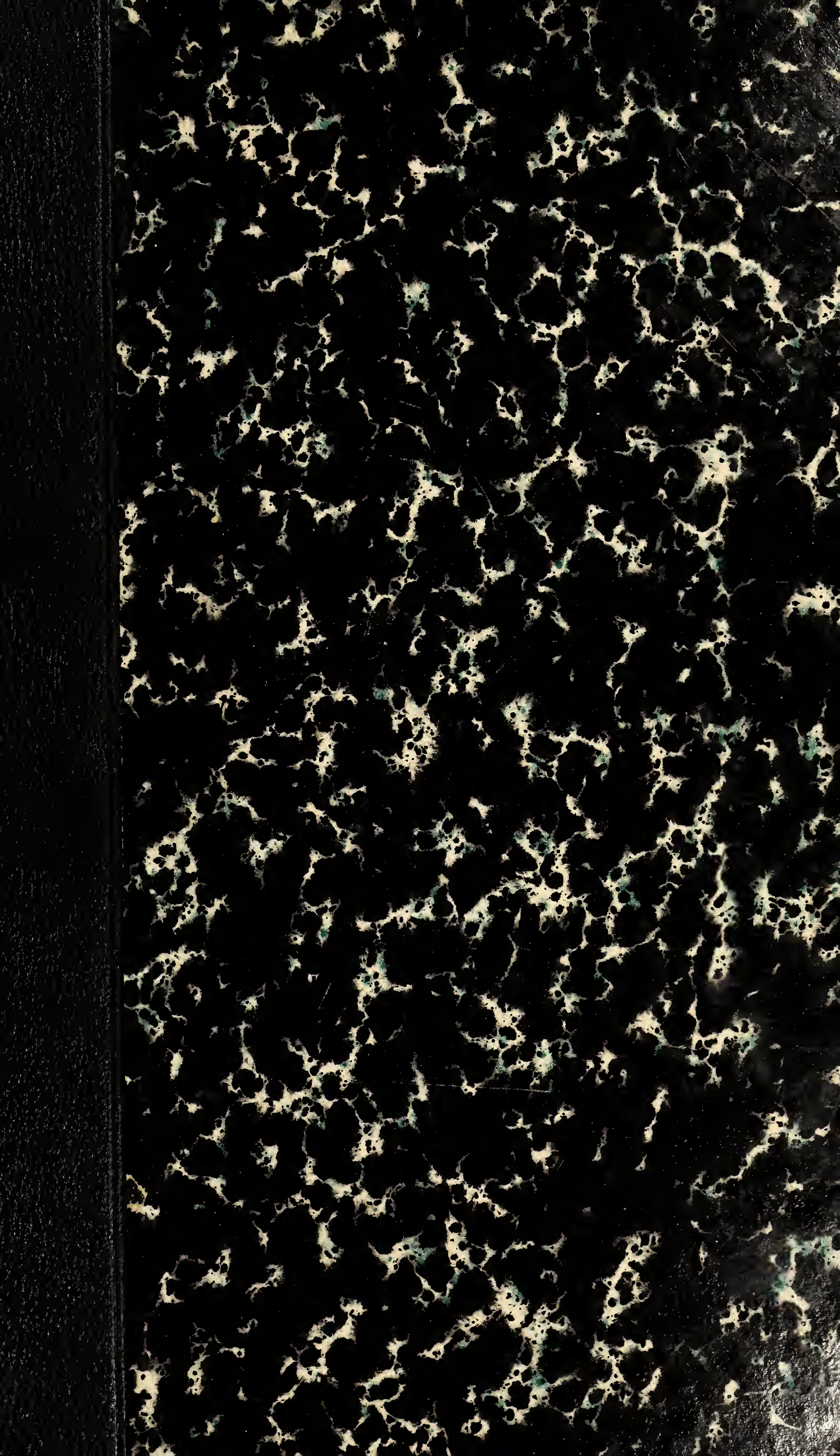
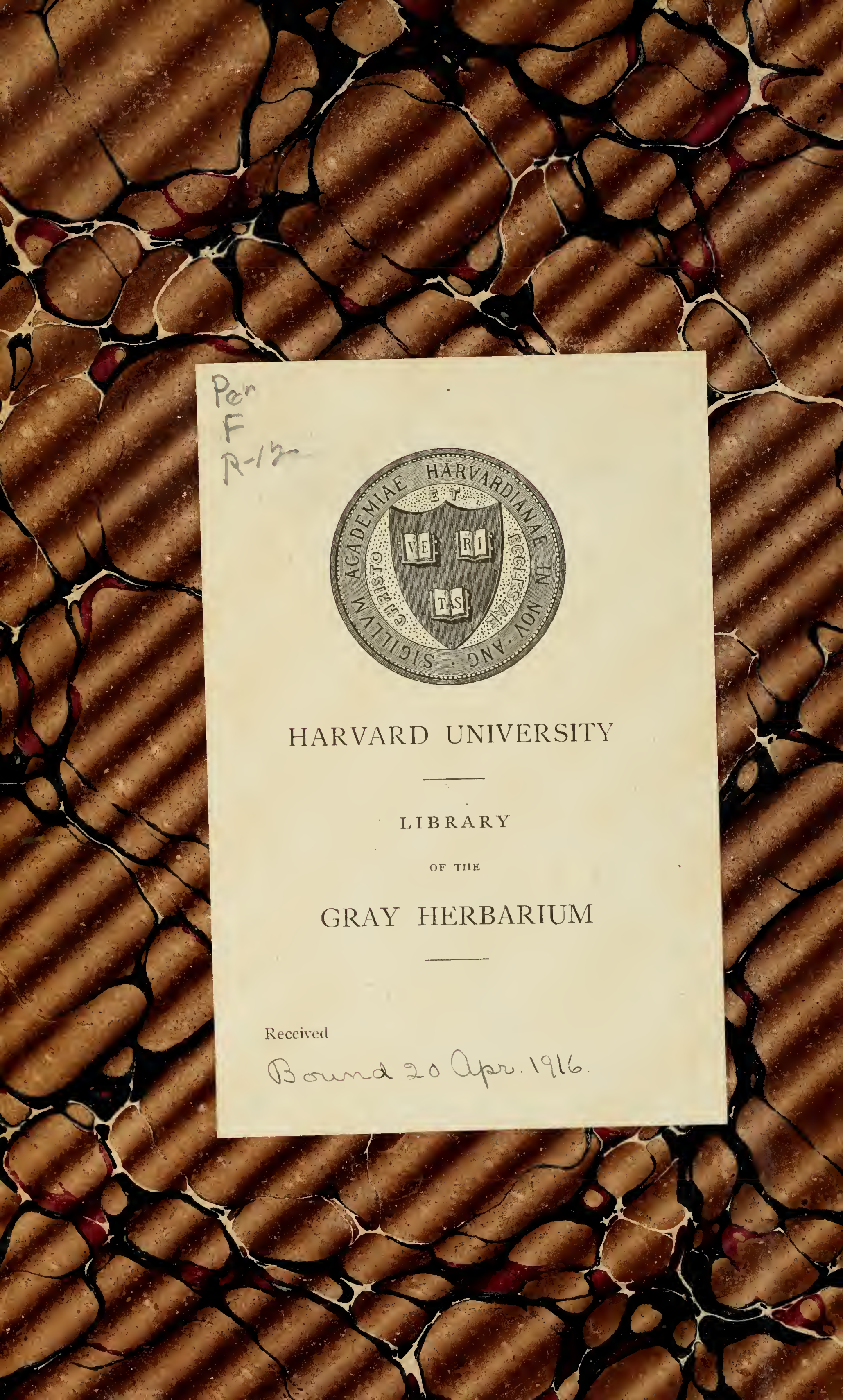




Per
F
R-12
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



87e ANNÉE — 87e ANNÉE —

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ❋

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 17 — 16 Janvier 1915

SOMMAIRE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — LE NUMÉRO : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

« La Revue Horticole » paraît le 1er et le 16 de chaque mois

Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.

Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro

ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT { FRANCE. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
ÉTRANGER **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : **0 fr. 90**

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

AVIS AUX ABONNÉS

Après une interruption forcée de quatre mois — de Septembre à Décembre — nous reprenons au commencement de cette nouvelle année 1915, malgré les difficultés de la situation, la publication de la **Revue Horticole**, *dans la mesure où elle est possible.*

En raison de cette interruption, les abonnements en cours devraient être prolongés de quatre mois; mais la publication de la Revue, reprise aujourd'hui, sera pendant quelque temps encore forcément incomplète, spécialement au point de vue des planches coloriées, car nous n'en avons pas en magasin un nombre suffisant pour en joindre une à chaque numéro, celles qui étaient en préparation ayant subi chez notre imprimeur de Bruxelles, notre ami M. Goffart, le douloureux sort de la guerre!

Pour tenir compte de cette situation, l'échéance de fin Décembre, qui est la plus considérable, sera prorogée de six mois et reportée à la fin du premier semestre de 1915; le présent numéro sera le seul du mois de Janvier; un numéro sera également publié le 16 février; et à partir de Mars la **Revue Horticole** *reprendra sa périodicité bimensuelle.*

CHRONIQUE HORTICOLE

Hommage aux armées et à la Belgique. — Société nationale d'Horticulture de France. — Société pomologique de France. — Voyage du Ministre de l'Agriculture — Académie des Sciences. — École nationale d'horticulture de Versailles. — Enseignement agricole primaire. — L'exposition de Lyon. — Faut-il débaptiser les plantes? — Les agriculteurs belges en Algérie. — Contre le puceron lanigère. — Nécrologie : *M. Henri Desfossé*; *M. John Gould Veitch*; *M. Arderne*; *M. Henry Cannell*; *M. Octave Bruneel*; *M. Edouard Denis.*

Hommage aux armées et à la Belgique. — On vient de lire comment nous reprenons aujourd'hui la publication de la *Revue Horticole*. Notre premier devoir est de rendre hommage à nos soldats qui, depuis bientôt six mois, défendent le sol de la patrie avec une vaillance admirable, hommage qui revient aussi de droit à nos alliés, et spécialement à la Belgique, à cet héroïque pays pour lequel le monde entier est rempli d'admiration.

On trouvera plus loin, dans un article spécial, d'abord les deuils que nous avons à déplorer, et ensuite les renseignements horticoles que nous avons pu avoir sur les pays avec lesquels l'horticulture française est plus spécialement en relations.

Société Nationale d'Horticulture de France. — Dès les premiers jours du mois d'août, M. Viger, président de notre grande Société Nationale, avait réuni les membres du bureau demeurés à Paris, afin d'examiner la situation et de prendre les décisions.

L'absence du secrétaire général, M. Nomblot, du secrétaire général-adjoint, M. Le Clerc, de l'agent général, M. Bonté, partis sur le front dès la première heure, et la mobilisation d'un grand nombre de sociétaires rendaient impossibles, de prime abord, le bon fonctionnement des services et la tenue régulière des séances. Il fut donc décidé que toutes les réunions seraient suspendues jusqu'à nouvel ordre, ainsi que la publication mensuelle du Journal.

Les salles furent mises à la disposition de la Croix-Rouge, et le personnel subsistant fut chargé de l'entretien et de la surveillance de l'Hôtel, sous la direction de M. Abel Chatenay.

Un ouvroir fut installé presque aussitôt dans l'Hôtel de la Société par l'Association des Dames de France et, après le départ de celle-ci, par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui continuent actuellement de gérer cette fondation charitable à la grande satisfaction de tous.

Dans une nouvelle réunion, tenue le 10 décembre dernier, sous la présidence de M. Viger, le Conseil d'administration, estimant que la marche de la Société pourrait être reprise dans une certaine mesure, a pris les décisions suivantes :

Les séances ordinaires de la Société et celles du Conseil d'administration se tiendront, provisoirement, le deuxième jeudi de chaque mois, aux heures habituelles, le Bureau pouvant être convoqué par le Président aussi souvent qu'il sera nécessaire.

Les séances des Comités se tiendront, comme de coutume, avant les séances générales, aux jours indiqués ci-dessus.

Les élections générales qui se font habituellement dans la dernière séance de l'année, et les élections dans les Comités et Commissions administratives devant être faites en janvier, n'auront pas lieu. La durée de toutes les fonctions pourvues actuellement de leurs titulaires est prorogée d'une année.

Le Conseil d'administration a voté, à l'unanimité, la radiation de tous les membres et de toutes les sociétés, correspondants ou titulaires, appartenant aux nationalités allemande et autrichienne.

Enfin, une Commission d'enquête, constituée par le Bureau, réunira tous les documents relatifs aux désastres causés par l'état de guerre, dans les cultures et les établissements horticoles. Les sociétaires sont priés d'adresser au Secrétariat tous les renseignements relatifs aux désastres causés dans les établissements ou dans les propriétés privées qui leur appartiennent.

La première séance de cette année s'est tenue le jeudi 14 janvier; on en trouvera plus loin le compte rendu. La prochaine aura lieu le jeudi 11 février.

Les apports sont jugés et récompensés comme d'habitude.

Le Journal de la Société a repris sa publication et son premier numéro, daté de « juillet-décembre 1914 », a été expédié vers la fin de décembre.

Société pomologique de France. — Cette grande Société a décidé de continuer ses réunions pendant toute la durée de la guerre, mais une fois par mois seulement, le troisième samedi. L'étude des fruits et les séances de dégustation se sont poursuivies, et le bulletin a paru mensuellement. Nous y avons lu avec intérêt, à côté d'articles techniques, des lettres envoyées du front de la guerre par le secrétaire général de la Société, notre excellent collaborateur M. Chasset. Avec la même bonne humeur qu'en temps de paix, M. Chasset emploie les loisirs que lui laisse la bataille à étudier dans les Vosges les plantations fruitières et la façon de récolter les fruits.

La Société Pomologique de France a elle-même donné un bel exemple en recueillant parmi ses membres des dons de fruits pour les blessés militaires. Une commission de réception et de répartition des dons, composée de MM. Gabriel Luizet, président; Jacquier, Bizet, Girerd, Francisque Morel et Pitrat, a coordonné les efforts individuels avec une activité inlassable, et grâce à toutes les bonnes volontés, les hôpitaux militaires de Lyon ont reçu en abondance de beaux et bons fruits, au grand profit de nos blessés.

Voyage du ministre de l'Agriculture. — M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, accompagné de M. François Berthault, directeur des Services agricoles, a parcouru, dans la deuxième quinzaine de novembre, un certain nombre de régions, afin d'y étudier la situation agricole. Il a visité notamment la Vienne, l'Indre, le Cher, le Loiret, l'Eure-et-Loir, la Seine-Inférieure, l'Oise, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, l'arrondissement de Château-Thierry, la Meuse et la Haute-Marne (autour de Bar-le-Duc et de Saint-Dizier), la Côte-d'Or, l'Allier et le Puy-de-Dôme. Nous extrayons les passages suivants d'une note qui a rendu compte de ce voyage :

Partout, dans des réunions tenues aux chefs-lieux de département ou d'arrondissement, M. Fernand David s'est entretenu avec les représentants au Parlement, avec les maires, avec les conseillers généraux, avec les personnalités les plus qualifiées par leurs connaissances agricoles, avec les directeurs des Services agricoles : en un mot, avec les autorités civiles compétentes assistées, dans la plupart des localités, des autorités militaires auxquelles a été dévolue la lourde tâche de ravitailler notre armée.

M. Fernand David a écouté toutes les observations, recueilli tous les témoignages, questionné tous les assistants, résumant partout les questions à l'étude. Il a suggéré des remèdes immédiats à leur donner ou proposé à ses auditeurs l'adoption de vœux pour l'accomplissement desquels il s'est engagé à insister auprès de ses collègues du Gouvernement. La situation de ces départements a été étudiée à tous les points de vue : agricole, viticole, forestier. La question des réquisitions de bestiaux, celle du ravitaillement de la population civile, de son logement dans les parties envahies, puis abandonnées par l'ennemi, celle du crédit agricole, du mode de paiement des animaux réquisitionnés, des achats par le Gouvernement des vivres de toute nature, les importantes questions de la fabrication du sucre, de la distillation de l'alcool ont été successivement évoquées, étudiées, résumées.

Partout, le ministre s'est attaché à connaître exactement de quelle manière les instructions et les ordres du Gouvernement avaient été observés et appliqués depuis le début de la guerre. En un mot, il a examiné dans tous leurs détails les nombreux problèmes qui sont quotidiennement soumis au ministère de l'Agriculture, et dont la solution urgente et heureuse importe tant à la vie de la nation et au bien-être de chacun de ses habitants.

De cette mission, M. Fernand David a rapporté la certitude réconfortante que partout, sur le sol de notre pays, rien n'avait été négligé pour ne pas laisser perdre les ressources de la récolte

actuelle, et que tout avait été mis en œuvre pour la préparation de la future récolte. Les exemples les plus consolants de solidarité lui ont été fournis en abondance. Partout, M. Fernand David a été écouté, aidé et approuvé. Le ministre de l'Agriculture a pu ainsi, à son retour, donner à ses collègues du Gouvernement l'assurance que, dans nos épreuves actuelles, les magnifiques preuves de solidarité et d'endurance que nos agriculteurs et horticulteurs avaient déjà données, ne feraient que croître et qu'augmenter.

Académie des sciences. — L'Académie des sciences a tenu, le 21 décembre, sa séance solennelle annuelle pour la distribution de ses récompenses.

Sur le rapport de M. Costantin, le prix Desmazières a été attribué à MM. de Istvanffi et Palinkas pour leurs études sur le mildiou de la vigne.

Ecole nationale d'Horticulture de Versailles. — L'Administration a décidé de reprendre aussitôt qu'il sera possible le fonctionnement de notre École supérieure d'Horticulture; la date du 1er mars est dès maintenant envisagée.

Les candidats, âgés de plus de quinze ans et demi, qui désirent se faire inscrire et prendre part au concours d'admission servant au classement pour l'attribution des bourses de l'État, sont invités à s'adresser, avant le 20 février, au directeur de l'École, 4, rue Hardy, à Versailles.

Enseignement agricole primaire. — Le Bulletin du ministère de l'Instruction publique a publié l'avis suivant, relatif aux prix spéciaux institués en faveur des instituteurs et des institutrices qui ont donné avec le plus de zèle et de succès l'enseignement agricole à leurs élèves :

« En raison des circonstances actuelles et de l'impossibilité qu'il y a de réunir, avant la fin de l'année 1914, la Commission mixte d'agriculture, M. le ministre a décidé d'ajourner à une date ultérieure l'attribution des prix spéciaux institués en faveur des instituteurs et des institutrices qui ont donné avec le plus de zèle et de succès l'enseignement agricole à leurs élèves.

« Il a décidé d'ajourner également le concours pour les prix agricoles qui devait avoir lieu en 1915 entre les instituteurs des départements qui, aux termes de l'arrêté du 30 janvier 1891, constituent la première région. »

L'Exposition de Lyon. — L'Exposition universelle de Lyon a joué de malheur jusqu'au bout. La déclaration de guerre, survenue au moment où son succès allait s'affirmant, lui a porté un coup terrible.

Un de nos amis de cette région nous envoie, sur cette dernière période, les renseignements suivants :

« Le concours horticole de septembre, qui s'annonçait si bien, a dû être supprimé; mais les concours permanents n'ont pas cessé d'être bien entretenus pendant toute la durée de l'Exposition, qui est restée ouverte au public jusqu'au 11 novembre. Naturellement, les visiteurs n'ont pas été ceux qui avaient été prévus, ni comme nombre, ni comme origine ou nationalité.

« Les plantes aquatiques ont été exceptionnellement intéressantes. La maison Latour-Marliac nous a donné à admirer les plus belles obtentions qui lui ont valu sa juste réputation. Les parterres fleuris qui entouraient le pavillon de la Ville de Paris ont été des plus attrayants. Les jardins de la Ville de Lyon, enfoncés entre un talus de chemin de fer et un grand mur de clôture de 4 mètres de haut, ont fourni au paysagiste qui les a dessinés, matière à un parc creux qui se terminait à une extrémité de son grand axe par une scène pittoresque de rochers, d'eaux et de cascades qui montrait ce que l'on peut obtenir d'une disposition de terrains peu favorable en apparence à une manifestation de l'art des jardins.

« Malheureusement, c'est l'animation d'une foule nombreuse et brillante qu'il aurait fallu pour vivifier, mouvementer et glorifier le tableau, au milieu de la verdure, des fleurs et dans l'enchantement de la musique; or, c'est bien ce qui a manqué... »

Faut-il débaptiser les plantes? — Cette question s'est posée, depuis quelques mois, dans l'esprit de beaucoup de personnes. Il répugne évidemment à des Français — et à beaucoup d'autres peuples maintenant — de parler de la Pomme *Bismarck*, de la Rose *Kronprinzessin Cecilie*, etc. Toutefois, il convient, pour adopter une méthode uniforme, de provoquer une entente entre les Sociétés horticoles des pays alliés et neutres: c'est ce qu'a décidé la Société française des Rosiéristes, d'après ce que nous lisons dans une communication de son secrétaire général, M. Albert Boutin, au *Gardeners' Chronicle*, et c'est la sagesse même, car il faut que les noms nouveaux adoptés soient d'un usage général. Il faut aussi — dans l'intérêt même des obtenteurs — que ces noms puissent être facilement prononcés et retenus partout; rien que pour cette raison, bien des noms allemands doivent être résolument éliminés: nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer ici même, à propos de la Rose *Gruss an Aachen*. Cela signifie *Salut à Aix-la-Chapelle*! Ce sont nos troupes qui, bientôt, diront cela, mais en bon français.

Les agriculteurs belges en Algérie. — Les conseils généraux d'Alger et d'Oran ont voté d'importants crédits en faveur des réfugiés belges et français, et un grand nombre de colons, notamment les instituteurs et les institutrices, ont demandé à recueillir des enfants belges pendant la durée de la guerre, et même à les adopter.

Le gouverneur général de l'Algérie, M. Lutaud,

qui déclarait récemment « qu'il y avait une œuvre humaine à faire en attirant dans notre grande colonie les Belges ruinés, et en leur offrant l'hospitalité », a fait adopter par le Conseil de gouvernement un projet de décret que le conseiller Emile Martin a présenté dans un remarquable rapport.

De même qu'en 1872 l'Algérie avait ouvert son territoire aux Alsaciens-Lorrains émigrés, de même aujourd'hui notre grande colonie admet les agriculteurs belges ruinés à obtenir à titre gratuit des concessions de terres domaniales.

La généreuse initiative du gouverneur général de l'Algérie a été approuvée par le ministre de l'Agriculture, et un projet de décret a été adopté à l'unanimité par le Conseil de gouvernement.

Contre le puceron lanigère. — Une commission de la Société nationale d'Horticulture ayant été chargée d'examiner des essais d'application d'un nouvel insecticide inventé par M. Célestin Duval contre le puceron lanigère, le rapport de cette commission vient de paraître dans le journal de la Société. Nous en extrayons les renseignements suivants :

Pendant la végétation, M. Duval lave les parties attaquées de l'arbre avec cette solution :

Formule I. — *Solution de carbonate de potasse A.*

Eau de pluie	1 litre.
Carbonate de potasse	4 grammes.
Huile soluble de soude (sulforicinate de soude)	40 —
Alcool à brûler	20 —
Jus de tabac riche (c'est-à-dire 100 grammes de nicotine par litre)	10 —

Sous l'action de l'insecticide, ainsi que la Commission a pu le constater, le duvet entourant les insectes se dissout progressivement, puis les pucerons se convertissent comme en une bouillie épaisse qui se dessèche bientôt et prend un aspect grisâtre.

L'emploi du pulvérisateur rend ce traitement facile et pratique en grande culture.

Pendant les deux ou trois dernières semaines de la végétation, alors que les feuilles des arbres sont à la veille de leur chute naturelle et que l'on n'a donc plus à craindre de les détériorer, il faut avoir recours s'il y a encore des pucerons, à la solution plus énergique suivante :

Formule II. — *Solution de potasse d'Amérique A.*

Eau de pluie	1 litre.
Potasse d'Amérique	10 ou 12 grammes.
Huile soluble de soude (sulforicinate de soude)	40 —
Jus de tabac riche	20 —
Alcool à brûler	20 —

Les pucerons, quoique alors recouverts d'un enduit cireux plus épais, ne résistent pas à cette deuxième formule.

C'est alors l'époque où les femelles pondent dans les trous, crevasses et cavités de l'écorce leur unique œuf d'hiver. Ces œufs doivent être détruits en remplissant les trous avec la composition suivante qui s'applique au pinceau à partir de fin octobre :

Formule III. — *Composition de savon noir.*

Eau de pluie	1 litre.
Savon noir	350 grammes.
Huile soluble de soude (sulforicinate de soude)	50 —

Enfin, pour détruire les pucerons dans leur dernier repaire qui est, on le sait, les racines où descendent les femelles sexuées après avoir pondu leur œuf, voici le mode opératoire décrit par M. Duval :

« Ouvrir à l'entour du pied de chaque arbre, un trou en forme de cuvette, de façon à mettre à jour les pucerons fixés sur les racines. Arroser alors suffisamment avec la formule I ou, s'il est besoin, la formule II ; les insectes ne tarderont pas à périr ; après l'avoir constaté, combler la cuvette. »

La Commission a félicité M. Célestin Duval, après avoir constaté que tous les insectes atteints par le liquide étaient tués, et que les feuilles ne portaient aucune brûlure.

Nécrologie : *M. Henri Desfossé*. — Nous avons appris, avec un vif regret, la mort d'un des horticulteurs les plus estimés de la région orléanaise, M. Henri Desfossé, décédé subitement, le 16 septembre, dans sa soixante-deuxième année. Après d'excellentes études classiques et professionnelles, il avait succédé à son père, en 1880, et s'était plus tard adjoint comme associé M. Cauchoix. Doué d'un esprit observateur et très lucide, d'un caractère modeste, aimable et obligeant, toujours prêt à mettre ses connaissances au service d'autrui et son activité au service des intérêts généraux de l'horticulture, et était aimé de tous ceux qui le connaissaient. Président du Syndicat horticole d'Orléans, il était aussi membre de la Chambre de commerce de cette ville.

M. John Gould Veitch, fils de feu John Gould et neveu de sir Harry Veitch, est décédé, à l'âge de quarante-cinq ans, des suites d'une cruelle maladie, qui, depuis longtemps, lui interdisait tout travail.

M. H. M. Arderne, de Cape-Town, grand amateur et acclimateur de plantes, est mort dans l'Afrique du Sud. On lui doit notamment l'introduction dans les cultures du *Watsonia* qui porte son nom.

M. Henry Cannell, ancien horticulteur anglais d'une grande réputation, décédé à l'âge de quatre-vingt-un ans.

M. Octave Bruneel, président d'honneur de la Chambre syndicale des horticulteurs belges, décédé à Saint-Denis-Westrem (Belgique).

M. Edouard Denis, président du Syndicat des Rosiéristes briards, enlevé prématurément à l'affectueuse estime de ses confrères.

D. Bois et G. T.-Grignan.

LA GUERRE ET L'HORTICULTURE

Nous avons exposé, dans notre numéro du 16 août 1914, les circonstances dans lesquelles l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont déchaîné une guerre sans exemple, dont le monde entier subit actuellement les conséquences formidables. La France a subi une attaque féroce à laquelle elle a résisté, et continue à résister, avec une vaillance et une énergie auxquelles l'univers rend un hommage mérité. Avec le concours de ses alliés auxquels un pacte solennel l'a indissolublement unie, elle triomphera certainement, mais la lutte sera longue et c'est au prix d'efforts soutenus que la victoire sera la récompense finale.

Ceux à qui le peu enviable privilège de l'âge interdit de prendre une part active à la bataille ont le devoir de servir leur pays en pansant de leur mieux les blessures, en réparant les ruines, en s'attachant à mettre en œuvre les forces qui subsistent, pour éviter des ruines plus grandes et préparer l'avenir. C'est dans ces douloureuses conditions que la *Revue Horticole* reprend aujourd'hui, malgré des difficultés encore très grandes, sa publication interrompue.

Nous allons reproduire les renseignements qui nous sont parvenus concernant les principaux pays occidentaux engagés dans la lutte, en évitant de retracer le tableau des horreurs que tout le monde aujourd'hui connaît. La plupart de ces renseignements sont puisés dans des correspondances privées et dans notre excellent confrère, le *Gardeners' Chronicle*, plus favorisé que nous au point de vue des services de transports.

Nos deuils.

Il nous faut d'abord envoyer un souvenir ému aux braves qui sont tombés sur les champs de bataille. Cet hommage nous est d'autant plus cher qu'il s'adresse, en particulier, à deux amis.

M. Pierre Roger, administrateur de la Librairie agricole, adjudant de réserve au 69ᵉ régiment d'infanterie, est mort à la suite de blessures reçues dans la bataille de la Marne. Il s'était fait unanimement apprécier par les qualités qu'il a déployées dans le poste important qu'il occupait depuis trois ans.

Un de nos bons collaborateurs, M. Fernand de Condé, ingénieur agronome, lieutenant au 279ᵉ régiment d'infanterie, a été tué au combat de Hoéville, en Lorraine, le 25 août, dans sa vingt-huitième année. Il était le second actif et dévoué du directeur de la Station d'essais de machines agricoles.

Citons encore parmi ceux dont le monde horticole déplorera la perte :

M. Etienne Lecoufle, ancien major de l'École nationale d'Horticulture de Versailles (1906), gendre et associé de M. Henri Vacherot, à Boissy-Saint-Léger, blessé mortellement le 30 août, à l'âge de vingt-huit ans.

M. Blanc, président de la Société d'horticulture de Boulogne-sur-Seine.

M. Jean Denaiffe, de Carignan.

MM. René Cauchoix, Crégut, Lagouanelle, Robert Sallier, Giraudet, Vignon (maison Brochard).

M. Jules Ragot, le distingué semeur de Glaïeuls, a eu le chagrin de perdre son fils, M. Jean Ragot, âgé de vingt-huit ans. M. Bernardin, du Comité des Roses, a également perdu un enfant.

Ceux qui ont été ou sont sur le front.

Parmi les blessés, nous avons entendu citer M. Henri Nonin, l'unique fils de l'habile horticulteur de Châtillon-sous-Bagneux ; MM. René Moser, Lionel Millet, L. Pinguet; le fils aîné de M. Pierre Passy qui, en outre, a été fait prisonnier; un des frères de M. Philippe de Vilmorin ; M. Maurice Charles, gendre de M. Charles Maron; M. Graindorge fils; M. Lamy, de Vitry; M. Albert Ligeard, de Cormeilles-en-Parisis, faits prisonniers tous deux.

M. Emile Thiébaut, le marchand grainier parisien, est également prisonnier.

Nous avons eu, d'autre part, de bonnes nouvelles de MM. Cayeux, Gaston Clément, Marcel Moser, Alfred Nomblot, Le Clerc, Philippe Rivoire, Barbier frères, Ripard, Rosette, Albert et Georges Truffaut, André Cauchoix, Olivet, Lagrange, Ernest Maron, Montigny, Lucien Gravereau, Sausy, qui tous ont rempli vaillamment leur devoir de patriotes depuis le début des hostilités.

M. Philippe de Vilmorin avait été appelé, quelque temps après l'ouverture des hostilités, à remplir les fonctions d'interprète au-

près de l'état-major anglais encadrant les troupes indiennes ; il s'est rendu ensuite à Londres pour prendre part aux travaux de la Commission internationale de ravitaillement des armées.

Parmi les membres de l'importante maison Denaiffe, de Carignan, nous avons appris que M. Jean Denaiffe était tombé au champ d'honneur et que M. Maurice Denaiffe était sous les drapeaux. Quant à M. Henry Denaiffe, le chef de la maison, il a dû subir depuis le mois d'août l'occupation allemande et loger des officiers; on nous a dit qu'à la fin de décembre il était en bonne santé, et que les envahisseurs n'avaient commis chez lui ni dégâts, ni excès.

Souhaitons que les autres horticulteurs établis dans les départements occupés par les Allemands aient, eux aussi, échappé aux désastres signalés partout en Belgique. Ce n'est pas sans inquiétude que leurs confrères pensent à MM. Cordonnier, de Bailleul, van den Heede et Mulnard, de Lille, Dutrie, de Steenwerck, Fatzer, de Quessy, Créplet, de Sedan, aux pépinières Simon-Louis, de Plantières, etc., etc. !

Nouvelles diverses.

Les quelques renseignements reçus des régions qui ont été occupées, puis évacuées par l'ennemi, sont en général favorables.

Les serres de M. Graire, l'orchidophile bien connu de Saint-Fuscien, près d'Amiens, n'ont pas souffert. Les Allemands n'y ont pas pénétré, non plus que dans la maison d'habitation ; ils se sont contentés, par une heureuse exception, de prendre les fruits et les légumes du jardin.

MM. Lemoine et fils, de Nancy, ont échappé à l'invasion allemande, et alors que les villages des environs étaient brûlés et saccagés, la capitale lorraine n'a été atteinte que par quelques bombes. En revanche, le personnel de culture s'est naturellement trouvé fort réduit, et les ventes complètement arrêtées, aucune expédition ne pouvant plus être faite.

M. le Dr Jean Gratiot, de La Ferté-sous-Jouarre, dont nous signalions en juin dernier les intéressants semis d'Orchidées, a conservé ses serres intactes ; sa maison seule a été endommagée par un obus, et les Allemands, pendant leur séjour dans la ville, n'ont pas touché aux plantes.

Belgique.

Notre héroïque et malheureuse voisine a cruellement souffert et souffre encore de l'invasion des Barbares; les ruines y sont incalculables.

Quoiqu'il soit impossible de correspondre avec la presque totalité de la Belgique, quelques nouvelles nous sont parvenues par la voie anglaise, principalement par le *Gardeners' Chronicle*. C'est ainsi que nous avons appris le décès de M. le professeur Ambroise, de l'École d'horticulture de Vilvorde, fusillé à Waremme; de M. le commandant Sohie, cousin de M. Ernest Sohie, de Hoeylaert, tué sur le champ de bataille.

A Hoeylaert, bien entendu, la plus grande partie du raisin abrité dans les serres qui couvrent le pays a été pillée.

Parmi les régions qui ont le plus souffert, on cite Malines et ses environs, Louvain, Wavre Sainte-Catherine et les environs d'Anvers, ainsi que cette ville. Beaucoup de serres ont été plus ou moins endommagées, notamment chez M. Frantz De Laet, à Contich-Anvers, chez M. Van Slagmolen, chez M. Massange, à Liége, chez MM. Bier et Ankersmit, à Melle, chez MM. Michiels frères, de Montaigu, dont les pépinières et la maison furent saccagées. Chez MM. Juchem et fils, de Vieux-Dieu, et divers autres horticulteurs et maraîchers de la région d'Anvers, l'armée belge a dû faire elle-même place nette pour faciliter le tir de l'artillerie des forts.

M. De Meyer mentionne 15.000 châssis détruits à Puers, chez M. De Bondt, ainsi qu'une partie des serres, toutes les serres de M. Meersman, dans la même localité, et de M. Verhaegen, à Duffel, dix serres chez M. Vanderlinden, etc.

En revanche, on a de bonnes nouvelles de MM. Jules De Cock, Raphaël De Smet, Gentil, Peeters, Adolphe Buyssens.

Le Jardin botanique de Bruxelles, où les Allemands ont logé beaucoup d'artillerie, n'a pas souffert, non plus que les établissements horticoles de la capitale et ceux de Gand.

Un certain nombre de personnalités horticoles et agricoles belges se sont réfugiées en Angleterre. Citons notamment : MM. Draps-Boudry, du Trieu de Terdonck, Van Orshoven, agent technique à l'Office Horticole, Van Wyngaerden, conseiller horticole du Boerenbond, De Meyer, conseiller d'horticulture de l'État, Leplae, Wauters, professeur à l'École de Vilvorde, Adriaensen, Valère Bookenooghe, directeur de la Société Horticole Yproise, etc. Nos voisins s'efforcent très humainement de procurer du travail aux jardiniers et maraîchers belges qui se trouvent en Angleterre sans ressources.

Il va sans dire que le commerce horticole a été presque complètement arrêté en Belgique et que les pertes seront immenses. Dans beaucoup d'endroits où les serres n'ont pas été endommagées, les plantes périront faute de chauffage, car on ne peut se procurer du charbon.

On a réussi, de certaines régions, à expédier en Angleterre, à partir de mi-novembre, des chicorées Witloof et du raisin. Malheureusement, ces produits ne réalisent que des prix faibles, le raisin ayant subi trop de manipulations et de retard, et la Witloof n'étant pas connue en Angleterre et ne trouvant guère d'acheteurs.

Angleterre.

En Angleterre, les effets de la guerre sont relativement peu sensibles, bien qu'un grand nombre de jardiniers se soient empressés de répondre à l'appel de Lord Kitchener (à ce point qu'on a émis l'idée de créer un régiment spécial des jardiniers).

Au début de la guerre, les séances de la Royal Horticultural Society avaient été suspendues, l'hôtel de Vincent Square étant demandé par les autorités militaires; un peu partout, dans la Grande-Bretagne, les concours et expositions horticoles avaient été décommandés. Mais l'activité n'a pas tardé à renaître, selon le vœu exprimé par S. M. le Roi George. De nombreuses ventes de fleurs et de fruits ont été faites, et de généreuses souscriptions recueillies au profit des victimes de la guerre et des réfugiés belges. Des hôpitaux ont été installés au Palais de Cristal et dans nombre de grandes propriétés offertes par des grands seigneurs, le Grand-Duc Michel, le Duc de Portland, le Duc de Westminster, etc.

Notre grand confrère le *Gardeners' Chronicle*, dont la publication n'a pas été interrompue, a eu l'heureuse pensée de consacrer, à partir du 14 novembre, une page aux amis français et belges, page contenant des notes en français, et parfois même en flamand.

Parmi les victimes de la guerre, nous avons eu le regret de trouver les noms du fils de M. le Lieutenant-Colonel Prain, directeur des Jardins de Kew, et du fils de M. Cowan, l'horticulteur bien connu.

Hollande.

Bien que les opérations militaires n'aient pas envahi le territoire de la Hollande, ce pays n'a pas moins dû mobiliser ses troupes pour faire respecter sa neutralité: aussi le manque de main-d'œuvre s'y fait-il sentir beaucoup plus qu'en Angleterre, par exemple.

La récolte de bulbes à fleurs ayant été exceptionnellement belle en 1914, les producteurs ont décidé d'en détruire une partie; en outre, le Gouvernement a autorisé l'emploi d'une certaine proportion de farine de bulbes dans la fabrication du pain, les importations de blé ayant été entravées dès le début de la guerre.

Chose curieuse, quoique les achats des pays belligérants aient dû être notablement réduits, les exportations de bulbes de la Hollande ont augmenté; de 6.969.700 kilogr. en septembre 1913, elles ont passé à 8.104.800 kilogr. en septembre 1914, d'après une publication spéciale hollandaise. Il n'en résulte pas nécessairement une situation brillante pour les producteurs, car les prix ont dû être inférieurs aux chiffres normaux, et le recouvrement des créances sera difficile dans bien des cas.

Les fleuristes d'Aalsmer ont, paraît-il, essayé d'expédier des Lilas en Amérique; mais le prix des Lilas a baissé à la suite de grands arrivages.

Le commerce horticole.

La guerre a naturellement produit une perturbation profonde dans le commerce horticole des pays belligérants, et surtout de la Belgique et de la France.

En France, après un arrêt total, les affaires ont quelque tendance à reprendre, autant que le permet le fonctionnement des services de transport. Le manque de main-d'œuvre a naturellement gêné beaucoup, et c'est une gêne qui se fera sentir jusqu'à la fin de la guerre. Les pépiniéristes ont particulièrement souffert de cette situation, et ont dû se borner à faire les travaux d'entretien les plus indispensables. Les grands marchands grainiers ont éprouvé des craintes sérieuses pour leurs récoltes; cependant, tout a marché moins mal qu'on ne le pensait. Chez les cultivateurs, les femmes, les enfants, les travailleurs âgés ont suppléé ceux qui étaient partis sous les drapeaux, et les récoltes ont été rentrées dans des conditions satisfaisantes. Le nettoyage présente bien encore quelques difficultés, mais tout s'arrangera grâce à un redoublement d'activité du personnel qui reste et à la bonne volonté de tous.

« L'exportation se manifeste par de notables expéditions à l'étranger, lisons-nous dans *L'Horticulture française*, organe de la Fédération nationale des syndicats horticoles.

Pour l'Angleterre ainsi que pour certains pays neutres, les envois, bien que très réduits, dépassent déjà les prévisions; mais pour les États-Unis, on peut prévoir que leur chiffre se rapprochera sensiblement de la normale, si toutefois il ne la dépasse pas ».

Notons que la maison Vilmorin-Andrieux a fait paraître, dans le courant de décembre 1914, son Catalogue habituel de graines d'arbres et d'arbustes de pleine terre.

Les États-Unis continuent à exiger les certificats d'inspection phytopathologique pour les végétaux qui leur sont envoyés. Le Gouvernement français leur a d'ailleurs donné l'assurance que le service d'inspection continuait à fonctionner, de sorte que nous n'avons pas de difficultés à craindre.

En Amérique, on avait éprouvé d'abord des inquiétudes; mais elles n'ont pas tardé à se dissiper, comme le constatait le *Florists' Exchange* dès le 26 septembre : « La guerre ne nous privera pas de beaucoup de ce qui nous vient d'Europe. Les bulbes de France ont été expédiés avant l'explosion des hostilités, et même maintenant, au moment où la guerre sévit en pleine France, il y en a encore en route... Le marché est bien fourni de bulbes à fleurs, et il y a lieu de penser que les quantités disponibles s'accroîtront considérablement avant la fin de la saison. » Ajoutons que le Japon a fourni beaucoup.

En ce qui concerne les Azalées de Belgique, qui sont expédiées en général du 15 au 25 septembre, et ne peuvent guère rester plus de vingt-cinq jours en route sans souffrir, la situation était plus délicate. Il y a eu certainement beaucoup de déficit dans les envois, et dernièrement un journal spécial américain suggérait qu'on pourrait remplacer les Azalées, dans le commerce des fleuristes, par des Rhododendrons nains, des Cognassiers du Japon, des Cerisiers, Pommiers, Pruniers à fleurs, des Glycines, Cytises, Forsythias, Deutzias, Lilas, Rosiers, etc.

Les Bégonias tubéreux tiennent aussi une place importante dans le commerce qui se fait entre la Belgique, notamment la région gantoise, et les États-Unis. Ils sont généralement expédiés vers le milieu de novembre; évidemment, ils ont dû faire défaut, mais l'Angleterre et la France ont pu combler une part au moins de cette lacune.

Le Muguet réfrigéré entrait aussi en ligne de compte dans les préoccupations des Américains. Bien que plusieurs grandes maisons anglaises pratiquent la conservation des griffes de Muguet en glacière (mais souvent pour leur propre consommation), les maisons allemandes qui ont fait les premières cette spécialité restent encore les principaux fournisseurs de Muguet. MM. Neubert, de Wandsbeck, annonçaient bien en Amérique, au mois d'octobre, qu'ils étaient à même de livrer comme d'habitude, et qu'ils feraient une diminution sur leurs prix, pour compenser l'augmentation du fret et des tarifs d'assurance; mais il est fort douteux que ces promesses aient pu être réalisées. En tous cas, les tentatives faites pour expédier des marchandises allemandes sous le couvert de la Hollande ont été promptement déjouées par une surveillance attentive. L'Angleterre, comme la France, doit observer la défense de faire du commerce avec l'ennemi. En France, au moins dans la région parisienne, nous savons que les griffes de Muguet d'Allemagne ont été rigoureusement proscrites par la Chambre Syndicale des Fleuristes, qui a réussi à s'en procurer d'autre source.

Une autre corporation parisienne qui a donné des preuves d'utile activité, c'est la Chambre syndicale des maraîchers primeuristes, dont le président est M. Duvillard et le secrétaire général M. Moulinot. Elle a réclamé des sursis d'appel ou des congés en faveur des patrons et ouvriers maraîchers appartenant à la réserve de la territoriale, et dont la présence était nécessaire pour assurer le ravitaillement de Paris; elle a fait les démarches appropriées pour obtenir l'entrée de leurs voitures apportant les légumes aux Halles. En somme, grâce aux expéditions de primeurs et de fruits venant de différentes sources, notamment d'Algérie, d'Espagne, du Midi, Paris a été régulièrement et abondamment fourni.

En ce qui concerne les Rosiers et autres arbres et arbustes d'ornement, ainsi que les arbres fruitiers, la France a pu continuer à expédier aux États-Unis d'une façon normale, d'autant plus que les ventes, à l'intérieur de la France et sur le continent européen, se trouvaient forcément réduites. Les principaux centres exportateurs, Angers, Orléans, Ussy, Lyon, la région parisienne, n'ont pas eu sous ce rapport à souffrir de la guerre, et les transports par terre ont été régularisés en temps utile pour que les expéditions ne fussent pas trop retardées.

En revanche, les arboriculteurs américains de la côte du Pacifique, et notamment de la vallée de Yakima, qui produisent des fruits de choix qu'ils envoient en Europe, ont éprouvé de grandes déceptions à l'automne 1914; ce qui prouve, comme le faisait remarquer M. F.-K. Lane, secrétaire de l'In-

térieur, qu'il n'y a pas un pays qui puisse se vanter de se passer des autres...

Les répercussions de la guerre sont innombrables. Notons, en passant, qu'elles se font sentir dans le commerce des engrais ; l'Allemagne, par exemple, fournissait des quantités considérables d'engrais potassiques, dont le manque se fait sentir de divers côtés. Et déjà, un grand journal russe, *Novoié Vremia*, fait connaître qu'on s'occupe d'installer, dans les gouvernements de Perm et de Viatka, une importante usine de superphosphates, destinée à utiliser sur place les riches gisements phosphoriques jadis traités en Allemagne.

Il y a là, comme dans le cas du Muguet, un utile exemple à méditer. L'humiliation nécessaire et inévitable de l'Allemagne laissera bien des places à prendre. Ce sera pour nos horticulteurs, nos commerçants, nos industriels, un devoir de déployer l'activité nécessaire.

G. T.-Grignan.

REBOISEMENTS ET PLANTATIONS

La note suivante, rédigée par MM. Pinguet-Guindon, président du Syndicat des Pépiniéristes français, et Norbert Levavasseur, président de la Section de Sylviculture de ce même Syndicat, a été adressée par eux à *La Pomologie française*. Nous nous empressons de la reproduire et de la signaler à l'attention de nos lecteurs :

Un certain nombre de personnes compétentes s'efforcent, en ce moment, de rechercher les moyens d'occuper l'activité nationale, en essayant de maintenir et même d'augmenter la richesse de notre pays. Ils viennent d'attirer notre attention sur ce qui a été fait en Angleterre, concernant les plantations. Le Roi, ou mieux la Couronne, a décidé de faire planter, cet hiver, pour boiser tous les terrains plus ou moins incultes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et d'y employer des sommes considérables. Cet exemple, pratique par excellence, va être suivi par de nombreux propriétaires du Royaume-Uni. Les résultats seront merveilleux à divers points de vue :

1° Cela procurera du travail à beaucoup d'ouvriers, permettra aux pépiniéristes de pouvoir vendre leurs produits, et, en conséquence, de conserver leur personnel non mobilisé ;

2° Les propriétaires qui auront planté recouvreront au centuple leurs frais en un laps de temps relativement court.

A notre avis, cet exemple est à suivre en France.

Déjà une maison de pépinière française a communiqué à notre rédaction une lettre d'un de ses clients dont des extraits sont à citer:

« Maintenant que les gros travaux de culture sont terminés dans ma région, je voudrais faire vivre quelques habitants de ma commune, en les utilisant à faire quelques plantations de bois. Il s'agit de regarnir des coteaux, bourrés actuellement de bruyères et fougères, où j'ai l'intention de planter des sapins et bouleaux. »

Il a été répondu à cette personne :

« Votre but, en plus de votre intérêt personnel, est louable et doublement atteint, puisque, si vous permettez à quelques habitants de votre commune de vivre, nos ouvriers, jeunes ou vieux, pères, fils ou frères de mobilisés, seront également occupés à arracher, emballer et expédier vos plants. »

En dehors de l'intérêt primordial qu'il y a de faire du reboisement, il est certain que les bois seront de plus en plus demandés pour remplacer le charbon manquant, et déjà leur prix est augmenté.

A notre avis, l'Etat d'abord, les communes ensuite et enfin les particuliers devraient, sans hésitation, faire faire le plus possible de plantations au cours de l'hiver prochain où ils auront la main-d'œuvre à bon marché. Ils feront œuvre humanitaire en employant les chômeurs, tout en effectuant un réel bon placement. Nous ne saurions trop insister sur l'intérêt national qu'il y a à continuer le boisement. Cet intérêt est encore plus grand cette année. L'Etat ainsi que les particuliers qui peuvent le faire rempliront un devoir patriotique, et feront en même temps un placement avantageux.

De même, dans les départements ou les plantations fruitières dominent les plantations forestières, les propriétaires ne doivent pas arrêter, mais plutôt augmenter, cette année, les plantations d'arbres fruitiers, dont la production dans peu d'années pourra remplacer celle qui nous manquera.

PLAGIANTHUS LYALLI

Il y a plus de quarante ans que ce magnifique arbrisseau a été introduit dans les jardins d'Europe, et cependant il offre tout l'attrait d'une nouveauté pour l'Horticulture française, car s'il a été importé, il est sûrement resté le privilège de quelques rares amateurs; notre *Dictionnaire d'Horticulture* est le seul ouvrage horticole où nous le trouvons mentionné, et les collections de M. Ph. L. de Vilmorin, le seul jardin français où nous avons pu l'admirer et nous convaincre de ses mérites décoratifs.

C'est que le *Plagianthus Lyallii* est origidaire de la Nouvelle-Zélande, et l'on sait que la plupart des plantes de cette île antipode ne sont pas suffisamment rustiques pour résister à tous nos hivers, et que leur culture en pots ou bacs et leur hivernage en orangerie est une charge dont on se soucie de moins en moins.

Ce qui nous a paru présenter un intérêt particulier, c'est que l'exemplaire des collections de Verrières, étant devenu trop fort, a dû être mis en pleine terre et s'est ainsi trouvé exposé à subir la rigueur du dernier hiver qui, s'il n'a pas été des plus rigoureux, peut au moins compter par la longue durée des gelées intenses.

Or, en juin dernier, en relevant les noms des plantes qui ont été plus ou moins touchées, nous avons eu l'agréable surprise de constater que ce *Plagianthus Lyallii* n'avait aucunement souffert, bien qu'il n'ait pas été protégé; d'autres jeunes plantes avaient été hivernées sous abri.

S'il n'est pas permis de conclure à sa rusticité sur cette simple expérience, au moins peut-on considérer cet arbrisseau, avec beaucoup d'autres, d'ailleurs, notamment les Véroniques Néo-zélandaises, comme étant beaucoup plus résistant qu'on ne le pense généralement. Nous sommes donc amené à conseiller sa plantation soit au pied des murs, soit dans les endroits sains et abrités, comme il l'est à Verrières, où il pourra résister jusqu'à une douzaine de degrés de froid.

Le *Plagianthus Lyallii* habite les régions montagneuses de la Nouvelle-Zélande, entre 800 et 1.200 mètres d'altitude; il y a été découvert par le Dr Lyall, puis par le Dr Haast, dans diverses provinces. Son abondante floraison, qui a lieu en janvier dans son pays natal, borde agréablement les forêts de Hêtres, et son feuillage, qui jaunit fortement avant de tomber, est non moins décoratif. Il est à noter que le *Plagianthus Lyallii* est une des rares essences néo-zélandaises dont les feuilles soient caduques.

Voici la description que nous en avons prise d'après nature, au cours de l'été dernier :

Plagianthus lyallii, Hook. f.[1]. — Grand arbrisseau pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur, demi-rustique, à rameaux ascendants, gris-brun, lenticellés, velus quand ils sont jeunes. Feuilles caduques, alternes, à pétiole long de 4 cm., glabre, et à limbe long de 10 à 12 cm., large de 5 à 8, ovale, cordiforme à la base, acuminé au sommet, bordé de petites dents arrondies, mince, glabre sur les deux faces et un plus pâle en dessous. Fleurs blanches, très abondantes, pendantes et fasciculées par trois à six sur les rameaux de l'année précédente; pédoncules longs d'environ 4 cm., pubérulents; calice persistant, campanulé, petit, à cinq divisions triangulaires, aiguës; corolle large de 35 à 40 mm., à cinq pétales arrondis, plissés, à bords denticulés, longtemps persistants, à onglet court et finement velu, ainsi que la base des étamines; celles-ci en nombre indéfini, soudées inférieurement, à filets et anthères blancs et pollen jaune; style à branches stigmatiques nombreuses, plus courtes que les étamines et parsemées de petits poils blancs.

Habite la Nouvelle-Zélande. Introduit en 1871. Fleurit en fin juin-juillet.

L'examen de la figure ci-contre permet de se rendre compte de l'extrême floribondité de cet arbrisseau, injustement négligé chez nous, alors qu'en Angleterre, où nous l'avons, d'ailleurs, vu pour la première fois, on le rencontre assez fréquemment dans les propriétés, nombreuses en cet heureux pays, où l'on s'est plu à introduire des végétaux de choix. La blancheur de ses fleurs et leur épanouissement en été, époque à laquelle les floraisons d'arbustes sont rares, augmentent encore sa valeur décorative et son intérêt.

A Verrières, le *Plagianthus Lyallii* a été planté en avant d'un massif d'arbres, non loin du *Piptanthus nepalensis*, dont la résistance complète a confirmé l'opinion que nous avons émise sur sa rusticité dans l'article tout récemment paru ici même[1]. Il est pro-

[1] *Plagianthus Lyallii*, Hook, f., in *Bot. Mag.*, tab. 5935. — *The Garden*, 1893, part. II, p. 917, avec planche.

[1] *Piptanthus nepalensis*, Sweet. — Voir *Revue Horticole*, 1914, p. 8, fig. 1.

bable que la vive insolation que reçoivent ces arbustes durant la matinée dans cet endroit, a complètement lignifié les rameaux et contribué à leur résistance au froid. Les murs ensoleillés semblent donc tout indiqués pour la culture de ce charmant arbuste, dont le développement est aussi rapide que la floraison est généreuse.



Fig. 112. — *Plagianthus Lyalli.*

Nous le recommandons à l'attention des amateurs de plantes à la fois rares et belles. Sa culture n'offre aucune difficulté, car il prospère en toute bonne terre de jardin, et sa multiplication est très facile par le bouturage des pousses herbacées, sous cloches, durant le cours de l'été.

S. Mottet.

NOTES D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

LA DÉSINFECTION DES ARBRES FRUITIERS. — MISE A FRUIT DES ARBRES REBELLES

Désinfection des arbres fruitiers.

L'hiver doux et humide que nous traversons est favorable à la conservation des œufs d'insectes et des myceliums propagateurs des maladies cryptogamiques. Aussi croyons-nous devoir insister sur la nécessité de procéder sans retard à la désinfection complète des arbres fruitiers en général, et particulièrement de ceux cultivés en espalier.

Les sujets encore jeunes, cultivés en plein air, possèdent généralement des écorces lisses offrant peu de refuges pour la ponte des insectes; malgré cela, ils se trouveront toujours bien, aussitôt taillés, d'un lessivage au moyen d'un insecticide énergique. Pour ceux cultivés en espalier, quel que soit leur âge, leur désinfection s'impose, non seulement celle de l'arbre lui-même, mais aussi celle des treillages ou lattis et de toute la surface murale, dont les interstices servent trop souvent de refuges aux insectes ou à leur progéniture.

On trouve couramment dans le commerce des lessives anticryptogamiques et insecticides d'un emploi facile et d'une efficacité certaine. A leur défaut, le lysol n° 2 donne également des résultats intéressants; il est même facile d'augmenter ses propriétés insecticides et surtout anticryptogamiques en l'associant à une bouillie à base de cuivre.

Qu'il s'agisse de bouillie bordelaise ou bourguignonne, ou de celles que l'on trouve toutes préparées dans le commerce, il suffira de leur adjoindre du lysol pour rendre ces bouillies nettement insecticides. On verse dans quelques litres d'eau la dose de lysol nécessaire pour un hectolitre de liquide, je suppose, on agite pour obtenir une solution homogène et on la verse dans une bouillie cuprique récemment préparée, en agitant la masse pour obtenir un mélange parfait.

A défaut de lessive commerciale dont nous parlions plus haut, on peut y suppléer à peu près en faisant dissoudre dans une certaine quantité d'eau 3 kilogr. de cristaux de carbonate de soude auxquels on ajoute après dissolution complète au moins 2 litres de lysol n° 2. Faire dissoudre à part 3 kilogr. de sulfate de cuivre, puis verser doucement et en agitant la première solution dans la seconde, puis compléter pour faire un hectolitre; on obtient ainsi un liquide anticryptogamique et insecticide facile à employer au pulvérisateur.

Si l'on possédait des arbres fortement envahis par le kermès ou le puceron lanigère, il serait bon d'augmenter la dose de lysol et de la porter, pour un traitement à la brosse, jusqu'à 5 et 8 °/₀ de la masse au lieu de 2, ce qui correspond à l'adjonction par hectolitre de 5 à 8 kilogr. de lysol.

L'emploi de ces liquides désinfectants aura lieu en hiver, pendant le repos complet de la végétation; les treillages et les surfaces murales peuvent être traités au pulvérisateur, mais les branches charpentières le seront à la brosse à moins que l'on soit à court de temps, car cela permet de faire plus efficacement la chasse aux colonies d'insectes qui se groupent souvent dans les angles formés par les coursonnes.

Si cependant on doit se servir exclusivement du pulvérisateur, opérer avec un appareil à air comprimé dont la pression soit suffisante pour faire pénétrer le liquide; passer le long de l'espalier en dirigeant le jet obliquement par rapport au mur et dans l'angle formé par la branche charpentière et le treillage adjacent, puis refaire le même trajet en dirigeant le jet à l'opposé. Projeté de face, l'insecticide ne saurait pénétrer derrière les branches, il ne donnerait que des résultats incomplets.

Pour les contre-espaliers, passer de chaque côté.

Cette opération, sans danger pour les Poiriers, les Pommiers et la Vigne, donne aussi de bons résultats sur les Pêchers, mais à la condition d'employer des dissolutions faibles, moitié moins fortes pour le moins que pour les sujets précédemment cités, et d'opérer très tôt, au pulvérisateur, pour avoir terminé bien avant le moindre mouvement des yeux à fleurs.

Mise à fruit des arbres rebelles.

Certains arbres fruitiers se mettent parfois difficilement à fruit; il n'est pas rare de rencontrer des variétés de poirier qui font à cet égard le désespoir des arboriculteurs.

Nombre de procédés ont été préconisés pour hâter leur mise à fruits : taille longue, suppression de quelques racines, arcure, fumures potassiques, etc., sans cependant qu'aucun de ces procédés puisse s'appliquer avantageusement à la généralité des cas de stérilité.

Quelquefois, la faute en est à la vigueur excessive de certaines variétés de poiriers dans leur jeune âge : pour celles-ci, une taille longue est souvent le meilleur correctif; en tous cas elle peut, par l'état de fatigue qu'elle leur impose, avancer leur première production. D'autres fois, ces causes de stérilité sont purement locales, elles proviennent assez souvent de la fraîcheur et de la composition du sous-sol.

Il n'est pas rare, par exemple, de se trouver en présence d'un sol d'aspect siliceux dont la surface, par sa composition moléculaire, paraît se prêter à une dessiccation rapide, tandis que le sous-sol est au contraire imperméable. Trompé par ces apparences superficielles, on est presque toujours porté, par crainte d'une sécheresse excessive, à planter des sujets à racines pivotantes; mais alors les principales ramifications, en s'enfonçant verticalement dans le sol, se trouveront constamment en contact avec les couches profondes froides et humides.

Les engrais et les amendements déposés à la surface du sol de semblables plantations, dans le but de chercher à modifier leur mode de nutrition, restent sans effet immédiat, parce que seule, les racines superficielles pourraient en retirer quelques avantages.

D'autre part, étant donné que l'air et la lumière sont des éléments indispensables, nécessaires à la maturité des rameaux, et que les plus ensoleillés sont toujours les mieux constitués, il faudra s'attacher à opérer dans les fuseaux et dans les pyramides des suppressions suffisantes pour que toutes les ramifications définitivement conservées soient aussi éclairées que possible.

Si nous examinons en détail l'un de ces arbres, nous constatons fréquemment, à cette époque, la présence sur les prolongements des bourgeons presque lignifiés ayant pour la plupart subi un pincement qui a provoqué le développement sur chacun d'eux de un ou deux bourgeons anticipés. Pour éviter toute confusion, il faudra rabattre sur son empâtement, à quelques millimètres de longueur, celui dont la position est la plus verticale, parce qu'il est généralement le plus vigoureux et qu'il intercepte davantage de passage des rayons solaires. Le bourgeon anticipé conservé sera pincé à deux feuilles au delà du premier pincement; les brindilles et les dards, quelle que soit leur position, seront conservés intacts. Ce traitement appliqué à toutes les coursonnes vigoureuses, quel que soit leur âge, pourra être complété par ce que l'on nommait anciennement taille d'août.

Cette taille en vert consistait, quand la sève se ralentissait, en août, à supprimer progressivement, à trois ou quatre feuilles une partie des bourgeons conservés lors du premier pincement, supprimant de préférence ceux occupant une position presque verticale, parce qu'ils ont toujours une tendance à prendre un développement exagéré. Les gros bourgeons qui croissent parfois sur le dessus des coursonnes, et dont le développement pourrait devenir exagéré, seront rognés jusque sur leur empâtement en leur conservant seulement une petite rosette de feuille pour que la sève ne les abandonne pas complètement.

Le résultat de ces diverses suppressions est généralement le suivant : les bourgeons rognés à trois ou quatre feuilles donnent naissance, dès l'année suivante, à de petits dards. Ceux rognés plus courts provoquent presque toujours la sortie d'yeux stipulaires qui ne font qu'apparaître en fin de saison, la poussée de la sève devenant presque nulle à cette époque.

Lors de la taille d'hiver, il faudra conserver intacts les bourgeons opérés en août. Ceux qui ont été rabattus sur leur empâtement seront taillés bien au delà des yeux stipulaires obtenus l'automne précédent, pour ne pas courir le risque de les voir se développer à bois et de perdre le bénéfice de leur obtention; la conservation d'un œil bien constitué jouant le rôle de tire-sève s'impose donc absolument. En évitant de les faire développer, on court le risque de voir au moins l'un d'eux se transformer progressivement en bouton à fruit et former une lambourde que l'on conservera avec soin.

V. Enfer.

Comme suite à ce que notre excellent collaborateur dit de la désinfection des arbres, nous signalons l'article relatif à la destruction du puceron lanigère, qu'on trouvera dans la Chronique.

[Réd.]

REVUE DES PUBLICATIONS

Les Engrais du Blé, par L. Brétignière, Professeur à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon. Librairie agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, Paris. Prix, 30 centimes (*franco* 35 centimes).

Le distingué professeur d'Agriculture de Grignon parle, dans ce petit manuel, du développement du blé, de ses besoins absolus, du rôle des divers engrais dans la fertilisation, et termine par des considérations économiques du plus grand intérêt.

L'élevage des Abeilles, par C. Arnould, professeur d'Agriculture. Librairie agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, Paris. Prix, 30 centimes (*franco* 35 centimes).

L'auteur, bien connu dans le monde agricole par ses nombreuses et intéressantes publications, a étudié dans cette opuscule tout ce qui touche aux abeilles et à leur élevage. Il fait voir comment, avec un faible capital, on peut obtenir un bénéfice appréciable si l'on sait conduire un rucher.

Compte rendu *in extenso* du Congrès de l'Intérieur de la Ferme (tenu à Paris, les 17, 18 et 19 février 1914), publié au nom du Bureau, par M. J.-M. de Lagorsse, secrétaire général du Congrès. — Prix : 4 fr.; franco : 4 fr. 30. En vente aux bureaux de la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, 5, avenue de l'Opéra, Paris.

Voici quels sont les rapports insérés dans le compte rendu :

Tableau d'une ferme négligée et mal tenue et d'une ferme bien aménagée (M. Tisserand); — Importance du rôle de la femme en agriculture, au point de vue professionnel et au point de vue moral et social (M. Riverain); — L'enseignement ménager agricole (Mme Babet-Charton); — L'Enseignement ménager et ménager agricole à l'École primaire (Mlle Limborg); — Dix ans d'enseignement ménager agricole (M. Thiry); — L'enseignement ménager en Angleterre et en Écosse (Mlle Jeanne Morin); — Les cercles de fermières (Mme O. Bussard); — Cercle des fermières de la Somme (M. Pierre Renault); — L'hygiène de la famille; — La comptabilité rurale (Mme de Lavaur de Laboisse); — Premiers soins à donner après les accidents; — La petite pharmacie de la ferme (M. le docteur Albert E. Le Play); — Les travaux agricoles féminins en Dordogne (M. Lecomte); — La laiterie à la ferme (Mme Montoux); — Les concours d'étables (M. Cassez); — L'élevage du porc (M. Montoux); — L'élevage de la volaille (M. Rodillon); — La production de la volaille dans la Sarthe (M. Régnier); — Production de la volaille dans l'Eure (M. Bourgne); — L'élevage de la volaille dans le Massif central (M. le docteur Granier); — Utilisation et industrialisation des sous-produits de la basse-cour (Mme Jeanne Percheron, Mlle Maraval); — L'élevage du lapin à fourrure (Mlle Lemarié, M. Thorillon, Mlle Maraval, M. Canard); — État de l'apiculture en France et moyens propres à la développer (M. R. Hommell); — L'apiculture nivernaise (M. François Caquet); — L'enseignement horticole féminin (Mlle Maraval); — Les jardins ouvriers à la campagne et l'apprentissage du jardinage (M. l'Abbé Lemire, M. J. Curé); — La chambre de l'hôte à la ferme (M. le Prince Pierre d'Arenberg); — L'emploi des moteurs à explosion dans les fermes (M. du Bousquet); — La vente des produits de la ferme et l'éducation commerciale de la fermière (M. Poher); — Les petites industries complémentaires de la vie rurale (M. et Mme Tardy); — Les arbres de la ferme (M. Descombes).

G. T.-Grignan.

PLANTES NOUVELLES

Nous reproduisons ci-après les descriptions de diverses nouveautés qui ont reçu des certificats de mérite de la Société nationale d'Horticulture et viennent d'être publiées (avec un retard inévitable) dans le Journal de la Société.

Hortensia nana Mouillereana, issu de semis de la variété *Souvenir de Madame E. Chautard*.

Plante naine ne dépassant pas 30 à 40 centimètres de hauteur, touffue, diffuse, à ramifications très nombreuses; très florifère, même sur les tiges partant de la base; fleurs petites, étoilées, certaines demi-doubles, rose carmin très vif; très rustique.

D'après les obtenteurs, MM. E. Mouillère et fils, horticulteurs à Vendôme, cette variété sera précieuse comme plante de bordure de grands massifs et pour la confection des corbeilles.

Hortensia Papillon (MM. Mouillère), issu de semis inédits. Plante très vigoureuse; bois fortement lenticellé, brun; feuilles larges, elliptiques, dentées en scie, vert foncé à la face supérieure, vert pâle à la face inférieure. Inflo-

rescence très forte, atteignant 0m50 de diamètre, composée de fleurs larges (10 centimètres), festonnées, ondulées, blanc crème, lavées vert d'eau sur les bords; de très longue durée et ne tombant pas (séchant sur la plante).

Trois nouvelles variétés d'*Iris Kæmpferi* obtenues et présentées par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, savoir :

Nina double, fond blanc, avec larges macules rose frais; petits onglets jaunes; styles blancs. Coloris très distinct, sans analogie ;

Junon double, très grande fleur violet rougeâtre foncé, légèrement moucheté blanc, plante haute, vigoureuse, remarquable par l'ampleur et la consistance de ses fleurs;

Amphitrite double, à grandes fleurs violet-bleu, légèrement veiné plus foncé, largement éclairé blanc au centre des divisions; onglets jaunes; styles blancs, marginés de violet.

Yucca vomerensis alba, présenté par MM. Millet et fils, horticulteurs à Bourg-la-Reine. Plante à feuilles plus étroites que chez le *Y. vomerensis* type, à fleurs très grandes, oblongues, blanches teintées de vert.

Rose *Vicomtesse de Chabannes*, présentée par M. Buatois, rosiériste à Dijon. Elle est issue du croisement de deux Rosiers de Wichura inédits. La plante est vigoureuse, à floraison hâtive, avec légère tendance à remonter. La fleur est de couleur cramoisi pourpre.

Begonia ╳ *Rex-decora L'Ardoisière*, présenté par M. Jarry-Desloges, amateur, à Remilly (Ardennes). Ce bel hybride nouveau est remarquable par le coloris de son feuillage, rose argenté plus ou moins violacé, avec des reflets chatoyants. La tonalité générale est très uniforme, ce qui ne se rencontre que très rarement dans les hybrides du *Begonia decora*.

Bégonia tubéreux simple multiflore *Le Flamboyant*, variété nouvelle obtenue et présentée par M. Arthur Billard, horticulteur, 52-54, avenue des Pages, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

Ce Bégonia est issu des *B. Lafayette* et *Abondance de Boissy*. Il est demi-nain, très ramifié et extra-florifère, d'un coloris rouge vif comme le *B. Lafayette*. Ce qui est remarquable dans cette plante, c'est sa rusticité. En 1911, alors que les autres variétés ne résistaient pas aux grandes chaleurs, celle-ci était de toute beauté. C'est donc une plante allant très bien au soleil.

Iris germanica « *Roi des Iris* », présenté par MM. Cayeux et Le Clerc, 8, quai de la Mégisserie, à Paris. — Fleurs très larges, à sépales jaune citron; pétales pourpre velouté, marginés jaune d'or.

Pyrèthre *Marie Le Clerc*. Plante extra-belle, à fleurs blanc à peine carné au centre; teinte très délicate (MM. Cayeux et Le Clerc).

Nymphea « *Madame Blot* », obtenu et présenté par M. Lagrange, aquiculteur, à Oullins (Rhône). Plante issue du *Nymphæa carnea*, à fleurs rosées, dont elle diffère par la tenue de sa fleur qui est largement étalée, les pétales plus larges, et son coloris saumoné, très particulier. Les feuilles épaisses, fortes, de couleur rouge-brun en dessous, n'ont aucune tache. Variété vigoureuse, très florifère, dépassant en cela les *N. carnea* et *colossea*.

MAX GARNIER.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

Séance du 14 janvier 1915.

Les membres de la Société Nationale ont eu grand plaisir, le 14 janvier, à se retrouver en famille, à échanger des souhaits et des nouvelles — surtout des souhaits, car malheureusement les nouvelles étaient souvent tristes — et à voir renaître l'activité collective. Ils n'étaient pas extrêmement nombreux, sans doute, mais toutes les régions des environs de Paris étaient représentées; certains étaient même venus de loin. Tous exprimaient l'espoir et la confiance des victoires prochaines, et le désir de maintenir, en les attendant, l'activité nécessaire à la prospérité nationale.

Les apports présentés relevaient tous du Comité de floriculture.

MM. Cayeux et Le Clerc, 8, quai de la Mégisserie, à Paris, avaient envoyé un grand lot de *Primula malacoides*, très intéressant par les variations que l'on constatait dans le port des plantes, par leur vigueur et leur floribondité. Ces plantes, issues de semis de juillet, formaient de bonnes touffes abondamment pourvues de tiges florales bien dressées, portant trois et quatre verticilles, à fleurs notablement plus grandes que dans le type, et variant du lilas pâle ou du blanc lilacé au lilas rosé vif, ou plutôt rose lilacé vif. Cette plante donne des promesses remarquables.

M. Chennedet, jardinier chef au château de Mointel (Seine-et-Oise), présentait un lot de bons Cyclamens de semis variés, dont plusieurs à belles et grandes fleurs, et un certain nombre de touffes du Bégonia *Patrie*, abondamment fleuries.

M. Delamarre, jardinier chez M. le Dr Thibaut, à Epinay (Seine), présentait quelques bons *Primula Arendsi* à grandes fleurs.

G. T.-GRIGNAN.

LE COMMERCE HORTICOLE A PARIS PENDANT LA GUERRE

Le marché aux légumes a été sans cesse fort bien approvisionné durant la période qui s'est écoulée depuis septembre jusqu'à ce jour. En août et la première quinzaine de septembre, le marché a été tout particulièrement approvisionné par les cultures de la région parisienne, les voies ferrées étant durant cette période toutes occupées par les services de l'armée. Ce n'est du reste que vers la fin du mois d'octobre, que les chemins de fer commencèrent à prendre les colis de denrées alimentaires, et ce n'est guère que depuis décembre que les colis peuvent à peu près circuler convenablement.

En août-septembre les cours sur le marché étaient excessivement bas ; on vendait les **Chicorées frisées** de 1 à 2 fr. le cent. Les **Artichauts** 2 à 3 fr. le cent. L'**Oseille** et les **Epinards** de 2 à 4 fr. les 100 kilogr.

Les **Pommes de terre** qu'on a vendues jusqu'à 13 fr. les 100 kilogr. se vendent maintenant 8 à 18 fr. les 100 kilogr. Les **Poireaux** se vendent aux alentours de 35 fr. le cent de bottes.

Les fruits sont de très mauvaise vente, une grande quantité de Poires ne pouvant être amenées sur le marché à cause de la pénurie des transports en août-septembre. On trouve en ce moment des Pommes, dont les prix furent toujours très bas, au prix de 10 à 15 fr. les 100 kilogr.

Les **Bananes** s'écoulent au cours de 10 à 13 fr. le régime. Les **Raisins** valurent de 25 à 30 fr. les 100 kilogr.

Les **Roses** de la Brie se sont terminées vers le 15 décembre; les derniers envois n'étaient que des résidus. La **Rose** *Safrano* de Nice se vend actuellement de 0 fr. 60 à 1 fr. la douzaine; la *Paul Nabonnand* de 0 fr. 75 à 2 fr. la douzaine; *Kaiserin Auguste Victoria*, de 1 à 2 fr. *Ulrich Brunner* de 2 à 5 fr.; *Paul Neyron*, de 2 à 3 fr. la douzaine. Les **Œillets** du Midi ne commencèrent à paraître qu'à la fin de novembre ; ce n'est qu'à la première quinzaine de décembre que les arrivages du Var et des Alpes-Maritimes commencèrent à prendre une certaine importance; ceux du Var ont été vendus de 0 fr. 20 à 0 fr. 40 la douzaine; ceux de Nice et d'Antibes de 0 fr. 40 à 0 fr. 60 la douzaine; le choix extra sur longues tiges, de ces dernières provenances, de 1 à 2 fr.; la race dite Américaine se paie de 2 à 5 fr. la douzaine. Les **Violettes** sont en très grandes quantités, en provenance d'Hyères on a vendu de 3 à 6 fr. le panier de 5 kilogr.; la **Violette de Parme** de Toulouse vaut de 1 fr. 25 à 2 fr. 50 le bottillon. Le **Mimosa** *floribunda* vaut de 3 à 5 fr. le panier de 5 kilogr., le **Mimosa** *dealbata* de 5 à 8 fr. le panier de 5 kilogr. Le **Narcisse** *à bouquets* vaut de 2 à 4 fr. le panier de 5 kilogr. Les **Chrysanthèmes** ont valu de 2 à 6 fr. la douzaine. Les apports de **Lilas** sont très limités; en provenance des forceries de Paris, on paie la gerbe de 8 à 10 fr.; le **Lilas** *Trianon* fait son apparition depuis Noël, on le vend 5 fr. la botte, et de 6 à 8 fr. la demi-gerbe. La **Boule de Neige** vaut 4 fr. la douzaine.

Les arrivages de fleurs furent assez importants dans les premiers jours d'octobre jusqu'au 20 décembre; à partir de cette dernière date les arrivages furent très réduits; le 26 décembre il est arrivé du Midi 500 paniers de fleurs diverses (**Œillets**, **Mimosa**, **Anthémis**, **Violettes**, etc.), le 28, le nombre est monté à 1.200 paniers, cela tient au transit direct du Midi pour l'Angleterre.

Depuis le 20 décembre, les Italiens viennent sur les marchés de Nice et d'Antibes pour acheter toutes les fleurs, qu'ils expédient d'Italie directement avec les leurs sur les marchés d'Allemagne. Pas un seul panier de fleurs d'Italie n'est expédié sur notre capitale; de ce fait les cours ont subi une augmentation très vive; sur le marché de Vintimille on paie les **Roses** *Safrano* 12 fr. le cent, *Paul Neyron* 20 fr., *Ulrich Brunner* 40 fr. le cent.

H. LEPELLETIER.

CORRESPONDANCE

N° 7595 (*Saône-et-Loire*). — Lorsque la **gomme sévit sur les branches** les plus menues, il faut les couper jusqu'à la partie saine.

Sur les grosses branches ou sur le tronc, il faut couper et enlever la partie malade jusqu'au bois sain et recouvrir les plaies de goudron.

Lorsque les plaies chancreuses sont trop étendues sur le tronc, il est préférable de couper l'arbre.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-GRIGNAN.

87e ANNÉE — 87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : D. BOIS, ✻

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 18 — 16 Février 1915

SOMMAIRE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

« La Revue Horticole » paraît le 1er et le 16 de chaque mois

Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.

Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro

ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT { FRANCE. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
ÉTRANGER **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : 0 fr. 90

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e



CHRONIQUE HORTICOLE

Les concours agricoles et les primes d'honneur. — L'impôt foncier. — École d'horticulture pour jeunes filles à Brie-Comte Robert. — Floraisons anormales. — La récolte des Pommes aux États-Unis. — Exposition de Jacinthes à Haarlem. — L'exposition du Panama-Pacifique. — La floraison du *Bambusa polymorpha* en 1914. — Le froid dans le Midi. — *Cymbidium Alexanderi.* — Jardin de Kew. — La désinfection des puits. — La fertilité du Poirier *Doyenné du Comice.* — Moyen de combattre la poussière. — L'emploi des Cactées dans la préparation des insecticides. — Nécrologie : M. *Jules Hye-de Crom* ; M. *A. de Céris.*

Les concours agricoles et les primes d'honneur. — Par arrêté du 4 janvier 1915, le ministre de l'Agriculture a décidé la suppression, pendant toute la durée de la guerre, des concours agricoles de l'Etat, Concours général de Paris, concours spéciaux et de primes d'honneur.

Il a décidé, en outre, que des subventions ne pourront être accordées aux diverses associations, pour l'organisation de concours, qu'après la cessation des hostilités.

L'impôt foncier. — La loi du 29 mars 1914 a ordonné qu'à partir du 1er janvier 1915 la contribution foncière des propriétés non bâties cesserait d'être un impôt de répartition, et qu'elle serait perçue sur le revenu de ces propriétés établi par les évaluations opérées en vertu de la loi du 31 décembre 1907. Aucun changement n'a été apporté à ces prescriptions dans le budget voté par les Chambres le 23 décembre, et qui a forcément ajourné l'application de l'impôt sur le revenu. La part de l'État, dans ce nouveau système, sera réduite d'une somme d'environ 50 millions.

Ecole d'Horticulture pour jeunes filles de Brie-Comte-Robert. — La Société de l'Ecole d'Horticulture pour jeunes filles, de Brie-Comte-Robert, dont le siège social est à Paris, 84, rue de Grenelle, Hôtel de la Société Nationale d'Horticulture de France, et dont l'établissement est à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), a décidé que la rentrée et la reprise des cours auront lieu le 15 février 1915.

En vue de mettre les jeunes filles françaises en mesure d'acquérir les connaissances horticoles et ménagères, plus que jamais indispensables à notre nation dans les circonstances actuelles, la Société réduit pour la promotion 1915-1917, dite promotion de guerre, le prix de la pension, enseignement compris, à 600 fr. par an. Pour tous renseignements, s'adresser au siège de la Société.

Floraisons anormales. — A part quelques journées, l'hiver a été d'une douceur remarquable, et la végétation paraît devoir être précoce. Un correspondant du *Gardeners' Chronicle,* jardinier dans une région favorisée de la Grande-Bretagne, à Llandudno, signale un certain nombre de floraisons exceptionnelles observées dans cette région à la date du 1er janvier.

A cette époque, beaucoup de Rosiers, tant grimpants que nains, portaient encore quelques fleurs ; d'autre part, nous trouvons dans la liste de ces floraisons surprenantes ; des *Antirrhinum, Calendula* (Souci), *Chrysanthemum maximum,* Coréopsis, *Convolvulus Cneorum, Cydonia japonica* (Cognassier du Japon), *Choisya ternata, Escallonia langleyensis, macrantha* et *rubra, Eschscholtzia cæspitosa* et *californica,* Fuchsias, Giroflées, *Hypericum Moserianum, Jasminum nudiflorum,* Julienne de Mahon, *Limnanthes Douglasi,* Linaire du Maroc hybride, Scabieuses, Thlaspi, Véroniques, Violettes.

Parmi les plantes alpines : *Alyssum saxatile* et *A. Little Dorrit, Anthemis Aizoon, Antirrhinum sempervirens, Aubrietia græca* et *purpurea, Arctotis breviscapa, Campanula fragilis, garganica* et *muralis, Gazania splendens, Godetia Crimson Glow, Helianthemum, Hieracium aurantiacum, Iberis saxatilis* et *sempervirens, Erigeron philadelphicus, Linaria hepaticæfolia, Lychnis Lagascæ, Potentilla Miss Willmott, Saponaria calabrica, Sedum album, cæruleum* et *oppositifolium, Venidium calendulaceum.*

La récolte de Pommes aux Etats-Unis. — Il paraît probable que la production de pommes de 1914, aux Etats-Unis, a constitué un record. Elle est estimé à plus de 90 millions d'hectolitres. Celle de 1913 avait été évaluée à près de 53 millions, celle de 1912 à 85 millions, celle de 1911 à près de 78 millions et celle de 1910 à 51 millions et demi.

Sur la production totale, on estime, d'après l'*American Florist*, que la quantité mise au commerce représente environ 40 p. 100.

Exposition de Jacinthes à Haarlem. — Une exposition hivernale de Jacinthes s'est tenue le 23 décembre à Haarlem (Pays-Bas). Les Hollandais s'efforcent ainsi d'encourager le forçage des plantes bulbeuses, et surtout, par là, sans doute, la production de bulbes aptes au forçage, ce qui augmenterait leurs débouchés. D'après ce que nous lisons dans le *Gardeners' Chronicle,* on voyait à cette exposition des bulbes de Jacinthes qui, à la suite d'une préparation spéciale, portaient jusqu'à treize tiges de fleurs.

L'exposition du Panama-Pacifique. — Cette grande exposition qui doit s'ouvrir à San-Francisco le 20 février courant, occupe actuellement l'attention aux Etats-Unis. On sait que, malgré la guerre, la France, l'Angleterre et la Belgique

doivent y tenir leur place, et les apports qui sont destinés à la section des Beaux-Arts ont été récemment offerts à la vue du public parisien au Petit-Palais des Champs-Elysées. Nous sommes heureux d'apprendre que l'horticulture française sera représentée également à cette grande exposition : M. Pernet-Ducher, de Vénissieux-Lyon, a annoncé un envoi important de Rosiers. Nous ne doutons pas que la belle race créée par lui ne soit appréciée là comme en Europe.

La section des Rosiers groupera d'ailleurs un certain nombre de semeurs européens des plus connus, tels que MM. Hugh Dickson, de Belfast (Irlande), Mac Gredy, de Portadown (Irlande), Soupert et Notting, de Luxembourg; Bide and son, de Farnham (Angleterre), Dobbie and Son, d'Edimbourg (Ecosse).

On signale aussi un envoi de Bégonias tubéreux de la maison Sander, de Bruges (Belgique).

L'Horticulture occupera une place importante à San Francisco. Le palais qui lui est consacré est très spacieux et surmonté à sa partie centrale d'un dôme vitré, haut de 56 mètres avec un diamètre de 45 mètres; il mesure plus de 200 mètres de longueur, et 96 mètres de largeur. D'importants jardins en plein air offriront un spectacle aussi agréable qu'instructif; on y a prévu notamment une successsion de plantations unicolores. Ainsi, la première saison sera jaune, et comprendra des Tulipes, Pavots, Narcisses, Iris, Pensées, Calcéolaires, etc.; avant que ces fleurs ne soient fanées, on les remplacera par une collection de plantes à fleurs rouges, préparées à l'avance, etc.

L'exposition durera jusqu'en décembre.

La floraison du Bambusa polymorpha en 1914. — Le Journal *Indian Forester* a signalé dernièrement une floraison abondante produite en 1914 par le *Bambusa polymorpha*, l'une de ces espèces qui ne fleurissent que rarement, mais avec une périodicité remarquable, en ce sens que, l'année de floraison, tous les exemplaires fleurissent partout à la fois.

La dernière floraison de cette espèce avait eu lieu en 1859-1860. Les graines produites avaient donné naissance aux sujets qui viennent de fleurir à leur tour, à cinquante-quatre ans.

Il y a là une curieuse alternance dans le mode de multiplication de cette plante. Ainsi, de loin en loin, elle se met à se reproduire par graines ; et l'on a remarqué, dit l'*Indian Forester*, qu'elle ne produit pas de rejetons l'année avant la floraison. D'autre part, quand un Bambou de cette espèce se met en fleurs avant les autres, d'une façon exceptionnelle et, pourrait-on dire, accidentelle, il ne produit pas de graines.

Le froid dans le Midi. — Les gelées dont nous avons été gratifiés pendant quelques jours au commencement de février se sont fait sentir aussi sur le littoral méditerranéen.

D'après ce que nous lisons dans la *Petite Revue agricole et horticole*, elles ont presque anéanti à Ollioules la récolte de fleurs qui restait sous paillassons, et mis à mal beaucoup de primeurs de plein air, notamment les Artichauts, qui dans beaucoup d'endroits paraissent avoir beaucoup souffert, la température s'étant abaissée jusqu'à 4° et 5° au-dessous de zéro.

Cymbidium Alexanderi. — Plusieurs espèces du genre *Cymbidium*, notamment le *C. eburneum* et le *C. Lowi*, étaient appréciées depuis longtemps pour la fleur coupée, mais l'introduction en 1905 du *C. insigne* (d'abord dénommé *C. Sanderi*) a enrichi les cultures d'une espèce particulièrement précieuse pour la floraison printanière. La *Revue Horticole* en a publié la description et une planche coloriée en 1906. Cette belle plante n'a pas tardé à être utilisée par les semeurs pour l'obtention d'hybrides. C'est ainsi qu'a pris naissance le *C. Alexanderi*, dont le second parent est le *C. eburneo-Lowianum*, hybride lui-même, issu des deux espèces qui composent son nom et que nous mentionnons plus haut.

La plupart des *C. Alexanderi* sont rayés ou tachetés de rose ou de rouge sur fond blanc jaunâtre ou blanc pur. MM. Mac Bean, de Cooksbridge, en ont obtenu plusieurs variétés qui ont les fleurs blanc pur, à part une bande rose clair le long des bords antérieurs du labelle. Le *Gardeners' Chronicle* a publié récemment une figure d'une de ces variétés, nommée *albens*; c'est une excellente acquisition.

Jardin de Kew. — Nous apprenons que M. R. A. Rolfe a été nommé au grade d'assistant de 1re classe à l'Herbier de Kew. M. Rolfe, qui appartient au personnel du grand Jardin botanique depuis 1879, s'est consacré tout spécialement à l'étude des Orchidées. Il est le fondateur et le rédacteur en chef du journal spécial *The Orchid Review*.

La désinfection des puits. — Presque tous les puits des localités envahies par l'ennemi ont été souillés; l'eau est souvent contaminée par des cadavres, et il est indispensable de prendre certaines précautions avant de remettre chaque puits en service. M. Ringelmann, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, donne à ce sujet les indications suivantes :

La désinfection des puits peut se faire à l'aide de divers ingrédients, tels que le permanganate de chaux; mais celui qui est le plus énergique, le moins coûteux et qui a l'avantage de nettoyer les parois de la chambre d'eau est l'*eau de Javel*.

L'eau de Javel (hypochlorites divers et notamment de soude) a un pouvoir microbicide égal à celui du bichlorure de mercure et supérieur à celui des phénols et dérivés ; c'est un désodorisant en même temps qu'un désinfectant.

Il faut évaluer le volume d'eau contenu dans le puits et y faire ajouter environ un litre d'*extrait d'eau de Javel* par 19 ou 20 litres d'eau. Il ne faut pas jeter le désinfectant de la margelle, car une partie serait retenue par les parois de la cheminée, mais faire descendre le désinfectant dans un seau.

En temps ordinaire l'extrait d'eau de Javel est vendu environ 0 fr. 40 le litre par les détaillants.

Quelques jours après, on procèdera au curage du puits, en prenant les précautions habituelles avant de laisser descendre l'ouvrier puisatier, surtout celle de s'assurer de la présence d'air respirable au fond du puits. Après curage, et plusieurs fois de suite, on épuisera complètement le puits.

La fertilité du Poirier Doyenné du Comice. — On considère généralement le Poirier *Doyenné du Comice*, aux fruits si exquis, comme étant peu fertile, ou tout au moins d'une fertilité irrégulière et capricieuse. D'après le journal anglais *Gardening Illustrated*, ce manque de fertilité serait dû, en beaucoup de cas, simplement à un excès de taille, à l'emploi de formes trop restreintes. A l'appui de cette opinion, notre confrère publie une gravure qui constitue un argument de valeur : elle montre une superbe pyramide de *Doyenné du Comice* existant dans les pépinières Veitch, à Exeter, et qui mesure $7^m,20$ de hauteur, $1^m,20$ de circonférence à la base et plus de 5 mètres d'envergure. D'après ce qu'écrit à ce propos M. Peter Veitch, cet arbre n'a jamais manqué de fournir une récolte de fruits ; celle de 1913 a été modérée, celle de 1914 a été très abondante. L'arbre a plus de cinquante ans, et n'a jamais été taillé depuis que M. Peter Veitch le connaît, c'est-à-dire depuis trente-cinq ans. Il est arrosé copieusement en été, et reçoit de bonnes doses de fumier.

Il existe aussi à Exeter des Poiriers de cette variété cultivés en espaliers exposés à l'ouest e à l'est, et qui produisent bien.

Moyen de combattre la poussière. — Des expériences faites récemment en Angleterre par M. W.-A. Thain, et dont le compte rendu a été publié dans les « Royal Agricultural College Bulletins », nos 4 et 5, ont démontré l'efficacité de l'emploi du chlorure de calcium en poudre pour empêcher la production de poussière sur les chemins. Répandu à la dose de 270 grammes par mètre carré, deux soirs de suite, il a exercé cette action utilement pendant deux mois.

On explique ce phénomène par le fait que le chlorure de calcium, étant très hygroscopique, absorbe l'humidité ambiante ; il devient alors déliquescent, et couvre le sol d'une infinité de petits globules liquides ; il empêche ainsi la surface de la route de devenir sèche et poussiéreuse. Ce procédé a l'avantage d'être très peu coûteux, et de n'exercer aucun effet nuisible sur les chaussures, les peaux, ni sur les pieds des animaux.

L'emploi des Cactées dans la préparation des insecticides. — Un entomologiste du Service officiel des Etats-Unis a obtenu des résultats intéressants en employant dans la préparation de certains insecticides des sucs extraits d'*Opuntia* ou d'autres Cactées, qui abondent dans les Etats du Sud-Est.

Voici comment il procède. Après avoir supprimé les épines dont sont garnies les raquettes d'*Opuntia*, il en découpe des tranches superficielles qu'il met à tremper dans l'eau pendant une nuit (environ 3,5 kil. par 100 litres). L'eau se charge alors d'une substance mucilagineuse qui la rend plus adhésive. On y ajoute ensuite de l'arsénite de zinc ; avec de l'arséniate de plomb les résultats n'ont pas été satisfaisants, le sel ayant tendance à se précipiter en coagulat.

Il paraît qu'en opérant de cette façon, l'on a obtenu des résultats meilleurs qu'avec une quantité triple d'arsénite de zinc en pâte, le volume d'eau employé étant le même.

D'autre part, il n'est pas bon d'augmenter la dose de suc de Cactée, parce que le liquide, devenu trop visqueux, serait difficile à pulvériser.

La coloration des graines d'Amaryllis. — M. Worsley a présenté à la Société Royale d'Horticulture d'Angleterre, au mois de janvier, diverses graines d'*Amaryllis Parkeri*, dont les unes avaient une coloration rougeâtre, qui manquait dans les autres. M. Worsley a remarqué que l'*A. Parkeri* donnait environ 60 °/o de ces graines albinos, et qu'elles produisaient des plantes à fleurs blanches.

Nécrologie : *M. Jules Hye-de Crom.* — Nous avons appris avec regret la mort de cet amateur distingué, qui depuis une trentaine d'années figurait dans les premiers rangs des orchidophiles belges. Ses serres de Gand renfermaient un grand nombre de variétés d'élite, cotées à des prix très élevés ; l'une des plus anciennes, qui fit beaucoup parler d'elle et lui fut d'ailleurs dédiée, était le *Cypripedium Lawrenceanum Hyeanum*, le premier albinos du genre. De ces serres étaient sortis bon nombre de semis de valeur.

M. Jules Hye, qui, tout en ayant dépassé l'âge moyen, paraissait être d'une constitution très robuste, est décédé à la suite de mauvais traitements infligés par les Barbares.

Rappelons, pour préciser un point qui pourrait embarrasser quelques-uns de nos compatriotes, que le défunt avait été longtemps connu sous le nom de Hye-Leysen, l'usage étant très répandu en Belgique d'ajouter au nom du mari celui de sa femme. C'est à la première Mme Jules Hye qu'avait été dédié le *Cypripedium Leysenianum*.

M. A. de Céris. — Notre excellent confrère, qui avait exercé pendant près de cinquante ans, et jusqu'à une époque toute récente, les fonctions de secrétaire de la rédaction du *Journal d'Agriculture pratique*, est décédé le 5 février. Ses obsèques ont réuni une très nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait tout le personnel non mobilisé de la Librairie agricole de la Maison Rustique, de l'administration et de la rédaction du *Journal d'Agriculture pratique* et un grand nombre d'amis et de confrères empressés à rendre un dernier hommage à un homme qui, par sa longue carrière, a grandement honoré notre profession.

D. Bois et G.-T. Grignan.

LA GUERRE ET L'HORTICULTURE

Nous avons peu de renseignements à ajouter à ceux publiés dans notre dernier numéro, car les communications sont difficiles avec les pays englobés encore actuellement dans les opérations de la guerre, et les nouvelles de la Belgique, du Nord et de l'Est de la France sont rares.

En France, nous avons appris que les cultures de M. Dutrie, de Steenwerck (Nord) avaient été complètement détruites. D'autre part, les journaux ont annoncé que des bombes avaient été jetées par des avions allemands sur Bailleul; espérons que les serres de MM. Cordonnier n'auront pas subi de dommage.

Les deuils.

M. Georges Delattre, jardinier à Grosley, fils du jardinier-chef du domaine de Coubert (Seine-et-Marne), est tombé glorieusement sur le champ de bataille le 27 novembre. Parti sergent, il avait été promu adjudant, puis sous-lieutenant. Il a été cité à l'ordre de la 10e armée.

Le personnel du haut enseignement a fait aussi brillamment son devoir et payé un large tribut à la guerre, comme en témoigne tristement la liste suivante :

Morts au Champ d'Honneur.

MM. Costantin, fils du membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle; Arnaud, fils du professeur au Muséum; Hua, fils du sous-directeur du Laboratoire des Hautes Etudes (Botanique) au Muséum; Marchal, fils du membre de l'Institut, directeur du Laboratoire d'entomologie agricole; Vaillant, fils de l'ancien professeur au Muséum; Vuillet, ancien secrétaire de la Section d'entomologie de la Société Nationale d'Acclimatation.

Ceux qui ont été ou sont sur le front.

Ont été blessés :

MM. Rouyer, chef du Service du Fleuriste au Muséum (retourné au feu après sa guérison); Guillaumin, préparateur au Muséum (Service des Herbiers), collaborateur de la *Revue Horticole*; Hua, dont le frère a été mortellement atteint; Pellegrin, préparateur au Muséum; Denis et Labbé, attachés au service de culture du Muséum; M. Crépin, fils de notre collaborateur, le chrysanthémiste bien connu.

M. Rouhaud, chef des pépinières au Muséum, est tombé malade sur le front des armées et a été évacué.

M. Dubard, professeur de Botanique à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand, est signalé comme disparu.

Nous sommes heureux, d'autre part, d'avoir de bonnes nouvelles de MM. Poupion et Béhagnon, chef et sous-chef du Service des Serres au Muséum, et de MM. Laumonnier, marchand grainier à Paris; Paul Lécolier, pépiniériste à La Celle Saint-Cloud; Victor Détriché, d'Angers; Georges Boucher fils, pépiniériste à Paris.

M. Grosdemange, professeur de la Société d'horticulture de Soissons, avait dû se résoudre à quitter cette ville le 31 août, la veille de l'entrée des ennemis. Ceux-ci en ont été délogés depuis longtemps déjà, mais leur vengeance s'acharne à essayer de la détruire par les obus, et notre sympathique collaborateur n'a pas encore pu rentrer chez lui.

Belgique.

En ce qui concerne la Belgique, nous avons appris que M. Draps-Boudry, dont nous avions signalé l'exode en Angleterre, est reparti pour le Continent avec l'intention de se rendre dans son établissement d'Oost-Duinkerke, près de Nieuport, qui serait maintenant, paraît-il, à l'abri du bombardement. Cet établissement, dans lequel sont cultivées notamment de belles collections d'Œillets américains, avait été pendant quelque temps sous le feu des canons allemands: quatre bombes y étaient tombées, et avaient brisé tous les vitrages. La maison d'habitation, fort heureusement, n'avait pas été atteinte.

On pourra se faire une idée des dégâts causés dans les serres par le bombardement en considérant la figure ci-contre, représentant une des serres de l'établissement de M. Frantz De Laet, de Contich, dont nous parlions dans le dernier numéro. Nous devons ce cliché à l'obligeance de notre grand confrère anglais, le *Gardeners' Chronicle*.

Il paraît que les dix-huit serres de M. De Laet ont toutes eu leur vitrage brisé par la commotion résultant du bombardement. Quant à sa maison d'habitation, elle a été

complètement dévalisée ; les pillards allemands n'ont laissé que les murs.

Une autre victime de leur sauvagerie a été M. Jules Hye, le grand orchidophile gantois. Des soldats allemands ayant été malades après avoir bu du vin qu'ils avaient exigé chez lui, M. Jules Hye a été arrêté avec plusieurs de ses employés sous l'inculpation de les avoir empoisonnés ; il a passé plusieurs jours dans des conditions affreuses, sous la menace d'être fusillé. Cependant les analyses effectuées démontrèrent que le vin incriminé était parfaitement sain ; l'excès seul avait incommodé les soldats. M. Jules Hye fut relaxé, mais il mourut peu après, à la suite des mauvais traitements et des angoisses qu'il avait subis.

Le commerce horticole.

Nous avons reçu quelques catalogues seulement, et certaines maisons, comme la maison Férard, renvoient leurs clients à leur catalogue de 1914, à part quelques modifications de prix sur des articles peu nombreux,

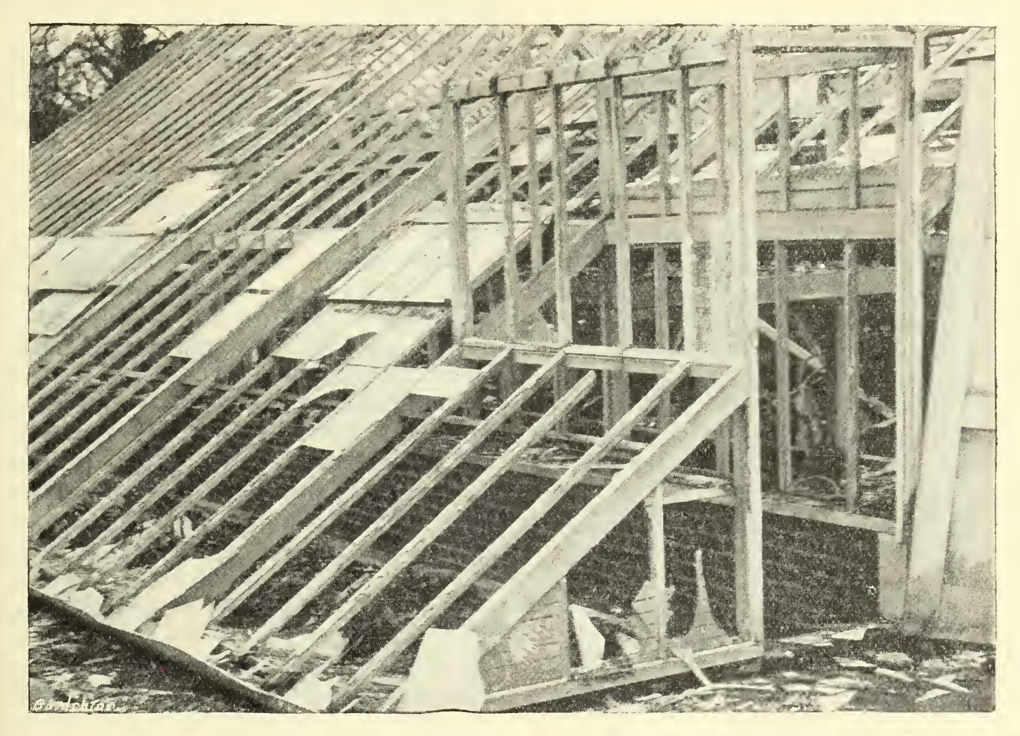


Fig. 113. — Une des serres de l'établissement Frantz De Laet, à Contich-Anvers, après le bombardement.

notamment les graines de quelques légumes. D'une façon générale, les horticulteurs français qui peuvent disposer de personnel suffisant fourniront comme d'habitude ; mais la la vente au comptant, dans tout le commerce, est à peu près de règle, et s'ils ne l'imposent pas d'une façon absolue, ils devront tout au moins prier leurs clients de s'y conformer autant que possible.

Le journal anglais *The Garden* a publié de nombreuses lettres de marchands grainiers d'Angleterre, traitant de l'influence possible de la guerre sur leur commerce. L'opinion générale est que, sauf quelques spécialités cultivées principalement sur le continent, comme les Reines-Marguerites, les Giroflées, certains légumes, Haricots, Carottes, etc., l'Angleterre ne manquera pas de semences ; elle se passera aisément de ce qu'elle achetait en Allemagne et en Autriche, et recevra de France à peu près tout ce qu'il lui faudra. Ces nouvelles relations ne pourront que se développer par la suite.

Les journaux américains expriment à peu près la même opinion.

Le commerce des plantes bulbeuses dans le midi de la France risque de souffrir du manque de main-d'œuvre. Espérons que la situation s'améliorera de ce côté.

On trouvera, comme d'habitude, dans notre *Revue Commerciale*, l'état du commerce horticole aux Halles de Paris. Notons qu'à Londres, au marché de Covent Garden, on continue à vendre des fleurs du midi de la France, Ané-

mones, Narcisses, Renoncules, Violettes, Mimosa, Roses *Frau Karl Druschki*, *Ulrich Brunner* et quelques autres, Anthémis jaunes, etc. Les arrivages naturellement, sont un peu irréguliers ; les prix ne sont pas bien satisfaisants.

Le *Gardener's Chronicle* indique les cours suivants, cotés à la date du 5 février :

Anémones de Caen, la douzaine de bottes, 11 fr. 25 à 12 fr. 50 ; Anémones roses, 3 fr. 10 à 3 fr. 75.

Anthémis, la douzaine de bottes, 1 fr. 90 à 2 fr. 60.

Mimosa, la botte, 1 fr. à 1 fr. 30.

Narcisses : *Paper White*, 5 fr. ; *Soleil d'Or*, 2 fr. 50 à 3 fr. 20 la douzaine de bottes.

Renoncules, 1 fr. 30 à 1 fr. 90 la botte.

Violettes simples, 1 fr. 90 à 2 fr. 60 la douzaine de petits bouquets ; *Parme*, 3 fr. 80 à 4 fr. 50 le gros bouquet.

Roses *Madame Abel Chatenay*, 3 fr. 85 à 11 fr. la douzaine ; *Richmond*, 9 fr. 75 à 12 fr. 25.

Les Asperges de France arrivent en assez grande quantité, et sont cotées de 4 fr. 50 à 5 fr. 20 la botte (asperges vertes).

Les Haricots et les Pois sont très rares sur le marché de Londres, mais les Pommes de terre sont abondantes. Les Pommes de terre nouvelles font 45 à 70 centimes la livre de 453 grammes.

La Hollande envoie des Lilas blancs et mauves qui se vendent à de bons prix.

La Belgique a renoncé à envoyer des raisins à Londres, parce que, malgré la perfection de l'emballage, beaucoup de colis arrivaient en mauvaise condition, ce qui devait être attribué aux nombreux transbordements à opérer par un personnel d'occasion. A Bruxelles, on annonce que le marché s'est un peu amélioré ; les raisins de tout premier choix atteignent 2 fr. 40 à 3 fr. le kilogr. ; comme le fait remarquer le *Gardeners' Chronicle*, ce prix, surtout si l'on tient compte de ce que la qualité moyenne n'atteint pas le cours de 2 fr. 40, n'est certes pas suffisant pour consoler les viticulteurs belges des pertes subies depuis le début de la guerre, lorsqu'ils durent vendre des quantités énormes de raisins à 30, 40 et 50 centimes le kilogr. !

Dans beaucoup d'endroits, en Belgique, les Allemands ont logé leurs chevaux dans les serres et dans les locaux qui servaient à abriter les Lauriers et autres végétaux analogues. Quant aux maraîchers, beaucoup se trouvent dans une indécision complète au sujet des cultures à entreprendre, à cause du prix élevé du charbon et de l'incertitude où ils se trouvent quant à l'écoulement des produits. La Chicorée Witloof, qui en Belgique fait l'objet d'un commerce énorme, se vendait le 18 janvier dans les rues de Bruxelles à raison de 20 centimes le kilogr. pour la toute première qualité. Beaucoup de cultivateurs n'ont pas entamé le forçage de ce légume. Ceux qui, en temps normal, faisaient le forçage de l'Asperge chôment aussi, de même que les producteurs de toutes les autres primeurs. En ce qui concerne les cultures printanières, le Chou-fleur, dont les marchés sont généralement inondés aux mois de mai et juin, sera réduit au tiers de la récolte.

En Autriche, à Vienne même, il paraît que l'on reçoit régulièrement des envois de Truffes et de pointes d'Asperges françaises, importés par la voie italienne.

Il faut penser aussi aux produits nécessaires à l'horticulture. Nous parlions dans le dernier numéro des troubles apportés par la guerre dans le commerce des engrais potassiques ; il y a lieu d'espérer que les progrès des troupes françaises nous rendront bientôt maîtres des riches gissements de Nonnenhütte, grâce auquels la France pourra, comme nous le disions pour la Russie, s'affranchir du tribut qu'elle payait à l'Allemagne. Mais une autre question se pose maintenant en ce qui concerne les insecticides anticryptogamiques. Un ancien ministre de l'Agriculture, M. Gomot, écrivait ces jours-ci dans le *Petit Journal* :

« Le bruit s'est répandu, et nous avons quelques raisons d'y croire, que l'Angleterre venait de prohiber l'exportation du sulfate de cuivre. On comprend quelle serait la gravité de cette mesure quand on sait que la production en France du sulfate est à peu près nulle et que la récolte de nos vignes serait très compromise, pour ne pas dire perdue, si, faute de ce produit, on ne pouvait leur appliquer cette année le traitement connu sous le nom de sulfatage.

« Le gouvernement de la Grande-Bretagne a-t-il voulu empêcher l'exportation libre du sulfate, qui pourrait se reconstituer en cuivre métal et aller sous cette forme à nos ennemis ? Mais rien n'est plus facile que de lever cette prohibition en ce qui concerne la France, qui une fois les barrières ouvertes n'aurait qu'à prohiber l'exportation du sulfate de cuivre et prouver par là même qu'il est exclusivement employé par la viticulture et l'industrie françaises.

« Le moyen est si simple que nous ne doutons pas du succès des négociations que le ministre de l'Agriculture n'aura probable-

ment pas manqué d'ouvrir à ce sujet. Il y a urgence, car en ce moment les transports maritimes sont longs et difficiles. Il sont même quelquefois périlleux.

« Nous estimons que nos viticulteurs n'ont pas lieu de s'alarmer et qu'à l'époque habituelle ils pourront sulfater leurs vignes, c'est-à-dire lutter avec avantage contre les maladies cryptogamique si fatales à leurs récoltes.

« Il est bien regrettable que notre industrie abandonne comme elle le fait la fabrication de produits dont elle aurait l'écoulement en France et nous rende ainsi, à notre grand détriment, tributaires de l'étranger. »

Les reconstructions nécessaires.

On frémit en pensant aux ruines qui seront à réparer après l'achèvement de cette guerre entreprise par des hordes sauvages. On ne peut douter qu'un unanime élan de solidarité ne groupe, en vue de l'effort nécessaire, tous les Français capables d'y contribuer.

La Société des Agriculteurs de France a récemment demandé, par un vœu fortement motivé, le vote, à bref délai, de la loi destinée à fixer les conditions dans lesquelles s'exercera le *droit* des victimes de l'invasion à la réparation des dommages causés par la guerre. Elle a réclamé, en outre, la promulgation aussi prompte que possible du décret en Conseil d'État qui doit déterminer le mode de constatation de ces dommages.

Saisie de ce vœu, la commission d'agriculture de la Chambre lui a donné sa complète approbation et l'a renvoyé, avec avis favorable, au ministre de l'Agriculture.

Enfin, une délégation de la Société des Agriculteurs de France, ayant à sa tête son président, M. Emile Pluchet, a été dernièrement reçue par M. Ribot, ministre des Finances, à qui elle a présenté ce même vœu. M. Ribot a fait le meilleur accueil à la délégation et promis de donner satisfaction, dans la plus large mesure possible, aux desiderata qui lui étaient soumis.

Nous pouvons donc avoir bon espoir.

Mais, pour que toutes ces bonnes volontés soient utilisées, pour que cet argent soit employé d'une façon efficace, il est nécessaire qu'une direction sagace et prévoyante préside aux reconstructions. En ce qui concerne l'Horticulture, il appartiendra aux groupements professionnels d'apprécier les pertes, d'examiner la meilleure manière de les réparer, et de distribuer judicieusement, selon le cas, l'argent, les plantes ou les graines nécessaires pour reconstituer les cultures. La Société Nationale d'Horticulture de France a déjà pris, à cet égard, l'initiative qui convenait; elle sera certainement secondée dans cette belle tâche par les sociétés locales. Les bonnes volontés ne manqueront pas, nous en sommes assurés.

Puis, ce ne sont pas seulement des serres et des jardins qu'il s'agira de refaire, ce sont souvent des villes entières, détruites de fond en comble par la sauvagerie teutonne. Et dans ces vastes reconstructions, il faudra que tous les amis de l'horticulture mettent à profit l'utile propagande faite, dans ces dernières années, pour l'aménagement de villes saines et claires, comprenant des espaces libres et des jardins publics.

Par une coïncidence qui semble aujourd'hui tristement ironique, un journal américain, *The Florists' Exchange*, publiait le 25 juillet dernier — huit jours avant la guerre! — la note que voici :

« Après la tempête, le soleil et la paix. La Turquie est à peine délivrée de sa guerre avec les puissances balkaniques, qu'elle semble avoir enterré son glaive, ou plutôt l'avoir transformé en instrument de culture. Nous apprenons que les terrains de l'ancien Sérail, à Stamboul, ont été transformés en un superbe parc. D'autres parcs publics ont été ouverts à l'Hippodrome, où il n'y avait auparavant que des places nues, et d'autres projets sont à l'étude pour embellir et assainir la capitale et ses faubourgs. »

Il est regrettable à tous les égards, et pour la Turquie elle-même, qu'elle n'ait pas persévéré dans ces sentiments et ces occupations pacifiques. Mais nous devrons entreprendre, en Belgique et en France, une œuvre analogue. Déjà les Anglais, qui ne cessent de faire preuve de l'esprit le plus généreusement fraternel, nous ouvrent la voie. Nous reproduisons ci-après un extrait d'une lettre de M. Shead, « Master of the Worshipful Company of Gardeners of London », publiée récemment dans le *Gardeners' Chronicle* :

« ... Le *Times* a dit quelque part au début de la guerre que l'on reconstruira en Belgique des villages plus jolis et plus riants. On a compris les inconvénients des agglomérations urbaines ; aussi s'est-on rapproché des avantages de la campagne en créant des cités-jardins. Le village n'est pas la cité-jardin artificielle, mais la cité-jardin par essence, et avec très peu de frais, ou plutôt sans frais, on peut l'enjoliver.

« A l'exposition de Gand, en 1913, un groupe d'agronomes et d'esthètes, sous la présidence de M. Jules Melotte, avait eu

l'excellente idée d'organiser l'exposition agricole dans le cadre d'un « Village moderne », afin de montrer aux campagnards quelques dispositions pratiques, quelques manières élégantes et économiques de résoudre le problème des constructions rurales, de leur encadrement fleuri, de l'arrangement des jardins et des vergers. Cette démonstration obtint un succès mérité, et à la fin de l'exposition l'on constitua une Association pour l'embellissement de la vie rurale. Cette Association aura fort à faire après la guerre... Elle se proposait d'organiser un Congrès; il serait souhaitable que ce Congrès eût lieu, et que les spécialistes des nations alliées y fussent invités pour y soumettre leurs idées. Les exemples de l'Angleterre et de la France seront suivis avec empressement. »

« De son côté, lisons-nous encore dans le *Gardeners' Chronicle*, l'International Garden-Cities and Town planning Association organise une importante conférence en vue de discuter la possibilité de reconstruire les villes belges ruinées, sous forme de cités-jardins modernes. M. Herbert Samuel, ministre du Local Government Board d'Angleterre, assistera à cette conférence, et M. Helleputte, ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics de Belgique, y représentera officiellement son pays. Le Comité exécutif de l'Association est présidé par M. Harris. Il a adopté le programme suivant pour la conférence : jeudi 11 février, conférences ; vendredi 12, visite à Letchworth ; samedi 13, visite à Hampstead ; lundi 15, conférences et conclusions.

« Ces visites et ces conférences ont été organisées avec le but de montrer et d'expliquer aux Belges le fonctionnement et l'aménagement des cités-jardins en vue de la reconstruction de la Belgique. Un bureau de renseignements est ouvert à cet effet, 3, Gray's Inn Place, à Londres W. C. »

Le monde horticole français se doit de favoriser cette utile propagande et d'y participer activement, tant pour aider nos amis belges que pour réaliser l'application des mêmes principes dans les régions de notre pays qui ont subi l'invasion des Vandales. La création des cités-jardins dans nos départements du Nord et de l'Est fournira des exemples qui, sans doute, ne tarderont pas à être imités dans le reste de la France ; ainsi, du moins, quelque bien sera sorti des horreurs de cette guerre.

Un mouvement intéressant dans ce sens avait commencé en France il y a quelques années ; le Musée Social de Paris avait constitué, en 1907, une Section spéciale d'hygiène urbaine et rurale, pour étudier les moyens de créer à Paris une vaste ceinture de parcs et de terrains de jeux. Une « Association technique des espaces libres et jardins publics » avait été fondée sous l'inspiration et la présidence de M. Forestier, conservateur du Bois de Boulogne, et avait publié plusieurs intéressants fascicules de propagande, montrant notamment ce qu'ont réalisé dans cette voie beaucoup de grandes villes, Londres, Berlin, Boston, Baltimore, Chicago, Hambourg, Manchester, Philadelphie, San Francisco, Vienne, etc. Tous ces efforts ne doivent pas être perdus.

G. T.-Grignan.

ŒILLET MAMAN NIGON

La variété d'Œillet *Maman Nigon*, représentée sur la planche coloriée ci-contre, est un « sport » datant d'il y a quatre ans. L'histoire de son obtention est celle de toutes les variétés obtenues par « accident », quand celui-ci se reproduit : M. Nigon cultivait avec succès dans son établissement d'Antibes, depuis une dizaine d'années, un excellent Œillet sélectionné par lui, très connu et répandu sous les deux noms de *Roi des Noirs* et *Empereur Guillaume II*, à grandes fleurs du grenat le plus pur, rappelant à s'y méprendre le coloris de *Carola*, lorsque, sur un pied ayant fleuri jusqu'alors comme tous les autres, apparut, vers la fin de la floraison, une fleur panachée ; les boutures de la tige reproduirent l'année suivante autant de pieds de cette nouvelle variété.

Supportée par une tige longue et rigide, la fleur, très double, d'un coloris grenat brillant veiné de rouge vif du plus grand effet, a une forme ovale plutôt que ronde. Les premiers pétales sont larges, allongés et charnus, et se conservent en parfait état jusqu'à l'entier épanouissement des suivants, qui vont en se superposant avec un art que seule connaît la nature. Ses dimensions sont couramment d'une douzaine de centimètres de diamètre, cela en hiver, en pleine terre et en grande culture, sans chauffage, sans autres soins spéciaux que l'éboutonnage et une forte fumure. On arrive facilement à 15 et 16 cen-



Œillet Maman Nigon.

J. Eudes, pinxit.

Lith. J.L. Goffart Bruxelles

timètres avec la culture en pot et la suppression d'un certain nombre de tiges, celles-ci étant toujours en très grand nombre.

La plante se ramifie dès le premier pincement et, dans la région méditerranéenne, un œillet planté en mai-juin montrera en octobre suivant de 15 à 20 tiges florales sur un sujet robuste comme peu de variétés à grosses fleurs le sont, d'un beau vert foncé. La floraison s'échelonne de novembre à fin mars, pour recommencer alors par une seconde poussée jusqu'en mai, donnant encore un plus grand nombre de ramifications.

Cette variété, comme d'ailleurs celle dont elle est issue, ne demande pas une grande chaleur pour le développement de ses fleurs. Pas de chauffage, simplement la serre froide recouverte la nuit avec des paillassons, ce qui n'empêche pas le thermomètre de descendre dans les serres à zéro centigrade, sans pour cela nuire à la floraison ni l'arrêter.

Cultivée au milieu d'autres races, aussi bien Lyonnaises qu'Américaines, elle résiste mieux qu'aucune aux maladies cryptogamiques, ce qui a pour les horticulteurs, et particulièrement pour ceux de notre région, une importance primordiale puisqu'aucun remède autre que des palliatifs n'a encore été trouvé pour enrayer ces terribles fléaux.

De l'avis de tous les connaisseurs qui l'ont examinée, la variété *Maman Nigon* est appelée à une grande vogue par la beauté et la grosseur de sa fleur, la richesse de ses coloris. Au point de vue du rendement comme Œillet de commerce et de la rusticité de la plante, on peut, sans crainte d'être démenti, affirmer qu'il est difficile de trouver mieux, et il est très probable que, soit par semis ou par sport, on obtiendra avec cette variété de réelles merveilles.

Henri Nigon,
Horticulteur à Antibes (A.-M.).

LA FILOSITÉ DES POMMES DE TERRE

Au mois de juin dernier, M. Pierre Passy présentait à la Société nationale d'Horticulture, section des Etudes scientifiques, deux tubercules de Pomme de terre de la variété *Saucisse rouge*, récoltés ensemble et placés côte à côte sur une planche jusqu'au jour de la présentation. L'un portait des germes normaux, l'autre présentait des germes grêles, très longs, et était, en somme, atteint de filosité.

La différence des germes ne peut donc être attribuée au milieu de conservation.

M. Pierre Passy a fait, à ce sujet, les remarques suivantes :

« La *filosité*, inconnue ou très rare il y a vingt-cinq ans [1], est devenue très fréquente il y a une quinzaine d'années et j'ai vu, dans ma région, la proportion de Pommes de terre atteintes de cette affection atteindre 15 à 20 % du plant.

« Les germes fileux mis en terre lèvent lentement, puis, presque toujours, périssent, sans donner aucun produit.

« Cette maladie règne partout. Pour chercher à lutter économiquement, on a conseillé de changer souvent de plant, mais les plants provenant de cultures éloignées contiennent, presque toujours, des plants malades.

« Toutes les variétés paraissent atteintes. Des variétés de création toute récente le sont comme les variétés anciennes, et le tort causé est très important.

« Rien dans l'aspect extérieur du tubercule ne permet de reconnaître *les tubercules devant filer*.

« Il n'y a jusqu'à présent qu'un moyen de lutter contre cette maladie : c'est de faire germer les plants avant la plantation et de rejeter ceux qui présentent des germes fileux. Il en résulte naturellement une perte, moindre cependant que celle résultant du manque de végétation de tous les plants malades.

« Mais, si la méthode est relativement facile pour les plants de variétés hâtives, mis à germer en clayettes et plantés sur des surfaces relativement faibles, elle devient, pratiquement, presque impossible pour les Pommes de terre de grosse consommation, cultivées sur de très grandes surfaces.

« La cause de la maladie reste totalement inconnue. Delacroix avait émis l'opinion que la filosité était provoquée par le parasitisme d'un champignon, un *Fusarium*! Cette opinion ne paraît devoir être acceptée que sous les plus extrêmes réserves.

---

[1] La *Revue Horticole* en signalait déjà de graves attaques en 1873. (*Réd.*)

M. Parisot a attribué la maladie à un excès d'acide carbonique dans les tas de conservation.

Cette manière de voir (et je l'ai déjà réfutée [2]) n'est pas recevable. Elle pourrait, à la rigueur, être soutenue pour les Pommes de terre conservées en caves ou silos. On pourrait objecter que, même pour celles-ci, le mode de conservation n'est pas, actuellement, plus mauvais qu'il ne l'était il y a trente ou quarante ans! Mais la maladie apparaît sur des plants n'entrant jamais en silos ou à la cave.

« Partout où l'on s'adonne à la culture des Pommes de terre pour primeurs, avec les variétés : *Marjolin*, *Belle de Fontenay*, *Royal Kidney*, depuis quelques années, « *Juli* » (*Belle de juillet*) et autres, le plant, à l'arrachage, est rentré sous des hangars, mis en clayettes peu après, et celles-ci rangées dans des chambres largement ventilées et dont les ouvertures sont fermées seulement pendant les temps de gelée. La filosité apparaît cependant dans ces clayettes et je l'y ai vue atteindre la proportion de 15 à 20 °/₀.

« Depuis, sur ces plants, la maladie est moins fréquente qu'elle ne l'a été.

« Sur des plants de *Saucisse*, *Early Rose* et autres, mises en clayettes aussitôt après la récolte, j'ai eu une portion notable de « filosité »

« Les deux tubercules présentés aujourd'hui, conservés côte à côte, viennent, à nouveau, prouver que les conditions de milieu, de conservation, ne sont pas la cause déterminant la maladie. »

Rappelons, pour terminer, que, d'après les constatations faites par Carrière dès 1874 [3], cette singulière maladie s'éteint et disparaît de temps en temps sans cause apparente, comme elle était venue. A défaut de remède, on peut du moins, dans ce cas ainsi que dans bien d'autres, prendre le mal en patience avec l'espoir qu'il ne sévira pas trop longtemps.

Max Garnier.

UN NOUVEAU TRITOMA : T. BESTERI

Nous rappellerons tout d'abord que nous employons, à tort, en France, le nom de *Tritoma*, Ker-Gawl, au moins dans l'horticulture, tandis qu'à l'étranger, en Angleterre notamment, le nom de *Kniphofia*, Mœnch., qui a dix ans de priorité sur ce dernier [1], est d'usage courant en horticulture comme en botanique. Toutefois, ce dernier nom est si peu euphonique à notre langue que l'on comprend la préférence du précédent.

Il serait superflu de parler des mérites décoratifs des *Tritoma*, tant ils sont appréciés pour la décoration des jardins et la confection des bouquets. On en cultive plusieurs espèces et surtout de nombreuses variétés ou hybrides dont la beauté surpasse souvent celle des espèces typiques.

Ces espèces ou variétés peuvent être réunies en deux groupes assez distincts, au moins par leur hauteur et surtout par l'ampleur de leurs inflorescences, desquelles résultent des emplois bien différents. Les grandes espèces ou variétés, telles que les *T. Uvaria grandiflora*, *T. nobilis*, *T. Saundersii* et autres, dont les inflorescences mesurent parfois plus de 25 centimètres de longueur et atteignent $1^m,50$ et plus de hauteur, conviennent surtout pour l'ornement des jardins ; leurs inflorescences ne pouvant guère être employées que dans les très grands bouquets, tandis que les petites espèces, telles que les *T. rufa*, *T. Nelsoni*, *T. citrina* et les variétés de même nature ont le double mérite d'être à la fois très décoratives dans les jardins, par l'abondance et la longue succession de leurs inflorescences, qui sont très légères, ne dépassant guère une douzaine de centimètres de longueur, et précieuses pour la confection des bouquets et à la décoration des appartements.

Nous ne saurions trop recommander ces petits *Tritoma*, et en particulier le *T. rufa*, pour la fleur à couper, car il n'est pas de plante rustique plus généreuse ni plus précieuse pour cet usage. Nous avons fréquemment compté 25 à 30 hampes produites, durant le cours d'une saison, par des touffes ayant deux ou trois ans de plantation. Quoique grêles et de peu d'effet, si on les compare à ceux des grandes espèces, les

---

[2] *Revue Horticole*, 1911, page 45.
[3] Ibid., 1874, p. 223.
[1] *Kniphofia*, Mœnch, *Meth.*, p. 631 (1794). — *Tritoma*, Ker Gawl., in *Bot. Mag.*, t. 744 (1804).

petits épis de ces *Tritoma*, placés dans un vase, en gerbe très lâche, et accompagnés de quelques feuillages légers, y produisent le plus charmant effet et s'y conservent beaucoup plus longtemps que la majorité des autres fleurs.

Le *Tritoma* dont nous voudrions plus particulièrement entretenir les lecteurs appartient plutôt au groupe des grandes espèces, bien que ses inflorescences ne soient pas parmi les plus amples ainsi, d'ailleurs, qu'on peut s'en rendre compte à l'examen de la figure ci-contre. Elle a été mise au commerce l'an dernier, par la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, sous le nom de *T. Besteri*, et présenté, sous ce nom, le 20 juin 1912, à la Société nationale d'Horticulture de France, qui lui a décerné un certificat de mérite.

Nous n'avons pu obtenir, sur son origine, que des renseignements tellement vagues et incertains que nous ne pouvons prendre la responsabilité de les publier. Nous pensons que ce nouveau *Tritoma* serait plutôt un hybride, soit horticole, soit spontané, car il est à peu près stérile en culture, bien que des fruits se forment avec toute l'apparence de la fertilité tant qu'ils sont verts, ce qui est fréquemment le cas chez les hybrides.



Fig. 114. — *Tritoma Besteri.*

Depuis quelques années que ce nouveau *Tritoma* existe dans les collections de Verrières, nous l'avons toujours suivi avec beaucoup d'intérêt, non seulement parce qu'il est particulièrement décoratif, mais encore et surtout parce qu'il est entièrement distinct de ses congénères. C'est, en effet, le seul *Tritoma* à grandes inflorescences qui soit jaune; il est, en outre, notable par ses fleurs, individuellement très grosses et longues, mesurant jusqu'à 6 centimètres de longueur, alors que celles des autres *Tritoma* n'atteignent que 4 à 5 centimètres. Voici la description que nous en avons prise sur le vif :

Kniphofia (*Tritoma*) *Besteri*, I. Lynch (spec. vel hyb. nov.). — Plante vivace, cespiteuse, à feuilles longues de 80 centimètres à 1 mètre, larges de 25 millimètres à la base, fortement carénées et glauques en dessous, canaliculées, vert gai et luisantes en dessus, à bords entiers et hyalins, ainsi que la carène. Hampe forte, épaisse, droite, raide, haute de 80 centimètres à 1 mètre, vert glauque, se terminant par un gros épi long de 15 à 20 centimètres environ, elliptique, renflé au milieu, se composant de fleurs peu nombreuses, mais particulièrement longues et grosses, pendantes, mesurant 6 centimètres de longueur, tubuleuses, d'abord rouge clair en petits boutons, puis passant au jaune foncé et devenant jaune clair à complet épanouissement, avec les bords du limbe blanchâtres et découpés en six petits lobes triangulaires; étamines à filets jaunes et à anthères brunes, faisant saillie hors du tube. Style jaune, affleurant la gorge. Originaire de l'Afrique australe? Fleurit à diverses époques, depuis juin-juillet jusqu'aux gelées.

Les emplois décoratifs, comme aussi le traitement du *Tritoma Besteri* ne diffèrent pas de ceux de ses congénères grandiflores. Il a une taille suffisante pour figurer dignement dans les grandes plates-bandes. Il offre, enfin, l'avantage d'avoir une floraison très échelonnée et le charme de son coloris distinct.

S. Mottet.

TRAVAUX DE SAISON AU POTAGER

LES FÈVES HATIVES

Dans maints jardins, nombre de travaux n'ont pu être exécutés en temps opportun; quelle que soit la cause de ces retards, il importe, dans l'intérêt de la prochaine récolte, d'y remédier au plus tôt, en effectuant les semis les plus urgents.

On peut encore semer à cette époque, de préférence sur couche tiède et sous châssis, quelques Choux *Express*, *d'Etampes*, *Milan* hâtifs, Chou *plat de Paris*, excellente variété printanière remplaçant avantageusement le C. *Joannet hâtif*; et aussi quelques graines de Choux-fleurs.

Dès qu'apparaîtra entre les feuilles cotylédonaires le cœur de la jeune plante, et avant qu'elle n'ait développé ses premières feuilles caractérisées, on procédera au repiquage soit sur un bout de vieille couche fraichement labouré, soit à froid, en plein terreau, sous cloches ou sous châssis.

Dès que ces plants auront acquis une force suffisante, ils seront mis en place, les variétés les plus hâtives en côtière bien exposée, le reste de celles-ci et les variétés un peu moins précoces en plein carré, en terrain bien fumé et récemment labouré.

En même temps que les Choux, on pourra également semer diverses Laitues printanières telles que : L. *Gotte à graines noires*, L. *de Milly*, L. *Cordon rouge*, L. *Palatine*, et des Romaines grises et blondes. Leur repiquage aura également lieu sous verre et en plein terreau; les plants de Laitue *Gotte* pourront être plantés ensuite en grande partie, sous cloche, sur ados légèrement incliné au midi ou sous châssis froid, très près du vitrage. Le reste du plant peut trouver place sur un rang, entre les arbres fruitiers, au pied même d'un mur au midi. Les autres variétés de Laitues sont réservées pour être mises en place, partie en côtières bien exposées et partie en plein carré.

Les quelques Romaines grises dont on disposera seront mises de préférence sur place, en côtière, et recouvertes de cloches que l'on aérera plus tard, la reprise terminée, selon les besoins. Les Romaines blondes devant leur succéder trouveront place pour une partie en côtières, mais le plus grand nombre sera planté en plein carré.

Semer dans les mêmes conditions du Poireau *court de Rouen*, dont une petite partie sera mise en place dès que le plant sera assez développé, sur un bout de vieille couche; le reste servira pour la pleine terre.

Vers la fin de Février ou tout au moins dès les premiers jours de Mars, semer les premières Tomates; repiquer sous châssis froid en plein terreau, mettre en place en Mai quand les gelées ne sont plus à craindre.

En pleine terre, se hâter de planter l'Ail et l'Echalote et de terminer les repiquages d'Ognons blancs.

Préparer le terrain pour faire les premiers semis d'Ognons jaunes, lesquels réussissent généralement mieux sur un labour ancien que dans un sol fraîchement labouré.

Semer un peu de Cerfeuil au pied d'un mur au midi et en faire en même temps un deuxième semis en plein carré, lequel succédera au premier qui devra être ruiné de bonne heure pour ne pas nuire aux espaliers.

Faire des bordures de Persil dès que la surface du terrain est suffisamment assainie. La lenteur de sa germination explique ces semis hâtifs, sur lesquels, malgré cela, on ne pourra guère récolter avant la fin d'Avril ou le commencement de Mai.

Pour mémoire, nous rappellerons que l'on peut semer en pleine terre du 15 Février au 15 Mars, selon la clémence du temps et le développement plus ou moins favorable de la saison : des Choux cabus et Milans et quelques Choux de Bruxelles devant produire de fin juillet à octobre pour les premiers, et d'octobre jusqu'en hiver pour les C. de Bruxelles;

Des Laitues et des Romaines diverses, dont l'aire de production s'étendra de mai à fin juin selon les variétés employées;

Du Poireau *court de Rouen*, comme l'un des plus résistants au froid; sa consommation s'échelonnera depuis l'automne et pendant une grande partie de l'hiver.

Sur couche, et dans le but de se procurer les plantes nécessaires, on sèmera pendant cette même période des Aubergines et des Piments, du Céleri Rave et du Céleri *plein blanc*, ce dernier pouvant être consommé dès août; des Choux-fleurs pour la pleine terre ou

mis en place sur vieille couche, et dont la production aura lieu d'Août en Octobre; des Concombres et des Cornichons pour produire de mai à juillet, et des variétés de Tomates rustiques et suffisamment hâtives pour en espérer la maturité complète avant les frimas d'automne.

Les fèves hâtives.

La fève est une plante alimentaire des plus intéressante, dont les graines peuvent se consommer à l'état sec, mais le sont cependant beaucoup plus souvent à l'état frais.

Quoique cette plante craigne bien un peu les fortes gelées, on peut cependant la semer, sous notre climat, en côtières bien exposées vers le 15 février, en plein carré de fin février jusqu'en août. Mais comme au moment, des grandes chaleurs, les fèves sont fréquemment envahies par les pucerons, les semis printaniers et ceux d'août donnent en général plus de satisfaction.

Le semis peut se faire en lignes continues et distantes entre elles d'au moins 0m.30, un peu plus si l'on emploie une variété à grand développement; les semences dans ce cas sont placées dans le rayon à 0m.20 ou 0m.25 les unes des autres, et on les recouvre d'au moins 5 centimètres de terre bien meuble. Les semis trop serrés s'étiolent facilement et leur production en est plutôt diminuée; de plus, en temps de sécheresse, ils souffrent davantage que ceux qui sont suffisamment distancés.

Si l'on préfère le semis en touffes ou en poquets, on distance ceux-ci de 25 à 30 centimètres sur la ligne, déposant dans chacun d'eux deux ou trois graines suffisamment recouvertes.

Les soins d'entretien sont ceux de toutes les cultures potagères en général : des binages qui, en façonnant et aérant la surface du sol, le maintiendront exempt de mauvaises herbes; à la deuxième façon, il faut prendre la précaution de les butter, en ramenant un peu de terre meuble au pied pour faciliter l'émission au collet de racines adventives destinées à augmenter la force de résistance et le produit des plantes.

Dès que la floraison a lieu, il faut surveiller les plantes et les pincer au-dessus de la huitième inflorescence s'il s'agit de variétés hâtives, dont le produit est attendu avec impatience, et tout au moins immédiatement au-dessus de la dixième inflorescence pour les variétés ordinaires.

La récolte a lieu lorsque les grains ont acquis à peu près les deux tiers de leur développement; auparavant, ils seraient peu profitants, plus tard leur consommation serait moins agréable.

Parmi les variétés hâtives les plus intéressantes, nous citerons : la Fève *naine hâtive à châssis*, charmante petite plante de 0m.35 à 0m.40 de hauteur à tiges minces, suffisamment rigides pour se tenir debout. Les cosses dressées contre les tiges par deux ou trois à la place de chaque inflorescence renferment chacune 2, 3 et parfois 4 grains moyens.

La Fève *naine hâtive de Beck* est peut-être de taille encore plus réduite que la précédente, car elle n'atteint guère plus de 0m.30 à 0m.35 de hauteur; ses feuilles sont disposées en éventail de chaque côté de la tige. Ses cosses, plutôt petites, mais nombreuses, renferment chacune plusieurs grains verts, bien arrondis, à peine plus volumineux que ceux d'une grosse Féverole.

Ces variétés, le plus souvent réservées pour la culture forcée sur côtières recouvertes de châssis, conviennent également pour les semis hâtifs de plein air faits à bonne exposition; leur production reste suffisante par la raison que l'on peut les semer plus serrées que les variétés à grand développement.

V. Enfer.

LES FLEURS ANNUELLES DANS LA DÉCORATION DES JARDINS

Les plantes annuelles de pleine terre, par le nombre des espèces et variétés qui les composent, leurs formes élégantes, la richesse de leurs brillants coloris et la simplicité de leur culture, offrent assurément la plus grande somme d'intérêt pour la décoration estivale des jardins aux amateurs ne disposant que d'un matériel restreint de châssis, cloches ou abris vitrés. Les expositions printanières du Cours-la-Reine, à Paris, fournissent chaque année, une démonstration suggestive et pratique par excellence des emplois décoratifs

multiples auxquels se prêtent ces gracieuses plantes herbacées dans les situations les plus diverses.

Méthodes de semis et culture.

La production des plantes annuelles s'obtient au moyen du semis, qui s'effectue de diverses manières et à diverses époques, selon les espèces, les régions diverses où l'on opère, et le matériel de culture disponible.

On sème :

1° De février en mars, sur couche chaude, les espèces les plus délicates, afin d'obtenir la végétation de bonne heure et d'avancer la floraison. Ce procédé permet de cultiver annuellement de nombreuses et belles espèces (vivaces en serre) dont la floraison s'effectuera pendant toute la belle saison jusqu'aux gelées, comme : Bégonias *semperflorens* variés, *Salvia splendens*, Ageratums divers, *Impatiens* variés, *Agathœa cœlestis*, *Nierembergia frutescens*, *N. gracilis*, Verveines variées et nombre d'autres espèces ;

2° De mars en mai, sur couche tiède et sous verre à froid, la majeure partie des espèces annuelles à rapide développement ;

3° D'avril en mai, en plein air, en pépinière, en terre saine légère à exposition chaude et abritée au long d'une plate-bande inclinée au midi, recouverte de terreau, les espèces précitées et les plus rustiques ;

4° D'avril en juin, sur place et en place, les espèces n'exigeant que peu de soins dans leur jeune âge, celles qui ne supportent que difficilement la transplantation, ou desquelles on désire établir de grands semis pour en former de grandes masses en corbeilles, plates-bandes, ou en grandes lignes, bordures, etc. Ce procédé permet aux amateurs ne disposant d'aucun matériel ou abri vitré de cultiver de nombreuses et belles espèces annuelles dont la végétation et la floraison seront naturellement moins avancées que par les procédés précités.

Le sol auquel seront confiées les semences de plantes annuelles doit être de consistance substantielle, quoique meuble et légère, additionné d'un tiers de terreau de couche. Les coffres des couches seront chargés de 15 à 20 centimètres de compost et à 15 centimètres du verre, le tout bien nivelé et légèrement tassé à l'aide du battoir.

Les semences très fines, telles que celles des Bégonias, Lobelias, Pourpier, etc., sont semées de préférence en pots, en terrines ou en caissettes de bois, bien drainées, remplies de terre fine légère, sableuse, bien tassée; ces récipients sont enterrés à même le sol de la couche ou d'abris vitrés quelconques, soit à même le sol d'une plate-bande abritée, selon l'époque du semis. Les graines très fines ne sont que très peu recouvertes; il suffit parfois de les appuyer fortement sur le sol à l'aide d'une petite planchette. En général, il est très important de n'enterrer les semences que proportionnellement à leur volume.

Quelques bassinages très légers à l'eau tiède procurent la moiteur nécessaire du compost pour favoriser la germination. Les coffres des châssis sont entourés de litière sèche, et l'on couvre de paillassons pendant la nuit afin de maintenir la chaleur emmagasinée dans la journée. Dès que les plantes apparaissent, on aère graduellement dans les moments propices, c'est-à-dire quand le temps est assez doux, afin d'éviter l'étiolement et pour combattre l'humidité surabondante. Aussitôt en possession de leurs premières feuilles, les plants sont repiqués bien distancés en pots ou en terrines pour les espèces les plus délicates, ou à même le sol de la couche ou des châssis à froid pour celles plus rustiques. Les châssis sont ombrés au début pendant l'ardeur du soleil; le compost est maintenu légèrement humide; on aère graduellement, et lorsque la végétation est bien établie, les plantes sont exposées entièrement à l'air libre dès que les gelées ne sont plus à craindre.

Grâce à ces soins d'éducation et de préparation, les plantes auront une végétation trapue, robuste, et leur reprise s'effectuera dans les meilleures conditions lors de leur transplantation définitive, qui s'effectue généralement à partir du 15 mai en juin, selon les espèces. Les plants provenant des semis effectués en plein air sont également repiqués très jeunes, distancés en pleine terre dans le sol ameubli et bien terreauté d'une plate-bande abritée et ensoleillée. Jusqu'à la reprise entière, et pendant les temps arides et chauds, on dispose de légers écrans, toiles, claies en roseaux, etc., au-dessus des jeunes repiquages, en fixant des petits piquets en terre, sur lesquels sont tendus des fils de fer ou des lattes. La végétation est entretenue par des bassinages et la destruction des mauvaises herbes.

Les semis en pleine terre sur place, ou en place pour beaucoup d'espèces, donnent d'excellents résultats en opérant de la façon suivante : Le sol devra être fortement ameubli par de bons labours et fertilisé par des apports de terreaux de couches incorporés au sol par un demi-labour à la fourche à dents plates à l'époque du semis; la surface sera

hersée énergiquement afin de l'ameublir à fond, puis dressée uniformément au râteau afin d'en extraire tous les corps étrangers, pierres, etc. On répand ensuite une épaisseur uniforme de quelques centimètres de terreau sur toute la superficie du sol, dans lequel on établit de petites cuvettes ou poquets de 20 à 25 centimètres de diamètre, en excavant légèrement le sol de quelques centimètres de profondeur à la main, à distances régulières, alternées en quinconce et suffisamment espacées.

Les semences sont ensuite répandues régulièrement, espacées dans la superficie des cuvettes et recouvertes légèrement de terre fine, terreau, sur lesquels on exerce une légère pression à la main, puis l'on recouvre toute la superficie du sol d'un léger paillis.

Les soins culturaux consistent à bassiner, sarcler, et éclaircir dans les endroits trop fournis. On obtiendra par ces semis en touffes de jolies petites masses fleuries d'une même espèce, où le nombre supplée souvent au port grêle, maigre, des sujets isolés.

Beaucoup d'espèces annuelles dans ces conditions fleurissent parfois plus tôt et plus abondamment, et plus longtemps, que par les procédés habituels.

Par un choix judicieux des espèces ces semis en touffes permettent de créer des effets harmonieux, des contrastes ravissants. On peut aussi produire de grands effets en masses d'une même nuance dans les lointains, sur les pentes et les talus accidentés, avec des espèces vigoureuses de couleurs vives. Les espèces naines sont tout indiquées pour encadrer les corbeilles ou plates-bandes de ravissantes bordures, ou en établir de grandes lignes, dans diverses situations. Il suffit d'en répandre les semences régulièrement dans des petits sillons peu recouverts et paillés légèrement.

Semis en potées.

Ce semis s'effectue depuis le mois de mars jusqu'en fin juillet, selon les espèces et le but poursuivi. On prend des pots de 12 à 15 centimètres de diamètre dont on draine le fond et que l'on remplit à quelques centimètres des bords mais d'un compost léger substantiel. Ils sont enterrés, selon l'époque du semis, à même le sol d'une couche, celui de châssis à froid, ou d'une plate-bande abritée en plein air; les graines sont semées clair et peu recouvertes de terre fine et d'un léger paillis, maintenu légèrement humide; les plants sont éclaircis et pincés au besoin. A mesure de leur développement, les plantes en pots seront espacées largement pour éviter l'étiolement. On passera la main sous les pots à chaque remaniement, afin de détruire les racines qui se développeraient de façon à obtenir des potées régulières; les arrosages seront appliqués copieusement par les temps chauds.

Les plantes annuelles diverses élevées de cette façon sont très utiles dans diverses circonstances, comme plantes de remplacement de diverses espèces à floraison éphémère ou de vides produits par accident dans les plantations, ou pour l'élevage des espèces redoutant la transplantation, qui s'effectuera dans ces conditions en toute saison sans risque.

Diverses espèces se prêtent à la formation de ravissantes potées, lesquelles, bien cultivées, sont très décoratives pour la garniture des fenêtres, des gradins, jardinières, vérandahs et même des appartements. Tous ces résultats s'obtiennent à peu de frais et sans beaucoup de soins, ils sont à la portée de chacun dans les situations les plus diverses et ces gracieuses plantes charment par leur brillante parure les personnes qui ont pris la peine de veiller à leur développement.

Numa Schneider.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 22 janvier au 7 février, les affaires ont été très calmes. Les arrivages sur le marché aux fleurs sont depuis le 29 janvier très limités, cela provient de ce qu'à cette date la gelée a fait son apparition dans le Midi, ce qui a provoqué une hausse sensible des prix. Cette hausse des cours a été accentuée malgré les demandes très réduites des acheteurs. Les fleurs provenant des forceries de la région parisienne sont peu abondantes.

Les **Tulipes** à fleurs doubles valent 1 fr. la botte de six, celles à fleurs simples, 0 fr. 75 les six ognons fleuris. Les **Lilium** *Harrisii* valent de 4 à 5 fr. la douzaine; les L. *longiflorum*, de 3 à 4 fr. la douzaine. Les **Prunus** valent de 2 à 4 fr. la botte. Le **Lilas** blanc vaut de 2 à 3 fr. 50 la botte; 4 fr. la demi-gerbe; et de 7 à 9 fr. la gerbe; les **Lilas** de couleurs, de 2 fr. 50 à 4 fr. la botte; de 4 à 6 fr. la demi-gerbe; et de 8 à 9 fr. la gerbe. La **Boule de Neige** se paie de 3 fr. 50 à 4 fr. la douzaine. Les **Roses** du Midi sont sans abondance, on paie : *Safrano*, 1 fr. la douzaine; *Paul Nabonnand*, de 1 à 2 fr.; *Marie Van Houtte*, de 1 à 1 fr. 50; *Comte Bobrinski*, de 0 fr. 75 à

1 fr.; *Frau Karl Druscki*, de 1 à 5 fr.; *Paul Neyron*, de 2 à 6 fr.; *Ulrich Brunner*, de 2 à 8 fr. la douzaine. Les **Anthemis** à fleurs blanches valent de 0 fr. 20 à 0 fr. 40 la botte; la variété à fleurs jaunes *Etoile d'Or*, vaut de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 la botte. Le **Mimosa** qui se fait abondant se vend de 3 à 5 fr. le panier de 5 kilos. L'**Anémone** *Rose de Nice* vaut 0 fr. 20 la botte; l'**Anémone** *Caen* se paie 1 fr. la douzaine. Les **Renoncules** valent de 0 fr. 75 à 1 fr. la douzaine. Les **Œillets** d'Ollioules valent de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 la douzaine; en provenance d'Antibes, on vend de 0 fr. 50 à 1 fr. la douzaine. La **Giroflée** *Quarantaine* à fleurs blanches vaut de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte; à fleurs de couleurs, de 0 fr. 25 à 0 fr. 30 la botte. Le **Perce-Neige** se paie 5 fr. le cent de bottes. Le **Narcisse** se termine, sur tiges très courtes, on paie de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte. La **Violette** de Paris en provenance de Marcoussis est très laide, on la vend 10 fr. le cent de bottes; la **Violette** du Midi est peu abondante, à Hyères où il fait très froid, les envois sont très limités; on paie 0 fr. 15 la botte et de 0 fr. 40 à 0 fr. 60 le boulot. La **Violette de Parme** est rare, la neige ayant fait son apparition à Toulouse, on vend de 3 à 4 fr. le bottillon.

Le marché des légumes est assez bien approvisionné pour la saison et en raison des circonstances actuelles. On vend : l'**Ail**, de 80 à 100 fr. les 100 kilos. Le **Cerfeuil**, de 40 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche valent de 1 fr. 60 à 2 fr. 30 le kilo. Les **Pommes de terre**, dont les apports sont plus grands que vers la fin de janvier s'écoulent plus facilement et d'une façon plus active; on remarque une bonne fermeté dans les prix; les variétés à chair jaune sont de qualité irréprochable, on constate que certains beaux lots bénéficient d'une hausse de 2 à 3 fr. par tonne; les variétés à chair blanche, en raison de la forte demande, ont facilement augmenté de 4 à 5 fr. par tonne; on cote aux mille kilos marchandises, franco gare Paris : *Hollande* de Beauce et du Gâtinais de 136 à 148 fr. et le choix de 150 à 162 fr.; de la Régipn parisienne, de 155 à 165 fr.; la *Rouge Saucisse* du Poitou, de 110 à 115 fr.; du Gâtinais, de 108 à 112 fr.; *Richter Imperator*, de 80 à 90 fr.; *Institut de Beauvais*, de 90 à 98 fr.; *Wohltmann* des environs de Paris de 88 à 90 fr. Les **Ognons** du rayon d'Auxonne sont recherchés; on cote aux mille kilos de 210 à 215 fr. Les **Patates**, de 35 à 38 fr. les 100 kilos. Les **Choux de Bruxelles**, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Radis** *roses* valent de 4 à 6 fr. le cent de bottes. Les **Artichauts** *Bretons*, de 12 à 18 fr. le cent; d'Algérie, de 15 à 25 fr. le cent. Les **Chicorées-frisées**, de 6 à 16 fr. le cent. La **Mâche**, de 60 à 70 fr. les 100 kilos. L'**Endive**, de 80 à 120 fr. les 100 kilos. Les **Epinards**, de 30 à 35 fr. les 100 kilos. Les **Crosnes**, de 50 à 70 fr. les 100 kilos. Les **Haricots verts** d'Espagne valent de 200 à 270 fr. les 100 kilos; les **Haricots** *beurre*, de 40 à 80 fr. les 100 kilos. Les **Choux** *rouges*, de 5 à 22 fr, le cent. Les **Choux** *brocolis*, de 10 à 14 fr. le cent; les **Choux** *verts*, de 5 à 20 fr. le cent. Les **Choux-fleurs** du Midi, de 30 à 55 fr. le cent; ceux d'Angers, de 15 à 25 fr. le cent. Le **Céleri**, de 20 à 60 fr. le cent de bottes. Le **Céleri**, **Rave**, de 20 à 50 fr. le cent de bottes. Le **Cresson**, de 1 à 1 fr. 50 les 12 bottes. Les **Navets** de Meaux, de 7 à 10 fr. les 100 kilos. Les **Panais**, de 10 à 12 fr. le cent de bottes. La **Barbe de Capucin**, de 15 à 16 fr. le cent de bottes. La **Mâche**, de 60 à 70 fr. les 100 kilos. Les **Carottes** sont de bonne vente, de Chevreuse, de 15 à 20 fr.; de Meaux et Flino de 8 à 12 fr. les 100 kilos.

La vente des fruits est relativement calme. Les **Châtaignes** valent de 20 à 30 fr. les 100 kilos. Les **Dattes**, de 80 à 100 fr. les 100 kilos. Les **Poires** de choix, de 0 fr. 10 à 0 fr. 25 pièce, et de 60 à 120 fr. les 100 kilos. Les **Raisins** de Thomery, blanc, de 1 fr. 50 à 4 fr. le kilo. Les **Pommes**, suivant choix, valent de 25 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Tomates** d'Algérie, de 90 à 100 fr. les 100 kilos. Les **Mandarines**, de 3 à 6 fr. le cent. Les **Oranges**, de 3 à 10 fr. le cent. Les **Citrons** d'Espagne, de 3 à 8 fr. le cent. Les **Marrons**, de 30 à 60 fr. les 100 kilos.

H. Lepelletier.

CORRESPONDANCE

H. T. (*Seine*). — Vous avez un jardin séparé d'une propriété voisine par un mur mitoyen. Votre voisin a des arbres plantés très près dudit mur et qui surplomblent au-dessus de votre jardin, de sorte que vous ne pouvez obtenir sous ces arbres ni légumes, ni fruits. Le voisin refuse d'élaguer ses arbres. Vous demandez : 1° Si vous avez le droit de l'y obliger; 2° A quelle **distance d'une propriété voisine des arbres doivent être plantés**; 3° Si vous pouvez planter le long du mur mitoyen des pêchers en espaliers.

1° Vous avez le droit d'exiger que votre voisin coupe les branches qui avancent sur votre terrain, même si les arbres existent depuis plus de trente ans. Ce droit, en effet, est imprescriptible, de même que celui que vous avez de couper vous-même les racines qui pénètrent dans votre terrain. (Code civil, art. 673). Si votre voisin persiste dans son refus, vous pouvez l'appeler devant le juge de paix.

2° et 3° En principe, un propriétaire ne peut avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance légale. Celle ci est d'abord déterminée par les usages locaux. A défaut d'usages locaux, elle est de 50 cm. pour les plantations dont la hauteur ne dépasse pas 2 m. et de 2 m. pour les autres. Toutefois, les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance ; mais ils ne doivent pas dépasser la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire du mur seul a le droit d'y appuyer ses espaliers. Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur indiquée ci-dessus, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire.

Le Gérant : G. T.-Grignan.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Chemin de fer du Nord.

Conformément aux instructions de la direction des Chemins de fer aux Armées, de notables extensions ont été données, depuis le 26 janvier 1915, aux transports commerciaux échangés entre les gares situées à l'ouest, au sud et sur une ligne passant par Le Tréport, Eu, Abbeville, Amiens, Montdidier, Estrées-Saint-Denis, Verberie, Crépy-en-Valois, Mareuil-sur-Ourcq, Oulchy-Breny, Château-Thierry, Châlons-sur-Marne, Sainte-Menehould, Révigny, Nançois-Tronville, Gondrecourt, Sorcy, Frouard, Nancy, Blainville, Charmes, Rambervillers, Bruyères, Dinozé, Aillevillers, Lure, Belfort et Delle.

Peuvent notamment être admis, sans autorisation préalable, les transports ci-après :

En grande vitesse (*avec maximum de 50 kilogr. par colis*) :

1° Les articles de messagerie jusqu'à concurrence de 100 kilogr. par expédition ;

2° L s envois de denrées et objets d'habillement jusqu'à concurrence de 200 kilogr. par expédition ;

3° Les colis postaux ordinaires en régime intérieur français, à l'exclusion des colis avec valeur déclarée.

En petite vitesse :

1° Les marchandises de toute nature, par expédition de détail, sous condition d'un maximum de 100 kilogr. par expédition ;

2° Les marchandises de toute nature à l'exclusion des alcools non dénaturés, des matières infectes et des spiritueux ou boissons alcooliques (autres que le vin, la bière, le cidre et le poiré) jusqu'à concurrence du chargement de deux wagons complets par destinataire, par expéditeur et par jour.

Pour plus de détails, consulter les affiches apposées dans les différentes gares.

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE

26, RUE JACOB, 26, A PARIS

Bibliothèque agricole horticole à 3 fr. 50 le volume. — *Bibliothèque du Cultivateur* à 1 fr. 25 le volume. — *Bibliothèque du jardinier* à 1 fr. 25 le volume. — *Bibliothèque d'horticulture et de Jardinage.*

Division du Catalogue : Agriculture générale et cultures spéciales. — Economie rurale, comptabilité. — Chimie agricole, sol, engrais, amendements. — Animaux domestiques. — Industries agricoles. — Génie rural, machines et constructions agricoles. — Botanique, Horticulture. — Eaux et forêts, Chasse — Pêche. — Droit usuel. Economie domestique, cuisine.

87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

87e ANNÉE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ❋

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 19 — 1er Mars 1915

SOMMAIRE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

Le livre d'or de la France. — La guerre et l'horticulture. — La réparation des dommages causés par la guerre. — Les insecticides cupriques ne manqueront pas. — Société royale d'Horticulture d'Angleterre. — Société nationale d'Agriculture de France. — Ecole nationale d'Horticulture de Versailles. — Cours d'arboriculture fruitière au Luxembourg. — Importation des Vignes en Algérie. — *Cymbidium Alexanderi* var. *Rothschildianum*. — Influence du sujet sur le greffon. — Bouturage du *Sanseviera Laurentii*. — *Ortgiesia paleolata*. — La maladie des Groseilliers. — Les Etats-Unis menacent l'importation des Pins d'Europe. — Nécrologie : *M. André Bensa*.

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

Adresser tout ce qui concerne la publicité à M. DAMIENS, 26, rue Jacob.

« **La Revue Horticole** » **paraît le 1er et le 16 de chaque mois**

Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.

Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro

ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT
- FRANCE. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
- ÉTRANGER **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : **0 fr. 90**

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

CHRONIQUE HORTICOLE

Le livre d'or de la France. — La guerre et l'horticulture. — La réparation des dommages causés par la guerre. — Les insecticides cupriques ne manqueront pas. — Société Royale d'Horticulture d'Angleterre. — Société Nationale d'Agriculture de France. — Ecole nationale d'horticulture de Versailles. — Cours d'arboriculture fruitière au Luxembourg. — Importation des Vignes en Algérie. — *Cymbidium Alexanderi* var. *Rothschildianum*. — Influence du sujet sur le greffon. — Bouturage du *Sanseviera Laurentii*. — *Ortgiesia paleolata*. — La maladie des Groseilliers. — Les États-Unis menacent l'importation des Pins d'Europe. — Nécrologie : *M. André Bensa*.

Le livre d'or de la France. — Parmi les citations à l'ordre de l'armée, publiées au *Journal officiel*, nous relevons la suivante :

« Les 8e et 10e sections d'autos-canons mitrailleuses des capitaines de réserve de Chevigné et de Vilmorin : se sont offertes pour servir en première ligne une batterie de 80 de montagne et ont contribué puissamment à faire tomber la défense d'un village par les Allemands, en soutenant nuit et jour la progression de l'infanterie. » (*Ordre du 17 décembre 1914.*)

Le capitaine cité plus haut est M. Louis de Vilmorin.

La guerre et l'horticulture. — Nous avons eu le plaisir de voir à la dernière séance de la Société Nationale d'Horticulture M. Anatole Cordonnier, et de recevoir de lui des nouvelles relativement satisfaisantes. Son établissement n'a pas reçu d'obus ni de bombes, et n'a pas beaucoup souffert, bien qu'il ait été en partie occupé en cantonnement par des troupes. Un des fils de M. Cordonnier a été malheureusement fait prisonnier.

M. Henri Welker est également prisonnier, ainsi qu'une dame de la Croix-Rouge, Mlle Giblat, artiste peintre, membre de la Société Nationale d'Horticulture, et aussi, croit-on, le fils aîné de M. Pernet-Ducher.

On annonce le décès de M. Gouache, jardinier-chef au Vésinet, avenue Maurice-Berteaux, mort au champ d'honneur. C'était un praticien très estimé.

D'autre part, nous avons eu de bonnes nouvelles de M. Victor Welker, de M. Camille Defresne, le grand pépiniériste de Vitry, de M. Lucien Gravereau, fils de M. Augustin Gravereau, de Neauphle-le-Château, de M. Albert Vallerand, ainsi que de deux de nos confrères de la presse horticole, M. Lucien Chauré et M. Martinet, dont le zèle patriotique ne connaît pas de limite d'âge.

Un bel exemple est donné par les membres de la Société des Jardiniers slaves à Paris, qui avait son siège 40, rue Sainte-Anne. Nous sommes informés que cette Société n'existe plus depuis la guerre, tous ses membres étant partis sous les drapeaux.

La réparation des dommages causés par la guerre. — Un décret du 4 février a fixé les règles à suivre dans l'évaluation des pertes. Les déclarations des intéressés seront dé posées ou adresées à la mairie de la commune dans laquelle le dommage a été produit, dans un délai de quinze jours indiqué par un arrêté préfectoral affiché dans la commune. Ces déclarations, accompagnées des documents propres à permettre l'évaluation, seront soumises à une commission cantonale, puis à une commission départementale appelée à statuer sur les indemnités à attribuer.

Dans une réunion tenue le 1er février par la Section agricole de l'Association de l'Industrie et de l'Agriculture, sous la présidence de M. le comte de Saint-Quentin, des représentants des associations agricoles des départements envahis ont insisté sur l'urgence d'apporter, pour l'exécution des travaux de printemps, une aide rapide aux cultivateurs des régions envahies, puis libérées, par des avances sur les indemnités auxquelles ils ont droit.

Les insecticides cupriques ne manqueront pas. — On a pu lire dans notre dernier numéro, page 390, que l'Angleterre avait prohibé l'exportation du sulfate de cuivre; cette mesure avait soulevé dans le monde horticole et agricole des inquiétudes justifiées.

Elles sont heureusement dissipées aujourd'hui En effet, nous apprenons qu'à la demande de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, le ministre des affaires étrangères a obtenu du gouvernement anglais qu'il laisse sortir à destination de la France les quantités de sulfate de cuivre dont notre pays pourrait avoir besoin.

Les intéressés doivent s'adresser à l'ambassade de France à Londres, en indiquant chaque fois l'importance et la destination des envois pour lesquels l'autorisation est demandée.

Société Royale d'Horticulture d'Angleterre. — Dans son assemblée annuelle, tenue le 9 février dernier, cette grande Société a adopté la résolution suivante :

« Les membres de la Société Royale d'Horticulture désirent exprimer leur profonde et fraternelle condoléance en face des terribles pertes subies, au cours de la présente guerre, par les horticulteurs de Belgique et du nord de la France ; ils prient le Président et le Conseil d'Administration d'ouvrir une souscription et de s'y ins-

crire en tête, pour réparer les pertes subies par l'horticulture en Belgique et en France lorsque les hostilités seront terminées. »

Société nationale d'Agriculture. — La Société nationale d'Agriculture de France a tenu le 10 février sa séance annuelle pour la distribution de ses récompenses, sous la présidence du ministre de l'Agriculture. Au cours de cette séance, M. Ferdinand David a annoncé que, le Conseil d'État ayant donné un avis favorable, il allait soumettre au Président de la République un décret changeant le titre de la Société en celui d'*Académie d'Agriculture*, et approuvant diverses modifications qu'elle a proposées dans son organisation.

Ecole nationale d'Horticulture de Versailles. — Le concours d'admission à l'Ecole pour l'année scolaire 1915-1916 a été fixé au 1er mars.

Cette décision a été publiée au *Journal Officiel* du 22 février, et les candidats inscrits ont été avisés par lettre.

Cours d'Arboriculture fruitière au Luxembourg. — M. Opoix, jardinier en chef du Palais du Luxembourg, a commencé son cours le 18 janvier, au Pavillon de la pépinière (grille d'Assas). Les leçons ont lieu les lundis et jeudis, à 9 heures du matin.

Importation des vignes en Algérie. — Le *Journal officiel* annonce que, conformément aux prescriptions du gouverneur de l'Algérie, les plants de vignes racinés, greffés ou non, provenant de France ne sont admis à l'importation algérienne que s'ils sont accompagnés d'un certificat établi par l'inspecteur du Service phytopathologique chargé de la délivrance des certificats sanitaires dans la circonscription comprenant la commune d'où les plants proviennent, et constatant qu'il n'y existe pas de black-rot.

Ces dispositions entreront en vigueur à partir du 6 mars 1915.

Cymbidium Alexanderi var. Rothschildianum. — Nous signalions dans le dernier numéro les mérites du *Cymbidium Alexanderi*; précisément, un très bel exemplaire de cet hybride a été présenté à la Société Nationale d'Horticulture, le 11 février, par un de nos praticiens les plus distingués, M. Gaston Bultel, chef des cultures de M. le baron Edmond de Rothschild, à Armainvilliers (Seine-et-Marne).

La plante présentée par M. Bultel doit être, selon les règles admises, rattachée comme variété au *C. Alexanderi*, qui est issu des mêmes parents et plus ancien. Mais il convient de faire ressortir qu'elle appartient à une race distincte créée dans les cultures d'Armainvilliers, car M. Bultel a employé, pour le croiser avec le *C. insigne*, un hybride entre *C. eburneum* et *C. Lowianum* obtenu dans les serres dont il a la charge, et nommé *armainvillierense*.

Le résultat de ce croisement, qui a reçu de la Société Nationale le nom de *C. Alexanderi* var. *Rothschildianum*, est une superbe plante d'assez haute taille, d'un port élégant et léger, à feuilles étroites et rigides à longue hampe dressée portant dix fleurs en inflorescence terminale assez compacte. Ces fleurs, d'une tenue parfaite, sont bien étalées, à segments larges, blancs lavés de rose, surtout près des bords, le labelle est blanc un peu rosé, avec une large bande rouge vif le long du bord antérieur.

C'est assurément une magnifique acquisition, et une plante qui est appelée à rendre les plus grands services, soit pour l'ornementation des serres, soit pour la fleur coupée. La beauté de sa grappe, la durée de ses fleurs, l'époque de leur apparition, sont des mérites de premier ordre. La plante sera certainement facile à cultiver, et sa vigueur ne laisse rien à désirer.

Influence du sujet sur le greffon. — Nous trouvons dans la *Pomologie française* une note intéressante de M. Abrial, relative à une Poire de la variété *Jules d'Airolles* provenant d'un arbre surgreffé sur *Bergamote Crassane*, chez M. F. Morel.

Ce Poirier *Bergamote Crassane*, greffé sur Cognassier, était peu fertile, et ne donnait que très rarement des fruits. M. Lavenir, chef de cultures de M. Morel, a donc posé sur ses branches vigoureuses environ 60 greffes de la variété *Jules d'Airolles*. Les greffes se sont bien développées et ont reconstitué l'arbre assez rapidement. En 1914, l'arbre s'est chargé de fruits beaucoup plus gros que ceux de son voisin de la même variété, greffé sur Cognassier. M. Lavenir a présenté un fruit de chacun de ces arbres à l'Association horticole lyonnaise, le 15 novembre. L'un pesait 90 grammes et l'autre 270 grammes. Quant à la forme, ils étaient à peu près semblables. La différence n'était peut-être pas aussi grande sur la moyenne des fruits que celle observée entre les deux fruits présentés ; cependant M. Lavenir assurait qu'il y avait une très grande différence entre les deux paniers de poires dont l'un contenait de gros fruits provenant de l'arbre surgreffé, et l'autre contenait des fruits moyens provenant de l'arbre non surgreffé.

Le bouturage du Sanseviera Laurentii. — *Le Journal de la Société Nationale d'Horticulture* vient de publier une note que M. Gérôme, jardinier en chef au Muséum, avait rédigée, à la fin de juillet dernier, sur la bouturage de cette jolie plante à feuillage panaché, à l'appui d'une présentation faite à la Société ; nous en extrayons ce passage :

«... La multiplication du *Senseviera Laurentii* donne des résultats différents suivant le procédé employé; on maintient la plante avec sa panachure en la propageant par division des touffes, c'est-à-dire par la séparation des rhizomes pourvus de bourgeons normaux. Mais si on bouture des fragments de feuilles du *S. Laurentii*, on obtient des plantes dont les feuilles ne sont pas bordées ; ces plantes sont du *S. guineensis*.

« Les échantillons que je présente aujourd'hui

montrent ces deux résultats différents. Voici un rhizome qui a été multiplié d'éclat : on voit que la jeune pousse, développée depuis, présente des feuilles panachées ; on peut remarquer aussi qu'à la base de cet éclat, lors de la séparation, une feuille a été détachée, et a servi à faire les trois boutures présentées en même temps ici.

« Ces trois boutures proviennent donc de la même feuille qui a été coupée transversalement par le milieu ; la partie inférieure a été bouturée telle, la partie supérieure a été séparée en deux lanières égales. Les unes et les autres ont donné une jeune plante verte, non panachée.

« L'éclat et les boutures ont été faits le même jour, en décembre dernier.

« Par la séparation des rhizomes pourvus de bourgeons normaux, on a maintenu la panachure du *S. Laurentii*; par le bouturage de fragments de feuilles, grâce à la production de bourgeons adventifs sur la section, on a pu obtenir des jeunes plantes, mais qui ne sont pas panachées : c'est le *S. guineensis*.

« Les échantillons que je présente ont été préparés pour vérifier un renseignement que m'avait donné M. Béranek, en mai 1913, alors qu'avec lui je visitais son établissement horticole à Versailles. « Quand je bouture des feuilles, j'ai des plantes vertes » m'avait dit M. Béranek ; je dois avouer que ce détail m'avait surpris et j'ai voulu le contrôler. Les résultats sont bien conformes. »

Ortgiesia paleolata. — M. Adolphe Van den Heede nous rappelle les mérites de cette plante, qui se mit à fleurir dans ses serres l'année dernière, au moment où venait d'éclater la guerre mondiale :

« C'est une Broméliacée grandement ornementale, de la tribu des *Billbergia*, mais différant essentiellement de ces derniers. Son feuillage, arqué autour du vase contenant la plante, est fortement canaliculé et beaucoup plus étroit que celui des *Billbergia*. Celui de l'*Ortgiesia paleolata* forme une sorte de jet d'eau circulaire très agréable à l'œil.

« Du centre de ce groupement régulier de feuilles bordées d'épines courtes et brunes, s'élève une inflorescence rose haute d'un pied et composée de bractées roses, d'un rose délicieux, enveloppant des fleurs ressemblant à celles des *Billbergia*, mais plus grandes. L'ensemble approche de celui du *B. rhodocyanea*, mais dans des proportions quadruples comme hauteur. Ce rose est du plus agréable effet.

« Cette superbe Broméliacée est originaire du Brésil où, du reste, elle est assez rare. Elle fut décrite par Edouard Morren, le grand broméliophile de la vaillante et belle cité de Liége.

« J'ai, sous les yeux, l'ouvrage de l'enthousiaste Léon Duval sur les Broméliacées : il ne s'étend pas beaucoup sur cette plante, parce que, très probablement, il ne l'avait pas vue en fleurs.

« Il y a des floraisons superbes dans cette famille; l'espèce dont nous nous occupons est, certainement, une des plus belles, d'autant plus que son feuillage n'a rien de raide. C'est aussi ornemental qu'un *Dracæna* en temps ordinaire, et lorsque l'*Ortgiesa paleolata* est en fleurs, c'est prodigieux.

« La mode, à l'exception de quelques espèces, a délaissé les Broméliacées. Ces plantes sont cependant très solides en appartement, et la floraison s'allonge souvent beaucoup par l'éclat des bractées florales qui persistent.

« La culture de cette Broméliacée est presqu'aussi facile que celle des *Pourretia* : lumière, température douce, arrosements copieux en été, très modérés en hiver. Il faut craindre l'excès d'eau en saisons froides.

« La culture en grande suspension convient aux *Ortgiesia paleolata*, *Le Grelleana* et *tillandsioides*. Ce dernier, tout mignon, ressemble aux *Pourretia*. »

La maladie des Groseilliers. — Il paraît que l'oïdium des Groseilliers à maquereau, le *Sphœrotheca Mors-Uvæ*, commence à se propager en France. Au mois de juin dernier, M. Foëx, directeur adjoint de la Station de pathologie végétale de Paris, a découvert un nouveau foyer de cette maladie, et l'a signalé à la section des Études scientifiques de la Société Nationale d'Horticulture de France. On ne saurait trop attirer l'attention des cultivateurs sur ce redoutable fléau, contre lequel des mesures préventives s'imposent, car il a déjà causé de graves dégâts à l'étranger.

Nos lecteurs pourront se reporter, pour prendre ces mesures, à une note détaillée publiée dans la *Revue Horticole* le 16 décembre 1913, page 566.

Les Etats-Unis menacent l'importation des Pins d'Europe. — Le ministère américain des Etats-Unis a provoqué récemment une conférence publique pour discuter un projet de quarantaine sur tous les Pins provenant d'Europe. Décidément l'établissement du service d'inspection phytopathologique en France et dans la plupart des autres pays européens ne suffit pas à désarmer l'esprit soupçonneux et les tendances protectionnistes des Etats-Unis.

On se rappelle que déjà, vers le mois de mai 1913, ils avaient interdit l'importation de tous les Pins à cinq feuilles. Il paraît maintenant qu'ils ont constaté, sur des Pins reçus d'Europe, l'existence d'un papillon dangereux qui aurait pullulé dans les Etats du Connecticut de l'Illinois, de Massachusetts, de New-Jersey, de New-York, de l'Ohio, de la Pennsylvanie, de Rhode Island et de la Virginie Occidentale.

L'importation des graines de Pin n'est pas menacée jusqu'à présent, du moins.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. André Bensa, horticulteur à Garavan-Menton, M. Bensa, qui était très estimé de ses confrères, est décédé le 4 février, à l'âge de soixante-six ans. Son fils lui succède dans la direction de son important établissement.

D. Bois et G. T.-Grignan.

LA PATHOLOGIE VÉGÉTALE

Les ravages causés dans les cultures par les maladies cryptogamiques et les insectes nuisibles ont pris des proportions considérables, surtout depuis que les moyens de transport, nombreux et rapides, ont développé les relations mondiales. La Rouille, le Charbon, le Mildiou, pour ne parler que de ces quelques maladies causent chaque année, à l'agriculture française, une perte qui peut être évaluée à plusieurs centaines de millions de francs, et M. Massee, phytopathologiste d'une très grande autorité, évalue à 4 ou 5 milliards celle qui est causée annuellement par les épiphyties dans l'ensemble des grands pays agricoles.

Les États-Unis ont créé une puissante organisation de défense contre ces ennemis de l'agriculture, et l'exemple a été suivi par les nations européennes.

En France, des stations de Pathologie végétale, des laboratoires d'Entomologie agricole existaient depuis un bon nombre d'années ; le ministère de l'Agriculture, sous l'excellente impulsion donnée par M. Eugène Roux, directeur des services sanitaires et scientifiques, les a réorganisés en 1912, en les plaçant sous la haute direction d'un service créé sous le nom de *Service des Epiphyties*, donné par analogie avec les services des Epidémies et des Epizooties [1].

L'Institut international d'agriculture de Rome cherche à coordonner tous les efforts qui se font ainsi dans les divers pays, en vue des mesures à prendre pour enrayer la propagation des maladies cryptogamiques et des animaux nuisibles aux plantes.

Des mycologues, des entomologistes, des agriculteurs et des horticulteurs français, ont estimé que le moment était venu pour eux de se rapprocher pour se mieux connaître, s'entr'aider et travailler en commun de la manière la plus profitable, dans un but d'intérêt général. Dans une réunion qu'ils tinrent à Paris, le 11 février 1914, sous l'initiative de M. Louis Mangin, membre de l'Institut, professeur de Cryptogamie au Muséum national d'histoire naturelle, ils jetèrent les bases d'une association qui réunit rapidement un nombre de membres suffisant pour en assurer le bon fonctionnement.

Il fut décidé que cette association prendrait le titre de *Société de Pathologie végétale* et que, formée de savants et de praticiens, elle aurait pour but l'étude des ennemis des plantes au point de vue de la défense agricole.

Cette société, aujourd'hui en pleine activité, malgré la cruelle situation créée par la guerre, se réunit le premier vendredi de chaque mois; elle a décidé la publication d'un bulletin bi-mensuel, dont le premier numéro vient de paraître.

Son Bureau a été constitué de la manière suivante : *Président*, M. L. Mangin, membre de l'Institut, professeur de Cryptogamie au Muséum; *Vice-président*, M. L. Bouvier, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum; *Secrétaire général*, M. E. Hariot, assistant au Muséum; *Secrétaire*, M. Arnaud, chef de travaux à la Station de Pathologie végétale de Paris et Vuillet, chargé de mission à la Station entomologique de Paris; *Trésorier*, M. Caustier, professeur au Lycée Henri IV; *Archiviste*, M. Pelletier, attaché au ministère de l'Agriculture. Le Conseil comprend : MM. Couanon, Develle, Prosper Gervais, L. Guignard, Lesne, Marchal, Prillieux, Roux, Tisserand, Vermorel, P. Viala, Ph. de Vilmorin.

Les membres ordinaires résidant en France paient une cotisation annuelle de 10 fr., qui est portée à 12 fr. pour les sociétaires résidant à l'étranger. La cotisation annuelle peut être rachetée par une somme de 150 fr. par tous les membres, français ou étrangers.

Pour être membre donateur, il suffit de verser au moins une somme de 500 fr.

Les nouveaux adhérents doivent être présentés par deux membres de la Société.

Le siège de la Société est à Paris, 63, rue de Buffon.

Dans le premier fascicule du Bulletin, qui vient d'être publié, on peut relever les notes suivantes, qui intéressent tout particulièrement l'Horticulture :

Sur la présence en France du Thrips du Poirier (*Physiothrips Pyri*), par M. Vuillet. Cet insecte, dont l'existence a été pour la première fois signalée en Amérique, il y a quelques années, que l'on croyait alors

[1] Ministère de l'Agriculture. *Annales du Service des Epiphyties*, tome I. Paris, 1913.

étranger à l'Europe et que l'on supposait originaire d'Asie, a été trouvé fréquemment en France par M. Vuillet, sur le Cassissier (Côte-d'Or), le Pêcher, le Cerisier, etc. Il cause des dégâts importants en Amérique, où on le combat avec un mélange insecticide : nicotine, savon, pétrole.

Sur quelques *Rouilles des plantes cultivées*. Présentation, par M. Hariot, d'échantillons de plantes attaquées par des urédinées : *Juniperus virginiana* attaqué par le *Gymnosporangium Sabinæ*; *Juniperus Oxycedrus* attaqué par le *Gymnosporangium gracile*; *Pinus silvestris* attaqué par le *Peridermium Pini*.

Les gelées et les altérations des feuilles des arbres, par M. Arnaud. De cette communication. il résulte que les altérations causées sur les feuilles des Marronniers, au printemps 1913, sur les boulevards de Paris, et qui avaient été attribuées au goudronnage du sol, avaient surtout les gelées pour cause.

L'Oïdium des Fraisiers (*Oidium Fragariæ*), *La Cloque de l'Azalée* (*Exobasidium Rhododendri*), *Plomb des arbres*, *Rouille des Pins*, par M. Hariot; *Maladie de l'Enroulement et Frisolée de la Pomme de terre*, par M. Foëx ; *Germination des œufs d'hiver du mildiou de la Vigne*, par M. Ravaz; *Maladie des Clivia en serre* (*Colletotrichum Cliviæ*), par M. Arnaud, signalée pour la première fois en Hollande (1896), par Oudemans, sous le nom de *Chætostroma Cliviæ*. Dans les renseignements divers, on lira avec intérêt :

Des formules pour la destruction du Thrips des serres, par M. G. Duval; la destruction du Psylle du Poirier, par M. Lesne.

Une note sur la préparation de la Bouillie sulfo-calcique, employée contre l'Oïdium de la Vigne, surtout en Amérique.

Une Revue bibliographique complète ce facicule, qui comprend en outre deux planches hors texte.

En raison des importants services qu'elle peut rendre, la Société de Pathologie végétale est certainement appelée à prendre un très grand développement. On ne saurait assez engager les horticulteurs à en faire partie.

D. Bois.

TOURBIÈRES ET MORAINES

Depuis quelques années, les Anglais nous entretiennent fréquemment d'un système de culture dit « en moraines ». Ce qu'ils entendent par moraines, c'est un sol arrosé par absorption et qui tient plutôt de la tourbière proprement dite.

Depuis un quart de siècle, j'essaye de cultiver des plantes délicates des montagnes dans un sol arrosé par dessous. C'est M. le Dr Rosenstiehl, à Enghien près de Paris, qui m'a mis sur la trace en établissant chez lui une culture de plantes délicates s'arrosant par absorption. Tenant compte de ce fait que la flore des hautes montagnes est différente, suivant qu'elle croît sur le granit ou le calcaire, et après avoir étudié à fond la question de l'influence de la composition chimique du sol sur le tapis végétal, le Dr R... a établi chez lui une culture silicole qui, à cette époque, était unique au monde. La *Revue Horticole* a déjà publié [1] plusieurs notes sur ce sujet et je n'y veux pas revenir. Qu'il me suffise de dire que ses voisins, M. et Mme Daigremont, stimulés par lui, ont développé son expérience sur de plus grandes bases en établissant ce qu'ils ont nommé : la culture en baquets, c'est-à-dire en auges faites de ciment armé. Les résultats obtenus ont été merveilleux et ont permis de cultiver les plus délicates d'entre les plantes de la haute montagne.

Depuis l'année 1891, j'ai poursuivi moi-même des essais de cultures en sphagnum et j'en ai donné les résultats ici même [2]. Mais je n'avais pas encore pu réaliser sur un pied plus vaste la culture des plantes délicates d'après le système de l'arrosage par l'absorption.

Ce n'est qu'en 1912 que j'ai pu établir à Floraire une première plate-bande cimentée au fond de laquelle l'eau court constamment. La base même de la couche est remplie, jusqu'à 30 centimètres d'épaisseur, d'un lit de gros cailloux roulés sur lequel nous avons établi une couche de mousse de 5 centimètres pour empêcher le sol de s'introduire entre les cailloux. Sur ce lit de mousse, nous avons apporté une couche de 50 centimètres d'un sol siliceux, dépourvu de calcaire, et très poreux.

En 1913, nous établîmes une seconde couche de 10 mètres de longueur sur 1 m. 1/2 de

[1] *Revue Horticole*, 1893, p. 299 et 1894 p. 165 et 181.

[2] *Revue Horticole*, 1900, p. 687.

large et 1 mètre de profondeur. Le sol a été ici formé essentiellement de tourbe et de terre de bruyère, tandis que dans la première couche nous avions mis un tiers de terreau de feuilles.

L'eau circule constamment dans le fond de ces deux bassins courant de l'un à l'autre, et sortant ensuite par un canal qui l'emporte au loin. Les résultats dépassent tout ce que nous pouvions espérer et nous procurent la joie la plus vive. Tous les amateurs de plantes qui ont visité Floraire dans ces dernières années sont unanimes à déclarer que rien n'est plus intéressant que ces deux tourbières.

Ce sont d'abord toutes celles d'entre les Orchidées terrestres qui avaient été rebelles à nos cultures précédentes et qui se développent, ici aussi bien que dans leur état naturel. Plusieurs Cypripèdes, le *Calypso borealis*, les Spiranthes, la Nigritelle (Orchis vanille), l'*Herminium monorchis*, le *Chamæorchis alpina*, etc., etc., sont superbes et prennent des proportions plus grandes qu'à l'état naturel. Elles sont dans le premier bassin. C'est aussi dans ce bassin n° 1 que nous cultivons les diverses Parnassia, les Swertia, le *Gentiana lutea*, les Primula du groupe *farinosa*, etc. Mais c'est le bassin n° 2, essentiellement siliceux, qui nous a donné les meilleurs résultats. Là, nous cultivons la collection complète des Grassètes, soit les *Pinguicula alpina*, *grandiflora*, *leptoceras*, *longifolia* (cette rare beauté que j'ai rapportée des Alpes-Maritimes), *Reuteri* et *vulgaris*. Des groupes de *Gentiana bavarica*, *imbricata* et *pumila* ont fleuri aussi abondamment qu'à la haute montagne et, chez *bavarica*, tout au moins, m'ont donné une seconde floraison à l'automne. Une colonie de *Gentiana pur urea* est devenue superbe et m'a donné pour la première fois un résultat décisif. Mentionnons encore le *Gentiana detonsa*, qui a fleuri à partir du mois de septembre et qui me paraît être un gigantesque *ciliata* avec un calice désordonné. Le groupe des *Houstonia* m'a donné des résultats extraordinaires, si bien qu'on a dû modérer son ardeur à se répandre et à se ressemer alentour (*Houstonia cœrulea*, *cœrulea alba*, *serpyllifolia* et *purpurea*).

Les *Erythræa diffusa*, *littoralis*, *ramosissima*, et *scilloides* n'ont pas arrêté de se couvrir de leurs belles fleurs roses et l'*Anagallis tenella* a tout envahi. Parmi les plantes qui m'ont fait le plus de plaisir, mentionnons le delicieux *Lobelia linnæoides*, de la Nouvelle-Zélande, et le *Saxifraga diversifolia* de l'Himalaya. Dans la partie inférieure, nous avons établi quelques rochers entre les fentes desquels se réjouissent des plantes telles que : *Primula Allionii* et *tyrolensis*, *Androsace glacialis* et *imbricata*, *Saxifraga florulenta* et *retusa*, *Mœhringia dasiphylla*, *Phyteuma Balbisii* et *comosum*, *Silene cordifolia* et *campanula*, *Viola comollia* et *cenisia*, *Linnæa borealis*, *Epilobium obcordatum* et *latifolium*, *Eritrichium nanum*, *Corydalis tomentella*, *Daphne rupestris* et *D. Cneorum album*, *Linaria alpina alba*. Tout cela est superbe de bonne venue et de vigueur. Dans la partie marécageuse et sphagnoïde nous avons réussi les plantes suivantes : *Rubus chamæmorus* (et là, les connaisseurs comprendront la joie que j'en ai éprouvée). *Vaccinium Oxycoccos*, *Andromeda calyculata*, *Lloydia serotina*, *Eriophorum alpinum*, *Orchis palustris* et *laxiflora*, *Drosera rotundifolia*, etc.

Au nord de ce rocher, établi en forme de Cervin, et dont la base ploye dans la couche de sphagnum toujours humide, nous avons vu prospérer la plus délicate et le plus merveilleuse d'entre nos Fougères européennes, l'*Asplenium fissum*. Dans le groupe des Primula (Capitatæ), nous avons eu des résultats remarquables avec le vrai *capitata*, très rare dans les cultures, et dont les petits capitules arrondis, d'un bleu profond, ont fleuri de mai en décembre, Les *Prim. purpurea* (rarissime esp.) *mollis*, *vittata*, *Unique*, *Cockburniana* (aux fleurs rouge vermillon)[1], *Ischianensis*, *deflexa*, *Littoniana*, *Bulleyana*, *Beesiana*, ont été aussi belles que celles du jardin d'Edimbourg. Le fameux *Primula Juliæ*, encore nouveau et très prôné, nous réussit si bien en pleine terre ordinaire que nous ne le plaçons pas dans la tourbière. Les Soldanelles, en cinq espèces, le délicat *Laurentia tenella*, les *Mimulus primuloides*, *ringens*, *Lewisii*, sont encombrants, alors qu'auparavant nous avions grand peine à les conserver. Les *Wahlenbergia* d'Australie et de Nouvelle-Zélande, qui sont les campanules de ces pays-là, deviennent dans notre tourbière de vraies plantes vivaces. L'*Eritrichium nanum* (Roi des Alpes) qui est bien la plus rebelle de toutes les plantes des Alpes, réussit non seulement à fleurir, mais à refleurir à l'automne et à nous donner d'excellentes graines.

Une mention spéciale doit être faite pour le superbe *Linaria triornithophora* des Sierras portugaises, qui est un gigantesque *Linaria alpina*, s'élevant à 30 centimètres et fleurissant tout l'été.

Le délicat *Valeriana celtica*, les *Senecio uniflorus*, *carniolicus*, *abrotanifolius* et *incanus*, font des merveilles.

En un mot, la réussite est complète, et le

succès absolu. Nous avons eu tant de joie et de bonheur dans ces deux simples couches en tourbières que je ne résiste pas au désir de crier à tous ceux qui peuvent le faire : établissez une tourbière chez vous.

Mais, et il faut le dire très catégoriquement, ce système-là n'est recommandable que dans les climats continentaux. Sur les bords de l'Océan, en Angleterre, dans les Pays-Bas, partout où l'air est naturellement chargé d'humidité, c'est le contraire qu'il faut aux plantes de nature délicate. Et là c'est la vraie moraine qui est recommandable. Mais, dans cette moraine-là, il s'agit d'imiter la nature même des moraines de nos Alpes. Or, ces moraines-là sont des bancs de graviers et de gros cailloux qu'arrosent par dessous toujours les masses de glace qui fondent dans les régions supérieures. C'est-à-dire que la caractéristique d'une vraie moraine, c'est d'être formée d'un sol maigre presque entièrement aride et sabloneux, arrosé par dessous, mais plutôt sec. La culture en murailles peut être substituée avec succès à ce que l'on nomme à tort moraine chez nos amis anglais. Cette culture est surtout destinée à préserver les plantes délicates de l'excès d'humidité et à empêcher la pourriture.

H. Correvon.

L'UTILISATION DES EAUX THERMALES

POUR LE CHAUFFAGE DES SERRES ET CHASSIS[1]

Si toute une série de progrès a, pour le chauffage à eau chaude des serres, coffres et bâches, consisté dans l'amélioration des chaudières et des thermosiphons, un progrès non moins intéressant a été réalisé quand on a eu l'idée de lancer dans les tuyaux non plus de l'eau spécialement chauffée pour cet usage, mais des eaux qu'il fallait refroidir ou de la vapeur qu'il fallait condenser, leur rôle achevé dans certaines usines industrielles.

En France, un horticulteur de Rouen, M. Wood, réchauffe des coffres à châssis à l'aide des eaux de condensation d'une filature; à Saint-Denis, près de Paris, plusieurs amateurs profitent de la même façon des eaux de condensation de diverses usines, et nous-mêmes, il y a près de trente ans, nous avons pu remarquer que le directeur d'une sucrerie de la Somme se procurait à bon compte des légumes de primeur dans des bâches adossées à un mur échauffé par le voisinage de tuyaux de condensation. Rien n'empêche de généraliser l'idée, et dussent les horticulteurs et maraîchers payer une redevance qui certainement serait modeste, pour pouvoir utiliser eaux ou vapeur de condensation, il est hors de doute qu'ils y trouveraient, à l'occasion, un avantage des plus sérieux.

Plus hardie encore et, pour cette raison, fort controversée, est l'idée de chauffer les tuyaux des thermosiphons à l'aide des eaux thermales naturelles. Que cette idée pour être mise au point nécessite encore de sérieuses recherches, qu'elle ne laisse pas des bénéfices aussi considérables que ceux que l'on pourrait espérer au premier abord, tout cela est fort possible; cependant, nous ne voyons pas pourquoi elle serait *a priori* écartée, surtout lorsqu'on dispose de sources sortant de terre à 60 degrés et même 80 degrés. Il semble au contraire qu'on puisse régler le chauffage et l'adapter aux exigences diverses des plantes cultivées selon le volume d'eau qui sera admis à passer dans l'unité de temps au travers des tuyaux de dimensions déterminées. Le calcul ne peut se faire que par tâtonnements : la nature, le volume du sol à chauffer, le cube d'air (à chauffer lui aussi) interviennent, mais, en tenant compte de ces facteurs, le problème n'est pas insoluble.

De 1897 à 1899, à l'Hôpital militaire d'Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), M. Albert Delpaux, avec un matériel de fortune très rudimentaire, a récolté pendant l'hiver, dans quelques bâches chauffées à l'eau thermale, des fleurs aussi bien que des légumes. Faute de capitaux, il n'a pu poursuivre à son compte des essais dont il a signalé l'intérêt à un congrès horticole tenu à Périgueux les 2 et 3 juin 1913, mais il a eu la satisfaction d'apprendre à ce même congrès que, conformément à son opinion, l'idée était bonne,

[1] Extrait de l'ouvrage *Fruits et légumes de primeur*, tome I : *Légumes*. Un vol. in-16 de 370 pages, avec nombreuses figures. Prix : 5 fr. Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, à Paris.

car une société se proposait d'exploiter dans un but exclusivement horticole les sources de Verlet-les-Bains dans les Pyrénées.

Une seconde société est en formation sur un autre point des Pyrénées et une troisième fait d'intéressants débuts dans les Alpes à la Léchère, commune de Notre-Dame de Briançon (Savoie).

Peut-être, si elles étaient couronnées d'un succès définitif, ces initiatives viendraient-elles concurrencer les forceries de nos voisins. Celles-ci ont pour elles l'énorme avantage d'avoir le charbon à très bon marché, elles peuvent ainsi nous expédier des produits obtenus à bon compte; les rôles seraient renversés, si chez nous, la dépense *combustible* disparaissait dans une large mesure des frais généraux. On en jugera d'après les chiffres suivants.

Le produit brut annuel à espérer d'un châssis d'à peine 1 mètre 1/2 de surface est de 25 à 30 fr. Il s'établit en envisageant deux

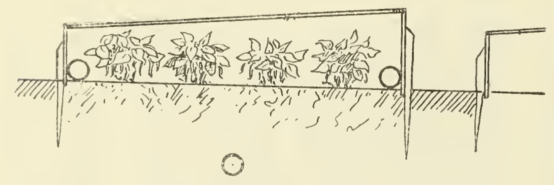


Fig. 115. — Forçage au moyen des eaux thermales à La Léchère.
Le tuyau du milieu est enfoui dans le sol et les deux autres sont placés sur la terre à l'intérieur du coffre.

récoltes successives de *haricots* entre le 1er septembre et la fin de janvier, l'une d'arrière-saison, l'autre forcée, donnant ensemble 1.200 à 1.500 grammes d'aiguilles vertes d'une valeur de 8 à 10 fr.; puis une récolte de *melons* atteignant 15 à 18 fr. pour deux ou trois fruits bien réussis; enfin une culture d'été, salades, par exemple, et radis, dont on tirerait encore 2 ou 3 fr. Or, du produit brut, il faut retirer 5 fr. rien que pour le chauffage, combustibles et frais d'amortissement des appareils compris.

Les eaux thermales ne supprimeront certes pas cette dépense de 5 fr.; il restera toujours les frais nécessaires pour l'élévation de l'eau de la source jusqu'au point d'où elle pourra prendre son cours dans les tuyaux; il y aura, en outre, les frais d'entretien des tuyaux eux-mêmes, mais on peut espérer que les uns et les autres seront inférieurs à la dépense combustible notée ci-dessus, et ainsi apparaît l'avantage de la culture aux eaux thermales. S'il faut voir un écueil au succès, c'est plutôt du côté des débouchés et dans la question des transports de points d'accès souvent difficiles vers les centres de consommations; mais ces difficultés existent aussi pour les établissements qui emploient d'autres moyens de chauffage, et s'ils ont su les tourner, pourquoi les établissements à eaux thermales ne les tourneraient-ils pas aussi?

MM. Nanot et Vuigner donnent ensuite une description détaillée de l'établissement des forceries aux eaux chaudes de La Léchère-les-Bains, exploité par une société constituée le 20 septembre 1912. Ce premier établissement pour la production des primeurs a été créé par M. Chasset, ancien élève de l'École nationale d'Horticulture, avec la collaboration de M. Braunstein, ingénieur-constructeur d'appareils de chauffage. M. Cavalier, également ancien élève de l'École de Versailles, est actuellement chargé de la conduite des cultures. Les premiers résultats qu'il a donnés sont tels que, s'ils se confirment par la suite, cet établissement aura réalisé, disent les auteurs « l'un des modes d'emploi les plus économiques et les mieux compris à tous égards du chauffage à l'eau chaude pour la culture des légumes de primeur. »

Voici, à titre d'exemple, les renseignements que donnent MM. Nanot et Vuigner sur le forçage du Haricot par ce procédé à l'établissement de La Léchère:

L'opération se conduit absolument comme lorsqu'on emploie un thermosiphon ordinaire, avec un tuyau de chauffage enterré dans le sol sous 25 centimètres de terre. La seule différence est qu'avec les eaux naturelles il n'y a pas de tuyaux de retour pour ramener à la source les eaux refroidies dans l'appareil; celles-ci s'écoulent directement à la rivière. La température d'une source thermale étant, d'autre part, sensiblement constante hiver comme été, si l'on a soin d'aménager la canalisation de façon à éviter les pertes de chaleur en cours de route, on peut, pendant toute la durée de l'hiver, chauffer les coffres à une température favorable à la culture entreprise. Il suffit, pour cela, d'accélérer le débit par les temps froids et de le ralentir si la chaleur solaire réchauffe l'atmosphère: nous pouvons alors régler les saisons de façon que les produits en parviennent sur les marchés au moment des plus hauts cours.

Appliqué aux haricots, le chauffage aux eaux thermales a permis d'obtenir en février des aiguilles de belle qualité, en un temps qui a varié de trente-cinq à quarante-cinq jours. C'est une précocité qui fait honneur aux forceries de La Léchère.

J. Nanot et R. Vuigner.

LES SCHIZANTHUS

Les *Schizanthus* constituent un petit genre de plantes herbacées vraiment magnifiques. Ils n'occupent pas la place qu'ils méritent dans les jardins en raison de leurs fleurs vraiment curieuses rappelant un peu les Orchidées tant admirées, et, quand ils seront mieux connus, nous sommes convaincus qu'ils prendront la place qui leur est due dans l'ornementation des jardins comme plantes annuelles, pour la décoration des plates-bandes et la formation de corbeilles, ou bien cultivées en pots pour leur floraison hivernale ou printanière.

La culture des *Schizanthus* est facile ; on sème à partir d'août. Il est bon de faire plusieurs semis à intervalles d'un mois, afin d'obtenir une succession de plantes fleuries. Le semis se fait en terre légère et terreautée ou mieux en terrines. Dès que les jeunes plantes ont quatre à cinq feuilles, on les repique par trois dans un pot de 10 centimètres, ou de préférence individuellement dans des godets de 8 centimètres, quand les plantes sont suffisamment développées, on procède à un rempotage dans des pots de 12 centimètres, puis dans des pots de 15 à 18 centimètres.



Cliché de *The Garden*.
Fig. 116. — Une belle touffe de *Schizanthus*.

Le compost avec lequel on procède au rempotage doit être formé de terre franche sableuse et un tiers de terreau de feuilles. On obtient ainsi des tiges plus rigides et portant plus facilement leurs fleurs. En agissant ainsi, le tuteurage se trouve fortement réduit.

On hiverne les *Schizanthus* en serre froide de 8 à 10 degrés centigrades, ou en appartement.

On pratique un pincement lorsque les plantes atteignent environ 10 centimètres de hauteur.

Pendant la première période de végétation, il faut ménager les arrosements, car un excès d'humidité aux racines peut leur être nuisible. Mais dès que les plantes sont suffisamment développées, c'est-à-dire lorsque le feuillage devient abondant, les arrosages doivent être

copieux; c'est à ce moment qu'il est bon de les arroser à l'engrais. Ce dernier peut être formé de deux parties de sulfate de potasse et une partie de sulfate d'ammoniaque, deux grammes de ce mélange par litre d'eau.

Pour la culture en pleine terre, on hiverne sous châssis à froid; dans ce cas, les arrosements sont presque inutiles; il faut aérer autant que le temps le permet. Dans les premiers jours de mars, on rempote les plantes dans des pots de 10 centimètres et on les laisse sous châssis jusqu'aux premiers jours de mai, époque où on procède à leur mise en place à une distance d'environ 50 centimètres. On peut semer directement en place, en mai, mais nous ne conseillons pas de procéder ainsi, car les plantes ne donnent qu'une floraison médiocre.

Comme on le voit par ce court exposé, la culture des *Schizanthus* est simple et facile, aussi conseillons-nous beaucoup aux amateurs de jolies fleurs d'en entreprendre l'éducation pour la saison prochaine.

Henri Theulier.

LE SEMIS DES ORCHIDÉES

A L'AIDE DU CHAMPIGNON ENDOPHYTE

Dans son numéro du 16 mars 1912, page 130, la *Revue Horticole* publiait, sous la signature de M. G. T.-Grignan, un article très intéressant sur la germination des graines d'Orchidées à l'aide du champignon endophyte; l'auteur comparait la méthode découverte par Noël Bernard à celle d'un docteur étranger et concluait en engageant les semeurs malheureux dans leurs essais, à essayer le mycélium découvert par la science.

Je fus un de ceux, parmi bon nombre de nos confrères, qui, après avoir obtenu des résultats remarquables sans apport de mycélium d'aucune sorte, eut à enregistrer insuccès et déceptions. Toutes les graines semées paraissaient d'abord devoir germer, leur gonflement était de bon indice, mais pour une cause inconnue elles restaient ensuite à l'état stationnaire, puis disparaissaient presque en totalité.

Toutes ces graines, semées cependant dans des conditions semblables : milieu, chaleur, humidité, etc., à celles précédemment germées et levées en abondance, restaient donc inertes. Pourquoi ne produisaient-elles plus de jeunes plantules, alors que d'autres, récoltées et semées en leur temps, en avaient fourni par milliers? Il y avait là une anomalie. Je m'efforçai d'en découvrir la cause; les essais furent répétés à l'infini, mais une persévérance de plusieurs années n'aboutit à produire que quelques plantules. C'était désespérant.

Le milieu où se faisaient ces divers essais était absolument le même que celui où des résultats excellents avaient été obtenus les années précédentes; on était donc amené à supposer qu'il manquait maintenant à ce milieu un élément existant alors; et cet élément, disparu comment? il serait très intéressant de savoir quel pouvait il être?

C'est à cette phase de mes perplexités, que parut l'article signalé plus haut; il me remit en mémoire les expériences de Noël Bernard, me fit connaître celles plus récentes publiées à l'étranger, et m'amena à cette conclusion que l'élément disparu ne pouvait être que ce mycélium favorable à la germination des Orchidées.

Nombre d'Orchidophiles semeurs (ne le sommes-nous pas tous aujourd'hui?) nous disent bien que leurs graines germent et lèvent en abondance sans l'apport de mycélium; j'en conviens très volontiers avec eux, car des semis d'Orchidées de toute beauté et par milliers se trouvent dans leurs établissements horticoles, et n'en ai-je pas obtenu moi-même en quantité, dans ces mêmes conditions; mais ne peut-on pas supposer, quand on voit germer et lever un si grand nombre de sujets, que, s'il n'y a pas eu apport de mycélium fait par la main de l'homme; ce mycélium a pu s'y développer spontanément dans un milieu favorable, les premiers germes étant apportés naturellement, soit par les nombreuses plantes importées dans ces établissements, soit ensuite par les plus nombreux semis qui y sont actuellement cultivés?

Personnellement, j'ai la conviction, pour ne pas dire la certitude, que le champignon endophyte, apporté ou développé naturellement, joue un rôle prépondérant dans la germination des graines d'Orchidées; et dès maintenant après avoir fait un emploi soi-

gneux et répété du mycélium cultivé, je me crois autorisé à déclarer que les résultats obtenus par cette méthode sont des plus satisfaisants. Des milliers de jeunes plantes sont nées, grâce à ce procédé, dans un endroit où depuis quelques années les résultats enregistrés étaient nuls ou à peu près.

Si je parle avec autant d'assurance, c'est aussi après avoir établi des comparaisons en semant, dans un même milieu, des graines sur un compost stérilisé ensemencé de mycélium et des graines témoins sur un compost, également stérilisé, dans lequel n'était entré aucun germe de champignon.

Le résultat fut que, sur les pots témoins, pas une graine ne produisit de jeunes plantules, alors que sur les autres, où le mycélium s'était développé, elles se trouvaient en grand nombre.

Doit-on en conclure qu'en possession de ce mycélium il suffira de semer des graines d'Orchidées dans n'importe quel milieu pour les voir germer et produire des sujets sains et vigoureux, sans autres soins particuliers? Assurément non; l'éducation des jeunes plantes ne présente certes pas de sérieuses difficultés, mais elle demande cependant quelque attention de la part du cultivateur.

Dès leur naissance et dans leur jeune âge, ce sont des enfants un peu délicats; mais ils prospèreront à la satisfaction du cultivateur si celui-ci sait mettre à leur disposition un milieu favorable où ils pourront puiser les éléments nécessaires pour qu'ils atteignent l'âge adulte. Il suffira d'établir dans ce milieu une température élevée (25 degrés environ) et une humidité absolue; si, dans ces conditions, et avec l'emploi du champignon endophyte, les graines d'Orchidées (*Cattleya*) semées sur compost divers, sur toile, etc., n'ont pas produit en quinze jours, trois semaines au plus, ces petites sphérules déjà en état d'être transportées sur un autre compost, l'on pourra émettre la quasi-certitude que les graines sont infertiles, et qu'elles ne germeront plus. Je reste donc partisan de provoquer la germination le plus rapidement possible, et pour atteindre ce but, je le répète, la chaleur, l'humidité, le mycélium sont indispensables.

Dernièrement, M. Grignan entretenait les lecteurs de la *Revue Horticole* des expériences entreprises par M. le Dr Gratiot, de la Ferté-sous-Jouarre, et des résultats obtenus suivant un procédé scientifique inspiré des recherches de Noël Bernard, et sur lequel une réserve très scientifique est observée; il ajoutait que l'emploi des endophytes paraissait être entré dans la voie des réalisations pratiques, mais qu'il semblait bien certain que cet emploi ne pourrait être pratiqué que dans des conditions rigoureusement scientifiques par des personnes possédant la technique des laboratoires.

Il est absolument certain que pour isoler le champignon, en le prélevant des racines d'Orchidées, le cultivant dans des bouillons de culture, etc. etc., il faut opérer dans des conditions aseptiques telles que bien souvent les personnes expérimentées peuvent seules aborder ce travail de laboratoire avec chance de succès.

J'ai dû me rendre à l'évidence après quelques essais infructueux ; le prélèvement du champignon, parfaitement visible au microscope, s'est opéré assez facilement, sa culture dans une solution nutritive solidifiée par de l'agar agar, versée dans des coupes de Petri, s'est faite normalement; mais l'inoculation d'une autre solution par cette culture pure en tube stérilisé, etc., ne m'a donné aucun résultat et j'ai renoncé à pousser plus loin mes essais. Cet échec n'était pas pour m'étonner, car il y avait à résoudre un problème un peu complexe pour un praticien à qui il manque le plus souvent : 1° les connaissances techniques nécessaires ; 2° les appareils indispensables pour ce genre d'opérations. Bref, j'avoue mon insuccès, mais cet effort tendrait encore à prouver, comme le fait justement remarquer M. Grignan, que la culture du champignon endophyte reste toujours du domaine scientifique, et que nous devons en être tributaires.

Quant à son emploi, c'est différent. En effet, avec la nouvelle méthode découverte, le semis fait sur sphagnum ensemencé de mycélium rentre dans le domaine pratique; les soins aseptiques, toujours difficiles à observer en culture courante, étant réduits au strict minimum, et la manipulation de ce sphagnum ensemencé permettant au cultivateur de semer sans beaucoup plus de précautions que celles observées avant la découverte du champignon endophyte.

Nos chimistes savent très bien qu'en horticulture le praticien se désintéresse presque toujours d'une découverte qu'il n'est pas à sa portée d'exploiter pratiquement. C'est pourquoi il serait très désirable de voir s'établir des rapports plus fréquents entre le cultivateur et l'homme de science. De ces échanges de vues pourraient sortir quelques découvertes intéressantes, scientifiques et pratiques tout à la fois.

Je souhaite ardemment que M. le Dr Gra-

tiot, persévérant dans la voie qu'il s'est tracée, voie ses efforts couronnés de succès et fasse profiter le monde horticole du fruit de ses découvertes.

M. Joly, jardinier chef de M. Le Monnier, avec qui j'avais le plaisir de m'entretenir dernièrement, me confiait que lui-même avec la collaboration de son patron et d'un chimiste, avait réussi à cultiver le champignon endophyte dans un milieu autre que celui où j'avais fait mes essais.

La terrible guerre que nous subissons a arrêté ses travaux. Evacué de Lille et réfugié actuellement à Paris, il a l'intention de faire cultiver ce champignon dans les laboratoires d'un de nos grands amateurs d'Orchidées, M. Potin, de Neuilly-sur-Seine. Je ne doute pas qu'il ne mène à bien son entreprise. Je souhaite sa réussite avec d'autant plus de sincérité que j'espère bien qu'il pourra mettre à la disposition des Orchidophiles, sous une forme ou une autre, ce mycélium que nous n'emploierions plus jamais s'il devait être « made in Germany ».

G. Bultel.

LES PREMIÈRES FLORAISONS EN PLEIN AIR

Ont sait que certaines plantes, herbacées ou ligneuses, n'attendent pas le printemps pour épanouir leurs fleurs. Quelques-unes sont devenues populaires pour ce mérite, notamment le Perce-neige, le Tussilage odorant, la Rose de Noël, etc., mais on ne se doute pas généralement qu'un aussi grand nombre d'espèces que celles que nous allons citer fleurissent vers la même époque et parfois plus tôt encore. La date de ces floraisons est très variable, car elle dépend de la température moyenne de janvier ; elle peut, selon la saison, se trouver avancée ou retardée de deux à trois semaines. L'an dernier, par exemple, des froids assez rigoureux et persistants les ont retardées jusqu'à la fin de février. Cette année, exceptionnellement douce, elles ont commencé dès la fin de janvier. Toutes ne se produisent pas d'ailleurs au même moment, chaque espèce ayant son époque qui dépend de sa nature, de celle du terrain et aussi de l'abri dont elle jouit. Les floraisons les plus précoces sont généralement les plus prolongées, notamment celles du *Chimonanthus fragraus*, du *Jasminum nudiflorum*, de l'*Hamamelis arborea* qui commencent en janvier, que des gelées interrompent fréquemment et qui ne se terminent qu'en mars. D'autres, enfin, commençant plus tôt encore, c'est-à-dire en fin novembre, se prolongent néanmoins jusqu'à la même époque c'est le cas des *Clematis balearica* et *cirrhosa* qui parviennent ainsi à rester fleuries pendant plus de trois mois.

Voici l'énumération des plantes dont nous avons observé la floraison en plein air, au 10 février, dans les collections de M. Ph. L. de Vilmorin, à Verrières :

Plantes ligneuses.

Arbutus Unedo; c'est l' « arbre aux fraises », si commun dans le Midi, qui résiste et fructifie à Verrières sous un gros Pin qui l'abrite et tient la terre sèche. Les fleurs, qui commencent à s'épanouir quand les fruits mûrissent, se succèdent ensuite jusqu'en février.

Arbutus Andrachne, plus fort que le précédent, devenant un petit arbre remarquable par son tronc qui s'exfolie annuellement et laisse voir une jeune écorce rousse et très lisse; ses fleurs plus tardives forment des grappes plus fournies.

Camellia Sasanqua, notable par sa rusticité complète ; existe à Verrières sous ses deux formes introduites du Japon, *double blanc* et *simple rouge* ; la première fleurit en octobre-novembre, la deuxième plus tardive prolonge sa floraison jusqu'en fin février (Voir *Revue Horticole*, 1906, p. 116).

Chimonanthus fragrans, montre toujours ses premières fleurs, jaune de cire à centre rouge, et très odorantes, dans le commencement de janvier. Une variété *luteus* à fleurs jaune clair et pur, anciennement connue mais très rare, vient de se montrer dans les semis de graines de la Chine de M. Maurice L. de Vilmorin.

Clematis balearica et *C. cirrhosa* résistent parfaitement depuis plusieurs années au pied des murs à Verrières et y fleurissent abondamment de décembre en fin février ; leur feuillage est persistant et leurs fleurs en clochettes pendantes sont jaune pointillé de rouge chez la première, pur chez la dernière.

Cornus Mas ; ses fleurs sont jaunes, de peu d'effet.

Daphne Mezereum, le « Bois gentil », produit ses fleurs lie de vin, sessiles, tout le long de ses rameaux ; sa variété à fleurs blanches est plus précoce, plus décorative et se reproduit franchement par le semis. Un hybride des deux, intéressant par ses fleurs roses, a été obtenu à Verrières.

Daphne Laureola, la « Lauréole » des bois ombreux et siliceux à très beau feuillage persistant, mais à fleurs sans effet, verdâtres en grappes pendantes. Sa variété *Philippi*, des Hautes-Pyrénées est plus naine et à feuilles bien plus étroites.

Ercilla spicata, Phytolaccacée péruvienne à feuilles persistantes et à fleurs rougeâtres en petites grappes axillaires, dont les rameaux s'accrochent un peu comme ceux du Lierre.

Erica carnea et var. *alba*, très intéressantes Bruyères robustes prospérant en terre ordinaire, à floraison abondante et très prolongée.

Hamamelis arborea, *H. mollis*, *H. Zuccariniana*, trois arbustes fort curieux par leurs fleurs jaunes, d'aspect arachnoïde, que nous avons décrits dans la *Revue Horticole*, 1912, p. 320. L'*H. vernalis*, récemment découvert en Amérique, décrit et figuré ici même par M. E. H. Wilson (1913, p. 130, f. 40) a montré ses premières fleurs rougeâtres en décembre sur un tout petit exemplaire.

Jasminum nudiflorum, bien connu pour ses jolies fleurs jaunes qu'il épanouit de décembre en mars, au gré de la température.

Lonicera fragrantissima, à beau feuillage persistant et fleurs blanches, très odorantes ; *L. Standishii*. à feuilles caduques et fleurs blanc un peu rosé, inodores.

Mahonia Aquifolium var. *fascicularis*, plus répandu et à feuillage plus épineux que le type ; *M. japonica* et sa var. *Bealii* à très grand et splendide feuillage un peu marbré, dur comme du cuir, et belles grappes fasciculées de fleurs jaunes.

Nuttallia cerasiformis, Rosacée dioïque qu'on eût mieux fait de nommer *olivæformis*, car ses fruits drupacés ont la forme et la couleur d'une olive ; la plante mâle est beaucoup plus précoce que la femelle.

Rhododendron dahuricum, à fleurs rose foncé, qui a donné naissance, par croisement avec le *R. ciliatum*, à un hybride à fleurs plus grandes, plus pâles, connu sous les noms de *R. præcox* et *Early Gem* qui fleurit au commencement de mars.

R. lapponicum ou *R. parvifolium*, à petit feuillage ponctué et à fleurs roses, contemporaines de celles du *R. dahuricum*.

Viburnum Tinus, le populaire Laurier Tin, que l'on fait fleurir en pots dès la Toussaint pour orner les cimetières et qui est encore en fleurs en avril en plein air.

Persica Davidiana et *Armeniaca Mume*, deux Amygdalées chinoises très précoces dont la floraison dépend de la saison et de l'exposition où elles se trouvent plantées.

Skimmia japonica et ses variétés, dont les fleurs ajoutent un nouvel attrait à ses beaux fruits rouges qu'il conserve au delà du printemps et qu'accompagne un très beau feuillage persistant.

Plantes herbacées.

Eranthis hyemalis, charmante petite plante bulbeuse dont les fleurs, jaunes comme des boutons d'or, se montrent dès la fin de janvier. Elle aime les terrains siliceux, ceux des bosquets en particulier, et s'y ressème d'elle-même, formant alors de larges colonies.

Helleborus niger, la populaire Rose de Noël, et sa forme *angustifolius* ; *H. guttatus* à fleurs blanches, ponctuées de brun ; *H. odorus* à fleurs lie de vin ; *H. orientalis*, à très grandes fleurs rose vineux, et quelques autres sont, les types de variétés hybrides déjà anciennes et toujours très recommandables.

L'*H. lividus*, de Corse, à feuilles très foliolées, et l'*H. fœtidus*, le « Pied de griffon », ont des fleurs vert clair.

Galanthus nivalis, le populaire « Perce neige » dont les promeneurs vont faire des bouquets à Trianon où il croît en abondance.

Iris stylosa et ses variétés *alba* et *angustifolia* (*I. cretensis*), ce dernier plus robuste, sont des Iris méridionaux résistant et fleurissant d'autant mieux qu'ils sont en terrain plus sec et plus chaud. Les fleurs sont grandes, très odorantes et pourvues d'un tube si long qu'il tient lieu de pédoncule.

Nardosmia fragrans ; c'est l' « Héliotrope d'hiver », ainsi nommé pour le parfum suave de ses grappes de fleurs blanchâtres. Par ailleurs, c'est un Pas-d'âne, terriblement traçant et envahissant, dans les terres humides.

Primevère acaule variée, plante charmante se naturalisant facilement et dont les fleurs de coloris très variés décorent admirablement les bosquets et les rocailles, en même temps qu'elles forment de charmants petits bouquets.

Saxifraga (*Bergenia* vel *Megasea*) *ornata*, très forte plante, à grand feuillage persistant, au centre duquel ses panicules de fleurs rose vif commencent à s'épanouir avant d'en être complètement dégagées.

Violette odorante et ses nombreuses variétés, citées ici pour simple mémoire.

Enfin, les Pensées, Pâquerettes et les races hâtives de Giroflée jaune, dont on orne les corbeilles et les plates-bandes.

Cette liste est probablement incomplète, soit que certaine floraison nous aient échappé, soit que les plantes n'existent pas ou ne soient pas fleuries à Verrières, tandis qu'elles le sont dans d'autres jardins.

Telle que nous la présentons, elle n'en constitue pas moins une collection peu commune pour l'époque, et dans laquelle les amateurs pourront puiser les noms de bonnes plantes pour enrichir leurs jardins. Il serait grandement à souhaiter que quelques-unes des espèces ligneuses prissent la place des sempiternels Troènes, Fusains, Lauriers-Cerise, Seringats et autres que l'on rencontre partout en quantité excessive. Car les premières fleurs sont, comme les primeurs, celles qu'on apprécie le plus. Si elles ne produisent pas encore un grand effet au jardin, elles en agrémentent singulièrement la visite en même temps qu'elles sont précieuses pour la décoration des petits vases dont on se plaît à orner les appartements.

Puissent ces premières fleurs de 1915 être les douces messagères de la paix !

S. MOTTET.

L'INSTRUCTION HORTICOLE FÉMININE ET L'UTILISATION DES PRODUITS DU JARDIN

Depuis le commencement de ce siècle surtout, l'horticulture a beaucoup de tendance à se répandre dans toutes les classes de la Société, notamment par les nombreuses Œuvres de jardins ouvriers qui se multiplient sans cesse sur tous les points du territoire, et dont quelques-unes, hélas ! dans le nord de la France, doivent être saccagées par la guerre, de même que d'autres le sont autour des enceintes fortifiées de la capitale en prévision de sa défense.

Déjà, aujourd'hui, des millions de personnes, hommes, femmes et enfants, jouissent des bienfaits que le jardin bien soigné procure à ceux qui le cultivent.

Ce grand mouvement social horticole a démontré qu'il y avait encore beaucoup à faire pour que toutes les classes laborieuses profitent du bien-être que l'horticulture apporte à tous ceux qui s'y livrent intelligemment.

Au Congrès de l'intérieur de la ferme, M. Loubet, président, a dit dans son discours de clôture : « Le jardin bien cultivé et ses produits judicieusement utilisés, est susceptible de retenir plus d'hommes à la campagne que toutes les lois que les législateurs pourront faire sur ce sujet ». Ces paroles démontrent l'importance que ce grand économiste attache à la bonne culture du jardin ; et il connaît bien la question, puisqu'il s'honore d'être né dans une ferme.

Mais ce n'est pas tout de bien cultiver. Tous ceux qui s'intéressent à la question ont reconnu qu'il était aussi nécessaire de s'occuper de l'utilisation des produits du jardin, et notamment des conserves de toute nature qu'on peut en faire et la préparation de confitures, marmelades, gelées, sirops, fruits séchés, etc. En employant ces procédés, les familles se constituent une provision pour l'hiver et dans les années d'abondance, une réserve pour les années de disette.

C'est en suivant cet enchaînement d'idées qu'on est arrivé à organiser l'instruction horticole et ménagère féminine. Déjà de grands philanthropes, tels que le regretté M. Renaudin, à Sceaux ; M. René Dreyfus, à Brie-Comte-Robert ; M[me] la comtesse de Béarn, à Fleury-en-Bierre, ont reconnu la haute utilité qu'il y avait à créer des écoles horticoles pour les jeunes ouvrières,

Ces trois écoles sont des types différents qui peuvent servir d'exemple pour en créer d'autres où elles seront établies.

Examinons rapidement ces trois types : A Sceaux, l'école est la filiale d'une importante œuvre de jardins ouvriers où l'instruction horticole est donnée à tous. Dans ces conditions, l'école féminine n'a à s'occuper que de l'utilisation des produits du jardin, d'autres cours sont donnés pour l'entretien, la propreté de la maison, du linge et des vêtements. Ce genre d'école s'adresse tout particulièrement aux ouvrières des villes.

A Brie-Comte-Robert, on l'a vu page 385, c'est un véritable lycée ayant des élèves internes et des externes ; on y enseigne tout ce qu'une maîtresse de maison doit savoir pour conduire son ménage, même les travaux d'art et d'agrément. Il n'y a pas de doute que de cette école il sortira aussi des professeurs féminins, ce qui fait malheureusement défaut pour l'instant.

A Fleury-en-Bierre on vise surtout l'enseignement horticole donné aux jeunes gens des deux sexes, pour apprendre à tous les ruraux à bien faire produire leurs jardins ; ensuite l'enseignement aux jeunes filles pour l'utilisation de leurs produits. Cette école s'adresse tout particulièrement aux habitants des campagnes et, en se gé-

néralisant, elle est appelée à confirmer les paroles de l'honorable M. Loubet, citées plus haut.

Néanmoins, on voit que ces trois genres d'écoles ont pour objet primordial l'instruction horticole féminine et l'utilisation des produits du jardin.

Aussi, nous espérons que toutes les sociétés d'horticulture et même d'agriculture s'efforceront de les répandre sur tous les points du territoire français pour en faire profiter tous nos concitoyens.

Si cet enseignement horticole féminin présentait déjà une réelle valeur avant la guerre, il deviendra une nécessité après. Combien de familles se trouveront dans la misère par la mort d'un des leurs; combien de personnes ruinées; combien d'hommes grièvement blessés et infirmes ne pourront plus se livrer aux travaux du métier dont ils vivaient précédemment! Jamais l'Etat ne pourra parer à toutes ces misères, et il faudra tout le courage et le dévouement dont les Françaises donnent en ce moment tant de preuves pour aider au relèvement de notre pays en utilisant toutes ses ressources et en préparant à leur tâche les jeunes générations.

J. Curé.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

La séance, présidée par M. Viger, a réuni un grand nombre d'assistants. Si beaucoup de membres de la Société sont retenus loin de Paris par le grand devoir patriotique, ceux qui restent ne continuent qu'avec plus de zèle leurs travaux, et sont empressés à venir, à l'occasion de ces réunions, échanger avec leurs confrères des nouvelles techniques aussi bien que personnelles. Les apports n'étaient pas nombreux, mais ils offraient un réel intérêt.

Au Comité de floriculture, M. Béranek, horticulteur à Versailles, rue de l'Ermitage, présentait de beaux sujets de l'*Adiantum Gloire de Moordrecht*, excellente plante qu'il cultive à merveille, et un *Poinsettia* (*Euphorbia*) *pulcherrima* à spathes blanc crème rappelant ceux de M. Adnet dont nous avons déjà parlé, mais obtenu de semis par le présentateur.

Au Comité des Orchidées, M. Bultel, jardinier en chef au château d'Armainvilliers, présentait son nouvel hybride *Cymbidium Alexanderi* var. *Rothschildianum*, décrit dans notre Chronique.

Enfin, au Comité d'arboriculture fruitière figuraient plusieurs beaux apports de Pommes et de superbes Raisins présentés par M. Anatole Cordonnier, de Bailleul, que tous ses confrères ont été heureux de revoir en bonne santé après les événements qu'il avait traversés.

A l'issue de cette séance, le Comité des Études économiques s'est réuni pour entendre d'intéressantes communications, dont nous aurons à parler plus longuement.

G. T.-Grignan.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 7 au 22 février, le marché aux fleurs a été médiocrement pourvu de marchandises; les arrivages du Midi sont très limités; les pluies continuelles contribuent pour une large part à entraver les envois de fleurs, il est vrai que ceux-ci sont contrariés sans nul doute par les événements actuels. L'approvisionnement limité du marché est cependant plus que suffisant pour les besoins de la place. Les acheteurs les plus nombreux sont les marchands aux paniers ou aux petites voitures; les besoins des Fleuristes étant sans importance, la vente est très calme. On vend les **Tulipes** à fleurs doubles 2 fr. la douzaine; celles à fleurs simples, 1 fr. 50 la douzaine. Le **Lilium** *Harrisii* vaut de 5 à 6 fr. la douzaine; le L. *lancifolium* album, de 4 à 5 fr. la douzaine; le L. *lancifolium rubrum*, de 4 à 5 fr. la douzaine. Le **Prunus**, de 2 à 4 fr. la botte. Les **Roses** du Midi, dont les quantités sont minimes, s'écoulent à des prix très modérés, on paie : *Safrano*, qui se termine et pas beau, 0 fr. 50 la douzaine, quelques bottes en provenance d'Italie atteignent 1 fr. la douzaine; *Paul Nabonnand*, de 0 fr. 50 à 2 fr. la douzaine; *Marie Van Houtte*, de 1 à 2 fr.; *Bobrinski*, 0 fr. 50; *Frau Karl Druschki*, de 1 à 3 fr.; *Paul Neyron*, de 2 à 5 fr.; *Ulrich Brunner*, de 2 à 6 fr. la douzaine. L'**Anthémis** à fleurs blanches ou à fleurs jaunes vaut de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte. Le **Mimosa**, dont les arrivages de la quinzaine sont plus restreints, se paie de 3 à 4 fr. le panier de 5 kilos. L'**Anémone** *Rose de Nice* vaut 0 fr. 15 la botte; l'**Anémone** *de Caen* vaut de 0 fr. 60 à 1 fr. la douzaine. Les **Œillets** d'Ollioules valent 0 fr. 30 la douzaine; en provenance d'Antibes, de 0 fr. 50 à 0 fr. 70 la douzaine. Les **Œillets** dits *Américains* des forceries, de 1 fr. 50 à 3 fr. la douzaine. Le **Lilas** blanc vaut de 3 à 3 fr. 50 la botte; de 4 à 5 fr. la demi-gerbe; et de 8 à 9 fr. la gerbe; les **Lilas** de couleurs sont aux mêmes prix que le blanc. La **Giroflée** *Quarantaine* à fleurs blanches, de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte; à fleurs de couleurs, de 0 fr. 20 à 0 fr. 50 la botte. La **Boule de Neige** se paie de 3 à 5 fr. la douzaine. La **Giroflée** *jaune-brune*, de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la botte. Le **Perce-Neige** vaut 0 fr. 15 la botte. Le **Narcisse** *à bouquets* se termine à 0 fr. 25 la botte. La **Violette** de Paris-Marcoussis arrivant toute mouillée se paie 5 fr. le cent de bottes; en provenance du Midi la botte vaut 0 fr. 10; le boulot de

0 fr. 30 à 0 fr. 50. Le **Bluet** vaut de 0 fr. 30 à 0.40 la botte. La **Pensée** se vend de 1 à 2 fr. le cent de bouquets. La **Violette de Parme** de Toulouse, de 1 à 2 fr. le bottillon, celle de Paris, de 0 fr. 75 à 1 fr. le petit bottillon. L'**Arum** de serre vaut de 3 à 4 fr. la douzaine. Le **Muguet** fait totalement défaut.

Le marché aux légumes est actif. Les **Haricots verts** d'Espagne valent de 200 à 250 fr. les 100 kilos. Les **Carottes** sont très demandées, de Meaux on vend de 8 à 9 fr. les 100 kilos. Le **Cerfeuil** vaut de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche valent de 1 fr. 50 à 2 fr. 30 le kilo. Les **Ciboules**, de 7 à 10 fr. le cent de bottes. Les **Poireaux**, de 25 à 35 fr. le cent de bottes. Pour les **Pommes de terre**, la demande est très active malgré les changements de température qui pourraient en restreindre la consommation; les offres de marchandise de bonne qualité étant assez importantes, les cours demeurent très fermes surtout sur les variétés à chair blanche qui sont très demandées; on cote aux mille kilos franco gare Paris : la *Hollande* de Beauce et du Gâtinais de 136 à 162 fr.; la *Rouge saucisse* du Poitou de 110 à 115 fr., du Gâtinais de 108 à 112 fr.; la **Pomme de terre** nouvelle d'Algérie vaut de 32 à 45 fr. les 100 kilos. La vente des **Navets** est très satisfaisante de Flins et Viarmes de 7 à 8 fr. les 100 kilos. Le **Céleri**, de 0 fr. 50 à 1 fr. la botte.

Les **Asperges** de forceries se vendent de 5 à 25 fr. la botte. Le **Cresson**, de 0 fr. 50 à 1 fr. 15 les 12 bottes. Les **Radis** *roses* d'Orléans, Tours et Nantes de 5 à 7 fr. le cent de bottes. Le **Fenouil**, de 0 fr. 50 à 0 fr. 70 la botte. Les **Artichauts** du Midi valent de 15 à 30 fr. le cent, ceux de Bretagne de 14 à 22 fr. le cent. Les **Choux de Bruxelles**, de 20 à 38 fr. les 100 kilos. Les **Laitues** du Midi, de 40 à 64 fr. les 100 kilos. La **Barbe de Capucin** de 17 à 20 fr. le cent de bottes. Les **Chicorées** et **Scaroles** de Paris, de 9 à 18 fr. le cent. Les **Choux** *rouges*, de 8 à 25 fr. le cent; les **Choux** *Brocolis*, de 7 à 8 fr. le cent; les **Choux** *verts*, de 6 à 20 fr. le cent. Les **Epinards**, de 25 à 42 fr. les 100 kilos. Les **Choux-fleurs** du Midi, de 50 à 65 fr.; de Roscoff, de 20 à 55 fr. le cent; de Barfleur, Cherbourg et Angers, de 15 à 30 fr. le cent.

La vente des fruits est relativement satisfaisante, celle des primeurs laisse à désirer. Les **Ananas**, de 1 fr. 75 à 4 fr. pièce. Les **Brugnons** du Cap, de 1 à 2 fr. 50 pièce. Les **Poires** et les **Pommes** de choix, de 0 fr. 10 à 0.75 pièce. Les **Dattes**, de 80 à 130 fr. les 100 kilos. Les **Mandarines** d'Espagne, de 35 à 45 fr. les 100 kilos. Les **Oranges** d'Espagne, de 20 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Poires** ordinaires de 15 à 80 fr. les 100 kilos. Les **Pommes** ordinaires, de 25 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Tomates** d'Algérie valent 200 fr. les 100 kilos. Les **Citrons** d'Italie et d'Espagne, de 3 à 10 fr. le cent. Les **Oranges** d'Algérie, de 2 à 12 fr. le cent.

H. Lepelletier.

LE PRIX DES LÉGUMES EN HOLLANDE

Voici des chiffres comparatifs extraits des *Handelsberichten* publiés par le ministère hollandais de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, et qui portent sur un certain nombre de produits horticoles. Nous avons réduit les prix en francs en comptant le florin pour une valeur de 2 fr. 10, cours moyen actuel. Les cours sont relevés à la date du 26 janvier.

	1913		1914		1915	
	—		—		—	
Pommes de terre *Borgers*, l'hectolitre..	3.35 à	3.60	4.70 à	5.45	5 » à	5.45
— *Bleue*...............	4.70	5.45	5.25	7.35	6.10	6.50
Choux rouges, le cent..............	3.80	17.85	2.10	14.50	5 »	26.90
— jaunes....................	4.20	16.80	1.90	13.65	4.80	21 »
— blancs....................	2.10	7.35	6.30	16.80	6.30	18.90
Ognons, les 50 kilogr.................	0.75	1.35	9.30	12.60	10.80	11.85
Choux-fleurs, le cent..................	»		»		2.50	12 »
Salades, le cent......................	8.40	10.50	5.20	12.60	4 »	9.90
Epinards, le panier....................	1.70	2.10	0.75	1 »	1.05	1.90
Poireaux, les 100 bottes................	1.70	2.60	2.60	3.65	2.95	4.20
Carottes, —	21 »	42 »	16.80	18.90	22 »	36.75
Chicorées, le cent.....................	3.15	4.20	2.60	3.65	4 »	5.45
Choux-verts...........................	0.25	0.38	0.17	0.25	0.17	0.30
Scorsonères...........................	»		3.15	15.75	4.85	20.35

Les marchés sont ceux d'Amsterdam pour les pommes de terre, de Broek op Langendyk pour les ognons, et de Loosduinen pour les autres produits.

CORRESPONDANCE

N° 1124 (*Eure*). — Quel moyen pratique employer pour **empêcher l'herbe de pousser dans une vaste cour** où vous rangez vos différents instruments de culture?

Puisque vous avez du sel dénaturé à votre disposition, c'est bien le procédé le plus simple; il suffit de répandre ce sel à la surface même du sol; si vous aviez du pétrole à bas prix, une pulvérisation de pétrole pourrait vous donner aussi de bons résultats. Nous vous conseillons dans tous les cas, de faire des essais sur quelques mètres carrés de terrain tout d'abord. Bien entendu, il faut commencer par faucher toutes les grandes plantes qui poussent dans votre cour, chardons, fougères, orties, etc.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Le Gérant : G. T.-Grignan.



Serres
ET
Chauffages
F. GUILLOT-PELLETIER
Maison fondée en 1839
ORLEANS
62, rue d'Hauteville
PARIS

87e ANNÉE — REVUE 87e ANNÉE —

HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ❄

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 20 — 16 Mars 1915

SOMMAIRE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

Adresser tout ce qui concerne la publicité à M. DAMIENS, 26, rue Jacob.

« La Revue Horticole » paraît le 1er et le 16 de chaque mois

Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.

Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro

ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT { FRANCE. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
ÉTRANGER **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : 0 fr. 90

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

CHRONIQUE HORTICOLE

L'horticulture méditerranéenne et la guerre. — Académie d'Agriculture de France. — Ecole nationale d'Horticulture de Versailles ; examen d'admission. — Enseignement ménager. — Le prochain concours de Roses nouvelles à Bagatelle. — L'inspection phytopathologique. — Le nitrate de soude. — Les Chrysanthèmes français en Angleterre. — L'inoculation de bactéries nitrifiantes dans le sol. — Soins à donner aux églantiers. — Pavots Shirley à fleurs bleuâtres. — *Calanthe Brianchii.* — *Primula Viola-grandis.* — Nécrologie : *M. Benoit Comte.*

L'horticulture méditerranéenne et la guerre. — La *Petite Revue agricole et horticole du littoral* donne, à la date du 28 février, les renseignements suivants sur la situation de l'horticulture dans la région méditerranéenne :

Nous voici bientôt au mois de mars, c'est-à-dire à l'époque où les travaux horticoles redoublaient d'activité, en temps normal. Inutile de dire qu'avec le manque de bras, et surtout le départ des chefs de famille et d'établissements, la plupart de ces travaux seront loin d'avoir la même importance, cette année. Certes, il est resté à la maison des femmes vaillantes qui aidaient puissamment leurs maris, mais qui ne sauraient les remplacer complètement aujourd'hui. Et c'est pourquoi on fera l'indispensable et rien que l'indispensable.

On l'a déjà vu pour la culture du Rosier : peu ou, plutôt, point de plantations nouvelles; rien que des soins sommaires d'entretien, la taille, un binage, en attendant du bois pour l'an prochain ; presque pas de rosiers couverts et aucun de forcé.

Dans un mois et demi environ, il faudra songer aux plantations d'Œillets. Là encore le déficit sera considérable, malgré que, dans chaque famille, chaque établissement, on se soit ingénié à bouturer pour conserver les variétés que l'on avait coutume de cultiver. Arrivera-t-on à planter le tiers des œillets que l'on cultivait précédemment? Peut-être; dans tous les cas, on n'ira pas au delà.

Les cultures de primeurs, sauf celle de la Tomate, sont, aussi, insignifiantes.

Les horticulteurs qui ont fait l'Asperge sous verre sont rares et ne sont guère payés de leurs peines par les prix pratiqués, d'autant que les pluies continuelles que nous avons depuis de longs mois ont nui à la production.

Peu de Fraises sous verre et presque pas de Melons, les spécialistes de ces cultures craignant que la vente en soit à peu près nulle cette année.

Par contre, les horticulteurs de la région de Nice, et principalement d'Antibes, ont effectué et effectuent encore actuellement des plantations importantes de Tomates. Il est vrai que cette culture est loin d'exiger les mêmes soins et les mêmes dépenses que celles dont nous venons de parler.

Académie d'Agriculture de France. — Ce titre a été définitivement décerné à la Société Nationale d'Agriculture, par décret du 23 février, promulgué le 25 du même mois. En même temps, un autre décret a approuvé diverses modifications proposées par elle dans son organisation.

Dans sa séance du 3 mars, le Président de l'Académie d'Agriculture, après avoir donné communication des décrets qui la concernent, a exprimé ses remerciements au ministre, M. Fernand David, qui a réalisé cette réforme, et au dévoué secrétaire perpétuel, M. Henry Sagnier, qui en avait pris l'initiative et a fait les démarches nécessaires. Sur sa proposition, l'Académie a décidé, à l'unanimité, d'offrir une médaille d'or spéciale à M. Sagnier en témoignage de sa gratitude.

Le nouveau titre donné à la Société est amplement justifié par la haute valeur des membres qui la composent et qu'elle recrute elle-même par élection, ainsi que par l'importance de ses travaux, qui de tout temps ont fait d'elle, comme l'a déclaré le Ministre de l'Agriculture dans son discours présidentiel du 10 février, « une collaboratrice dont le Gouvernement a apprécié le concours éclairé. »

Le bureau de la nouvelle Académie pour l'année 1915 est ainsi constitué : *Président* : M. Henneguy ; *vice-président* : M. Maurice de Vilmorin ; *secrétaire perpétuel* : M. Henry Sagnier ; *trésorier perpétuel* : M. Liébaut ; *vice-secrétaire* : M. Marcel Vacher.

Ecole nationale d'Horticulture de Versailles. — Le concours d'admission a eu lieu les 1er et 2 mars.

Le Jury nommé par M. le ministre de l'Agriculture était composé de MM. Nanot, directeur; Bussard, Lafosse, Petit, professeurs à l'école; Chatenay et Truffaut, premiers vice-présidents de la Société nationale d'Horticulture de France.

51 candidats s'étaient fait inscrire. A la suite des épreuves, le Jury a proposé à M. le Ministre de l'Agriculture de recevoir à titre d'élèves réguliers les quarante candidats suivants :

Courtray (Seine-et-Marne), Badel (Seine), Rousselet (Paris), Kavanagh (Paris), Fontanaud (Charente), Laurence (Paris), Lebin (Seine-et-Marne), Gagnepain (Seine), Evrard (Seine-et-Oise), Chauvet (Cher) ; Crémieu (Manche), Moindrau (Cantal), Joulian (Alpes-Maritimes), Gourmel (Charente-

Inférieure), Motinot (Rhône), Rivet (Eure-et-Loir), Féron (Seine-et-Oise), Vallet (Seine-Inférieure), Ducret (Paris), Boissinot (Deux-Sèvres); Dandalle (Somme), Bottin (Paris), Clément (Allier), Vendeuge (Puy-de-Dôme), Blanchet (Seine-et-Oise), Martin (Charente-Inférieure), Dénoux (Allier), Thierry (Paris), Drouillet (Nièvre), Caron (Seine-et-Oise); Guéry (Manche), Gaffé (Seine), Delatte (Seine-et-Oise), Atoch (Seine-et-Oise), Risse (Meurthe-et-Moselle), Puteaux (Seine-et-Oise), Massias (Gironde), Le Courriard (Seine-et-Oise), Paraschis (Grèce), Thibault (Seine-et-Oise).

Par suite de la mobilisation, un grand nombre d'élèves de l'Ecole sont sous les drapeaux; la promotion de 3e année n'a pu rentrer, et la promotion de 2e année est réduite à 14.

Le nombre des élèves réguliers qui suivent actuellement les cours et les travaux à l'École nationale d'Horticulture est donc de 55, en y comprenant un auditeur libre de nationalité grecque.

Enseignement ménager. — Par arrêté du ministre de l'Agriculture en date du 1er mars, la rentrée scolaire à l'Ecole supérieure d'enseignement ménager et agricole de Grignon aura lieu le 14 avril 1915.

Le prochain concours de Roses nouvelles à Bagatelle. — Il y aura en 1915-16, comme d'habitude, à la Roseraie de Bagatelle, une présentation de Roses nouvelles.

Rappelons que les plantes devront avoir été cultivées en pot, autant que possible, et être envoyées à plusieurs exemplaires — 5 au moins — à la Roseraie de Bagatelle[1] avant le 15 avril, et être accompagnées d'une notice sur leur origine et leur parenté.

Les rosiers nouveaux seront mis en pleine terre dès leur arrivée à Bagatelle, et resteront en place jusqu'au mois d'octobre de la deuxième année, afin de permettre au Jury d'en étudier pendant deux saisons la floraison et la qualité de végétation.

L'inspection phytopathologique. — En vertu d'un décret en date du 5 février dernier, le Service d'inspection phytopathologique de la production horticole, institué au ministère de l'Agriculture par le décret du 1er mai 1911 et réorganisé par le décret du 16 janvier 1913, est étendu à la production agricole, et prend le titre de Service d'inspection phytopathologique.

Le nitrate de soude. — Depuis le début des hostilités, le port de Dunkerque avait été, à raison des nécessités militaires, fermé au trafic du nitrate de soude; il en est résulté une gêne énorme pour l'approvisionnement des cultivateurs dans la région septentrionale. Sur la demande de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, l'autorité militaire a décidé que le port de Dunkerque serait à nouveau accessible à ce trafic; toutefois, il ne pourra recevoir qu'un bateau à la fois.

D'autre part, le ministre de l'Agriculture a insisté auprès de ses collègues de la Guerre et des Travaux publics, comme auprès des directeurs des grands réseaux de chemins de fer, afin que soit assurée l'évacuation immédiate du nitrate débarqué dans les ports français.

Les Chrysanthèmes français en Angleterre. — Parmi les variétés nouvelles de Chrysanthème qui ont reçu des certificats de mérite de la Société Royale d'Horticulture d'Angleterre au cours de la dernière saison, nous avons noté les suivantes, obtenus en France :

Meudon, Champ d'Or, Fée parisienne, Pluie d'Argent, Roi des Blancs, Tonkin, Madame Marie Massé, Perle Châtillonnaise, Ernest Baltet, Fleuve Rouge, Madame Drouard, Flambeau, Lorraine.

L'inoculation de bactéries nitrifiantes dans le sol. — Nous avons signalé à nos lecteurs en 1913, page 554, des expériences faites en Angleterre par M. Bottomley, en préparant des cultures de bactéries nitrifiantes dans de la terre tourbeuse, et en se servant ensuite de ces cultures pour inoculer le sol des jardins et l'enrichir.

Nous apprenons que le Ministère anglais de l'Agriculture vient d'accorder au Service botanique du King's College de Londres, où ces expériences avaient été entreprises, une subvention de 3.750 fr. pour leur continuation. Le Ministère a fait savoir en même temps qu'il accorderait des facilités aux travailleurs scientifiques accrédités qui désireraient se livrer à des recherches sur le même sujet.

Soins à donner aux églantiers. — Les églantiers destinés à faire des rosiers tiges ont dû être plantés en lignes parallèles juste assez espacées pour qu'on puisse y pénétrer au moment de l'écussonnage. Vers la fin de mars, ils commencent à bourgeonner et, à partir de ce moment, il faut suivre attentivement leur développement pour procéder en temps opportun à leur ébourgeonnage.

Cette opération consiste à supprimer, dès qu'ils ont 5 à 9 centimètres de longueur, tous les bourgeons inutiles, n'en conservant que quatre ou cinq vers le sommet. Réserver de préférence, à mérite égal, ceux qui sont situés de chaque côté de l'églantier, dans le sens des rangs. Les très gros yeux donnent presque toujours naissance à des gourmands qui, devenant trop volumineux, affament les bourgeons voisins; pour éviter cet inconvénient, on pourrait éborgner ces gros yeux dès le début, de façon à faire développer deux yeux stipulaires qui donneraient alors naissance à des rameaux moyens, les meilleurs pour écussonner.

---

[1] Pour les envois par chemins de fer l'adresse est la suivante :

Le Conservateur des Promenades de Paris, Roseraie de Bagatelle, au Bois de Boulogne, en gare de Neuilly-Porte-Maillot-Paris.

Supprimer avec soin et le plus tôt possible les gourmands.

Les rameaux réservés qui prendraient un trop grand développement et menaceraient le développement de leurs voisins seront pincés vers leurs sommités dans leurs parties encore herbacées.

Pavots Shirley à fleurs bleuâtres. — Le journal anglais *The Garden* signale l'apparition d'une nouvelle série de Pavots *Shirley* produisant des fleurs de coloris bleuâtres, variant du gris fumée au bleu ardoisé. Cette race a été obtenue aux États-Unis par M. Luther Burbank. Il paraît que ses nuances sont très attrayantes au jour, mais beaucoup moins sous un éclairage artificiel. C'est la maison J. Carter et Cie qui les met au commerce en Angleterre.

On sait que les Pavots *Shirley* (nom anglais adopté généralement en France aujourd'hui) sont des espèces annuelles à grandes fleurs simples qu'on peut rapprocher des Coquelicots, Jusqu'à présent, ils n'offraient que des coloris allant du blanc au carmin et au ponceau, en passant par le saumon et l'orangé, et plus ou moins panachés, lavés ou marginés de blanc. Ce sont des fleurs d'une grande élégance.

Calanthe Brianchii. — Ce nouvel hybride, obtenu récemment en Angleterre par M. C.-J. Lucas, offre un grand intérêt par le fait qu'il est issu de deux plantes qui diffèrent considérablement entre elles par leur mode de végétation. On sait que le genre *Calanthe*, de la famille des Orchidées, forme deux sections bien distinctes, l'une comprenant des plantes à feuilles caduques, dont les bulbes sont inertes pendant le repos comme ceux des Jacinthes, et l'autre composé de plantes à feuilles persistantes. C'est la première fois que l'on voit apparaître un hybride entre les deux sections; le *Calanthe Brianchii* a, en effet, comme parents, le *C. Tenorei*, à feuilles persistantes, et le *C. Bryan Wm. Murray*, à feuilles caduques.

Le port de l'hybride rappelle celui du *C. Tenorei*, tandis que l'inflorescence tient plutôt de l'autre parent.

Le Comité scientifique de la Société Royale d'Horticulture d'Angleterre a attribué à cette plante un Certificat botanique, et a décerné à M. Lucas un Certificat spécial pour le mérite d'avoir réalisé cet intéressant croisement.

Primula Viola-grandis. — Dans un intéressant récit de ses voyages d'exploration en Chine, que vient de publier le *Gardeners' Chronicle*, M. Reginald Farrer a signalé et décrit plusieurs plantes nouvelles qu'il y a observées, notamment une nouvelle « forme ou espèce » du genre *Primula*, alliée au *P. Delavayi*, et qu'il nomme *P. Viola-grandis*. Les fleurs de cette Primevère ont un long tube étroit, horizontal, et les lobes supérieurs de la corolle réfléchis, presque couchés sur le tube, tandis que les inférieurs sont projetés en avant; elles font ainsi penser à une énorme Violette ou à un *Pinguicula*. Elles sont d'un bleu violet clair brillant; le bouton est violet pourpré foncé.

M. Farrer décrit aussi une autre espèce, le *P. flava*, qu'il croit appelée à prendre une excellente place dans les cultures européennes.

Nécrologie. — M. Benoit Comte, le grand horticulteur lyonnais, vient de s'éteindre à l'âge de soixante-quinze ans. La *Revue Horticole* a bien souvent parlé de ses plantes, parfaitement cultivées et qui faisaient la gloire des expositions de Lyon ; les connaisseurs de plantes ne s'arrêtaient pas dans cette ville sans aller visiter le bel établissement de la rue de Bourgogne, toujours si plein d'intérêt, M. Comte s'était fait lui-même, mais la correction de ses catalogues ne le cédait pas à la perfection de ses cultures. Il a donné pendant cinquante ans un lustre incomparable et un renom du meilleur aloi à l'Horticulture lyonnaise, et laisse dans la mémoire de ceux qui l'ont connu un souvenir qui ne s'éteindra qu'avec eux.

D. Bois et G. T.-Grignan.

L'ÉTENDARD BELGE

(ABUTILON MEGAPOTAMICUM)

Au cours de cet hiver, la « journée du drapeau belge » a fourni à tous les Français l'occasion de manifester à leurs héroïques voisins, en même temps que leur admiration reconnaissante, leur sympathie fraternelle. Si, à la belle saison prochaine, comme nous l'espérons bien, une autre manifestation analogue doit célébrer le retour des Belges dans leurs foyers reconquis, les fleurs, emblèmes plus joyeux et plus tendres, pourront parer les boutonnières de leurs couleurs nationales.

Il existe, en effet, une plante dont les fleurs présentent le groupement de ces trois couleurs, et qui est même fréquemment désignée sous le nom de « l'Etendard belge »; c'est l'*Abutilon megapotamicum*. Il fut décrit par Aug. Saint-Hilaire et Naudin dans les *Annales des Sciences naturelles*; mais un peu après, Edouard Morren, ignorant sans doute cette publication, le décrivit dans la *Belgique*

horticole (1864) en lui donnant le nom d'*A. vexillarium*, c'est-à dire porte-drapeau, porte-étendard, par allusion précisément à son coloris qui reproduit le drapeau belge.

Le grand Van Houtte écrivait à propos de cette plante (*Flore des Serres*, vol. XV) : « Nous regrettons vivement que ce bel *Abutilon* ne puisse conserver le qualificatif qui rappelait notre drapeau tricolore, et devenir ainsi une plante officielle. Rien n'eût été plus national que le port de ses fleurs à la boutonnière pendant les jours de fêtes patriotiques... »

Tout en perdant le nom d'*A. vexillarium* (qui cependant est encore beaucoup employé dans l'horticulture), ce bel *Abutilon* est donc tout indiqué pour figurer dans les décorations florales lors des fêtes qui, prochainement sans doute, célèbreront la délivrance de la Belgique et sa vaillance indomptable.

C'est un arbrisseau de croissance très vigoureuse, produisant de longues pousses minces qui se garnissent avec profusion, sur toute leur étendue, de fleurs en forme de clochettes pendant à l'extrémité de longs pédicelles. Ces fleurs ont un calice très développé, rouge carmin vif, et la corolle jaune dépassée par un bouquet d'étamines pourpre noirâtre. Elles ont une longue durée.

La plante, parfaitement rustique dans le Midi de la France, peut aussi être cultivée en plein air dans la région septentrionale, mais alors les gelées détruisent ses tiges aériennes ; elle repart néanmoins en végétation avec une nouvelle vigueur au printemps. Plantée en serre froide ou au jardin d'hiver, elle garnit les piliers de la façon la plus élégante, et fleurit depuis le mois de juin jusqu'en plein hiver. Son feuillage même est très décoratif ; il est panaché dans une variété.

L'*Abutilon megapotamicum* peut aussi être utilisé pour les garnitures d'été, en massif ou en bordure de grands groupes de plantes. Cultivé contre un mur à bonne exposition, il produit de jolis effets et peut supporter sans dommage un froid de quelques degrés au-dessous de zéro.

Il s'accommode presque de tous les terrains, et pousse à peu près sans soins ; il est bon cependant de le rabattre sévèrement au printemps et de l'éclaircir en supprimant les gourmands. Sa multiplication est très facile, par boutures de bois tendre à l'étouffée, ou de bois aoûté en plein air.

Il est une autre fleur dans laquelle on retrouve nettement les couleurs du drapeau belge ; c'est la Gaillarde peinte ; mais ces couleurs n'y sont pas placées suivant la même disposition régulière, le jaune se trouvant sur le bord.

G. T.-Grignan.

COMMENT IL FAUT EXAMINER UN CHAMPIGNON POUR LE BIEN CONNAITRE

A PROPOS DE LA PRATELLE CHAMPÊTRE

Que de fois n'avons-nous pas entendu dire : « Oh ! moi, je ne risque pas de m'empoisonner avec des champignons, car je ne cueille que le *petit rose des prés* ». Or, c'est avec celui-là que l'on court les plus grands risques, car c'est à celui-là que ressemblent les seuls champignons qui tuent, les Amanites et les Volvaires. Pour être tout à fait sûr de ne pas s'empoisonner avec ce que l'on appelle communément le *petit rose des prés*, c'est-à-dire avec la *Pratelle champêtre*, il faut connaître depuis A jusqu'à Z, non seulement les caractères de la Pratelle, mais aussi les caractères de tous les champignons, mortels ou simplement dangereux, qui lui ressemblent.

D'ailleurs, cette connaissance complète des caractères des champignons est indispensable et ne peut être remplacée par rien, car il n'y a aucun moyen empirique de distinguer un bon champignon d'un mauvais. Tous les préjugés qui ont cours sont absolument faux, archi-faux : qu'une pièce d'argent mise dans un plat de champignons ne noircisse pas à la cuisson ; — qu'un ognon ne noircisse pas non plus ; — qu'un champignon ait une odeur agréable ou une saveur douce ; — qu'il soit attaqué par les limaces ; — qu'il pousse dans les prés, etc., cela ne prouve pas que le champignon soit bon. Si l'on veut pouvoir cueillir des champignons sans risquer de s'empoisonner, il faut apprendre à connaître les champignons.

Avant d'examiner, pour les lecteurs de la *Revue horticole*, la Pratelle champêtre et les champignons mortels ou simplement dangereux qui lui ressemblent, nous donnerons quelques indications générales sur la struc-

ture des champignons, sur leur reproduction, sur leur croissance; indications très élémentaires, car nous n'avons pas la moindre prétention à la science mycologique, mais indications indispensables pour montrer *comment il faut examiner un champignon*, si l'on veut le bien connaître.

REPRODUCTION DES CHAMPIGNONS

Spores. — Les champignons sont des végétaux qu'on appelle *cryptogames*, parce que les organes reproducteurs sont cachés ou invisibles à l'œil nu. Ils se reproduisent de graines microscopiques qu'on appelle *spores*,

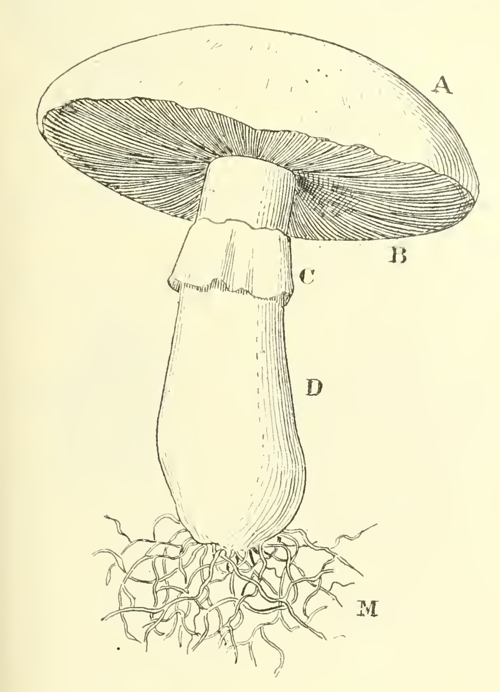


Fig. 117. — Pratelle champêtre.
A, Chapeau; — B, lamelles; — C, anneau; — D, pied; M, mycélium.

et qui se trouvent le plus souvent à l'extérieur, mais parfois à l'intérieur du champignon. Dans la Pratelle champêtre (la fig. 117 en représente un exemplaire adulte), les spores se trouvent à la surface des lamelles qui sont au-dessous du chapeau.

Les spores, qui ont toujours la même forme pour les champignons d'une même espèce, mais des formes différentes selon les espèces, ne peuvent se voir qu'à l'aide de puissants microscopes, puisque leurs dimensions varient ordinairement de 5 à 20 millièmes de millimètre, et ne vont au delà que très exceptionnellement.

Nous ne nous en occuperons donc pas; excepté toutefois pour indiquer leur couleur, qui est constante pour chaque espèce de champignon, et constitue par conséquent un des plus importants caractères de l'espèce; ce sont précisément les spores qui colorent les lamelles, du moins dans une certaine mesure et surtout chez le champignon adulte. Il est d'ailleurs assez facile de vérifier la couleur des spores d'un champignon.

Pour cela, on choisit un exemplaire adulte, afin que les spores soient mûres; on coupe le pied du champignon à environ 3 centimètres des lamelles, puis on coupe par le milieu le champignon, et il suffit alors de poser l'une des moitiés sur une feuille de papier blanc, et l'autre sur une feuille de papier noir ou du moins de couleur foncée. On pose ces moitiés de champignon de façon que les lamelles soient tournées du côté du papier. Au bout de dix à douze heures, les spores tombent sur les feuilles, en formant une poussière, dont la couleur sera parfaitement appréciable : sur le papier noir, si la poussière est blanche; et sur le papier blanc si la poussière est colorée.

Si on fait cette expérience avec la Pratelle champêtre, on aura sur le papier blanc une poussière brun-pourpre, coloration qui est précisément celle des lamelles d'une Pratelle adulte.

Mycélium. — Si les spores tombent dans un terrain favorable et rencontrent les conditions nécessaires à leur développement, ces spores germent, et donnent naissance à des filaments très ténus, qui se ramifient, et forment un réseau, qu'on appelle *mycélium* (fig. 118) d'où sortiront les champignons. Il y a un mycélium que tout le monde connaît, c'est celui qu'on appelle le *blanc de champignon*, dont on se sert précisément pour la culture de la Pratelle champêtre, c'est-à-dire du champignon de couche.

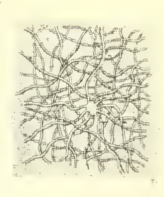


Fig. 118. Mycélium.

LE CHAPEAU

Caractères du chapeau. — Examinons maintenant la Pratelle champêtre que nous avons figurée ci-dessus : on distingue à première vue deux parties bien nettes : le chapeau et le pied.

Le chapeau est globuleux; dans l'exemplaire figuré, il a un diamètre de 7 centimètres; ajoutons qu'il est blanc grisâtre, écailleux, qu'il se pèle facilement, etc., etc.

Bref, il présente un certain nombre de caractères qu'il faudra bien connaître ; car selon les espèces, la forme du chapeau est variable; sa couleur l'est encore plus. Il y a en effet des champignons de presque toutes les couleurs, des blancs et des gris, des rouges, des jaunes, des violets, etc. En outre, la surface du chapeau, qu'on désigne souvent sous le nom d'*épiderme* ou de *cuticule*, offre des particularités très diverses, tantôt cette surface est lisse et tantôt écailleuse; elle peut être sèche ou gluante, etc. Ce sont là des caractères qui mériteront l'attention.

Lamelles. — Sous le chapeau de la Pratelle champêtre se trouvent des *lames*, qu'on appelle aussi *lamelles* ou *feuillets*, et qui sont

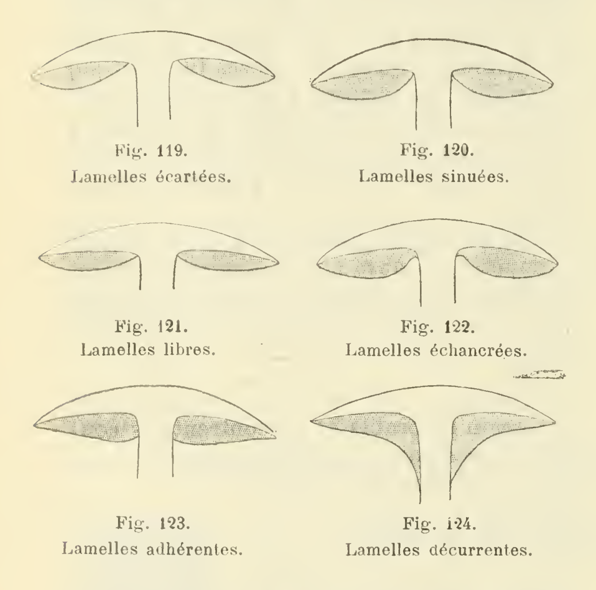


Fig. 119. Lamelles écartées.

Fig. 120. Lamelles sinuées.

Fig. 121. Lamelles libres.

Fig. 122. Lamelles échancrées.

Fig. 123. Lamelles adhérentes.

Fig. 124. Lamelles décurrentes.

disposées autour du pied comme les rayons d'une roue, ou comme les plis d'un éventail ouvert. Ces lamelles sont *rosées*, — *nombreuses*, c'est-à-dire *serrées*, très près les unes des autres ; — *simples*, c'est-à-dire qu'elles sont indépendantes les unes des autres ; — *inégales*, c'est-à-dire que toutes partent bien du bord du chapeau, mais n'arrivent pas toutes au pied; — plus ou moins *ventrues*, c'est-à-dire que leur arête inférieure n'est pas rectiligne, mais forme une courbe convexe ; — *amincies* à leurs extrémités, etc.; — enfin, elles arrivent à peine au pied qu'elles touchent en un seul point.

Ces caractères des lamelles qu'on remarque dans la Pratelle champêtre, peuvent être, et sont en effet très différentes dans les autres espèces de champignons, et très variables, selon les espèces.

Au lieu d'être rosées, les lamelles sont blanches dans un grand nombre d'espèces, et de diverses couleurs dans beaucoup d'autres.

Au lieu d'être simples, elles sont *fourchues* dans certaines espèces, c'est-à-dire qu'elles se bifurquent sur une partie de leur longueur ; dans d'autres encore, non seulement elles se bifurquent, mais elles se contournent en différents sens, se réunissent les unes aux autres et finissent par former une sorte de réseau; on dit alors qu'elles sont *anastomosées*.

Au lieu d'être nombreuses, et par conséquent serrées, les lamelles de certaines espèces sont plus ou moins *espacées*; au lieu d'être ventrues, elles peuvent être *rectilignes* ou même former une courbe dont la convexité est tournée vers le chapeau.

Enfin, nous devons appeler tout spécialement l'attention sur le dernier caractère énoncé, c'est-à-dire sur les rapports des lamelles avec le pied.

Dans certaines espèces, les lamelles n'arrivent pas au pied : on dit alors qu'elles sont *écartées* (fig. 119).

Dans d'autres, les lamelles arrivent au pied qu'elles touchent en un seul point, et avec lequel elles forment un angle aigu : on dit alors qu'elles sont *sinuées* (fig. 120).

Dans d'autres, comme dans la Pratelle champêtre, les lamelles arrivent juste au sommet du pied, qu'elles touchent par un seul point : on dit alors qu'elles sont *libres* (fig. 121). (Nous n'avons rien voulu changer à la nomenclature généralement adoptée, mais il nous semble que la différence entre les lamelles *sinuées* et les lamelles *libres* est bien peu sensible, puisque dans les deux cas, les lamelles ne touchent le pied que par un seul point; l'angle sous lequel elles arrivent au pied dépend surtout de la courbure de l'arête inférieure des lamelles).

Dans d'autres espèces, les lamelles avant d'arriver au pied portent une petite échancrure, on dit alors qu'elles sont *échancrées* ou *émarginées* (fig. 122).

Dans d'autres, les lamelles touchent au pied sur toute leur hauteur : on dit alors qu'elles sont *adhérentes* ou *adnées* (fig. 123).

Enfin, dans d'autres, les lamelles non seulement arrivent au pied, mais elles descendent en se prolongeant plus ou moins sur le pied : on dit alors qu'elles sont *décurrentes* (fig. 124).

Les rapports des lamelles avec le pied ont une très grande importance dans la détermination des champignons : il importe donc de bien se familiariser avec ces divers rapports et avec les mots qui les désignent.

En terminant cette étude des lamelles, disons qu'on appelle *base* le bord supérieur de la lamelle, c'est-à-dire celui par lequel elle touche au chapeau ; *arête*, le bord inférieur ; *faces*, les deux parois latérales ; *extrémité antérieure*, celle qui touche au bord du chapeau, et *extrémité postérieure*, celle qui touche au pied, ou qui s'arrête sans y arriver.

Tubes, aiguillons et autres localisations des spores. — Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'il y a bien des espèces de champignons dans lesquelles le dessous du chapeau ne porte pas de lamelles.

Sans parler de la *Chanterelle* dont les lamelles sont si épaisses qu'elles ne méritent vraiment plus leur nom et paraissent des plis enchevêtrés les uns dans les autres (fig. 125) ; sans parler d'un autre champignon que sa forme en trompette et sa couleur presque noire ont fait appeler la *Trompette des morts*, qui ne porte plus de lamelles, mais seulement de grosses rides sous son chapeau (fig. 126), il y a des espèces comme


Fig. 125. — Chanterelle.


Fig. 126. — Trompette des Morts.

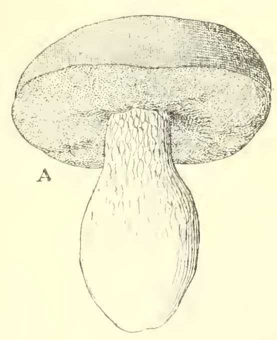


Fig. 127. — Bolet. A, tubes portant les spores.

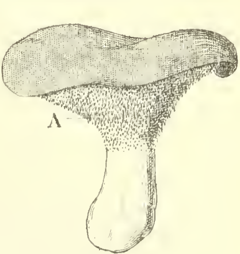
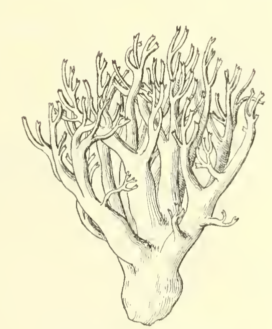


Fig. 128. — Hydne sinué A, aiguillons.



Fig. 129. — Morille A, alvéoles portant les spores.


Fig. 130. — Clavaire.

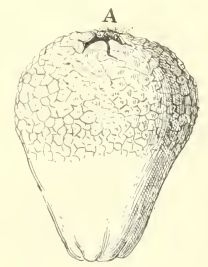
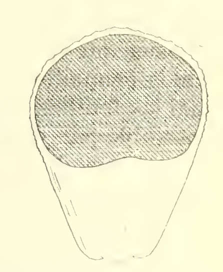


Fig. 131. — Vesse-de-loup, à l'état de maturité, s'ouvrant en A pour laisser échapper les spores.


Fig. 132. — Coupe de Vesse-de-loup, montrant la partie supérieure qui renferme les spores.

les *Bolets* (vulgairement appelés Cèpes), qui sous leur chapeau ont des tubes disposés verticalement, si rapprochés les uns des autres qu'ils sont pour ainsi dire soudés (fig. 127) ; il y en a d'autres, comme *l'Hydne sinué*, vulgairement appelé *Pied de mouton*, qui ont des espèces d'aiguillons (fig. 128); ce sont ces plis et ces rides, ces tubes et ces aiguillons qui portent les spores, lesquelles par conséquent sont au-dessous du chapeau.

Il y a d'autres espèces chez lesquelles les spores se trouvent à la face supérieure du champignon : dans les *Morilles* elles sont logées dans les alvéoles du chapeau (fig. 129) : dans les *Clavaires*, elles sont répandues sur toute la surface des branches (fig. 130).

Enfin, il y a d'autres espèces où les spores se trouvent à l'intérieur même du champignon. Tout le monde connaît le petit champignon blanc qui ressemble à une petite poire, la *Vesse-de-Loup* (fig. 131 et 132), et la poussière qui s'en échappe à la moindre pression, poussière plus ou moins brune selon l'état de maturité des spores du champignon. La *Truffe* est également un champignon dont les spores, d'un beau noir violacé, sont à l'intérieur, et donnent leur couleur à la chair.

Dans le prochain numéro, nous terminerons cette étude en examinant le pied des champignons, et les autres éléments dont il faudra tenir compte.

L. Bourguignon.

LES INSECTES QUI ATTAQUENT LES FEUILLES DES ARBRES FRUITIERS

Les insectes dont nous parlerons aujourd'hui vivent aux dépens des feuilles des arbres fruitiers, et appartiennent pour la plupart à l'immense groupe des Microlépidoptères. Ces papillons de petite taille comptent plusieurs espèces des plus préjudiciables aux arbres en question.

Il en est qui ne se montrent nuisibles que sporadiquement. Après qu'un certain nombre d'années se sont écoulées sans que leur présence se soit manifestée, on les voit tout à coup apparaître en masse et causer des dégâts. Tel est le cas pour la tordeuse du chèvrefeuille (*Tortrix xylosteana* L.) dont la chenille, d'une coloration verte ou gris bleu, vit en mai et juin entre les feuilles des pruniers et des poiriers liées en paquets par des fils de soie. Le papillon se montre en juin et juillet. Il a les ailes supérieures brunâtres, marquées de trois bandes irrégulières couleur de poix cerclées de jaune (Planche de droite, fig. 4).

Le *Tortrix cerasana* Hübn. est un ennemi du cerisier qui vit aussi d'ailleurs sur le prunier et le prunellier. La chenille, verte, ronge en mai les feuilles qu'elle enroule ou qu'elle lie ensemble par des fils de soie. Le papillon vole en juin. On le reconnaît à ses ailes amples, jaunes, offrant vers le milieu une large bande oblique d'un brun roux (Planche de droite, fig. 1).

Une autre tordeuse, le *Teras contaminata* Hübn. a des habitudes analogues à celles du *Tortrix xylosteana*. Le papillon, plus petit que les précédents, a les ailes supérieures marquées d'une grande tache brune bifurquée en avant (Planche de droite, fig. 2). La chenille, verte, vit surtout sur le poirier, mais aussi sur le pommier, le prunier et l'abricotier.

La tordeuse holmoise (*Teras holmiana* L.) est de petite taille. Son envergure est d'environ 12 millimètres. Les ailes supérieures, rousses, sont marquées d'une tache blanche triangulaire au milieu du bord antérieur (Planche de droite, fig. 7). La chenille, verdâtre avec la tête d'un brun roux, s'observe en mai. Elle se tient fréquemment entre deux feuilles rapprochées et maintenues l'une contre l'autre par des fils de soie. Elle vit surtout sur le poirier et le pommier, mais aussi sur d'autres Rosacées arborescentes. Elle est très vive et se laisse glisser le long d'un fil

---

Légende de la planche.

Planche de gauche :

Fig. 1. — L'hyponomeute du prunier (*Hyponomeuta padella* L.), au vol. Grandeur naturelle.
Fig. 2. — Son nid, rempli de chenilles.
Fig. 3. — Chenille de la même espèce, grandeur naturelle.
Fig. 4. — Nid d'hyponomeute, à l'époque de la transformation. Le nid est rempli de cocons serrés les uns contre les autres.
Fig. 5. — La teigne du poirier (*Cemiostoma scitella* Zell.), grossie.
Fig. 6. — Feuille de poirier attaquée par cette espèce.
Fig. 7. — La teigne des feuilles du pommier (*Simæthis pariana* Cl.), grossie.
Fig. 8. — Feuille de pommier attaquée par la chenille de cette espèce.

Planche de droite :

Fig. 1. — La tordeuse du cerisier (*Tortrix cerasana* Hübn.), légèrement grossie.
Fig. 2. — La tordeuse contaminée (*Teras contaminata* Hübn.), grossie.
Fig. 3. — Sa chenille.
Fig. 4. — La tordeuse du chèvrefeuille (*Tortrix xylosteana* L.), grossie.
Fig. 5. — La tordeuse du prunier (*Penthina pruniana* Hübn.), légèrement grossie.
Fig. 6. — Sa chenille.
Fig. 7. — La tordeuse holmoise (*Teras holmiana* L.), grossie.
Fig. 8. — La tordeuse ocellée (*Penthina ocellana* Hübn), grossie.
Fig. 9. — Le rhynchite du pommier (*Rhynchites Bacchus* L.), grossi.
Fig. 10. — Sa larve, grossie.
Fig. 11. — Sa nymphe, grossie.
Fig. 12. — Le phytopte du poirier (*Eriophyes piri* Pag.), très grossi.
Fig. 13. — Feuille de poirier attaquée par le phytopte (dégâts anciens).
Fig. 14. — Larve de la cécidomye du poirier (*Perrisia piri* Bouché), grossie.
Fig. 15. — Feuille de poirier attaquée par les larves du *Perrisia piri*.

A.L. Clément.

Léon Mège. — Imp. G. Kadar, Paris

Insectes attaquant les feuilles des arbres fruitiers

lorsqu'on vient à l'inquiéter. Le papillon vole en juillet.

La tordeuse du prunier (*Penthina pruniana* Hübn.) a deux générations annuelles, les chenilles de la première vivant en avril-mai aux dépens des fleurs et des jeunes feuilles du prunier et du cerisier, celles de la seconde génération rongeant les feuilles des mêmes arbres en août. La transformation a lieu généralement entre les feuilles mangées rarement en terre, dans le cas de la première génération ; l'état de chrysalide dure une quinzaine de jours. Au contraire, la chrysalide de la seconde génération s'observe presque toujours sur le sol, entre les mottes de terre, à la base des touffes d'herbe ou parmi les feuilles mortes ou les détritus; c'est sous cet état qu'hiverne l'insecte. Le papillon vole d'abord au début du printemps, puis en juin-juillet. Il a les ailes supérieures noires sur près de leurs deux tiers basilaires et blanches près de l'extrémité, sauf à la pointe qui est noirâtre (Planche de droite, fig. 5).

La tordeuse ocellée (*Penthina ocellana* Hübn.), qui est souvent nuisible aux rosiers, attaque aussi le pommier et le poirier. C'est un papillon de 15 millimètres d'envergure, à ailes supérieures noires, dont le milieu est occupé par une large bande blanche (Planche de droite, fig. 8). La chenille, rousse ou brunâtre, vit habituellement entre les feuilles terminales des pousses, se nourrissant des bouquets de fleurs et des feuilles tendres. Dans son jeune âge, elle pénètre même dans les bourgeons pour en ronger le contenu avant le débourrage. Aussi, cette espèce est-elle très nuisible lorsqu'elle apparaît en nombre.

C'est surtout au printemps, au début de la végétation, que les diverses tordeuses que nous venons d'énumérer sont à craindre. Si l'on peut intervenir de très bonne heure par l'application de bouillie bordelaise nicotinée [1], on a chance de limiter efficacement les dégâts. L'opération faite avant l'épanouissement des fleurs, et peu de temps après le maximum du vol des papillons, aurait, nous semble-t-il, le plus de chances de succès.

Il est bon de recueillir les paquets de feuilles contenant les chenilles ou les chrysalides. Encore faut-il avoir soin de le faire sans que les premières s'échappent. En brûlant alors ces « nids », on détruirait en même temps les nombreux Hyménoptères parasites nilles. Il serait préférable d'enfermer ces feuilles dans des récipients à large ouverture, tels que des seaux ou des baquets fermés qui se développent dans le corps des che- exactement par une toile métallique à mailles assez fines pour s'opposer à l'évasion des papillons, tout en permettant aux Hyménoptères de s'échapper. Une telle mesure serait surtout utile lorsque les chenilles sont sur le point de se transformer, et surtout lorsqu'elles sont déjà chrysalidées.

En hiver, le nettoyage des troncs et des branches principales des arbres, suivi de la combustion des débris, le ramassage et la combustion des feuilles mortes et autres détritus gisant à la surface du sol, les façons données sous les arbres et amenant l'enfouissement des chrysalides, contribuent à restreindre la multiplication des tordeuses.

* * *

Si les chenilles des tordeuses roulent, tordent et plient les feuilles et les attachent souvent en paquets pour les ronger, celles de la teigne que les entomologistes connaissent sous le nom de *Simæthis pariana* Cl. opèrent d'une autre façon. Elles tissent sur la face supérieure de la feuille et à une faible distance de celle-ci une tente soyeuse plane d'une certaine étendue et, sous cet abri, rongent le parenchyme en n'en laissant subsister que les nervures. Elles attaquent ainsi le pommier et le poirier à deux reprises dans l'année, les chenilles de la première génération se montrant en mai-juin, celles de la deuxième en septembre-octobre. Le papillon, qui mesure environ 12 millimètres d'envergure, a les ailes supérieures d'un brun marron, traversées par des bandes transversales plus foncées (Planche de gauche, fig. 7). Il faut combattre cette espèce à l'aide de pulvérisations d'eau savonneuse à 2 ou 3 °/₀, appliquées à deux reprises à huit jours d'intervalle, en prenant soin de mouiller les feuilles par leur face supérieure.

* * *

Les hyponomeutes, un des fléaux du pommier et du prunier, sont faciles à reconnaître sous leurs différents états. Chez l'adulte, les ailes supérieures d'un blanc de neige sont semées de points noirs, et les ailes inférieures sont d'un gris brun (Planche de gauche, fig. 1). L'envergure de ces papillons est d'environ 20 à 25 millimètres. L'espèce du pommier (*Hyponomeuta malinella* Zell.) est extrêmement voisine de celle du prunier (*H. padella* L.) et les mœurs de l'une et de l'autre sont à peu près identiques, toutefois elles sont exclu-

[1] Cette bouillie peut comporter les proportions suivantes : sulfate de cuivre 2 0/0 ; savon 2 0/0 ; nicotine en extrait titré 1.5 0/0.

sives dans leurs goûts. Il est très rare que l'espèce du prunier s'observe sur le pommier, mais elle est très fréquente sur l'aubépine.

Le papillon vole en juillet-août et dépose ses œufs sur l'écorce des branches de l'arbre nourricier. Les chenilles éclosent en septembre et se réfugient sous la petite croûte solide qui abrite la ponte pour y passer la fin de l'arrière-saison et tout l'hiver sans prendre de nourriture.

En avril-mai, lors du départ de la végétation, elles quittent leur abri, et, dans le cas de l'hyponomeute du pommier, pénètrent dans les jeunes feuilles pour vivre en mineuses à leur intérieur. Plus tard, ayant grandi, elles en sortent pour les ronger extérieurement sous une tente soyeuse où elles vivent en commun. Chez l'hyponomeute du prunier, la chenille n'est jamais mineuse.

Pendant toute leur existence, les chenilles restent sociales, étendant leur nid au fur et à mesure qu'elles grandissent. Lorsqu'elles sont prêtes à se transformer, elles mesurent environ 15 millimètres de longueur. Leur corps, jaune brunâtre ou verdâtre, est marqué en dessus de deux rangées de points noirs. En juin-juillet, elles subissent la métamorphose après s'être enfermées dans des cocons soyeux blancs ou grisâtres, qui occupent en masses serrées l'intérieur des nids. L'état de chrysalide dure de douze à quinze jours.

Pour combattre les hyponomeutes, il importe de surveiller les arbres dès le début de mai, afin de pouvoir intervenir avant que les chenilles aient grandi. On opère alors des pulvérisations de bouillie bordelaise nicotinée, ou bien on se sert du mélange préparé comme il suit (formule Laborde) : on fait dissoudre 200 gr. de soude caustique non carbonatée dans 3 litres d'eau, puis on chauffe après avoir ajouté 1.500 gr. de gomme de pin. Après dissolution, on ajoute 3 litres d'eau, on filtre, on ajoute encore 1 litre d'ammoniaque à 22°, et enfin on étend d'eau de façon à obtenir 1 hectolitre de liquide.

En juin-juillet, on procèdera à la récolte des chrysalides dont les nids sont remplis. Il est tout indiqué de placer celles-ci dans des récipients fermés de toile métallique s'opposant à la sortie des papillons, comme il a été dit à propos des tordeuses.

Lorsqu'on a affaire à l'hyponomeute du prunier, il est indispensable de traiter les aubépines en même temps que les pruniers, les haies de *Cratægus* constituant généralement un foyer de multiplication permanent pour l'*Hyponomeuta padella*.

***

La teigne du poirier (*Cemiostoma scitella* Zell.) est une minuscule mais fort jolie espèce, aux ailes supérieures blanches et grises, ornées de deux taches métalliques l'une bleue, l'autre cuivreuse (Planche de gauche, fig. 5). Elle vole en mai et pond sur les feuilles du pommier, de l'aubépine et surtout du poirier. La chenille vit entre les deux épidermes en creusant dans le parenchyme une mine orbiculaire marquée de zones concentriques et qui tranche, par sa coloration noire, sur le reste de la feuille (Planche de gauche, fig. 6). Ces mines sont parfois si nombreuses que le limbe de la feuille en est presque totalement envahi. L'insecte a deux générations annuelles, les chenilles de la première se montrant en juin-juillet, celles de la seconde en août-septembre. La métamorphose a lieu soit dans les fissures de l'écorce, soit dans le sol. A part la cueillette et la combustion des feuilles attaquées, qui n'est pas toujours pratiquement réalisable, il convient, pour combattre cette espèce, de procéder au nettoyage du tronc et des branches principales des arbres, en ayant soin de brûler les débris recueillis. A la fin de l'automne, retourner assez profondément le sol sous les arbres.

***

Il est fréquent d'observer sur les poiriers, notamment en juin-juillet, des feuilles dont les bords latéraux sont enroulés vers le haut (Planche de droite, fig. 15). La partie enroulée est épaissie, verte ou jaunâtre, brillante. Si l'on vient à l'étendre, on trouve à son intérieur une famille de petites larves blanches apodes (fig. 14) qui sont celles d'une cécidomye, le *Perrisia piri* Bouché. Ces larves se transforment sur place. L'adulte est une minuscule mouche, au corps gris foncé avec l'abdomen d'un rouge brun, jaune clair au bout.

La présence des larves de cette espèce sur les feuilles amène parfois, surtout en année sèche, le dépérissement des pousses attaquées. Les pousses des greffes auraient surtout à en souffrir. On combat l'insecte en recueillant et brûlant les feuilles atteintes.

***

Une autre maladie des feuilles du poirier se manifeste par l'apparition, sur le limbe, de pustules d'abord d'un vert plus clair que celui du reste de la feuille et qui prennent ensuite une coloration brun roussâtre pour devenir finalement brunes (Pl. de droite, fig. 13).

Ces pustules, saillantes sur les deux faces de la feuille, offrent un très petit orifice sur la face inférieure. Elles sont causées par un acarien de taille très petite, invisible à l'œil nu, à abdomen est très allongé et qui est muni seulement de deux paires de pattes, le *Phytoptus* ou *Eriophyes piri* Pag. Cet acarien s'introduit dans le parenchyme par la face inférieure de la feuille. Sous l'influence de ses piqûres, les tissus s'altèrent, se creusent de lacunes et la feuille s'épaissit localement. A l'intérieur des pustules, on observe des acariens aux différents âges et des œufs. Il semble exister trois générations annuelles. D'après Sorauer et Berlese, une première attaque se produit en effet au moment du développement des feuilles sortant des bourgeons d'hiver, une deuxième vers la fin de mai et au commencement de juin sur les jeunes feuilles, la troisième en fin juin et au commencement de juillet. Les adultes hivernent notamment dans les bourgeons, parmi les poils qui forment le revêtement de la face interne des écailles. Aussi ne peut-on songer à les atteindre en hiver.

Un traitement rationnel, préconisé par Sorauer, consiste à cueillir et à brûler toutes les premières feuilles couvertes de galles et qui se trouvent vers la base des pousses, dès que les feuilles de l'extrémité de ces pousses se sont développées. S'il est nécessaire, on répète le traitement au moment de la seconde invasion. On a préconisé aussi les soufrages qui paraissent, en effet, avoir une certaine efficacité.

Le nettoyage des troncs en hiver, suivi de la combustion des débris recueillis, contribuera aussi dans une certaine mesure à restreindre le nombre des phytoptes.

P. Lesne,
Assistant au Muséum.

UN MOYEN D'EMPÊCHER LES JEUNES SEMIS DE " FONDRE "

Des recherches ont été faites depuis un certain temps, sous la direction du Ministère américain de l'Agriculture, pour combattre la maladie bien connue qui attaque fréquemment les jeunes semis, et que les praticiens appellent la « fonte ». Ces études ont porté tout spécialement sur les semis de Conifères des genres *Pinus* et *Picea*.

Parmi divers désinfectants ou antiseptiques employés, c'est l'acide sulfurique du commerce qui a donné les meilleurs résultats. Non seulement son emploi a diminué l'importance des pertes constatées, mais encore il a paru favoriser la germination et la végétation. Le nombre des sujets obtenus a été augmenté, parfois jusqu'au décuple et même davantage, et dans un établissement on a constaté que des semis de *Pinus divaricata* avaient atteint, dans les couches traitées par l'acide, une hauteur triple de celle qu'avaient les semis cultivés dans des couches non traitées.

Voici comment s'effectue le traitement. On emploie par mètre carré de couches de 4 à 11 centilitres d'acide, que l'on dilue dans l'eau de façon à faire un volume de 9 à 12 litres; on pulvérise ce liquide (au moyen de pulvérisateurs enduits intérieurement de paraffine) sur le sol des couches aussitôt après que les graines ont été semées et recouvertes.

Le traitement est peu coûteux, et d'autant moins qu'il dispense de la main-d'œuvre nécessaire pour l'arrachage des mauvaises herbes.

Il va de soi que la nature du sol peut exiger certaines modifications, que le cultivateur devra apprécier. C'est ainsi que, dans certains établissements, on a jugé nécessaire d'arroser les couches à l'eau pure une fois ou deux pendant la période de germination, pour éviter que les semis ne fussent endommagés par l'acidité. On pourra aussi régler la dose d'acide par tâtonnement.

Il est à noter aussi que le traitement par l'acide sulfurique reste inefficace dans certains sols très calcaires, où il est aussitôt neutralisé.

On sait depuis longtemps que cet acide tue beaucoup de spores de Champignons; Wilfarth l'avait employé avec succès en arrosages contre la gale de la Pomme de terre. Le procédé employé en Amérique n'a donc rien qui puisse nous surprendre.

Rappelons aux personnes qui voudraient l'essayer que pour étendre d'eau l'acide sulfurique, il faut verser l'acide dans l'eau et non pas l'eau dans l'acide, et il faut avoir soin de remuer le mélange.

Dans certains établissements horticoles, on a obtenu aussi de bons résultats en employant du chlorure de zinc ou du sulfate de cuivre au lieu d'acide sulfurique. Le chlorure de zinc, qu'on appelle aussi beurre de zinc, risque moins de nuire aux jeunes semis. Il a toutefois le défaut de coûter un peu plus cher, et son efficacité ne me paraît pas aussi certaine. Le sulfate de zinc pourrait sans doute jouer le même rôle. Quant au sulfate de cuivre, son action anticryptogamique est bien connue, et il y a déj longtemps qu'on a songé à employer la bouillie bordelaise pour désinfecter le sol des couches.

Max Garnier.

LA MULTIPLICATION DU CLEMATIS MONTANA

Il y a près d'un an, nous signalions à l'attention des lecteurs de la *Revue Horticole* les mérites du *Clematis montana rubens* — et aussi, en même temps des hybrides qui en sont dérivés depuis son introduction, du *C. montana grandiflora*, du *C. montana lilacina*, etc.

Nous n'avons certes pas changé d'opinion sur la valeur de cette ravissante plante grimpante, qui, depuis la première semaine de février, a déjà ses bourgeons gonflés, prêts à s'épanouir dès les premiers sourires du soleil, et garnis de boutons floraux sur toute la longueur de ses tiges. Si nous voulons en parler encore, c'est pour laver sa réputation, faire justice d'une accusation qui a été portée contre elle, et en même temps encourager à la cultiver les personnes qui pourraient hésiter encore.

Dès la publication de l'article rappelé plus haut, deux amis, grands amateurs de plantes et très compétents en matière de culture, nous avaient écrit : « Vous avez raison de dire que le *Clematis montana rubens* a de grandes qualités ; mais il a un défaut très grave, c'est de mourir au bout de deux ou trois ans. » Cette affirmation nous avait fort surpris, car nos plantes, achetées dès l'époque de la première présentation en France, poussaient très vigoureusement, se développaient chaque année d'une façon merveilleuse et ne montraient aucune tendance à dépérir. La conclusion qui nous vint naturellement à l'esprit, c'était que le *Clematis montana rubens* avait trouvé chez nos correspondants des conditions défavorables, de sol ou autres ; et nous prîmes simplement note de ces remarques, avec le projet de tirer la question au clair quand l'occasion s'en présenterait.

Cette occasion nous a été fournie tout récemment par une petite note parue dans notre excellent confrère de Londres, *The Garden*. L'auteur de cette note insistait sur la nécessité de cultiver les *Clematis montana* francs de pied, principalement la variété *rubens*, qui, écrivait-il, « paraît avoir été greffée sur d'autres Clématites, et, par suite, est morte dans beaucoup de jardins ».

Il y avait là, tout à la fois, une confirmation et une explication des accidents qui nous avaient été signalés. Afin d'être mieux éclairés sur ce point, nous sommes allé demander des renseignements complémentaires à un grand établissement de pépinières, le plus réputé pour la culture et la multiplication des Clématites, nous voulons parler de la maison Georges Boucher, avenue d'Italie, à Paris, qui chaque année présente au Concours général agricole et aux expositions du Cours-la-Reine des lots admirables de ces plantes, et qui fut la première à faire connaître en France les *Clematis montana rubens*, vers 1906.

En l'absence de M. Georges Boucher fils, qui est sous les drapeaux depuis le début de la guerre, Mme Boucher nous mit fort obligeamment en rapports avec son habile chef de cultures, qui nous fournit tous les détails que nous désirions connaître. En voici le résumé.

Tous les *Clematis montana*, aussi bien le type que les variétés, doivent se multiplier par bouture.

En ce qui concerne le *C. montana rubens*, au début de son apparition dans le commerce, on l'avait greffé pour obtenir rapidement un plus grand nombre de sujets. En effet, par ce procédé, un œil suffit pour produire une plante, tandis que quand on opère par bouturage, il en faut au moins deux. D'autre part, les greffes prennent la première année un développement beaucoup plus grand que les boutures.

Toutefois, on s'aperçut bientôt que les plantes greffées périssaient presque toujours la deuxième ou la troisième année. Il n'y avait guère d'exception que pour celles qui s'étaient affranchies, c'est-à-dire enracinées au-dessus de la greffe[1].

Trois sujets différents ont été mis à l'essai pour greffer le *Clematis montana rubens* : le *C. Flammula*, le *C. Vitalba* et le *C. Viticella cærulea* ; les résultats n'ont pas été meilleurs avec l'un qu'avec l'autre.

En conséquence, la maison Georges Boucher n'a plus recours, depuis longtemps, qu'au bouturage pour multiplier cette belle plante, de même que le *C. montana grandiflora*, etc.

Nous espérons que ces renseignements rendront confiance aux amateurs qui avaient renoncé à cultiver le *C. montana rubens*.

G. T.-GRIGNAN.

---

1 C'est ce qui s'était produit dans notre jardin, où, par un hasard très heureux, les *C. montana rubens* s'étaient trouvés recouverts de terre bien au-dessus du collet.

TOMATE JOFFRE

De plus en plus, le Midi et le Centre de notre France, et tout particulièrement la Région Malouine, placée dans des conditions particulièrement favorables par ses moyens économiques de transport, expédient force fruits et primeurs par le réseau de l'Ouest-Etat, améliorant chaque année ses tarifs et son matériel, en des conditions rapides, par



Fig. 133. — Tomate *Joffre* à l'établissement des " Serres de Bretagne ", à Paramé.

chips ou baskets (paniers de bois tranché ou d'osier), de 14 livres brutes pour 12 livres nettes de Tomates rondes lisses ; de même par les bateaux de la puissante Compagnie South-Western Railway, touchant Southampton en sept heures, les marchandises vendues de dix à vingt-quatre heures après l'expédition. Ces envois représentent annuellement des millions de kilogrammes de Tomates sur tous les marchés anglais. La Côte d'Emeraude a pris dans ce commerce une place d'autant plus importante qu'elle est encore favorisée par son climat tempéré et la fertilité de son sol riche en potasse et oxyde de fer. Elle bé-

néficie donc de ces deux facteurs essentiels de toutes entreprises agricoles et horticoles : *Produire vite* et *vendre vite.*

Nous suivons constamment l'évolution des cultures intensives dans nos sélections et fécondations artificielles rigoureuses; nous ne cessons de classer les meilleures variétés, en éliminant les inférieures; c'est ainsi qu'en 1913, nous avons obtenu une Tomate nouvelle, croisement entre la Tomate *Taxwood*, variété purement anglaise, que nous avons reçue de l'Etablissement horticole de M. Drapier, sis à Vilvorde, près Bruxelles (Belgique), fécondée par notre Tomate *Double grappe*, présentée à nos lecteurs en mars 1912.

En souvenir de l'année terrible, nous dénommons notre variété *Tomate Joffre*, et sommes convaincu du succès qu'elle obtiendra, ne doutant pas qu'elle ne soit cultivée plus tard depuis Rivesaltes jusqu'au Rhin.

La figure ci-contre reproduit une photographie prise dans nos serres en mai 1914; elle représente la récolte et montre 1.800 plantes par serre; les tiges sont hautes de 2m.50 et supportent en moyenne 10 bouquets de 12 tomates chacun, soit 120 tomates par plantes. Nous comptons en moyenne 15 fruits au kilogramme, rendement inconnu jusqu'à ce jour.

La Tomate *Joffre* produit de longues grappes superposées, bien accouplées; elle est très précoce à l'air libre et en serre. Fruits ronds, lisses et réguliers, de grosseur moyenne, uniformes et denses ; ils renferment peu de graines; la couleur est rouge vermillon, très luisant; cette Tomate trouvera sa place aussi bien pour les conserves que pour l'approvisionnement des marchés. Comme toutes ses congénères, elle demande un terrain fertile, préalablement défoncé, bien drainé, enrichi de bons engrais chimiques, non caustiques, de l'eau et du soleil, une taille sagement raisonnée, des traitements cupriques préventifs, répétés de vingt en vingt jours. La formation de ses fruits est assez lente, elle mûrit d'un seul coup; les fruits sont durs comme des balles dès maturité, qualité essentielle pour l'exportation.

EDMOND PLATEAU,
Directeur technique des « Serres de Bretagne »,
Vice-président du Syndicat central des Primeuristes français à Paramé (Ille-et-Vilaine).

LE FORÇAGE LE PLUS PRÉCOCE DES JACINTHES

La *Revue horticole* a déjà fait mention de l'exposition de Jacinthes forcées qui a eu lieu à Haarlem du 23 au 27 décembre dernier.

Depuis quelques années, les cultivateurs d'ognons à fleurs ont tâché de préparer des bulbes de Jacinthes, au moyen d'un certain traitement, afin de faciliter le forçage le plus précoce pour Noël. Les bulbes sont arrachés de bonne heure, quand les feuilles sont encore vertes, et exposés à une température d'à peu près 26 degrés C, pendant deux ou trois semaines.

Le traitement n'est pas exactement le même pour toutes les variétés; quelques Jacinthes très hâtives exigent une température plus modérée pendant une période plus courte, tandis que les variétés de floraison tardive demandent une température plus élevée et un séjour de plus longue durée dans le local de « préparation ». En effet, chaque variété a besoin d'un traitement spécial en rapport avec ses qualités et exigences.

La composition de la terre dans laquelle les bulbes ont été cultivés, la température du sol avant le traitement préparatoire, la température précise pendant la préparation, tous ces détails doivent être observés soigneusement. La moindre négligence, la moindre inexactitude peut nuire au résultat. Cela explique pourquoi cette méthode n'a pas encore été appliquée généralement.

Après la période de préparation on met les bulbes dans un endroit froid, où ils restent jusqu'au commencement de septembre au plus tard, époque à laquelle on procède à la plantation en pots.

La Société Néerlandaise pour la culture des ognons à fleurs, de Haarlem, a tenu sa quatrième exposition de bulbes fleuris « préparés » en décembre; elle a surpassé d'une façon absolument remarquable les expositions de 1911, 1912 et 1913. Jacinthes et Tulipes y furent présentées dans une forme tellement irréprochable et en exemplaires tellement développés qu'on se croyait à une exposition de fin mars ou avril.

Un très petit nombre de variétés avaient déjà donné de bons résultats, pour le forçage précoce même sans traitement spécial; on

peut citer *L'Innocence* et *Général Pélissier*. Grâce au nouveau traitement préparatoire, certaines variétés se sont fait apprécier qui qui jusque-là ne paraissaient pas y convenir ou bien avaient été négligées pendant nombre d'années. Il est très important de savoir quelles sont les variétés qui se sont montrées les meilleures pour le forçage précoce après préparation; la Société pour la culture des ognons à fleurs se propose même de créer un certificat spécial pour ces variétés.

Pour résumer les résultats de l'exposition récente de Haarlem, on peut constater que la meilleure Jacinthe blanche y fut *Aventine Arendsen*, présentée irréprochablement dans plusieurs lots. Elle forme un grand bouquet rond, avec fleurons solides, blanc de neige, bien arrangés autour de la hampe. Il va sans dire que l'*Innocence* était en bonne condition. D'autres Jacinthes blanches remarquables étaient *Hein Roozen*, à longue hampe; *La Grandesse*, blanc très pur, et *Christmas White*.

Dans les tons carmins, *Général Pélissier* était le plus foncé; en outre, on a beaucoup admiré *Garibaldi*, carmin luisant, et *Mrs Stanley*, à peu près du même coloris.

Charles Dickens, variété très connue, était la meilleure des rose tendre; on remarquait aussi, dans les tons roses, les variétés *Lady Derby*, *Victor Emmanuel*, *Nimrod* et *Maria Cornelia*.

Dans la gamme des bleus, on a apprécié surtout *Bismarck*, au coloris bleu très clair, avec beau bouquet bien formé. Les Jacinthes bleu porcelaine *Grand Lilas*, *Schotel* et *Captain Boyton* rivalisaient entre elles. *Willem I* était excellente comme variété bleu foncé.

Yellow Hammer et *Ida* représentaient dignement le jaune, et *Distinction*, d'un coloris unique pourpre rougeâtre, était exposé en exemplaires modèles.

Les Tulipes étaient aussi nombreuses que les Jacinthes. A coté des Tulipes *Duc de Tholl* et *Proserpine*, dont les qualités pour le forçage précoce sont bien connues, on remarquait surtout les variétés ci-dessous, dont les fleurs, malgré la date avancée du 23 décembre, ne laissaient rien à désirer : *Fred Moore*, orange saumoné; *Mrs Elwes*, rouge violacé avec bordure rose satiné; *King of the Yellows* et *Mon Trésor*, jaunes; *Van Schalken*, écarlate orangé; *Le matelas*, rose carminé; *Vesuvius* et *Rembrandt*, rouge foncé; *Brilliant Star*, écarlate luisant; *Lady Boreil*, blanc pur, ainsi que les variétés doubles *Toreador*[1], *Couronne d'Or* et *Salvator Rosa*.

VIATOR.

REVUE DES PUBLICATIONS

Fruits et légumes de primeur, *Culture sous verre et sous abris*. Tome I. *Légumes*, par J. NANOT et R. VUIGNER. Un vol. in-16 de 370 pages, avec nombreuses gravures dans le texte et hors texte. Prix 5 francs. (Librairie Agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, à Paris).

Il n'existait pas jusqu'à présent de traité complet et détaillé en langue française consacré aux cultures de primeur. Celui dont nous annonçons aujourd'hui la publication paraît donc appelé à rendre les plus grands services aux amateurs comme aux praticiens de métier. Dû à la collaboration de deux auteurs qui joignent à une connaissance approfondie de la culture proprement dite celle des conditions économiques qui gouvernent la production et la vente, des besoins et des ressources des diverses régions du pays, ce livre, rédigé avec une méthode et une clarté parfaites, élucide dans tous les détails les divers problèmes qu'aura à résoudre quiconque désire produire, sur une plus ou moins grande échelle, des fruits ou des légumes à une époque plus ou moins hâtive. C'est un guide indispensable à tous les jardiniers.

Le tome Ier, qui vient de paraître, comprend les chapitres : *Généralités — Abris — Châssis — Coffres — Outillage — Fumiers — Couches — Chauffages divers. — Haricot — Fève — Pois.*

Les autres légumes seront traités successivement dans deux autres volumes à paraître. Enfin, deux volumes seront consacrés au forçage des fruits, considéré au point de vue pratique et au point de vue économique.

Culture des arbres fruitiers dans les régions montagneuses. — Nous avons eu déjà l'occasion de signaler les intéressantes études faites sur ce sujet par notre collaborateur M. F. Reynaud, ancien horticulteur et professeur d'arboriculture à Gap (Hautes-Alpes); elles ont été notamment communiquées à divers congrès pomologiques, où elles ont attiré beaucoup d'attention. M. Reynaud vient de résumer ses observations dans une brochure [1], où il traite plus spécialement de la culture du Poirier et du Pommier en montagne. On y trouvera des renseignements précieux, au point de vue de la culture en général et du choix des variétés à cultiver.

G. T.-GRIGNAN.

---

[1] Prix : 1 fr. 10, chez l'auteur, avenue d'Embrun, à Gap.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 22 février au 7 mars, il est arrivé sur le marché aux fleurs, journellement, une moyenne de 2.500 à 3.000 paniers; la vente a donc été passable car les achats n'ont été, en majorité, faits que par les marchands à la petite voiture et par les marbriers pour les cimetières; les apports des cultivateurs de la région parisienne sont peu importants. On vend les **Tulipes** à fleurs simples, 1 fr. 50 la douzaine, celles à fleurs doubles, 2 fr. la douzaine. Le **Lilium** *Harrisii*, dont il n'y a que peu d'apports, se paie 6 fr. la douzaine; les **Lilium** *lancifolium album* et *lancifolium rubrum* valent de 4 à 5 fr. la douzaine. Le **Prunus** se vend de 2 à 5 fr. la botte. **Les Roses du Midi**, dont les arrivages sont peu importants, s'écoulent assez bien; la *Safrano* qui se termine vaut de 0 fr. 75 à 1 fr. la douzaine; *Paul Nabonnand*, peu abondant, de 0 fr. 50 à 2 fr.; *Marie Van Houtte*, de 1 à 2 fr.; *Bobrinski*, de 0 fr. 75 à 1 fr. 50; *Frau Karl Druschki*, arrivages limités, de 1 à 3 fr.; *Paul Neyron*, de 3 à 5 fr.; *Ulrich Brunner*, de 2 à 7 fr.; les **Roses** des forceries parisiennes ont fait leur apparition le 28 février avec un panier de la variété *Gabriel Luizet*, on a vendu de 6 à 10 fr. la douzaine. Les **Anthémis** sont en très petite quantité, on paie soit à fleurs blanches ou à fleurs jaunes de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte; Le **Mimosa** *dealbata* est assez abondant, on le vend de 3 à 4 fr. le panier de 5 kilos. Les **Œillets** sont en assez grande quantité, la vente en est satisfaisante, en provenance d'Ollioules de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 la botte; ceux d'Antibes et Nice, de 0 fr. 50 à 1 fr. la douzaine; les **Œillets** dits *Américains* des forceries de 1 fr. 50 à 3 3 fr. la douzaine. Les **Renoncules** valent de 0 fr. 20 à 0 fr. la botte. Les **Anémones** *Rose de Nice* valent 0 fr. 10 la botte. Les **Anémones** *de Caen*, de 0 fr. 40 à 0 fr. 60 la douzaine. La **Giroflée** *Quarantaine* à fleurs blanches se paie de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte; à fleurs roses, de 0 fr. 25 à 0 fr. 40; la **Giroflée** *jaune-brune* de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 la grosse botte. Le **Narcisse** *à bouquets* vaut 0 fr. 10 la botte. Le **Lilas** blanc se vend 3 fr. la botte.; la demi-gerbe de 4 à 5 fr., et la gerbe de 8 à 9 fr.; les **Lilas** de couleurs valent de 2 fr. 50 à 3 fr. la botte; la demi-gerbe, de 3 fr. 50 à 5 fr.; la gerbe de 8 à 10 fr. La **Violette** de Paris-Marcoussis, en raison des pluies, laisse beaucoup à désirer, on ne la vend, que 5 fr. le cent de petits bouquets; la **Violette** du Midi est très abondante, on la paie 10 fr. le cent de bottes; le boulot 0 fr. 30 à 0 fr. 40 pièce. La **Violette de Parme** de Paris se vend 1 fr. le petit bottillon; celle de Toulouse est très abondante, à fleur bleue, on paie de 0 fr. 75 à 1 fr. 50 le bottillon, à fleur blanche de 1 fr. 75 à 2 fr. le bottillon.

Le marché aux légumes est toujours actif. Les **Haricots verts** d'Espagne valent de 1 fr. 40 à 2 fr. 20 le kilo. Les **Carottes** sont très demandées, principalement pour l'alimentation des troupes; celles de la région de l'Est sont de vente active depuis une huitaine de jours, nous avons constaté une hausse de 10 fr. par tonne, en provenance de Chevreuse, on paie de 15 à 30 fr. les 100 kilos, de Meaux et Flins de 14 à 13 fr. les 100 kilos. Le **Cerfeuil** se paie de 40 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche de 1 fr. 40 à 2 fr. le kilo. Les **Choux de Bruxelles**, de 35 à 45 fr. les 100 kilos. La **Barbe de Capucin** vaut de 15 à 17 fr. le cent de bottes, les **Poireaux**, de 20 à 35 fr, les **Radis** *roses* de 6 à 12 fr. le cent de bottes. La **Chicorée frisée**. de 25 à 35 fr. les 100 kilos. Les **Scaroles** de 7 à 20 fr. le cent. Les **Laitues** de 4 à 18 fr. le cent. Les **Oignons** commencent à se faire rares, pour ceux en provenance de Bretagne, il ne reste plus que de petits lots; ceux d'Auxonne subissent une hausse appréciable, on les vend de 21 à 23 fr. les 100 kilos, tandis que ceux de Bretagne valent de 18 à 20 fr. les 100 kilos. Le **Fenouil** d'Algérie, de 80 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Endives** de 80 à 140 fr. les 100 kilos. Les **Epinards**, de 28 à 42 fr. les 100 kilos. Les **Crosnes**, de 70 à 90 fr. les 100 kilos. Le **Laurier sauce**, de 25 à 35 fr. les 100 kilos. La **Mâche**, de 55 à 80 fr. les 100 kilos. L'**Oseille**, de 40 à 70 fr. es 100 kilos. Le **Persil**, de 25 à 50 fr. les 100 kilos. Les **Pissenlits** verts, de 20 à 30 fr.; blancs, de 50 à 50 fr. les 100 kilos. Les **Pois verts** d'Algérie, de 80 à 100 fr. les 100 kilos. Les **Choux** *verts*, de 8 à 24 fr. le cent. Les **Choux** *rouges* de 18 à 28 fr. le cent. Les **Choux-fleurs** du Midi, de 20 à 70 fr.; de Roscoff, de 20 à 55 fr. le cent. Les **Choux** *Brocolis*, de 6 à 8 fr. le cent. Les **Pommes de terre** subissent une hausse graduelle, principalement sur les tubercules de choix à chair blanche, et cela en raison des fortes demandes dont sont l'objet ces variétés; nous notons une hausse de 5 fr. par tonne, nous avons remarqué qu'il n'était fait pour ainsi dire pas de différence entre la *Richter Imperator*, l'*Institut de Beauvais* et même cette *Wohlmann*, d'origine allemande, que nous avons si bien francisée en l'améliorant, en lui enlevant ce léger goût terreux qu'elle gardait précédemment après la cuisson. Les autres variétés : *Rouge saucisse*, *Hollande* et analogues, *Early rose*, *ronde jaune* sont également de bonne vente, mais les prix auxquels elles sont adjugées ont peu varié, leur hausse s'étant bien maintenue. La *Hollande* de Beauce et du Gâtinais, de 136 à 162 fr. les 1 000 kilos, des environs de Paris, de 155 à 165 fr.; la *Rouge Saucisse* du Poitou, de 110 à 115 fr., du Gâtinais de 108 à 112 fr.; *Richter Imperator*, de 95 à 100 fr.; *Institut de Beauvais*, de 95 à 100 fr.; *Wohlmann* des environs de Paris, de 95 à 100 fr. les 1 000 kilos. Les **Navets**, de vente très active, de Meaux, Flins, Viarmes de 10 à 12 fr. les 100 kilos. Les **Carottes** nouvelles de châssis valent de 40 à 60 fr. le cent de bottes. Les **Pommes de terre** nouvelles d'Algérie de 30 à 40 fr. les 100 kilos.

La vente des fruits laisse quelque peu à désirer. Les **Poires** de choix valent de 0 fr. 50 à 1 fr. pièce. Les **Pommes** de choix de 0 fr. 20 à 0 fr. 75 pièce, les ordinaires, de 20 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Citrons** d'Italie, de 3 à 6 fr. le cent. Les **Mandarines**, de 3 à 10 fr. le cent. Les **Oranges** de 3 à 12 fr. le cent. Les **Raisins** de serre, noir, de 4 à 10 fr. le kilo; de Thomery, blanc, de 1 fr. 50 à 4 fr. le kilo.

H. Lepelletier.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.

87e ANNÉE — 87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ❋

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 21 — 1er Avril 1915

SOMMAIRE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

Le livre d'or de la France. — L'horticulture et la guerre. — L'agriculture pendant la guerre. — Les accidents du travail agricole. — Les engrais de printemps. — Les insecticides cupriques. — Floraison à Nice du *Bambusa Tulda* var. *longispiculata*. — L'*Ortgiesia palleolata*. — Nouveaux *Phalænopsis* hybrides. — La lutte contre l'eudémis et la cochylis. — Nécrologie : *M. Battanchon.*

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

« La Revue Horticole » paraît le 1er et le 16 de chaque mois

Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.

Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro

ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT
- FRANCE. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
- ÉTRANGER **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : **0 fr. 90**

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

CHRONIQUE HORTICOLE

Le livre d'or de la France. — L'horticulture et la guerre. — L'agriculture pendant la guerre. — Les accidents du travail agricole. — Les engrais de printemps. — Les insecticides cupriques. — Floraison à Nice du *Bambusa Tulda* var. *longispiculata*. — L'*Ortgiesia palleolata*. — Nouveaux *Phalænopsis* hybrides. — La lutte contre l'eudémis et la cochylis. — Nécrologie : *M. Battanchon*.

Le Livre d'or de la France. — Le *Bulletin des Armées*, n° 68, 31 janvier-3 février 1915, contient la citation à l'ordre de l'armée de l'adjudant *Sertin*, 5e d'infanterie : « Calme, énergique et courageux, a conduit les feux de sa section avec une telle maîtrise qu'il a arrêté net une attaque et réduit complètement au silence une mitrailleuse ennemie (nuit du 15 au 16 octobre) ; a rendu compte, dix heures après seulement, des blessures reçues par lui. » M. René Sertin, ancien élève de l'École d'Horticulture de Versailles, est attaché à l'Établissement d'Horticulture Georges Boucher, de Paris.

L'horticulture et la guerre. — Nous avions reproduit dans notre numéro du 16 février dernier (page 388) une information d'après laquelle les cultures de MM. Dutrie frères, à Steenwerck (Nord), auraient été complètement détruites. Nous avons appris que cette information était inexacte. MM. Dutrie nous ont fait connaître que leurs serres et leur habitation étaient demeurées intactes, et qu'ils comptaient reprendre aussitôt que possible la culture des jeunes plantes, momentanément interrompue pendant l'occupation de leur pays.

Nous sommes très heureux que les mauvaises nouvelles reçues tout d'abord au sujet de cet important établissement se trouvent ainsi démenties.

Les deuils.

Nous avons eu le vif regret d'apprendre la mort de M. Bedène, vice-président de la Société d'Horticulture du Nord, jardinier-chef de la Ville de Lille, et de M. Gobillot, ancien directeur de l'École duidrologique d'Athènes, administrateur du Domaine de Villegenis, tous deux tombés glorieusement au feu.

Les deuils causés par cette effroyable guerre seront malheureusement très nombreux ; *L'Horticulture française*, organe de la Fédération nationale des Syndicats horticoles, contient dans son numéro de mars une liste de 52 vaillants tombés au champ d'honneur ! Combien d'autres pertes cruelles n'ont pas encore été signalées !

Les blessés sont plus nombreux encore ; mais, on a du moins le réconfort de penser que beaucoup d'entre eux recouvreront la santé. Nous avons reçu d'excellentes nouvelles, notamment, de M. René Moser, de M. Nonin fils, de M. Maurice Loyer, de M. Emile Bricon, de Tournebu, de M. Gaston Lionnet, fils du chrysanthémiste de Maisons-Laffitte, de M. Georges, fils du pépiniériste de Vitry, etc.

M. Jean de Vilmorin, l'un des frères de M. Philippe de Vilmorin, qui était prisonnier en Allemagne, a été compris dans un échange de « grands blessés », et est rentré en France où nous espérons qu'il recouvrera la santé.

Parmi les disparus, on signale le fils de M. Carriat, d'Antibes.

L'Agriculture pendant la guerre. — Sous le titre *L'effort agricole de la France pendant six mois de guerre* (*août* 1914-*janvier* 1915), le ministère de l'Agriculture vient de faire paraître une publication importante qui s'impose à l'attention. M. Henry Sagnier en a fait, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, un commentaire dont nous extrayons ce qui suit :

« Ainsi que le titre l'indique, cette brochure a pour objet d'exposer les phases par lesquelles est passée la vie agricole du pays depuis l'ouverture des hostilités ; elle est consacrée surtout à mettre en relief l'activité qui a été manifestée par le Ministère de l'Agriculture et par ses agents à tous les degrés, afin de réduire autant que possible les lourdes difficultés que la guerre a entraînées pour l'exploitation du sol. A diverses reprises, nous avons signalé cette activité, en particulier celle de M. Fernand David, ministre, et de son principal collaborateur M. François Berthault, directeur des Services agricoles. Ce nous est une nouvelle occasion pour rappeler à nouveau le dévouement dépensé sans relâche pour arracher à l'Administration militaire quelques mesures indispensables pour soutenir la vie agricole ; si les concessions qui leur ont été faites ont paru parfois un peu maigres, on doit se souvenir que, sans des efforts persévérants, elles n'auraient pas été réalisées.

« Les besoins des armées ont provoqué des coupes sombres dans les ressources agricoles du pays. Ces faits sont exposés dans la brochure du ministère de l'Agriculture, et ils sont de nature à susciter des préoccupations. Néanmoins, on ne doit pas exagérer ces préoccupations. La conclusion, formulée en ces termes, nous paraît tout à fait judicieuse, parce qu'elle établit nettement la situation :

« Malgré l'apport énorme de notre production agricole aux besoins exceptionnels créés par l'état de guerre, malgré la diminution de nos effectifs en bétail, l'Agriculture française est en-

core en état de fournir des quantités importantes de toutes les principales denrées.

« La France possède encore de larges réserves de tous grains, et l'arrivée successive de blés étrangers notamment permettra à la culture de réaliser peu à peu les battages et la livraison de ses récoltes. Ces importations sont donc nécessaires pour jouer ce rôle de régulateur, au milieu des difficultés diverses que crée inévitablement l'état de guerre.

« De même, l'importation des viandes étrangères permettra de ne pas sacrifier des animaux reproducteurs et évitera, malgré les très lourds prélèvements déjà opérés, que l'avenir ne soit compromis à ce point de vue. »

Les accidents du travail agricole. — La Chambre des députés a abordé, dans sa séance du 12 mars, la discussion du projet de loi ayant pour objet d'étendre aux exploitations agricoles la législation sur les accidents du travail ; elle a poursuivi cette discussion dans les séances des 19, 25 et 26 mars, manifestant ainsi l'intention très nette de faire aboutir sans retard cette réforme amorcée et proposée depuis plusieurs années. Toutefois, une minorité paraît disposée à l'entraver en accumulant contre-projets sur amendements, certains députés veulent y incorporer des réformes d'une ampleur qui exigerait de longues études, et il est difficile de prévoir l'issue de ce débat.

Un contre-projet de M. Brizon, tendant à instituer une assurance générale d'État contre tous les risques agricoles, y compris la grêle et a gelée, a été disjoint, avec le consentement de son auteur. Un autre contre-projet présenté par MM. Turmel et Aristide Jobert, un de M. Paul Beauregard, un de M. Jobert, un de M. Tournan, d'autres encore, ont été successivement repoussés par la Chambre. L'article 1er a été adopté après une discussion très confuse, qui donne peu d'espoir de voir ces débats aboutir.

Les engrais de printemps. — Nous avons déjà signalé les difficultés créées par la rareté et la cherté des engrais de printemps. Si les cultivateurs peuvent s'approvisionner facilement en superphosphates, il en est différemment pour le nitrate de soude, le sulfate d'ammoniaque et les sels potassiques. En réponse à une question de M. Jean Plichon, député, le ministre de l'Agriculture, après avoir rappelé les mesures que nous avons indiquées relativement aux arrivages de nitrate de soude, a ajouté :

Les fournitures en engrais potassiques sont beaucoup plus aléatoires ; car jusqu'à ce jour, notre principal fournisseur de chlorure et sulfate de potassium, de kaïnite, etc., était la compagnie allemande des mines de Stassfürth. Seuls, les approvisionnements français peuvent être utilisés ; mais on peut dire que les sols de notre pays ont moins besoin de potasse que d'azote et d'acide phosphorique, et la pénurie de l'élément potassique, pour une campagne agricole, sera beaucoup moins préjudiciable à nos récoltes que la pénurie des autres éléments.

Lorsque l'Alsace aura été reconquise, l'agriculture française y trouvera facilement les ressources nécessaires dans les gisements potassiques qui y sont exploités depuis quelques années.

Les insecticides cupriques. — Nous avons annoncé dans notre numéro du 1er mars que, grâce aux démarches du Gouvernement français, l'Angleterre avait consenti à laisser sortir les quantités de sulfate de cuivre dont notre pays pourrait avoir besoin. A ce propos, une note officielle a précisé certaines conditions à observer ; nous la reproduisons ci-après :

L'attention des syndicats agricoles et négociants français qui désirent se procurer du sulfate de cuivre en Angleterre est appelée sur le grand intérêt qu'il y a pour eux de faire parvenir dans le plus bref délai possible leurs requêtes d'autorisation de sortie à l'ambassade de France à Londres. Pour éviter les demandes trop nombreuses et peu importantes, les syndicats agricoles et négociants ont tout intérêt à grouper leurs commandes ; ils obtiendront ainsi plus rapidement satisfaction.

Il est rappelé en outre que l'ambassade de France ne peut effectuer elle-même les achats et que son rôle se borne à appuyer les demandes faites par les vendeurs anglais de sulfate de cuivre, d'où la nécessité absolue pour les acheteurs français de faire connaître dans leur demande les noms et adresses de leurs vendeurs anglais. Dans le cas où les syndicats n'auraient pas de fournisseur habituel, l'ambassade de France à Londres se fera un plaisir de communiquer aux intéressés qui leur en feront la demande la liste des fabricants ou négociants vendeurs de sulfate auxquels il leurs sera possible de s'adresser.

Floraison à Nice du Bambusa Tulda Roxburgh, var. **longispiculata.** — Dans l'une des dernières séances de la Société nationale d'Acclimatation, M. le Dr Robertson Proschowsky a présenté des échantillons d'un Bambou qui a fleuri dans sa propriété « Les Tropiques », à Nice et qu'il avait acheté dans le commerce sous le nom de *B. macroculmis.*

Cette plante intéressante est le *B. longispiculata* Gamble, figuré dans l'ouvrage de M. E.-G Camus. *Les Bambusées*, p. 116, pl. 77, qui doit être rattaché comme variété au *B. Tulda* (*B. Tulda*, var. *longispiculata*). Elle figure parfois dans les collections sous le nom de *B. Thouarsii* Hort. C'est la seconde fois que sa floraison est signalée dans les Alpes-Maritimes ; elle s'est d'abord produite à la Villa Thuret, en 1912. La plante continue à vivre après la floraison, contrairement à ce qui a lieu généralement chez les Bambous.

L'Ortgiesia palleolata. — Nous avons reproduit dans la dernière Chronique de la *Revue Horticole* une note sur cette plante, qui exige quelques rectifications.

Il y est dit que l'*O. palleolata* Morren est différent de l'*O. Legrelliana* Baker, affirmation contraire à l'opinion de tous les auteurs, qui considèrent ces deux noms comme synonymes. Si la plante à laquelle notre collaborateur fait allusion est vraiment autre que l'*O. Legrelliana*, c'est qu'elle appartient à une autre espèce du genre ou à une espèce encore inconnue.

D'autre part, le genre *Ortgiesia* Regel ne doit pas être rapproché du genre *Billbergia*. Les plantes qui le composent ressemblent à des *Rhodostachys* et à des *Hechtia*. Les *Ortgiesia* font aujourd'hui partie, à titre de sous-genre, du genre *Æchmea* et sont caractérisés surtout par des bractées florales à marge serrulée ou épineuse.

L'*Ortgiesia palleolata* doit être désigné sous le nom d'*Æchmea Legrelliana* Baker.

Nouveaux Phalænopsis hybrides. — M. A. Régnier, horticulteur à Fontenay-sous-Bois, a présenté à la Société nationale d'Horticulture, le 25 février, des fleurs de *Phalænopsis* provenant d'une hybridation qui présente un certain intérêt.

Au lieu de déposer sur le stigmate de la plante choisie comme mère (*P. Schilleriana*) un pollen unique, ainsi qu'on le fait d'ordinaire, M. Régnier en a employé deux, l'un pris sur le *P. Stuartiana* et l'autre sur le *P. amabilis*. Ce procédé, qui a déjà donné lieu à des essais en Angleterre il y a quelques années (de la part de M. Hurst, si nos souvenirs sont exacts), pourrait être employé davantage ; il offre des perspectives curieuses. Dans le cas dont nous nous occupons, il a permis d'obtenir un certain nombre de plantes dont il serait intéressant de suivre l'évolution. M. Régnier en présentait deux types à fleurs très différentes. Chez l'un, les fleurs, de grande taille, rappellent beaucoup le *P. amabilis*, avec un coloris général rose clair, sans trace d'influence du *P. Stuartiana*; chez l'autre, les fleurs sont beaucoup plus petites, blanches, avec le labelle moucheté comme dans le *P. Stuartiana*, mais les lobes latéraux plus larges et plus amples, et la fleur plus large aussi dans son ensemble.

M. Régnier, qui se spécialise principalement dans la culture des Orchidées asiatiques de serre chaude, paraît être en voie d'obtenir des résultats intéressants, et l'on ne peut que l'encourager dans ses travaux, car les semeurs de *Phalænopsis* sont peu nombreux, surtout en France ; et pourtant ces plantes sont d'une beauté incomparable !

La lutte contre l'eudémis et la cochylis. — M. Pierre Lesne, assistant au Muséum, signale dans le *Journal d'Agriculture pratique* l'intérêt que présente l'adoption des mesures préventives pour restreindre la multiplication de ces deux redoutables ennemis de la vigne, l'eudémis et la cochylis. « A cet égard, écrit-il, l'observation de l'influence que peuvent avoir les diverses méthodes culturales usitées fournit des renseignements précieux dont beaucoup ont été consignés dans le rapport que M. le professeur Marchal a consacré aux travaux de la mission d'études de la cochylis et de l'eudémis. Nous lisons dans cet ouvrage qu'aux environs de Lesparre (Gironde) dans les points où les vignes sont particulièrement sujettes à être atteintes par les gelées, on adopte un mode de taille qui retarde la végétation. Or, on a remarqué que ces vignes souffrent notablement moins que les autres des attaques de la cochylis et de l'eudémis. Il est probable que ces vignes exposées moins longtemps à la ponte des papillons, ne reçoivent qu'un nombre d'œufs proportionnellement restreint.

« Grâce à l'obligeance de notre collègue, M. J. Künckel d'Herculais, assistant au Muséum, nous avons eu connaissance d'essais poursuivis par un grand propriétaire d'Algérie, M. Paul Videau, viticulteur à Sidi-Aïd, essais tentés dans la même direction que les faits précédents observés dans le Médoc. Ils ont été relatés par le journal la *Dépêche algérienne*, auquel nous empruntons les renseignements qui suivent.

« Au lieu de tailler la vigne à deux yeux, M. Videau la taille à huit ou neuf yeux, voire même à un mètre, comme si l'on se proposait d'éviter les dégâts causés par les gelées. Une fois les vignes poussées et les grappes sorties, on observe le vol et la ponte des papillons et, ceux-ci disparus, on rabat la vigne à deux yeux. On supprime ainsi la plus grande part des pontes des papillons de première génération. M. Videau conseille d'opérer ce rabattage, pour la région considérée, c'est-à-dire pour la Mitidja, au plus tard du 15 au 20 avril, même, en certaines années, en fin mars. Il faut avoir soin de ramasser les pousses taillées et de les brûler.

« Depuis deux ans, ce procédé, inspiré uniquement par les observations biologiques, aurait été appliqué avec succès. »

Expositions d'horticulture à Londres. — La Société Royale d'Horticulture d'Angleterre a fixé comme suit les dates de ses grandes expositions pour cette année : celle de printemps se tiendra les 18, 19 et 20 mai, dans les jardins de l'Hôpital de Chelsea ; celle d'été à Holland House, les 6, 7 et 8 juillet. Cette dernière est, comme on le sait, plus spécialement consacrée aux Rosiers.

Nécrologie. — C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Gaston Battanchon, inspecteur de l'Agriculture, décédé à Mâcon le 16 mars, dans sa soixante-quatrième année. Nommé inspecteur après avoir occupé la chaire départementale d'Agriculture de Saône-et-Loire pendant une longue série d'années, il déployait dans ses fonctions une activité et un dévouement universellement estimés. Il était président de la Société régionale de Viticulture de Lyon. Il dirigea *La Vigne américaine* après la mort de Victor Pulliat; il avait été élu, à ce titre, vice-président de l'Association de la Presse agricole.

On lui doit un grand nombre de mémoires et de rapports appréciés à juste titre.

D. Bois et G. T.-Grignan.

COMMENT IL FAUT EXAMINER UN CHAMPIGNON POUR LE BIEN CONNAITRE [1]

Nous continuons et nous terminerons aujourd'hui l'étude générale, commencée dans le dernier numéro, par l'examen du *pied* du champignon et des autres éléments dont il faudra tenir compte pour bien connaître une espèce, en prenant toujours pour base de notre étude la Pratelle champêtre.

LE PIED

Caractères du pied. — Si nous examinons le pied de notre Pratelle, nous remarquons qu'il est central : c'est-à-dire situé au milieu du chapeau, — cylindrique, — un peu renflé à la base, — blanchâtre, — ferme et plein, — et d'une hauteur à peu près égale au diamètre du chapeau.

Ces caractères du pied sont très différents d'une espèce à l'autre. Dans certaines espèces, le pied est excentrique, c'est-à-dire qu'il n'est pas situé au milieu du chapeau ; parfois il est très court, parfois très élancé ; souvent creux ou demi-creux ; sa couleur est aussi variable. Il faudra donc examiner avec soin tous les caractères du pied.

Anneau. — Mais ce qui frappe avant tout dans l'examen du pied de la Pratelle champêtre, c'est une espèce d'anneau qu'il porte un peu au-dessus de son milieu. Cet *anneau*, qu'on désigne aussi sous les noms de *bague*, de *collier*, de *collet*, de *collerette*, et qui n'existe pas dans toutes les espèces, est l'un des caractères les plus importants à noter. Il nous paraît utile d'indiquer la provenance de cet anneau.

Dans les jeunes Pratelles champêtres, les lamelles sont recouvertes, pour les protéger ainsi que les spores, d'un voile qui va du pied aux bords du chapeau. Ce voile, qui est de consistance membraneuse, ne reste pas attaché aux bords du chapeau jusqu'au complet développement du chapeau ; à un moment donné, il s'en sépare (fig. 134) et retombe autour du pied auquel il reste fixé en formant l'anneau (fig. 135) que nous avons constaté.

Dans la Pratelle champêtre, il est situé en général un peu au-dessus du milieu du pied ; il est blanc, assez souvent déchiqueté ; et parfois il disparaît à peu près complètement, en ne laissant que des traces sur le pied.

Dans certaines espèces, le voile qui recouvre les lamelles est d'une telle finesse qu'il ressemble à une toile d'araignée : on lui donne alors le nom de *cortine* ; mais bientôt, cette cortine se déchire par suite de la croissance du chapeau, pour disparaître ensuite assez rapidement en ne laissant, autour du pied, que quelques fils très ténus.

Il faudra que l'attention soit toujours en éveil sur la présence ou l'absence d'un anneau, et aussi sur la nature et la place de

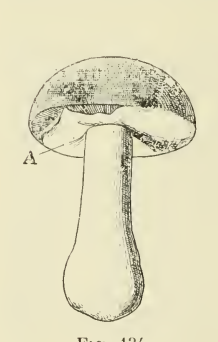
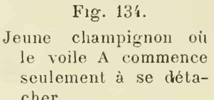


Fig. 134.


Jeune champignon où le voile A commence seulement à se détacher.

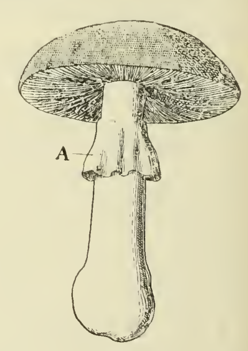


Fig. 135.
Champignon adulte où le voile détaché du chapeau reste en partie attaché au pied où il forme l'anneau A.

cet anneau quand il existe, car ce sera un élément important du signalement d'un champignon.

Volve. — Nous avons examiné l'extérieur de la Pratelle champêtre, depuis le sommet du chapeau jusqu'à la base du pied où nous avons constaté un simple renflement. Il y a des espèces où la base du pied est entourée d'une sorte de bourse, d'où le pied sort comme d'une gaîne, à laquelle on a donné le nom de *volve*. Nous ne saurions trop appeler l'attention sur ce caractère, c'est-à-dire sur l'existence ou l'absence de cette volve, à cause de son importance CAPITALE, et nous soulignons à dessein ce mot, car TOUS LES CHAMPIGNONS MORTELS PRÉSENTENT CE CARACTÈRE D'AVOIR UNE VOLVE A LA BASE DU PIED.

Disons tout de suite, pour rassurer nos lecteurs, que le nombre des espèces mortelles est très limité, puisqu'il ne dépasse pas

[1] Voir *Revue Horticole* du 16 mars 1915, p. 420.

la demi-douzaine. On est donc impardonnable de ne pas les connaître à fond, si on veut se livrer à la cueillette des champignons.

Malheureusement, ce caractère de la volve passe quelquefois inaperçu, d'abord parce que la volve reste souvent dans la terre, si on se borne à couper le champignon sans soulever en même temps la terre d'où il émerge; ensuite, parce que cette volve disparaît dans certaines espèces, pour ne laisser à la base du pied que deux ou trois bourrelets écailleux. Nous verrons dans quel cas il est absolument nécessaire de déterrer avec soin le champignon et d'examiner minutieusement la base du pied déterré.

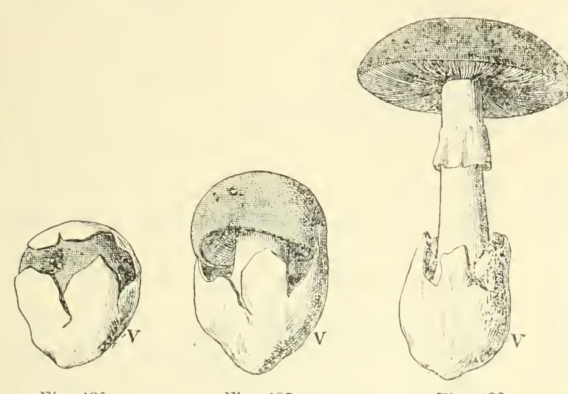


Fig. 136. Jeune champignon venant de crever sa volve V.

Fig. 137. Le même, un peu plus âgé.

Fig. 138. Le même, adulte, avec sa volve membraneuse V restée à la base du pied, et n'ayant pas laissé de traces sur le chapeau.

On comprendra, d'après cela, qu'il est nécessaire d'étudier cette volve, de savoir d'où elle vient et comment elle se comporte, avant de passer à l'étude d'aucun champignon.

La volve est une sorte de voile qui, dans certaines espèces, enveloppe entièrement le champignon depuis sa naissance jusqu'à un certain point de son développement, exactement comme la coquille enveloppe un œuf. Pour cette raison, on lui donne quelquefois le nom de *voile général*. Bientôt, le champignon, en se développant, crève cette volve (fig. 136), qui se déchire et reste à la base du pied, pendant que le champignon continue librement sa croissance (fig. 137 et 138).

Cette volve se comporte de différentes façons, selon la nature de la matière qui la compose.

Si la volve est membraneuse, c'est-à-dire ressemble à une espèce de toile mince et souple, plus ou moins résistante, elle reste tout entière autour du pied, en laissant parfois, exceptionnellement, sur le chapeau, un morceau plus ou moins large, qui reste plus ou moins longtemps collé au chapeau, qui disparaît quand il est lavé par la pluie, et qu'on peut d'ailleurs enlever facilement sans détériorer l'épiderme du chapeau.

Souvent aussi la volve est friable, et alors elle se brise en morceaux qui restent collés au chapeau. Tout le monde connaît la *Fausse-Oronge*, ce beau grand champignon rouge, si commun partout dans les bois, dont le chapeau est constellé de plaques blanches, qui durent aussi longtemps que le champignon lui-même, si le temps reste sec, et ne disparaissent que peu à peu, les unes après les autres, si le champignon est lavé par les pluies (fig. 139).

Cette volve friable ne persiste pas entière à la base du pied; elle s'effrite pour ne laisser que des débris qui forment autour du pied, ordinairement renflé en forme de bulbe, des cercles horizontaux d'écailles blanches (fig. 139). Dans d'autres espèces, cette volve encore plus friable disparaît autour du pied où elle ne laisse qu'un bourrelet, quelquefois deux ou trois (fig. 140).

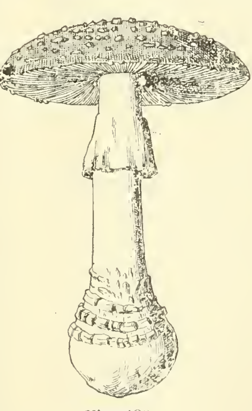


Fig. 139. Champignon à volve friable, restée presque tout entière par morceau sur le chapeau et n'ayant laissé que des écailles à la base du pied.



Fig. 140. Champignon à volve très friable, restée par petits morceaux sur le chapeau et n'ayant laissé que des bourrelets à la base du pied.

AUTRES ÉLÉMENTS D'EXAMEN

La chair. — Nous en avons fini avec l'examen de l'extérieur du Champignon. Il y a aussi d'autres éléments qu'il ne faut pas négliger. Il faut examiner la chair du champi-

gnon, sa nature, sa coloration, son odeur et même sa saveur. Goûter un champignon qui est peut-être vénéneux! J'avoue que j'ai un peu hésité la première fois qu'on m'en a donné le conseil.

En réalité, il n'y a aucun danger à le faire, même avec les champignons les plus vénéneux, à la condition de ne prendre qu'une petite parcelle de la chair, qu'on pose sur la langue, et qu'on rejette immédiatement dès qu'on en a constaté la saveur, avec toute la salive qu'on a dans la bouche en ce moment, après avoir râclé la langue d'arrière en avant avec les dents. Cependant, pour peu que l'on suppose avoir affaire à un champignon mortel, c'est une expérience tout à fait inutile.

On constatera ainsi que la chair de la Pratelle champêtre est blanche, mais prend à l'air une légère coloration rosée; qu'elle est molle, épaisse; qu'elle a une odeur très agréable, une saveur douce et agréable.

Dans d'autres espèces au contraire, la chair peut avoir une autre coloration; elle peut être dure, coriace, cassante, etc., l'odeur peut être très désagréable ou, comme on dit souvent, vireuse; elle peut être très spéciale : odeur de farine, odeur d'ail, odeur d'anis, odeur de safran, odeur d'huile d'olive rance, odeur de noix cassées, etc.; la saveur, au lieu d'être douce, peut être amère; au lieu d'être agréable, elle peut être très désagréable, nauséeuse; enfin elle peut être très spéciale: âcre, acide ou simplement piquante, poivrée, brûlante, etc.

Ces caractères tirés de l'odeur et de la saveur sont très constants et très persistants dans les champignons : ce sont donc de précieux éléments pour distinguer les espèces.

Un autre caractère de la chair de certains champignons, si particulier qu'il a suffi pour en constituer un groupe spécial, est de laisser couler, quand on la brise, quelques gouttes d'une espèce de lait, blanc ou diversement coloré en jaune, rouge, violet, etc., et d'une saveur variable. Ce groupe spécial a reçu le nom de *Lactaires*.

L'habitat. — Enfin, il faut faire attention à l'endroit où poussent les champignons, c'est-à-dire ce qu'on nomme leur *habitat*.

La Pratelle champêtre qui nous a servi de base pour cette étude est certainement l'un des champignons qui poussent dans les endroits et dans les terrains les plus variés : on a pu la cueillir dans un champ cultivé, ou dans une friche, dans une prairie, dans un chaume, dans un jardin, dans un verger, dans une clairière de bois et même dans un bois peu couvert, — et c'est dans ces deux derniers cas qu'il faudra l'examiner avec soin, car alors elle avait des chances de voisiner avec des variétés blanches d'Amanites qui lui ressemblent sous certains rapports, et qui sont mortelles!

Il y a peu d'espèces aussi répandues que la Pratelle champêtre : les unes poussent dans les prés seulement, les autres dans les bois de toutes essences, les autres dans les bois de conifères seulement, etc.; — les unes préfèrent les terrains calcaires, les autres les terrains argileux, d'autres les terres sablonneuses, etc.

Il y a là des indications dont il ne faudra pas exagérer l'importance, mais qu'il ne faudra pas non plus négliger.

Champignons trop vieux. — Nous terminerons cette étude générale sur la manière dont il faut procéder pour faire un examen sérieux d'un champignon, en disant qu'il est tout à fait inutile d'examiner, pour le manger, un champignon quelconque, dès qu'il est trop âgé : tous les champignons trop vieux doivent être rejetés, car alors ils sont indigestes comme le serait une viande avariée. Par ce mot *champignons trop vieux*, nous entendons tous ceux qui sont flétris, tous ceux qui sont véreux, c'est-à-dire envahis par des larves, en un mot, tous ceux qui ne sont pas frais et parfaitement sains. Nous ne parlons pas des attaques des limaces : un champignon peut avoir été attaqué par une limace et être parfaitement sain; il suffira d'enlever la partie attaquée.

Champignons trop jeunes. — S'il faut rejeter les champignons trop vieux, nous conseillons de ne pas même cueillir les champignons trop jeunes, ceux qui, par exemple, n'ont que 2 ou 3 centimètres de haut pour le pied et le chapeau tout ensemble. D'abord, c'est vraiment dommage de se priver ou de priver les autres d'une belle cueillette ultérieure. Nous avons vu parfois des paniers pleins de Mousserons de la Saint-Georges qui n'étaient pas plus gros qu'une très petite noisette. Nous ne saurions approuver une pareille récolte.

Mais il y a une autre raison plus sérieuse : c'est qu'une pareille cueillette n'est pas sans présenter quelque danger. Les caractères que nous avons décrits plus haut, et qui sont nécessaires à la détermination de l'espèce, ne sont appréciables qu'avec des champignons suffisamment développés, et il faut être rudement sûr de son affaire pour se ris-

quer à cueillir et à manger des petits champignons blancs qui viennent de naître.

Dans un prochain article, nous donnerons en planche coloriée la *Pratelle champêtre* et le *Tricholome de la Saint-Georges* (vulgairement désigné sous le nom de *Mousseron de printemps*), avec leur signalement complet, d'après la méthode générale que nous venons d'exposer; nous indiquerons en même temps tous les champignons vénéneux avec lesquels il faut se garder de les confondre, nous donnerons ensuite le signalement complet de ces champignons vénéneux, et enfin nous déduirons de cet examen comparatif la manière d'éviter la confusion.

L. Bourguignon.

VILLES RENAISSANTES ET JARDINS

Bientôt « ce ne sont pas seulement des serres et des jardins qu'il s'agira de refaire, ce sont souvent des villes entières détruites de fond en comble par la sauvagerie teutonne. Dans cette vaste reconstruction, il faudra que tous les amis de l'horticulture mettent à profit l'utile propagande faite dans ces dernières années pour l'aménagement des villes saines et claires comprenant des espaces libres et des jardins publics ».

Ainsi s'exprimait M. Grignan dans un des derniers numéros de la *Revue Horticole*.

C'est, en effet, une préoccupation générale. Tous les milieux, toutes les personnes qui s'intéressent à l'amélioration des conditions d'hygiène et de beauté des villes voudraient atténuer l'horreur de ces bouleversements, de ces formidables destructions, en les faisant servir à une transformation bienfaisante.

De telles tentatives, quoique souhaitées, eussent exigé auparavant des travaux considérables, des démolitious qu'on n'osait entreprendre, ni même envisager. Faut-il citer, de Lille, les quartiers qui séparaient le cœur de la ville de sa gare ? La liaison des deux centres eût été très heureuse; mais, pour être réalisée, elle exigeait des expropriations et des démolitions devant lesquelles la municipalité reculait. Aujourd'hui, les obus ennemis ont malheureusement fait place nette. A quelque chose ce malheur pourrait être bon.

Dans la science ou l'art de bâtir les villes, les espaces libres[1] et les jardins tiennent — à l'étranger au moins — une place non seulement considérable, mais prépondérante. On a dit souvent ici qu'ils sont les « poumons des villes ». C'est une image heureuse, mais qui ne donne qu'une idée très incomplète de leurs fonctions. Les jardins et les espaces libres ont à remplir un rôle beaucoup plus important. Ils ont l'avantage d'être toujours utiles. Rarement, ils risquent d'attenter à la beauté, à la personnalité, au caractère individuel d'une agglomération urbaine ou rurale.

La ville aujourd'hui envahit la campagne; la campagne doit envahir la ville. Et ses environs seront son jardin au lieu d'être la souillure des banlieues.

C'est pourquoi, dans certains pays, tels les États-Unis, trois spécialistes différents interviennent dans l'étude des aménagements de villes, parfois à titres égaux, mais le plus souvent avec prédominance du premier : le Landscape architect, l'architecte, l'ingénieur. L'école du Town Planning, de Liverpool, enseignait qu'une collaboration de ces trois techniciens est indispensable.

Le terme malheureusement aujourd'hui consacré de « Landscape architect » qui se traduit en français par paysagiste ou architecte paysagiste, ne correspond qu'imparfaitement à la fonction. Il n'est plus question de créer exclusivement dans des jardins pittoresques des pseudo-paysages naturels. Le Landscape architect moderne ou dessinateur de jardins doit posséder à la fois l'art de la composition, la science des grands nivellements beaucoup plus ardue et délicate qu'on ne croirait et la connaissance précise des végétaux, de leurs cultures, de leurs exigences, des climats et des terrains. Ses travaux habituels lui ont appris la valeur des orientations, de la direction des vents, de la nature du sol et du sous-sol, des déclivités, du régime des eaux. Il sait l'intérêt qu'il faut attacher aux contours, à la configuration des grands et des petits domaines, à l'enchevêtrement, à la distribution des terres et à leur affectation. Et c'est là un des côtés les plus difficiles des problèmes de remaniement et d'extension

[1] Les « jardins publics » — chacun comprend ce que cela veut dire — mais « espaces libres ? » M. Robert de Souza les a définis : « Endroits publics en plein air, à l'écart de tout mouvement passager. »

des bourgs, des petites villes et des grandes cités.

Posséder cet ensemble de connaissances, c'est donc être le mieux du monde préparé à l'étude de l'art d'aménager les villes dont un élément capital est le programme des jardins, des plantations, des espaces libres et de leur liaison.

Au surplus, l'importance des jardins dans les cités modernes a été mise clairement en évidence ces dernières années par cette appellation nouvelle de « Cités-Jardins », traduite des « Garden-Cities » américaines et anglaises.

L'intérêt général qui s'attache à ces idées si rapidement diffusées est aussi l'indice heureux d'un développement remarquable de l'instinct de la solidarité sociale. A côté de la Section d'Hygiène urbaine et rurale que préside au Musée social M. Risler, à côté de l'Association des Architectes Urbanistes, non pas petite chapelle mais groupement éclectique des plus éminents techniciens attachés à cette étude spéciale, il y a des membres du Parlement, de hauts fonctionnaires : M. Bourgeois, qui se donne tout entier à la défense des départements envahis; M. François Carnot, président de l'Union centrale des Arts décoratifs; M. Cornudet; M. Borel, député de la Savoie ; M. Marin, député de Nancy ; M. Pascal, membre de l'Institut, chargé par le ministère des Beaux-Arts de traiter particulièrement cette question ; M. Paul Léon, M. L. Bonnier, inspecteur général des Services d'Architecture et d'Esthétique de Paris; M. L. Jaussely; tous hommes politiques, érudits ou artistes, dont la haute valeur est la garantie de l'heureux résultat de cette discussion passionnante.

Mais l'aménagement des villes, quelle que soit leur importance, aussi bien villages que grandes villes, est une étude très complexe. Elle se présente comme une somme de problèmes économiques, hygiéniques, politiques, esthétiques et sociaux et aussi de problèmes techniques qui se heurtent parfois. Ceux qui auront à les résoudre devront, pour atteindre à un accord satisfaisant, en connaître à fond, par des observations nombreuses, toutes les données.

Aussi, les efforts individuels doivent-ils être dirigés et coordonnés dans le cadre d'un programme d'ensemble qu'une autorité technique ni entièrement locale, ni trop exclusivement centralisée, aura à déterminer et à surveiller dans l'intérêt même des communautés urbaines.

L'intervention des techniciens dans l'organisme central de contrôle et dans la commission locale d'études et d'extension semble indispensable. Si l'hygiène, le trafic, la circulation, l'assainissement appartiennent à l'ingénieur, si les aspects architecturaux, les places monumentales, les ordonnances, la réglementation pour les constructions des maisons appartiennent à l'architecte, les jardins publics et privés, les espaces libres, les terrains de jeux, les jardins d'écoles, les avenues-promenades, les grandes dispositions de la banlieue avec ses réserves et ses plantations, en somme tout ce qui constitue l'air libre et la parure verte indispensables aux villes modernes, est la part de celui que désigne le mot anglais « Landscape » traduit par le terme français « paysagiste ». Et tout technicien spécialisé rentre dans cette désignation nouvelle complète : « Urbaniste ».

Nous devons ici nous attacher à la part qui est, comme nous le disions, prépondérante : celle des jardins.

* * *

L'aspect général de la question avait pour but de nous faire comprendre quelles interventions sont nécessaires et comment, au milieu d'elles, prédominera l'influence de celui qui a pour mission de répandre dans la ville l'air, le soleil, la terre vivante, les jardins et les plantes.

Le monde de l'horticulture et des jardins doit ici faire entendre sa voix. Les gens qui savent ont pour devoir de se rendre utiles et d'enseigner qu'il y a danger à ne pas les consulter.

Les exemples ne sont malheureusement pas rares d'efforts admirables, prolongés, opiniâtres mais téméraires qui, négligeant l'aide des spécialistes expérimentés, n'ont abouti qu'à des résultats décevants, aussi bien dans le passé que dans ces dernières années.

Alexandrie, que le grand roi macédonien, conquérant de l'Asie, créa pour faire une capitale à son empire, croula aussitôt après sa mort, malgré les colonnades de marbre de ses avenues, malgré les jardins magnifiques de son Musée et de sa Bibliothèque, malgré les arbres qui s'alignaient dans sa voie principale; et la ville actuelle, bien qu'elle ait conservé le nom de son fondateur, s'est développée ailleurs laissant la belle Néapolis mourir dans les sables.

Henrichemont, cette ville que Sully fit composer tout d'une pièce pour être la capitale de sa principauté, est oubliée aujourd'hui malgré sa simple et régulière ordon-

nance ; et la place nue, carrée, qui en forme le centre, paraît immense et inutile parce qu'à peu près déserte.

Il serait trop délicat de citer des exemples récents. Chacun peut connaître de ces cités ou villages-jardins qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu être complètement réalisés ; quelques lots construits sont tristement perdus parmi de nombreux terrains vagues coupés par des avenues trop larges à demi abandonnées ; les arbres d'alignements, morts ou dépérissants, les bandes de gazon mal soignées ajoutent à l'aspect délaissé de l'ensemble ; et l'œuvre mal préparée, trop artificielle, la cité mort-née est mille fois plus triste que la simple campagne d'autrefois.

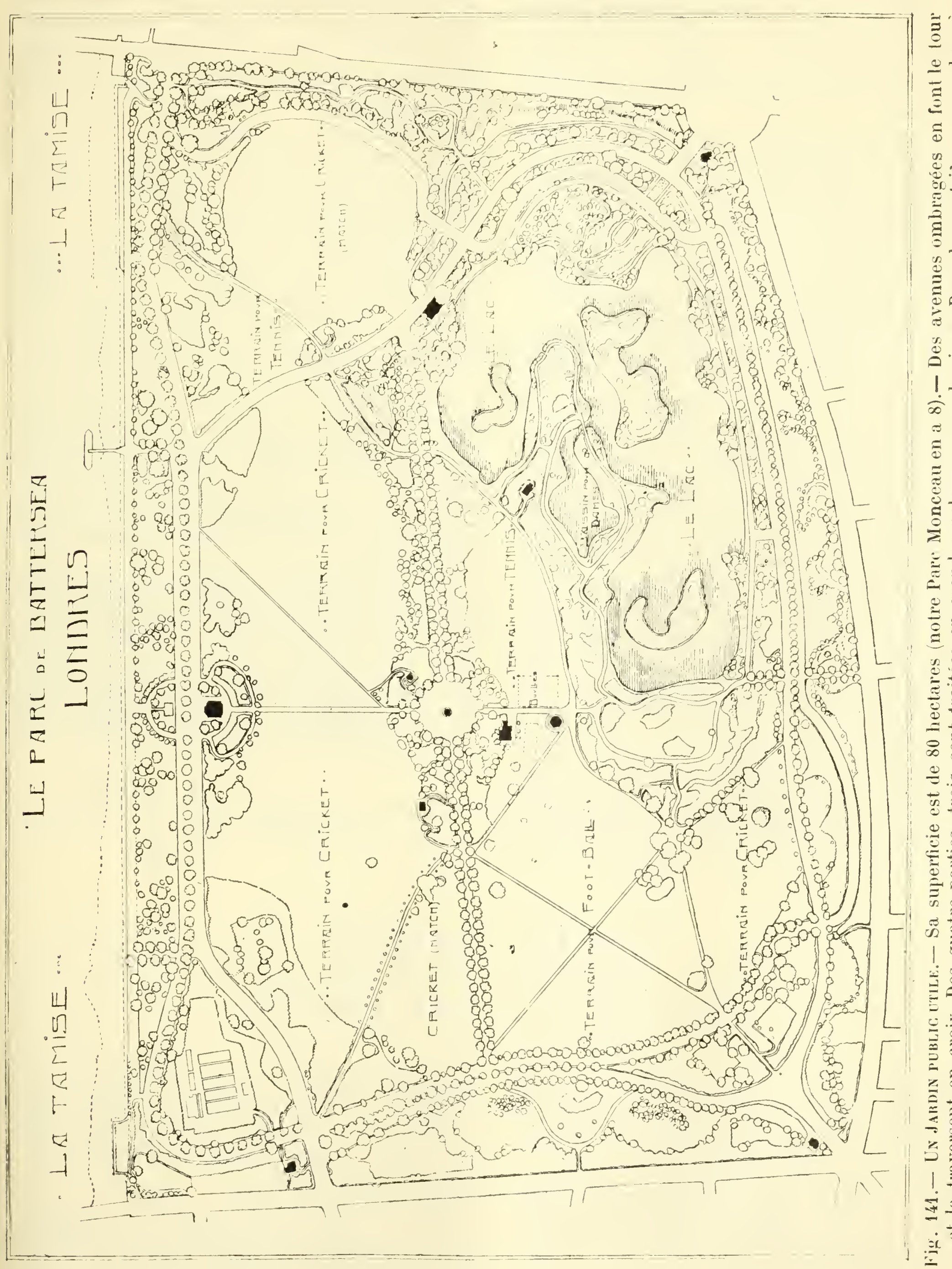


Fig. 144.— Un Jardin public utile.— Sa superficie est de 80 hectares (notre Parc Monceau en a 8).— Des avenues ombragées en font le tour et le traversent en croix. Des quatre parties, trois sont traitées en grandes pelouses pour les jeux. Dans la quatrième — en bas, à droite — sont les fleurs abondantes, végétaux de toutes sortes, volières, pièces d'eau.

Certains jardins publics où, par défaut de jugement et d'expérience, les dispositions ne furent pas en rapport avec les besoins et les ressources de la ville, tout en restant pour elle, il est vrai, utiles en tant que réserves, présentent un tel aspect affligeant de délabrement qu'ils ne sont plus un attrait mais un motif de lamentations pour les habitants.

Ceci démontre qu'il ne suffit pas d'avoir des idées généreuses et de tenter de les mettre en œuvre pour réussir. Il faut avoir l'expérience de ces questions spéciales, et ceux qui sont aujourd'hui chargés des plantations et des promenades de nos grandes villes ont à envisager divers côtés nouveaux et très importants de leur mission.

Le développement physique et moral de l'enfant, la santé de l'adulte et de l'homme exigent, à mesure que la ville éloigne la campagne, de vastes espaces verdoyants; l'habitant, prisonnier de la ville, ne doit pas perdre le contact avec la terre et sa parure végétale. Chaque bourg, chaque village doit offrir les moyens de connaître les plantes, leur diversité attachante, leur utilité.

Ici, dans un cadre de fleurs et de verdure, sera ménagée la place où chacun peut s'entraîner à tous les exercices en pleine lumière et en plein air; là, les jardins d'écoles enseigneront aux enfants les ressources de la terre; les jardins ouvriers attacheront à leur petit pays et à leur tâche quotidienne les ouvriers d'industries, et, aux jardins de tous devra obligatoirement s'ajouter la multiple et saine parure des jardins privés ; car voici un élément d'une importance au moins égale aux jardins publics.

Le quartier d'Auteuil était, encore en 1900, charmant par ses masses de verdure respectées. La proportion y était de 603.000 mètres carrés de jardins pour 2.500.000 mètres carrés de superficie, soit le quart en jardins privés. A la Muette, la proportion était plus forte encore : 616.000 pour 1.700.000 mètres de superficie, soit un peu plus du tiers en jardins.

Au contraire, la proportion des jardins publics varie le plus souvent de 5 % de la surface totale de la ville, proportion faible, à 12 %, qui est satisfaisante.

Ces proportions ne sont pas tout. Paris est un exemple d'une répartition extrêmement irrégulière; non pas qu'il y ait avantage à ce que la proportion ne varie pas suivant la nature des quartiers — il serait absurde d'imposer des jardins publics et de nombreux jardins privés dans le quartier des affaires — mais il importe cependant de ne pas obtenir une moyenne générale satisfaisante à l'aide de quartiers très favorisés et de quartiers populeux à hautes constructions où l'on aurait laissé cette proportion tomber à des chiffres insuffisants.

Et jardins publics, et jardins privés exigent donc, à des degrés différents, une étude, tant pour leur répartition dans la ville que pour leur aménagement propre. C'est l'autorité technique directrice qui donnera à tous les efforts individuels le bénéfice d'une œuvre d'ensemble et d'un programme général.

J. C. N. Forestier,

de la Société Française des Architectes Urbanistes.

TAILLES TARDIVES

LEUR UTILITÉ ET LEUR EXÉCUTION

Quoique pouvant être considérées comme des exceptions, les tailles tardives sont encore assez fréquentes, par suite de diverses causes, pour qu'on y apporte quelque attention:

Doivent-elles, dans l'ensemble, être considérées comme dangereuses pour les sujets qui s'y trouvent exceptionnellement soumis, ou comme inoffensives ?

La réponse à une question posée dans ces termes n'est pas douteuse, surtout s'il s'agit d'arbres en cours de formation; pour ceux-ci, il y a certainement avantage à tailler tôt, avant les moindres signes précurseurs de la végétation, parce que les yeux devenus terminaux par l'effet de la taille se développeront plus vigoureusement si la section a été faite de bonne heure.

Sur des sujets âgés, encore vigoureux, dont la formation est entièrement terminée, l'inconvénient d'une taille tardive est à peu près nul, surtout s'il s'agit de poiriers ou des pommiers. La charpente restant intacte puisqu'elle est terminée, les suppressions ne portent, d'une part, que sur des ramifications latérales secondaires, puisque les prolonge-

ments, dans ce cas, sont simplement taillés sur le premier bon œil porté par le rameau terminal. La seule distinction à faire dans le choix de cet œil, c'est de le choisir de telle façon qu'il prolonge le plus exactement possible la branche charpentière qui le porte ; le rameau existant a-t-il dévié à droite ou à gauche, s'est-il trop abaissé, on peut tailler sur un œil placé en dessus, à la condition de conserver au-delà un onglet de 8 à 10 centimètres sur lequel le bourgeon obtenu sera palissé sévèrement dès que son développement sera suffisant. Du reste, la conservation d'un onglet dont les yeux inutiles ont été éborgnés avec soin s'impose presque toujours pour toutes les variétés à bois divergent.

La Vigne, dont le jeune bois ou sarment est formé d'un canal central renfermant une moelle abondante de nature spongieuse, interrompu de place en place, à peu près en face chaque œil, par une cloison ligneuse, recevra aussi, si elle est rabattue tardivement, une taille spéciale.

La plupart du temps, les *Chasselas* et les variétés analogues sont taillés un peu au-dessus (10 à 12 millimètres) de deux yeux ou bourres bien constitués, mettant ainsi à jour la moelle de chaque sarment sectionné. Dans ces conditions, en plus des pleurs de la Vigne, l'humidité pénètre la moelle ou le soleil la dessèche; par suite l'œil voisin, fatigué, se développe souvent faiblement.

Pour obvier à ces inconvénients, qui peuvent même se faire sentir après des tailles hâtives, le plus simple est de sectionner chaque sarment au niveau de l'axe du troisième œil. Cette taille n'est pas nouvelle, elle fut appliquée en grand dans le vignoble Bordelais sous le nom de taille Dezeimeris, et elle y a donné d'excellents résultats. Dans le sac qui nous intéresse, elle offre l'avantage, par la présence d'une cloison ligneuse au-dessus des yeux conservés, de les garantir contre les intempéries et de leur laisser toute leur vigueur.

Les tailles tardives ne sont guère applicables aux arbres à fruits à noyaux cultivés dans les jardins, tels que Abricotiers, Cerisiers, Pêchers et Pruniers. Cependant, il nous est arrivé quelquefois de tailler des pêchers complètement défleuris et de procéder exactement comme on l'eût fait au début de la floraison, en nous basant non plus sur des fleurs prêtes à s'épanouir, mais sur des ovaires encore enveloppés dans leur calice. La seule précaution à prendre dans ce cas, c'est de s'assurer que les pistils surmontant les ovaires conservés sont encore bien vivaces.

Un ébourgeonnage sévère fait en temps opportun effaçait toutes traces de taille tardive, et peu de temps après il n'y paraissait plus, leur végétation n'en ayant pas moins suivi son cours normal.

V. Enfer.

LE CLEMATIS MONTANA RUBENS

SA NATURE ET SA CULTURE

La fragilité du *Cl. montana rubens*, quand on la compare à la magnifique exubérance du type à fleurs blanches, a de quoi surprendre chez deux formes si voisines d'une même espèce. On s'explique que les amis de cette jolie plante s'évertuent à attribuer à des causes extrinsèques, plutôt qu'à la nature de la plante elle-même, cette débilité qui les chagrine dans l'objet de leur affection.

Il serait, en effet, bien plus rassurant pour ceux qui ont eu quelques déboires de ce genre, s'il était prouvé que ceux-ci tiennent à quelque vice individuel des plantes essayées ou à la mauvaise qualité du sol où elles ont périclité.

Malheureusement, il faut voir les choses un peu différemment, et ne pas se leurrer d'illusions que dissiperaient à nouveau d'autres essais dont le résultat pourrait, à la longue, décourager définitivement les expérimentateurs et déprécier une plante dont nous avons salué l'apparition pleine de promesses.

J'ai cultivé le *Cl. montana rubens* depuis son introduction en Europe, et en 1909 je l'ai décrit dans la *Revue Horticole* sur des figures provenant de plantes de l'établissement de M. Boucher. Cette Clématite donnant abondamment des graines qui germent dès le printemps suivant, j'en ai obtenu en peu de temps une nombreuse progéniture. Voilà, certes, un mode de multiplication qui ne saurait donner lieu à nul soupçon d'influences étrangères pouvant altérer la vigueur de la plante. Or, ces jeunes semis se couvrent, pour la plupart, de fleurs dès la seconde année de leur existence, alors qu'ils n'atteignent guère que $0^{m}.80$ ou 1 mètre de longueur.

Cette disposition à fleurir si jeune ne pro-

nostique pas d'ordinaire dans une plante un grand développement. Et c'est bien ce qui est arrivé. Cette liane qu'on se promettait de voir, comme sa blanche sœur aînée, escalader les cimes des arbres ou les façades des maisons, reste plutôt débile et s'épuise à fleurir avant l'âge. J'ai conseillé de supprimer ces premières fleuraisons si destructives de végétation. Des plantes ainsi traitées se sont montrées sensiblement plus vigoureuses et robustes.

Mais ce n'est qu'un palliatif.

Il serait nécessaire de renouveler plusieurs années de suite l'opération. Un oubli peut en compromettre le résultat. Enfin, c'est un traitement tout d'artifice et qui prend du temps.

Je me suis demandé s'il n'y avait pas mieux à faire.

La grande sœur blanche aux inépuisables guirlandes printanières ne pourrait-elle pas donner de sa richesse à sa parente pauvre et recevoir de cette dernière son charmant coloris ?

Rien n'est plus facile que le croisement de ces deux plantes.

Des *Cl. montana grandiflora* convenablement préparés reçurent le pollen du *Cl. montana rubens*, tandis que des sujets de ce dernier furent à leur tour fécondés par le premier.

J'ai maintenant par centaines des plantes provenant de ce double croisement, avec des fleurs plus ou moins grandes, plus ou moins vivement colorées en rouge, en rose, en lilas, en carmin; toutes bien plus vigoureuses que le type originaire de *Cl. montana rubens* que j'avais reçu de son introducteur, mais ayant conservé pourtant de ce dernier une tendance à fleurir plus jeunes et plus tôt dans la saison, surtout dans les plantes issues du *Cl. montana rubens* pris comme mère. Je n'ai pas encore désigné par des noms ces très nombreuses variétés. J'attends d'en avoir distingué quelques-unes qui se recommanderaient par des mérites vraiment dignes d'être signalés, perpétués et propagés sous des dénominations topiques et justifiées.

Quant aux modes de multiplication des Clématites, j'estime que le meilleur à employer consiste à greffer sur tronçons de racines de *Viticella*, cette greffe permettant l'affranchissement rapide du greffon, qui vit alors sur ses propres racines. Mais, comme le dit excellemment M. Grignan, lorsqu'il s'agit des Clématites de montagne, blanches ou rouges, le bouturage direct donne de si parfait résultats qu'il n'y a pas lieu de recourir à d'autres méthodes de multiplication.

F. MOREL.

P.-S. — Nous avons reçu sous le nom de *C. Prattie* des graines récoltées par Wilson et qui ont donné une plante extrêmement voisine du *C. montana rubens* et, comme ce dernier, d'une végétation débile et d'une floraison anticipée.

* * *

L'article qu'a récemment publié M. Grignan sur l'inconvénient du greffage du *Clematis montana rubens* ne s'applique pas spécialement au type et à sa variété, mais bien à la plupart des Clématites anémoniflores et autres espèces à petites fleurs, notamment aux *C. Flammula*, *C. Wilsonii*, *C. paniculata*, *C. Buchananiana*, *C. apiifolia*, *C. orientalis*, *C. tangutica*, *C. cirrhosa*, *C. balearica*, etc. Chez ces espèces, la vigueur et le développement sont beaucoup plus grands que chez le sujet employé pour leur greffage, le plus souvent le *C. Viticella*, dont les racines sont les plus grosses, mais qui est d'une constitution et d'un tempérament différent de ceux des espèces précitées. C'est probablement à cette même cause qu'il faut attribuer la langueur de diverses plantes greffées. Lorsque le contraire se présente, la greffe y gagne en vigueur, et c'est, heureusement, le cas des Clématites à grandes fleurs.

Le bouturage des Clématites à petites fleurs est, heureusement, très facile à l'état ligneux, à l'automne et à froid, au printemps à l'état herbacé, sous cloche et sur chaleur de fond.

Mais il est un autre moyen plus pratique encore de les multiplier et d'en obtenir des plantes robustes et d'une grande vigueur. Nous voulons parler du semis, qui régénère l'individu au lieu de le vieillir comme le fait le bouturage, continue indéfiniment l'individu original, comme aussi le greffage.

Tant qu'il s'agit d'espèces pures, la fidélité de reproduction est assurée, mais lorsqu'on a affaire à des hybrides ou à des variétés, celle-ci n'est certaine qu'autant qu'ils sont fixés. C'est là l'inconvénient du semis pour les variétés horticoles. Cependant, chez les plantes ligneuses comme chez les plantes herbacées, certaines variétés se fixent d'elles-mêmes dès leur première génération et se reproduisent par la suite plus ou moins pures. Nous citerons simplement, à titre d'exemple, le *Prunus Pissardii*, le *Chêne pyramidal*, certains Pêchers, plusieurs variétés du Noyer

commun, et en particulier le *Clematis montana rubens* ici envisagé. Dès les premières années de son introduction, nous avions remarqué que ses graines, qu'il produit en plus grand nombre que le type, étaient rouges comme son bois et ses fleurs. Un semis avait été tenté à Verrières, qui reproduisit ces plantes toutes conformes à la variété, c'est-à-dire à bois, fleurs et fruits rouges, en même temps que très vigoureuses. Le *C. paniculata*, que les pépiniéristes orléanais font en grande quantité pour l'Amérique, n'est pas propagé autrement, bien que sa floraison très tardive expose ses graines aux premiers froids qui les détruisent parfois avant leur maturité. Soit sous notre climat, soit dans le centre ou le midi de la France, la plupart des *Clématis* précités produisent des graines qu'il y a avantage à employer pour leur multiplication, pour les raisons que nous venons d'indiquer.

Avant de terminer cette note, qu'il nous soit permis de rappeler à l'attention des lecteurs une Clématite encore nouvelle, bien supérieure au *Clematis montana* par ses fleurs bien plus grandes, mais plus tardives, et appelée à le remplacer ou au moins à être aussi généralement estimée. Nous voulons parler du *C. Wilsonii*, donné au début comme une variété du *C. montana*, que nous avons décrit récemment dans la *Revue Horticole* (1913, p. 322, fig. 113).

Nous décrirons enfin quelque jour plus complètement une autre Clématite, hybride celle-là, que la maison Vilmorin a obtenue dans ses cultures de Verrières et mise au commerce en cette mémorable année 1915, sous le nom de *C. vedrariensis* (d'après la dénomination latine de Verrières). La plante a été obtenue en fécondant en 1911 le *C. chrysocoma* Franch., de la Chine, par le *C. montana rubens*.

Le *C. chrysocoma*, introduit de la Chine par M. Maurice L. de Vilmorin, est une espèce bien distincte par son feuillage à lobes arrondis et couvert de poils blanc jaunâtre et par ses fleurs blanches, un peu rosées en dehors, plus grandes, de durée plus longue et bien plus tardives que celles du *C. montana*; elle est, malheureusement, beaucoup plus délicate, craignant surtout l'humidité. Quant au *C. montana rubens*, il suffit de rappeler que ses fleurs sont d'un joli rose un peu lilacé.

Le *C. vedrariensis* est intermédiaire entre ses parents dans la plupart de ses caractères. Il a heureusement conservé la vigueur, la robusticité, la floribondité du père. Le bois est également pourpre; les feuilles, un peu pourprées à l'état jeune et à lobes pointus, sont velues en dessous. Quant aux fleurs, elles sont plus grandes, assez fréquemment à 5-6 sépales, plus larges et d'un coloris rose un peu plus pâle que chez le *C. montana rubens*; leur floraison est aussi un peu plus tardive, n'ayant lieu que dans le commencement de mai.

A tous égards ce bel hybride, auquel la Société nationale d'Horticulture de France a décerné un certificat de mérite, est supérieur au *C. montana rubens*, et nous semble appelé à le remplacer comme le *C. Wilsonii* remplacera le *C. montana* dans les jardins des amateurs soucieux de ne cultiver que des plantes de choix.

S. MOTTET.

CROISEMENTS ENTRE ERYSIMUM ET GIROFLÉE [1]

Ces deux Crucifères qui concourent à l'ornementation printanière de nos jardins peuvent produire par croisement une plante aussi utile, et par cela même d'un emploi courant pour garnir des massifs ou des plates-bandes dès les premiers beaux jours.

Cultivant l'ERYSIMUM *nain compact jaune d'or* (Erysimum murale Desf.) qui a été mis au commerce il y a quelques années par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, avec des Giroflées *jaune brune* (Cheiranthus Cheiri. var.) de couleur lie de vin. J'ai poursuivi le croisement de ces deux espèces pendant deux années successives pour arriver à un résultat vraiment intéressant. Ce résultat m'incite à le signaler à l'attention des horticulteurs qui voudront poursuivre les essais que j'avais entrepris et que la force des choses m'a fait abandonner. Je puis leur assurer à l'avance une réussite absolument certaine, s'ils veulent bien suivre les conseils que je vais leur donner.

Tout d'abord, je dois leur dire que si la fécondation croisée de ces deux espèces paraît,

[1] L'hybride bigénérique que décrit M. Theulier est de même ordre que ceux récemment obtenus par M. Cayeux, pour lesquels nous avons créé le genre *Cheiranthesimum* : *Ch. Cayeuxii* (*Rev. Hort.* 1913, p. 443), et *Ch. vitriacense* (Bull. Soc. Botanique de Fr., 1914, p. 128). — D. B.

de prime abord, chose facile, ils devront se mettre en garde contre la multiplicité des étamines, lesquelles par leur position au-dessus du stigmate facilitent la fécondation de la fleur par son propre pollen. Les personnes qui voudront pratiquer la fécondation artificielle devront, dès que le bouton floral est suffisamment développé, pratiquer l'ablation des étamines des fleurs devant recevoir le pollen des Giroflées de couleur lie de vin. (Si je signale tout particulièrement cette teinte, c'est parce qu'elle m'a donné des colorations vraiment remarquables).

Je dois dire qu'il ne faut pas espérer obtenir dès le premier croisement des plantes produisant des plantes de teinte franchement rouge lie de vin. Ce n'est qu'avec les plantes provenant du premier croisement et fécondées à nouveau avec du pollen de Giroflées rouge lie de vin que j'ai obtenu des résultats vraiment satisfaisants. Les plantes obtenues par la première fécondation croisée m'ont donné des fleurs dont la face supérieure des pétales étaient d'un très beau jaune, avec la face inférieure rouge. De plus, ces plantes avaient une stature plus élevée (plus du double que la plante mère). Ce sont ces plantes qui reçurent à nouveau du pollen des Giroflées *brune* de teinte lie de vin. Les plantes obtenues de ces graines furent vraiment remarquables, et leurs semblables seront sans doute très appréciées de tous ceux qui pourront en posséder.

Les deux plantes que j'obtins étaient très ramifiées, d'une hauteur de 15 à 20 centimètres, portant des thyrses floraux atteignant de 10 à 15 centimètres. Le centre ou base des pétales était pourpré avec l'extrémité lie de vin, le tout velouté. Un fait qu'il convient de signaler, c'est que ces fleurs furent d'une longue durée, ce qui n'est pas à dédaigner pour ces plantes généralement recherchées pour l'ornementation printanière.

J'espère que ces quelques lignes inciteront les amateurs à entreprendre le croisement de ces deux espèces précitées.

HENRI THEULIER.

LES FRUITS ET LÉGUMES FORCÉS EN 1915

Notre collaborateur M. J. M. Buisson, secrétaire général du Syndicat Central des Primeuristes français, avait été chargé par M. le ministre de l'Agriculture, au mois de janvier dernier, d'une enquête sur la situation de la culture des fruits et des légumes forcés en 1915. Il en a résumé les résultats dans un rapport que nous avons sous les yeux, et qui présente un grand intérêt.

Dans la première partie de ce travail, M. Buisson a cru devoir rechercher quelle était l'importance du forçage des fruits et des légumes avant la guerre. Cette partie est divisée par régions, conformément à la spécialisation des centres de culture et de commerce ; elle contient des indications techniques et statistiques qui seront consultées avec intérêt, bien que forcément encore approximatives, car, ainsi que le fait remarquer l'auteur, aucun primeuriste n'est disposé à faire connaître le chiffre de ses affaires, et ce chiffre varie quelquefois de 100 %, par suite d'une culture ratée ou de mauvaises ventes.

Après un aperçu de la campagne de vente de 1914, qui a naturellement souffert beaucoup de la guerre, M. Buisson envisage les probabilités de la campagne de 1915. Il signale notamment qu'en dehors de la culture maraîchère proprement dite, qui sera à peu près la même qu'en année normale, les cultures forcées en général seront sensiblement réduites, soit à cause de la cherté du charbon, soit à cause de la réduction des ventes (notamment dans le cas des Asperges vertes, qui se vendent presque exclusivement à l'étranger) et plus tardives que d'habitude. Enfin, il termine son rapport par des conclusions que nous croyons devoir reproduire *in extenso*:

« Le produit de la vente des fruits et légumes forcés de l'année 1914 avait été inférieur à la moyenne jusqu'en août; à dater de la déclaration de guerre, la vente des raisins de serre fut nulle.

« Avec 1915, le forçage des fruits et légumes rencontre de grosses difficultés :

« Cherté du charbon qui a doublé de prix et dont on ne peut se procurer les quantités nécessaires au chauffage que difficilement ;

« Absence de main-d'œuvre par suite de la mobilisation des trois quarts des ouvriers expérimentés et des chefs d'établissements ;

« Absence d'exportation pour tous les produits du forçage atteignant un certain prix;

« Exportation nulle avec tous les pays du nord-est et de l'est, et difficile avec l'Angleterre qui ne demande que des produits forcés de prix modiques;

« Difficultés de transports des denrées périssables sur nos chemins de fer.

« Dans ces conditions, la production primeuriste se présente comme suit :

« Les fraises seront rares en mars et avril, pour être d'une abondance normale en fin avril et mai.

Les pêches, les brugnons et autres fruits à

noyau forcés ne feront leur apparition que vers mi-avril, pour être assez abondants mi-mai et juin.

« Les melons seront rares jusqu'à fin mai.

« Les légumes forcés seront de production normale, sauf pour l'asperge, dont les arrivages normaux débuteront fin mars, l'asperge verte, dont la production se règlera sur la consommation, et le haricot vert, qui sera rare.

« C'est dans ces conditions très désavantageuses et avec la presque certitude de ne pas couvrir ses rais d'exploitation que la vaillante corporation des primeuristes français n'a pas hésité à entreprendre le forçage d'importantes quantités de fruits et légumes dont la production sera très probablement en disproportion avec la demande.

« Corporation foncièrement honnête et travailleuse, elle aura, tout en payant, comme tous les Français, sa dette à la patrie, aidé à augmenter le bien-être en France en fournissant, dans des circonstances très difficiles, une récolte dont la quantité ne sera pas sensiblement inférieure aux années précédentes. »

MAX GARNIER.

REVUE DES PUBLICATIONS

Un projet de Code rural sous le premier Empire. — M. Paul Marmottan a publié sous ce titre, dans la *Revue des Études napoléoniennes* [1], mai 1913 (Extrait de 25 pages), une très intéressante note qui montre que le projet d'établir un Code rural, aujourd'hui prêt d'être réalisé, remonte à l'époque où s'élaborèrent tous nos codes fondamentaux, régulateurs de la vie administrative française. Il raconte comment il devint possesseur d'un ouvrage de 4 volumes in-4° de plus de 450 pages chacun, qui lui était inconnu, malgré trente ans de recherches bibliographiques, devenu extrêmement rare, et qui a échappé à la destruction, ayant été marqué pour être livré au pilon.

Nous ne tardâmes pas, dit M. Marmottan, à reconnaître l'intérêt du contenu des volumes. Il y avait là un riche document témoignant de l'activité administrative et de la volonté du pouvoir pour doter la France, après l'octroi des codes civils, des codes de procédure et du code commercial qui sont toujours en vigueur, d'un autre corps de doctrine utile cette fois à l'agriculture.

Cet ouvrage, aux armes de l'Imprimerie impériale, avec les millésimes de 1810-1814, a pour titre : *Observations des Commissions consultatives sur le projet de Code rural, recueillies, mises en ordre et analysées sur un plan de revision du même projet en vertu d'autorisation de son Excellence le ministre de l'Intérieur, par M. Deverneilh, ancien préfet de la Corrèze et du Mont-Blanc.* L'auteur, le baron Charles-Joseph de Verneilh-Puiraseau, descendait d'une famille noble du Périgord ; son nom a été passé sous silence dans toutes les discussions relatives à la préparation du Code rural, auxquelles elles ont cependant généralement servi de base sous les Gouvernements successifs. Les recherches consignées dans la note de M. Paul Marmottan réparent cette injustice et ajoutent une fondation civile de plus à l'actif du règne de Napoléon Ier.

D. BOIS.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 7 au 22 mars, les arrivages sur le marché aux fleurs ont atteint une bonne moyenne pour les présentes circonstances; les apports des cultivateurs de la région parisienne ont été suffisants, en conséquence la vente fut assez bonne. On vend les **Tulipes** à fleurs simples 1 fr. 50 la douzaine; à fleurs doubles, 2 fr. la douzaine. Les **Lilium** *Harrisii* se vendent de 5, 6 à 7 fr. la douzaine ; les **Lilium** *lancifolium album* et L. *lancifolium rubrum* 5 fr. la douzaine. Les Chefs des importants établissements de forceries de **Roses** étant tous aux armées, on ne voit que quelques apports très limités de la variété *Gabriel Luizet* que l'on paie de 6 à 8 fr. la douzaine; Les **Roses** du Midi, provenant des cultures de plein air, se terminent, on vend : *Safrano* de 0 fr. 60 à 0 fr. 75 la douzaine ; *Paul Nabonnand*, de 0 fr. 50 à 1 fr.; *Marie Van Houtte*, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25; *Frau Karl Druschki* et *Ulrich Brunner*, de 2 à 6 fr.; *Président Carnot*, de 3 à 6 fr. la douzaine. L'**Anthemis** à fleurs blanches vaut 0 fr. 20 la botte ; à fleurs jaunes, de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 la botte. Le **Mimosa** *de albata* tire à sa fin, on le vend 3 fr. le panier; le M. *retinodes*, dit grain d'or, de 3 à 4 fr.; le M. *longifolia*, dit chenille, de 3 à 4 fr. le panier de 5 kilos. Le **Prunus** vaut de 1 à 3 fr. la botte. L'**Œillet** d'Ollioules vaut de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte ; ceux d'Antibes et Nice, dont il y a abondance, de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 la douzaine ; les Œillets dits *Américains*, de 1 à 3 fr. la douzaine. Les **Renoncules** valent de 0 fr. 30 à 0 fr. 60 la douzaine. Les **Anémones** *Rose de Nice* valent 0 fr. 10 la botte. L'Anémone *de Caen*, de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 la douzaine. La **Giroflée** *Quarantaine* est relativement abondante, à fleurs blanches, on paie de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 la botte ; à fleurs roses, de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte ; la **Giroflée** *jaune-brune*, de Paris, vaut 0 fr. 50 la grosse botte. Le **Narcisse** *à bouquet* est terminé ; le **Narcisse-Jonquille** vaut 0 fr. 30 la botte. Le **Lilas** blanc vaut 2 fr. la botte ; la demi-gerbe, de 3 à 3 fr. 50 ; la gerbe de 6 fr., 7 fr. et 8 fr. pièce ; les Lilas de couleurs valent 3 fr. la botte ; la demi-gerbe, de 5 à 6 fr. pièce ; la gerbe, de 8 à 10 fr. pièce. La **Violette** de Paris est très abondante, on la vend 5 fr. le cent de petits bouquets; la **Violette** du Midi vaut 10 fr. le cent de petits bouquets; le boulot, de 0 fr. 40 à 0.75 pièce. La **Violette de Parme** de Paris vaut 1 fr. le petit bottillon : celle de Toulouse, moins abondante, de 1 à 2 fr. 25 le gros bottillon; à fleurs blanches, de

[1] Librairie Félix Alcan, Paris.

1 fr. 50 à 2 fr. 25 le gros bottillon. Le **Freesia** est très abondant, on le paie 10 fr. le cent de bottes. Le **Genêt** vaut 0 fr. 50 la botte.

Les légumes sont de vente assez satisfaisante à des cours relativement réguliers; nous constatons une baisse soutenue sur les marchandises ci-après Les **Choux-Bruxelles** valent de 35 à 50 fr. les 100 kilos. L'**Oseille**, de 35 à 45 fr. les 100 kilos. Les **Artichauts** d'Algérie, de 12 à 26 fr. le cent, ceux du Var, de 15 à 25 fr. le cent. Les **Fèves** d'Algérie, de 60 à 70 fr. les 100 kilos. Les **Laitues** de 15 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Pois** verts d'Algérie, de 80 à 100 fr. les 100 kilos. Les marchandises suivantes tiennent leurs prix : L'**Ail** vaut de 180 à 190 fr. les 100 kilos. Les **Poireaux**, de 25 à 40 fr. le cent de bottes. La **Barbe de Capucin**, de 12 à 15 fr. le cent de bottes. **Le Cerfeuil**, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche, de 1 à 2 fr. 10 le kilo. Les **Choux-Raves**, de 6 à 8 fr. les 100 kilos. Les **Chicorées frisées** du Midi et de Nantes, de 30 à 38 fr. les 100 kilos. Les **Fèves**, de 80 à 90 fr. les 100 kilos. **Le Fenouil** d'Algérie, de 80 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Echalotes**, de 40 à 45 fr. les 100 kilos. Les **Endives** de 90 à 130 fr. les 100 kilos. Les **Radis** *roses* de Nantes et Tours, de 5 à 15 fr. le cent de bottes. Les détenteurs de **Pommes de terre** réclament des prix élevés, vraiment trop majorés étant donné les quantités encore importantes que possèdent les cultivateurs; les demandes sont extrêmement actives sur toutes les qualités, en conséquence les cours subissent une hausse malgré une vive résistance des acheteurs; on cote aux mille kilos franco gare de Paris : la *Hollande* de Beauce et du Gâtinais suivant choix, de 150 à 165 fr.; *Rouge Saucisse* du Poitou, de 112 à 118 fr.; du Gâtinais, de 110 à 115 fr.; du Limousin, de 108 à 112 fr.; *Straazeele* du Nord, de 95 à 105 fr.; *Richter Imperator* et *Institut de Beauvais*, de 100 à 105 fr.; *Wohltmann* des environs de Paris, de 100 à 105 fr. Les **Carottes** de Chevreuse valent de 15 à 25 fr. les 100 kilos; celles de Meaux, Flins, de 13 à 14 fr. les 100 kilos. Les **Navets** de Meaux, Flins et Viarmes, de 10 à 12 fr. les 100 kilos. Les **Topinambours**, de 10 à 15 fr. les 100 kilos. Les **Asperges** des chaufferies, de 2 fr. 50 à 25 fr. la botte. Les **Navets** nouveaux, de 40 à 50 fr. le cent de bottes. Les **Carottes** nouvelles, de 40 à 50 fr. le cent de bottes. Les **Salsifis**, de 30 à 70 fr. le cent de bottes. Le **Céleri**, de 0 fr. 30 à 1 fr. la botte. Le **Cresson**, de 0.85 à 1 fr. 25 les 12 bottes. Les **Choux** *rouges*, de 14 à 40 fr. le cent; les **Choux** *Brocolis*, de 5 à 8 fr. le cent : les **Choux-fleurs** du Midi, de 30 à 70 fr. le cent, de Roscoff et de Cherbourg, de 10 à 35 fr., d'Angers, de 15 à 30 fr. le cent. Les **Scaroles**, de 10 à 24 fr. le cent. Les **Laitues**, de 4 à 14 fr, le cent. Les **Haricots verts** d'Espagne, de 250 à 300 fr. les 100 kilos. Les **Panais**, de 5 à 7 fr. le cent de bottes.

Les fruits s'écoulent assez bien étant donné l'absence des fruits des Forceries. On cote : les **Bruguons** du Cap, de 1 à 2 fr. 50 pièce. Les **Pêches** du Cap, de 1 à 3 fr. pièce. Les **Poires** de choix, de 0 fr. 50 à 1 fr. pièce. Les **Pommes** de choix, de 0 fr. 30 à 0 fr. 75 pièce, les communes, de 30 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Tomates** d'Algérie, de 140 à 160 fr. les 100 kilos; celles des Canaries, de 7 à 8 fr. la caisse. Les **Citrons**, de 3 à 10 fr. le cent. Les **Mandarines**, de 2 à 10 fr. le cent. Les **Oranges**, de 2 à 12 fr. le cent. Les **Prunes** du Cap, de 12 à 15 fr. la caisse de 16 à 20 kilos. Le **Raisin** de Thomery, blanc, de 1 fr. 50 à 4 fr. le kilo. Le **Raisin** de serre, noir, de 4 à 10 fr. le kilo.

H. LEPELLETIER.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Séance du 25 mars 1915.

Cette séance s'est tenue par exception le quatrième jeudi du mois, le deuxième s'étant trouvé être un jour de fête; mais il reste entendu que, sauf dans les cas de ce genre, les séances ont lieu, jusqu'à nouvel ordre, le deuxième jeudi de chaque mois.

Les apports étaient peu nombreux, mais intéressants.

La maison Vilmorin-Andrieux et Cie avait envoyé un beau lot de Cinéraires hybrides *à grandes fleurs bleu ciel*. Cette nouvelle race, à fleurs très grandes, surtout pour une variété à fleurs bleues, a tous les mérites des belles séries d'autres nuances obtenues par la même maison. Notons seulement que le coloris tire plutôt sur le bleu outremer que sur le bleu ciel; cependant, quelques exemplaires présentaient une teinte plus claire; il y en avait aussi deux ou trois sur lesquels les ligules étaient assez nettement bordées de blanc ou de bleu pâle tranchant sur le reste du limbe.

M. Régnier, de Fontenay-sous-Bois, présentait des *Phalænopsis* hybrides dont il est parlé en détail dans notre Chronique.

Enfin, nous avons admiré de très beaux fruits de MM. Henri Eve (Pommes *Calville blanche* et *Reinette du Canada* et Poires), de M. Henri Faucheur (*Calville blanche*), et de MM. Sadron, Berthier et Renault (Chasselas *doré* en merveilleux état de fraîcheur).

G. T.-GRIGNAN.

CORRESPONDANCE

M. B., à Montpellier. — Le sulforicinate de soude est bien un corps de composition définie. C'est un sel (le seul employé, probablement) de l'acide sulforicinique, produit par l'action de l'acide sulfurique sur l'huile de ricin; il figure à *L'Officine* et est parfois employé en médecine, comme dissolvant notamment. On ne le trouve pas partout, sans doute, mais dans une ville comme la vôtre, il existe certainement quelque droguiste ou marchand de produits chimiques qui pourra vous le procurer.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-GRIGNAN.

87e ANNÉE — 87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

(Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »)

RÉDACTEUR EN CHEF : D. BOIS, ✻

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 22 — 16 Avril 1915

SOMMAIRE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

Le livre d'or de la France. — L'horticulture et la guerre. — Le nitrate de soude. — Ecole d'horticulture pour jeunes filles, de Brie-Comte-Robert. — Nécrologie : *M. l'abbé Thivolet*; *M. Loury*.

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

« La Revue Horticole » paraît le 1er et le 16 de chaque mois

Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.

Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro

ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT { FRANCE. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
ÉTRANGER **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : **0 fr. 90**

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

A partir du Dimanche 11 avril, d'intéressantes améliorations seront apportées au Service des Trains de voyageurs, qui sera modifié sur l'ensemble du Réseau (Banlieue et Grandes Lignes).

Sur toutes les lignes de Banlieue, la vitesse des trains sera celle des trains omnibus du temps de paix.

Sur les Grandes Lignes, la vitesse des trains omnibus sera accélérée. De plus, bon nombre de trains seront déplacés pour assurer de nouvelles correspondances ou permettre de meilleures relations régionales, et reportés dans des horaires se rapprochant, dans la mesure où il était possible de le faire, de ceux du Service Commercial.

Consulter dans les gares le Livret-Horaires de ce nouveau service.

CHRONIQUE HORTICOLE

Le livre d'or de la France. — L'horticulture et la guerre. — Le nitrate de soude. — Ecole d'horticulture pour jeunes filles, de Brie-Comte-Robert. — Nécrologie : *M. l'abbé Thivolet; M. Loury.*

Le livre d'or de la France. — *Citations à l'ordre de l'armée* (*Journal Officiel*, 28 février 1915) :

Maurice Mangin, inspecteur adjoint des eaux et forêts, fils de M. Louis Mangin, membre de l'Institut, professeur au Muséum :

« Le 15 septembre, se trouvant momentanément sans emploi, par suite de la disparition de son chef de bataillon, à qui il était adjoint, s'est placé spontanément sous les ordres du lieutenant commandant un groupe de deux compagnies : a pris le commandement d'une section, qu'il a commandée avec la plus grande énergie sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie, et a été grièvement blessé. »

Médaille militaire.

(Pour prendre rang du 21 février 1915) :

« Weinling, sergent-major d'infanterie coloniale du bataillon du Moyen-Congo : n'a pas cessé de donner l'exemple de la vaillance à ses tirailleurs et est tombé très grièvement blessé en entraînant ses hommes dans un dernier bond contre les retranchements ennemis. Est resté sous le feu sans permettre à ses tirailleurs de l'emmener en arrière jusqu'à la fin du combat (Afrique équatoriale française). »

Le sergent-major, cité, est le fils de M. E. Weinling, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois.

L'horticulture et la guerre. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la mort de M. Bedène, vice-président de la Société d'Horticulture du Nord, jardinier-chef de la Ville de Lille. Nous avions été induits en erreur par une confusion d'un correspondant; c'est son frère, ancien élève de l'Ecole d'Horticulture de Versailles, qui est tombé au champ d'honneur.

Les conséquences de la guerre pèsent toujours gravement sur le commerce horticole. Une lettre adressée récemment au journal *Le Temps* signalait avec beaucoup de raison les dangers qui menacent actuellement l'exportation des fruits et primeurs. En voici quelques passages :

« Cette année, les marchés allemands étant tous fermés et la Belgique rendue inaccessible par suite de l'occupation temporaire par l'ennemi, il ne reste comme débouché que le marché anglais; or, ce débouché unique se fermera également si on ne peut pas avoir un service rapide et régulier, comme il est nécessaire, pour le transport des denrées périssables.

« Si l'exportation avec l'Angleterre restait cette année interrompue, la majeure partie des fruits français seraient perdus, car la France ne peut pas consommer un dixième de sa production; il en résulterait des pertes incalculables et la ruine de milliers de petits propriétaires qui ne vivent que du produit de leurs récoltes et de l'exportation.

« Le fait que la majorité des hommes sont sous les drapeaux n'empêcherait pas l'exportation de s'effectuer; il reste beaucoup d'expéditeurs trop âgés pour être mobilisés, et de plus, les femmes, qui ont toujours pris une part très active dans la culture, la cueillette, l'emballage et les expéditions, remplaceront les hommes qui manquent. Tout dépend des moyens de transport en France.

... Nous devons ajouter que le commencement de la saison est déjà proche; il n'y a pas de temps à perdre. Les premières primeurs du Midi provenant du Vaucluse sont déjà prêtes à être exportées, et dans quelques jours, la campagne battra son plein. Il y a aussi l'importante question du matériel vide que, forcément, on est obligé de fournir à tous les expéditeurs; or, ce matériel est encore en Angleterre, et, si on ne pouvait pas nous l'expédier vite pour qu'il arrive assez tôt aux centres de production, beaucoup de fruits resteraient sur les arbres, faute de paniers pour les emballer. »

Comme le fait remarquer *Le Temps*, il y a un intérêt d'autant plus pressant à donner aux expéditions dont il s'agit les facilités les plus larges, qu'une somme importante de créances sur l'Angleterre en résulterait pour notre pays.

Sur le réseau du P.-L.-M., les transports paraissent être assurés d'une façon satisfaisante ; nous en avons un témoignage touchant dans ce récit emprunté au *Journal* :

Un horticulteur hyérois, M. Moriceau, avait pris la patriotique initiative, avec le généreux concours des producteurs de la ville, d'envoyer des légumes frais aux ambulances du front. Trois envois, d'un poids total de 5.000 kilogr., avaient été transportés gratuitement à destination de nos formations sanitaires.

L'idée devait se généraliser, grâce à M. Raymond Gavoty, président de l'Union des Alpes et de Provence, qui réunit les nombreux délégués des syndicats agricoles maraîchers de la région et les représentants du commissaire général de la marine, du sous-intendant militaire et de l'agent commercial du P. L.-M., pour leur faire connaître les conditions dans lesquelles les dons de légumes frais pouvaient être envoyés aux

hôpitaux, dans la zone militaire où l'intendance est dans l'impossibilité de s'en procurer.

Il a été ainsi décidé, après l'examen de diverses questions, notamment celle de l'emballage fourni par l'intendance, de soumettre au ministre de la Guerre un projet de fourniture d'emballages spéciaux à diverses sortes de légumes et de fruits qui ne peuvent être expédiés en sacs. La question du transport a été également mise au point et tout fait prévoir le succès de cette organisation provençale qui apportera à nos vaillants soldats blessés un puissant réconfort et aidera au rétablissement de leur santé.

Le nitrate de soude. — Un décret en date du 13 mars a suspendu, à partir du 18 mars, la surtaxe d'entrepôt sur le nitrate de soude, en ce qui concerne les importations effectuées pour les besoins de la défense nationale, à la charge pour les importateurs de justifier de commandes faites par l'Etat. Cette surtaxe sera rétablie par décret rendu dans la même forme, dès que les circonstances le permettront.

Il ne serait pas inutile que la même disposition fût adoptée en faveur des importations de nitrate de soude pour les usages agricoles. Elle permettrait d'employer ce précieux engrais dans des conditions un peu moins onéreuses.

Ecole d'Horticulture pour jeunes filles de Brie-Comte-Robert. — Voici le programme des cours qui seront donnés cette année par la Société de l'Ecole d'Horticulture, d'après les renseignements qui viennent de nous être fournis et qui annulent ceux publiés dans notre numéro du 16 février dernier.

Quatre cours techniques, de vingt leçons chacun, seront donnés sur les matières suivantes :

1° *Arboriculture fruitière.* Professeur : M. Magnien, professeur d'horticulture et d'arboriculture de Seine-et-Marne.

2° *Culture potagère.* Professeur : M. Léon Bussard, professeur à l'École nationale d'Horticulture de Versailles.

3° *Floriculture de plein air.* Professeur : M. Grosdemange, professeur de la Société d'Horticulture de Soissons.

4° *Dessin, étude de la fleur.* Professeur : Mlle Duduy, professeur diplômée de l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Les cours auront lieu dans une des salles de l'Hôtel de la Société Nationale d'Horticulture de France, 84, rue de Grenelle, à Paris, à raison d'une leçon par semaine pour chaque matière.

Les dames et jeunes filles seront seules admises à suivre cet enseignement, sur présentation d'une carte qui sera délivrée moyennant une rétribution de 20 fr. pour un cours et de 60 fr. pour l'ensemble des quatre cours.

Les cours commenceront dans la semaine après Pâques, et l'enseignement sera terminé vers la mi-juillet.

Des applications pratiques dans les Jardins de l'École de Brie-Comte-Robert, des visites aux Établissements d'horticulture de Paris et des environs seront, en outre, organisées, si les circonstances le permettent.

Les inscriptions sont reçues chez M. Laffont, agent général de la Société Nationale d'Horticulture de France, 84, rue de Grenelle, à Paris.

Nécrologie. — M. l'abbé Thivolet est décédé le 25 mars à Paray-le-Monial. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Ancien curé de Chenoves (Saône-et-Loire), il était très connu dans le monde de l'horticulture comme le créateur des Fraisiers à gros fruits remontants. On se rappelle quelle sensation produisit l'apparition du premier de tous, *Saint-Joseph*; la *Revue Horticole* lui consacra en 1897 une planche coloriée, accompagnée d'un article dans lequel M. Henry de Vilmorin retraçait les recherches de M. Thivolet et en faisait ressortir les mérites. Depuis cette époque, l'habile semeur poursuivit ses travaux féconds, grâce auxquels l'horticulture fut dotée encore d'excellentes variétés de la même race, dont *Saint-Antoine de Padoue*, la perle de ses obtentions, etc. Il y consacra son zèle et son habileté jusqu'à ces dernières années.

Nécrologie : Clément Loury. — Nous apprenons avec douleur le décès de Clément Loury, que son amour des plantes et sa très grande habileté dans l'art de les cultiver avait fait apprécier de tous ses confrères.

C'était un excellent homme, un patriote ardent, d'une loyauté, d'une obligeance et d'une bonté qui lui valurent de solides affections.

Né à Courson (Yonne), en 1842, Loury entra au Service des serres de la Ville de Paris et ne tarda pas à s'y faire remarquer par ses aptitudes ; il y devint chef multiplicateur sous la direction de Barillet-Deschamps qui l'avait en grande estime.

En 1870, il fit son devoir de Français à l'armée de la Loire. La guerre terminée, il reprit ses fonctions à la Muette, qu'il quitta pour prendre la direction des Serres de Persan-Beaumont (Oise). Il fut ensuite attaché à la maison de graines de M. Thiébaut, à Paris.

En 1884, Maxime Cornu l'appela à diriger le Service des serres du Muséum. Dans ces nouvelles fonctions, Loury montra des qualités de premier ordre et les collections, objet de ses soins éclairés, s'accrurent rapidement tout en devenant remarquables par leur bonne tenue.

Il quitta le Muséum pour entrer, en qualité de jardinier-en-chef, chez le baron de Rothschild, à Boulogne-sur-Seine, à la mort duquel il se retira à Courson (Yonne), où il est décédé le 2 novembre 1914.

Les tragiques circonstances de la période que nous traversons ont été la cause de notre ignorance de la mort de cet excellent ami de l'Horticulture.

Le nom de Loury sera conservé dans les Annales de la Botanique et de l'Horticulture, grâce au genre *Lourya*, voisin des *Aspidistra*, de la famille des Liliacées, qui lui a été dédié par Baillon.

D. Bois et G. T.-Grignan.

LES GREFFES DE PRINTEMPS EN ARBORICULTURE

Les greffes usitées à cette époque en arboriculture fruitière sont, presque toujours, des *Greffes par Rameau* et se rattachent à deux types : les *Greffes dans le bois*, les *Greffes sous l'écorce.*

Un petit nombre de greffes suffit, d'ailleurs, aux besoins de la pratique, et en France l'on n'emploie, et le plus souvent l'on ne connaît guère, que trois greffes utilisées à cette saison : *La Greffe en fente*, la *Greffe en couronne*, la *Greffe coulée sous écorce.* On peut assurément en employer d'autres, telles : la *Greffe anglaise : terminale simple* ou *compliquée.* En Angleterre, en Belgique, on utilise souvent même en pépinière la *Greffe anglaise de côté*, à peine connue de quelques horticulteurs français, et qui n'est pas décrite dans *L'art de greffer.* Mais elle est très voisine — donnant au point de vue pratique des résultats à peu près identiques — de la greffe décrite sous le nom de *Greffe en placage à l'anglaise*. Les pépiniéristes anglais l'utilisent pour greffer en tête et même sur Cognassier, en pied, pour obtenir, la même année, un *Poirier ramifié*, ce que ne donne pas ordinairement le greffage en écusson.

Enfin, le *Greffage en écusson* à œil poussant peut être employé; il donne rarement des résultats heureux.

Les Greffes en fente, en couronne et coulée sous écorce, donnent généralement satisfaction.

Sans entrer ici dans des détails, au sujet de l'exécution de ces greffes, rappelons rapidement les points essentiels.

Greffons. — Les *Greffons* doivent toujours être choisis parfaitement sains, sur des arbres sains eux-mêmes, afin d'éviter le transport des maladies et des insectes. On pourrait utilement, après avoir prélevé et lié les greffons par petits paquets, les immerger un instant par leur sommet sans tremper la coupe des greffons, dans une bouillie bordelaise. On détruirait ainsi certaines spores.

Il est, sinon indispensable, du moins de beaucoup préférable, que les greffons soient en retard sur le sujet, tout au moins, qu'ils ne soient pas en activité de végétation. Dans ce but, ils doivent être prélevés en hiver (janvier de préférence) et conservés la base enfoncée dans la terre, au pied d'un mur nord.

Lorsque ces lignes paraîtront, il sera trop tard pour procéder à cette récolte. Il n'en découle pas une impossibilité absolue d'exécuter les greffes de printemps, mais on doit alors procéder autrement. Les greffons doivent être prélevés au moment même de l'opération, afin d'éviter leur flétrissement. On pourra, suivant les cas, utiliser la base des rameaux sur laquelle les yeux sont demeurés latents, ou, au contraire, prendre une partie sur laquelle les yeux sont déjà un peu développés. Si ces rameaux étaient laissés intacts ils se flétriraient rapidement, et la reprise du greffon n'aurait pas lieu. Il convient de trancher à leur base, mais en respectant soigneusement les yeux stipulaires, les jeunes bourgeons naissants. Les yeux stipulaires se gonfleront petit à petit et donneront naissance à des bourgeons greffons.

Assurément, les greffons ainsi prélevés ne valent pas ceux détachés en hiver. Leur préparation est un peu plus difficile et leur inoculation aussi est un peu plus délicate, l'écorce se soulevant facilement ; leur développement est un peu plus tardif et dans l'ensemble les chances de bonne reprise sont un peu diminuées, mais on peut, par les moyens indiqués, parer à des accidents ou des oublis et, sans doute, cette année dans les régions du Nord récemment libérées, la récolte des greffons n'a pu être faite à temps.

Possibilité de greffage.

Nos arbres fruitiers ne se prêtent pas tous également au greffage. Les Pirées l'admettent plus facilement que les Amygdalées. Parmi les premiers, les Poiriers et les Pommiers admettent à tout âge une grande diversité de greffes.

Les Amydalées supportent souvent peu les greffes sous écorce, l'Amandier et le Pêcher surtout donnent de mauvais résultats avec les greffes par rameau et seuls, les très jeunes sujets sont véritablement susceptibles de recevoir la greffe. Le regreffage sur les tiges de vieux Pêchers et Amandiers, même de Cerisiers, est pratiquement impossible. Le Prunier même admet difficilement ce rajeunissement.

Greffe en fente.

La *greffe en fente*, simple ou double, est

très employée en pépinière pour l'obtention des tiges. Avec les Poiriers, Pommiers, Aubépines — pour le Néflier. — Pruniers elle réussit très facilement. Le Cerisier est déjà plus difficile sous ce rapport.

C'est une des greffes le plus généralement connues et dans les campagnes, c'est souvent la seule employée : simple, d'une exécution facile et rapide sur les petits sujets, elle donne de bons résultats. Mais lorsque les sujets sont d'un diamètre un peu fort, dépassant 4 à 5 centimètres, la résistance du sujet à la fente devient trop grande, la cicatrisation de la plaie difficile et l'inoculation des greffons délicate.

La préparation mécanique du sujet est donc plus malaisée et plus longue, et le résultat final aléatoire. Au jardin fruitier, la greffe en fente sera donc rarement appliquée au corps même des arbres à regreffer, et réservée aux petits sujets ou aux branches.

Comme, dans les jardins fruitiers, la greffe est très souvent utilisée pour regreffer des arbres déjà âgés, soit que la variété doive être changée, soit que, pour une autre cause, il y ait avantage ou nécessité de pratiquer cette opération, d'autres greffes seront nécessaires pour parer aux difficultés de celle-ci.

Dans l'exécution de la greffe en fente, les précautions essentielles à prendre sont :

Fente du sujet, suivant une direction bien verticale, en ayant soin que la fente de l'écorce corresponde bien à celle du bois.

Taille du greffon, en un biseau à deux faces régulières, le côté interne du biseau étant toujours moins épais que l'externe.

Etablissement du contact entre les zones génératrices du sujet et greffon ; cette condition absolument essentielle pour la réussite est en réalité le point délicat de cette greffe.

Engluement soigné de la section du sujet, des bords de la fente et du sommet des greffons.

Si plusieurs greffons ont été inoculés, en conserver un seul par la suite pour éviter la bifurcation.

La fente des sujets un peu gros étant mécaniquement difficile, la cicatrisation étant souvent longue, la greffe en fente doit à notre sens être réservée uniquement pour les petits sujets.

La *greffe en fente dans l'aubier* serait, sur les gros sujets, plus facile à réaliser ; elle est très peu connue.

La greffe en fente peut être exécutée presqu'en toute saison. Pratiquée à l'automne, fin septembre, avec des rameaux effeuillés, elle donne généralement de très bons résultats. La reprise suit l'opération et la végétation au printemps est normale et vigoureuse.

L'exécution peut encore en être faite pendant tout le courant de l'hiver ; la reprise se fait normalement au printemps. A l'époque où nous sommes, elle est pratiquée avec les greffons conservés ou préparés comme il est dit plus haut. C'est à cette époque qu'elle est le plus souvent exécutée, et beaucoup même ignorent la possibilité de son exécution en hiver ou à l'automne.

(*A suivre.*) PIERRE PASSY.

VILLES RENAISSANTES ET JARDINS

II. PETITES VILLES ET VILLAGES

Nos villages français sont les pittoresques beautés de nos campagnes. Emettre la prétention d'en organiser l'embellissement en démolissant pour cela les vieux murs couverts de mousse, d'iris, de sedums, de giroflées ou de roses pour les remplacer par des constructions neuves mieux ordonnées serait, le plus souvent, une absurdité. Pourtant, s'il faut s'interdire de toucher au pittoresque des vieilles murailles, il peut être utile de porter remède, en certains cas, à des causes d'insalubrité et d'insécurité, en d'autres, aux inconvénients et aux dangers de la circulation automobile et aussi d'ajouter, par quelques installations nouvelles, aux ressources d'instruction, aux moyens de renseignements des habitants et à l'agrément même de la vie du village.

Dans les pays envahis, les destructions brutales ne se sont malheureusement pas arrêtées devant la grâce attrayante des pittoresques demeures lentement ajoutées les unes aux autres par les efforts de plusieurs générations.

Malgré tout, il faudra rebâtir. Profitons-en pour remplacer par l'hygiène, le confort et aussi l'agrément d'ensembles nouveaux la

beauté disparue des vieilles pierres où s'étaient patiemment gravées des vies anciennes.

Les espaces libres et les jardins publics paraissent, pour un village, un objet de préoccupation bien étrange; les quelques habitants sont au milieu de la campagne et ne doivent guère avoir besoin d'autre jardin; pourtant, des lieux d'ébats, d'exercices pour les enfants, de réunions, de fêtes pour tous les autres habitants, des jardins simples, construits avec une rustique solidité, présentant les collections des végétaux les plus directement intéressants pour le pays, tant d'ornement que d'utilité, seront, en raison des nouvelles conditions de vie sociale et individuelle, des améliorations considérables.

Il était assez naturel que ces petites agglomérations se soient formées au cours des âges de toutes les maisons construites au bord de la route qui apportait un élément de vie et de gaité et aussi de bénéfices par le commerce avec les gens de passage.

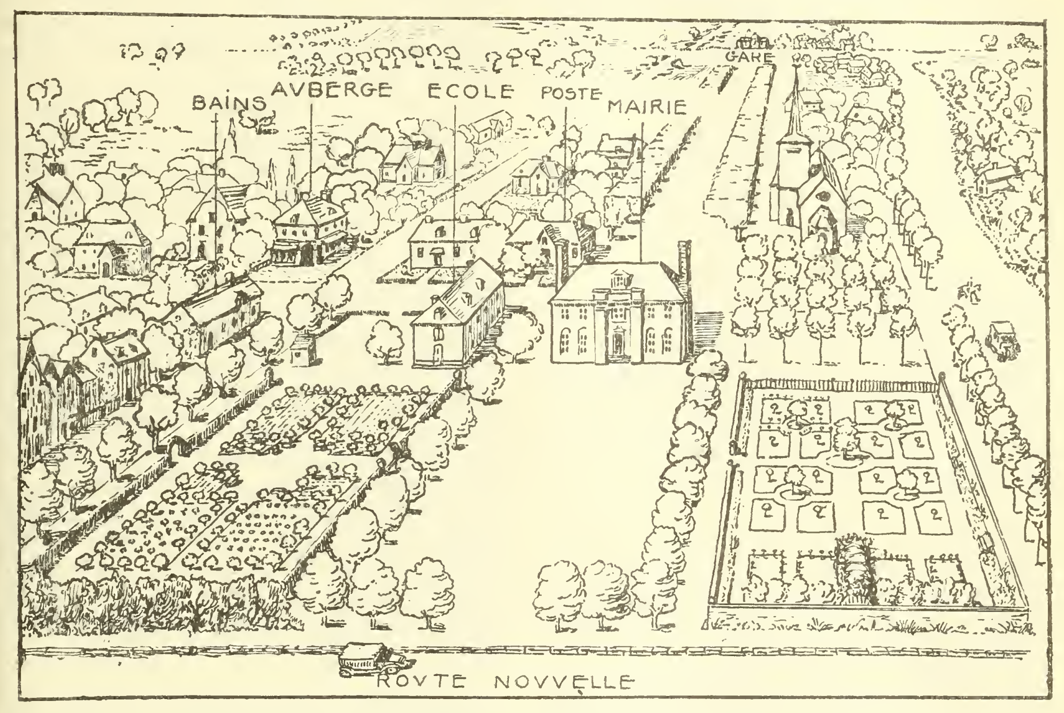


Fig. 142. — Schéma d'un centre de village avec ses deux petits jardins de collections fruitières et fleuristes, — reliant l'agglomération aux routes déviées.

Il est à craindre que le même attrait pour le mouvement, le désir de faire du commerce n'attire bientôt d'autres maisons au bord de la route déviée.

Il importe donc que, sans rechercher une solution brutale qui écarterait trop délibérément la route, solution qui sera pourtant nécessaire pour les parcours très fréquentés, la nouvelle bourgade bien distribuée ait son centre de vie et d'animation tout à côté de la route, bien qu'à l'abri de ses inconvénients. Quelques précautions serviront à isoler la circulation rapide : élargissement de la voie, encadrement de la chaussée automobile par des zones plantées ou par des lignes épaisses d'arbres taillés, ou simplement par des trottoirs encadrés de larges bandes gazonnées et protégées par des bordures. Il paraît possible de placer précisément à côté de la route, en liaison ample, commode, très visible avec elle, le centre vivant du village, son grand espace libre qui peut être à la fois Place du marché et terrain de jeux, entouré par des plantations et le petit jardin public. Ainsi sera maintenu le bénéfice de l'animation de la grande route tout en se protégeant contre elle.

Ce nouveau besoin de tranquillité, de sécurité contre la circulation rapide, qui naît non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les plus petits villages, est un des motifs les plus influents qui militent pour la création de terrains découverts et de jardins publics dans chaque petit centre, quels que soient son importance et son caractère.

Ajoutons aussitôt que les voies de circu-

lation rapide dans la traversée ou à hauteur des centres d'habitation, doivent être, non pas seulement goudronnées, mais indispensablement pourvues d'un revêtement solide : pavé, aggloméral bitumeux, ciment, brique dure, ou tout autre analogue, afin d'épargner aux habitants, à leurs demeures et à leurs jardins, les graves ennuis et les dangers de la poussière — de la poussière ordinaire des routes empierrées — et aussi et surtout des poussières goudronneuses.

Les jardins publics, les jardins communs de petites villes, de bourgades ou de villages, constituent un élément nécessaire, et par leur utilité de terrains ouverts à tous, et par leur parure végétale, et aussi par l'encouragement et les exemples qu'ils donnent.

Ils ne sont pas la seule préoccupation de l'organisateur d'un nouveau centre rural. Quatre points principaux sollicitent son attention :

La salubrité, — la circulation, — l'instruction, — l'agrément ou l'aspect de l'ensemble.

Notre dessein est de nous arrêter aux espaces libres et aux jardins dans les quelques lignes qui sont consacrées à cette étude. Nous ne parlons des autres points de vue que dans la mesure où ils intéressent directement celui que nous avons en vue.

Salubrité. — La salubrité des maisons, aussi importante dans les campagnes que dans les grandes villes, sera l'objet de règlements et de recueils spéciaux d'indications étudiés par des hygiénistes.

La question des eaux, alimentation et évacuation, est la matière d'ingénieurs spéciaux. Les profils en travers, le revêtement des rues, leur nivellement comme celui du village sont, à ce point de vue, d'un intérêt capital ; ils sont déterminés surtout par les conditions géologiques et topographiques.

Selon qu'un sol est perméable ou imperméable, il y a ruisellement à la surface ou formation de nappes souterraines ; il en résulte des aspects différents du terrain, avec des mouvements plus ou moins accentués, selon que le sol est dur ou friable.

L'infiltration des eaux contaminées, l'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie sont autant de petits problèmes à résoudre.

S'il y a des terrains marécageux à assainir et dont on ne puisse draîner les eaux jusqu'à une rivière, jusqu'à un ruisseau très proche, elles sont réunies dans un étang dont les déblais servent à remblayer le reste du terrain assaini.

Les *Taxodium distichum* seront, pour consolider les berges des étangs, des rivières et les terrains marécageux, une ressource précieuse ; leurs racines émergeant en terrains humides forment rapidement un palis naturel et leur bois n'est pas sans valeur.

La question des bords d'étangs et de rivières, de l'hygiène et de l'approvisionnement des eaux est très importante, mais nous éloignerait de notre point de vue horticole.

Circulation. — Laissons de côté toute la question de la largeur des voies et rues des bourgades et villages, des carrefours, des entrées (permettant l'évolution facile des animaux et des nouvelles machines agricoles), des plantations de certaines de ces rues, de la manière de les disposer et de les tailler.

Depuis quelques années, des inconvénients graves se sont manifestés dans la plupart des villages et petites villes habituellement placés soit au bord d'une grande route qui s'étrangle parfois dans la traversée de l'agglomération, soit au croisement de deux ou plusieurs grandes routes. La circulation est devenue si active et si rapide qu'aux menaces pour la sécurité des personnes et des animaux viennent s'ajouter les inconvénients, graves aussi pour eux et pour les végétaux des gaz d'échappement des moteurs, de la poussière abondante et fréquemment soulevée.

On a dû envisager la déviation des grandes routes et cela avec la préoccupation, non seulement d'assurer la sécurité et la tranquillité des habitants, mais aussi d'éviter aux conducteurs des voitures l'obligation de ralentir.

Ensemble. — Il y a dans le bourg ou le village quelques bâtiments publics dont chacun attire une part de la vie commune : l'église, la mairie, l'école, parfois un marché couvert, des bains publics, et, dans une large construction très simple, une salle de réunion, de fêtes, de conférences, de lectures, salle à laquelle peut être utilement adjointe une bibliothèque.

Près de ce centre, si nulle circonstance locale ne donne une autre indication, se place le grand terrain, de préférence ombragé tout à l'entour par des lignes d'arbres, qui servira de champ de jeux, de foire, de marché et de fêtes, et, près de lui, le petit jardin public, à la fois promenoir et modeste collection de plantes.

Sans doute, un village en montagne, sur terrain très accidenté, une bourgade dans des bois ou au bord d'un fleuve sont dans des conditions tellement différentes qu'ils auront recours à des arrangements très divers, mais

en chacun d'eux la solution peut s'inspirer des mêmes principes, sauf les modifications dictées ou exigées par les conditions locales particulières.

L'école et le jardin gagneront à être rapprochés; l'instituteur et ses élèves peuvent s'y intéresser et y travailler; car ce jardin, s'il doit être une source de renseignements pour les habitants, sera mieux encore un terrain d'instruction et d'exercices pour les enfants.

(*A suivre.*) J.-C.-N. FORESTIER.

LA PRATELLE CHAMPÊTRE ET LE TRICHOLOME DE LA SAINT-GEORGES

Dans les deux derniers numéros du journal, nous avons indiqué la méthode générale à suivre pour examiner un champignon qu'on veut pouvoir ensuite reconnaître. Nous en ferons aujourd'hui l'application aux deux champignons que représente notre planche coloriée, la *Pratelle champêtre* et le *Tricholome de la Saint-Georges*, qui sont des plus communs et certainement des plus délicats parmi les meilleures espèces comestibles.

La Pratelle champêtre nous ayant servi d'exemple pour notre étude générale, nous aurions pu, à la rigueur, ne pas revenir sur ses caractères, déjà indiqués dans nos précédents articles; mais il nous a paru indispensable, pour plus de clarté, d'établir, pour la Pratelle comme pour le Tricholome, ce que nous appelons sa *feuille signalétique*, destinée à accompagner le portrait du champignon, et où se trouvent résumés d'ensemble, et dans l'ordre que nous avons indiqué, tous les caractères de ce champignon.

PRATELLE CHAMPÊTRE

Pratella campestris.

Il faut, avant tout, qu'il n'y ait aucun doute possible sur l'identité du champignon que nous désignons, d'après certains auteurs, sous le nom de *Pratelle champêtre*, et qui est désigné par d'autres sous le nom de *Psalliote champêtre*. Nous n'étonnerons personne en disant que les savants ne sont pas toujours d'accord sur la nomenclature. Nous ferons seulement remarquer que *Pratelle* et *Psalliote* c'est exactement la même chose. Ces deux mots ne sont, d'ailleurs, que la traduction des deux mots latins *Pratella* et *Psalliota* que les savants ont donnés au genre dont fait partie le champignon qui nous occupe.

Mais ce champignon, répandu partout, est connu dans les différentes régions sous des noms vulgaires très divers, dont il nous paraît utile de donner la liste, de telle sorte qu'il n'y ait nulle part aucune hésitation sur l'identité de la Pratelle champêtre.

Noms vulgaires [1]. — Agaric champêtre, Binous, Bolet de fem, Bolet de prat, Boule de neige, Boulet, Bousiquet, Bouzigoun, Brunette, Cabalos, Caberlos, Caberlatch, Campagnola, Campagnoulé, Camparol, Champignon de bruyères, de couche, de fumier, des prés; Cluzeau, Envinassa, Gounos, Misseron, Mousseron, Mousseron d'automne, Mousseron des prés, Mousseron rose; Paturon, Petit rose des prés, Potiron, Pradel, Pradelet, Rose des prés, Rougetto, Saussiron, Tout-Roum, Vineux, Vinois.

Nous avons fait figurer sur notre planche coloriée la Pratelle champêtre, en vue et en coupe, à trois âges différents, afin que l'on suive les modifications qui se produisent, surtout dans les colorations, au fur et à mesure du développement du champignon. Nous avons ainsi un individu jeune, dont la coupe montre les lamelles presque blanches; un autre plus âgé, presque ouvert, dont la coupe montre les lamelles rosées; enfin, un autre adulte dont la coupe montre les lamelles brun-pourpre. Nous n'avons pas fait figurer le champignon vieux, dont les lamelles sont noirâtres ou même noires. Nous rappelons qu'à cet état, la Pratelle champêtre doit être rejetée.

On verra que la feuille signalétique, après la couleur des lamelles, mentionne la couleur des spores, puisque nous avons donné un procédé très facile de la constater, si on en a le désir; — constatation qui peut être

---

[1] La liste des noms vulgaires a été établie par ordre alphabétique, d'après les indications d'un grand nombre d'auteurs qui les avaient recueillis, tels que Barla, Bernard, Cordier, Paulet, Planchon, Roques, Roumaguère, de Seynes, etc.

PRATELLE CHAMPÊTRE (Pratella campestris).

COMESTIBLE TRÈS APPRÉCIÉ

Chapeau : environ 7 centimètres de diamètre à l'âge adulte ; varie de 5 à 10, et quelquefois au delà ;
globuleux dans le jeune âge, quand il n'est pas encore complètement ouvert : convexe à l'âge adulte, finit par devenir presque plan ;
blanc dans le jeune âge, devient bientôt blanc grisâtre ou blanc roussâtre, parfois blanc brunâtre ;
lisse dans le jeune âge, puis ordinairement fibrilleux (c'est-à dire ayant de petits filaments grêles) avec des écailles rousses ou brunâtres ; bords souvent floconneux, par suite des restes du voile ;
charnu, se pèle facilement et laisse voir alors une chair blanche qui prend presque aussitôt à l'air une teinte rosée ou brun roussâtre ; se sépare facilement du pied.

Lamelles : blanches à la naissance du champignon, puis légèrement carnées, puis rosées, devenant ensuite brun pourpre chez l'adulte, et enfin noirâtres ou même noires (spores brun pourpre) ;
très nombreuses, très serrées les unes contre les autres ;
inégales — simples — libres — un peu ventrues — amincies aux deux extrémités.

Pied : court, n'ayant pas en hauteur le diamètre du chapeau ;
cylindrique, assez souvent un peu renflé à la base — épais (de 1 à 2 cent.), ferme et plein :
blanc, ou blanchâtre ;
ordinairement glabre et quelquefois fibrilleux.

Anneau : blanchâtre — situé au milieu du pied ou un peu au-dessus de ce milieu :
membraneux, mais mince et assez souvent incomplet, déchiqueté ;
persiste plus ou moins longtemps, et disparaît quelquefois complètement en ne laissant que de légères traces à son point d'attache.

Pas de volve.

Chair : blanche, prenant quand on la brise une teinte plus ou moins rosée, roussâtre ou même brunâtre ;
épaisse et molle ;
odeur assez faible et très agréable ; — saveur douce, très agréable.

Époque : de fin mai à fin octobre, rarement plus tôt ou plus tard. — Très commun.

Habitat : champs cultivés ou friches, prés, pâturages, jardins et vergers, bords des chemins, clairières des bois ou même bois peu couverts. On peut dire qu'il pousse partout et dans tous les terrains, excepté toutefois dans les bois très couverts.
Souvent isolé, mais parfois en groupes dans les cultures.

Confusions à éviter : Amanite printanière et Amanite vireuse (mortelles).
Variétés blanches de l'Amanite phalloïde et de l'Amanite citrine (mortelles).
Volvaire remarquable et Volvaire gluante (mortelles).
Entolome livide (très vénéneux).
Strophaire coronille (vénéneux).
Pratelle jaunissante (suspecte). — Nous la faisons figurer dans cette liste, bien que d'après des études récentes, les auteurs la considèrent comme comestible.

TRICHOLOME DE LA SAINT-GEORGES (Tricholoma Georgii).

COMESTIBLE EXCELLENT

Chapeau : environ 6 à 7 centimètres de diamètre à l'âge adulte ; varie de 3 à 8, rarement au delà ;
un peu conique dans le jeune âge, puis convexe avec une forme un peu mamelonnée, enfin presque étalé ; bords repliés en dessous, ou, comme on dit quelquefois, enroulés ;
blanc dans le jeune âge, puis blanc crème tirant sur le chamois, quelquefois jaune ocracé pâle surtout au milieu, les bords restant plus blancs ;
lisse, glabre, ou très finement velouté ; — par le temps sec, doux au toucher, presque comme l'amadou, et assez souvent gercé ; — par le temps pluvieux, un peu mou et humide ;
charnu ; ne se pèle pas ; ne se sépare pas facilement du pied ;

Lamelles : blanches, puis blanc crème (spores blanches) ;
très nombreuses, très serrées les unes contre les autres ;
inégales — simples, mais paraissant bifurquées par suite des nombreuses adhérences qu'elles ont les unes avec les autres — légèrement émarginées, ou adnées — minces — étroites.

Pied : court, n'ayant pas en hauteur le diamètre du chapeau ;
cylindrique ou un peu ventru, un peu courbé à la base qui est parfois un peu renflée, épais (de 1 à 2 cent. et même plus) ;
robuste, ferme, plein ;
blanc ou blanchâtre, souvent un peu fauvâtre à la base ;
légèrement fibrilleux — s'écaille facilement.

Pas d'anneau.

Pas de volve.

Chair : très blanche, parfois très légèrement colorée à la base du pied ;
épaisse, compacte — de même nature dans le chapeau et dans le pied ;
odeur forte de farine fraîche, très agréable ;
saveur très agréable.

Époque : Avril et mai, et un peu plus tard dans les montagnes — on le rencontre parfois très exceptionnellement en automne.

Habitat : gazons, prés, pâturages, bruyères, le long des chemins, clairières herbeuses des bois ; — en sol calcaire ou argilo-calcaire.
Pousse en groupes, souvent cachés sous la mousse et les herbes, et forme des ronds (désignés souvent sous le nom de *ronds des sorcières*) où l'herbe est plus élevée et plus verte, mais seulement à la circonférence et non pas à l'intérieur même du cercle, comme on les a figurés par erreur à la partie supérieure de la planche coloriée.

Confusions à éviter : Amanite printanière (mortelle).
Entolome livide (très vénéneux).
Certains auteurs indiquent aussi les variétés blanches de l'Amanite phalloide, et de l'Amanite citrine, ainsi que la Volvaire remarquable et la Volvaire gluante, bien que le plus souvent ces quatre espèces mortelles ne se montrent qu'après la disparition du Tricholome de la Saint-Georges.

A. Bessin, *pinxit.*

PRATELLE CHAMPÊTRE *(Pratella campestris)*
Comestible très apprécié



Imp. G. Kadar.

TRICHOLOME DE LA ST-GEORGES *(Tricholoma Georgii)*
Comestible excellent

dans certains cas nécessaire à la détermination d'une espèce.

Enfin, faisons remarquer que notre planche coloriée représente en grandeur naturelle des individus de dimensions moyennes.

LE TRICHOLOME DE LA SAINT-GEORGES

Tricholoma Georgii.

Le champignon figuré sur notre planche coloriée, à côté de la Pratelle champêtre, est certainement bien plus connu sous le nom de *Mousseron* que sous celui de *Tricholome de la Saint-Georges* que nous avons employé. Nous trouvons là précisément un exemple des inconvénients des noms vulgaires, puisque la *Pratelle champêtre* est très souvent, elle aussi, vulgairement appelée *Mousseron*.

Sans en arriver à adopter courageusement les noms latins sous lesquels les savants désignent les champignons, nous pensons qu'il est préférable d'adopter la traduction française de ces noms latins.

Le champignon représenté appartient au genre Tricholoma, et on lui a donné le qualificatif de Georgii, parce qu'il fait son apparition aux environs du 23 avril, jour de la Saint-Georges. Pour les raisons données à propos de la Pratelle champêtre, nous indiquerons les noms vulgaires du Tricholome de la Saint-Georges.

Noms vulgaires. — Blanquet, Braguet, Brignole, Champignon Muscat, Courouliette, Maggin, Misseron, Moussaïrigo, Moussairon, Moussaïrou, Mousseron, Mousseron blanc, Mousseron de la Saint-Georges, Mousseron de printemps, Mousseron de Provence, Vrai Mousseron.

Le *Tricholome de la Saint-Georges* est tout à la fois le premier champignon que l'on puisse cueillir en sortant de l'hiver, et l'un des plus délicats.

Notre planche coloriée représente, à différents âges, en grandeur naturelle, des individus de dimensions moyennes, et à sa partie supérieure, un coin de prairie avec un groupe de Tricholomes de la Saint-Georges, disposés en cercles. Cette disposition à pousser en cercles n'est pas particulière aux Tricholomes de la Saint-Georges, mais elle est très marquée chez les champignons de cette espèce, et elle nous semble mériter une courte explication.

On se rappelle le mycélium qui se développe à la suite de la germination des spores, et d'où naissent les champignons. Ce mycélium se développe circulairement et les filaments dont il se compose s'écartent chaque année de leur point de départ en donnant naissance à de nouveaux champignons, au fur et à mesure que s'épuisent les filaments les plus voisins de ce point de départ.

Comme nous l'avons dit, c'est une disposition assez générale, dont il faudra tenir compte dans la recherche des champignons, mais qui est tout à fait remarquable dans les Tricholomes de la Saint-Georges. Il en résulte que ces Tricholomes forment, dans les prairies, de véritables cercles quelquefois assez étendus, auxquels on a donné le nom de *cercles* ou de *ronds des sorcières*, qui forment de véritables taches très apparentes où l'herbe est plus verte et plus haute [1].

*
* *

La feuille signalétique de la Pratelle champêtre mentionne les confusions à éviter, et l'on reconnaîtra que la liste est bien faite pour conseiller la prudence : outre deux ou trois espèces plus ou moins vénéneuses, elle comprend six espèces mortelles! c'est-à-dire toutes les espèces mortelles!

Cependant, il n'y a pas lieu de s'effrayer outre mesure. On verra que si la confusion peut être terrible, elle est très facile à éviter; et c'est pour cela que nous n'avons pas employé le mot dont on se sert ordinairement : *Confusions possibles*, car vraiment la confusion est *impossible*, si l'on veut bien examiner les espèces avec la moindre attention. Nous avons dit que nous indiquerions la manière d'éviter ces confusions, mais il nous faut au préalable donner le portrait en couleurs et la feuille signalétique de deux champignons, pris l'un dans les Amanites, l'autre dans les Volvaires, et la feuille signalétique des autres espèces dangereuses, particulièrement de l'Entolome livide : ce sera l'objet d'un prochain article.

La conclusion sortira alors d'elle-même de la comparaison.

L. Bourguignon.

---

[1] Nous avons une observation à faire au sujet de la planche coloriée où se trouve représenté, à la partie supérieure, un *rond* de Tricholomes de la Saint-Georges. La tache verte n'aurait pas dû exister à l'intérieur du rond. L'herbe ne pousse plus activement que sur la circonférence : le milieu du cercle est moins herbeux que la circonférence ; le mycélium antérieur ayant épuisé les principes nutritifs du sol, alors que le mycélium nouveau favorise le gazon aux endroits où se fait la poussée des champignons.

COMMENT SE DÉVELOPPENT CERTAINES MALADIES CRYPTOGAMIQUES

M. George Massee, de Kew, a publié récemment, dans le Bulletin de ce grand établissement scientifique une intéressante étude qui mérite d'attirer l'attention des praticiens cultivateurs, car elle leur montre que dans des cas assez fréquents, il dépend d'eux d'éviter certaines maladies des plantes.

« C'est une opinion extrêmement répandue, écrit M. Massee, que les maladies cryptogamiques des végétaux deviennent toujours plus nombreuses ; c'est probablement exact dans le cas des plantes cultivées, non pas que les champignons nuisibles soient doués d'une faculté d'adaptation plus grande que précédemment, mais simplement parce qu'ils trouvent actuellement plus d'occasions d'exercer cette faculté, ce qui est dû trop souvent à ce que les plantes attaquées se trouvent, par l'effet de la culture, dans des conditions anormales. » De sorte que, dans bien des cas, c'est la négligence du cultivateur qui facilite ou provoque l'apparition d'une maladie.

Les conditions hygiéniques défavorables à la végétation, l'excès d'humidité notamment, les traumatismes aussi, donnent aux maladies cryptogamiques d'excellentes chances de se développer. Or, comme le dit M. Louis Mangin dans son remarquable chapitre des Maladies des plantes, écrit pour le *Bon Jardinier*[1], « le danger des blessures réside dans l'introduction de parasites ou de saprophytes [2]; en effet, un assez grand nombre de saprophytes deviennent des parasites de blessures. C'est le cas du *Nectria ditissima* qui cause le chancre du Pommier ».

M. Massee en cite des exemples qui montrent que ce danger est plus fréquent qu'on ne le croit en général. C'est ainsi qu'il a observé dans une des serres de Kew des *Clerodendron fallax*, sur lesquels un jardinier avait remarqué, à la face inférieure des feuilles, un grand nombre de petites vésicules d'apparence aqueuse, phénomène qui ne se présentait pas sur un autre lot de plantes de la même espèce placé dans des conditions légèrement différentes au point de vue de la température et de l'humidité. En étudiant les feuilles malades, M. Massee observa que leur face inférieure était couverte, principalement vers la base, de glandes peltées, assez grandes supportées par un pédoncule central très court. Ces glandes laissent exsuder un liquide d'un goût très sucré, dans lequel vinrent se déposer et se développer des spores de *Cladosporium epiphyllum*, qui sont répandues un peu partout. Au début, ce *Cladosporium* reste confiné sur les glandes dont il s'agit; mais petit à petit, il passa de l'état de saprophyte à celui de parasite, et se mit à attaquer l'épiderme vivant des feuilles au voisinage des glandes, provoquant l'apparition de taches brunes (parties mortes) à la face snpérieure. Trois semaines après l'apparition de la maladie, les spores du Champignon étaient devenues capables d'attaquer n'importe quelle partie de la feuille, sans avoir besoin de se développer d'abord dans l'excrétion sucrée d'une glande. C'est une évolution remarquablement rapide. Comme le fait remarquer M. Massee, il est probable que les conditions qui l'ont favorisée ne se reproduiront pas, et que la maladie, par suite, ne tardera pas à s'éteindre ; mais s'il s'était agi d'une plante cultivée en plein air, et que la maladie n'eût pas été remarquée, le champignon aurait pu passer à l'état de parasite permanent, et causer ultérieurement des ravages sérieux.

Les traumatismes, qui ouvrent souvent la porte à des infections analogues, sont plus fréquents qu'on ne le suppose, et sont dus à des causes très variées. Le vent suffit à en produire, et en produit très souvent. M. Massee mentionne, comme exemples, des fruits de Cucurbitacées, Courges, Concombres, contre lesquels frotte une feuille ballottée par le vent; des feuilles de Groseillier épineux, de Houx, écorchées par les épines des rameaux voisins; le plus souvent ces parties sont infectées par des spores de quelque *Botrytis* ou *Cladosporium*, susceptible de devenir parasite. Ainsi apparaissent bien des maladies dont on cherche bien loin l'origine, et qu'il est difficile de combattre une fois établies.

G. T.-Grignan.

---

[1] 150e édition (1914), p. 180.

[2] Les saprophytes sont les espèces qui vivent de matières organiques en voie de décomposition, tandis que les parasites se développent aux dépens de végétaux vivants.

TOMATE " DES ALLIÉS "

Au printemps de 1914, la Société d'Horticulture de Pétrograd avait envoyé à la Société Nationale d'Horticulture de France des graines de trois sortes de légumes : Pastèque, Ognon et Tomate, en vue de les soumettre à des expériences de culture dans notre pays. Les graines furent transmises au Comité de culture potagère, qui nous confia la mission d'organiser ces expériences. Nous les partageâmes en trois lots. Deux d'entre eux furent remis à de bons maraîchers parisiens ; malheureusement, ceux-ci furent mobilisés quand éclata la guerre, et ne purent nous faire connaître les résultats de leurs observations.

Le troisième lot avait été confié à un amateur qui se plaît à entreprendre des expériences de ce genre, et que nos lecteurs connaissent bien, M[lle] Maraval, d'Auxerre. Ces graines lui donnèrent de beaux produits, qu'elle ne put pas présenter à l'état de maturité, puisque la guerre avait provoqué la suspension des séances de notre Société nationale, mais dont elle fit prendre des photographies, en même temps qu'elle mettait en conserve des fruits entiers de la Tomate. Elle a fait, le 25 mars dernier, une présentation du tout à la Société nationale d'Horticulture, qui lui a décerné une prime de 1[re] classe avec félicitations, plus spécialement pour la Tomate, les deux autres légumes n'offrant aucun caractère qui ne fût déjà connu.



Fig. 143. — Tomate *des Alliés.*

M[lle] Maraval donne de cette Tomate la description suivante :

« Le fruit est d'un rouge vif, de grosseur moyenne, rond, lisse, charnu, assez ferme et juteux. La plante est très prolifique. »

Les fruits présentés en conserve étaient d'un volume bien au-dessus de la moyenne.

L'examen des photographies de pieds entiers a révélé aux spécialistes une autre qualité de cette Tomate, sa rusticité. En effet, les premiers bouquets étaient aussi fournis de fruits que les derniers, comme on le voit sur la figure 143, tandis que chez beaucoup de variétés plus frileuses les premiers coulent en partie, sinon totalement.

Le nom russe de cette variété signifie : *Beauté des marchés*. Mais le Comité de culture potagère décida, sur ma proposition, de remplacer cette traduction par un nom rappelant les grands événements écoulés pendant ces premières expériences, et la Tomate envoyée de Russie a été baptisée Tomate *des Alliés*. Nous estimons qu'elle est digne de cette appellation historique, et qu'elle constituera une belle acquisition pour la culture potagère.

Jusqu'à présent, les légumes n'avaient pas été l'occasion de dédicaces aussi brillantes

que les fleurs; on ne les jugeait pas dignes, semble-t-il, d'être offerts en hommage à de grands hommes ou à de grandes causes. Mais, à défaut de l'élégance, n'ont-ils pas des mérites solides? Ils servent la patrie, eux aussi, en temps de guerre; nos ennemis, en ce moment même, s'efforcent de les appeler à leur secours — ils engagent même la population, nous dit-on, à remplacer les Géraniums dont s'ornaient les balcons par des Haricots et des Pois!! Voilà une belle récolte en perspective. En pareille circonstance, notre pays n'aurait pas risqué d'être réduit à de telles... extrémités, grâce au talent perfectionné de nos maraîchers primeuristes.

Ainsi la nouvelle Tomate que nous devons à la gracieuseté de nos confrères russes mérite bien de porter une dédicace qui nous est doublement chère aujourd'hui.

J. Curé.

LA GREFFE DE RESTAURATION ANNULAIRE ET SES ORIGINES

L'arboriculture fruitière de même que la sylviculture constateront, cette année, du fait de la guerre, d'importants dégâts dans les prés-vergers et les cours plantées comme dans les bois et les forêts situés dans les régions envahies. Nombre d'arbres trop mutilés devront être arrachés mais parmi eux il en est, cependant, qui, considérés comme tels à cause de la décortication annulaire d'une partie de leur tronc, peuvent être sauvés si on leur applique en temps opportun un traitement approprié. Or, le temps opportun est arrivé, et voici le traitement approprié : la greffe américaine (*Bridge Grafting*, Greffe en pont), dont je vais donner un rapide historique avant d'en indiquer le mode opératoire.

Cette greffe, qui consiste à disposer sur la surface dénudée des rameaux greffons destinés à rétablir la circulation de la sève interrompue entre le système radiculaire et l'appareil aérien, est un procédé américain pratiqué aux Etats-Unis dès le début du XIXe siècle, mais qui me paraît n'avoir été baptisé que vers la fin de ce même siècle par L.-H. Bailey, aujourd'hui directeur du Collège et de la Station expérimentale d'agriculture de l'Université de Cornell, sous le nom cité plus haut.

En France, la description de ce procédé sous le nom de « greffe américaine » par Du Breuil dans la septième édition de son *Cours d'arboriculture fruitière*, en 1876, souleva une protestation de E. Forney qui prouva qu'il avait décrit une méthode semblable dans un article publié en 1861 dans le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*. Il y indique, en effet, le moyen dont il usa sur un vieux tilleul et qui lui permit de reboucher complètement en trois ans une plaie énorme qu'il portait. Bien que la plaie de cet arbre n'intéressât qu'une grande partie de l'écorce et non tout le pourtour du tronc, le principe du procédé est absolument identique à celui du Bridge Grafting, et si l'on admet l'affirmation de Forney : « comme ce procédé n'a pas encore été publié, que nous sachions », il s'ensuit qu'il est bien, en France, l'inventeur de cette greffe, qu'il a appelée, en 1889, dans la seconde édition de son ouvrage, « *La Taille des arbres fruitiers* », greffe de réfection.

Malgré cela, en 1880, Ch. Baltet l'a signalée dans son *Art de greffer* comme un système américain, mais il est vrai qu'il l'a redonnée et dessinée en 1898 sans aucune désignation.

Enfin, parmi les auteurs qui se sont occupés de la culture des arbres à cidre dans laquelle des cas de décortication annulaire peuvent être produits fréquemment par la dent des animaux ou le fer des instruments aratoires, J. Nanot est le seul qui a relaté et reproduit par le dessin ce mode de restauration du tronc des arbres à cidre, et il l'appelle aussi greffe américaine.

Mode opératoire. — Voici dans les conditions actuelles celui qui me paraît le meilleur. Lorsqu'un arbre, quelle qu'en soit la cause, a subi une décortication annulaire dans le courant de l'hiver, comme c'est le cas le plus fréquent, on doit : 1° l'enduire aussitôt et complètement d'onguent de Saint-Fiacre si la surface est large, ou de mastic à greffer si elle est étroite, afin de protéger les couches génératrices du bois contre les agents atmosphériques; 2° Couper de suite sur le même arbre ou, s'il ne peut s'y prêter, sur un autre de la même espèce ou variété, une quantité de rameaux aoûtés et sains suffisante pour fournir

le nombre de greffons nécessaire pour la réparation de la tige, et les conserver au frais, afin que leur vitalité reste endormie ; 3° Au printemps, lorsque la circulation de la sève permet de détacher l'écorce, enlever tout l'engluement, aplanir et aviver les bords de la plaie, puis, à ce même moment, couper les greffons d'une longueur supérieure de quelques centimètres à celle de la hauteur de l'anneau dénudé et tailler leurs deux extrémités en biseau sur 4 à 5 centimètres ; 4° Les greffons ainsi préparés, faire sur l'écorce, aux deux parties diamétralement opposées de ses pourtours supérieur et inférieur, une incision verticale, soulever faiblement l'écorce en haut et en bas, puis introduire au-dessous les extrémités de chaque greffon, ligaturer solidement sur le tronc et engluer le tout copieusement. Le nombre de greffons dépend du volume de la tige, mais il est bon de laisser entre eux, en vue de leur grossissement ultérieur, un intervalle de $0^{m}.06$ à $0^{m}.08$ environ ; 5° Supprimer en trois fois, quand ils auront atteint quelques centimètres de longueur, les bourgeons que développeront les yeux des greffons ; 6° Pendant le temps nécessaire à la reprise de ces greffons qui rétabliront la circulation de la sève, avoir soin de protéger au moyen d'armures la tige des arbres contre la dent des bestiaux ou des rongeurs.

Cette opération peut encore être faite à la fin de l'été avec des rameaux de l'année courante conservés au frais après un épais badigeonnage d'argile et un revêtement de leurs extrémités avec du mastic à greffer.

Il est à peine besoin d'ajouter que la greffe en pont s'applique également à la majorité des essences forestières, notamment à celles qui ornent les voies publiques.

A. Truelle.

LE CHOIX DES VARIÉTÉS POTAGÈRES

Serait-il possible, grâce à un choix judicieux de quelques variétés de légumes, d'obtenir un rendement maximum, supérieur à la moyenne des récoltes ordinaires?

Le problème peut se poser sous deux formes distinctes : 1° On désire obtenir dans le minimum de temps le maximum de produit; Ou bien, 2° on cherche à obtenir ce maximum par l'emploi de variétés à grand développement, sans chercher à abréger leur évolution.

Au point de vue de l'alimentation, les deux solutions présentent de l'intérêt, car s'il est toujours possible d'obtenir rapidement de beaux produits dans un jardin bien agencé avec une main-d'œuvre suffisante, beaucoup de personnes qui disposent de ressources plus modestes sont heureuses, en cultivant plus sommairement quelques légumes rustiques et volumineux, d'ajouter un contingent appréciable aux produits maraîchers.

Dans le premier cas, on cherche à produire le plus possible sans rien sacrifier de la précocité; il faudra donc faire choix, parmi les légumes à développement rapide, de ceux qui, cultivés dans les meilleures conditions d'exposition, de sol, de fumure et d arrosage, pourront être plantés assez drus pour donner un produit supérieur aux récoltes ordinaires.

Dans le second cas, on choisira au contraire des variétés de légumes susceptibles d'acquérir naturellement, en sol fertile, un volume considérable avec le minimum de soins culturaux.

Parmi les nombreuses variétés de légumes cultivés, nous en signalerons seulement quelques-unes, plutôt dans le but de fixer quelques incertitudes que de faire un choix particulier, de nombreuses considérations de sol et de culture pouvant en modifier les détails.

La Betterave *rouge grosse*, volumineuse, pourra être préférée comme légume d'automne sa rusticité permettant de la cultiver en plein champ.

Pour la pleine terre, les Carottes *Courte de Guérande* sont hâtives et productives. La C. *demi-longue obtuse* et la Carotte *nantaise sans cœur* lui succéderont.

La Carotte *demi-longue de Chantenay*, grosse, obtuse, est productive. La C. *rouge longue* et la C. *rouge pâle de Flandres*, quoique tardives, sont susceptibles en plein champ même de donner de forts rendements.

Les Céleris sont essentiellement des plantes potagères; le C. *plein blanc doré* est hâtif et le C. *plein blanc court*, sans drageon, dont les semis peuvent se faire jusqu'au 6 mai au plus tard, sont d'excellentes variétés, le second étant conservé pour l'hiver.

Le Céleri-Rave *géant de Prague*, cultivé en sol riche, arrosé s'il y a nécessité, donne des racines volumineuses, se conservant bien.

Les variétés de Chicorées sont nombreuses et bien connues, aussi nous contenterons-

nous d'en indiquer seulement deux parmi les plus rustiques : la C. *de Ruffec*, dont les rosettes de feuilles atteignent de 40 à 45 centimètres de diamètre, et la C. *Scarole ronde*, lesquelles doivent être semées à chaud jusque vers le 15 mai, et à froid en plein terreau à partir du 1er juin si l'on ne veut pas les voir monter prématurément à graines.

Les Choux tiennent une grande place dans l'alimentation à cette époque; comme variété hâtive, employer le C. *plat de Paris* qui, planté serré, donne un excellent produit. Les Choux *de Saint-Denis*, *Milan des Vertus*, *rouge gros*, semés maintenant, produiront en automne et au commencement de l'hiver.

Le *C. de Schweinfurth*, énorme, relativement hâtif puisque semé en avril il peut être consommé dès fin septembre, est une variété à grand rendement.

Le *C. Quintal* est une variété plus tardive que le précédent, rustique, très gros, se conserve avec facilité.

Parmi les Choux de Bruxelles, le choix est limité entre le *C. de Bruxelles ordinaire* s'élevant à 0m.75 et parfois jusqu'à 1 mètre, dont le développement est assez lent, et le C. de Bruxelles *demi-nain de la Halle*, s'élevant seulement entre 0m.50 et 0m.70 et dont la tige est abondamment garnie de jets pommés se touchant presque les uns les autres. Toutes deux peuvent se cultiver en plein champ.

La culture des Choux-fleurs étant localisée, nous indiquerons seulement, surtout à cause de sa rusticité, le C.-fleur *Géant d'automne* ou de *Naples hâtif*, qui, semé en avril, peut être récolté en fin de saison.

Le Chou Navet blanc (en terre) et le Rutabaga à collet violet sont des racines comestibles, d'autant plus estimées qu'on les consomme avant leur complet développement. Les semer en place en mai-juin, puis espacer les plantes tous les 35 ou 40 centimètres.

Les Courges et les Potirons sont tellement connus que nous indiquerons seulement la Courge à la moelle, dont les fruits doivent être consommés dès qu'ils ont atteint à peu près la moitié de leur développement.

On cultivera comme variétés de Haricots celles qui donnent les meilleurs résultats, chacune dans sa localité, le milieu et le terrain ayant une grande influence sur leur réussite plus ou moins complète.

Les Laitues susceptibles de donner de gros rendements à cause de leur volume particulier sont surtout les variétés : *L. R. Ballon*, *L. Chou de Naples*, *Blonde géante*, *Impériale*, *grosse brune paresseuse*, cette dernière pouvant fort bien être cultivée en plein champ. Les *L. Batavia*, quoique volumineuses, sont fort peu serrées et manquent de poids.

Par contre, les variétés de *L. Palatine*, *monte à peine à gr. blanche*, *rousse*, *hollandaise*, assez hâtives, pommant bien, peuvent être plantées serrées, elles sont toutes, ainsi que la *L. Merveille des quatre saisons*, assez hâtives, se formant rapidement.

Je ne retiendrai qu'une variété de Poireau, le *P. gros court de Rouen*, variété rustique réussissant en toute saison.

Aux Pois comestibles on pourrait faire la même objection que pour les Haricots; cependant, les Pois *Serpette* et *de Clamart* sont rustiques et peu difficiles sur la nature du terrain. Dans les pois ridés, le *P. Téléphone* peut passer pour l'un des plus productifs.

Dans les sols froids, cultiver de préférence des variétés de Pommes de terre hâtives en les plantant peu profondément.

Parmi les petits Radis, la variété de *R. demi-long écarlate* réussit bien en pleine terre et ne se creuse pas trop vite; suffisamment arrosés, la récolte peut commencer de vingt à vingt-deux jours après le semis.

La *Rave écarlate à racines demi-longues* est également intéressante puisqu'elle se forme en vingt-cinq jours.

Les Radis d'hiver, quoique n'ayant pas une grosse valeur nutritive puisqu'on les consomme généralement comme hors-d'œuvre, sont malgré tout suffisamment intéressants pour qu'on en sème quelques-uns jusqu'au 15 juin; le Radis *noir long* est le plus souvent cultivé.

On obtient de beaux Salsifis en les semant de préférence en sol fertile finement et profondément labouré.

Les Tomates à fruits lisses seront les seules cultivées, une exposition chaude, en côtière, et quelques sulfatages assureront la récolte.

Pour conclure, dans les mauvais terrains, il nous restera la ressource de planter quelques Topinambours en lignes espacées de 0m.80 à 1 mètre, et à 0m.35 environ sur le rang.

V. Enfer.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Séance du 8 Avril 1915.

Les apports étaient plus nombreux à cette séance qu'aux précédentes, et offraient un intérêt particulier.

La Maison Vilmorin avait envoyé toute une série de beaux lots, garnissant un côté de la grande salle. On y remarquait notamment deux nouveautés qui feront beaucoup parler d'elles, le *Deutzia longifolia Veitchii* et le *Primula sinolisteri*. La première avait obtenu un grand succès à l'exposition internationale de Londres de 1912, où MM. Veitch avaient montré pour la première fois le *D. longifolia* et sa variété *Veitchii*, introduits de Chine par M. Wilson. Cette dernière plante a les fleurs larges de 25 millimètres environ, et d'un charmant coloris rose. Quant au *Primula sinolisteri*, autre introduction chinoise récente, c'est une charmante petite plante à fleurs rose pâle ou blanches de grandeur moyenne, extrêmement abondantes.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie présentaient encore une Cinéraire hybride entre le *Senecio cruentus* et le *S. populifolius* (ce dernier présenté aussi pour la comparaison); un joli petit lot de plantes de serre chaude : *Columnea gloriosa* et *Schiedeana*, *Begonia nitida* et sa variété *rosea*, brillamment fleuris; enfin un grand et beau lot de plantes alpines et de rocailles, où l'on remarquait un fort exemplaire bien fleuri du *Pentapterygium serpens* et une foule de petits bijoux trop peu connus.

Au Comité des Orchidées, MM. Henri Vacherot et Lecoufle, de Boissy-Saint-Léger, avaient apporté un petit groupe d'hybrides de grande valeur; d'abord un *Odontioda* à longue grappe très ramifiée, chargée de fleurs d'un curieux coloris, vermillon bordé et mélangé de rose violacé; puis une série d'*Odontoglossum* remarquables : un *O. Eldorado* × *crispum*, qu'on peut définir comme un *Eldorado* amélioré, d'une réelle beauté; deux métis dans lesquels l'*O. crispum* croisé avec un autre *crispum* a été ensuite croisé avec un *Odontioda* voisin du précédent, plantes superbes, l'une à fleurs fortement maculées de violet pourpré sur les pétales, marbrée de brun violacé clair sur les sépales, l'autre à fleur large, plate et d'une forme irréprochable, les pétales rose violacé clair avec une large bordure blanche, les sépales tirant davantage sur le brun clair; enfin le même *O.* × *crispo-crispum* croisé avec *O. Eldorado*, à grandes fleurs rappelant le premier parent, mais plus étoilées, les sépales lancéolés aigus et ondulés, lavés de marron clair avec bordure blanche, les pétales plus foncés avec une bande médiane rouge pourpre velouté sur les deux tiers de leur longueur. Le labelle a la moitié inférieure rose violacé tacheté de rouge, avec la crête jaune vif, et le reste blanc pur.

G. T.-Grignan.

CORRESPONDANCE

M. A. B. (*Seine-et-Oise*). — Nous avons retrouvé tout au moins deux expériences faites en fécondant une Orchidée avec du pollen de deux plantes différentes. En 1906, un amateur anglais, M. Thwaites, a eu des fleurs d'hybrides obtenus en fécondant le *Lœlia xanthina* avec les pollens du *Cattleya Gigas* et du *C. aurea*; or, parmi ces semis, l'un était semblable au *Læliocattleya Ophir*, hybride du *C. aurea*, et un autre semblable au *L. Phryne*, hybride du *C. Gigas*. — D'autre part, un horticulteur français, M. Cappe, a présenté à Londres, en 1908, deux plantes issues d'une fécondation analogue : *Læliocattleya Cappei* fécondé par un mélange de pollens du *Cattleya Mendeli* et du *Lælia flava*; l'une de ces plantes trahissait l'influence du *C. Mendeli*, l'autre celle du *L. flava*.

M. C. S., à C. — Le *Begonia fulgens*, de même que le *B. phosphorescens*, le *B. Major Hope* et le *B. Bertini*, est une variété tubéreuse employée pour massifs. Quoiqu'on le traite en général comme une plante de serre froide, et qu'il se reproduise fidèlement de graines, c'est plutôt par boutures qu'on le multiplie, pour être plus certain de conserver la variété exacte. On met les tubercules en végétation au chaud dès le printemps, et l'on bouture les pousses ; ou bien on coupe ces tubercules en morceaux s'ils ont plusieurs yeux. Quant aux *B. Triomphe de Lorraine* et *Gloire de Châtelaine*, ce sont des plantes à racines fibreuses, qui dérivent du *B. semperflorens*. Ils se reproduisent assez exactement de graines, mais quand on veut les multiplier pour les garnitures de corbeilles, on a plutôt l'habitude de le faire par boutures. On relève les pieds-mères à l'automne, et on les met en pots ; on les met en végétation à la chaleur vers la fin de l'hiver, et l'on prend les boutures au début du printemps ; elles s'enracinent facilement sur une bâche chaude. Eviter de prendre comme boutures des pousses florifères, car si elles s'enracinent bien, elles produisent rarement des pousses.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

AVIS IMPORTANT — Les cours indiqués ci-après sont relevés avec grand soin; nous devons cependant appeler l'attention de nos abonnés sur la valeur exacte de ces renseignements. Les écarts entre le prix maximum et le prix minimum y sont déjà parfois considérables, par suite des différences de qualité; et pourtant il peut encore arriver que des fruits ou des fleurs soient vendus aux Halles au dessus du cours maximum que nous indiquons, s'ils sont exceptionnellement beaux, ou qu'ils n'atteignent pas le cours minimum, ou même ne se vendent pas du tout, s'ils sont médiocres. Notre Revue commerciale a donc seulement pour but d'indiquer les tendances générales du marché, les produits qui y sont expédiés et les fluctuations des cours, plutôt que des prix précis pouvant servir de base pour des achats ou des ventes.

Du 22 mars au 7 avril, les arrivages sur le marché aux fleurs ont été assez forts, et la vente passablement bonne, ce qui s'explique aisément, quantité de fleurs étant achetées pour les deuils. Les **Tulipes** sont recherchées, on paie à fleurs simples 1 fr. 50 la douzaine; à fleurs doubles, 2 fr. la douzaine. Les **Lilium** *Harrisii* se vendent 6 fr. la douzaine; les **Lilium** *lancifolium album*, de 4 à 5 fr.; L. *lancifolium rubrum* 5 fr. la douzaine. Les **Roses** *Gabriel Luizet* dont les apports progressent journellement, valent de 3 à 7 fr. la douzaine; Les **Roses** du Midi sont moins abondantes, *Safrano* se termine à 0 fr. 50 la douzaine; *Paul Nabonnand*, de 1 à 2 fr.; *Marie Van Houtte* est terminé; *Frau Karl Druschki*, dont les arrivages sont limités, de 2 à 3 fr. la douzaine; *Ulrich Brunner*, de 2 à 6 fr.; *Président Carnot*, de 2 à 4 fr.; *Madame Abel Chatenay*, de 2 à 3 fr. la douzaine. Les **Anthemis** à fleurs blanches sont très abondants, on paie de 0 fr. 10 à 0 fr. 15 la botte; à fleurs jaunes, de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la botte. Le **Mimosa** *Dealbata* est terminé; le M. *retinodes*, peu, vaut, ainsi que le M. *longifolia*, 4 fr. le panier de 5 kilos. Le **Narcisse** *Poète* du Midi, de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 la botte; le **Narcisse-Jonquille**, 0 fr. 10 la botte; le N. *Trompette*, de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 la botte, ce dernier est très abondant. Les **Œillets** d'Ollioules valent de 0 fr. 15 à 0 fr. 25 la botte; ceux de Nice, très abondants, de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte; les Œillets dits *Américains*, ordinaires, de 0 fr. 60 à 0 fr. 75; les extra, de 1 à 2 fr. la douzaine. Les **Anémones** *de Caen*, très abondantes, 0 fr. 20 la douzaine; A. *Rose de Nice*, 0 fr. 10 la botte. Les **Renoncules**, peu, de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la douzaine. La **Giroflée** *Quarantaine* à fleurs blanches, de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la botte; à fleurs roses, de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte; la **Giroflée** *jaune-brune*, très abondante, de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 le gros bouquet. La **Violette** de Paris est très vilaine, on la paie de 4 à 5 fr. le cent de petits bouquets; la **Violette** du Midi, d'Hyères se termine, de Vence, très vilaine par suite des pluies, valent 10 fr. le cent de petits bouquets; le gros boulot, 0.75 pièce; bouquet plat, de 0 fr. 75 à 1 fr. pièce. La **Violette de Parme** de Paris vaut 1 fr. le petit bottillon; celle de Toulouse, très abondante, de 0 fr. 50 à 1 fr. 25 le bottillon. Le **Genêt** de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 la botte. Le **Myosotis** est très demandé, 0 fr. 75 la grosse botte La **Violette de Parme** de Toulouse à fleurs blanches, de 1 à 2 fr. le bottillon. Le **Prunus**, de 1 à 2 fr. la botte. Le **Lilas** blanc vaut 2 fr. la botte; de 3 à 3 fr. 50 la demi-gerbe; et de 7 à 8 fr. la gerbe; les Lilas de couleurs, de 3 à 4 fr. la botte; de 4 à 5 fr. la demi-gerbe; et de 6 à 8 fr la gerbe, ces derniers sont peu abondants et très demandés. La **Boule de Neige**, relativement rare, vaut de 3 à 4 fr. la douzaine.

Sur le marché aux légumes, la vente se fait dans de bonnes conditions. Nous notons une baisse sur les articles suivants : L'**Oseille** se vend de 25 à 35 fr. les 100 kilos. Le **Persil**, de 25 à 50 fr. Les **Pois** verts d'Algérie, de 45 à 70 fr. les 100 kilos. Les **Ciboules** se tiennent de 5 à 7 fr. le cent de bottes. La **Barbe de Capucin**, de 8 à 10 fr. le cent de bottes. Les **Poireaux**, de 25 à 35 fr. le cent de bottes. Les **Radis** *roses*, de 5 à 15 fr. le cent de bottes. Les **Artichauts**, de 14 à 28 fr. le cent. Les **Chicorées frisées**, de 7 à 15 fr. le cent. Les **Choux** *rouges*, de 15 à 36 fr. le cent. Les **Choux-***Brocolis*, de 6 à 8 fr. le cent. Les **Choux** pommés, de 20 à 42 fr. le cent. Les **Choux-fleurs** du Midi et de Roscof, de 10 à 35 fr. le cent; de Barfleur et Cherbourg, de 10 à 30 fr.; d'Angers, de 8 à 22 fr. le cent. Le nombre des vendeurs de **Pommes de terre** a été fort modéré ces derniers jours: les affaires ont été peu faciles, les acheteurs étant très réservés; ce ralentissement s'explique par le mouvement intense des dernières semaines, la tendance des cours est plus calme; on cote aux mille kilos franco gare de Paris : *Hollande* de Beauce et du Gâtinais, ordinaire, de 135 à 145 fr., le choix, de 150 à 160 fr.; des Environs de Paris, 155 à 165 fr.; *Saucisse Rouge* du Poitou et du Gâtinais, de 110 à 115 fr.; du Limousin, de 105 à 110 fr.; *Richter Imperator*, *Institut de Beauvais* et *Wohltmann* des environs de Paris, de 100 à 105 fr. Une légère dépression se produit sur les prix des **Carottes**, la demande de l'armée étant moins impérieuse, on cote du rayon de Meaux, de 85 à 90 fr. les mille kilos. Les **Navets** sont à leur déclin, d'ici quelques jours ils seront épuisés, on a traité quelques lots entre 75 et 80 fr. les mille kilos. Les **Ognons** sont bien demandés, mais sont rares, en conséquence les cours subissent une majoration sensible, on cote aux mille kilos : des environs de Paris et de l'Oise, de 260 à 270 fr., de Nantes, de Bretagne et autres provenances, de 250 à 265 fr. Les **Choux de Bruxelles** valent de 50 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Echalotes**, de 40 à 45 fr. les 100 kilos. Les **Endives** de 80 à 140 fr. les 100 kilos. Les **Epinards**, de 25 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Crosnes**, de 70 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Haricots verts** d'Espagne, de 100 à 180 fr. les 100 kilos. La **Mâche**, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Scaroles**, de 8 à 20 fr. le cent. Les **Romaines**, de 12 à 35 fr. le cent. Les **Pissenlits**, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Pommes de terre** nouvelles d'Algérie, de 42 à 60 fr.; d'Espagne, de 15 à 20 fr. les 100 kilos. Les **Asperges** des forceries, de 2 à 14 fr la botte. Les **Carottes** nouvelles, de 40 à 60 fr. le cent de bottes. **Salsifis**, de 25 à 70 fr. le cent de bottes Le **Cresson**, de 0 fr. 40 à 0 fr. 95 les 12 bottes

Les fruits sont de vente peu active. Les **Cerises** de serre valent de 2 à 4 fr. le plateau. Les **Pêches** du Cap, de 15 à 20 fr. la caisse de 16 à 20 kilos. Les **Citrons**, de 2 fr. 50 à 10 fr le cent. Les **Oranges** d'Algérie, de 2 à 8 fr.; d'Espagne, de 4 à 12 fr. le cent. Les **Pommes** de choix, de 80 à 140 fr.; communes, de 30 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Tomates** d'Algérie, de 140 à 160 fr. les 100 kilos; des Canaries, de 7 à 8 fr. la caisse Les **Mandarines**, de 4 à 12 fr. le cent. Les **Fraises** de serre, de 1 à 4 fr. la caissette. Les **Raisins** de Thomery, de 4 à 10 fr. le kilo

H. Lepelletier.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.



Serres
ET
Chauffages
F. GUILLOT-PELLETIER
Maison fondée en 1839
ORLEANS
62, rue d'Hauteville
PARIS

87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

87e ANNÉE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ✻

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 23 — 1er Mai 1915

SOMMAIRE

GRAVURES NOIRES

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

Adresser tout ce qui concerne la publicité à M. DAMIENS, 26, rue Jacob.

« La Revue Horticole » paraît le 1er et le 16 de chaque mois

Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.

Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro

ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT { FRANCE. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
{ ÉTRANGER **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : 0 fr. 90

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

CHRONIQUE HORTICOLE

Société nationale d'Horticulture de France. — La reconstruction des villes et villages détruits. — Fière protestation d'un neutre. — La main-d'œuvre horticole. — Le canon et la pluie. — Tomate *des Alliés*. — Fructification du *Phœnix Rœbelini* en Sicile. — La clef pomologique. — Expositions avec concours quotidiens. — La non-action du froid sur les insectes. — Nécrologie : *M. Jules Bénard.*

Société nationale d'Horticulture. — La séance du mois de mai aura lieu exceptionnellement le quatrième jeudi, c'est-à-dire le 27, le deuxième jeudi se trouvant être un jour de fête.

La reconstruction des villes et villages détruits. — La *Revue Horticole* a déjà fait mention des généreuses initiatives prises en Angleterre pour la restauration des ruines amassées par les Barbares en Belgique et dans le nord de la France. Les efforts de nos voisins et alliés ont abouti dès maintenant à créer une organisation sur laquelle le *Gardeners' Chronicle* donne les renseignements suivants :

« A la suite du Congrès tenu au Guild Hall de Londres en février dernier, un comité d'études des plans de reconstruction de la Belgique a été constitué. Il a pour président le Right Hon. vicomte Bryce, chairman M. Raymond Unwin, trésoriers sir Richard Paget et miss T. Harris Browne, et secrétaire M. Ewart Culpin. De nombreux organismes y ont adhéré. L'objet du comité, son but initial et immédiat, c'est de faciliter aux architectes, aux ingénieurs, etc., et aux municipalités belges la reconstruction des villes, des villages et des routes de leur pays au moyen de schémas et de recherches préliminaires. Voici comment il procédera pratiquement. Il constituera des groupes d'études composés de délégués du Gouvernement belge, de professionnels belges et anglais. Il ouvrira une grande exposition de plans, de vues et de photographies de la Belgique avant la guerre et après le passage des Barbares. Enfin, il organisera des conférences à Londres et dans les divers centres en province. Dès maintenant ce grand comité est assuré des collaborations les plus précieuses, et il a obtenu des souscriptions de l'Association internationale des Cités-Jardins et des cercles similaires en France, Hollande, Russie, Canada et aux États-Unis. »

Fière protestation d'un neutre. — M. Henry Correvon, de Genève, ayant adressé au *Gardeners' Chronicle*, en décembre dernier, une lettre dans laquelle il protestait vaillamment en faveur de la Belgique violée et martyre, le journal berlinois *Die Gartenwelt* y a répondu dans des termes qu'on peut aisément imaginer. Il s'est attiré à son tour la fière réplique que voici, publiée dans le *Gardeners' Chronicle* du 17 avril :

« Je n'ai qu'un mot à répondre à M. le rédacteur Hesdörffer, qui prétend avoir appris à connaître la Suisse alors qu'il voyageait comme ouvrier jardinier chez nous : c'est qu'il ne nous connaît pas. S'il croit qu'en nous menaçant de boycottage, il produit quelque effet, il se trompe. Quand il dit que toute personne qui achètera des plantes alpines chez moi ne sera plus digne de porter le nom d'Allemand, je lui dois un merci très senti, car il ne sait sans doute pas qu'il y a, de par le monde, des gens qui placent les intérêts de l'humanité plus haut que leurs propres intérêts et qui auraient honte dans l'avenir de vendre quoi que ce soit aux monstres qui ont souillé le sol de la libre Belgique.

« Que Herr Hesdörffer s'étonne de ce que les Suisses traitent de barbares la soldatesque qui se rue sur les monuments de l'art et sur les êtres sans défense, je le comprends. C'est insulter ses lointains ancêtres que de leur comparer des monstres comme ceux qui se sont abattus sur la petite et riche Belgique pour la piller et la souiller. »

La main-d'œuvre horticole. — Au mois de février dernier, M. Viger, président de la Société nationale d'Horticulture, avait transmis à M. le ministre de l'Agriculture un vœu émis par cette société dans sa séance du 11 de ce mois, et tendant à ce que les horticulteurs, arboriculteurs, pépiniéristes et maraîchers soient admis à bénéficier, dans les mêmes conditions que les agriculteurs et les viticulteurs, des congés temporaires pour effectuer les travaux urgents. Des mesures ont été prises par le ministre de la Guerre pour donner satisfaction à ces besoins dans la mesure du possible.

D'autre part, l'Administration a pensé à utiliser, dans le même ordre d'idées, le concours de réfugiés belges ou des départements du Nord et de l'Est. C'est ce qu'a fait notamment le préfet de la Dordogne, qui a adressé au président de la Société départementale d'Horticulture et d'Acclimatation de ce département une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

« Il ne faut probablement pas compter pouvoir confier tout de suite un travail peu surveillé aux ouvriers du Nord, embauchés dans notre région. Mais à la condition de les guider et de les diriger, on peut espérer obtenir de la plupart d'entre eux une aide infiniment précieuse.

« Comme presque toutes les professions se trouvent représentées chez ces malheureuses

victimes de l'agression allemande, et que le métier de chaque réfugié nous est exactement connu, il me sera probablement possible de fournir aux premiers demandeurs le supplément de main-d'œuvre qu'ils désireraient recevoir.

« Je vous engage donc, Monsieur le Président, à provoquer autour de vous des offres d'emploi et à me les transmettre, après les avoir autant que possible groupées.

« Chaque employeur aurait à me faire connaître, sur la demande que vous me transmettriez en son nom :

1° Le nombre d'ouvriers demandés;

2° La nature du travail auquel ils seront employés;

3° La durée approximative de l'embauchage;

4° Le salaire offert en plus du logement et de la nourriture.

« Je me plais à espérer que vous voudrez bien m'accorder votre précieuse collaboration pour mener à bien cette œuvre de placement, intéressante non seulement pour les employeurs et les employés, mais aussi pour l'ensemble du pays, dont elle pourra à la fois alléger les charges et augmenter la production. »

On ne peut que souhaiter de voir se développer les initiatives de ce genre, sous les réserves et avec les précautions indiquées par M. le préfet de la Dordogne dans sa lettre.

Le canon et la pluie. — Depuis longtemps, déjà au XVIIIe siècle, comme l'*Encyclopédie* en témoigne, on s'est inquiété de l'influence des détonations d'artillerie sur la pluie. L'illustre astronome François Arago ne dédaigna pas de s'en occuper.

Plus récemment, on se souvient des hypothèses émises vers 1900, lorsqu'on eut l'engouement des canons paragrêles; on citait des faits et l'on affirmait que les ébranlements de l'air, causés par les cloches, les coups de fusil et surtout par les coups de canon, étaient capables d'amener la condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'air et de produire la pluie, comme de transformer les grêlons en grosses gouttes de pluie.

Il n'y a pas de plus grandiose expérience à ce sujet que celle qui résulte des violences de la guerre actuelle, et l'on peut se demander si les très nombreux coups de canon tirés ont produit des pluies abondantes.

M. Camille Flammarion, étudiant la question, déclare ce qui suit dans l'*Astronomie*; il ne se croit pas autorisé à affirmer l'action de la canonnade sur l'abondance des pluies, et cela pour les raisons suivantes :

« 1° Le mois d'octobre 1914 a été sec et ensoleillé malgré toute cette artillerie.

« 2° Les journées pluvieuses ont coïncidé, comme d'habitude, avec les courants du Sud-Ouest et les tempêtes venues de l'Océan.

« 3° Nous avons eu des périodes aussi pluvieuses que celles de la fin de 1913, sans coïncidence d'aucune canonnade, telles que les années 1910 et 1905.

« Si la mitraille et les bouches à feu avaient une action véritable sur l'atmosphère, la saison actuelle devrait être d'une pluviosité plus considérable qu'en aucune autre année et indépendante des courants du Sud-Ouest venant de l'Océan.

« Il semble donc qu'il n'y ait là qu'une légende insuffisamment fondée. »

Tomate « des Alliés ». — Comme suite à l'article de M. Curé, publié dans notre dernier numéro, il nous paraît intéressant de reproduire, d'après le *Journal de la Société Nationale d'Horticulture*, un extrait d'un rapport rédigé par Mlle Maraval sur ses cultures expérimentales des graines envoyées par la Société impériale d'Horticulture de Russie. Voici la partie relative à la Tomate *des Alliés* :

« *Tomate*, semée le 15 avril sur couche et sous châssis, repiquée en godets le 8 mai, mise en place à la fin du mois. En vue d'un concours de légumes organisé par la Société d'Horticulture de l'Yonne, j'avais cultivé treize autres variétés de Tomates. Bien que semée avec quinze jours de retard, la Tomate russe est arrivée à maturité en même temps que les variétés réputées les plus précoces. La plante est robuste. Des quatorze variétés cultivées c'est elle qui a le mieux résisté à la maladie.

« La fructification, hâtive, s'est prolongée tard en arrière-saison; j'ai cueilli les derniers fruits parfaitement colorés, le 1er novembre. Une particularité qui étonne, de prime abord, celui qui n'a jamais cultivé cette Tomate, c'est le petit nombre des fleurs qui se présentent à chaque bouquet : cinq, sept, jamais plus de huit... Mais chacune de ces fleurs noue bien et donne naissance à une Tomate sphérique, de forme parfaite, bien lisse, et ne se fendant que rarement.

« Le poids moyen des fruits varie entre 150 et 200 grammes; ils sont, en général, d'égale grosseur. J'ai eu comme extrêmes 100 grammes pour la plus petite Tomate, 450 grammes pour la plus grosse. Chaque pied m'a donné comme récolte environ 4 kilogrammes.

« La cueillette est très aisée; chaque fruit se détache par un simple coup d'ongle. Les cuisinières feront bon accueil à la Tomate russe pour diverses raisons :

« Sa forme parfaite, sa grosseur moyenne qui en font la meilleure Tomate à farcir; sa belle couleur, sa chair bien pleine; son très petit nombre de graines, la facilité avec laquelle elle se laisse peler, sans immersion préalable à l'eau bouillante.

« Conclusion : variété à cultiver chez l'amateur et pour le marché. »

Fructification du Phœnix Rœbeleni en Sicile. — La *Revue Horticole de l'Algérie* a publié récemment la note suivante :

« Le *Phœnix Rœbeleni*, cet élégant palmier du Siam, qui est venu s'établir à côté du *Cocos Weddelliana* dans l'ornementation des appartements.

ne paraît pas s'être vulgarisé dans les jardins. Cependant à Palerme, à la villa Trabia, M. V. Ostinelli a obtenu une belle fructification, trois ans après la mise en pleine terre, de trois sujets qui se sont trouvés une femelle et deux mâles.

« Dans ces conditions, ce Palmier porte plus de 60 feuilles sur un tronc robuste ; ces feuilles ont de 50 à 70 centimètres, très épineuses à la base, et leur ensemble forme une très belle couronne.

« Les *Phœnix* s'hybridant très facilement entre eux, il serait intéressant d'obtenir une descendance hybride de cette charmante espèce. »

La clef pomologique. — Notre excellent collaborateur, M. L. Chasset, mobilisé, envoie du front des armées une bonne nouvelle à la *Pomologie française*, journal de la Société Pomologique de France. S'inspirant des projets de classification des Poires élaborés successivement par Willermoz et M. Jules Jouin, et des idées formulées sur ce sujet par M. Nomblot-Bruneau et M. Viviand-Morel, il a préparé une clef analytique destinée à permettre de trouver le nom d'une Poire. Cette clef a déjà été mise à l'épreuve, et dans des circonstances peu ordinaires ; voici ce qu'écrit M. Chasset :

« Le 31 décembre dernier, la clef fut essayée dans la tranchée à l'occasion d'un dîner d'adieux; j'avais reçu précédemment des *Passe-Crassane*, des *Olivier de Serres* et des *Beurré d'Hardenpont*.

« Tout d'abord pour que cette clef arrive à rendre le service qu'on en attend, il faut qu'elle soit employée par toute personne un peu étrangère à la Pomologie.

« La première chose qui frappe en examinant les trois variétés ci-dessus, c'est la forme; le capitaine-chef de la tribu fût chargé de nous dire que deux étaient maliformes et un cydoniforme, en se reportant aux tableaux de formes préparés à l'avance.

« Pour cet essai, nous avons seulement examiné la première série des maliformes, le lieutenant appelé à donner son avis sur la couleur de la peau fut très catégorique en choisissant la couleur rouillée ou bronzée, dans les quelques classes de couleur qu'il avait à étudier; nous avions donc deux fruits bronzés.

« Le pédoncule fit l'objet d'une troisième étude, et le jeune lieutenant trouva la première différence qui pouvait séparer ces deux variétés; l'une avait le pédoncule court et droit (*Olivier de Serres*), l'autre avait le pédoncule long et arqué (*Passe-Crassane*).

« Tout le reste, au point de vue couleur et saveur de la chair, peut être semblable ; nos deux fruits, qui ont beaucoup de points de ressemblance, se trouvent à ce moment séparés à jamais, et il n'y eut aucune erreur lorsque les pomologues choisis vierges de toute malice et de toutes connaissances techniques arrivèrent au but.

« Ces pomologues ont chacun un petit jardin, les fruits y contenus ne leur sont pas connus ; ils souscriront avec plaisir à la clef pomologique, dont ils ont vu chaque jour leur collaborateur et ami chercher les mille et une rainures ou crochets nécessaires à sa confection.

« Enfin, ajoutons que cette clef ne sera pas seulement faite pour quelques fruits bien connus comme le demandait notre ami Viviand-Morel, mais que d'ores et déjà, elle peut contenir tous les fruits connus et à connaître, chaque forme disposant d'environ 7.200 cases pouvant contenir par conséquent 7.200 fruits bien nettement séparés.

« Et comme il y aura dix formes environ, c'est le chiffre fabuleux de 72.000 fruits qui pourra être admis dans ce travail. »

Expositions avec concours quotidiens. — Le *Garden*, de Londres, en rendant compte d'une exposition d'horticulture tenue à New-York à la fin du mois de mars dernier, signale une particularité de cette exposition qui la différencie des nôtres, et qui offre de l'intérêt. Voici ce qu'écrit notre confrère :

« Il y a dans les expositions florales d'Amérique une particularité qui pourrait être utilement copiée en Angleterre, surtout dans le cas d'expositions durant plusieurs jours : elle consiste à réserver spécialement certains jours pour certaines fleurs. Une exposition qui dure sept jours, comme celle de printemps à New-York, aboutirait à un échec lamentable sans ces expositions spéciales...

« L'exposition ouvre complète dans ses grandes lignes. Le deuxième jour, il y a des concours pour les Roses en fleurs coupées; cela attire tous les rosiéristes avec leurs milliers de fleurs. On a reculé une partie des plantes en pots exposées le jour précédent, afin de laisser la place aux fleurs coupées, et le plan est si habilement combiné qu'il n'y a pas d'entassement, et qu'aucun groupe n'est relégué à l'écart. Il y a des plantes, comme les forts *Schizanthus*, qui n'offrent pas un aspect très frais après un ou deux jours de séjour à l'exposition, et qu'on peut sans inconvénient mettre un peu en arrière. On les remplace par les fleurs coupées : un jour les Roses, comme nous venons de le dire; un autre jour les Œillets; puis les Pois de senteur et les Violettes ; un autre jour, on apporte les tables pour les décorations florales, etc.; si bien que le visiteur qui revient tous les jours à l'exposition y trouve toujours quelque chose qui mérite d'être vu. »

N'y a-t-il pas là une idée qui pourrait être appliqué aussi en France ? Ce système imposerait évidemment quelques frais de main-d'œuvre pour les organisateurs et les exposants ; mais il attirerait certainement plus de visiteurs, et pour chaque spécialité plus d'amateurs spécialistes ; exposants et organisateurs, et visiteurs aussi, pourraient y trouver un réel avantage.

La non-action du froid sur les insectes. — M. Bouvier a communiqué à l'Académie d'agriculture de France les observations suivantes, présentées par M. Labergerie :

Au mois d'octobre et novembre 1913, nous avons eu dans le département de la Vienne, une invasion tardive de « piéride du chou ». Les chenilles étaient tellement abondantes qu'elles envahissaient même les maisons.

Lorsque les froids sont arrivés, un certain nombre de chrysalides étaient attachées aux murs extérieurs, sans aucun abri ; on pouvait supposer que les insectes seraient détruits.

J'ai pu enregistrer des froids de — 6°, 9°, 12°, 16°, pendant dix-huit jours. La terre était gelée à 22 centimètres de profondeur dans les coteaux exposés au midi et à 26 centimètres au nord.

Lorsque, à la fin février, la température se fut adoucie, il a été possible de constater que les chrysalides de la piéride du chou, fixées à un mètre de hauteur le long d'un mur, côté nord, étaient aussi vigoureuses et aussi vivantes que s'il n'y avait jamais eu de froid.

Un thermomètre appliqué le long de ce mur, avait marqué pendant plusieurs nuits des températures qui n'avaient jamais été supérieures à — 10° et étaient descendues jusqu'à — 17°. Ce fait très ordinaire, en réalité, mérite d'être signalé pour essayer de combattre les croyances populaires, qui sont toujours portées à croire que le *froid fait périr les insectes.*

Nécrologie. — M. Jules Bénard, membre de l'Académie d'Agriculture, régent de la Banque de France, est décédé le 15 avril, dans sa soixante-quatorzième année. Ancien agriculteur à Coupvray (Seine-et-Marne), où il avait appliqué avec succès les meilleures méthodes modernes, il consacra une grande partie de sa vie à la défense des intérêts de l'Agriculture ; son zèle dévoué, son intelligente bonté lui avaient valu l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

D. Bois et G. T.-Grignan.

UNE RENONCULE GÉANTE

(RANUNCULUS CORTUSÆFOLIUS)

Il y a soixante-deux ans, M. J.-W. Hooker commencait ainsi l'article qui accompagne la planche 4625 du *Botanical Magazine*, représentant le *Ranunculus cortusæfolius* : « Incontestablement le plus beau des Boutons d'or connu jusqu'ici des botanistes. »

Cette opinion est toujours vraie. Ceux qui ont vu, dans les collections de M. Ph.-L. de Vilmorin et à la Société d'Horticulture, cette Renoncule, vraiment géante, étaler toutes grandes ses larges fleurs d'un beau jaune d'or, si luisantes qu'on les croirait artificiellement vernies, la reconnaîtront sans doute dans la photographie ci-contre qui n'en donne, toutefois, qu'une idée approchante.

Et cependant, le *Ranunculus cortusæfolius* offre, pour la plupart des amateurs, tout l'attrait d'une nouveauté, tant il est rare dans les cultures. La plante a été injustement négligée soit parce qu'elle n'est pas rustique, soit plutôt parce que son traitement n'a probablement pas été bien compris. Car il est évident que l'on cultive dans les serres qui, d'ailleurs, ne lui sont pas indispensables, une foule de plantes beaucoup inférieures à cette Renoncule. Au surplus, elle devrait faire merveille dans les jardins de la région niçoise et nous en recommandons vivement l'essai aux jardiniers et aux amateurs de cet heureux pays.

Avant d'indiquer le mode de végétation et la culture appliqué au *Ranunculus cortusæfolius*, depuis plusieurs années déjà, dans les collections de M. Ph. L. de Vilmorin, avec un plein succès, nous croyons devoir donner quelques renseignements sur son origine et ses caractères distinctifs.

Le *Ranuculus cortusæfolius* est originaire des îles Canaries et de Madère, où il pousse dans les endroits herbeux. La plante est vivace et sa souche est formée de racines épaisses, charnues, fasciculées, qui lui permettent de persister pendant sa longue période de repos estival, tout comme le font les Renoncules des fleuristes, dont elle a, du reste, le mode de végétation hivernal. Ses feuilles, les radicales surtout, sont remarquablement amples et belles ; les plus grandes ont un pétiole long de 30 à 40 centimètres et le limbe, qui peut atteindre cette dernière dimension en diamètre, est largement cordiforme, à trois, cinq lobes dentés, réticulé, luisant et velu, ainsi, d'ailleurs, que toutes les autres parties de la plante. Les tiges qui dépassent parfois 1 m. 50 de hauteur, portent inférieurement quelques feuilles d'autant plus réduites qu'elles s'approchent davantage du sommet ; elles se ramifient supérieurement par dichotomie et les ramifications forment une panicule multiflore, analogue à celle de plusieurs de nos Renoncules indigènes. Les fleurs sont individuellement très grandes, mesurant jus-

qu'à 7 centimètres de diamètre; le calice a cinq pétales ovales-lancéolés, très velus et la corolle cinq pétales largement ovales, d'un jaune foncé si luisant qu'on les dirait vernisés; les étamines sont jaunes, très nombreuses, en houpe et les carpelles en tête globuleuse. La floraison a lieu, selon la culture, entre le courant d'avril et le commencement de mai.

Nous avons dit plus haut que la végétation du *Ranunculus cortusæfolius* était hivernale et qu'il se comportait par suite comme la Renoncule des fleuristes; c'est dire qu'il reste en complet repos de juin à novembre.



Fig. 144. — *Ranunculus cortusæfolius.*

De cette aptitude, découle la base de son traitement. Toutefois, sa souche ne saurait être déplantée et conservée complètement à nu pendant l'été, comme celle de ces dernières. On doit la laisser dans la terre où s'est effectuée la végétation, se contentant de couper la tige lorsqu'elle est complètement sèche et de suspendre les arrosements jusqu'en octobre. Durant ce temps, les récipients peuvent être placés dans un endroit quelconque, à l'abri des pluies et du grand soleil.

A la fin de l'automne, la souche est mise presque complètement à nu, puis rempotée dans un mélange de terre légère et très fertile; des pots plutôt petits peuvent être employés, ceux de 15 à 20 centimètres suffisent pour des plantes fortes.

Le *Ranunculus cortusæfolius* n'étant pas

rustique sous le climat parisien. les plantes mises en végétation en novembre doivent être placées sous des châssis froids, convenablement protégés contre les gelées et très peu arrosées. En janvier-février, les feuilles, puis la tige, commencent à se montrer, en même temps que les racines se développent. Lorsque leur allongement ne permet plus de les tenir sous châssis, on les rentre dans une serre non chauffée, ensoleillée et copieusement ventilée chaque fois que le temps le permet. A ce moment, il est bon, pour augmenter la vigueur des plantes, de rechausser la surface des pots avec un compost très fertile ou mieux de la bouse de vache pure. Les arrosements doivent alors être copieux et fréquents, la végétation devenant très rapide ; beaucoup d'air et de lumière sont également nécessaires. Lorsque la floraison commence, les plantes peuvent alors être utilisées pour tel usage que l'on désire : ornement des jardins d'hiver, vérandas, appartements, etc., elles pourraient même être mises en plein air si des gelées n'étaient encore à craindre. Les mêmes plantes peuvent ainsi être conservées durant un grand nombre d'années et deviennent plus fortes à mesure qu'elles prennent de l'âge.

La multiplication du *Ranunculus cortusæfolius* ne peut guère s'effectuer que par le semis, à notre connaissance du moins. La plante produit, heureusement, en culture, une assez grande quantité de bonnes graines lorsque convenablement aérée au moment de la floraison.

Les graines doivent être semées dès l'automne, en terrines tenues sous châssis froid durant l'hiver, La germination a lieu au printemps. Les plants ne doivent pas être dérangés durant leur première végétation, puis tenus en repos comme les plantes adultes. A l'automne suivant, on les replante en terrines, à faible distance et on les traite alors comme ces dernières. Vers la troisième ou la quatrième année, les plantes atteignent leur état florifère.

S. MOTTET.

A PROPOS DE L'ORIGINE DES RADIS

La question de l'amélioration des plantes cultivées et celle de leur origine constituent certainement pour les praticiens un des chapitres les plus intéressants de la biologie végétale. On ne peut de ce fait laisser passer, sans en examiner la portée et les conséquences, des travaux comme ceux dont Mlle Trouard Riolle vient de publier les résultats (1).

L'histoire de l'origine des Radis, comme celle, du reste, de trop de nos plantes cultivées, comporte des imprécisions, conséquences d'observations mal faites ou d'interprétations mauvaises de faits pourtant réels. En ce qui concerne le Radis, un praticien habile du milieu du siècle précédent, Carrière, frappé de la ressemblance qui existait entre le Radis et la Ravenelle sauvage, avait induit de cette ressemblance à une filiation possible des deux plantes ; des cultures expérimentales de Radis et de Ravenelle réalisées dans des parcelles voisines lui avaient permis de constater (2) la transformation progressive de la Ravenelle, qui prenait peu à peu les caractères du Radis. La plante nouvelle ainsi obtenue, que Carrière appelait *Raphanode*, semblait être un témoignage certain de la malléabilité des espèces, et de la filiation du Radis à la Ravenelle.

Les faits observés par Carrière furent très discutés il y a quarante ans, et Carrière, horticulteur hardi, put se faire l'illusion qu'il avait tiré de la Ravenelle sauvage, par simple transformation culturale, un Radis véritable. Pourtant, si les observations de Carrière étaient exactes, l'interprétation en demeure erronée, et c'est le grand mérite de Mlle Trouard Riolle d'avoir apporté, sur ce chapitre si controversé de l'histoire des plantes, la lumière absolue.

Les observations nouvelles de Mlle Trouard Riolle ont comme point de départ l'examen détaillé, tant au point de vue extérieur qu'au point de vue anatomique, de tous les types qu'il lui a été possible de rassembler de Radis français ou asiatiques d'une part, et de Ravenelle sauvage (*Raphanus Raphanistrum*) d'autre part.

Ces premières études ont conduit Mlle Trouard Riolle à conclure qu'il s'agissait bien là d'espèces séparées ; pourtant le passage de la plante sauvage à un type mo-

(1) *Recherches morphologiques et biologiques sur les Radis cultivés*, par Mlle Y. Trouard Riolle. Thèse de doctorat ès sciences. 1914.

(2) *Revue Horticole*, 1872, page 24.

difié, analogue au Raphanode de Carrière, a été constaté par Mlle Trouard Riolle comme il l'avait été par Carrière. Toutefois, prévoyant dans ces variations l'influence possible de l'hybridation, cette excellente botaniste a cultivé une partie de ses plantes à l'abri du pollen étranger, et elle a pu voir alors qu'il ne se produisait de variations que là où l'hybridation entre Radis et Ravenelle était possible. Bien plus, en opérant des croisements judicieux et des hybridations adroites, Mlle Trouard Riolle a réussi à reproduire expérimentalement de véritables Raphanodes.

C'est là, au point de vue des lois qui régissent l'amélioration et la transformation des plantes, un résultat important, et c'est pour la science encore jeune de la Génétique une contribution intéressante. Il ressort, en effet, de ces essais très nombreux et bien vérifiés qu'il n'est pas possible, par améliorations culturales, de transformer la Ravenelle en Radis comme le pensait Carrière, mais que cette transformation devient possible par l'hybridation, qui donne des plantes à caractères des deux parents.

En prenant le Radis et la Ravenelle comme types, Mlle Trouard Riolle a écrit dans la Biologie végétale un chapitre semblable à celui que Godron avait établi dans l'histoire du blé. Il n'est pas sans intérêt, en effet, de rappeler que là aussi, au milieu du siècle précédent, un jardinier adroit, Esprit Fabre, avait cru saisir sur le vif comme Carrière le passage d'une espèce à une autre. Il avait vu sortir de l'*Ægilops ovata* le Blé cultivé, comme Carrière, le Radis de la Ravenelle, et on aurait pu conclure de ses observations, rigoureusement exactes, mais mal interprétées, à la malléabilité des espèces, si Godron n'avait montré, comme l'a fait Mlle Trouard-Riolle avec le Radis, qu'il ne s'agissait aussi dans ce cas particulier que d'hybridations accidentelles, point de départ dans les générations successives de plantes à caractères dissociés.

Dans deux séries d'expériences, celles de Carrière et de Mlle Trouard Riolle d'une part, et celles de Fabre et de Godron d'autre part, les faits observés ont donné lieu aux mêmes erreurs d'interprétation et aux mêmes éclaircissements ultérieurs.

Il y a là un faisceau concordant de preuves contre la mutabilité culturale des espèces, et le même ensemble d'espérances en faveur des conséquences pratiques de l'hybridation, mère de tant de végétaux intéressants, et devenue maintenant, grâce à la connaissance plus précise des lois de la Génétique, plus maniable et plus sûre.

PIERRE BERTHAULT.

LES RÉCOLTES D'UNE COUCHE A CLOCHES

Ainsi que nous le disions dans le dernier numéro de la *Revue Horticole*, les événements actuels font ressortir les avantages que procure à la France la supériorité de sa culture maraîchère, et l'intérêt national qui s'attache à faire produire au sol tout ce qu'il peut donner, afin de n'avoir pas besoin de faire appel à la production étrangère.

Pour nous en tenir aux légumes, une culture bien conduite permet d'obtenir plusieurs récoltes dans une année sur le même terrain. Les maraîchers primeuristes de la région parisienne sont passés dans cet art, et c'est dans cette branche sans doute que la culture a été portée au plus haut degré de perfection.

Avec une couche à cloches, par exemple, ils parviennent à obtenir DIX récoltes dans un an. Nous allons exposer les combinaisons grâce auxquelles on peut réaliser ce tour de force[1].

[1] Pour les soins culturaux, nous renvoyons le lecteur à notre ouvrage *Ma pratique de la culture maraîchère*, publié à la Librairie agricole de la Maison rustique (J. C.)

Vers le 15 janvier, nous ferons une bonne couche chargée pour moitié de bonne terre de jardin et moitié de terreau, d'une épaisseur de $0^{m}.20$. La couche aura $1^{m}.35$ de largeur, plus les sentiers. Nous y semons des Carotte à la volée, plutôt un peu dru, puis nous plaçons dessus trois rangs de cloches, disposées en quinquonce, et sous chacune de ces cloches nous plantons trois Laitues en pourtour et une Romaine au milieu.

Les cloches laissent six interstices entre elles et sur les bords des sentiers ; nous plantons une Romaine dans chaque interstice, et ensuite un rang de Choux-fleurs sur le bord du sentier, côté du midi, juste entre les cloches.

Voilà six récoltes préparées ; elles se succèderont sans se nuire entre elles.

Récoltes.

La Laitue vient la première quinzaine de mars, laissant toute la place à la Romaine, qui vient dans la seconde quinzaine de mars.

Ces deux récoltes faites, nous plaçons les cloches, le premier rang du côté du midi sur le rang de Romaines, au bord du sentier ; les cloches couvrent ainsi une partie du sentier; le deuxième rang de cloches sur le troisième rang de Romaines, et le troisième rang sur le cinquième rang de Romaines. Les trois rangs de Romaines qui restent et le rang de Choux-fleurs se trouvent ainsi dans les nouveaux interstices.

Vers le 15 ou 20 avril, les Romaines sous cloches sont bonnes à consommer. Nous faisons repasser les cloches sur les trois rangs qui restent, dont le premier couvre une partie du sentier opposé, ce qui dégage en même temps les Choux-fleurs, qui prennent une certaine extension. Cette nouvelle récolte se fait vers le 10 mai. Nous enlevons les cloches, nous sarclons et éclaircissons les Carottes, en retirant celles qui ont été le plus éprouvées, et il reste de beaux bouquets, suffisamment pour garnir la couche. Nous les rechaussons comme il faut avec du terreau fin : quelques arrosages par dessus, et huit jours après on ne croirait pas qu'il y a déjà eu quatre récoltes de faites. La Carotte vient au commencement de juin et les Choux-fleurs à la fin. Ceux-ci couvrent presque entièrement le sentier.

Au 1er juillet, notre terrain est libre ; nous le labourons, nous y semons des Radis à la volée et nous plantons de la Chicorée. De vingt à vingt-cinq jours après, les Radis sont bons à enlever. Aussitôt, nous plantons deux rangs de Choux-fleurs dans la Chicorée ; celle-ci vient à son tour vers la fin d'août. Les Choux-fleurs ont pris un certain développement; nous semons de la Mâche dessous à la volée, et sa levée est facilitée par l'ombrage. Les Choux-fleurs sont consommés vers la fin d'octobre, et la Mâche, qui est très rustique, prend tout le terrain. En retirant toujours les plus beaux pieds, ce qui l'éclaircit, la cueillette se prolonge jusqu'au moment où nous recommençons la culture de l'année suivante.

Voilà bien dix récoltes faites grâce à ce que nous appellerons de la mutualité culturale, puisque les plantes s'entr'aident au lieu de se gêner, ou, si on l'aime mieux, une seule récolte qui dure toute l'année, avec diversité de produits.

J. Curé.

VILLES RENAISSANTES ET JARDINS

II. PETITES VILLES ET VILLAGES

Le Jardin public. — Ce petit jardin, quel sera-t-il?

Qui, vivant habituellement ou par occasion dans un village, n'a vu, à la suite de l'introduction d'une plante nouvelle, d'un rosier *Crimson Rambler*, *Dorothy Perkins* ou *Rayon d'Or*, d'un Cerisier *Bigarreau Pélissier* ou d'un légume nouveau, qui n'a vu, dis-je, chacun des voisins s'empresser à demander de la « graine » de la nouvelle plante. La plupart de nos campagnards, peu habitués aux pratiques de l'horticulture, demandent rarement une greffe, une bouture ou un éclat. Parce qu'ils connaissent les plantes avec lesquelles ils passent leur vie, ils s'attachent vite à celles qui, par leur beauté singulière ou leur utilité nouvelle ajouteront un agrément à leur calme vie.

Dans ces nouvelles petites communes relevées de leurs ruines, sinon plus belles, au moins plus confortables, les victimes de la guerre ne seront-elles pas heureuses de trouver, envoyés par les services agricoles centraux et régionaux, par quelques grands horticulteurs ou amateurs de jardins, les fleurs, les légumes, les fruits, les échantillons de végétaux améliorés de grandes cultures, tout ce qui, en somme, les intéresse directement pour l'exploitation de leur terre, pour l'embellissement des abords de la maison où ils vivent. Dans les bourgades ou les petites villes plus importantes, le plus grand développement du jardin entraînera peut-être des subdivisions : légumes, fleurs. Et, pour se conformer à un charmant et heureux usage d'aujourd'hui, à côté des fleurs, pourrait trouver place une petite roseraie pour laquelle on obtiendrait vite de M. Gravereaux une collection des plus belles roses.

L'étendue de ce jardin? Elle est évidemment variable. Elle dépend et de l'importance de la ville et des conditions topographiques,

terrain accidenté, terrain plat, proximité de grands bois, bords de rivière... Pourtant, l'ensemble de ce qui formera terrain de jeux ou de fête et modeste jardin ne doit pas être de beaucoup inférieur à 1 hectare; cela représenterait 6 000 mètres, soit à peu près 100 mètres sur 60 pour le terre-plein ou place centrale plantée, et 4 000 pour le petit jardin. C'est, on le voit, un minimum, même pour un village.

Pour une petite ville, un beau terrain de promenade, de jeux, avec le jardin proprement dit pour les fleurs et les végétaux de collections exige de 2 à 4 ou 5 hectares.

L'arrangement du jardin? Il doit être simple de forme, mais non pas monotone; solide, rustique, mais non grossier.

Des carrés ou des plates-bandes disposées le long d'allées droites où sont cultivées les fleurs ou les légumes et que limiteront de rustiques bordures d'Iris, de Thym, de Lavande naine, d'Œillet mignardise, d'Anémone Hépatique, de Violettes ou de toute autre plante vivace. Ici, ce n'est la place ni de terrasses, ni de bassins, ni de jets d'eau, ni de parterres de Buis, ni même de « corbeilles » de fleurs et bien moins de « mosaïculture ».

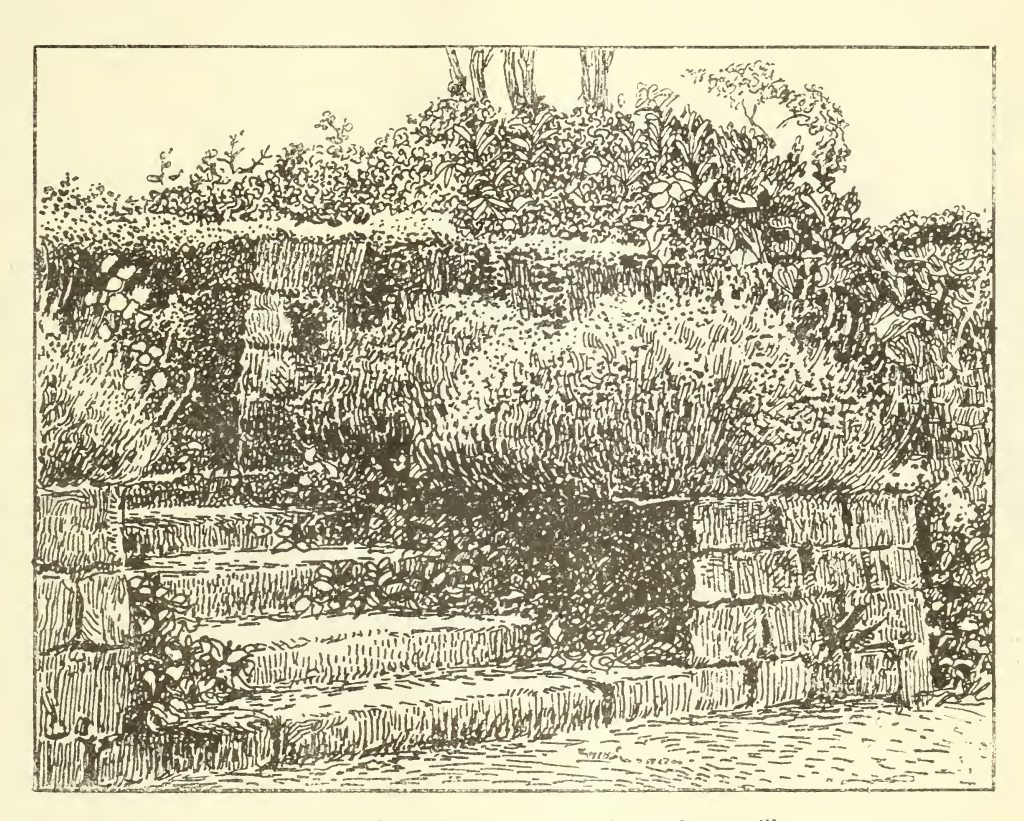


Fig. 145. — Escalier rustique avec des plantes de murailles.

Si la pierre est commune dans la région, un mur de pierres sèches couvert de Giroflées, de *Sedum*, de Mufliers, de Campanules (et surtout de la jolie *Campanula Portenschlagiana*), d'œillets de murailles (*Dianthus cæsius*), de *Centranthus*, de *Cerastium*, de Saxifrages, de Gypsophiles, de Silènes, de Saponaires, de Potentilles et d'autres plantes pariétaires auxquelles se mêleront quelques Rosiers grimpants attirera certainement le regard étonné de tous les visiteurs de passage.

Je me souviens de notre surprise et de notre admiration, quand, passant en automobile sur les bords de la Loire, nous vîmes un vieux mur dont le sommet était entièrement couvert d'un tapis mauve d'*Aubrietia*, et, chez le regretté Pierre Cochet, un jour de printemps, je m'arrêtai ébahi devant un mur gris que parsemaient les fleurs roses d'un Rosier *Zéphirine Drouhin*, mêlées à quelques petites taches violettes et jaunes, largement dispersées d'*Aubretia* et de *Sedum acre*.

Si la région, pauvre en pierre, emploie surtout la brique, rien ne conviendra mieux au jardin qu'un mur de soutènement, quelques marches d'escalier, un bassin, une bordure en briques. Le rouge, avec les feuillages et

les gazons forme presque toujours des contrastes agréables ; les joints même, rustiquement faits avec un peu de chaux et garnis de terre, se couvrent vite d'une menue végétation qui les dessine en vert.

Des arceaux, soutenus par quelques branches ou des fers arqués peu coûteux, des arceaux de rosiers, de *Clematis montana*, de glycines, forment à peu de frais de charmantes allées ; et même, il ne serait pas très coûteux, si la disposition de la place de la mairie ou de l'école le comporte, d'encadrer ces petits bâtiments de quelques piliers de briques qu'on chargerait de traverses de bois très simples pour former sur un des côtés de la grande place une treille d'ombre ou de fleurs, vigne vierge ou rosiers, sinon vignes.

Les arbres et les arbustes taillés, les haies sont aussi des ressources précieuses à la campagne ; leur entretien est une charge lourde à la ville en raison du prix de la main-d'œuvre, des dégâts fréquents et des mauvaises conditions de végétation, mais à la campagne il devient aisé, avec l'aide soit des cantonniers, soit des riverains dans les moments de moindre travail.



Fig. 146. — Dallage peu coûteux de potager ou de jardin, en ciment semé de gravillon avec dessin de briques à plat — évitant dans le petit jardin public la boue ou l'entretien d'allées très fréquentées.

La ville de Vernon, déjà plus considérable que les bourgades et les villages dont nous parlons ici, tire une grande partie de son agrément de ses belles et nombreuses avenues de tilleuls taillés et du grand parc courtoisement ouvert aux promeneurs, du château de Bizy qui la joint immédiatement.

Entre deux lignes de haies ou devant les haies, des masses de plantes vivaces formeront des groupes de fleurs brillantes ; chaque année, certaines d'entre elles auront besoin d'être divisées ou déplacées, mais la distribution des éclats pourrait aider à payer le travail et aussi à multiplier les fleurs dans tous les jardins du village.

Les jardins particuliers. — De même que dans les grandes villes, les jardins privés doivent être pour le constructeur de la petite ville ou du village, une préoccupation nouvelle. Ce sont les jardins privés qui avec les plantations de rues, de places, de jardins publics, constituent la masse verte et la parure de fleurs, élément important de l'aspect d'ensemble.

Nous venons de voir que le petit jardin public servira à la fois d'exemple, d'entraînement et en partie d'approvisionnement pour les jardins des habitants, et quand le centre rural marque une tendance à devenir bourgade, il peut se faire que l'on constate en certains points un trop grand resserrement de constructions. Il faut y parer à l'avance.

Aujourd'hui, avec les facilités de communications et d'approvisionnement, le verger, le potager, tous les petits accessoires des campagnes qui servent à alimenter la vie journalière, à donner le lait, les œufs, le beurre, les légumes et les fruits, ne sont pas indispensables ; il peut en résulter une certaine tendance à se priver de jardin pour tirer plus gros profit immédiatement de tout son terrain ; cette tendance ira certainement à l'encontre et de l'intérêt de la communauté et de l'agrément et de l'aspect de la petite ville. Ce sera donc, en certains cas, un devoir de la municipalité de maintenir, dans un but d'intérêt commun, l'obligation de ne construire que sur une partie de chaque propriété afin d'obtenir une proportion satisfaisante de jardins privés en tout état de cause.

Et ces obligations — sages mesures de prévoyance — ainsi que la réglementation de hauteur des constructions en vue d'assurer à chacun pour sa demeure et son jardin sa part d'insolation, seront d'autant plus faciles à appliquer dans la petite ville qu'elles ne constitueront immédiatement qu'une gêne insignifiante.

Dans certaines villes étrangères, notamment en Hollande, et aussi dans quelques quartiers nouveaux de villes d'Angleterre et d'Amérique, à chaque propriétaire est imposée l'obligation de n'établir tantôt que des clôtures basses et à claire-voie, tantôt que des clôtures en haies afin de donner à toute l'agglomération l'aspect d'un seul immense jar-

din. Hilversum, près d'Amsterdam, est un exemple de cette disposition, Wadham Gardens en est un autre à Londres même.

Est-il possible d'imposer une telle obligation dans une petite ville française ? Dans le Nord peut-être ; ailleurs, il est probable que le désir de cacher sa vie et de se protéger contre les maraudeurs ne permettrait pas de renoncer aux murailles. Et combien quelques quartiers comme la Californie de Cannes gagneraient à être desservis par des rues qui ne seraient pas indéfiniment et tristement bordées à droite et à gauche de hauts murs!

Si les jardins privés peuvent être maintenus par des obligations réglementaires, ils peuvent être aussi encouragés, soit par des subventions en nature, soit par des exemptions de taxes à la suite de concours, soit par des dons en nature ou en argent, soit par des distinctions honorifiques. Ne peut-on envisager des concours officiels analogues aux concours de façades en usage à Paris?

Ces encouragements seraient assez heureusement distribués à quatre classes principales de jardins :

1° Les jardins en bordure de la rue considérés dans leur étendue, dans leur aménagement propre, dans leur aspect en conformité avec l'ensemble du site, de la rue ou de la ville ;

2° Les jardins intérieurs, pour la vie familiale, en avant ou en arrière de la maison, considérés pour leur arrangement en annexes utiles de la demeure, pour leur aspect décoratif, pour leurs aménagements de cultures potagères ou fruitières, pour les combinaisons diverses de l'ornement et de l'utilité ;

3° L'utilisation en jardins de terrains vacants ou non construits;

4° Les jardins spécialement institués pour les enfants, soit en vue de leur en confier les cultures, soit pour leur donner des terrains de jeux et d'exercices, aussi bien dans les propriétés particulières, dans les groupes d'habitation que dans les écoles.

L'obligation d'une proportion satisfaisante de jardins privés, qui est aujourd'hui un principe de doctrine pour les grandes villes devrait donc s'appliquer aussi aux petites bourgades et même aux villages. Cela sera d'autant plus aisé dans les circonstances actuelles que ces petites villes ont été plus complètement, plus affreusement ravagées. Leur réédification qui sera souvent totale permettra l'ambition de faire plus parfaitement des villages-jardins où la jeunesse des murs, la vivacité des tuiles neuves de maisons d'ailleurs plus salubres, se noieront harmonieusement dans des masses de fleurs et de feuillages.

J. C. N. Forestier.

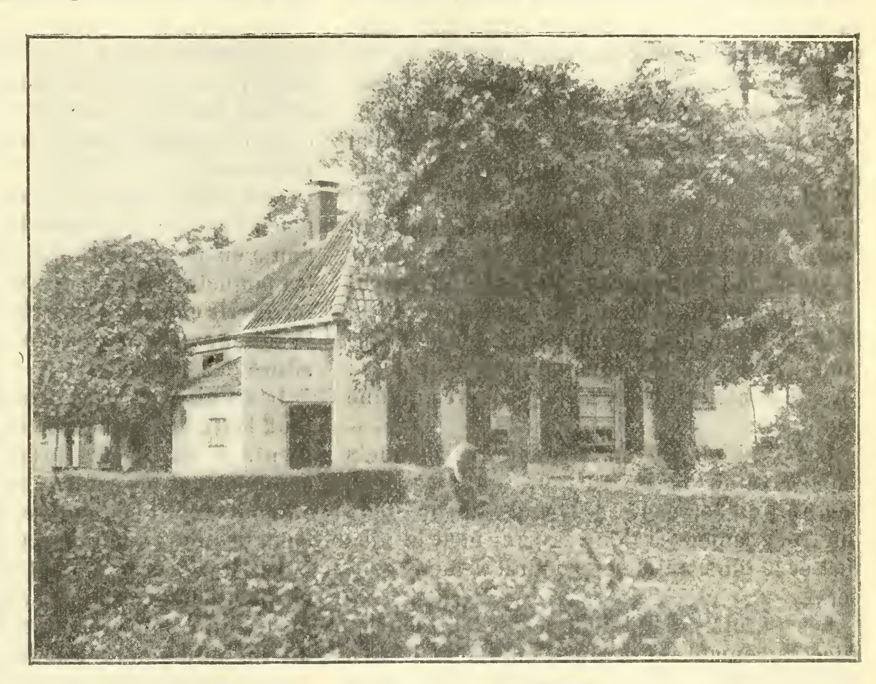


Fig. 147. — A gauche, Tilleuls taillés en paroi contre les vents : au centre, le cultivateur taille les haies, en été.

Le groupe parlementaire des départements envahis a envoyé ces jours-ci une délégation auprès du Président du Conseil.

M. Viviani a répété qu'il était d'accord avec le groupe sur le principe de la réparation des dommages résultant des faits de guerre, et il a déclaré qu'il se proposait de déposer, au nom du Gouvernement, dès les premiers jours de la rentrée, un projet de loi précisant ce principe, la détermination des voies et moyens restant réservée à une loi ultérieure.

PLANTES LÉGUMIÈRES SE SEMANT EN PLACE

S'il est nécessaire de semer en pépinière certains légumes devant subir une transplantation pour acquérir tout leur développement, par contre bon nombre d'autres peuvent être semés immédiatement en place, soit en rayons, soit en poquets suffisamment distancés entre eux.

Au moment de l'exécution de ces semis, il est nécessaire pour assurer leur développement ultérieur de conserver, dès le début, des espaces suffisants, variables selon l'espace nécessaire à chacun d'eux. L'éclaircissage des semis trop drus n'aura donc lieu que dans le sens de la longueur pour ceux effectués en lignes, et ne portera d'autre part que sur les plants en excédent, formant touffe, dans les semis en poquets.

Ainsi, les Betteraves potagères formeront des lignes suffisamment espacées entre elles, le long desquelles on dépose tous les 30 centimètres deux ou trois bonnes semences; lors de l'éclaircissage, n'en conserver qu'une seule.

Les Cardons peuvent être semés en poquets espacés d'un mètre en tous sens, lesquels, remplis de terreau, recevront chacun deux ou trois semences dont le seul pied le plus fort et le plus trapu sera définitivement conservé.

Les Carottes demi-longues seront semées successivement en rayons espacés de 0m.25 à 0m.30, selon le développement présumé de chacune des variétés cultivées, et cela jusque vers la fin de juin. Lors de l'éclaircissage, espacer de 0m.05 environ sur la ligne.

Le Cerfeuil devra être semé à l'ombre pendant toute la saison chaude, en plein carré, du 6 au 10 août jusque fin septembre; en été, terreauter le semis et arroser souvent.

Le Cerfeuil tubéreux sera semé à la volée du 15 septembre au 15 octobre, en terrain sain et léger; sa levée ne s'effectuera qu'au printemps suivant. Eclaircir si le semis est trop dru, arroser pendant la chaleur et cesser dès que les feuilles commencent à jaunir, pour récolter en juillet suivant.

Chicorée sauvage ordinaire et Chicorée améliorée : semer jusqu'en juin, en rayons espacés de 0m.25 à 0m.30 les uns des autres; arracher en automne avant les fortes gelées, couper les feuilles 2 à 3 centimètres au-dessus du collet, puis les jauger pour pouvoir en faire blanchir successivement pendant la mauvaise saison.

Choux-Navets (en terre) : semer en mai, en rayons assez distants, puis espacer lors de l'éclaircissage à 0m.35 ou 0m.40, selon le plus ou moins de développement de la variété cultivée ; arracher les racines à l'automne pour les conserver en resserre à légumes.

Choux-Raves (hors terre) : les semer comme les précédents et à la même époque, arroser s'il fait sec, puis les butter, lorsqu'ils ont atteint encore la moitié de leur développement, jusqu'au faîte du renflement pour empêcher celui-ci de durcir.

Les Cornichons peuvent être semés en place fin d'avril et premiers jours de mai, si l'on a eu la précaution de préparer d'avance les poquets destinés à les recevoir et de les recouvrir chacun d'une cloche pour échauffer le sol et éviter, par une levée rapide, la pourriture des semences.

Les Epinards se sèment à l'ombre pendant tout l'été, les terreauter et arroser copieusement. A partir des premiers jours d'août commencent les semis pour l'automne, et du 15 août au 10 septembre, selon les terrains, ceux destinés à leur succéder.

Les Haricots se sèment en place en poquets et quelquefois en lignes continues du 10 mai au 15 juin pour récolter en sec, du 15 juin au 15 juillet pour écosser frais et jusqu'au commencement d'août pour récolter en filets.

Semer les Mâches à la volée, du 8 au 15 août celles destinées à être consommées de bonne heure à l'automne. Continuer ces semis jusqu'aux premiers jours de septembre dans les terrains froids et compacts.

Dans les sols chauds, légers ou humeux on continue à semer jusqu'en septembre celles que l'on récoltera à la fin de l'hiver et au printemps. Pour obtenir une bonne levée, il est urgent, s'il fait sec, de maintenir la surface du semis constamment humide au moyen de bassinages fréquents et appropriés.

Les Navets pour l'hiver se sèment, en tenant compte de la rapidité avec laquelle ils se développent, du 20 juin au 25 juillet. Pour ceux se développant plus rapidement, on les sème du 25 juillet jusque fin d'août. Faire la chasse aux altises qui les attaquent et les détruisent en peu de temps, surtout si le temps est chaud et sec.

Quoique l'Oseille se multiplie le plus souvent par division de touffes, on peut cependant en faire un semis dans les premiers jours de mai. Recouverte de châssis et de coffres, puis entourée d'un réchaud, elle produira jusqu'en hiver.

Le Panais *rond hâtif* se cultive exactement comme les Carottes demi-longues.

Lorsqu'on veut s'assurer une bonne provision de Persil pour l'hiver, il faudra en effectuer un semis du 20 au 25 juillet. Le laisser intact sans en couper puis, dès l'automne, le recouvrir de châssis sous lesquels il se conserve aisément pendant toute la mauvaise saison.

La Poirée *blonde*, peu fréquemment cultivée à vrai dire, se sème jusqu'en juillet assez clair sur un sol bien fumé. Ses feuilles se consomment cuites, mélangées à l'oseille dont elle adoucit l'acidité.

Les Pois potagers se sèment en lignes, plus rarement en poquets. Dans les sols sains, les semis commencent vers le 25 novembre pour se continuer successivement jusqu'en juillet, en employant des variétés de moins en moins hâtives. Quelquefois, au commencement d'août, on tente encore un dernier semis, lequel, fait avec une variété hâtive, produira en arrière-saison, si des froids précoces n'entravent point leur développement.

Le Pourpier, cultivé dans certaines régions, exige pour se développer un sol riche, un semis copieusement terreauté et de fréquents arrosages pendant la période des chaleurs. En général, quelques mètres carrés suffisent pour chaque saison, que l'on renouvelle assez fréquemment, leur durée étant limitée.

Les Salsifis blancs sont généralement semés en lignes, selon la nature du terrain, du 15 mars jusqu'en mai. Ils exigent un sol profondément et finement travaillé, exempt de fumure récente non consommée dont la présence dans le sol fait bifurquer les racines; il vaudrait mieux terreauter copieusement la surface ensemencée.

Les Scorsonères se cultivent comme les Salsifis, ils offrent sur ceux-ci l'avantage d'être encore comestibles la seconde année après le semis. On les sème généralement au printemps, mais dans certains sols on fait les premiers semis, qui resteront en terre pendant toute la saison suivante, fin août ou commencement de septembre, aussitôt après la récolte des graines.

V. Enfer.

PARTIE OFFICIELLE

Loi du 4 avril 1915, ayant pour objet de donner des sanctions pénales à l'interdiction faite aux Français d'entretenir des relations d'ordre économique avec les sujets d'une puissance ennemie.

Art. 1er. — Quiconque, en violation des prohibitions qui ont été ou seront édictées, conclura ou tentera de conclure, exécutera ou tentera d'exécuter, soit directement, soit par personne interposée, un acte de commerce ou une convention quelconque, soit avec un sujet d'une puissance ennemie ou avec une personne résidant sur son territoire, soit avec un agent de ce sujet ou de cette personne, sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de cinq cents à vingt mille francs (500 à 20.000 fr.) ou de l'une de ces peines seulement.

Seront réputés complices de l'infraction tous les individus tels que préposés, courtiers, commissionnaires, assureurs, voituriers, armateurs qui, connaissant la provenance et la destination de la marchandise ou de tout autre valeur, ayant fait l'objet de l'acte de commerce ou de la convention, auront participé, à un titre quelconque, pour le compte de l'une des parties contractantes, à l'opération prévue et réprimée par le paragraphe précédent.

En cas de condamnation, les tribunaux pourront prononcer la confiscation de la marchandise ou valeur, ou du prix, ainsi que des chevaux, voitures, bateaux et autres objets ayant servi au transport.

Art. 2. — Sera passible des mêmes peines quiconque aura détourné ou recélé, fait détourner ou recéler des biens appartenant à des sujets d'une puissance ennemie et placés sous séquestre en vertu d'une décision de justice rendue sur réquisitions du ministère public.

Art. 3. — Les condamnations prononcées contre les auteurs ou complices des délits prévus par l'article premier entraîneront de plein droit privation pendant dix années des droits civils et civiques énumérés en l'article 42 du Code pénal.

La privation de tout ou partie de ces droits pourra être ordonnée par le tribunal dans le cas prévu par l'article 2.

Art. 4. — L'article 463 du Code pénal est applicable aux cas prévus par la présente loi.

Art. 5. — La présente loi est applicable de plein droit à l'Algérie, aux colonies et aux pays de protectorat.

LES GREFFES DE PRINTEMPS EN ARBORICULTURE FRUITIÈRE[1]

Greffe en Couronne.

Dans cette greffe, *les greffons sont inoculés entre le bois et l'écorce* (fig. 148). Le nom de *greffe en couronne* doit être exclusivement réservé à ce genre de greffe et non appliqué à la greffe en fente, lorsque, avec cette dernière, on place sur le pourtour d'un très gros sujet plusieurs greffons, comme on le fait parfois.

Le greffon étant inoculé entre le bois et l'écorce, il est indispensable que cette dernière se sépare avec la plus grande facilité du bois, ce qui a lieu seulement pendant la pleine activité de la *zone génératrice*.

Si l'écorce ne se soulève pas parfaitement, il faut différer l'opération car elle ne donnerait alors pas de bons résultats. Sous le climat parisien, c'est ordinairement vers le 15 avril que cette greffe réussit le mieux, mais elle peut se poursuivre jusqu'au 15 mai. Un temps doux et calme, — poussant, comme disent les cultivateurs — favorise l'opération; le vent froid et sec du Nord la contrarie.

La greffe en couronne est des plus faciles à exécuter et pour toutes les espèces acceptant ce mode de greffage la reprise des greffons est certaine, si l'époque est bien choisie. Les arbres de la tribu des *Pyrées*, Poirier, Pommier, Néflier, Aubépine, s'y prêtent on ne peut mieux.

Beaucoup d'arbres d'ornement peuvent également être greffés ainsi.

L'arbre scié horizontalement (au moins s'il est gros), la section en sera soigneusement parée sur tout son pourtour, afin de faciliter le soulèvement de l'écorce et l'introduction des greffons.

Les greffons sont taillés, *en un long biseau unilatéral* comme l'indique la figure 148, avec tout petit contre-biseau, à l'extrémité, pour faciliter l'introduction et un épaulement pour arrêter le greffoir sur le sujet. La spatule du greffon soulève alors légèrement l'écorce du sujet et la base du greffon étant introduite entre la spatule et le bois doit pénétrer lentement, par pression modérée, en se faisant elle-même son logement. On doit absolument se garder, de préparer artificiellement ce logement, comme on le fait très souvent, par l'introduction, plusieurs fois répétée, d'un morceau de bois dur ou d'un calcanéum de lièvre! On froisse ainsi les tissus, brise inutilement un grand nombre de cellules et rend la cicatrisation plus difficile. Une légère incision de l'écorce du sujet en I, au-dessus du dos du greffon, facilite la pénétration de celui-ci et évite les déchirures irrégulières de l'écorce.

Sur les petits sujets, un greffon suffit et une ligature est utile, sinon indispensable; sur les gros sujets, l'écorce maintient suffisamment le greffon. Un masticage termine l'opération.

La greffe en couronne permet de greffer ou regreffer les plus gros sujets, sans attaquer le bois. Ne demandant aucun outil spécial, elle est simple, expéditive et à la portée de tous. C'est la plus facile des greffes et sa réussite est certaine si l'époque est bien choisie.

Très utile au jardin, pour changer à faible distance du sol les variétés qui ne plaisent pas, elle est également applicable au verger même sur des sujets de 30 à 40 centimètres de diamètre pour greffer à hauteur de tiges ou sur les plus grosses branches. Sans doute, cette année et l'année prochaine elle permettra de réparer une partie des dégâts consécutifs à l'envahissement de notre territoire.

Greffe coulée sous écorce.

Cette greffe rentre dans le même groupe que la précédente. En effet, c'est également une greffe sous l'écorce et, dès lors, dont l'exécution ne peut avoir lieu que pendant l'activité de sa zone génératrice. Mais elle peut indistinctement être pratiquée au printemps ou au mois d'août, comme le greffage en écusson.

D'une exécution un peu plus délicate que la greffe en couronne, cette greffe présente l'avantage de pouvoir être exécutée sans étêtage du sujet. Elle est, par suite, très expéditive et n'entraîne pas d'arrêt dans la production de l'arbre greffé. Lorsque le greffon

1. Voir *Revue Horticole*, numéro du 16 avril 1915, p. 151.

bien repris approche du moment où il doit fructifier, l'ancienne branche est supprimée et le *greffon de remplacement*, vient occuper sa place et la remplacer. La charpente peut donc ainsi être renouvelée avec une variété différente, sans perte de récolte.

Au printemps, les greffons doivent être des greffons conservés; au mois d'août ce sont des greffons prélevés au moment d'opérer et *immédiatement effeuillés*.

Pour inoculer le greffon : pratiquer sur la branche, à l'aide de la serpette, une double incision dans l'écorce, l'une perpendiculaire à la direction de la branche, l'autre permettant de détacher un triangle d'écorce.

Tailler le greffon en faisant pénétrer le greffoir au milieu de l'épaulement d'un œil, en un biseau unilatéral allongé. Exécuter au bas de ce biseau un très petit contre-biseau, pour que le bois dépasse l'écorce.

Introduire la spatule du greffoir, entre le bois et l'écorce, puis faire pénétrer la base du biseau du greffon entre la spatule et le bois du sujet. Retirer le greffoir, peser légèrement sur le greffon qui doit se frayer un passage. Une légère incision opposée au dos du greffon est très utile pour faciliter l'introduction, mais n'est pas indiquée dans les traités en général. Nous avons déjà signalé son utilité. Une ligature assure la stabilité et un masticage prévient l'évaporation, le dessèchement du greffon et la pénétration des germes.

La *greffe coulée sous l'écorce*, plus délicate que la précédente, est d'une exécution très commode, très simple et rapide lorsqu'on la connaît bien, et donne, en tous points, satisfaction soit pour regreffer les branches d'arbres plus ou moins usés, soit même pour greffer de jeunes tiges, sans être obligé de pratiquer l'etêtage préalable, soit pour inoculer à hauteurs diverses des rameaux pouvant servir à l'établissement d'étages manquants.

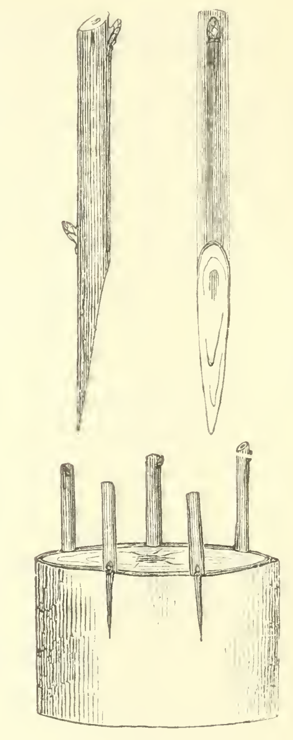


Fig. 148. — Greffe en couronne.

En haut, greffon vu de profil et de face.

Sur les très gros sujets elle est peu pratique, en raison de la résistance de l'écorce trop épaisse.

PIERRE PASSY.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 7 au 22 avril, les arrivages du Midi ont été très forts, principalement en Œillets d'Antibes et Nice; les apports de la région parisienne ont atteint une bonne moyenne, malgré ces fortes quantités de fleurs, la vente s'est maintenue dans d'assez bonnes moyennes ainsi qu'on peut en juger par les cours suivants : Les **Tulipes** à fleurs simples valent 1 fr. 20 la douzaine; celles à fleurs doubles, de 1 fr. 50 à 2 fr. la douzaine. Les **Lilium** *Harrisii* sont en très petite quantité, on paie de 5 à 6 fr. la douzaine; les **Lilium** *lancifolium album* et L. *lancifolium rubrum*, de 4 à 5 fr. la douzaine. **Les Roses** de Paris, dont les quantités augmentent journellement, se vendent assez bien, on paie *Gabriel Luizet*, de 2 à 6 fr. la douzaine; *Ulrich Brunner*, de 3 à 8 fr.; *Iram*, de 3 à 6 fr. la douzaine; les **Roses** du Midi *Safrano* et *Marie Van Houtte* sont terminées, *Frau Karl Druschki*, *Ulrich Brunner*, dont la majorité des envois provient d'Antibes, *Gabriel Luizet*, valent de 1 à 3 fr.; *Madame Abel Chatenay*, de 1 fr. 50 à 3 fr.; *Président Carnot*. de 2 à 3 fr. la douzaine; *Pompon*, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 la botte. L'**Anthémis** à fleurs blanches, de 5 à 10 fr. le cent de bottes; l'A. à fleurs jaunes, de 10 à 15 fr. le cent de bottes. Le **Mimosa** est terminé. La **Pivoine** du Midi vaut de 1 fr. 50 à 2 fr. la douzaine. Les **Œillets** d'Ollioules valent de 0 fr. 10 à 0 fr. 15 la botte, ceux d'Antibes et Nice, de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la douzaine. **L'Ir s** bleu du Midi (*Germanica*) vaut 1 fr. la douzaine; l'**Iris** deuil (*Susiana*) 1 fr. 20 la douzaine. Les **Œillets** dits Américains ordinaires valent de 0 fr. 75 à 2 fr., le choix de 2 à 4 fr. la douzaine. Les **Renoncules**, de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 la botte. L'Ané-

mone *de Caen* vaut 0 fr. 10 la botte. La **Pensée** du Midi, très recherchée, vaut de 2 à 3 fr. le cent de petits bouquets; celle de Paris, dont les apports sont limités, la P. *deuil*, vaut de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 le bouquet; la **Pensée** *Trimardeau*. 0 fr. 75 le bouquet. La **Giroflée** *Quarantaine* à fleurs blanches se paie 0 fr. 20 la botte; à fleurs roses, de 0 fr. 20 à 0 fr. 40 la botte. La **Giroflée** *jaune-brune*, très abondante, se paie 0 fr. 40 la grosse botte. Le **Narcisse-Jonquille** de Paris se vend de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la botte; le **Narcisse** *Poète* vaut 0 fr. 20 la douzaine. L'**Ixia** se vend de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 la botte. Le **Lilas** blanc vaut 2 fr. la botte; 3 fr. 50 la demi-gerbe; 7 fr. la gerbe; les **Lilas** de couleurs de 2 à 3 fr. la botte; 4 fr. la demi-gerbe; de 7 à 8 fr. la gerbe. La **Boule de Neige** vaut de 2 à 4 fr. la douzaine. La **Violette** du Midi est terminée, celle de Paris, très vilaine, se vend 5 fr. le cent de petits bouquets, et le bouquet plat, plus choisi, de 0 fr. 60 à 0 fr. 75 pièce; le bouquet plat en fleurs blanches, 1 fr. pièce. La **Violette de Parme** de Paris se tient à 0 fr. 75 le petit bottillon; la **Violette de Parme** de Toulouse se termine, on la vend de 1 à 2 fr. 50 le bottillon, celle à fleurs blanches, de 2 à 2 fr. 50 le bottillon. La **Freesia** vaut de 0 fr. 10 à 0 fr. 15 la botte. Le **Genêt**, 0 fr. 50 la botte. Le **Myosotis**, de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 la grosse botte. Le **Prunus**, de 1 à 2 fr. 50 la botte. L'**Arum** du Midi est très abondant, on le vend de 1 à 1 fr. 25 la douzaine. Le **Muguet** des bois forcé se paie de 3 à 4 fr. la grosse botte; le **Muguet** avec racines fait totalement défaut. La **Jacinthe** de Paris de diverses teintes vaut de 0 fr. 60 à 0 fr. 75 la botte.

Le marché des légumes est bien approvisionné et la vente est satisfaisante, quoique les prix aient une tendance à fléchir sur les marchandises dont les apports sont abondants. On a vendu : l'**Ail**, de 180 à 190 fr. les 100 kilos. Le **Cerfeuil**, de 20 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche valent de 1 fr. 50 à 2 fr. le kilo. Les **Asperges** en vrac de 150 à 200 fr. les 100 kilos., et de 1 à 10 fr. la botte. Les **Poireaux**, de 30 à 35 fr. le cent de bottes. Les **Choux de Bruxelles**, de 50 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Choux** pommés, de 20 à 25 fr. le cent, les **Choux** rouges de 12 à 36 fr. le cent, les Choux *Brocolis*, de 6 à 8 fr. le cent, les **Choux-fleurs** du Midi, de 10 à 40 fr.; de Roscoff, de 15 à 45 fr.; de Barfleur et Cherbourg, de 10 à 35 fr.; d'Angers, de 8 à 20 fr. le cent. Les **Fèves**, de 30 à 50 fr. les 100 kilos. Les **Echalotes**, de 40 à 45 fr. les 100 kilogr. Les **Endives** de 80 à 120 fr. les 100 kilos. Les **Epinards**, de 20 à 35 fr. les 100 kilos. Les **Crosnes**, de 70 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Haricots verts** d'Espagne de 2 à 2 fr. 50 le kilo. Le **Laurier sauce**, de 25 à 35 fr. les 100 kilos. La **Mâche**, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. La **Chicorée frisée**, de 7 à 15 fr. le cent et 30 fr. les 100 kilos. Le **Fenouil**, de 0 fr. 80 à 0 fr. 90 la botte. Les **Artichauts** du Midi, de 15 à 25 fr.; d'Algérie, de 16 à 28 fr. le cent. Les **Pois verts** du Var sont relativement rares, de 90 à 100 fr. les 100 kilos.; d'Espagne, de 70 à 80 fr.; d'Algérie, de 50 à 70 fr. les 100 kilos. Les Haricots **Mange-tout** d'Algérie, de 90 à 100 fr. les 100 kilos. Les travaux pour la plantation des **Pommes de terre** sont, aux environs de Paris, en retard d'une huitaine de jours; les affaires se sont engagées assez facilement, les magasins de gros de Paris étant en partie assez démunis de marchandise; les cours subissent peu de fluctuation, on constate cependant une très grande fermeté dans les cours; on cote aux 100 kilos, franco gare Paris : la *Hollande* de Beauce et du Gâtinais, de 130 à 140 fr.; de la région parisienne, de 135 à 142 fr.; la *Saucisse Rouge* du Poitou, de 110 à 115 fr., du Gâtinais de 105 à 110 fr.; *Richter Imperator*, de 95 à 100 fr.; *Institut de Beauvais*, de 92 à 95 fr.; *Wohlmann* des environs de Paris, de 90 à 95 fr. Les **Pommes de terre** nouvelles d'Algérie sont très fermes, on les vend de 35 à 55 fr. les 100 kilos sur le marché, d'Espagne, de 15 à 20 fr. les 100 kilos. Les **Navets** valent de 25 à 30 fr. les 100 kilos. Pas de vente sur les **Oignons**, cours sans variation, des environs de Paris, de 260 à 270 fr.; de Bretagne et autres provenances, de 250 à 265 fr. les 1.000 kilos. Les **Carottes** du rayon de Meaux, de 100 à 110 fr. les 100 kilos. La **Barbe de Capucin**, de 10 à 12 fr. les 100 bottes. Les **Radis** *roses* d'Orléans, de 10 à 18 fr.; de Nantes et Tours, de 8 à 15 fr. le cent de bottes. Les **Laitues**, de 2 à 12 fr. le cent. Les **Romaines**, de 20 à 40 fr. le cent. Les **Navets** nouveaux, de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 la botte. Les **Carottes** nouvelles, de 0 fr. 40 à 0 fr. 55 la botte. Les **Salsifis**, de 0 fr. 25 à 0 fr. 70 la botte. Les **Concombres** d'Angleterre, de 7 fr. 50 à 9 fr. 50 la douzaine.

La vente des fruits est insignifiante, on cote : Les **Fraises** de serre, de 1 à 4 fr. la caissette. Les **Prunes** du Cap, de 12 à 15 fr. la caisse de 16 à 20 kilos. Le **Raisin** de serre, noir, de 4 à 10 fr. le kilo; de Thomery, blanc, de 4 à 7 fr. le kilo. Les **Pommes** *Calville*, de choix, 2 fr. 50 le kilo; les Pommes ordinaires, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Tomates** d'Algérie, de 140 à 160 fr. les 100 kilos. Les **Citrons**, de 2 fr. 50 à 10 fr. le cent. Les **Mandarines**, de 3 à 10 fr. le cent. Les **Oranges**, de 2 à 12 fr. le cent. Les **Brugnons** du Cap, de 1 à 2 fr. 50 pièce.

H. Lepelletier.

CORRESPONDANCE

J. R. (*Alpes-Maritimes*). — La cause qui fait que vos Œillets, Tulipes, Anémones, Résédas ne réussissent pas, ne fleurissent pas deux années de suite à la même place, pourrait avoir son origine dans quelques maladies cryptogamiques. Seulement, comme vous ne faites aucunement allusion au dépérissement de vos plants, il est plus que probable qu'elle est due à la pauvreté de votre sol en certains principes fertilisants essentiels. Les sols qui ont pour origine les rochers granitiques, désagrégés sur place, sont en général très pauvres en acide phosphorique, chaux et azote.

Nous vous conseillons d'employer les scories de déphosphoration, finement moulues, et intimement mélangées à votre terre sur une épaisseur de 30 centimètres, à raison de **1.200 kilos à l'hectare.** En outre, **au départ de la végétation**, épandre, toujours pour la même surface, 150 kilos de nitrate de soude; puis appliquer encore une autre dose de 100 kilos du même sel, un mois et demi ou deux mois après la première. Eviter de projeter du nitrate sur les organes des plantes. Enfin, vous auriez des indications précieuses en faisant analyser votre terre.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Le Gérant : G. T.-Grignan.

87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

87e ANNÉE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

(Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »)

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ✻

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 24 — 16 Mai 1915

SOMMAIRE

GRAVURES NOIRES

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

« La Revue Horticole » paraît le 1er et le 16 de chaque mois

Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.

Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro

ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT { FRANCE. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
ÉTRANGER **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : 0 fr. 90

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

AVIS AUX ABONNES

Conformément à l'avis inséré dans le numéro du 16 janvier 1915, la **Revue Horticole** *a repris sa périodicité hebdomadaire depuis le commencement du mois de mars.*

Mais les difficultés de toute nature que nous avons éprouvées pour assurer la rédaction, l'impression et la publication de notre journal, loin de s'atténuer, ont encore été augmentées par suite du départ des nouveaux mobilisés.

Nous sommes obligés aujourd'hui de restreindre de nouveau notre périodicité et de ne publier la **Revue Horticole** *que tous les mois, ce qui prorogera jusqu'à la fin du mois d'Août, au lieu du mois de Juin, l'échéance de fin Décembre 1914.*

CHRONIQUE HORTICOLE

Les deuils de la guerre. — M. Lucien Larcher, ancien élève de l'Ecole nationale de Montpellier, professeur d'horticulture et de viticulture à l'Ecole normale d'Agriculture d'Ambato (République Argentine), était revenu en France pour prendre du service à la déclaration de guerre; il a succombé glorieusement dans les tranchées d'Ypres au mois de janvier dernier. Le Conseil des supérieurs et professeurs de l'Ecole d'Ambato, réuni le 12 mars, lui a rendu un solennel hommage et a exprimé ses profondes condoléances à la famille du défunt et à l'Ecole de Montpellier.

La Société nationale d'Horticulture a été informée de la mort glorieuse de plusieurs de ses membres : M. Cuel, fabricant à Billancourt; M. Dassonville, jardinier à La Ville-du-Bois (Seine-et-Oise); M. Debailleul, horticulteur à Montreuil-sous-Bois; M. Landrieux, du Vésinet; M. Mosselin, de Bernay; M. Poulain, de Rosny-sous-Bois. — D'autre part, MM. Espaullard, Mey, Montigny, Mutel, Porcher, ont eu leurs fils tués sur le front.

Parmi les blessés, on cite M. Joachim Idot, M. Alfred Nomblot, M. Lucien François, M. Roger Despres, les fils de MM. Crapotte, Fontaine, Geibel, Prost, Rigault. M. Nomblot, blessé au pouce de la main gauche, est menacé, nous dit-on, de rester privé de l'usage de ce doigt.

La réparation des dommages causés à l'horticulture. — Nos amis d'Angleterre organisent actuellement un fonds de secours pour réparer les pertes subies par l'horticulture en Belgique, en France, en Serbie et en Pologne. Notre excellent confrère le *Gardeners' Chronicle*, qui, à ce sujet, adresse à ses lecteurs un éloquent appel, annonce que le Roi et la Reine d'Angleterre ont bien voulu accepter le haut patronage de cette œuvre, qui sera dirigée par la Société Royale d'Horticulture, et y contribuer par une souscription de 2.500 francs. La Société Royale d'Horticulture a donné elle-même 25.000 francs, et ouvert une souscription parmi ses membres. Déjà une somme importante a été remise par elle à un délégué chargé de visiter la Serbie et d'y distribuer des fonds de premier secours.

L'enseignement de l'horticulture. — La Commission de l'enseignement agricole du Sénat s'est réunie sous la présidence de M. Viger ; elle a pris connaissance d'une communication de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, insistant pour la mise à l'ordre du jour du projet de loi du gouvernement sur l'enseignement agricole, déjà adopté par la Chambre des députés. La Commission, après discussion, a nommé M. Viger rapporteur, avec mission de faire ajouter quelques articles complémentaires relatifs à l'enseignement de l'horticulture.

Les récoltes d'une couche à cloches. — Une erreur d'impression s'est produite dans l'article de M. Curé publié dans notre dernier numéro, page 471. A la 2e colonne, ligne 14, au lieu de « nous plantons un rang de Choux-fleurs sur le

bord du sentier, côté du Midi, *juste entre les cloches.* » il faut lire : « sur le bord du sentier, côté du Midi, *bien en face du milieu de chaque cloche.* »

Eclaircissage des jeunes fruits. — Chaque printemps, aussitôt que la floraison des arbres à fruits à pépins est terminée et que les jeunes fruits commencent à se développer, il est nécessaire d'en éliminer un certain nombre, d'une part pour ménager des sujets peu vigoureux, et d'autre part pour favoriser dès leur jeune âge ceux destinés à produire de beaux fruits.

Ces suppressions doivent être graduées, c'est-à-dire ne porter d'abord que sur une partie des fruits appelés à être supprimés, et premièrement sur tous ceux qui sont mal conformés, petits et mal venants.

Ce travail minutieux peut se faire assez vite sur les arbres soumis au palissage ; l'on embrasse mieux d'un coup d'œil chaque groupe de fruits et le choix en est ainsi plus facile. Dans chaque bouquet de poires ou de pommes, on conservera momentanément les 3 ou 4 plus beaux fruits ; quant aux autres, on sectionne leur pédoncule au moyen de ciseaux bien tranchants, un peu au-dessus de leur point d'attache.

Quelquefois les fruits les mieux conformés, supportés par des pédoncules gros et bien nourris, se trouvent au centre de l'inflorescence ; parfois, dans certaines variétés, ils se rencontrent à la périphérie.

On arrive, par des suppressions faites à propos, à enrayer ou tout au moins atténuer la chute des jeunes fruits. La sève étant répartie sur un nombre restreint de fruits, ceux qui ont été conservés profitent davantage ; plus tard, on opérera de nouvelles suppressions pour ne conserver qu'un nombre assez restreint de fruits susceptibles d'acquérir leur maximum de développement.

Roses « Hoosier Beauty » et « Queen of the Belgians ». — La Société Nationale Anglaise des Roses, à l'occasion de son exposition du 16 avril, a décerné des médailles d'or à deux variétés nouvelles qui donnent de bonnes promesses ; ce sont les suivantes :

Hoosier Beauty. — Cette variété, obtenue par MM. F. Dorner et fils aux Etats-Unis, avait déjà fait beaucoup parler d'elle dans ce pays. C'est un Hybride de Thé à fleurs d'une très belle forme, parfumée, d'un rouge cramoisi nuancé d'écarlate ; les pétales, à bords gaufrés, sont élégamment roulés en dehors, et les tiges sont longues et rigides.

Queen of the Belgians (Reine des Belges). — Variété à fleurs simples, de grande taille (15 centimètres de diamètre), d'un rose saumoné, supportées par de très longs pédoncules, portant très peu d'aiguillons. Le bouton, d'une forme élégante, a une teinte plus foncée.

Traitement des maladies de la vigne. — Jusqu'à quel point peut-on, à raison de la cherté du sulfate de cuivre, en diminuer la dose dans les bouillies servant au traitement des vignes contre le mildiou? Dans une communication à la Société d'Agriculture de la Gironde, M. J. Capus a établi que la dose de 1 % est tantôt suffisante, tantôt insuffisante, suivant les circonstances :

1° La dose de 1 % suffit dans des conditions où les feuilles acquièrent plus vite la résistance naturelle, c'est-à-dire dans les années chaudes, dans les sols secs, tels que ceux du Médoc et des Graves ;

2° La dose de 1 % suffit dans les années peu pluvieuses où la bouillie n'est pas diluée par les pluies ;

3° Elle suffit pour les cépages qui sont naturellement peu sensibles au mildiou, comme le Cabernet-Sauvignon.

On constate, par contre, que la dose de 1 % a été insuffisante et que celle de 2 % a été nécessaire dans les conditions suivantes :

1° Dans les sols humides tels que ceux d'un grand nombre de palus et de plaines argileuses ou argilo-calcaires ;

2° Dans les années froides et pluvieuses où la vigne subit de longs et fréquents arrêts de végétation ;

3° Quand des pluies nombreuses lavent la bouillie sur les feuilles ;

4° Pour des cépages naturellement sensibles au mildiou, tels que le Malbec.

La dose de 2 % paraît également nécessaire dans les cas suivants :

1° Pour le dernier traitement qui a lieu ordinairement vers la fin de juillet ou au début d'août. Ce traitement doit en effet défendre la vigne pendant trois mois, jusqu'à la chute des feuilles, contre les invasions d'automne qui peuvent nuire à l'aoûtement des bois. Or, il se trouve qu'à l'automne les feuilles âgées perdent leur résistance naturelle et deviennent en état constant de réceptivité à l'égard du mildiou ;

2° Pour la défense des inflorescences ou mannes, dans les cas où elles sont sensibles au mildiou. La protection des inflorescences, dès le jour où elles ont commencé à se former, est d'une extrême importance. Comme les inflorescences peuvent être envahies jusqu'à la nouaison des fleurs, la bouillie doit les protéger dans tout le laps de temps qui sépare deux traitements consécutifs.

Les atteintes sur les inflorescences sont l'exception ; mais dans tous les cas où l'on est menacé, la dose de 2 % et un épandage soigné sont nécessaires.

M. Capus ajoute qu'en aucun cas on ne doit employer les doses simples de sulfate de cuivre sans chaux ni carbonate de soude.

L'eau chaude contre les parasites et les maladies cryptogamiques. — Dans la séance de l'Académie des Sciences du 19 avril, M. Guignard a présenté une étude de M. Semichon sur l'emploi de l'eau chaude contre les parasites de la vigne. On connaissait depuis longtemps les heureux résultats de l'échaudage des ceps pen

dant l'hiver pour la destruction de la pyrale; à la suite de ces expériences, M. Semichon conclut que l'eau chaude, employée aux époques convenables, détruit plus facilement les parasites animaux et végétaux que ne le font les insecticides employés généralement.

Ces conclusions sont assez importantes pour attirer vivement l'attention. Voici celles qui se rapportent à la pyrale, à la cochylis et à l'eudémis :

« L'eau chaude, entre 55° et 65°, versée copieusement avec un pulvérisateur, amène la mort des chenilles de la *pyrale de la vigne*, sans que la plante en souffre. Il faut agir en avril et mai, au moment où l'insecte monte à l'extrémité des bourgeons, avant qu'il s'enferme dans sa trame en se protégeant des feuilles;

« A la même température, elle détruit également les chenilles de la *cochylis* et de l'*eudémis*, lorsqu'elles sont sorties de l'œuf et qu'elles ne sont pas encore entièrement abritées à l'intérieur des pédoncules ou des grains de raisin;

« Dans les mêmes conditions, elle produit l'avortement des œufs de *cochylis* et d'*eudémis*. Il en résulte que cette méthode de traitement est plus efficace que les insecticides arsenicaux ou nicotinés. Ceux-ci n'agissent que sur la chenille jeune, et l'échelonnement des éclosions successives durant plusieurs semaines oblige à multiplier les traitements, et beaucoup d'insectes échappent. L'eau chaude, au contraire, agit à la fois sur les œufs fraîchement pondus, sur les œufs prêts à éclore et sur les chenilles. Elle peut être employée contre la deuxième et la troisième générations, alors que les insecticides deviennent dangereux, les grains étant déjà formés et développés. »

Pour l'emploi contre les maladies cryptogamiques, et en particulier contre le mildiou, M. Semichon conclut ainsi :

« L'eau chaude, entre 55 et 65 degrés, détruit les cryptogames à mycélium superficiel; *oïdium de la vigne*, *oïdium du cognassier*, *blanc du rosier*, etc.

« Dans les mêmes conditions, elle détruit les fructifications externes des cryptogames, telles que les conidies du *mildiou de la vigne*;

En agissant assez tôt au printemps, l'eau chaude détruit les *pucerons* qui envahissent les arbres fruitiers (pêchers et pruniers notamment), ainsi que les œufs qui sont pondus:

« La chaleur (55 à 65 degrés) donne une très grande mouillabilité et une très grande adhérence aux solutions de verdet et aux bouillies cupriques employées contre le *mildiou* de la vigne ou celui de la pomme de terre ou de la tomate. Ce traitement à chaud contre le mildiou de la vigne, notamment, en augmente l'efficacité, permet de diminuer sensiblement la dose de cuivre des bouillies et de réduire quelque peu le nombre des traitements :

« Les traitements à chaud (55 à 65 degrés) avec des bouillies cupriques permettent de combattre à la fois la *pyrale*, l'*altise*, la *cochylis*, l'*eudémis*, l'*oïdium* (action curative et non préventive), le *black-rot* et le *mildiou* de la vigne, ces deux derniers dans des conditions bien meilleures que par les traitements à froid. ».

Il sera important que ces méthodes soient appliquées de manière à en garantir l'efficacité absolue; leur succès simplifierait beaucoup les traitements.

Nécrologie : *Léopold-Eugène Vauvel.* — Nous apprenons avec un vif regret le décès de Léopold Vauvel, professeur d'Horticulture, de Clamart (Seine). Vauvel fut, pendant de nombreuses années, sous-chef puis chef du service des pépinières au Muséum. Il créa, en 1877, avec quelques jeunes horticulteurs, une société dite *Société d'instruction professionnelle horticole*, ayant pour but l'enseignement mutuel, à l'aide de conférences et d'une bibliothèque constituée à frais communs, et dont il fut le président. Cette société publia, pendant plusieurs années, un bulletin, sous le titre de *Journal de vulgarisation de l'Horticulture.*

Vauvel s'était surtout spécialisé dans l'étude de l'Arboriculture fruitière et de l'Arboriculture d'ornement, sur lesquelles il avait des connaissances très étendues. Il était vice-président du Comité d'Arboriculture d'ornement de la Société nationale d'Horticulture de France et président de la Société régionale d'Horticulture, d'Arboriculture et d'Agriculture de Clamart. Il est mort le 13 avril 1915, dans sa soixante-septième année.

M. Eugène Bricon. — Cet excellent pépiniériste, dont l'établissement de Tournebu (Calvados) est bien connu en France et à l'étranger, est décédé le 20 avril dans sa soixante-troisième année. Très soucieux du progrès de l'horticulture dans toutes ses branches, il prenait une part active à ses diverses manifestations, expositions et congrès, et présidait le Syndicat horticole de l'arrondissement de Falaise. Il laisse deux jeunes filles et cinq fils, dont l'un, M. Emile Bricon, est actuellement sous les drapeaux.

Charles Joret. — Charles Joret, dont la carrière universitaire s'est écoulée à Aix, où il était professeur à la Faculté des lettres, vient de mourir à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était aveugle depuis quelques années.

On lui doit de remarquables travaux d'érudition pure et de philosophie qui lui avaient valu le titre de correspondant de l'Institut et, en 1901, un siège d'académicien libre.

Il est l'auteur d'études originales et d'un très grand intérêt sur l'histoire des plantes, notamment d'un ouvrage en deux volumes : *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge*, Paris 1897 et 1904, et d'un livre non moins intéressant : *La Rose dans l'antiquité et au moyen âge*, Histoire, légendes et symbolisme. Paris 1892. Il avait publié, en 1887, une *Flore populaire de la Normandie.*

Bois et G. T.-Grignan.

VILLES RENAISSANTES ET JARDINS

IV. PETITES VILLES ET VILLAGES

Voici, en quelques brefs paragraphes, les points principaux de ce que l'on pourrait appeler la théorie des jardins publics et espaces libres.

Les jardins, les plantations, les espaces libres, les terrains de jeux sont une préoccupation toute moderne, du moins avec l'importance qu'ils ont prise comme éléments nécessaires de la constitution des villes.

Les *espaces libres* sont les terrains découverts à l'écart de tout mouvement passager et d'une étendue suffisante pour le repos en plein air, la promenade ou les jeux des enfants, c'est-à-dire à environ 1 000 mètres carrés.

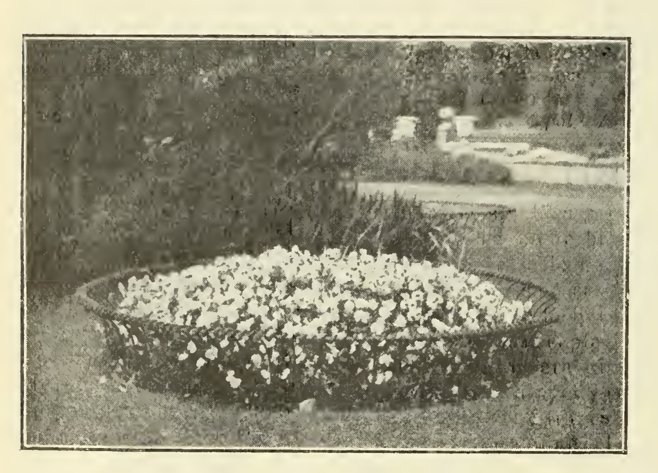


Fig. 149. — Les massifs de fleurs, très exposés dans les jardins publics, ont souvent besoin d'être protégés. Voici un arrangement en forme de corbeille qui est en fer assez léger et mobile.

Tout espace libre n'est pas nécessairement un jardin, tout jardin est espace libre.

Les *terrains de jeux* sont des espaces découverts spécialement aménagés pour les exercices et les jeux en plein air des enfants et des jeunes gens; ils sont généralement accompagnés de plantations.

Les *petits jardins publics ou squares* sont destinés au desserrement et à l'embellissement du quartier ; accessoirement, ils peuvent servir de lieux de repos et de petits promenoirs, mais ils sont insuffisants pour les jeunes gens et les enfants.

Les *grande jardins publics* qui varient, suivant les besoins et l'importance des villes, de 4 à 100 hectares environ, ont pour rôle à la fois de servir au desserrement, à l'embellissement, et d'être des lieux de promenade, de terrains d'exercices ou de jeux.

Les *grandes promenades ou parcs extérieurs* et, au delà, *les réserves*, bois, pâturages, cultures..., ont pour objet de maintenir à la ville des abords agréables, de protéger et de conserver les sites, les aspects les plus intéressants de ses environs et de constituer les espaces libres de ses extensions futures.

Les *avenues-promenades et boulevards* accompagnés de plantations d'arbres en lignes, de contre-allées ombragées, de bandes de gazon et de fleurs ou de zones traitées en jardins sont utiles, non seulement en tant qu'avenues principales de circulation, mais plus encore comme grandes voies de liaison entre les jardins, les points principaux de la ville, pour constituer ainsi des parcours plus longs de promenades agréables et ombragées et rendre aussi les accès des grands parcs publics plus faciles et plus agréables.

La distance de 5 mètres est un minimum à observer pour l'intervalle séparant les habitations riveraines des lignes d'arbres.

Les arbres entre eux exigent, pour se développer convenablement, des intervalles de 6 à 10 mètres ; il est peu d'espèces pour lesquelles l'intervalle inférieur à 6 mètres soit suffisant.

Les voies destinées à recevoir des plantations en alignements seront plus favorablement orientées du Sud au Nord, l'orientation Est ou Ouest ne produisant le plus souvent que des lignes d'arbres mal équilibrées ; et cela s'explique très aisément par les différences de lumière que reçoivent les deux lignes, l'une des deux étant constamment placée à l'abri des constructions voisines. Les massifs de fleurs du Rond-Point des Champs-Élysées sont un exemple frappant de la différence de développement entre le côté

exposé au soleil et celui exposé au Nord : il y a quelquefois, entre les massifs de fleurs situés de ce côté et ceux du côté exposé au soleil, un écart de quinze jours; il en résulte naturellement un aspect boiteux dans cet ensemble très régulier.

La vitesse des automobiles soulève une poussière continuelle et violente; seule, cette poussière est incommodante et nuit à la végétation, mais quand, pour atténuer cette poussière, on répand du goudron sur la chaussée, la poussière goudronneuse, moins forte il est vrai, est beaucoup plus dangereuse. Par conséquent, des plantations faites en bordure d'avenues à très grandes circulations sont exposées à ne pas réussir; il n'est pas impossible en outre que l'on ne trouve un nouveau danger dans les gaz d'échappement des moteurs.

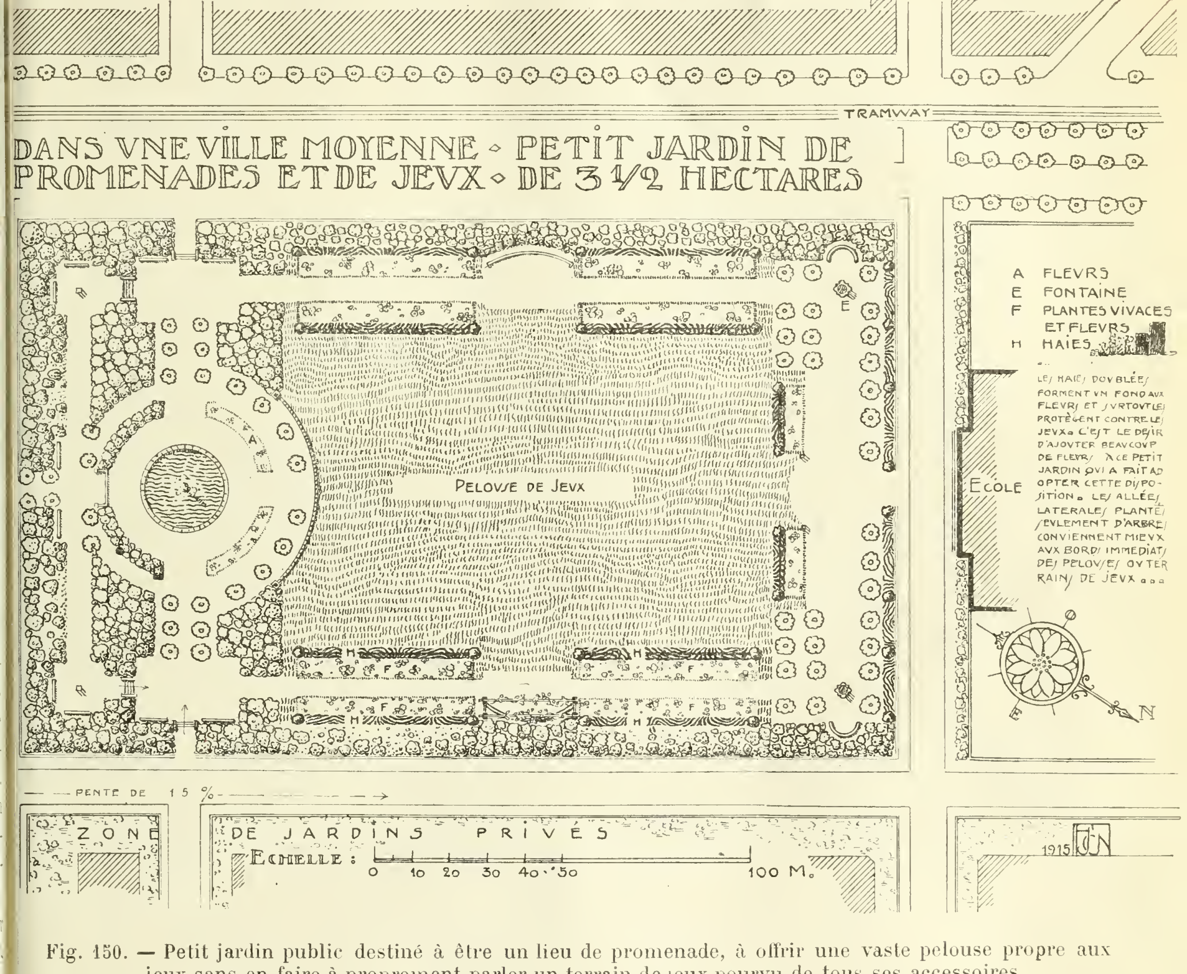


Fig. 150. — Petit jardin public destiné à être un lieu de promenade, à offrir une vaste pelouse propre aux jeux sans en faire à proprement parler un terrain de jeux pourvu de tous ses accessoires.

Les fleurs, qui ont pour objet d'ajouter à l'agrément du jardin proprement dit, peuvent être remplacées par des plantations d'arbres si elles ont trop à souffrir de la violence des jeux.

Ne faut-il pas en conclure que les plantations des voies à circulation active ne doivent être faites qu'avec des arbres robustes? Ceux qui paraissent avoir jusqu'ici résisté le mieux au bord de ces voies sont les Platanes, et peut-être les *Sophora*.

Les longues bandes traitées en jardins, les grandes avenues fraîches, vertes, dont les maisons riveraines s'écartent de quelques mètres pour avoir devant elles une parure végétale, tout ce décor ne doit-il pas être maintenant réservé à des voies de faible trafic où s'uniraient l'avantage d'une végétation plus saine et l'agrément d'un promenoir plus tranquille?

On doit éviter de laisser traverser les grands parcs et jardins publics par des mouvements de circulation qui en diminuent la surface utile et en troublent la tranquillité, mais ils ne doivent pas non plus eux-mêmes être pla-

cés en travers des grandes directions de circulation; ils se trouveront pourtant à proximité des principales voies d'accès. Au « Central Park » de New-York, la faute est devenue sensible qui a été commise en donnant à ce parc la situation qu'il occupe. Néanmoins, très justement, la Municipalité de New-York a préféré maintenir interrompues certaines de ses grandes avenues, plutôt que de couper ce grand jardin central comme nous avons été obligés de le faire, malheureusement, au Champ de Mars et au parc Monceau.

Non seulement la circulation active, rapide, bruyante, est gênante et peut être dangereuse pour les enfants, parfois même pour les grandes personnes, mais elle est, par les poussières qu'elle soulève, extrêmement nuisible aux plantes.

La *répartition en distance* des terrains de jeux et des jardins est uniforme pour tous les quartiers habités. Ils ne sont pas indispensables dans les quartiers d'affaires.

Leur *étendue* varie proportionnellement à la densité de population des quartiers. Le minimum est de 4 à 5 mètres carrés d'espace libre par habitant; une bonne proportion moyenne doit s'élever à 10 mètres carrés par habitant; dans le calcul de cette proportion ne doivent pas entrer en compte les réserves extérieures.



Fig. 151. — Un système de parcs.

Les noirs pleins indiquent les avenues-promenades et parcs existants. Les parties grises sont les réserves, parcs et avenues-promenades et boulevards en projet ou en voie d'acquisition.

Les terrains de jeux, s'ils ne sont pas aménagés au centre des îlots de constructions pour les habitants riverains, sont, autant que possible, placés près des centres d'affluence de chaque quartier et à une distance et en nombre tels qu'ils puissent être aisément *accessibles quotidiennement* à tous les habitants.

La proportion moyenne des jardins publics et espaces libres d'une agglomération urbaine doit varier entre 5 0/0 de la surface totale de la ville, qui est passable, et 12 0/0, qui est satisfaisant.

Les jardins publics, les plantations des avenues larges, des espaces libres, des cimetières, ne constituent pas la part la plus considérable de la masse verte des villes; les jardins *privés* doivent s'y ajouter; ils seront la ressource la plus importante pour atteindre à une proportion bienfaisante d'air libre, de soleil et de parure végétale.

La proportion des jardins privés est beau-

coup plus élevée que celle des jardins publics : elle doit être de 25 à 30 0/0 de la surface totale de la ville ; et si, en certains quartiers comme dans celui des affaires, cette proportion s'abaisse, elle doit, au contraire, s'élever jusqu'à 40 et 50 0/0 et même davantage dans les quartiers d'habitation, croissant à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville.

Les conditions nécessaires de répartition, de situation et d'étendue imposent, pour les espaces libres, les jardins publics, les terrains de jeux et leur liaison, l'obligation d'en établir un plan spécial d'ensemble pour une ville et ses extensions.

Dans ces plans, les parcs, les jardins publics ne figurent que par taches, par leurs masses ; ils ne comptent que pour leur étendue, leurs contours, leur situation, c'est-à-dire leur répartition et aussi leur liaison.

Les villes américaines ont poussé ces études très loin ces années dernières, donnant une importance égale au détail des arrangements de chaque jardin public et à ce plan d'ensemble qui est appelé le « Système de parcs de la ville ». Nous donnons un exemple d'un de ces systèmes de parcs américains, qui fait bien comprendre la simplicité schématique de cette indication et son utilité pour l'étude générale de la répartition des espaces libres dans la ville et ses extensions.

Ces grands traits résumés exigent quelques développements. Nous les donnerons dans le prochain numéro.

J. C. N. Forestier.

CHAMPIGNONS MORTELS QU'IL NE FAUT PAS CONFONDRE AVEC LA PRATELLE CHAMPÊTRE ET LE TRICHOLOME DE LA SAINT-GEORGES

Nous avons maintenant à passer en revue et à examiner avec soin les Champignons dangereux indiqués dans notre article du 16 avril, et qu'il ne faut pas confondre avec la Pratelle champêtre et le Tricholome de la Saint-Georges. Nous commencerons aujourd'hui par les Champignons mortels.

AMANITE PRINTANIÈRE
(**Amanita verna**).

Parmi les quatre Amanites mortelles que nous avons citées, nous avons choisi l'Amanite printanière (*Amanita verna*) pour en donner le portrait en planche coloriée et en établir, suivant la méthode indiquée, la feuille signalétique ; et nous l'avons choisie, parce qu'elle est la première à faire son apparition, et parce que c'est elle qu'on peut le plus facilement confondre avec la Pratelle champêtre.

On ne s'étonnera pas qu'elle ait moins de noms vulgaires que la Pratelle champêtre ; il faut savoir toutefois qu'elle est souvent désignée sous les noms d'*Oronge ciguë blanche*, *Oronge printanière* et, dans certains pays, sous celui de *Lera blanca picotada*.

On trouvera dans la feuille signalétique tout ce que nous avons à en dire ; nous prions nos lecteurs de lire avec un soin minutieux cette feuille signalétique : ils en déduiront d'eux-mêmes à l'avance comment on évitera toute confusion avec la Pratelle champêtre et le Tricholome de la Saint-Georges.

AMANITE VIREUSE
(**Amanita virosa**).

Nous ne donnons ni le portrait ni la feuille signalétique de l'Amanite vireuse, parce qu'elle ne se distingue de l'Amanite printanière que par de très légères différences, sans aucune importance au point de vue qui nous occupe. Certains auteurs la considèrent d'ailleurs comme une simple variété de l'Amanite printanière et seul son chapeau un peu mamelonné l'a fait considérer comme une espèce distincte.

AMANITE PHALLOIDE
(**Amanita phalloïdes**).

Il eût été certainement intéressant, au point de vue général, de donner le portrait en planche coloriée et la feuille signalétique de l'Amanite phalloïde, si répandue partout, et souvent désignée sous les noms vulgaires d'*Oronge ciguë*, *Oronge ciguë verte*, *Oronge*

AMANITE PRINTANIÈRE (Amanita verna)

MORTELLE

Chapeau : environ 7 centimètres de diamètre; varie de 5 à 8.
ovoïde dans le jeune âge, puis convexe, puis plan et enfin un peu déprimé au centre;
blanc, puis légèrement ocracé au centre;
glabre, un peu visqueux, ordinairement nu, mais parfois ayant gardé quelques plaques blanchâtres de volve; marge très mince;
peu charnu;

Lamelles : blanches, puis légèrement blanc crème (spores blanches);
nombreuses, — presque libres;
inégales, — simples;
élargies et arrondies vers le bord du chapeau, pointues vers le pied.

Pied : assez élancé, ayant en hauteur plus que le diamètre du chapeau;
cylindrique, s'amincissant un peu de bas en haut, bulbeux à la base, avec volve engainante;
assez solide, farci (c'est-à-dire rempli d'une sorte de moelle), puis creux;
blanc;
glabre ou un peu pelucheux, surtout vers le bas.

Anneau : blanc, — supère (c'est-à-dire situé à la partie supérieure du pied);
entier, — retombant le long du pied — strié en dessus, farineux en dessous;
persistant.

Volve : blanchâtre;
membraneuse; ne laissant ordinairement pas de trace sur le chapeau, ou parfois exceptionnellement, laissant quelques plaques blanchâtres;
serrée sur la base bulbeuse du pied qu'elle entoure comme ferait un étui.

Chair : blanche;
molle, — humide;
odeur d'abord assez faible, puis assez forte et rappelant alors celle du laudanum,
saveur assez faible d'abord, puis désagréable, et enfin âcre.

Epoque : n'apparaît pas seulement au printemps comme on pourrait le croire d'après son nom; — on le rencontre du printemps à l'automne, mais un peu moins souvent en été. — Assez rare.

Habitat : bois humides et surtout dans les terrains calcaires; — assez souvent aussi en bordure des bois dans les pâturages.

VOLVAIRE REMARQUABLE (Volvaria speciosa)

MORTELLE

Chapeau : environ 7 centimètres de diamètre; varie de 6 à 8, et quelquefois au delà;
en forme de cloche dans le jeune âge, puis convexe, enfin plan, mais restant plus ou moins mamelonné;
blanc de lait, puis blanc grisâtre, légèrement bistré au centre;
lisse et brillant par les temps secs; très visqueux par les temps humides, la marge restant lisse.

Lamelles : blanches à la naissance du champignon, puis roses, puis à la fin brunâtres (spores roses);
nombreuses, — un peu écartées (c'est-à-dire n'atteignant pas le pied);
inégales. — simples, — larges, — ventrues.

Pied : très élancé, ayant en hauteur plus que le diamètre du chapeau;
cylindrique, s'amincissant un peu de bas en haut, renflé à la base, qui est entourée d'une volve lâche;
épais (de 1 à 2 centimètres), ferme et plein;
blanchâtre, légèrement roussâtre à la base;
glabre, mais poilu à la base.

Pas d'anneau.

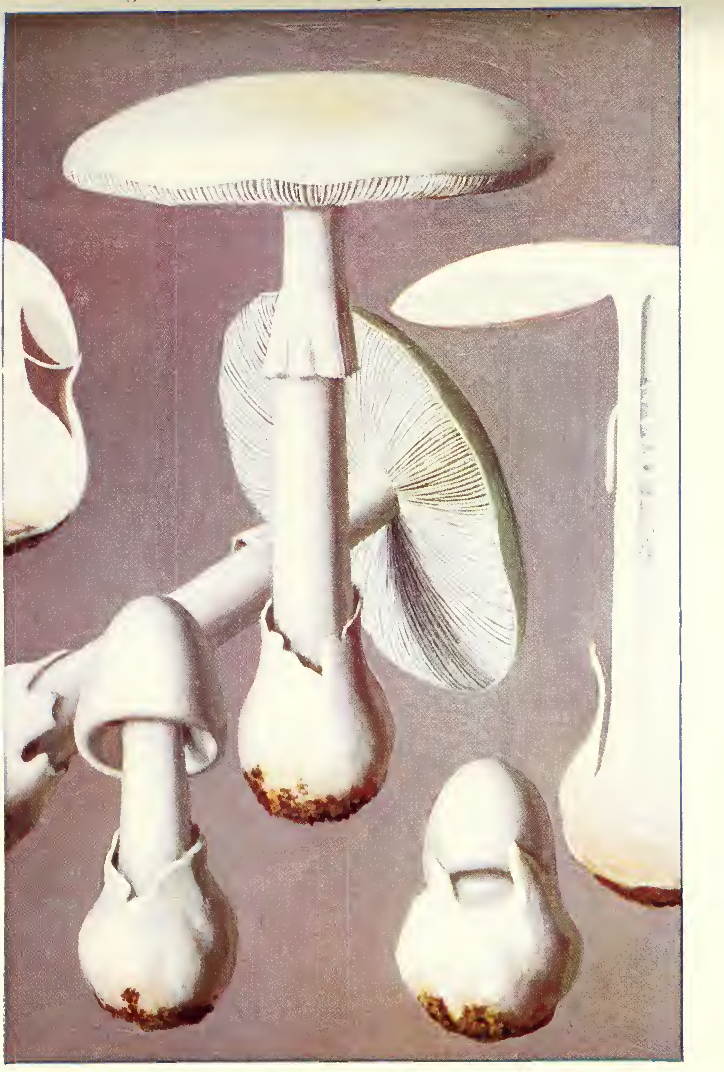
Volve : blanche; — plus ou moins velue;
membraneuse; ne laissant pas de traces sur le chapeau; — divisée en deux ou trois lobes plus ou moins lâches autour du pied.

Chair : blanche;
mince au bord, épaissie au milieu;
odeur d'abord peu sensible, puis nauséabonde;
saveur vireuse (c'est-à-dire très prononcée et très désagréable);

Époque : du milieu de l'été au commencement de l'hiver. — Assez rare.

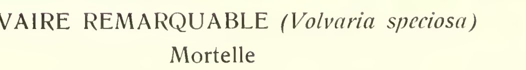
Habitat : prés, champs, broussailles, jardins, près des fumiers et des décombres autour des maisons.

Volvaire gluante : La Volvaire remarquable n'est qu'une variété blanche de la Volvaire gluante (*Volvaria gloiocephala*), également mortelle; la Volvaire gluante a le même port que la Volvaire remarquable, mais son chapeau est gris de souris avec marge striée, et son pied est roussâtre pâle.



A. Bessin, *pinxit.*

AMANITE PRINTANIÈRE *(Amanita verna)*
Mortelle



Imp. G. Kadar.

VOLVAIRE REMARQUABLE *(Volvaria speciosa)*
Mortelle

AMANITE CITRINE (Amanita citrina)

MORTELLE

Chapeau : environ 7 centimètres de diamètre ; varie de 6 à 9 ;
hémisphérique, puis convexe, puis plan ;
jaune citrin clair, parfois légèrement verdâtre ou fauvâtre ;
parsemé de verrues blanchâtres ou citrines, brunissant ensuite par le temps sec ; marge unie ;
humide, luisant par le temps sec.

Lamelles : blanches avec l'arête souvent citrine (spores blanches) ;
serrées ; — faiblement adhérentes au pied ;
inégales, les plus courtes coupées presque à angle droit ;
larges près du chapeau, atténuées près du pied ; — finement denticulées sur l'arête.

Pied : peu élancé, ayant en hauteur à peine le diamètre du chapeau ; varie de 5 à 8 centimètres ;
cylindrique ; — strié au sommet ; — terminé à la base par un bulbe assez gros, globuleux et aplati en dessus avec un rebord provenant de la volve ;
assez solide, farci, puis creux ;
blanc, souvent lavé de citrin.

Anneau : blanc, souvent citrin pâle en dessous et au bord ;
ample — mince — finement strié — rabattu ;
persistant.

Volve : blanchâtre ou citrine, parfois brunâtre ;
friable, laissant ses débris sur le chapeau et un simple bourrelet autour du bulbe qui termine le pied.

Chair : blanche ; mais citrin clair ou blanc crème sous l'épiderme du chapeau ;
tendre et molle ;
odeur de rave, même au début, surtout par le froissement, et devenant plus forte avec l'âge ;
saveur d'abord douceâtre, mais désagréable (vireuse), devenant assez vite amère et âcre.

Époque : du milieu de l'été à la fin de l'automne. — Commune.

Habitat : à peu près tous les bois, surtout les bois sablonneux ; taillis, bruyères, boulaies ; souvent aussi en bordure des bois, dans les pâturages, sous les arbres isolés, aux environs des buissons, dans les prés-bois, etc.

Variété Mappa : La variété *Mappa* ne diffère du type que par la couleur plus claire de son chapeau et surtout par les larges plaques dont le chapeau est taché ; plaques irrégulières, inégales, devenant assez vite brun café (A, fig. 152).

Variété blanche : La variété blanche, heureusement moins commune, est la plus dangereuse. Elle ne diffère du type que par son chapeau, qui est : blanc, quelquefois légèrement roussâtre par les temps secs ; — taché de plaques blanchâtres, brunissant un peu à la fin ; — parfois nu ou presque nu (B, B′, fig. 152).

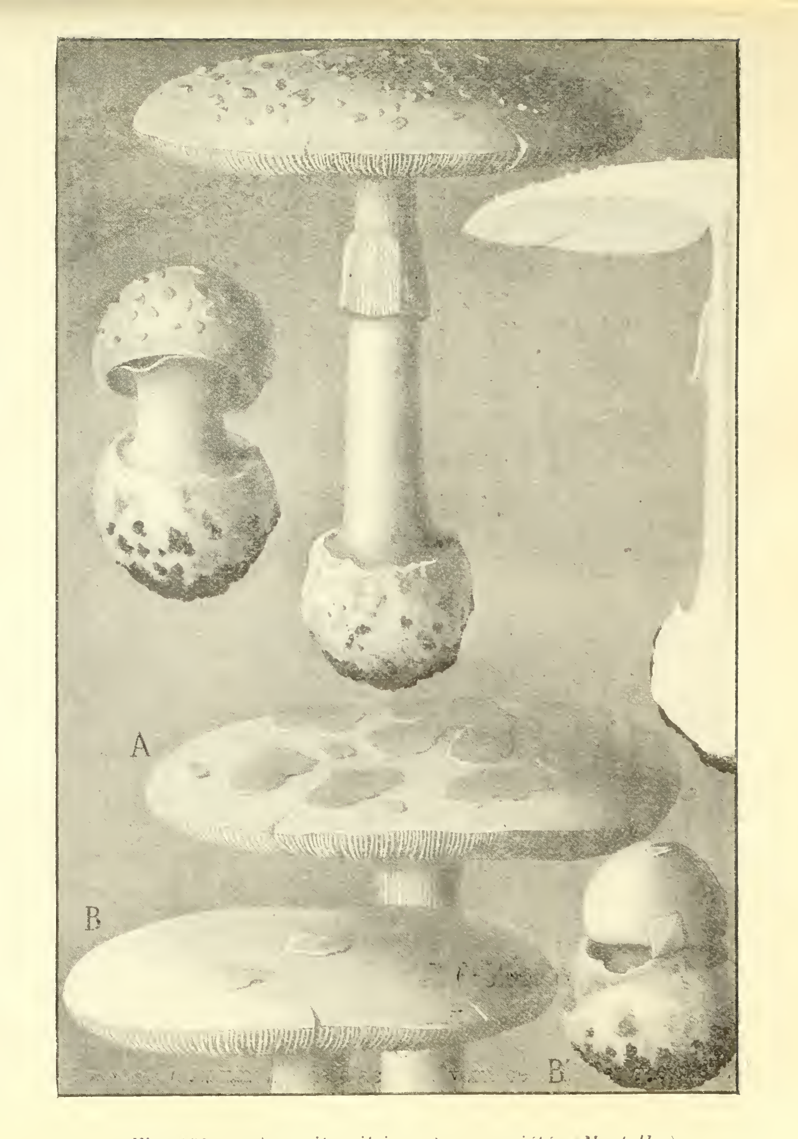


Fig. 152. — Amanite citrine et ses variétés (*Mortelles*).
A, chapeau de la variété *Mappa* ; — B, chapeau de la variété blanche ; — B′, jeune individu.

verte, *Amanite bulbeuse* (bien que ce dernier terme conviendrait plutôt à l'Amanite citrine, comme nous le verrons plus loin), et dans certains pays sous ceux de *Lera verda*, *Lera picotada verda*.

Mais, au point de vue qui nous occupe, l'Amanite phalloïde type, qui a un chapeau vert olive, ou vert brunâtre, ou jaune verdâtre, sera moins facilement confondue avec la Pratelle champêtre ou le Tricholome de la Saint-Georges, que l'Amanite printanière.

Ce sont surtout les variétés d'Amanite phalloïde moins colorées que le type, les variétés à peine jaunâtres, presque blanches, ou même blanches, qui causent de fatales méprises. Or, ces variétés redoutables ressemblent plus à l'Amanite printanière qu'à l'Amanite phalloïde type. D'ailleurs les précautions que nous indiquerons pour éviter les Amanites mortelles sont les mêmes pour toutes les Amanites.

AMANITE CITRINE

(**Amanita citrina**).

L'Amanite citrine, très commune, diffère des trois précédentes par certains caractères particuliers, surtout par sa volve qui est friable, au lieu d'être membraneuse, et par conséquent s'effrite, en laissant des verrues sur le chapeau, et seulement un bourrelet autour du bulbe arrondi qui termine le pied.

C'est pour cette raison que nous en donnons la feuille signalétique, et en figures noires le port général, et les divers aspects du chapeau.

L'Amanite citrine est souvent désignée sous les noms d'*Oronge citrine*, *Oronge ciguë jaune*, et dans certains pays, sous ceux de *Grapaoudin jaouné*, *Lera ciguë jaunâtre*, *Lera roussa picotada*, *Peullarg*.

L'Amanite citrine a une variété chez laquelle les débris de volve sont restés sur le chapeau en larges plaques irrégulières et inégales, et qui, pour cette raison a reçu le nom bizarre de *Mappa* (Mappemonde) comme si son chapeau ainsi taché pouvait donner une vague impression de carte de géographie (A, fig. 152).

Enfin l'Amanite citrine, dont le chapeau est ordinairement d'un jaune citrin, ou d'un jaune verdâtre plus ou moins pâle, a une variété blanche particulièrement dangereuse, surtout dans le jeune âge (B et B', fig. 152).

VOLVAIRE REMARQUABLE

(**Volvaria speciosa**).

Nous n'avons rien à ajouter à la feuille signalétique que nous avons établie, que nos lecteurs liront avec soin, et dont ils retrouveront les divers éléments sur la planche coloriée elle-même, qui reproduit à trois âges différents ce champignon mortel.

VOLVAIRE GLUANTE

(**Volvaria gloiocephala**).

Quant à la Volvaire gluante, nous l'avons maintenue parmi les confusions à éviter, parce que certains auteurs la citent; mais la couleur de son chapeau gris de fumée vient s'ajouter à tous les caractères qui distinguent la Volvaire remarquable de la Pratelle champêtre. Nous n'en parlerons donc pas autrement. Les précautions que nous indiquerons pour éviter la Volvaire remarquable préserveront également de la Volvaire gluante.

CONCLUSION

1° **Pour la Pratelle champêtre**. — Si, après avoir lu attentivement ce qui précède, on veut bien examiner comparativement la planche coloriée de la Pratelle champêtre avec les planches coloriées de l'Amanite printanière et de la Volvaire remarquable, on reconnaîtra que, s'il s'agit d'individus adultes (comme le plus grand champignon de chacune des trois planches), la confusion n'est vraiment pas possible. Sans parler de toutes les différences qu'aura mentionnées la lecture attentive des feuilles signalétiques, et que mettra en évidence l'examen des planches coloriées, sans même parler de la volve, deux caractères suffiront à éviter toute confusion : la couleur rose des lamelles écartera les Amanites, et la présence de l'anneau écartera les Volvaires.

Mais s'il s'agit de tout jeunes individus (comme les plus petits de chacune des trois planches), alors il n'en est plus de même. Les caractères ne sont pas encore bien fixés, et il faut alors déterrer avec soin le champignon pour constater l'état de la base du pied.

Et nous dirons en manière de conclusion :

Lorsque l'ensemble des caractères indiqués par la feuille signalétique de la Pratelle champêtre aura fait reconnaître une Pratelle champêtre :

S'il s'agit d'individus adultes, il faudra constater que les lamelles sont roses, et que le pied porte un anneau ou des traces d'un anneau; — et alors on sera certain que ce n'est ni une Amanite, ni une Volvaire.

S'il s'agit de jeunes individus, il faudra déterrer avec soin le champignon, et constater

qu'on ne trouve à la base du pied ni volve, ni traces *de volve, c'est-à-dire ni lambeaux de volve déchirée ou déchiquetée, ni écailles, ni bourrelet autour du bulbe qui termine le pied.*

2° **Pour le Tricholome de la Saint-Georges.** — Faisons la même étude comparative pour le Tricholome de la Saint-Georges, et examinons en regard l'une de l'autre les trois planches coloriées du Tricholome, de l'Amanite et de la Volvaire.

On reconnaîtra que s'il s'agit d'individus adultes, la confusion n'est vraiment pas possible. Les différences indiquées par les feuilles signalétiques et mises en évidence par les planches coloriées sont telles qu'on ne devrait pouvoir s'y tromper. Mais deux caractères suffiront à éviter toute confusion, les mêmes que pour la Pratelle, seulement en sens contraire : c'est la couleur blanche des lamelles qui écartera les Volvaires, et c'est l'absence d'anneau qui écartera les Amanites.

Et nous dirons en manière de conclusion :

Lorsque l'ensemble des caractères indiqués par la feuille signalétique aura fait reconnaître un Tricholome de la Saint-Georges :

S'il s'agit d'individus adultes, il faudra constater que les lamelles sont blanches, et que le pied ne porte ni anneau, ni traces d'anneau; — et alors on sera certain que ce n'est ni une Volvaire, ni une Amanite.

S'il s'agit de jeunes individus, il faudra déterrer avec soin le champignon et constater qu'on ne trouve à la base du pied ni volve, ni traces *de volve, c'est-à-dire ni lambeaux de volve déchirée ou déchiquetée, ni écailles, ni bourrelet autour du bulbe arrondi qui termine le pied.*

Nous en avons fini avec les champignons mortels. Pour terminer notre étude, il nous reste à examiner l'Entolome livide et le Strophaire Coronille, et à dire quelques mots de la Pratelle jaunissante.

L. Bourguignon.

LES FRAISIERS REMONTANTS EN 1914

MM. Millet et fils, les horticulteurs bien connus de Bourg-la-Reine, ont publié cette année dans la *Pomologie française* le résumé de leurs observations annuelles sur la végétation et la production des Fraisiers en 1914. Nous en extrayons la partie suivante, consacrée aux Fraisiers remontants à gros fruits. (*Réd.*)

Les Fraisiers remontants, en général, n'ont guère mérité leur qualificatif. Les pluies, qui pourrissaient les fruits des non-remontants, ont forcé la sève des remontants, qui s'est portée principalement dans le feuillage au détriment des rameaux à fleurs.

Seuls, le *Saint-Joseph* et ses dérivés qui sont franchement remontants ont émis des rameaux à fleurs, malgré cette abondance de sève; ceux qui le cultivaient en ont retiré de grands avantages, car durant une quinzaine de jours (1re quinzaine d'août) entre les non-remontants et les remontants, les grosses fraises manquaient. Aussi, pendant cette période, les prix ont-ils atteint 250 fr. les 100 kilogr., mais, malheureusement, pour peu de temps; le *remontage* de toutes les variétés s'est accentué, et, les arrivages et les bruits de guerre aidant, tout a été arrêté du jour au lendemain.

La vente, qui s'annonçait si bien, est devenue lamentable : on vendait ce que l'on pouvait, depuis 120 fr. les 100 kilogr. la fleur du marché, jusqu'à 40 fr. On finissait à n'importe quel prix pour n'avoir pas à remporter. Tout l'automne, il en a été ainsi. C'est triste à constater, car c'était la première fois que le marché de Paris était si bien approvisionné de beaux fruits.

Comme variétés, pour la grande culture, ce sont toujours les mêmes qui ont la faveur : *Saint-Joseph* tient toujours le record avec ses dérivés *Constante Féconde*, *Jeanne d'Arc*, *Rubicunda*, *Souvenir Normand*, etc. Ces variétés sont toujours les plus remontantes, et forment le noyau des cultures. Beaucoup de cultivateurs ont en certaine quantité des *Saint-Antoine-de-Padoue*, *Nancy*, *Merveille de France*. Ces variétés donnent de gros fruits et servent à parer les paniers de fraises. Quelques personnes ont essayé plusieurs variétés nouvelles, telles que : *Mme Bottero*, *Perle rouge*, *Reine d'Août*, *Progrès*, *Gemma*. Une de celles qui a paru le plus retenir leur attention est *Saint-Fiacre*. Ce fraisier est, en effet, vigoureux, bien dressé, il a un beau feuillage rigide. Le fruit est superbe, d'une belle couleur rouge brillant, peut-être un peu tendre à la manipulation, franchement remontant quant à présent. L'année prochaine,

troisième année d'étude, on sera encore mieux fixé à son égard.

Attirés par le volume des fruits, beaucoup ont planté *Merveille de France*. Cette variété ne le cède en rien aux non-remontants, elle produit des fruits de première grosseur. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de n'être pas franchement remontante, puis la couleur du fruit qui est rouge jaunâtre, dans le genre de *Jucunda* quand elle n'est pas à point.

Une variété qui fait son chemin dans les petits jardins d'amateurs, c'est *Mme Bottero*. Elle remplace une variété remontante, elle est très hâtive (autant que *Marguerite*), de même forme allongée, coloris rouge sang, remonte seulement 50 0/0. Elle peut modérément tenir lieu de fraises perpétuelles et donne des fruits depuis le milieu de mai jusqu'aux gelées.

A. Millet et fils.

PROMENADES FILICOPHILES

J'ai toujours eu un faible pour les Fougères, et très spécialement pour celles qui croissent dans nos pays tempérés, sur nos murailles, entre les fissures des rochers, dans nos bois, nos marais et nos vallons ombreux. Aussi bien sont-elles les plus intéressantes de toutes, puisqu'elles peuvent résister à nos hivers et former dans les lieux ombragés de nos jardins de délicieux tableaux de verdure, de grâce et de fraîcheur.

Permettez donc que je vous guide en quelques courses errantes dans les sanctuaires aimés des botanistes aussi bien que des amis du jardin pittoresque, pour y rendre un culte à ces délicats enfants de la belle et grande artiste qu'est la nature.

La vallée d'Aoste, parallèle à notre Valais, s'étale au sud de la Suisse, au grand soleil de la brillante Italie. Elle est sèche et aride dans sa plus grande partie. Dans les fentes de ses rochers granitiques, on trouve plusieurs Fougères que nous n'avons pas en Suisse. Aussi l'ai-je déjà parcourue dans tous les sens, et cela depuis plus de quarante ans. Un jour que nous considérions les restes de ce vieil arc de Donnas, qui porte bien à tort le nom de « Porte d'Annibal », j'aperçois trembler sous les coups de la brise de curieuses frondes que je prenais pour un grand *Ceterach*. Pourtant les pinnules semblaient divisées et le pourtour de la fronde n'était pas d'un *Ceterach*. Après de pénibles essais de grimpée dans le rocher, l'un de mes fils arrive à la fissure et me jette un brin de verdure qui me présente le rarissime *Nothoclæna Maranthæ*. Il y avait bien des années que je la cherchais, cette belle d'entre les belles, sans jamais mettre la main dessus. Et la voilà, me narguant du haut de son gite inaccessible. J'ignorais qu'elle fût dans la vallée, et je crois bien qu'elle n'y était pas encore connue. A force cependant de chercher, nous arrivâmes à trouver une vraie station, beaucoup plus abordable et qui nous permit d'en récolter une bonne provision, sans crainte de contribuer à l'appauvrissement de la colonie. Cette Fougère offre cette particularité qu'elle croît seulement au plein soleil et dans un sol dépourvu de calcaire où elle forme de vraies masses, touffues et serrées, de près d'un mètre carré de diamètre. Ses frondes sont gracieusement découpées, d'un vert sombre au-dessus et d'un brun jaunâtre en dessous, comme le sont celles des *Ceterach*.

Non loin de cette gentille petite ville de Donnas, se trouvent d'énormes rochers qui portent le fameux fort de Bard, célèbre par la trahison qui livra la petite ville, clé de l'Italie en venant de Suisse, à Napoléon courant à Marengo. Dans ces rochers se trouvent plusieurs « marmites des glaciers » que le public va visiter, sans toujours en comprendre la formation, et qui sont creusées dans le roc dur et siliceux qui porte la forteresse. C'est là qu'un beau jour je fis la découverte du très rare et très curieux *Woodsia hyperborea*, la plus minuscule d'entre nos Fougères alpines. Elle ressemble aux jolis *Cystopteris* des rochers, mais s'en distingue, pour qui sait ouvrir les yeux, par sa pubescence et surtout par la position des sores en forme d élégante dentelle. On trouve ce bijou au Simplon, au Val de Poschiavo, à la Maloya, au Lautaret, et, ici et là, dans les rochers haut perchés des Alpes.

L'Italie septentrionale a d'ailleurs la spécialité des Fougères délicates et rares. Il existe, dans le massif de Tende, une merveille que je n'hésite pas à déclarer la plus délicieuse d'entre toutes les Fougères et la plus merveilleusement découpée de toutes.

C'est le fameux *Asplenium fissum*. Je fus deux fois pour le chercher et deux fois je revins bredouille. On ne m'avait pas indiqué la place exacte de sa station, et je désespérais de jamais la posséder autrement qu'en échantillon d'herbier, quand, l'an passé, tout à fait par hasard et sans crier gare, la belle apparut à mes yeux. C'était sur le versant septentrional du col, à 1 000 mètres d'altitude, et dans un vallon où jamais pied d'un civilisé ne s'est sans doute aventuré. Nous venions, mon chef de culture et moi, de nous arrêter dans le plus hideux repaire à vaches qui se puisse imaginer, quand j'aperçois, à dix pas du « toit protecteur », un rocher descendu des hauteurs qui recèle de tendres verdures. Un saut vers la pierre et me voilà dans un bonheur que vous seuls connaissez qui savez apprécier la valeur des plantes rares. Car là s'étalait, jolie, oh! combien, la plus divine des tendres Fougères, l'*Asplenium* que je cherchais depuis si longtemps. Et la pente rocheuse qui dominait le taudis en était littéralement jonchée. Elle était là, par centaines de milliers de pieds, rayonnante de gloire et de grâce, se faufilant entre les pierres, se juchant sur les rochers, s'agrippant aux aspérités de la masse pétrée et donnant à ce vaste pierrier l'aspect, l'illusion de la fraîcheur et de la vie.

Je ne puis vous décrire la grâce de la Doradille de Tende. Elle est indescriptible. Son aspect, quand on la regarde de loin, est un peu celui de l'*Allosorus crispus*; comme lui, elle hante le pierrier et sort de dessous les pierres dans la pente aride et nue. Mais, tandis que l'*Allosorus* ne se rencontre que dans les sols granitiques, notre belle de Tende est propre aux seuls pierriers calcaires. Je l'ai plantée, à Floraire, dans un sol calcaire et dans le granit, et c'est bien dans le premier qu'elle paraît seul se complaire. Sa fronde est à peine de 10 centimètres de haut. Elle est si finement divisée et subdivisée que je n'hésite pas à la déclarer la plus ténue et la plus fine d'entre les Fougères.

Une autre fois, c'était à Gênes, en sortant du fameux « Campo santo », sur un mur de soutènement dudit, que j'aperçus une étrange forme de Fougère. Sauter du tramway qui me redescendait à la cité glorieuse, et grimper au mur, fut l'affaire d'un moment; il y avait là de grosses touffes d'une Fougère que je ne parvins pas de suite à identifier et que, une fois chez moi, je reconnus être le *Pteris longifolia*, une méridionale, qu'une irradiation a déposée ici. Elle en a disparu depuis lors par suite du crépissage du mur — oh! misérable crépissage, que de destructions n'as-tu pas déjà consommées? On m'a dit pourtant, et Arcangeli le confirme, que cette Fougère se retrouve, ici et là, en Ligurie.

Vous parlerai-je du curieux *Asplenium germanicum*, que vous me permettrez bien de nommer *Breynii*, synonyme peu connu, qui se rencontre de ci de là dans l'Italie du Nord? C'est une Fougère hybride qu'on trouve *inter parentes* dans la haute Italie, toujours dans le granit. Ses parents sont l'*Asplenium septentrionale* et l'*A. Trichomanes*.

De Gênes à Marseille, que de trésors à découvrir rien que dans ce gracieux monde des Fougères. Tout le long de ce superbe paysage du Littoral, qu'il faut parcourir à bicyclette si l'on veut herboriser avec fruit, on trouve un véritable monde de merveilles. C'est, à Marseille même et au Cap d'Antibes, le rarissime *Scolopendrium Hemionitis*, aux frondes courtes et triangulaires. Cette très rare espèce se cache en de profondes fissures et se protège par cela même contre les indiscrets. On la cultive d'ailleurs avec difficulté quand on la transporte, tandis qu'elle est assez facile à élever par semis.

La fameuse Fougère de Pétrarque, *Asplenium Petrarchæ* ou *glandulosum*, est un *Trichomanes* glanduleux et trapu. Elle hante les murs, sous les oliviers, dans les pentes de la Corniche, surtout française. Je l'ai une fois dénichée des fentes des rochers, aux environs de Toulon. Mais c'est surtout aux environs de Monte-Carlo que se trouve cette petite merveille.

Hyères est un centre bien connu de plantes rares et jolies. Il y a là toute une collection de Fougères et d'Orchidées qu'on peut récolter en quelques heures. Puisque ce sont les Fougères qui nous intéressent ici, j'en citerai quatre que j'y récolte toujours avec un plaisir nouveau.

Il y a d'abord, dans les murs qui dominent la ville, la très gracieuse Cheilanthe qui se rencontre dans tout le littoral, *Cheilanthes odora*.

Cette exquise méridionale a, dans le port de ses frondes légères et résistantes, quelque chose de très original et de personnel. La rigidité de ses pétioles et rameaux, la grâce des segments, leur teinte foncée sont un agrément très spécial pour celui qui recherche l'élégance des formes. Le léger parfum qui lui a donné son nom la caractérise aussi.

Il y a, près de la gare du Sud, une petite rocaille naturelle où l'on peut cueillir une des rares Fougères de France, j'ai parlé de l'*Asplenium lanceolatum*. Cette espèce se ren-

contre dans l'Ouest, mais forme ici une station bien intéressante au point de vue de la Phytogéographie.

Dans la pente herbeuse qui domine le vieux castel d'Hyères, on voit poindre du sol au premier printemps de très minuscules pointes de verdure, qui appartiennent à une Fougère des plus curieuses, l'*Ophioglossum lusitanicum*. C'est une fronde très curieuse et étroite, longue de 3-4 centimètres au plus, donnant naissance à une fronde fertile, en épi grêle et dressé, d'un vert jaunâtre, le tout caché dans l'herbe et assez difficile à apercevoir. Culture difficile, que je n'ai pas encore pu arriver à réussir, alors que l'*Ophioglossum vulgatum* va tout seul.

Enfin, nous trouvons, au-dessus de l'antique Olbia, une Fougère de modeste valeur décorative, mais offrant le plus grand intérêt, car elle est la seule Fougère annuelle des régions tempérées : c'est le fameux *Grammitis leptophylla*, qui se cache dans les ronces et le long des pierres du sentier qui monte au-dessus du chateau. On vient de découvrir cette méridionale en Suisse, dans le canton du Valais.

Ce sont là quelques-unes des Fougères qu'on peut récolter soi-même en de délicieuses pérégrinations dans la belle nature. Puissent ceux de mes lecteurs qui aiment les « filices », les plus délicates des verdures qu'il soit donné à l'homme d'admirer, éprouver, en suivant ces traces, uu peu du plaisir qu'il m'a été donné de ressentir en les dénichant moi-même.

H. Correvon.

Floraire, près Genève.

DU DANGER DE CERTAINS PRODUITS EMPLOYÉS POUR DÉTRUIRE L'HERBE

Le Conseil d'hygiène s'est occupé dernièrement du danger que présentent, pour les enfants qui jouent avec le sable, pour les personnnes qui jouent au tennis, etc., certains produits qu'on vend assez couramment pour détruire les mauvaises herbes, en particulier ceux de ces produits qui sont à base d'arsenic. Voici, d'après le *Temps*, un résumé de ce débat :

Des expériences ont été faites avec ces composés — poudres ou liquides — et le docteur Dubief en a apporté les résultats terrifiants au Conseil d'hygiène. Il a été constaté que l'épandage des herbicides, dans les conditions d'emploi indiquées pour obtenir un effet utile, dépose à la surface du sol « des quantités d'acide arsénieux pouvant aller jusqu'à 6 grammes par mètre carré de superficie, quantités suffisantes pour empoisonner plusieurs personnes ». Et le rapporteur a pu, *trois semaines* après un épandage, recueillir, en balayant légèrement sur un mètre carré une allée de jardin, plus de 2 grammes encore d'acide arsénieux, *dans un endroit où l'on passait couramment*!

Il n'est donc pas douteux, déclare le rapporteur, qu'un danger très réel résulte de l'emploi de ces substances. M. Dubief ajoute :

« Sans vouloir envisager les suites terribles et immédiates d'un usage criminel ou même d'un emploi maladroit toujours possible, tel qu'une projection accidentelle sur des légumes, on ne peut s'empêcher d'être impressionné en pensant que des préaux d'école, des squares publics, des allées de jardin, des jeux de tennis, etc., peuvent être saupoudrés, tant qu'une pluie abondante n'a pas lessivé le sol, par des quantités énormes de poussières arsénicales. Quel danger pour les enfants qui se livreraient dans ces endroits à leur jeu favori des pâtés de sable ou qui, simplement, se traîneraient sur le sol ! »

Vivement approuvé par ses collègues et notamment par MM. Armand Gautier, Laveran, Henri Gautier, le professeur Dubief a conclu à l'interdiction absolue de la vente de ces produits.

Mais pour consoler les jardiniers, les enfants, les joueurs de tennis, il a énuméré un certain nombre de substances qui, aussi bien que l'arsenic, peuvent convenir à la destruction des herbes parasites. Le formol, le carbonate et le bisulfite de soude, le crésyl, etc., sont dans ce cas. Les intéressés n'ont que l'embarras du choix — et ils ne risqueront plus désormais de compromettre la santé publique.

Max Garnier.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 22 avril au 7 mai, le arrivages du Midi et de la région parisienne ont atteint une bonne moyenne, la vente a été assez bonne mais à des cours peu élevés. Les **Tulipes** à fleurs simples valent 0 fr. 50 la douzaine; celles à fleurs doubles, de 0 fr. 60 à 0 fr. 75 la douzaine. Le **Lilium** *Harrisii* s'est vendu de 5 à 6 fr. la douzaine, en fleurs détachées de la tige florale, 2 fr. la douzaine; les **Lilium** *lancifolium album* et *lancifolium rubrum* font complètement défaut. Les **Roses** de Paris : *Gabriel Luizet* sont en très grande abondance, on paie de 2 à 6 fr. la douzaine; *Ulrich Brunner*, peu, de 3 à 8 fr.; *Iram*, peu, de 3 à 6 fr.; *Président Carnot*, 2 fr. 50 à 5 fr.; *Pompon* de Paris en petite quantité, vaut 1 fr. 50 la botte; les Roses du Midi, *Kaiserin Auguste Victoria* dénommé maintenant *Reine Victoria*, de 3 à 5 fr. la douzaine; *Frau Karl Druschki* se termine, on paie de 1 à 2 fr. 50; *Ulrich Brunner*, moins abondant, de 0 fr. 50 à 2 fr.; *Président Carnot*, de 1 à 2 fr.; *Madame Abel Chatenay*, de 1 à 2 fr. 50; *Gabriel Luizet*, de 1 à 2 fr. la douzaine. Les **Œillets** d'Ollioules valent de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la botte; ceux en provenance de Nice et d'Antibes, de couleurs, de 0 fr. 20 à 0 fr. 40; à fleurs blanches, 0 fr. 50 la douzaine; les Œillets dits *Américains*, ordinaires valent de 0 fr. 75 à 1 fr. la douzaine, le choix, de 1 fr. 25 à 3 fr. la douzaine. L'**Iris** bleu. de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 la douzaine. Les **Renoncules** *Boer*, 0 fr. 40 la douzaine. L'**Anémone** *de Caen* est terminée. La **Pensée** *deuil* vaut de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 le bouquet; la P. *Parisienne*, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 le bouquet. La **Giroflée** *jaune-brune* vaut de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 la grosse botte; la **Giroflée** *Quarantaine* à fleurs blanches se paie, de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 la botte; celle à fleurs roses, de 0 fr. 15 à 0 fr. 25 la botte. L'Ixia se termine à 0 fr. 15 la botte. Le **Narcisse-Jonquille** de Paris se vend de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 la botte; Le **Narcisse** *Poète*, très abondant se vend 0 fr. 10 la douzaine. Le **Lilas** blanc, en botte, très peu, se vend de 2 fr. 50 à 3 fr.; la demi-gerbe, peu, de 3 fr. 50 à 5 fr.; gerbe, peu, de 8 à 9 fr.; les **Lilas** de couleurs très abondant, 2 fr. 50 la botte; 3 fr. 50 la demi-gerbe; en gerbe, moins abondant, de 6 à 8 fr.; le **Lilas** de plein air, blanc, fait défaut; de couleur, affreux, de 0 fr. 50 à 1 fr. la botte. La **Boule de Neige** se termine, en très petite quantité, de 2 à 4 fr. la douzaine. La **Violette** de Paris vaut 5 fr. le cent de petits bouquets; le bouquet plat, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 pièce; le bouquet plat à fleurs blanches, de 0 fr. 75 à 1 fr. pièce. La **Violette de Parme** de Paris, peu, 1 fr. le bottillon; celle de Toulouse se termine, on paie de 1 fr. 25 à 2 fr. le bottillon. Le **Freesia** est terminé. Le **Montbretia** vaut 0 fr. 20 la botte. Le **Myosotis**, très abondant, vaut 0 fr. 50 la grosse botte. Le **Prunus** se vend de 1 à 2 fr. la botte. L'**Arum** du Midi se vend de 1 à 1 fr. 50 la douzaine de spathes; ceux de Paris, de 3 fr. 50 à 5 fr. la douzaine. La **Jacinthe** de Paris, très abondante, vaut 0 fr. 50 la botte. Le **Muguet** avec racines de Paris a atteint, pour le 1er mai, 3 fr. 50, 4 fr. et 5 fr. les 12 brins; en branches coupées, de Nantes, de 10 à 12 fr. les 80 brins; de Bordeaux, 2 fr. 50 les 25 brins; le 30 avril le **Muguet** des bois a été très recherché, malgré le vilain choix apporté sur le marché il a été littéralement arraché par les acheteurs qui ont payé de 4 à 10 fr. la grosse botte de Paris, nous n'avons vu que des boutons encore verts, cela s'explique par le fait que ces Muguets ont été abîmés deux fois de suite dans leur pousse par la gelée, la pluie et la grêle. Les **Tulipes** *Perroquet* de Paris font leur apparition, très jolies; on a vendu 2 fr. 50 la douzaine, les Tulipes en belles variétés de teintes diverses, ont été également très recherchées, on a payé de 2 à 2 fr. 50 la douzaine.

Sur le marché aux légumes, les apports sont importants, et les cours soutenus. Les **Champignons** de couche valent de 1 fr. 90 à 2 fr. 50 le kilo. Les **Fèves** d'Algérie, de 30 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Echalotes**, de 40 à 45 fr. les 100 kilos. Les **Endives** de 60 à 110 fr. les 100 kilos. Les **Epinards**, de 30 à 35 fr. les 100 kilos. Les **Ciboules**, de 5 à 7 fr. les 100 bottes. Les **Poireaux**, de 25 à 35 fr. le cent de bottes. Les **Carottes** de conserve, dont la saison se termine, sont en hausse sensible, celles de Chevreuse valent de 15 à 40 fr., de Meaux et Flins, de 20 à 24 fr. les 100 kilos; Les **Carottes** nouvelles valent de 0 fr 20 à 1 fr. 10 la botte. Les **Navets** nouveaux de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 la botte. Le **Cerfeuil**, de 15 à 20 fr. les 100 kilos. L'**Ail**, de 2 à 2 fr. 10 le kilo. Les **Choux** *Rutabagas*, de 8 à 12 fr. les 100 kilos. Les **Crosnes**, de 70 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Laitues**, de 30 à 40 fr. les 100 kilos, et de 5 à 10 fr. le cent. Les **Scaroles**, de 8 à 20 fr. le cent. La **Barbe de Capucin**, de 8 à 10 fr. le cent de bottes. Les **Choux** *rouges*, de 12 à 36 fr. le cent; les **Choux** *Brocolis*, de 6 à 8 fr. le cent. Les **Choux** pommés, de 15 à 35 fr. le cent. Les **Radis** *roses* de Nantes, Tours et Orléans, de 6 à 10 fr.; ceux de Paris, de 13 à 17 fr. le cent de bottes. Les **Courgettes**, de 20 à 25 fr. le cent. Les **Artichauts** du Midi, de 10 à 26 fr.; d'Algérie, de 15 à 28 fr. le cent. Les **Haricots verts** de serre, de 3 fr. 50 à 5 fr. le kilo. Les **Morilles**, de 6 à 10 fr. le kilo. Les **Pois** verts de Paris, de 65 à 90 fr., d'Espagne et d'Algérie, de 55 à 70 fr. les 100 kilos; les **Pois** *Mange-tout* d'Algérie, de 80 à 100 fr. les 100 kilos. Les **Haricots verts** d'Espagne, de 1 fr. 50 à 1 fr. 80 le kilo; d'Algérie, de 1 fr. 50 à 2 fr. 20 le kilo. Le **Laurier Sauce**, de 25 à 35 fr. les 100 kilos. La **Mâche**, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. L'**Oseille**, de 15 à 25 fr. les 100 kilogr. Le **Persil**, de 15 à 20 fr. les 100 kilogr. Les **Pissenlits**, de 15 à 20 fr. les 100 kilos. Les **Pommes de terre** de conserve, dont les qualités tendent beaucoup à s'amoindrir, sont en hausse très sensible, tout particulièrement la *Saucisse Rouge* du Poitou; le choix de cette provenance fait prime, mais pour peu de temps, car on nous assure que les stocks en culture sont des plus réduits. Les plantations en région parisienne et en vallée de la Loire ainsi qu'en Bretagne se poursuivent assez rapidement, dans des conditions de température éminemment favorables; on nous affirme que les superficies consacrées à ce légume seront à peu près égales à celles d'une année normale; on cote la *Hollande* de Beauce et du Gâtinais, 140 à 150 fr., des environs de Paris, de 145 à 155 fr. les 100 kilos; *Saucisse rouge* du Poitou, 125 à 135 fr.; du Gâtinais, de 110 à 120 fr.; du Limousin, de 110 à 115 fr.; de Bretagne, de 108 à 112 fr.; *Richter Imperator*, de 100 à 105 fr.; *Institut de Beauvais*, de 95 à 100 fr. les mille kilos; les **Pommes de terre** nouvelles d'Algérie, de 45 à 66 fr. les 100 kilos; d'Espagne, de 40 à 55 fr. les 100 kilos. Les **Romaines**, de 20 à 40 fr. le cent. Les **Asperges** d'Argenteuil, de 1 fr. 50 à 6 fr. la botte; du Midi, de 0 fr. 35 à 4 fr. la botte, en vrac, de 70 à 140 fr. les 100 kilos. Les **Chouxfleurs** de 10 à 40 fr. le cent.

H. Lepelletier.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE

26 RUE JACOB, 26, A PARIS.

Bibliothèque agricole horticole à 3 fr. 50 le volume. — *Bibliothèque du Cultivateur* à 1 fr. 25 le volume. — *Bibliothèque du jardinier* à 1 fr. 25 le volume. — *Bibliothèque d'horticulture et de Jardinage*

DIVISION DU CATALOGUE : Agriculture générale et cultures spéciales.— Economie rurale, comptabilité — Chimie agricole, sol, engrais, amendements. — Animaux domestiques. — Industries agricoles.— Génie rural, machines et constructions agricoles. — Botanique, Horticulture. — Eaux et forêts, Chasse — Pêche. — Droit usuel. Economie domestique, cuisine.

Envoi gratis du Catalogue à toute personne qui en fait la demande au Directeur de la Librairie agricole, 26 rue Jacob, à Paris (6e).

87e ANNÉE — REVUE — 87e ANNÉE

HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ❋

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 25 — 16 Juin 1915

SOMMAIRE

GRAVURES NOIRES

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

Société nationale d'Horticulture de France. — Souscription anglaise pour l'horticulture continentale. — Cours municipal et départemental d'horticulture et d'arboriculture. — L'assurance contre les accidents agricoles. — Les maladies des plantes. — La greffe en couronne. — Société de Pathologie végétale. — Roses nouvelles. — *Ophrys* hybrides. — *Primula sinolisteri*. — Nécrologie : *M. Jules Curé.*

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

« La Revue Horticole » paraît le 1er et le 16 de chaque mois
Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.
Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro
ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT
France. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
Étranger **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : **0 fr. 90**

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

CHRONIQUE HORTICOLE

Société nationale d'Horticulture de France. — Souscription anglaise pour l'horticulture continentale. — Cours municipal et départemental d'horticulture et d'arboriculture. — L'assurance contre les accidents agricoles. — Les maladies des plantes. — La greffe en couronne. — Société de Pathologie végétale. — Roses nouvelles. — *Ophrys* hybrides. — *Primula sinolisteri*. — Nécrologie : *M. Jules Curé.*

Société Nationale d'Horticulture. — La séance du 27 mai dernier a donné lieu à trois présentations d'un grand intérêt.

La maison Vilmorin avait envoyé un lot très important d'*Iris germanica* en fleurs coupées, comprenant une vaste collection des meilleures variétés, parmi lesquelles figuraient des fleurs de très grandes dimensions (*magnifica*, par exemple) et de beaux coloris variés, et une série de nouveautés remarquables offrant notamment des nuances rouges très intéressantes.

M. Philippe de Vilmorin présentait un grand lot de plantes alpines et de rocailles, renfermant nombre de bijoux rares et charmants; dans ce lot figuraient des Primevères nouvelles d'un grand attrait, hybrides entre les *Primula Bulleyana* et *Beesiana*, montrant des coloris très variés, allant du jaune orangé au violet vif.

Enfin, M. Tuleu, de Montmagny (Seine-et-Oise), avait envoyé un grand lot de fleurs coupées de Clématites hybrides à grandes fleurs de son obtention, appartenant aux séries des *C. patens* et *C. lanuginosa*. On y remarquait de très belles fleurs plus ou moins « doubles », aux coloris variant du blanc pur au bleu, au rose, au rouge vif rappelant *Ville de Lyon*, et même au vert. Les semis de M. Tuleu promettent d'enrichir nos jardins d'excellentes variétés décoratives.

Souscription anglaise pour l'horticulture continentale. — Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, nos amis et alliés d'Angleterre ont ouvert une souscription pour réparer les dommages causés à l'horticulture, dans l'Europe continentale, par les barbares austro-allemands. La première liste, publiée il y a plus d'un mois, s'élevait à 75.000 fr. ; en dehors des sommes importantes souscrites par S. M. le roi George et par la Société Royale d'Horticulture d'Angleterre, nous y relevons les souscriptions suivantes : notre confrère le *Gardeners' Chronicle*, 2.500 fr.; sir Jeremiah Colman, 6.615 fr.; sir Harry J. Veitch, 6.250 fr.; The Horticultural Trades Association, 2.500 fr.; M. Reginald Cory, 3.750 fr.; M. Williams, 2.625 fr.; MM. Gurney Fowler, Hurst et fils, Sutton et fils, 2.500 fr. chacun; MM. Dobbie et Cie, sir George Holford, sir Edmund Loder, Bart., Pantia Ralli, 1.250 fr. chacun, etc., etc.

Cours municipal et départemental d'horticulture et d'arboriculture. — Le Cours municipal et départemental d'horticulture et d'arboriculture d'alignement et d'ornement, installé avenue Daumesnil, 1 *bis*, à Saint-Mandé, a pour but de donner gratuitement l'instruction théorique et pratique nécessaire aux jeunes gens qui désirent devenir jardiniers des plantations urbaines ou départementales, ainsi que des parcs et jardins publics ou particuliers.

Un concours pour l'admission en qualité d'apprentis-élèves aura lieu dans cet établissement le jeudi 1er juillet 1915, à 8 heures du matin.

Les candidats devront être Français et habiter Paris ou le département de la Seine; ils devront être âgés de quatorze ans au moins et dix-sept ans au plus à la date du 1er octobre 1915, présenter les conditions d'aptitude physique aux travaux horticoles, constatées par une visite médicale, avoir obtenu le certificat d'études primaires et avoir accompli une année de cours complémentaire.

L'examen comprend :

1° Une dictée, permettant d'apprécier les candidats au point de vue de l'écriture et de l'orthographe;

2° Une composition d'arithmétique sur les quatre premières règles et le système métrique;

3° Questions d'éléments de science et de botanique dans la limite du cours de première année complémentaire.

Le régime du cours est l'externat. Un certain nombre de bourses de déjeuner et de goûter sont allouées par l'administration aux admissibles qui en font la demande à l'issue de l'examen. La durée des cours est de trois ans. L'enseignement est théorique et pratique.

Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat du Cours, 74, route de Saint-Mandé, à Saint-Maurice (Seine), de 10 à 5 heures, avant le 1er juillet.

La rentrée des cours est fixée au 1er octobre.

L'assurance contre les accidents agricoles. — La Chambre des Députés a terminé la discussion du projet de loi sur les accidents agricoles. Voici une analyse sommaire des principales dispositions qu'elle a adoptées :

L'article 1er établit, dans son premier paragraphe, le principe de l'application aux exploitations agricoles de la législation relative aux responsabilités des accidents du travail; il englobe toutes les exploitations agricoles quelles qu'elles soient, mais il spécifie que les cultivateurs (propriétaires, fermiers ou métayers) exploitant une étendue inférieure à 5 hectares

ou dont le revenu imposable ne dépasse pas 600 fr., qui travaillent d'ordinaire seuls ou avec l'aide d'un seul ouvrier et des membres de leur famille, ne sont pas assujettis à la responsabilité des accidents, même s'ils emploient temporairement un ou plusieurs collaborateurs, salariés ou non. *Sont assimilés aux ouvriers agricoles ceux qui sont occupés, même par des particuliers, à l'entretien et à la mise en état des jardins et des parcs.*

Les petits cultivateurs qui ne sont pas astreints à la responsabilité des accidents pourront néanmoins, en contractant une assurance en faveur des membres de leur famille, mettre ceux-ci sous la sauvegarde des dispositions légales. Cette assurance aurait pour conséquence de leur garantir, en cas d'accidents, les secours et les indemnités visés par la loi dans ces circonstances.

L'indemnité journalière aux victimes des accidents serait égale à la moitié du salaire et, en cas de salaire variable, elle serait fixée d'après une moyenne à établir dans chaque département pour l'application de la loi.

Quelques députés ont demandé que le maximum des frais médicaux et pharmaceutiques, à la charge du chef d'exploitation, fût fixé par la loi à la somme de 60 fr. Mais la Chambre a préféré maintenir les méthodes adoptées jusqu'ici pour les ouvriers de l'industrie, et a remis la question à une revision ultérieure de l'ensemble de la législation sur les accidents.

Les maladies des plantes. — Le *Journal Officiel* du 20 mai a publié un décret en date du 11 mai qui organise au ministère de l'Agriculture un service de recherches des maladies parasitaires des plantes, sous le nom de *Service des épiphyties*. Ce service comprend : 1° les stations d'étude des maladies des plantes; 2° l'inspection phytopathologique de la production agricole ; 3° le contrôle à l'importation des semences fourragères. Le Comité consultatif des épiphyties, constitué par un décret du 19 février 1912, est chargé de l'étude des questions relatives aux insectes, cryptogames et autres parasites nuisibles à l'agriculture qui lui sont soumises par le ministre, spécialement en ce qui concerne les procédés à employer et les mesures à prendre pour prévenir et combattre les maladies parasitaires des plantes. Le décret fixe, en outre, les conditions de recrutement et de fonctionnement des stations de pathologie végétale, ainsi que celles dans lesquelles des subventions peuvent être accordées à des établissements scientifiques poursuivant les recherches analogues.

Société de Pathologie végétale. — Dans la séance du 7 mai 1915, M. Hariot a dit qu'il a trouvé, dans un jardin des environs de Paris, l'*Æcidium Grossulariæ* sur le Groseillier à grappes. Ce même champignon peut causer des dégâts sur le Groseillier à maquereau où il s'attaque fréquemment aux fruits.

M. Vincent a décrit les maladies des tiges de l'*Hevea brasiliensis*, dans l'Etat de Para (nord du Brésil). Cette communication fait suite à une précédente sur les maladies des feuilles de l'*Hevea*. M. Arnaud a parlé de quelques *Coryneum* parasites.

La greffe en couronne. — Dans l'article de M. Pierre Passy sur ce sujet, publié dans notre numéro du 1er mai dernier, page 478, la figure 148 ne montrait pas bien le greffon pré-

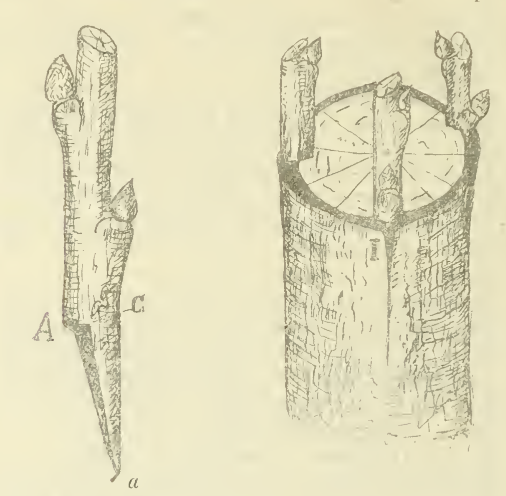


Fig. 153. — Greffe en couronne.

paré comme il doit l'être d'après les indications de notre collaborateur. Ainsi qu'on le verra ci-dessous, le greffon, taillé en un long biseau unilatéral *Ca*, doit porter un épaulement A destiné à arrêter le greffon sur le bord du sujet. L'écorce du sujet étant légèrement incisée en I, on la soulève légèrement avec la spatule du greffoir, et la base du greffon, introduite entre la spatule et le bois, doit pénétrer lentement sous l'écorce.

Roses nouvelles. — M. Pernet-Ducher, le célèbre semeur de Vénissieux, près Lyon, met au commerce les variétés nouvelles suivantes :

Pernetiana.

Constance (variété inédite × *Rayon d'or*) — Arbuste très vigoureux à rameaux buissonnants ; feuillage vert brillant; aiguillons assez nombreux et saillants; bouton allongé, jaune orangé rayé de carmin; fleur grande, pleine, en forme de coupe allongée, superbe coloris jaune de cadmium passant au jaune d'or.

Cette nouvelle Rose, assez semblable à *Rayon d'or*, lui est de beaucoup supérieure ; d'une rusticité absolue, elle remplacera très avantageusement sa devancière. Elle a reçu une médaille d'or à l'Exposition de printemps du Cours-la-Reine en 1914, et un certificat de mérite de la Société Royale d'Horticulture d'Angleterre.

Hybrides de thé.

Admiral Ward (variété inédite × *Château de Clos-Vougeot*). — Arbuste très vigoureux à ra-

meaux buissonnants et érigés ; feuillage large, vert bronzé ; aiguillons peu nombreux ; bouton sphérique rouge noirâtre; fleur grande, pleine, globuleuse, à larges pétales parfois fimbriés ; beau coloris rouge cramoisi nuancé rouge feu et pourpre velouté.

Fleurissant abondamment, *Admiral Ward* sera l'une des meilleures Roses rouge foncé pour massifs. Elle a reçu un certificat de mérite de la Société française des Rosiéristes.

Madame Colette Martinet (issue de variétés inédites). — Arbuste de grande vigueur à rameaux buissonnants ; feuillage vert rougeâtre; aiguillons peu nombreux ; bouton long, jaune d'or ; fleur de grandeur moyenne, assez pleine, globuleuse ; superbe coloris jaune vieil or nuancé de jaune orangé.

Cette nouvelle Rose, que le *Gardeners' Chronicle* décrit comme une grande amélioration de *Wm. Allen Richardson*, se recommande par son abondante floribondité et son joli coloris.

Primula sinolisteri. — Nous avons signalé la présentation de cette nouvelle Primevère par MM. Vilmorin-Andrieux et C[ie] à la Société Nationale d'Horticulture dans sa séance du 8 avril dernier. A cette présentation étaient joints les renseignements suivants :

« Tout récemment introduite de la Chine, cette nouvelle Primevère se rapproche beaucoup du *Primula obconica*. Elle en diffère, toutefois, notablement par de nombreux caractères de port. Son feuillage est plus abondant, plus touffu, plus profondément denté ; ses hampes sont plus nombreuses, plus grêles ; le calice est plus développé encore, et les fleurs, assez grandes, varient déjà du blanc presque pur au lilas tendre. Enfin, et cette particularité présente un certain intérêt, la plante est dépourvue des poils urticants du *P. obconica* dont l'action sur l'épiderme de certaines personnes est si désagréable. Sa floraison a lieu au commencement d'avril.

« Le *Primula sinolisteri* présente un intérêt particulier parmi les nombreuses espèces introduites récemment de la Chine, en raison de son port, de l'abondance, la beauté de ses fleurs et de la facilité de sa culture. D'après le professeur B. Balfour, directeur du jardin botanique d'Edimbourg, c'est une plante de valeur analogue, sinon supérieure, à celle du *Primula obconica* lors de son introduction; elle présente même certains avantages et on peut espérer en obtenir par voie d'amélioration, une race de Primevère horticole aussi précieuse pour le commerce et l'ornementation générale que celles qui ont été obtenues de cette dernière. »

Nécrologie : *M. Jules Curé.* — C'est avec le plus vif regret que nous avons appris le décès de notre collaborateur, M. Curé, et nous sommes assurés que notre chagrin sera partagé par beaucoup de personnes qui l'ont vu à l'œuvre ; depuis bien des années, sa vie était entièrement, inlassablement consacrée au [progrès de la culture maraîchère et à des œuvres d'amélioration sociale.

Issu d'une famille de cultivateurs bourguignons, Jules Curé avait appris de bonne heure la profession de maraîcher, qu'il exerça dans le quartier de Vaugirard, à Paris ; il dut l'abandonner, jeune encore, à la suite d'une attaque de paralysie dont il ne se remit qu'avec une activité physique gravement diminuée.

Il n'en continua pas moins de s'intéresser passionnément à la culture maraîchère et consacra toute son activité intellectuelle, toute son ardeur, à poursuivre tous les progrès, et à faire profiter autrui de son expérience. Nos abonnés n'ont pas oublié sans doute la série d'articles techniques qu'il donna pendant de longues années à la *Revue Horticole*; il publia aussi un excellent petit traité, *Ma pratique de la culture maraîchère ordinaire et forcée*, dans lequel il indiquait aux amateurs de jardins les procédés, les « tours de main » employés par les professionnels pour obtenir les meilleurs rendements, les légumes les plus fins. Son souci constant était de faire connaître et apprécier les variétés les meilleures et d'en découvrir de nouvelles. Toujours prêt à rendre service, de tout son pouvoir, à ses anciens confrères, il se tenait en constant contact avec eux, et faisait auprès d'eux une propagande incessante pour l'adoption de tous les progrès, pour l'application des ressources de la science à leurs travaux. Il fut pendant longtemps secrétaire du Syndicat des maraîchers de la région parisienne ; il fut un des principaux initiateurs des syndicats de tir contre la grêle dans cette région, et se dépensa sans compter pour organiser cette défense et en suivre les résultats; il fut, enfin, l'un des principaux organisateurs, depuis vingt ans, des œuvres de jardins ouvriers, dont il appréciait grandement le rôle de moralisation en même temps que d'amélioration sociale. Nous rappelions, dans notre numéro du 1[er] février dernier, le concours précieux qu'il apporta, dans cet ordre d'idées, à la généreuse philanthropie de M. le notaire Renaudin, qui, sans lui, aurait risqué de rester inféconde. Les belles œuvres de Sceaux constituent un monument à la gloire de ces deux hommes. Mais Jules Curé ne se contenta pas de cette grande réalisation ; il fit partout, en France et même à l'étranger, une propagande active pour qu'elle eût des imitateurs ; il fit des conférences, des brochures, il exposa des modèles de petits jardins et des tableaux montrant l'influence et l'accroissement des œuvres qui les organisent; enfin, il contribua au mouvement d'où commencent à sortir les écoles ménagères, application plus vaste des idées auxquelles il s'était dévoué. Dans notre numéro du 1[er] mars dernier, il prêchait encore pour l'instruction horticole féminine.

Il est mort presque subitement à soixante-dix ans, plus tôt que ne l'aurait fait prévoir, malgré son infirmité, sa vitalité persévérante. Il laissera le souvenir et l'exemple d'une existence bien et noblement remplie.

D. Bois et G. T.-Grignan.

UN NOUVEAU BÉGONIA DE MADAGASCAR A FEUILLAGE DÉCORATIF. — BEGONIA PERRIERI [1]

Cette belle plante a été obtenue de graines récoltées à Madagascar et envoyées par M. Perrier de la Bâthie (nº 21) sans indication de localité. Cultivée dans les serres du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, elle y fleurit vers la fin du mois d'octobre. Elle appartient au genre *Begonia*, section *Quadrilobaria* De Candolle; en voici la description détaillée :

Plante glabre sur toutes ses parties, sauf à la face supérieure des feuilles.

Tige sous-frutescente, dressée, cylindrique, mesurant 10 à 20 centimètres de hauteur, avec une épaisseur de 10 à 15 millimètres, dans les exemplaires examinés, de couleur brun violacé, portant les cicatrices larges et gibbeuses des feuilles tombées et celles, semi-annulaires et étroites des stipules qui se sont détachées.

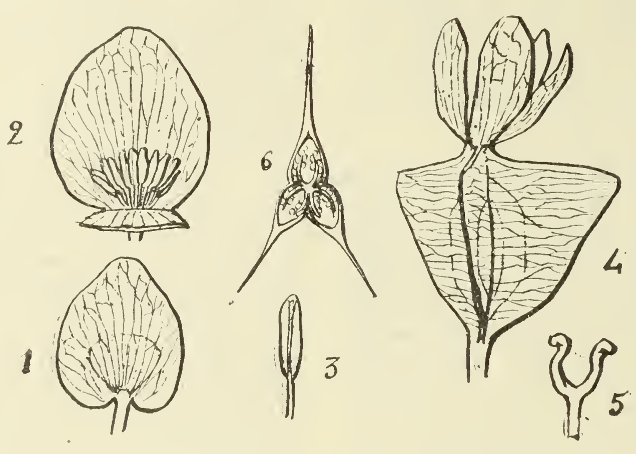


Fig. 154. — Analyse des fleurs de *Begonia Perrieri*.

1. Fleur mâle avant l'épanouissement; 2. Fleur mâle montrant les étamines; 3. Étamine; 4. Fleur femelle; 5. Un style; 6. Coupe transversale de l'ovaire.

Feuilles caduques, alternes, occupant la partie supérieure de la tige. Pétiole demi-cylindrique, relevé de lignes saillantes longitudinales et nettement canaliculé en dessus, dans toute son étendue, long de 15 à 20 centimètres, glabre, de couleur jaune rougeâtre pâle, portant parfois des efflorescences cristallines blanches. Limbe bullé, inéquilatéral, obliquement cordiforme, acuminé, de 15 à 20 centimètres de longueur et d'une largeur à peu près égale (dans sa plus grande largeur), à bords irrégulièrement sinués, denticulés, palmatinervié, avec 7 ou 8 nervures principales se ramifiant dichotomiquement. Sur la face supérieure, ces nervures sont plus ou moins teintées de rouge violacé; les parties du limbe qui les avoisinent sont d'un vert très foncé, noirâtre, encadrant des zones plus en relief de couleur jaune verdâtre clair dans les jeunes feuilles, jaune d'or ou jaune bronzé dans les feuilles adultes. Ces zones surélevées sont couvertes de nombreux petits poils couchés, blancs. La face inférieure du limbe est glabre, rouge violacé, avec les nervures principales saillantes, les nervures secondaires et tertiaires réticulées.

Stipules demi-persistantes, membraneuses, entières, triangulaires, prolongées en pointe filiforme, de 3 centimètres de longueur sur 12 à 15 millimètres de largeur à la base, translucides, d'un blanc verdâtre avec des stries longitudinales rougeâtres, puis brunes après dessiccation.

Inflorescence monoïque, subterminale, d'environ 25 centimètres de hauteur, multiflore, en cyme composée. Pédoncule commun de 10 à 15 centimètres de longueur, dressé, cylindrique, lisse, de même couleur que les pétioles, avec des efflorescences cristallines blanches; les ramifications secondaires de 4 à 5 centimètres de longueur; les autres de plus en plus courtes.

Fleurs blanches, les mâles beaucoup plus nombreuses que les femelles, dans la proportion de $\frac{5}{1}$.

Fleurs mâles à pédicelles de longueur variable (5 à 30 millimètres), se détachant de

[1] D. Bois, *Notulæ systematicæ*, tome III, nº 4, p. 107. Paris, 1915.

leur support peu après leur épanouissement, à deux sépales elliptiques-cordiformes de 15 à 20 millimètres de longueur avec une largeur un peu moindre, translucides, finement veinés-réticulés. Etamines au nombre de 20 à 30, sub-bisériées, libres, dressées sur le torus où elles forment un faisceau comprimé, parallèle aux sépales; filets courts grêles; an-



Fig. 155. — *Begonia Perrieri*, Bois.

thères linéaires-oblongues, de 3 à 5 millimètres de longueur.

Fleurs femelles à 4 (très rarement 3) lobes subégaux, oblongs, obtus, plus petits que les sépales de la fleur mâle (8 à 10 millimètres de long sur 3 à 4 millimètres de large). Ovaire ovoïde, de 10 à 15 millimètres de longueur, triloculaire, relevé de 3 ailes triangulaires de même longueur que lui, l'une d'elles plus large (8 à 10 millimètres) que les deux autres (5 à 6 millimètres). Styles au nombre de 3, libres, mesurant 4 à 5 millimètres de longueur, simples dans leur tiers inférieur puis bifurqués, chaque branche en forme d'S (les deux

branches affectant dans leur ensemble la forme d'une lyre). Placentas bipartites, situés dans l'angle interne des loges, portant de nombreux ovules sur toute leur surface. Capsule ?

Cette plante sera recherchée en horticulture pour son feuillage décoratif. Elle exige la serre chaude où elle fleurit au mois d'octobre; après la floraison, les feuilles jaunissent puis tombent et la tige reste nue pendant une période de repos de la végétation qui dure jusqu'en mars-avril; elle n'a pas encore donné de capsules mûres. M. Poupion, chef du service des serres du Muséum, la reproduit par boutures de tronçons de tige, sous châssis, à l'étouffée; il la cultive en terre de bruyère, à l'ombre.

D. Bois.

L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE LONDRES

La Société Royale d'Horticulture anglaise a tenu, comme chaque année, son exposition de printemps dans les Jardins de l'hôpital de Chelsea. Cette exposition, malgré les circonstances actuelles, était parfaitement réussie. Comme on craignait qu'il y eût moins de demandes d'exposants que les années précédentes, l'espace habituel avait été réduit. Ces demandes ont été inférieures seulement d'environ un cinquième a celles de 1914, par conséquent plus élevées que les prévisions, ce qui a forcé de restreindre les espaces attribués à certains exposants et, tout particulièrement, aux exposants de plantes de rocailles.

Mais si le nombre d'exposants s'est trouvé quelque peu réduit, par contre la qualité des produits exposés fut tout à fait supérieure.

Il n'entre pas dans mes idées de vous donner un rapport détaillé des belles floralies de nos Alliés, je me contenterai seulement de dire qu'elles ont affirmé la vitalité du monde horticole anglais, et d'indiquer ci-dessous les nouveautés qui ont été récompensées :

Certificats de mérite aux plantes nouvelles.

Pyrus Malus Sargenti : feuilles étroites comme dans le *Malus floribunda*, mais les fleurs sont blanc pur, de grandeur moyenne et produites en abondance (à MM. Paul et fils).

Rosier Polyantha nain « Dewdrop » : couleur rose cerise avec l'extrémité des pétales blanche, les fleurs sont imbriquées comme des fleurs de Zinnia doubles (à MM. Hobbies).

Anemone rupicola : les fleurs de cette Anémone naine sont presque aussi larges que celles de l'Anémone *japonica alba*, blanches teintées rose au revers. La plante atteint $0^{m}.30$ (à MM. Bees).

Lewisia columbiana : Les fleurs sont rouges, les pétales sont bordés jaune et teintés rose en dessus (à Miss Willmott).

Senecio multibracteatus : les tiges sont rameuses, atteignant 1 mètre, et couverte de feuilles linéaires. Les fleurs de $0^{m}.05$ de diamètre au moins, rose brillant, avec un tout petit centre jaune, sont très abondantes. Originaire du Sud de l'Afrique, demande la serre froide ou tempérée mais peut être employée comme plante à massifs (à M. R. C. Notcutt).

Viola septentrionalis : les fleurs de cette Violette sont blanches avec des lignes violettes à la base de tous les pétales, très jolies (à Miss A. Leonard).

Rosier « Paul's Scarlet Climber » : hybride de Thé, semi-double, écarlate brillant passant au rose à défloraison, très belles couleurs (à MM. Paul et fils).

Tulipe Inglescombe White : les segments sont oblongs, formant une longue fleur blanc pur (à MM. W. T. Ware).

Tulipe Bloodstone, segments oblongs rouge sang intense avec base violette (à MM. W. T. Ware).

Tulipe Satin Gown : rose satin nuancé écarlate à l'intérieur avec base jaune teintée violet (à MM. W. T. Ware).

Tulipe Darwin Comedy : rose brillant sur fond blanc picté violet (à MM. W. T. Ware).

Œillet Bookham Glove : les fleurs de cet Œillet à massif sont cramoisi-marron, de forme parfaite et d'un parfum délicieux (à M. James Douglas).

Œillet Daisy Walker : Œillet fantaisie de belle forme, fond blanc ligné écarlate. Il a de bonnes tiges et un bon calice (à M. James Douglas).

Les Orchidées, comme chaque année, étaient très bien représentées : Voici les Certificats de mérite :

Disa Blackii (*Disa grandiflora* par *Disa Luna*) : les grands sépales dorsaux sont roses, les autres roses et cramoisi (à MM. Flory and Black).

Loelio Cattleya Transylvania : les fleurs sont immenses, riche rose pourpré à labelle pourpre cramoisi.

Certificat de mérite de première classe, à M. J. Gurney Fowler.

Lœliocattleya Gold Star : les sépales et pétales de cette variété sont jaune clair avec bords plus vifs. Le tube du labelle est jaune d'or en dehors, orange en dedans et pourpre intense sur le limbe (à MM. Sander et Sons).

Lœliocattleya Helius : les sépales et pétales de cette hybride sont jaune foncé tandis que le labelle est cramoisi (de MM. J. et A. Mc Bean).

Lœliocattleya Sibyl : les sépales et pétales de

cette variété sont d'un riche cramoisi rosé. Le labelle est marron cramoisi avec de grands yeux jaune d'or. Certificat de 1re classe à MM. Stuart Low et Cie.

Cattleya Tityus Rex : les sépales et pétales sont d'un rose très chaud. L'extrémité est pourpre cramoisi avec de larges taches jaune orange (à MM. Flory et Back).

Miltonia Hyeana F. M. Ogilvie : variété à fleurs richement colorées, radiées de cramoisi ou tachetées rouge vineux sur le labelle.

Odontioda Colmaniæ : fleurs rouge cramoisi sur fond jaune avec extrémités jaunes. Certificat de 1re classe (à Sir Jeremiah Colman).

Odontioda Lambeauiana Nellie : fleurs orange écarlate clair bordées rose (à MM. Flory et Black).

Odontoglossum Aglaon Orchidhurst: très grandes fleurs fortement tachetées de pourpre marron sur fond blanc. La tige portait dix fleurs.

Odontoglossum Princesse Mary : les fleurs sont rondes, contournées cramoisi pourpre avec labelle blanc (à M. J. Gurney Fowler).

Odontoglossum crispum Queen of the Belgians : fleur ronde, fond blanc tacheté de pourpre (à (MM. Charlesworth et Cie).

Cœlogyne pandurata : trois longues branches très remarquées ont valu une médaille de Lindley à MM. Armstrong et Brown.

En outre, à noter aussi les nouveautés suivantes très intéressantes :

MM. Dobbie et Cie, Edimbourg : Pois de senteur nouveaux *Jean Ireland*, le plus picté, *Miss Burnie*, chair, rose saumon pâle, *Duchess of Portland*.

MM. H. B. May et Sons, Upper Edmonton : fougères de plein air : *Polystichum aculeatum gracillimum Drueryi, Polystichum angulare divisilobum plumosum, Polystichum a. d. decorum* et *Polystichum a. d. densum*.

MM. Atwood Brothers : Œillets remontants, *Bishton Wonder*, rose nuancé mauve, *Cinderella* héliotrope strié écarlate.

MM. John Waterer fils et Crisp : Rhododendron *Loder's White*.

MM. Hobbies, Dereham : rosier *Pembertons White Rambler*.

MM. Alex. Dickson et Sons, Newtownards : Pois de senteur : *Président* et *Fiery Cross*.

MM. Amos Perry : *Leucanthemum plenum*, se rapprochant comme duplicature des Anémones à fleurs de chrysanthèmes.

MM. Geo. Bunyard et Cie : Rhododendron *Sir Chas. Butler*, un nouveau rose très beau.

M. J. Stevenson de Wimborne : Pois de senteur : *Honour Bright*, rouge cramoisi, *Golden Glory*, jaune orange, *Peace*, rose tendre, *Warrior*, chocolat marron.

MM. S. Bide et fils, Farnham : Pois de senteur : *Orchid Violet, Crable, improved Bides cream*.

M. A. F. Dutton Iver : Œillet Malmaison *Lady Ramsden*.

Ce compte rendu est très incomplet car il est impossible, vu le peu d'espace dont dispose la *Revue Horticole* en ce moment, de décrire toutes les merveilles exposées : Rosiers, Begonias, Œillets, Tulipes, Azalées, plantes annuelles, plantes vivaces, plantes de rocailles, etc...

Nous sommes forcé de nous restreindre en reconnaissant une fois de plus que malgré la guerre, malgré la pluie qui n'a pas cessé pendant les deux jours qui ont précédé l'ouverture et le jour même de l'ouverture, nos amis et alliés se sont encore surpassés.

E. T.

COLUMNEA GLORIOSA [1]

La planche coloriée que nous publions aujourd'hui a été exécutée d'après une plante cultivée dans les serres du Muséum d'histoire naturelle, dont elle constitue l'un des plus brillants ornements.

Par son port particulier, le nombre, l'ampleur, l'éclat, la durée de ses fleurs, le *Columnea gloriosa* est des plus précieux pour la garniture des paniers et des vases suspendus dans les serres chaudes. Il sera d'autant plus apprécié des amateurs que sa culture ne présente aucune difficulté et que sa multiplication est très facile. A ces divers points de vue, il dépasse en intérêt les plus belles espèces d'*Æschynanthus*, dont la valeur est pourtant si grande.

Le C. *gloriosa* a été découvert au Costa-Rica, par Carlos Wercklé et introduit dans les jardins royaux de Kew (Angleterre) en 1909. Plusieurs espèces du même genre, également originaires de l'Amérique centrale, sont recherchées en horticulture, mais aucune ne peut lui être comparée quant à son caractère décoratif spécial.

On trouvera, dans la *Revue horticole*, la reproduction en couleurs d'un certain nombre d'entre elles, notamment des C. *erythrophæa* Decaisne [2], *scandens* Linné, *magnifica*

1. *Columnea gloriosa* T. A. Sprague, *Botanical Magazine*, t. 8378.

2. *Revue horticole*, 1867, p. 172.

OErsted [3]. En croisant cette dernière par le C. *glabra* OErsted [4], M. Lemoine, de Nancy, a obtenu un bel hybride mis récemment au commerce sous le nom de C. × *Lemoinei*.

Comme on le sait, le genre *Columnea* appartient à la famille des Gesnéracées, tribu des Cyrtandrées. Les espèces qui le composent, au nombre de plus de soixante, ont été grou-

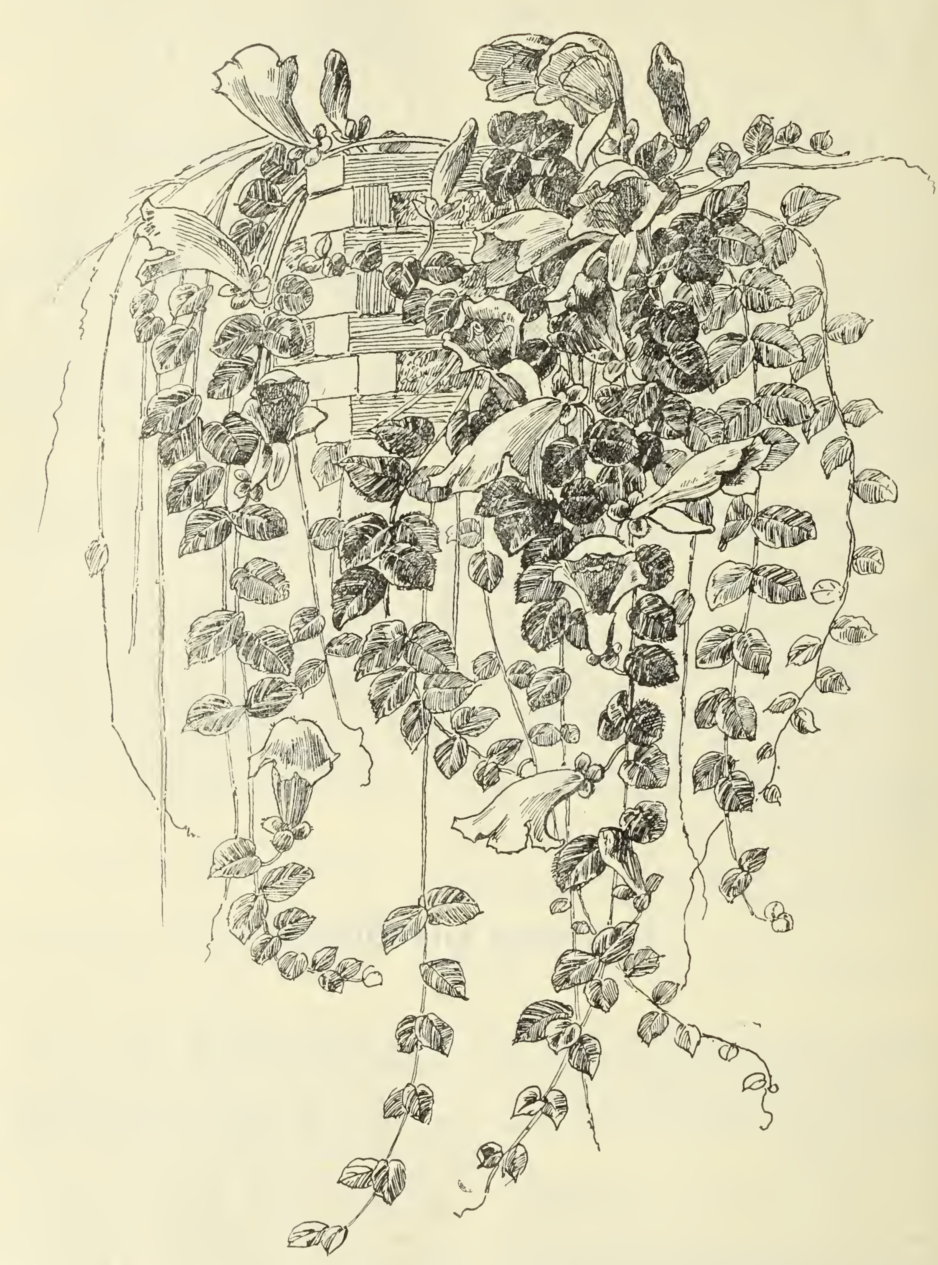


Fig. 156. — *Columnea gloriosa*, cultivé en panier suspendu.

pées par les botanistes en sept sections. C'est aux « Eucolumnea » que le *C. speciosa* se rattache, et M. Sprague le place à côté du *C. microcalyx* Hanstein, dont il se distingue nettement par ses tiges revêtues de poils étalés et la corolle beaucoup plus large dans la partie supérieure. En voici d'ailleurs la description :

Plante épiphyte, vivace, à tiges sous-fru-

3. *Loc. cit.*, 1908, p. 376.
4. *Botanical Magazine*, t. 8453, et *Gardeners' Chronicle*, 1913, t. 1, p. 232.



Columnea gloriosa var. superba

J. Eudes pinx.

Imp. Studium

tescentes, grêles, cylindriques, pendantes, grisâtres, vertes dans le jeune âge, revêtues de poils nombreux, courts, étalés, de couleur violet rougeâtre.

Feuilles persistantes, opposées, courtement pétiolées, l'une des deux, dans chaque paire, un peu plus petite que l'autre. Limbe ovale, souvent un peu inéquilatéral, arrondi à la base, atténué au sommet, de 2 à 5 centimètres de longueur sur 10 à 15 millimètres dans la plus grande largeur, convexe, réfléchi sur les bords, à trois ou quatre nervures latérales, obliques, de chaque côté de la nervure principale, en creux sur la face supérieure, nettement saillantes en dessous; la face supérieure garnie de poils courts, très nombreux, comme drapés, grisâtres ou violet rougeâtre; le dessous de couleur violet rougeâtre, moins velu, sauf sur les nervures.

Les fleurs, solitaires à l'aisselle des feuilles, sont dressées, portées par un pédoncule qui peut atteindre 2 cent. 1/2 de longueur. Le calice est formé de cinq sépales de 15 millimètres de longueur, soudés entre eux à la base, à limbe étalé, foliacé, ample, ovale, réfléchi sur les bords, couvert, surtout à la face supérieure, d'une abondante villosité rougeâtre.

La corolle, tubuleuse-bilabiée, mesure dans son ensemble jusqu'à 8 centimètres de longueur; elle est d'un rouge écarlate brillant, jaune sur la partie antérieure du tube, et un peu velue extérieurement. Le tube est prolongé en arrière, à la base, en éperon obtus un peu recourbé; légèrement resserré au-dessus de la gibbosite, il se dilate ensuite progressivement jusqu'à la gorge. La lèvre postérieure est légèrement arquée, en forme de casque et mesure environ 3 cent. 1/2 de longueur ; elle est très ample dans sa partie supérieure qui atteint jusqu'à 3 centimètres de large, et constituée par le lobe postérieur émarginé et les lobes latéraux soudés entre eux, sauf à l'extrémité, qui est arrondie. La lèvre antérieure ne comprend qu'un seul lobe, étalé, oblong-lancéolé, d'environ 3 cent. 1/2 de longueur sur 1 centimètre de largeur.

Les étamines, au nombre de quatre, didynames, ont les filets glabres, incurvés dans leur partie supérieure pour rapprocher les anthères qui sont cohérentes par leur sommet.

Le disque est formé par une glande unique, postérieure, un peu émarginée.

L'ovaire est très velu, surmonté d'un style velu, plus long que les étamines.

La variété *superba* est encore plus ornementale que le type de l'espèce.

Le *Columnea gloriosa* prospère en serre chaude humide où l'on peut en former de ravissantes suspensions, cultivé en paniers à claire-voie ou en vases suspendus au-dessous du vitrage, en ayant soin de le protéger, à l'aide de claies, contre l'action directe du soleil pendant les fortes chaleurs.

Les récipients doivent être fortement drainés et garnis de fibre de polypode et de sphagnum haché, entremêlés de morceaux de charbon de bois, substratum sur lequel on fixe, à l'aide de petits crochets, la base radicante des tiges.

La plante peut être multipliée avec la plus grande facilité par boutures : des rameaux détachés et simplement étalés sur le sable d'une tablette, dans la serre chaude, émettent rapidement des racines à chaque nœud.

Les fleurs ont une longue durée et se succèdent sans interruption pendant près de quatre mois, à partir de la fin de l'automne.

D. Bois.

VILLES RENAISSANTES ET JARDINS

V. — VILLES MOYENNES ET GRANDES VILLES[1]

Faut-il que les jardins publics soient nombreux et petits ou, au contraire, en petit nombre et grands? Doivent-ils être traités uniformément?

Certainement non. Ce serait diminuer leur intérêt, faire d'un arrangement parfois intéressant une chose banale parce que trop répétée, et tous n'ont d'ailleurs pas à répondre au même besoin. Chaque grand jardin gagnera à prendre un caractère différent, à ajouter au plaisir de la promenade l'attrait d'un but particulier.

1. Notre dernier article (numéro du 16 mai, page 484) doit porter le même sous-titre, au lieu de « Petites Villes et Villages. »

L'un d'eux présentera des collections botaniques, l'autre sera intéressant par ses eaux et leur traitement; dans un troisième seront groupées, en raison d'une situation plus favorable, des collections de conifères; dans un autre, une large place accordée à tous les jeux en fera un centre plus étendu que les terrains de jeux pour les sports de plein air; une roseraie, des collections d'iris ou d'une catégorie spéciale de fleurs pourront être les motifs principaux d'un autre arrangement.

Les causes de dégradation multiples auxquelles sont exposés les jardins publics en sont un grave inconvénient. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas abuser, comme on l'a fait ces dernières années à Paris, des travaux difficiles, coûteux, exigeant des soins continus et beaucoup d'attention de la part de tous, comme les broderies de buis, les dessins de fleurs et de feuillages dans les gazons, les plantes délicates proches des voies de circulation active. Chacun sait combien les chiens aiment s'arrêter près des buis et combien ces buis en souffrent. Les ifs taillés exposés aux courants d'air des grandes avenues et à leur poussière croissent difficilement et paraissent souffreteux. Et si les ifs résistent assez bien dans les villes, les autres conifères ne s'y plaisent guère : pins, sapins, cèdres, doivent nécessairement être ou abandonnés ou plantés seulement dans les centres de très grands parcs; les stomates des feuilles résineuses s'engluent vite de poussières que ne peuvent laver les pluies et ces plantes dépérissent très rapidement. Par conséquent, les circonstances défavorables des jardins publics, poussière, atmosphère impure, dégâts causés par les chiens, par les libres ébats des enfants, et même de tous les promeneurs, rendent malheureusement nécessaire l'emploi abondant des quelques végétaux les plus résistants à ces causes de dépérissement. Pour ces motifs aussi, le rapprochement des plantes délicates du jardin proprement dit et des espaces de jeux est à éviter.

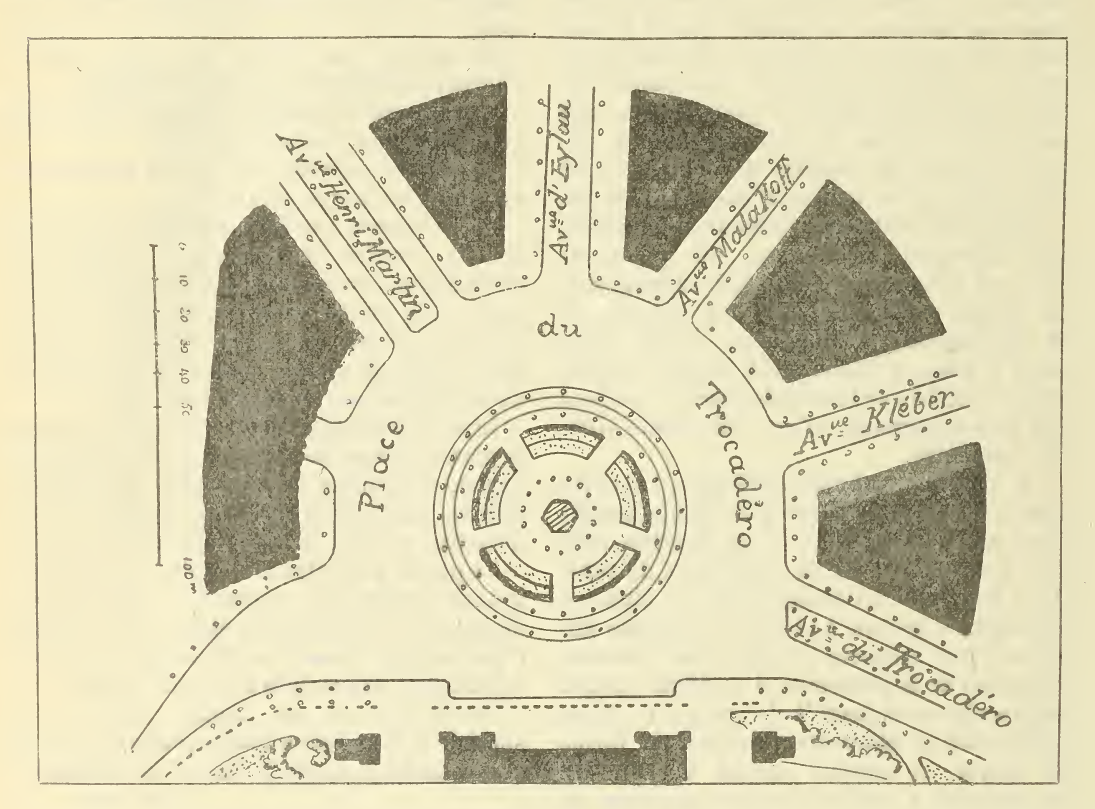


Fig. 157. — Disposition régulière pour un carrefour en étoile ou en demi-lune. Au centre, estrade de musique, puis cercle en ormes taillés et enfin ceinture divisée en cinq pièces faites de gazon, d'une bande de fleurs, et d'une ceinture en haies taillées.

Trottoirs extérieurs plantés de deux lignes d'arbres.

Les pelouses pour les jeux sont préférables à des terrains sablés; leur aspect est frais et verdoyant, tandis que le sable est blanc et

sec, mais elles ont besoin de soins : roulages, fauchages très fréquents, et surtout elles doivent être de très grande étendue et bordées de plantations rustiques : alignements d'arbres, haies protégées ou masses épaisses d'arbustes solides. C'est ainsi que l'on est arrivé, à Londres, à diviser les parcs en deux parties : l'une pour le jardin, très ornée, très parée, où l'on est tenu à un rigoureux respect des pelouses, des plantes, des fleurs, l'autre, beaucoup plus grande, aménagée largement avec d'amples pelouses qui sont abandonnées aux promeneurs et aux joueurs; de larges masses d'arbustes et quelques arbres, afin de pouvoir y laisser toute liberté aux enfants et aux grandes personnes, donnent quelque ombrage et font un cadre sombre.

Ainsi sont traités Regent's Park, Victoria Park et Battersea Park, dont nous avons donné dans un numéro précédent la disposition.

Seuls, les parcs excentriques, qui n'ont pour objet que d'offrir le plus largement possible des terrains aux exercices en plein air, qui doivent être nombreux et d'entretien rudimentaire, ne sont faits que de pelouses et de plantations d'arbres, auxquelles, de temps à autre, on ajoute quelques masses d'arbustes.

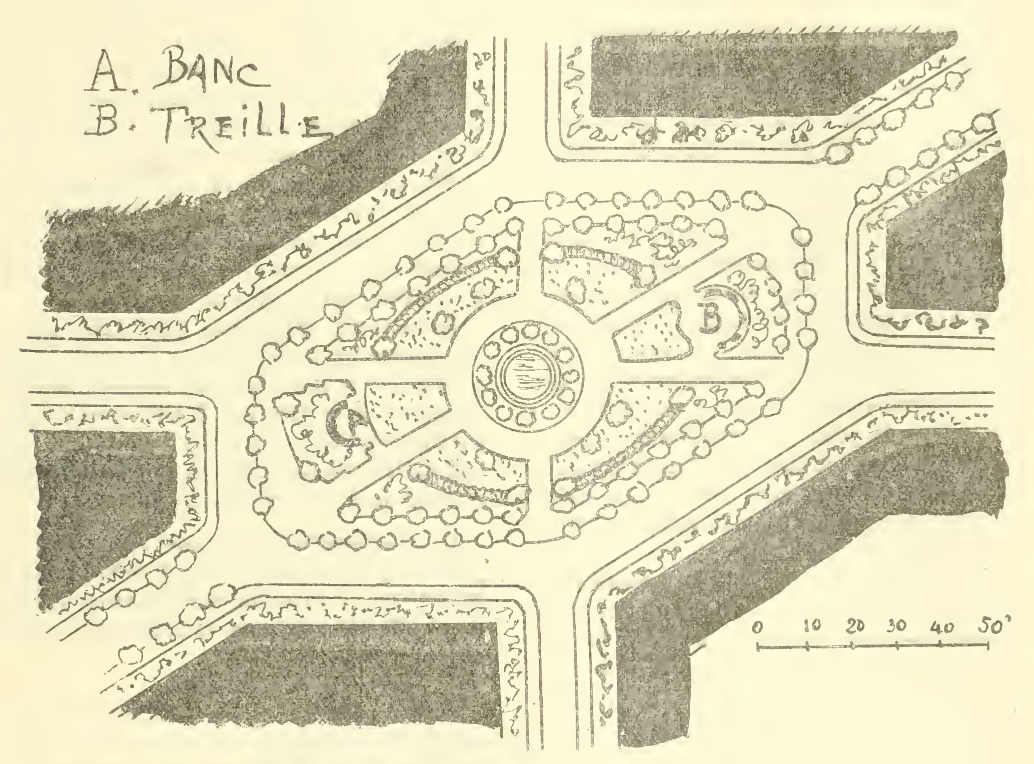


Fig. 158. — Disposition de petit square dans un carrefour irrégulier pour une ville moyenne.

Le point capital à observer dans la distribution des grands parcs publics est d'éviter qu'une affluence excessive ne fatigue une promenade plus attrayante que les autres ou plus facilement accessible ; — si ce fait doit se produire inévitablement, il y faudra ménager de vastes espaces sablés, mêlés à quelques parties traitées en jardins très soignés, parties d'ailleurs restreintes et rigoureusement interdites.

Les conditions défavorables que nous venons d'énumérer, auxquelles s'ajoute le prix élevé de l'entretien en général, et, le plus souvent, de la main-d'œuvre, tendent à nous faire simplifier l'aménagement des jardins publics et à les agrandir le plus possible. Il est facile de comprendre que des masses végétales de 80 à 100 hectares se défendront mieux contre les impuretés, les poussières les gaz délétères des rues voisines que de petits squares ou des parcs de 8 à 10 hectares.

Les terrains de jeux, qu'il faudra multiplier, seront plus exigus nécessairement, et, pour eux, on se contentera des arbustes et des arbres les plus solides.

Terrains de jeux. — Traiter des jardins publics implique la nécessité de parler des terrains de jeux et, auparavant, d'expliquer à quel but répond le « terrain de jeux ».

Ce n'est pas un terrain vague, ouvert simplement aux ébats des enfants. Un tel emplacement, meilleur évidemment que la rue, a sur elle le désavantage d'être un endroit clos sans agrément ; l'enfant s'y trouve enfermé sans accessoires de jeux, sans ressources autres que celles de son imagination, et sans la variétés des aspects qu'il rencontre dans la libre campagne ou, à son défaut, dans un jardin.

Ce n'est pas non plus le promenoir ou terre-plain sablé des jardins et des squares.

Faire ces terre-plains le plus larges possible, les prévoir nombreux est excellent ; ils donnent au jardin plus de capacité, mais ils le rendent sec et gris, et diminuent sa parure végétale.

La solution la meilleure pour un « terrain de jeux » est un emplacement qui peut varier de 1 à 4 hectares moyennement où, dans un entourage d'arbustes rustiques, sont disposés, avec des ombrages, avec des écrans de verdure, avec parfois en quelque coin très protégé quelques fleurs, des installations et accessoires de jeux, des enceintes spéciales pour les diverses catégories d'enfants : bébés au-dessous de cinq ans, enfants de cinq à quatorze ans, jeunes filles et garçons au-dessus de quatorze ans.

Les installations accessoires sont des piscines, des petits bassins à fleur de terre pour le barbottage des enfants, des carrés de sable entourés de planches ou de bordures de ciment, des petits ruisseaux d'eau courante, des pistes de course à pied, de lancement de poids, de sauts, des pelouses de foot-ball, de barres. Les appareils les plus fréquemment employés sont les barres parallèles, les barres fixes, les glissoires, les pas-de-géants, les balançoires, etc.

Les écrans de verdure, haies épaisses d'arbustes à feuillage persistant, buis, ifs, fusains ou bandes de 4 à 5 mètres de ces mêmes arbustes librement développés, isolent les enceintes de bébés, de jeunes filles et de jeunes enfants. L'accès de ces enceintes n'est permis qu'à ces enfants et aux personnes (femmes) qui les accompagnent.

Ce sont ces terrains qui sont les premiers nécessaires et qui doivent avant tous être multipliés, car les enfants plus grands peuvent aller à des promenades plus éloignées.

Bien que ces « terrains de jeux » exigent d'être des jardins, faut-il en conclure que jardins publics proprement dits et « terrains de jeux » puissent être communément amalgamés?

Comme nous l'avons déjà dit, la liberté du « terrain de jeux » ne permet pas la contrainte nécessaire pour la bonne tenue d'un jardin. La parure végétale du « terrain de jeux » doit être très simple et facile à protéger sans entraver la liberté du jeu. Il importe beaucoup, en effet, que les jeux soient surveillés, mais il est plus important encore d'encourager l'instinct naturel du jeu chez les enfants et d'éliminer tout enseignement ou direction, toute organisation qui ferait de ces jeux une nouvelle classe. Qu'ils trouvent, pour leur donner les avis ou les renseignements qu'ils solliciteront, des gardiens ou des gardiennes qui auront, en outre, à veiller à leur sécurité morale et physique.

Les gazons roulés et tondus chaque jour, arrosés au besoin automatiquement, les arbres et les arbustes simples sont les éléments dont se composent ces enceintes à la fois utiles, ombragées et verdoyantes.

Dans toute ville bien aménagée ces terrains sont assez nombreux et assez bien répartis pour que chacun, surtout dans les quartiers à population dense, trouve les petites enceintes de jeux pour enfants à 400 ou 500 mètres de sa demeure, et les plus grandes à 1.000 ou 1.500 mètres au plus.

La conclusion, c'est que deux sortes de jardins publics sont surtout utiles : les très grands parcs urbains et les jardins spécialement affectés aux jeux et aménagés pour cet objet.

Jardins privés. — Les jardins privés sont, non pas un élément secondaire de la parure végétale d'une ville, mais un élément principal [2].

La municipalité, aussi bien que le constructeur de ville, a pour devoir d'en assurer une ample provision et d'en faire prudemment la distribution.

Nos villes françaises ne se sont jusqu'ici préoccupées, et dans des cas assez rares, que de jardins tout petits, placés en bordure de certaines voies ou promenades publiques : bordure de l'avenue du Bois, ceinture du Bois de Boulogne, du Bois de Vincennes, du Champs-de-Mars, boulevard Maillot... mais il n'y a dans notre pays que d'assez rares lotissements particuliers, malgré l'exemple de très nombreuses villes, quartiers et pe-

2. Voir les proportions dans l'étude précédente, numéro du 16 mai, page 486.

tites villes étrangères, qui se soient occupés de ne donner à chaque propriétaire l'autorisation de ne construire que sur une part déterminée de son terrain. Cette restriction déjà rigoureuse de la propriété était facile en Angleterre, où l'habitant n'est que locataire, les quartiers, les villages, les petites villes appartenant en bloc à quelques grands propriétaires. Néanmoins, l'exemple a été imité ; et non seulement le propriétaire doit conserver en jardin une part importante de son lot, mais l'emplacement même de la construction est déterminé ; et la raison s'en conçoit aisément : les constructions intelligemment combinées ont chacune l'avantage de profiter bien plus complètement soit de la lumière, soit d'une belle vue ; le jardin, même placé à l'arrière de la maison, même petit, s'il est entouré d'autres jardins, peut être encore fort agréable. Les plantes, recevant l'air et le soleil abondamment, y resteront saines et belles.

Voilà donc une première indication rudimentaire, mais qui justifie dans un intérêt commun la répartition des emplacements à construire. Sur deux files de maisons se faisant face, il est clair que toutes auront avantage à joindre leurs jardins plutôt qu'à être construites sur le bord du jardin voisin.

A ces dispositions du plan de ville s'ajouteront les encouragements pour le développement des jardins privés, dont il a été parlé dans les pages précédentes de cette étude.

Une autre condition peut également favoriser les jardins.

Si la limitation de hauteur des maisons, au lieu d'être déterminée seulement par la largeur des voies, dépend vraiment de l'insolation, c'est-à-dire des facilités d'accès du soleil, elle sera réglée, non pas seulement par les rues, mais par les distances auxquelles pourront se trouver les constructions voisines ; tel propriétaire pourrait donc, en certains cas, avoir intérêt à se ménager un peu plus de jardin pour tirer meilleur parti de sa construction.

De tout ceci, il faut conclure que le technicien chargé du tracé d'une ville ou d'un quartier nouveau de ville, doit envisager son système de voies, aussi bien rues, avenues que canaux, bords de rivières, et son arrangement de constructions privées et publiques, non pas au seul point de vue du trafic et de la rapidité de la circulation, mais aux points de vue multiples de l'insolation, de la pureté de l'air pour les constructions elles-mêmes et leurs habitants, et aussi pour la constitution, pour la conservation de la parure végétale essentielle dans toute ville.

De même qu'il y a une étroite et mystérieuse liaison entre l'éclat du jour et la gaieté, entre l'éclat des couleurs et le courage de vivre, il y a une relation certaine entre la beauté des plantes et des fleurs et la beauté des sentiments, entre l'air sain et la saveur de la vie.

J. C. N. Forestier.

PLANTES RARES OU NOUVELLES

Le printemps a fait éclore les bourgeons et voici que, favorisés par une chaude température, les floraisons se produisent peut-être plus brillantes encore et souvent un peu plus tôt que de coutume.

Parmi ces floraisons qui, partout, s'étalent à nos yeux, les auteurs et les professionnels recherchent plus particulièrement celles qui offrent aux premiers l'attrait de l'inconnu ou de leur nouveauté, et aux derniers une source d'activité pour leur commerce.

C'est un petit nombre de ces plantes nouvelles, parmi celles actuellement fleuries, que nous venons signaler à leur attention. Nous avons pu en suivre l'évolution dans les cultures et les collections de la Maison Vilmorin, à Verrières, ou au moins les admirer au cours d'une récente visite à l'importante collection d'arbres et d'arbustes nouveaux, principalement asiatiques, que M. L. Chenault a réunie dans sa propriété, à Orléans.

Plantes ligneuses.

Rhododendrons. — En outre des nombreuses espèces nouvelles introduites de la Chine par divers missionnaires, par MM. Wilson, Forrest et autres explorateurs, déjà fortes et dont plusieurs ont fleuri, c'est plus de trente espèces plus ou moins rares ou nouvelles dont nous avons pu voir, chez M. Chenault, de tout jeunes semis, dont il serait trop tôt de parler, mais qui enrichi-

ront à leur tour les collections. Parmi les précédents, ont été déjà décrits et figurés dans la *Revue horticole*, parfois en couleurs, les *R. Augustinii*, *R. spinuliferum*, *R. lacteum*, *R. polylepis*, *R. lutescens*, *R. Ianthinum*, *R. racemosum*, *R. Davidsonianum*, *R. decorum*, etc., dont les floraisons deviennent plus remarquables à mesure que les plantes prennent de la force. Le *R. lacteum* de Verrières a produit, pour sa troisième floraison, plus de trente inflorescences plus remarquables encore que les précédentes. Chez le *R. decorum*, qui a fleuri à peu près simultanément aux Barres, à Orléans et à Verrières, les fleurs, jusqu'à huit par inflorescence, ont atteint près de 12 centimètres de diamètre et ont montré, chez les divers pieds, des différences de coloris, notamment le blanc presque pur et en particulier une forme d'un très beau rose intense qui sera, à n'en pas douter une plante de choix.

Des petites espèces lépidotes, le *R. lutescens*, dont les fleurs sont jaune vif, très précoces et le *R. Davidsonianum*, à fleurs rose frais et très abondantes, sont les deux espèces les plus distinctes et les plus jolies ; enfin une forme du *R. Augustinii*, à grandes fleurs bien bleues, fera également une plante de choix. Cette même couleur, qui était jusqu'ici le mérite unique du *R. intricatum*, dont les fleurs sont très petites, se retrouve maintenant chez le *R. Websterianum* et chez deux ou trois autres semis encore innommés. Enfin, les *R. yunnanense*, à fleurs blanc rosé, *R. Hanceanum*, à fleurs jaune paille, *R. ambiguum*, à fleurs jaunes, *R. moupinense* et plusieurs autres, se sont montrés diversement intéressants. Signalons encore, chez M. Chenault, la floraison en plein air du *R. Aucklandii* (*R. Griffithianum*), le roi des Rhodo. himalaïens, ascendant principal des *R. Pink Pearl*, *Halopeanum* (White Pearl, des Hollandais), *kewense*, et plusieurs autres qui lui doivent l'immensité de leurs fleurs. Chez le *R. Aucklandii*, elles dépassent 12 centimètres de diamètre et sont d'un beau blanc, relevé au fond de la gorge par une petite macule et des ponctuations rouges. A Verrières, résiste en plein air depuis plusieurs années déjà le *R. campylocarpum*, également himalaïen, dont le feuillage persistant est celui d'un Rhodo. usuel et les fleurs d'un beau jaune canari, en cloche ; l'espèce est très rare en culture parce que réputée non rustique.

Azalea. — De plusieurs des semis de graines reçues de Corée par M. Maurice L. de Vilmorin, est sortie une Azalée à feuilles semi-persistantes et jolies fleurs lilas qui paraît de même espèce que l'*Azalea Mariesii*, Hemsl., décrit et figuré dans le *Botanical Magazine*, tab. 8206, et il se trouve que l'Azalée horticole désignée dans les cultures sous son nom japonais *Yodogava*, est évidemment la forme double de cette espèce. Parmi les variétés horticoles également japonaises issues de l'*Azalea amœna*, les variétés *Hinodigiri*, à fleurs rouge carminé, extrêmement abondantes ; *Hinamayo*, d'un rose extrêmement frais, et *Zeagiri*, rouge orangé, très curieux, en outre, par ses fleurs calycanthème (à double corolle, le calice étant corolliforme) sont des variétés très précieuses par leur feuillage persistant, leur port nain et trapu et par leur rusticité. Citons encore l'*Azalea Kæmpferi*, Planchet, à feuilles caduques et à fleurs rouge orangé brillant, et l'*A. Daviesii*, à feuilles caduques et grandes fleurs blanc jaunâtre.

Les *Azaleodendron Smithii aureum*, le plus remarquable des anciens croisements de Rhododendron et d'Azalée, et le *Rhodazalea Crouxii*, d'origine analogue et récente, étaient en fleurs à Verrières vers la mi-mai, montrant tous deux un feuillage intermédiaire et persistant et de jolies fleurs jaune paille.

Deutzia. — Le *D. longifolia*, Franch., est notable par ses fleurs roses ; introduit sous plusieurs formes, celle nommée *Veitchii* est incontestablement la plus remarquable, tant par la couleur rose foncé de ses fleurs sur les deux faces que par leur grandeur ; la plante fleurit très jeune, abondamment, et se force facilement ; ce sera une plante de choix.

Clématites. — A côté du *C. montana* et de sa variété *rubens*, se placent le *C. vedrariensis*, l'hybride obtenu à Verrières du croisement de ce dernier par le *C. chrysocoma*, dont les grandes fleurs sont rose tendre ; le *C. montana lilacina*, peu distinct du *montana rubens*, mais d'une très grande vigueur ; un autre hybride de Verrières avec le *C. Wilsonii*, montrant pour la première fois des fleurs d'un rose très foncé. Le *C. Spooneri* (Rehder et Wilson) vu chez M. Chenault couvrant en partie un abri, est une forte plante, à grandes fleurs blanches, dont les boutons sont globuleux et fortement velus jaunâtre. Blanches également, avec une légère trace de rose et surtout beaucoup plus grande que chez le type, mesurant jusqu'à 7-8 centimètres de diamètre, sont celles du *C. Wilsonii* var. *platysepala*. Le *C. alpina* var. *carunculosa*, Gagnepain, introduit il y a quelques années de la Corée par M. M. L. de Vilmorin, est un *Atra-*

gene, longuement volubile, intéressant par ses fleurs jaunes, pendantes, à longs sépales pointus.

Viburnum *Davidii*, que nous avons récemment décrit, conserve ses fruits, d'un beau bleu d'acier, jusqu'au delà de sa floraison, qui commence en mai; il semble être dioïque, certains pieds restant stériles. Les derniers hivers l'ont laissé parfaitement indemne.

Chimonanthus fragrans. — Un semis de M. M. L. de Vilmorin, de graines provenant de la Chine, a montré à Verrières, en janvier dernier, des fleurs d'un jaune citron, paraissant être la variété *luteus*, probablement disparue des cultures.

Rosiers. — Des innombrables espèces ou variétés spontanées introduites de la Chine, nous avons vu, chez M. Chenault, un Rosier qu'il qualifie : *R. sericea* à fleurs jaunes, celles-ci, grandes et abondantes, rappelant, par leurs cinq pétales et leur couleur jaune clair, celles du *R. lutea* ou mieux du *R. Hugonis*, qui est lui-même récent et trop peu connu, tandis que les aiguillons, entremêlés de sétules, sont, en effet, ceux du *R. sericea*. *Rosa Willmottiæ* est intéressant et distinct par ses abondantes petites fleurs lilacées. *R. Moyesii*, à grandes fleurs rouge ocreux, est évidemment une belle forme du *R. macrophylla*, très polymorphe et curieux par ses fruits allongés en forme de bouteille.

Jasminum Beesianum, est fort curieux par ses fleurs inodores, rouge amarante, mais par trop petites et trop rares.

Syringa pinnatifida est tout à fait distinct par ses feuilles franchement pinnatifides et joli par ses fleurs blanches, bien odorantes et disposées en petites grappes fasciculées le long des rameaux.

Clematoclethra est le nom d'un nouveau genre créé pour un arbuste volubile, à rameaux hispides et à feuilles simples, découvert en Chine, par M. Wilson, et dont la floraison ne s'est pas encore produite en culture.

Cytisus. — Trois intéressants hybrides ont été obtenus à Kew dans la dernière décade, que nous avons vus côte à côte en fleurs, chez M. Chenault. Ce sont : *C. Beanii*, Nichols., à fleurs jaunes, hybride des *C. Ardoini* et *C. biflorus*; *C. kewensis*, Bean, à fleurs jaunâtres, hybride des *C. Ardoini* et *C. albus*; enfin le *C. Dallimorei*, le plus récent et le plus remarquable par ses fleurs rose foncé à ailes rouges, hybride des *C. scoparius Andreanus* et *C. albus*. Ce sont de fort jolies plantes pour bordures de massifs et pour rocailles. Il en est de même du *C. purpureus incarnatus* dont les fleurs sont plus grandes et bicolores. Citons encore un *Wistaria multijuga rosea* dont les longues grappes de fleurs sont d'un joli coloris un peu rosé.

Magnolia. — En outre du *M. Delavayi*, Franch., notable par son feuillage persistant, mais dont les fleurs sont inférieures à celles du *M. grandiflora*, une demi-douzaine d'espèces nouvelles ont été découvertes et décrites, dont nous avons pu voir les suivantes en jeunes exemplaires chez M. Chenault : *M. Dawsoniana*, Rehder et Wils., *M. Nicholsoniana*, Rehder et Wils.; *M. Sargentiana*, Rehder et Wils. et sa var. *robusta*, Rehder et Wils.; *M. Wilsonii*, Rehder, dont il est trop tôt pour parler plus longuement.

Vitis *himalaica rubrifolia* est un petit *Ampelopsis* très remarquable par son feuillage entièrement pourpre.

Cotoneaster. — Il serait trop long d'énumérer toutes les espèces nouvellement introduites qui, plus ou moins tôt, s'imposeront à l'attention des horticulteurs; citons simplement les *C. applanata*, *C. Henryana*, *C. horizontalis* var. *perpusilla*, *C. salicifolia* var. *floccosa*, notable par ses rameaux flagelliformes et par ses longues feuilles pointues, enfin une variété *macrophylla* du *C. bullata*, dont le feuillage est beaucoup plus ample et bien distinct de celui du type, et *C. humifusa* dont les longs rameaux sont absolument rampants et se couvrent de grandes fleurs blanches.

Distylium racemosum est une intéressante Hamamélidée dont les grappes de fleurs rouges rappellent celles de *Sycopsis sinensis*, autre Hamamélidée nouvelle à feuilles persistantes.

Decumaria sinensis et Pilostegia viburnoides sont deux intéressantes Saxifragées radicantes comme le Lierre, à feuilles persistantes, et dont la dernière produit des fleurs blanches, odorantes.

Salix magnifica, dont nous ignorons l'origine, est entièrement distinct de ses congénères par son feuillage si ample qu'il rappelle plutôt celui d'un Laurier.

Schizandra. — Plusieurs espèces sont introduites et fleurissent en ce moment qui feront bientôt l'objet d'une étude spéciale ; ce sont notamment *S. grandiflora*, *S. rubriflora*, *S. sphenanthera*, à fleurs orangées.

(*A suivre.*) S. Mottet.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 7 mai au 7 juin, la marchandise sur le marché aux fleurs a été très abondante, par suite de fortes chaleurs la végétation a été active et de ce fait les floraisons avancées, en conséquence les prix furent relativement bas en raison de l'abondance de produits. Le **Lilium** *Harrisii* et **L.** *lancifolium album* dont les apports ont été sans importance furent vendus les premiers de 4 à 6 fr. la douzaine, les seconds, de 4 à 5 fr. la douzaine; les **Lilium** *candidum* étant plus nombreux ont été adjugés de 2 fr. 50 à 3 fr. 50 la douzaine. Les **Roses** de serre, de Paris, sont peu abondantes, la variété *Ulrich Brunner* vaut de 1 fr. 50 à 3 fr. la douzaine; *Captain Christy*, de 2 à 4 fr.; *Madame Abel Chatenay*, de 2 à 3 fr. la douzaine; les **Roses** de plein air sont plus abondantes, on paie suivant longueur des tiges et le choix des fleurs : *Gabriel Luizet*, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 la douzaine; *Ulrich Brunner*, de 0 fr. 50 à 2 fr.; *Président Carnot*, de 1 à 2 fr. 50; *Paul Neyron*, de 2 à 3 fr. 50; *Madame Bérard*, de 1 à 2 fr.; *Gloire de Dijon*, de 0 fr. 50 à 1 fr. 25; *Général Jacqueminot*, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75; *Reine Victoria*, de 1 à 2 fr.; *Reine des Neiges*, de 0 fr. 75 à 2 fr.; *Madame Abel Chatenay*, de 0 fr. 50 à 2 fr. la douzaine. Les **Roses** *Mousseuses*, très abondantes, valent, de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 la botte; *Pompon*, très nombreux, de 5 à 10 fr. le cent de bottes. Les **Œillets** d'Ollioules, dont les envois ont diminué, valent de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 la botte; ceux de Nice sont peu nombreux, on paie de 0 fr. 20 à 0 fr. 40 la botte; les Œillets dits *Américains*, de 1 à 3 fr. la douzaine, ceux-ci sont en très grand nombre; les **Œillets** blancs de Paris valent de 0 fr. 15 à 0 fr. 25 la botte. Les **Iris** de Paris, très abondants, valent 0 fr. 25 la botte. La **Pensée** *deuil* vaut de 0 fr. 10 à 0 fr. 25 le bouquet; les Pensées variées, de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 le bouquet. Les **Iris** du Midi, de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 la botte. Les **Lis** du Midi valent 0 fr. 50 la botte. Le **Myosotis** s'est terminé au prix de 0 fr. 50 la grosse botte. Les **Glaïeuls** *Colvillei* de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 la douzaine. Le **Bluet** de Paris vaut 0 fr. 40 la grosse botte. La **Mignardise** du Midi, arrivant en vilain état en raison de la chaleur, est invendable; celle de Paris, très abondante, vaut de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la botte. Le **Clivia** vaut de 0 fr. 75 à 1 fr. 15 la douzaine. Les **Eremurus** se vendent de 2 fr. 50 à 4 fr. la douzaine. Le **Seringat**, 1 fr. la botte. Le **Lilas** blanc, en très petite quantité, se termine, on paie : de 2 à 2 fr. 50 la botte, de 3 à 4 fr. la demi-gerbe, et de 6 à 7 fr. la gerbe. La **Boule de Neige** est terminée. L'**Arum** du Midi finit à 1 fr. la douzaine. Le **Muguet** ayant épanoui vivement s'est écoulé à des prix très bas. La **Pivoine** *herbacée* très abondante s'est payée 0 fr. 50 la douzaine; la **Pivoine** *odorante*, de 0 fr. 75 à 1 fr. la douzaine, par suite des fortes chaleurs ces deux espèces fleurissent en même temps, ce qui a nui à leur prix. La **Digitale** vaut de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 la botte. Le **Delphinium** se paie 0 fr. 50 la botte. L'**Hortensia** du Midi se paie de 0 fr. 50 à 1 fr. la botte.

Le marché aux légumes est bien approvisionné; les cours sont fermes; on cote : Les **Haricots verts** d'Algérie, de 40 à 80 fr. les 100 kilos; du Midi de 120 à 180 fr.; les **Haricots beurre** d'Algérie, de 60 à 70 fr. les 100 kilos. Les **Carottes** de Chevreuse, de 25 à 40 fr.; de Meaux, de Flins, de 25 à 28 fr. les 100 kilos; les Carottes nouvelles de 15 à 18 fr. le cent de bottes. Le **Cerfeuil**, de 20 à 31 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche de 1 fr. 90 à 2 fr. 40 le kilo. Les **Asperges en vrac**, de 30 à 70 fr. les 100 kilos; d'Argenteuil de 1 à 3 fr. la botte; du Midi, de 0 fr. 40 à 3 fr. la botte; les pointes d'Asperges, de 0 fr. 45 à 0 fr. 50 la botte. Les **Fèves** d'Algérie de 35 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Epinards**, de 15 à 20 fr. les 100 kilos. Le **Laurier Sauce**, de 25 à 35 fr. les 100 kilos. L'**Oseille**, de 25 à 30 fr. les 100 kilos. La **Ciboule**, de 5 à 7 fr. le cent de bottes. L'**Estragon**, de 5 à 10 fr. le cent de bottes. Les **Ognons**, de 12 à 15 fr. le cent de bottes. Les **Poireaux**, de 20 à 25 fr. le cent de bottes. Le **Persil**, de 10 à 20 fr. les 100 kilos. Les **Pois** verts de Paris, de 35 à 60 fr. les 100 kilos; du Midi, de 60 à 75 fr. les 100 kilos. Les **Pommes de terre** nouvelles du Midi, d'Algérie et d'Espagne, dont les arrivages sont réguliers, sont l'objet d'un énorme trafic sur le carreau des Halles; celles d'Algérie valent de 30 à 45 fr. les 100 kilos; du Midi, de 50 à 60 fr.; d'Espagne, de 32 à 35 fr. les 100 kilos; il reste cependant quelques stocks de conserves en Gâtinais, en Limousin et dans le Nord, les petites affaires traitées font ressortir une baisse sur toutes les qualités de 12 à 15 fr. les 100 kilos, la tendance reste très faible; on cote aux 1.000 kilos : *Hollande* de Beauce et du Gâtinais, de 120 à 135 fr., *Saucisse* du Poitou, de 100 à 105 fr., du Gâtinais, de 95 à 102 fr., du Limousin, de 90 à 95 fr.; de Bretagne, de 80 à 90 fr.; *Richter Imperator*, 78 à 85 fr.; *Institut de Beauvais*, 75 à 80 fr. Les nouvelles des récoltes sont très satisfaisantes, la superficie plantée est un peu inférieure à la moyenne, c'est un vrai succès pour la grande culture sarclée : il est à prévoir cependant que les travaux de sarclage et de buttage seront par le manque de main-d'œuvre fort retardés. Les **Morilles** valent de 3 à 6 fr. les 100 kilos. Les **Radis** roses de 15 à 18 fr. le cent de bottes. Les **Courgettes**, de 10 à 15 fr. le cent. Les **Artichauts** du Midi, de 5 à 15 fr., de Bretagne, de 5 à 20 fr. le cent. Les **Choux** nouveaux de Barfleur, de 5 à 10 fr. le cent. Les **Choux-fleurs** de Paris, de 20 à 60 fr. le cent; d'Angers, de 15 à 35 fr. le cent. Les **Scaroles**, de 10 à 12 fr. le cent. Les **Laitues**, de 3 à 6 fr. le cent. Les **Romaines**, de 3 à 10 fr. le cent. Les **Navets** nouveaux de 25 à 35 fr. le cent de bottes. La **Rhubarbe**, de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la botte. Le **Thym**, de 0 fr. 10 à 0 fr. 15 la botte. Les **Concombres** d'Angleterre, de 7 à 8 fr. la douzaine. Le **Cresson**, de 0 fr. 50 à 1 fr. 15 les 12 bottes.

Les fruits se vendent assez bien; les arrivages sont satisfaisants étant donné les difficultés du trafic en raison de la guerre. Les **Bigarreaux** valent de 30 à 150 fr. les 100 kilos, Les **Cerises** du Midi, de 20 à 140 fr. les 100 kilos; de 2 à 3 fr. la corbeille; de serre, de 0 fr. 50 à 1 fr. le plateau. Les **Fraises** de Carpentras, de 40 à 100 fr. les 100 kilos, de Montauban, de 70 à 110 fr. les 100 kilos. Les **Tomates** d'Algérie, de 80 à 140 fr. les 100 kilos. Les **Citrons** d'Italie, de 2 fr. 50 à 5 fr. le cent, d'Espagne, de 6 à 10 fr. le cent. Les **Brugnons** du Midi, de 45 à 100 fr. le cent. Les **Melons** d'Hyères, de 2 à 10 fr. pièce. Les **Pêches** de serre, de 0 fr. 30 à 2 fr. 75 pièce. Les **Framboises** de serre, de 1 à 2 fr. la caissette. Les **Fraises** de serre, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 la caissette; d'Hyères, de 1 à 3 fr. la corbeille.

H. Lepelletier.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.

87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

87e ANNÉE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ❋

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914 1915 — N° 26 — 16 Juillet 1915

SOMMAIRE

GRAVURES NOIRES

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

Nos deuils. — Société Nationale d'Horticulture. — Société de Pathologie végétale. — Le commerce floral sur le littoral méditerranéen — Floraison du *Davidia involucrata* en Angleterre. — *Ophrys* hybrides. — Expositions-étalages. — L'influence des rayons X sur la végétation.

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

« La Revue Horticole » paraît provisoirement le 16 de chaque mois

Par livraisons de 36 pages grand in-8° à 2 colonnes, avec gravures.

Elle publie une planche coloriée dans chaque numéro

ET FORME CHAQUE ANNÉE UN BEAU VOLUME AVEC DE NOMBREUSES FIGURES ET 24 PLANCHES COLORIÉES

PRIX DE L'ABONNEMENT { FRANCE. . **Un an : 20 fr. — Six mois : 10 fr. 50. — Trois mois : 5 fr. 50**
ÉTRANGER **Un an : 22 fr. — Six mois : 11 fr. 50. — Trois mois : 6 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU NUMÉRO : **0 fr. 90**

Adresser les Manuscrits, les demandes de renseignements (Correspondance) et tout ce qui concerne la Rédaction, au *Directeur de la Revue Horticole*, rue Jacob, 26, Paris-6e. — Joindre à toute demande de renseignement la bande d'adresse du Journal.

Adresser les Abonnements et tout ce qui concerne l'Administration à *La Revue Horticole*, 26, rue Jacob, Paris-6e. — Joindre à tout *réabonnement* une bande d'adresse.

Adresser tout ce qui concerne les Annonces à M. *Damiens*, 26, rue Jacob, Paris-6e.

BUREAUX DE LA REVUE HORTICOLE : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

CHRONIQUE HORTICOLE

Nos deuils. — Société Nationale d'Horticulture. — Société de Pathologie végétale. — Le commerce floral sur le littoral méditerranéen. — Floraison du *Davidia involucrata* en Angleterre. — *Ophrys* hybrides. — Expositions-étalages. — L'influence des rayons X sur la végétation.

Nos deuils. — M. Marcel Bossière, diplômé de l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles, secrétaire de la rédaction du *Moniteur d'Horticulture*, engagé volontaire, est tombé mortellement blessé le 28 mai, « en brave et sans avoir jamais faibli », selon le témoignage de son commandant de compagnie. Il ne comptait que des sympathies dans le monde horticole, et promettait de faire une utile carrière. Il était âgé de vingt-cinq ans.

M. Marcel Paris, directeur de la maison Putois, marchand grainier, quai de Gesvres, à Paris, est également mort au champ d'honneur.

Nous avons appris aussi la mort glorieuse de M. Jeulin, fils d'un membre très estimé de la Société nationale d'Horticulture.

Parmi les blessés, nous relevons le nom de M. Lesimple, fils du jardinier en chef du Palais de Fontainebleau.

M. Foëx, directeur-adjoint de la Station de Pathologie végétale, à Paris, a été grièvement blessé et fait prisonnier.

M. Martin (Georges), de la maison Lecointe-Martin, pépiniériste, à Louveciennes (Seine-et-Oise), a été blessé, mais est heureusement rétabli.

Société nationale d'Horticulture. — A la séance du 10 juin dernier, on remarquait surtout deux collections importantes et très instructives par leur choix : M. Philippe de Vilmorin avait envoyé des rameaux coupés de 74 espèces d'arbustes, la plupart nouveaux ou peu connus, parmi lesquels une série de Clématites, de *Deutzia*, le *Jasminum Beesianum*, le *Pæonia lutea*, le *Pyracantha crenulata yunnanensis*, diverses espèces intéressantes du genre *Rosa*, le *Sorbaria Tobolskiana*, le *Vitis cantonensis*, etc., etc. La maison Vilmorin-Andrieux et Cie avait une collection de 60 espèces de plantes vivaces en fleurs coupées, parmi lesquelles des raretés et des variétés d'élite, ainsi qu'un lot de *Primula Edina* (hybride entre *Bulleyana* et *Beesiana*) provenant de graines de deuxième génération et présentant des coloris variés remarquables.

Au Comité des Orchidées, M. Perrin, horticulteur à Clamart, présentait deux très beaux types de *Læliocattleya Canhamiana* et un *Cattleya Mossiæ Wageneri* (albinos).

A la séance du 8 juillet, une seule présentation, faite par la maison Henri Vacherot et Lecoufle, de Boissy-Saint-Léger : un superbe *Lælio-cattleya Edouard VII*, à énorme labelle bien coloré autour de la gorge; deux *Odontoglossum Eldorado* à très grand labelle, et un *Odontoglossum* issu de croisement entre *O. crispum* et *O. Adrianæ*, à grandes fleurs étoilées, maculées de brun-violet pourpré, et remarquables par l'épaisseur de leurs segments.

Société de Pathologie végétale. — Les communications et présentations faites dans la séance du 4 juin ont été très intéressantes.

M. Guinier, inspecteur des Eaux et Forêts, a observé dans les forêts du Jura, une maladie du Hêtre occasionnée par le *Fusidium candidum* Link, forme conidienne du *Nectria ditissima*. Les jeunes rameaux du Hêtre sont tués et les feuilles se dessèchent. Les cellules de l'écorce, du liber et quelques-unes du bois renferment le mycélium. Les parties noircies se crevassent et laissent paraître des amas blancs de *Fusidium*. Plus tard apparaît *Nectria* dans les parties crevassées qui donnent naissance à des chancres.

Willkomm, qui, le premier, a décrit cette maladie, est le premier qui se soit occupé de la pathologie végétale appliquée aux arbres forestiers. Il est le premier qui ait préconisé la création de Stations de recherches forestières.

M. Arnaud fait remarquer qu'il a fait des observations qui paraissent être du même genre, sur les Poiriers. Dans l'un et l'autre cas, la grêle et la gelée semblent être des causes prédisposantes en produisant des blessures qui favorisent l'invasion.

M. Mangin présente des Cécidies d'*Eriophyes Fraxini*, qui déforment les inflorescences du Frêne.

M. Hariot présente des Pézizes (*Sclerotinia Libertiana*), obtenues par M. Patouillard en cultivant des sclérotes recueillis au Tonkin sur des *Hibiscus*. Les sclérotes du *Sclerotinia Libertiana* se rencontrent fréquemment en France surtout sur les tiges de Haricot et de Topinambour.

M. Hariot présente également des gousses de Pois attaquées par le *Contarinia Pisi*, petit Diptère de la famille des Cécidomyides.

A la séance du 2 juillet, M. Capus, directeur de la Station agricole de Cadillac, a fait une communication sur le développement du piétin, qu'il a étudié avec soin; il ressort de ses observations que le pronostic à porter sur les dégâts est variable, en fonction du sol, de la variété de Blé, de l'époque du semis, etc. Pour lui, le traitement à l'acide sulfurique est le meilleur.

M. Arnaud, de la Station de Pathologie végétale de Paris, a fait une communication sur la première apparition en France du Mildiou des Céréales (*Sclerospora macrospora* Sacc.). Cette Péronosporée, déjà signalée en Italie sur les Céréales, a été rencontrée dans l'Allier sur quelques ares

de Blé, dans des localités humides. M. Arnaud pense qu'il n'y a pas trop à s'en inquiéter. M. Hariot fait remarquer que les Péronosporées sont toujours des parasites redoutables.

Enfin, M. Hariot présente un certain nombre de plantes malades : Poiriers et Pommiers attaqués par la tavelure, qui est abondante et précoce cette année ; *Acrochyta Pisi*, qui attaque les gousses des Pois (peu redoutable); *Glœosporium Ribis*, sur les feuilles du Groseillier, sans action bien nuisible; *Æcidium columnare* des aiguilles de Sapin, forme écidienne d'un *Pucciniastrum* (ce dernier Champignon a été récolté à Wesserling, non loin du front). M. Hariot présente aussi quelques Cécidies : *Aphis Grossulariæ*, qui recourbe et agglomère les feuilles terminales du Groseillier à grappes ; *Perrisia Rosarum*, qui enroule les folioles des Rosiers, et *P. affinis*, de la Violette odorante.

La prochaine séance aura lieu le vendredi 5 novembre prochain.

Le commerce floral sur le littoral méditerranéen. — Nous sommes heureux d'apprendre que les producteurs de fleurs du Midi ne souffrent pas trop de la guerre — plus heureux que nombre de leurs confrères du Centre et du Nord de la France ! Voici des renseignements extraits de la *Petite Revue agricole et horticole* :

Au début des hostilités, une grande partie des cultures était abandonnée pour des raisons diverses, mais, plus particulièrement, parce que l'on pouvait supposer que les fleurs étaient devenues sans valeur pendant la guerre.

Certains producteurs ont été plus persévérants ; ils ont continué à donner des soins à leurs cultures et, si les résultats qu'ils ont obtenus n'ont pas été merveilleux, il n'en est pas moins vrai que leur travail a été largement rétribué.

La saison d'expédition a bien commencé comme les années précédentes; les prix n'étaient certainement pas très élevés au début, mais, insensiblement, ils se sont modifiés au point de devenir plus encourageants. Puis, vers les fêtes de la Noël et du Jour de l'An, ils ont atteint leur maximum.

On a vendu, à ce moment-là, pour ne parler que des qualités de fleurs les plus demandées : Œillets divers, de 1 fr. 50 à 2 fr.; Anémones de Caen, de 1 fr. à 1 fr. 40; Roses *Brünner*, de 8 à 10 fr. la douzaine. Tous les autres produits ont, également, obtenu des cours assez rémunérateurs, et, cela, pendant une bonne partie de l'hiver qui s'est montré très inclément pour les cultures de notre Littoral.

Encouragés par un succès aussi surprenant, la majeure partie des rosiéristes se sont empressés de mettre en valeur leurs plantations de roses diverses, et les châssis inutilisés jusque-là ont recouvert comme les années précédentes les vastes plantations antiboises, qui ont donné, vers la fin de l'hiver, des roses de toute beauté, lesquelles se sont vendues dans de très bonnes conditions, malgré l'abondance des autres produits floraux provoquée par la température généralement douce des premiers jours de printemps.

En un mot, les expéditions de fleurs n'ont subi aucune interruption du fait de la guerre, mais les prix obtenus les années précédentes n'ont pas été atteints, car les centres de consommations disponibles étaient fortement réduits.

Floraison du Davidia involucrata en Angleterre. — La *Revue Horticole* a signalé en 1906 (page 297) la première floraison du *Davidia involucrata* chez M. Maurice de Vilmorin, qui l'avait introduit quelques années auparavant.

Ce bel arbre vient de donner en Angleterre, pour la première fois, une floraison abondante qui a excité un vif intérêt. M. Georges Schneider nous a adressé sur ce sujet les renseignements que voici :

« En visitant les jardins de Kew au commencement de mai, j'eus l'agréable surprise de constater l'existence d'un spécimen de ce superbe et curieux arbre décoratif et rustique, aux proportions telles que j'en restai positivement ébloui. Le sujet en question, âgé de quatorze ans et planté il y a neuf ans à la place qu'il occupe aujourd'hui dans la grande serre tempérée en compagnie de grandes Fougères arborescentes originaires d'Australie et de Nouvelle-Zélande, d'immenses Rhododendrons de l'Himalaya, de Camellias énormes, d'*Araucaria Bidwilli* et autres, mesure exactement 30 pieds anglais ou près de 10 mètres de hauteur totale. Sa tige, qui à sa base mesure 0m.43 de circonférence, est dépourvue de toute branche jusqu'à la hauteur de 3m.85, et la partie feuillée qui surmonte cette tige unie et qui forme une pyramide de près de 6 mètres de hauteur était, lors de ma visite le 6 mai, ornée de plus de 150 fleurs aux grandes bractées blanches qui lui donnait un aspect absolument unique et inoubliable. D'après les renseignements qu'il m'a été possible d'obtenir, c'est le même sujet que les jardins de Kew reçurent de M. de Vilmorin en 1901. Il fut, dès le début, planté dans une autre partie moins élevée de la serre tempérée et cultivée pendant cinq années en forme d'arbuste, et ce n'est que lors de sa transplantation à sa place actuelle que toutes les branches inférieures jusqu'à près de 4 mètres du sol furent supprimées. Il fleurit pour la première fois l'an dernier et en cette occasion ne produisit que sept fleurs seulement. »

Ophrys hybrides. — Notre excellent collaborateur, M. Denis, de Balaruc-les-Bains, a obtenu un hybride du second degré entre *Ophrys tenthredinifera-aranifera* fécondé par *Ophrys lutea*. La plante est très jolie et présente, bien marqués, les caractères des trois parents. « Cela m'encourage à continuer mes recherches, dit-il. Je possède d'autres semis qui n'ont pas encore fleuri et qui pourront donner quelques surprises l'année prochaine ».

En revanche, l'*Ophrys lutea* croisé par *O. tenthredinifera-aranifera* a donné tout bonnement deux *O. lutea*, sans trace des autres parents.

Læliocattleya albinos. — M. Denis a obtenu en outre, dans ses nouveaux semis d'Orchidées de serre, un vrai *Læliocattleya albinos*, c'est-à-dire sans tache au labelle. On en connaît deux ou trois au plus, jusqu'à présent.

Expositions-étalages. — Si les expositions horticoles parisiennes sont closes cette année, les amateurs de plantes qui parcourent la capitale ne manquent pas, cependant, d'occasions de voir des choses intéressantes. Sans parler des magasins de fleuristes, dans lesquels on trouve toujours un beau choix de fleurs ornementales, plusieurs grands horticulteurs-grainiers ont pris l'habitude, depuis quelques années, d'arranger des étalages fréquemment renouvelés qui constituent, en petit, des expositions instructives et charmantes. La maison Vilmorin a pris, dans cette voie, des initiatives très intéressantes, et ses étalages forment parfois de petits jardins élégamment vallonnés ; sa voisine du quai de la Mégisserie, la maison Cayeux et Le Clerc, retient également l'attention des promeneurs spécialistes. Elle leur faisait admirer, dans ces derniers temps, des collections de fleurs de saison, renfermant des variétés d'élite d'*Helenium*, de *Chrysanthemum maximum* (*Mme J. Tersteeg*, *Perfection*, etc.), d'*Erigeron speciosus*, de *Rudbeckia*, de *Delphinium*, et des plantes trop peu cultivées, comme la Cupidone bleue. La maison Vilmorin, après avoir garni ses étalages de superbes collections d'Iris et d'autres fleurs choisies de saison, a fait succéder l'utile à l'agréable, et fait une exposition de modèles moulés des meilleures variétés de légumes, depuis les Pois et les Radis jusqu'aux volumineuses Betteraves, aux Potirons, Courges, etc. C'est une excellente leçon de choses et une très utile propagande.

L'influence des rayons X sur la végétation. — M. Roux a signalé récemment à l'Académie des sciences les premiers résultats obtenus par MM. Em. Miège et Coupé dans une série de recherches sur l'action des rayons X. Ces expériences ont porté sur le *Raphanus sativus* (Radis) et le *Lepidium sativum* (Cresson alénois).

Dans des pots remplis de terre de jardin, on a introduit dix graines, aussi semblables que possible, et on les a recouvertes d'une égale épaisseur de terreau (1 centimètre), de façon à ce qu'elles soient toutes enfouies à la même profondeur ; puis les pots ont été immédiatement soumis à l'action des rayons X. Les irradiations ont été, ensuite, plus ou moins fréquentes et plus ou moins intenses, suivant les lots. On a, ainsi, formé neuf séries.

Ces expériences ont démontré, en somme : 1° que les rayons X possèdent, sur la végétation du *Raphanus sativus* et du *Lepidium sativum*, une action nettement favorisante, qui se traduit par une augmentation de poids qui atteint 45 °/₀ pour les feuilles, 59 °/₀ pour le total et 193 °/₀ pour les tubercules ; 2° que cette influence est d'autant plus avantageuse que les irradiations sont plus fréquentes et plus puissantes, et même lorsqu'elles atteignent une intensité qui les rendrait franchement dangereuses pour les tissus animaux ; 3° que les rayons X ont une faible répercussion sur la morphologie et la structure anatomique des plantes considérées.

D. Bois et G. T.-Grignan.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE ROSES NOUVELLES

La Ville de Paris a tenu à affirmer sa ferveur pour le culte des fleurs en maintenant le Concours de Bagatelle, malgré les tristesses de la guerre.

Le 19 juin, les membres du jury qu'elle avait constitué se réunirent pour examiner, en dernier ressort, les Roses présentées au printemps de 1914 et donner une première note aux variétés apportées en 1915.

Etaient présents : MM. Chérioux, Deville, Lagache, conseillers municipaux ; MM. Bonnier, Forestier, Luquet, fonctionnaires de la ville ; MM. D. Bois, Chenault, Cochet-Cochet, Jules Gravereaux, Lévêque, Maurice L. de Vilmorin, Turbat.

S'étaient excusés : MM. Jousselin, Rébeillard, Cacaud, Barbier, Chatenay, Henri Gravereaux, Ketten, J.-L. Mock, Leenders, Pyle, William Paul, Guillot.

Le collationnement des notes attribuées dans la période d'étude 1914-1915 a déterminé l'attribution des récompenses suivantes :

Médaille d'or de Bagatelle.

Roses françaises.

La Rose de Madame Poincaré, Rosier Hybride de Thé obtenu par M. J. Gravereaux, Roseraie de L'Hay (Seine). Il est issu des variétés *Prince de Bulgarie* et *Madame Mélanie Soupert*. Une planche en couleurs en est donnée dans un bel album : « Roseraie de L'Hay », qui vient de paraître. C'est une plante vigoureuse, florifère, à pédoncules robustes, dressés ; à bouton élégant, s'ouvrant bien ; à fleur de belle forme, pleine, de couleur jaune aurore teinté de saumon.

Roses étrangères.

Madame Marcel Delanney, Rosier Hybride de Thé, dont les ascendants n'ont pas été indiqués, obtenu par M. Leenders, de Steil-Tegelen (Hollande).

Plante vigoureuse, très remontante et très florifère; à rameaux lisses, d'un vert tendre; à beau feuillage, solide. La fleur est portée par une tige et un pédoncule épais, rigides, avec très peu d'aiguillons, ce qui est une caractéristique de cette variété. La fleur, d'assez grandes dimensions, est bien faite, à larges pétales charnus de couleur rose France, bordés d'un fin liseré de rose vif.

CERTIFICAT DE BAGATELLE N° 1.

Queen Mary, Rosier Hybride de Thé obtenu par M. Dickson, de Newtownards (Irlande). Plante vigoureuse, très florifère, à fleur moyenne, odorante, de belle forme globuleuse, jaune canari foncé brillant avec le bord des pétales teinté de carmin foncé.

CERTIFICAT DE BAGATELLE.

Louis Sauvage, Rosier multiflore sarmenteux obtenu par M. Turbat, d'Orléans. Plante vigoureuse, d'un grand effet, à fleurs rouge pourpre foncé.

Gustave Bienvêtu, Rosier de Wichura hybride obtenu par M. Nonin, de Châtillon-sous-Bagneux (Seine). La plante, sarmenteuse, rappelle le Rosier *Hiawatha*; ses fleurs, très nombreuses, en bouquets, sont semi-doubles, de couleur rouge cramoisi intense.

Etincelante, Rosier Hybride de Thé obtenu par M. Chambard, de Lyon. Il est issu des variétés *Gruss an Teplitz* et *Etoile de France*. C'est un arbuste buissonnant, vigoureux, élevé, très florifère, à feuillage compact, vert bronzé purpurin, à bouton élégant, allongé, pourpre cramoisi velouté brillant, à fleur odorante, grande, double, bien faite, rouge vif ombré de pourpre.

VARIÉTÉ PRÉSENTÉE HORS-CONCOURS.

Madame Colette Martinet, Rosier Hybride de Thé, issu de variétés inédites, obtenu par M. Pernet-Ducher, de Vénissieux-les-Lyon (Rhône)[1].

Cette superbe variété, dont la description a été donnée dans le dernier numéro de la *Revue Horticole* (p. 499), rappelle le Rosier *William Allen Richardson* par le brillant coloris de ses fleurs; elle est très vigoureuse et très florifère.

[1] Comme les années précédentes, M. Pernet-Ducher exposait hors-concours. Le jury lui a adressé de vives félicitations.

AUTRES VARIÉTÉS MÉRITANTES.

Le jury a particulièrement remarqué parmi les autres variétés :

Candeur Lyonnaise, Rosier Hybride remontant obtenu par M. Croibier, de Lyon, issu de la variété *Frau Karl Druschki*, arbuste d'une grande vigueur, très florifère, à fleurs plus pleines et plus grandes que dans la variété ancestrale, ordinairement solitaires, à beau bouton ovoïde. Sa fleur, qui atteint jusqu'à 12 centimètres de diamètre, est d'un blanc pur, parfois un peu teinté de jaune soufre.

Madame Bardou-Job, Rosier Hybride de Thé obtenu par M. Dubreuil, de Lyon, issu de la variété *Prince de Bulgarie*, arbuste très florifère, remontant, à feuillage vert brillant, à fleurs grandes, bien pleines, en coupe, de couleur jaune de chrome, canari, citron, satinée.

Irish Fireflame, Rosier Hybride de Thé obtenu par M. Dickson, déjà nommé, arbuste vigoureux, à bouton orange madère foncé teinté de cramoisi, à fleur très simple, très grande, odorante, vieil or satiné teinté de jaune d'ocre.

Mademoiselle Louise Cretté (Hybride remontant), de M. Chambard, de Lyon (*Frau Karl Druschki* × *Climbing Kaiserin Augusta Victoria*). Mêmes caractères que *Candeur Lyonnaise*. — *Madame Royet* (Multiflore), de M. Royet, de Clermont-Ferrand (*Climbing Rambler* × ?), à fleurs plus grandes et plus foncées que dans le type ancestral. — *Renoncule* (Polyantha), de M. Barbier, d'Orléans; plante très florifère, très remontante, à fleurs par bouquets de 15 à 50, de grandeur moyenne, doubles, en forme de Renoncule, rose saumoné brillant très frais. — *Paul Noël* (Hybride de Wichura × *M. Tillier*), de M. Rémi Tanne, de Rouen; plante très florifère, à fleurs par bouquets de 2-5, pleines, rose crevette nuancé de jaune soufre. — *Madame Pierre de Bouchaud* (Hybride de Thé) (*Marquise de Ganay* × *Liberty*), de M. Guillot, de Lyon; arbuste vigoureux, à fleurs moyennes, pleines, en coupe, dont le coloris varie du carmin cuivré au rose brique, avec le revers des pétales carmin foncé bleuté. — *Lucien Chauré* (Hybride de Thé) *Madame Abel Chatenay* × *Pie X*), de MM. Soupert et Notting, de Luxembourg; arbuste très florifère, à fleur grande, rose carné teinté de crème clair, à centre luisant. — *Lady Dunleath* (Hybride de Thé), de M. Dickson, déjà nommé; arbuste vigoureux, très florifère, à fleur très odorante, de belle forme, blanc crème nuancé de jaune d'œuf.

D. BOIS.

DRIMIOPSIS MACULATA

Le *Drimiopsis maculata*, Lind., est une des charmantes Liliacées du Cap. Il a un port élégant, distinct et très ornemental. Quoiqu'il ait été découvert en 1851, il est encore très rare et n'existe point dans dans le commerce.

En voici la description :

Bulbe de la grosseur d'une noix, squameux dans sa partie supérieure, ayant tendance à pousser hors terre.

Feuilles au nombre de 4 à 5, ovales-cordiformes, de 11 à 14 centimètres de long et 40 à 47 millimètres de large, d'un vert gai, luisantes, charnues, ondulées sur les bords et élégamment maculées de vert noirâtre sur la face supérieure; elles sont portées par des pétioles de 8 à 13 centimètres de long, profondément canaliculés et engainants; leur base est lavée de rouge et gracieusement tigrée de verdâtre.



Fig. 159. — *Drimiopsis maculata.*

Les caïeux qui entourent le bulbe mère produisent chacun une seule feuille non maculée, mais dont la panachure du pétiole est plus prononcée et s'étend sur toute la longueur.

Fleurs réunies en épi, de 25 à 35, petites, verdâtres; périanthe en clochette de 6 à 7 millimètres de long, ressemblant à celui de certaines Scilles. Hampe de 30 à 40 centimètres de hauteur. Floraison en mai-juin.

Cette plante n'a pas grainé chez moi, quoiqu'elle pousse avec beaucoup de vigueur.

Culture et multiplication. — Cette belle Liliacée prospère dans un compost de terre de bruyère et de sable par parties égales, avec une faible proportion de fumier bien consommé; elle demande la serre chaude de 25° C., bien aérée en été, et aime une exposition très éclairée.

La végétation commence au mois de mars, et la plante entre en repos pendant l'hiver.

Les bulbes doivent être rempotés au commencement de mars et plantés simplement à fleur de terre ; l'arrosage doit être suspendu en hiver.

Multiplication par la séparation des caïeux quand ils atteignent la grosseur d'une noisette.

Kamel Haggag.
Le Caire (Egypte).

Le mot *Drimiopsis* fait allusion à une ressemblance avec les *Drimia*, autre genre de Liliacées habitant la région du Cap. Les *Drimia* ne sont plus guère cultivés aujourd'hui, mais il en existe un certain nombre d'espèces, qui parfois ont été rapportées par divers auteurs au genre *Hyacinthus* (*ciliata*, *elata*, *Gawleri*, *media*, *pusilla*, *undulata*), au genre *Lachenalia* ou au genre *Scilla*.

Quant au genre *Drimiopsis*, il est à noter qu'une espèce, le *D. Kirki*, a été introduite de la région de Zanzibar. Elle est très peu répandue, elle aussi. [Réd.]

CHRONIQUE GÉNÉTIQUE[1]

Obtention de l'Helianthus a fleur rouge[2].

L'apparition récente d'un Soleil annuel à fleur rouge a suscité un grand intérêt. M. Cockerell nous donne l'histoire de cette obtention : Il y a quelques années, il trouva, au Colorado, à l'état spontané, sur une route, un *Helianthus* ayant les ligules de la fleur profondément suffusées d'un coloris rouge marron. L'exemplaire était unique, et il parvint à le transplanter avec succès dans son jardin. Des recherches bibliographiques l'ayant convaincu que les *Helianthus* étaient auto-stériles, il croisa avec succès cette plante par un Soleil annuel ordinaire. Le coloris marron fut dominant en première génération et environ moitié des plantes obtenues présentèrent cette teinte, ce qui indiquait nettement que la plante originale était « hétérozygote » à ce point de vue. M. Cockerell croisa alors entre elles différentes plantes à fleur rouge marron dans le but de trouver un type pur. La proportion simple et normale de 3 rouges pour 1 jaune se présenta. Ces rouges étaient, pour la plupart, bicolores, ayant l'extrémité des ligules jaunes ; il y avait donc, également, un autre facteur responsable pour cette caractéristique.

Le coloris rouge marron était dû à la superposition du pigment rouge sur un fond jaune foncé. Pour obtenir une teinte rouge ou rose, il ne s'agissait que de transporter ce pigment sur une plante à fleur jaune pâle ou blanche. C'est ce que fit M. Cockerell ; la variété anglaise *Primrose Perfection*, dont les ligules sont jaune très pâle, fut employée.

Le croisement fut fait avec un rouge marron pur, été de 1912 ; en seconde génération les résultats suivants furent obtenus : rouge-marron 71 ; jaunes foncés 19 ; roses 25 ; jaune pâle 8 ; ce qui s'approche suffisamment de la proportion de 9 : 3 : 3 : 1 attendue dans ce cas.

Variétés rustiques d'Opuntias sans épines[3].

La culture des Opuntias sans épines dans l'Amérique n'est possible, comme plante fourragère, qu'en Californie et dans le sud de l'Arizona ; car la plupart de ces variétés sont extrêmement sensibles au froid. On connaît actuellement une centaine de formes plus ou moins dépourvues d'épines ou de spinules. Il n'existe d'ailleurs pas de type complètement lisse ; mais ces variétés le sont suffisamment pour que le bétail ne soit pas incommodé.

Pour le choix de formes rustiques, il faut naturellement chercher, en outre de l'absence d'épines et de la résistance au froid, une production abondante de fourrage.

Dans ce but, une collection très nombreuse d'Opuntias a été réunie et étudiée, ce qui a permis l'entreprise d'hybridations raisonnées. Différentes formes d'*Opuntia cacanapa* et d'*O. subarmata* semblent surtout vouloir donner de très bons résultats comme matériel de croisement, et on espère en obtenir des plantes qui pourront être cultivées avantageusement dans la plus grande partie de l'état du Texas.

A. Meunissier.

CHAMPIGNONS DANGEREUX OU SUSPECTS

Après les champignons mortels qu'il ne faut pas prendre pour des Pratelles ni des Tricholomes, et que nous avons étudiés dans notre dernier article (nº du 16 mai), il nous reste à parler de trois champignons plus ou moins dangereux ou suspects.

ENTOLOME LIVIDE

(Entoloma lividum).

L'Entolome livide aurait bien mérité, lui aussi, d'être représenté en une planche coloriée. S'il n'est pas mortel comme les Amanites et les Volvaires, il est suffisamment vé-

[1] Nous nous proposons, sous ce titre, de passer de temps à autre en revue les résultats publiés de diverses expériences génétiques se rapportant plus particulièrement à des plantes et pouvant présenter quelque intérêt horticole.

[2] W. P. Cockerell. *The making of the Red Sunflower*, (*The Garden Magazine*, juillet 1914, p. 332) ; voir aussi W. P. Cockerell. *Suppression and loss of characters in Sunflowers* (*Science*, 1914, (II).

[3] D. Griffiths, du Département de l'Agriculture de Washington. *Hardier spineless Cactus* (*Journal of Heredity*, avril 1915, p. 182).

néneux pour qu'on l'étudie aussi complètement que possible, d'autant plus qu'avec lui la confusion est plus facile à faire.

Nous pensons, toutefois, que la feuille signalétique et les figures noires suffiront à l'examen complet de ce champignon, vulgairement appelé *Le Livide*, et aussi *Le Perfide*, A CAUSE DE SON EXCELLENTE ODEUR DE FARINE, qui a trompé tant d'amateurs, et même une fois le grand savant mycologue, Quélet luimême, alors qu'il ne le connaissait pas encore.

A ce propos, mon ami Frédéric Bataille, qui fut le collaborateur de Quélet, m'écrivait récemment :

« C'est cette confusion si possible et si facile qui cause chaque année de nombreux empoisonnements par l'Entolome livide.

« Il y a environ un demi-siècle, Quélet luimême, qui ne connaissait pas encore cette espèce, s'empoisonna et empoisonna avec lui plusieurs personnes. En excursion avec un ami, il allait rendre visite à un oncle qui était meunier dans un village près de Montbéliard, et, suivant son habitude, il avait fait dans les bois une cueillette de champignons, parmi lesquels un beau, très beau champignon, si ressemblant au Tricholome de la Saint-Georges qu'il le crut une espèce aussi bonne, à cause de sa très agréable odeur de farine.

« Il prépara lui-même le plat de champignon : lui, l'ami, l'oncle, la tante et tous les enfants en mangèrent, et trouvèrent le plat délicieux. Une heure ou deux après le repas, chacun fut pris de violentes coliques. Les souffrances devenant de plus en plus fortes, Quélet, qui était docteur en médecine, administra vigoureusement émétique et purges, et grâce à ce traitement rapide et énergique, les convives se rétablirent, mais la peur et les craintes avaient été grandes.

« Quélet a raconté lui-même le fait dans son premier volume des *Champignons du Jura et des Vosges*, et il a donné à l'Entolome livide le nom de *Purge de la Meunière*. Il me semble qu'il aurait pu encore mieux l'appeler *Purge du Docteur*.

Cette petite histoire est bien faite pour motiver l'établissement de la feuille signalétique de l'Entolome livide, qu'il faudra lire avec grande attention, et plutôt deux fois qu'une, en la comparant attentivement aux feuilles signalétiques de la Pratelle champêtre et du Tricholome de la Saint-Georges. La comparaison des feuilles signalétiques et même des planches fera ressortir des différences qui ont leur valeur, par exemple : les lamelles, très serrées dans la Pratelle champêtre et le Tricholome de la Saint-Georges, sont espacées dans l'Entolome livide. Mais il y a deux caractères qui empêcheront toute confusion : la couleur des lamelles et la présence ou l'absence d'un anneau.

Si l'on se croit en présence d'une Pratelle champêtre, les lamelles étant roses comme celles de l'Entolome livide, il faudra constater que le pied porte un anneau ou des traces d'un anneau, et l'on sera alors certain que ce n'est pas un Entolome livide.

Si l'on se croit en présence d'un Tricholome de la Saint-Georges, le pied ne portant ni anneau ni traces d'anneau comme cela a lieu pour l'Entolome livide, il faudra constater que les lamelles sont franchement blanches, ou à peine blanc-crème ; et alors on sera certain que ce n'est pas un Entolome livide.

STROPHAIRE CORONILLE

(Stropharia Coronilla).

Nous n'aurions probablement pas eu de nous-même l'idée de mettre la Strophaire Coronille au nombre des champignons qu'on pourrait prendre pour une Pratelle champêtre. Mais, d'après M. Bigeard qui rapporte le fait dans sa *Flore des champignons supérieurs de France*, la Strophaire Coronille a eu en 1901 les honneurs d'une circulaire du ministre de l'Instruction publique aux instituteurs, pour signaler des cas d'empoisonnement, d'ailleurs non suivis de mort, produits par ce champignon que des étourdis avaient cueilli pour la Pratelle champêtre.

Nous avons donc établi la feuille signalétique de la Strophaire Coronille, et nous donnons en figures noires trois spécimens de ce champignon, qui est d'assez petites dimensions, puisqu'il ne dépasse presque jamais celles du plus grand exemplaire de la planche.

Ce champignon, d'ailleurs assez commun pendant toute l'année, et qui pousse à peu près partout où pousse la Pratelle champêtre, est généralement désigné sous le nom de *Petit rosé* : c'est évidemment ce nom, ses lamelles rosées, puis brunes, et son habitude de pousser à côté des Pratelles, qui ont provoqué la confusion ; car autrement son chapeau jaunâtre fauve, son anneau rayé de violet, et son pied grêle, devraient empêcher toute confusion.

Ses propriétés vénéneuses ne sont même pas très nettement établies. La plupart des auteurs le donnent simplement comme sus-

ENTOLOME LIVIDE

(Entoloma lividum)

TRÈS VÉNÉNEUX

Chapeau : de dimensions très variables, de 6 à 12 centimètres et même au delà;
convexe, puis plan; — largement mamelonné;
gris livide — chamois pâle — fauve cendré très pâle — parfois blanchâtre; — ayant au sommet de très légères stries noires rayonnantes autour du centre; — bords recourbés, puis à la fin relevés inégalement;
lisse et soyeux par le sec, — un peu visqueux par l'humidité;
charnu, excepté sur les bords où la chair est assez mince.

Lamelles : d'abord jaune paille, puis bientôt rosées, restant toutefois jaunâtres au bord du chapeau (spores roses);
espacées — sinuées, presque libres et légèrement émarginées;
inégales — simples — larges (de 1 centimètre environ) — arrondies près du pied auquel elles se rattachent par un petit crochet.

Pied : élancé, ordinairement plus long que le diamètre du chapeau;
cylindrique, courbé et renflé à la base — épais (de 2 à 3 centimètres) — robuste, ferme, fibreux en dedans: d'abord plein, puis creux, surtout à la base;
blanc — souvent sillonné — pruineux au sommet.

Pas d'anneau.

Pas de volve.

Chair : blanche;
fragile, cassante, mince sur les bords;
odeur longtemps très agréable de farine fraîche ou parfois de fruit — devenant, mais seulement à la fin, très désagréable et nauséeuse.

Epoque : de fin mai à fin octobre. — Assez commun.

Habitat : assez souvent en cercles dans les bois, dans les parcs, mais parfois aussi en bordure des bois, ou aux environs des arbres isolés.

STROPHAIRE CORONILLE

(Stropharia Coronilla)

VÉNÉNEUX — OU TOUT AU MOINS SUSPECT

Chapeau : de petites dimensions; varie de 2 à 5 centimètres;
d'abord hémisphérique, puis convexe-étalé;
jaunâtre fauve, avec une marge blanche légèrement floconneuse;
lisse, un peu visqueux;
charnu — ne se séparant pas du pied.

Lamelles : d'abord blanc rosé, puis violettes, enfin brunes, l'arête restant blanchâtre (spores brun pourpre);
moins serrées que dans la Pratelle champêtre; — sinuées, adhérentes au pied par un petit crochet.

Pied : court, ne dépassant pas en hauteur le diamètre du chapeau;
cylindrique, parfois un peu aminci à la base; — grêle; — à peu près plein;
blanc,

Anneau : blanc, avec des rayures violettes;
situé au milieu du pied, ou un peu au-dessus.

Pas de volve.

Chair : blanche;
ferme;
sans odeur ni saveur appréciables.

Époque : printemps, été, automne. — Assez commun.

Habitat : En groupes dans les champs cultivés, dans les prés, dans les jardins, dans les gazons des parcs, le long des routes, près des lisières des bois et dans les bois.

Entolome livide (*Entoloma lividum*).
Très vénéneux.

Strophaire Coronille (*Stropharia Coronilla*).
Vénéneux, ou tout au moins suspect.

pect et attendent de nouvelles expériences. L'un d'eux, auteur d'un remarquable traité de mycologie, J. Moyen, formule ainsi son opinion : « Cette espèce paraît bonne en petite quantité. » Cette *apparence* d'innocuité, et *pour une petite quantité seulement*, ne nous dit rien de bon.

Nos lecteurs écarteront donc sans regrets, et aussi sans difficultés, la Strophaire Coronille, en attendant que de nouvelles expériences apportent plus de lumière, comme nous le souhaitons aussi pour la Pratelle jaunissante dont il nous reste à parler.

PRATELLE JAUNISSANTE
(Pratella flavescens. — P. xanthoderma).

Le champignon désigné sous le nom de Pratelle jaunissante et vulgairement sous celui de *Fausse Boule de neige*, a été longtemps considéré par tous les auteurs, sinon comme tout à fait vénéneux, du moins comme capable de causer de sérieuses indispositions. Depuis quelque temps, on a tendance à revenir sur cette opinion, mais on est encore loin de l'unanimité.

Il peut paraître étrange, au premier abord, qu'on ne soit pas d'accord sur la question de savoir si un Champignon est comestible ou non, dès qu'il s'est trouvé des expérimentateurs pour en manger. Mais la surprise augmente à juste titre, quand on lit dans l'ouvrage déjà cité de M. Bigeard : « La qualité comestible de ce champignon (la Pratelle jaunissante) a été et est toujours fortement contestée : on le vend sur les marchés à Châlon-sur-Saône, à Autun et ailleurs. » On se demande vraiment ce qu'il faudra faire pour être fixé.

L'auteur que nous venons de citer, et dont l'ouvrage fait autorité en la matière, ajoute : « Plusieurs personnes affirment avoir con- « sommé plusieurs fois ce champignon, sans « avoir ressenti aucun malaise. D'autres di- « sent qu'il a produit maintes fois des acci- « dents. »

Comment expliquer ces divergences? M. Bigeard pense qu'on désigne peut-être sous le nom de Pratelle jaunissante des Champignons d'espèces différentes : le *Pratella flavescens* (Pratelle jaunissante) et le *Pratella xanthoderma* (Pratelle à peau jaune), Champignons évidemment très voisins l'un de l'autre, qui se ressemblent extérieurement comme deux frères, mais dont l'odeur ne serait pas la même.

Quélet, au contraire, considérait comme identiques les Champignons désignés et décrits sous ces deux noms. Bataille est de son avis, et il pense que, si certaines personnes ont ressenti quelque malaise après avoir consommé la Pratelle jaunissante, il s'agit simplement de dispositions individuelles particulières, analogues à celles souvent constatées à propos des fraises, par exemple, que certaines personnes ne peuvent manger sans inconvénient.

Ce sont là des considérations dans lesquelles nous n'avons pas à entrer; et nous dirons simplement qu'il vaut mieux s'abstenir de manger la Pratelle jaunissante, en se félicitant d'ailleurs qu'elle ne soit pas en somme très dangereuse, car la confusion est ici assez facile à faire.

La Pratelle jaunissante est si semblable à la Pratelle champêtre que nous n'en donnons pas la feuille signalétique, qui ressemblerait sous bien des rapports à celle de la Pratelle champêtre. Voici cependant quelques caractères qui pourront empêcher la confusion : dans la Pratelle jaunissante, l'épiderme du chapeau se teinte de jaune instantanément par le simple frottement du doigt ; — le pied est plus allongé, plus renflé à la base que dans la Pratelle champêtre ; en outre, il a toujours la *chair jaune à sa base*, dans toute son épaisseur ; — les lamelles sont à peine rosées ; — l'odeur est presque nulle, ou assez désagréable.

La Pratelle jaunissante est assez commune en automne, et pousse dans les mêmes endroits que les bonnes Pratelles. Il faudra donc se méfier des Pratelles dont le chapeau porterait des taches jaunâtres et dont le pied aurait la chair jaune à la base. Si malgré cette précaution, des Pratelles jaunissantes se glissent dans la cueillette, on ne sera pas pour cela forcé de les manger. Quand la cueillette arrivera à la cuisine, et qu'on se mettra à peler une à une toutes les Pratelles, il faudra s'habituer à passer le doigt, pour ainsi dire instinctivement, sur le chapeau de toute Pratelle, qu'on va peler, et à examiner la couleur de la chair à la base du pied pelé : on n'aura alors qu'à rejeter toute Pratelle qui jaunira sous le frottement, ou dont la chair sera jaune à la base.

En terminant cette étude, nous serions presque tenté de nous excuser de sa longueur ; mais si l'on songe qu'à propos de la seule Pratelle champêtre, nous avions à examiner, pour les bien reconnaître, tous les Champignons mortels, on comprendra que le sujet était d'importance, et méritait les développements que nous lui avons donnés.

L. Bourguignon.

PLANTES RARES OU NOUVELLES

Dans un précédent article, nous avons mentionné un assez grand nombre de plantes ligneuses, rares ou nouvelles, ayant fleuri au printemps dernier. Ces arbustes sont, en grande majorité, originaires de la Chine.

A ces espèces, déjà nombreuses, nous pourrions en ajouter plusieurs autres plus anciennement introduites, mais encore trop peu répandues, notamment *Staphylea Bolanderi*, tout à fait distinct de ses congénères par ses grappes de fleurs pendantes, étroites et blanches ; *Cornus Nuttallii*, dont les très grandes bractées blanches qui entourent l'inflorescence forment un involucre mesurant 12 centimètres de diamètre ; *Pourthiæa villosa*, qui se couvre de fleurs blanches, semblables à celles de l'Aubépine et dont le feuillage devient à l'automne aussi rougeque ses fruits ; *Lonicera ciliosa*, *Periclymenum* américain dont les ombelles de fleurs tubuleuses sont d'un très beau rouge orangé ; *Clematis Armandi*, que nous avons déjà décrit et qui a admirablement fleuri en avril dernier, à Verrières, sur la façade d'un pavillon exposé au midi ; *Pyracantha crenulata*, également ici décrit, plus précoce et bien plus florifère que sa variété *yunnanensis*, qui était en fin mai, à Verrières, une masse de fleurs neigeuses ; *Piptanthus nepalensis*[1], considéré comme insuffisamment rustique, a de nouveau passé l'hiver sans souffrir et s'est littéralement couvert de fleurs au commencement de mai.

Pour compléter cette énumération, nous mentionnerons maintenant les plantes herbacées, également introduites ou répandues dans les cultures durant ces dernières années. Ces plantes sont beaucoup moins nombreuses que les plantes ligneuses et ne proviennent pas toutes de la Chine. Un certain nombre représente des améliorations horticoles plus ou moins notables, quelques-unes enfin sont originaires de divers pays. Voici les principales :

Primevères. — De beaucoup le plus riche parmi les plantes herbacées asiatiques, le genre *Primula* a fourni aux amateurs un très grand nombre d'espèces diversement remarquables, mais dont beaucoup sont délicates et pratiquement impossibles à conserver sous notre climat. Cependant, quelques espèces se sont montrées aussi robustes que certaines espèces déjà très répandues, et de celles-ci les *P. pulverulenta*, déjà apprécié, puis les *P. Bulleyana* et *P. Beesiana*, plus récents, sont les principales. Le *P. Cockburniana*, si remarquable par la couleur rouge feu de ses fleurs, est, en réalité, difficile à cultiver, mais il est entré comme parent dans plusieurs croisements heureux, qui ont donné des plantes ayant hérité sa belle couleur plus ou moins pure. C'est le cas du *P. Unique*, obtenu par la maison Veitch, de Londres, mais qui est malheureusement stérile, ainsi que plusieurs des hybrides réalisés par le professeur Balfour, directeur du Jardin botanique d'Edimbourg, et qui sont expérimentés à Verrières. Un autre hybride, *P. Bulleyana* et *P. Beesiana*, qui a reçu le nom d'*Edina*, possède une très belle couleur rose orangé et se montre bien plus intéressant parce que fertile, se reproduisant de semis et aussi robuste que ses parents. Enfin, avril dernier, la Maison Vilmorin a présenté, pour la première fois, à la Société nationale d'Horticulture de France, un *P. sinolisteri*, Balf., également asiatique, appartenant au groupe du *P. obconica*, formant comme lui une plante touffue et floribonde, à fleurs variant du blanc au lilas, qui deviendra peut-être un de ses émules une fois amélioré.

Rodgersia. — Ce genre s'est enrichi de plusieurs belles espèces asiatiques, dont les plus récentes sont les : *R. pinnata* et sa belle variété *superba* à fleurs roses et fruits rouges ; *R. æsculifolia*, à grand feuillage et fleurs blanches : *R. sambucifolia*, à feuilles complètement pinnatiséquées et à fleurs blanches ; enfin *R. tabularis*, dont les grandes feuilles, complètement peltées, rappellent celles du *Saxifraga peltata*.

Incarvillea. — Aux *I. Delavayi* et *I. grandiflora*, a succédé une variété *brevipes*, peu distincte de ce dernier, mais paraissant cependant plus robuste ; puis l'*I. lutea*, paraissant aussi robuste qu'une Pivoine herbacée, mais dont la floraison est encore attendue.

Pæonia. — Le *P. Veitchii*, que nous avons récemment décrit, et le *P. obovata*, plus ancien, sont les seules espèces herbacées chinoises dont nous ayons connaissance. Mais à celles-ci, nous pouvons ajouter les remarquables hybrides ligneux du *P. lutea*, encore très rares et d'un prix élevé ; le *P. Delavayi*,

curieux par ses fleurs pourpre très foncé ; enfin une espèce innommée, à petites fleurs blanches, introduite par M. Maurice L. de Vilmorin, qui a donné naissance, par un croisement effectué à Verrières, il y a quelques années, à un hybride assez intéressant par sa nature franchement ligneuse et surtout par ses fleurs presque simples, blanches à onglets rouges.

Anchusa myosotidiflora, Lehm., de la Sibérie, primitivement introduit dès 1825, mais sans doute disparu, puis réintroduit, et *Omphalodes cappadocica* DC., de l'Asie Mineure, sont deux Borraginées à fleurs bleues, rappelant celles des Myosotis, disposées en panicules très légères et fort élégantes chez la première, en grappes abondantes chez la dernière, s'épanouissant chez toutes deux en avril-mai, et les rendant très intéressantes pour l'ornement des plates-bandes et des rocailles. Celles de l'*Anchusa myosotidiflora* semblent devoir se bien prêter à la confection des petits bouquets.

Saponaria ocymoides alba et versicolor sont deux variétés récemment obtenues par la Maison Vilmorin, très intéressantes, la première par ses fleurs d'un blanc absolument pur, la seconde par son coloris qui passe successivement du blanc au rose clair et fait que sur le même individu les fleurs de ces deux teintes se trouvent agréablement mélangées. La valeur décorative de ces deux variétés nouvelles, les premières obtenues jusqu'ici, n'échappera pas à ceux qui connaissent la grande facilité de culture, l'extrême floribondité de cette bonne plante indigène et les superbes touffes qu'elle forme partout, mais qui ne sont nulle part plus effectives que dans les rocailles et les vieux murs.

Anthemis montana, répandu dans les cultures par la Maison Vilmorin, dans ces dernières années, forme de larges touffes d'un feuillage cendré se couvrant littéralement, en mai, d'innombrables marguerites d'un grand effet décoratif et pouvant aussi être cueillies pour bouquets.

Trollius. — Plusieurs formes de notre Trolle indigène, le *T. europæus*, ont été obtenues dans les cultures, qui présentent soit des fleurs plus grandes ou à divisions plus nombreuses, soit d'un jaune orangé plus ou moins intense; mais aucune n'égale en richesse de teinte comme aussi en stature le *T. Ledebouri*, Rchb., de la Sibérie; l'espèce vraie (car plusieurs cultivées sous ce nom ne sont que des variétés de la précédente) est une plante tout à fait distincte, bien plus haute, à floraison plus tardive et dont les fleurs sont fortement orangées et pourvues d'un faisceau de très longues étamines. Le *T. pumilus*, introduit de la Chine dans ces dernières années et surtout sa variété *yunnanensis*, rappelle plutôt par son feuillage et par ses fleurs jaune d'or une belle Renoncule.

Thalictrum. — Le *T. Delavayi*, dont l'introduction de la Chine remonte à la fin du siècle dernier, a été la première espèce introduite à fleurs pétalées, violettes et en panicules très légères, mais la plante ne s'est jamais beaucoup répandue parce que assez délicate. Dans ces dernières années, a été introduit le *T. dipterocarpum*, de même nature et coloris de fleurs, mais la plante est beaucoup plus forte, susceptible d'atteindre 1m,50, beaucoup plus robuste, et ses panicules de fleurs sont beaucoup plus amples et plus fournies. C'est une plante très remarquable, de culture assez facile, dont la *Revue horticole* a fait peindre l'an dernier, en septembre, époque de sa floraison normale, une planche coloriée qui sera publiée lorsque les circonstances le permettront.

Iris germanica. — Cette race populaire par excellence et dont les variétés se comptent par centaines a fait l'objet d'améliorations très notables depuis le commencement du présent siècle. Des introductions, mais surtout des hybridations et des semis très heureux ont doté les amateurs d'une série de variétés dont les fleurs sont pour le moins du double plus grandes que celles de leurs devancières.

La Maison Vilmorin a largement contribué à leur obtention. On a pu voir, dans les expositions, notamment celle de mai 1914, et tout dernièrement encore à la Société d'Horticulture, certaines variétés dont les fleurs atteignent jusqu'à 0m,15 de longueur. C'est le cas de la variété *Magnifica*. Parmi les plus remarquables, nous citerons encore : *Ballerine*, *Alcazar*, *Barbe-Bleue*, *Diane*, *Isoline*, *Loute*, *Molière*, *Oriflamme*, *Tamerlan*. L'*Iris Ricardi*, remarquable par ses très grandes fleurs lilas tendre, a donné naissance à quelques variétés également grandiflores; mais, en général et surtout chez le type, les hampes, très hautes, manquent de tenue et les plantes souffrent ou périssent même de l'excès de l'humidité hivernale sous le climat parisien; elles peuvent être beaucoup plus intéressantes pour les jardins méridionaux. Une nouvelle race d'Iris dits « intermédiaires »,

parce que leur floraison se place entre celles des *Iris pumila* et des *Iris germanica*, a été créée dans ces dernières années. Nous lui consacrerons, le plus tôt possible, un article spécial.

Voici encore, pour terminer, quelques bonnes plantes vivaces, sinon très nouvelles, du moins trop peu connues : *Anemone sylvestris grandiflora*, à fleurs bien plus grandes, en effet, que celles du type ordinaire ; *Anemone globosa*, espèce bien distincte par son port très érigé, par son feuillage multifide et surtout par ses jolies fleurs roses, globuleuses ; *Dielytra spectabilis erecta*, distinct du type par son port plus compact et sa tenue bien meilleure ; *Orobus aureus*, dont les fleurs, d'un jaune orangé, sont beaucoup plus brillantes que celles de la plupart de ses congénères ; *Veronica Teucrium Trehanæ*, notable surtout par son feuillage bien doré et utile pour faire des bordures permanentes ; *Salvia flava*, à fleurs jaune vif striées brun à la gorge et disposées en grappes nombreuses et touffues ; *Campanula istriaca*, délicieuse petite plante méridionale, étalée, très velue et se couvrant de fleurs d'un beau bleu clair en juin.

Si l'on songe que nous n'avons cité que les plantes nouvelles les plus intéressantes, que nous pourrions facilement donner, dans le cours de la belle saison, deux ou trois listes aussi nombreuses de plantes nouvelles, à floraison ou fructification estivale ou automnale, on peut se rendre compte du nombre considérable de plantes nouvelles que des jours meilleurs verront, espérons-le, se répandre progressivement dans les jardins.

S. Mottet.

ACER LOBELII

UN BEL ÉRABLE ITALIEN

Ce bel arbre, réellement magnifique lorsqu'il atteint son complet développement, se rencontre peu dans les parcs de notre pays.

Je l'ai beaucoup planté depuis plus de quarante ans, mais il n'a pas toujours répondu à mon attente.

Il est assez difficile de saisir avec certitude les conditions qui permettent d'assurer sa réussite.

C'est dans la région montagneuse de l'Ouest lyonnais que je l'ai vu le plus fréquemment acquérir ces élégantes proportions qui en font, dans une certaine mesure, le gracieux rival du majestueux *Acer macrophyllum*, lequel ne m'a guère moins montré de fantaisie dans ses façons de se comporter dans les plantations où je l'ai employé.

Il semble bien que les terrains qui conviennent au Châtaignier sont favorables à ces deux Erables, et l'on serait tenté d'en conclure que l'Erable de Lobel est un arbre calcifuge. Et pourtant je l'ai vu devenir superbe dans des régions calcaires du Jura et du Dauphiné où la terre dans laquelle on l'avait planté était légère, meuble et profonde.

Les sols compacts, qu'ils soient siliceux ou calcaires, paraissent lui être tout à fait contraires, et, particularité qu'on retrouve chez un certain nombre d'arbres et d'arbustes indigènes d'origine montagnarde, les terres trop fertiles ou trop engraissées de nos jardins semblent lui procurer des sortes d'hypertrophies partielles qui le mutilent et le déforment par suite de la mort subite des parties hypertrophiées.

Il en résulte alors un végétal diffus, s'élevant comme un gigantesque buisson mal équilibré dans une lourdeur gauche que nulle espèce de taille ou d'élagage n'arrive à corriger.

Mais lorsque, au contraire, rien ne contrarie son développement, il couronne d'une cime volumineuse de feuillage vert gai un tronc à écorce lisse, strié un peu à la manière de l'Erable *jaspé*. Les jeunes branches, d'un vert glauque, souvent striées de veines roses portent, sur des pétioles de la longueur du limbe, des feuilles d'un beau vert, glabres, membraneuses, presque orbiculaires dans leur contour, à 3-5 lobes divergents, entiers, longuement acuminés. Les fleurs, d'un blanc jaunâtre, sont réunies en corymbe allongé en forme de thyrse.

Ce bel arbre de la flore d'Italie est particulièrement signalé dans les montagnes calabraises.

Dans les nôtres, il supporte bien l'hiver, et, si l'incertitude qu'il laisse sur ses chances de réussite ne permet de le recommander, comme arbre d'avenue, que sous bénéfice d'inventaire, on ne compromet rien à l'es-

sayer en sujets isolés ou groupés sur une pelouse, dans le voisinage de massifs forestiers importants de Chênes, Hêtres, Tilleuls, Erables *Plane* ou *Sycomore*, etc., en avant desquels l'Erable de *Lobel* se détachera avec tous ses avantages par le contraste de la couleur et de la forme.

L'exemplaire représenté sur la figure ci-

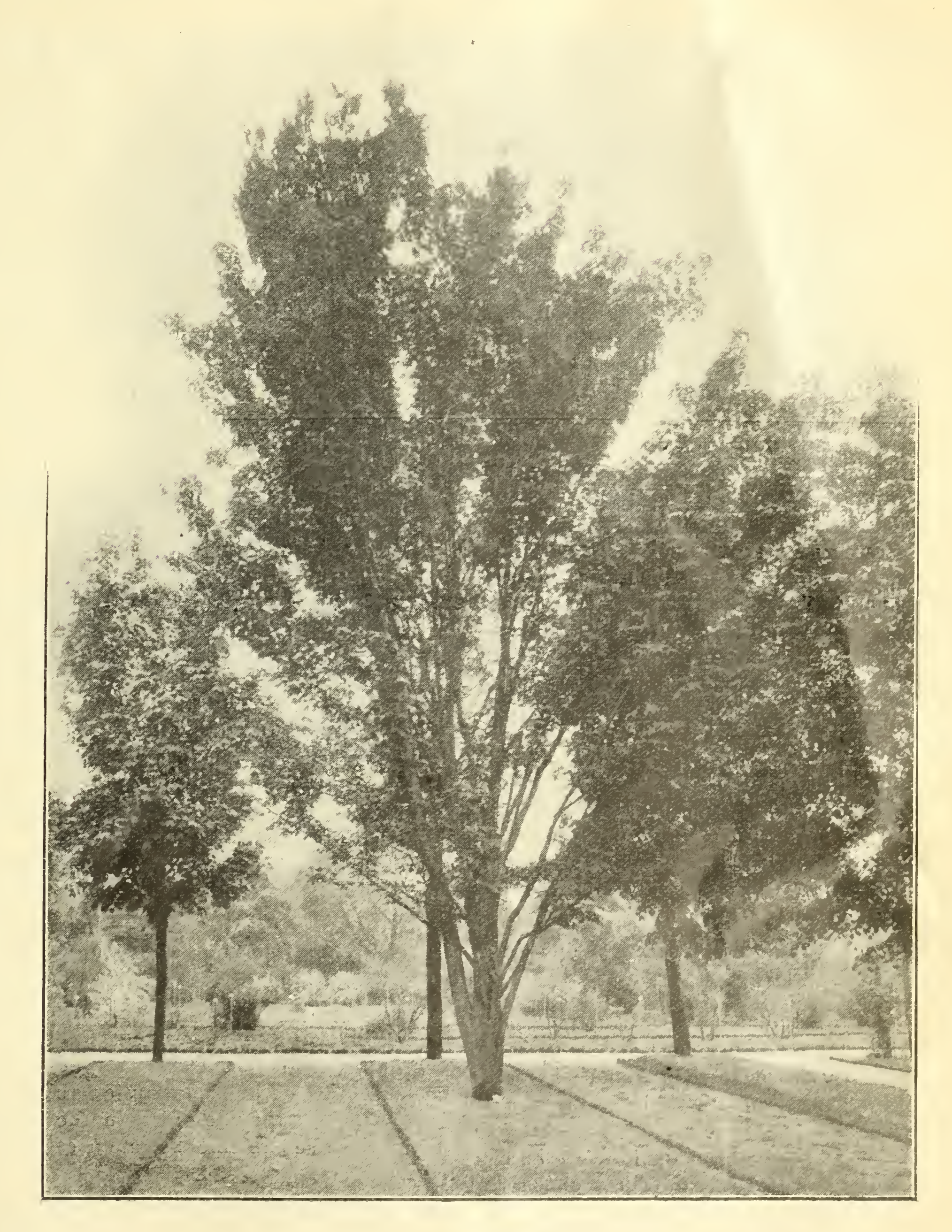


Fig. 160. — *Acer Lobelii.*

contre a été photographié dans les jardins de l'Ecole d'arboriculture et d'horticulture de Saint-Mandé, aux portes de Paris. C'est sans doute un des plus grands qui existent dans la région parisienne.

F. Morel.

LA MEILLEURE FUMURE LIQUIDE

POUR HATER LE DÉVELOPPEMENT DES GREFFES LANGUISSANTES

Il arrive assez souvent que des propriétaires, en constatant que les greffages qu'ils ont faits avec beaucoup de soin, donnent naissance à des greffes qui restent languissantes, se demandent à quelles causes attribuer ce fait et comment hâter le développement de ces rameaux?

En dehors du parasitisme végétal et animal, il existe quatre causes principales qui sont dues à un défaut : *a*) de concordance entre le départ des sèves du sujet et du greffon; *b*) d'affinité de structure anatomique du sujet et du greffon; *c*) de vigueur du greffon et de son adaptation au milieu cultural; *d*) de fertilité du sol.

Il est très rare que ces quatre causes se trouvent réunies contre le même arbre, mais il suffit qu'il y en ait deux et, parfois même une seule, pour que la végétation soit sensiblement ralentie, aussi importe-t-il de faire cesser au plus tôt cet arrêt en stimulant le départ de pousses vigoureuses d'où dépend la formation de la couronne. Pour y parvenir, il n'y a guère en un tel cas qu'un seul moyen qui puisse être généralisé dans la pratique, c'est la fumure, et, spécialement, à base d'engrais liquides.

Fumure. — Nul n'ignore, aujourd'hui, que l'arbre fruitier, comme tous les autres végétaux cultivés, a besoin, d'abord pour se développer, puis pour fructifier, de puiser dans le sol sous forme d'aliments certaines substances qui lui en fournissent les éléments indispensables. On sait aussi que, parmi ces substances, figurent comme les plus importantes, l'azote, la potasse, l'acide phosphorique et la chaux, dont la réunion constitue les engrais commerciaux les plus estimés. Mais si ces quatre corps contribuent d'une façon générale et simultanée à la production du bois, des feuilles, des fleurs et des fruits, l'expérience et l'analyse ont démontré qu'un rôle spécial est cependant dévolu à chacun d'eux. C'est d'elles que l'on tient que l'azote et la potasse disposant d'une influence très marquée sur le développement du bois et des feuilles, il est nécessaire de leur accorder, dans ce cas déterminé, une proportion prépondérante dans la composition de la fumure.

D'autre part, comme il est admis que les engrais à l'état liquide agissent plus rapidement qu'à l'état sec et que leur influence se manifeste souvent même comme un *coup de fouet* à l'égard des arbres fruitiers, il convient, pour ces diverses raisons, quand on veut obtenir un sûr et prompt résultat, de donner la préférence à la fumure liquide, dont la base, le meilleur dissolvant ou véhicule est le purin que, autant que possible, l'on ne doit pas, cependant, employer seul. En effet, si, à l'état pur, il contient en moyenne par litre : azote 1 gr. 50; acide phosphorique 0 gr. 10 et potasse 4 gr. 9, comme, pour ne point brûler les racines, il doit être étendu de 1 à 4 fois son volume d'eau, il en résulterait une dilution beaucoup trop faible en matières fertilisantes, notamment en acide phosphorique, on doit, par suite l'en enrichir sans oublier les deux autres substances, afin de réaliser un engrais sensiblement complet.

Engrais liquides. — Voici, en me reportant aux expériences faites pour la plupart à l'étranger, les formules les plus recommandées, selon que l'on se sert ou non de purin.

1° *Avec le purin. a*) Purin dilué à la moitié ou aux deux tiers, employé seul.

b) Purin dilué à la moitié : 100 litres; superphosphate de chaux à 15-18 0/0 3 kil. 500 à 4 kilos; sulfate de potasse 1 à 2 kilos.

c) Purin dilué aux deux tiers 100 litres; cendres de bois, 3 kil. 500; poudre d'os 1 kil. 750.

2° *Sans purin. d*) Bouse de vache et sang de bœuf, de chaque 10 à 20 grammes avec 5 à 10 poignées de cendres de bois, eau 100 litres.

e) Fiente des oiseaux de la basse-cour, 30 à 40 grammes, eau 100 litres.

Ces mixtures ne sont employées qu'après fermentation durant une quinzaine de jours et à une dose sensiblement égale à celle du purin.

Doses et modes d'emploi. — Ils varient en raison de la nature du terrain, du genre de plantation, de la variété et de l'âge de l'arbre, etc.; en voici, toutefois, les données générales.

Lorsqu'il s'agit d'une plantation en plein de jeunes arbres, le purin, selon son degré

de dilution, est répandu, au moyen d'un tonneau d'arrosage, du printemps au début de l'été, à la dose de 5 à 6 hectolitres à l'are, en trois ou quatre fois, et les mélanges *b* et *c*, à celle de 3 à 4 hectolitres.

Dans le cas d'arbres isolés et, parfois, plus ou moins âgés, que l'on peut traiter plus facilement, la dose moyenne, par mètre carré de la zone occupée par les racines, est, une fois chaque mois de mai à fin juillet, de 2 litres, environ, de purin au demi ou d'un litre des autres mixtures.

L'affusion a lieu par un temps sec dans de petites rigoles circulaires dont la profondeur varie entre $0^m.25$ à $0^m.30$, ou, en tout cas, s'arrête dans le voisinage des racines; on peut encore recourir à des tuyaux de drainage percés de trous et, enfin, à un pal ou barre de fer qui permet de creuser des trous de $0^m.06$ à $0^m.12$ de diamètre.

On arrête, généralement, l'application de ces engrais liquides quand on a constaté un départ vigoureux des pousses, mais on doit la cesser absolument dès le début du mois d'août, surtout si l'on n'a fait usage que de purin seul, car l'action de son azote, lorsqu'elle n'est pas équilibrée par celles de la potasse et de l'acide phosphorique, entrave la maturité normale du bois et le rend très sensible à l'influence des gelées.

Les expériences effectuées dans les conditions précitées, et notamment dans les sols siliceux et calcaires, ont toujours réussi à activer le développement des greffes, et la longueur des jets de ces dernières, comparée à celle des greffes d'arbres pris comme témoins, a accusé un excédent variant entre $0^m.22$ à $0^m.28$, dès la première année.

A. Truelle.

BIBLIOGRAPHIE

Les Palmiers de la Côte-d'Azur, par B. Chabaud, chargé du Cours de Botanique pratiqué à l'Ecole de médecine navale, Directeur des cultures et des serres du Jardin botanique de Saint-Mandrier. — 1 vol. in-8° de 208 pages, avec 30 planches hors texte. Librairie agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, Paris, 1915. (Prix : 5 francs.)

On peut dire que M. Chabaud a consacré sa vie à l'étude et à la propagation des végétaux exotiques sur la Côte-d'Azur. Ses fonctions, qui le mettaient en relations avec les directeurs des Jardins botaniques de tous les pays et des médecins de la marine, appelés à visiter les diverses régions du globe, lui ont permis l'introduction de nombreuses espèces intéressantes, aussi son influence sur le développement des richesses horticoles dans cette région a-t-elle été considérable.

Collaborateur assidu et dévoué de la *Revue Horticole* depuis l'année 1868, il a, pendant près d'un demi-siècle, tenu les lecteurs de ce Journal au courant de ses recherches et du résultat de ses expériences.

Les Palmiers, en raison de leur caractère décoratif si particulier, ont pris, dans cette période, une place de plus en plus grande dans les jardins, à ce point que le nombre des espèces qui y figuraient, qui était de quatre il y a cinquante ans, a atteint 25 ou 30 en 1875, pour arriver aujourd'hui à une centaine, y compris les variétés.

Parmi ces plantes, beaucoup sont difficiles à distinguer les unes des autres dans certains genres où les caractères particuliers ne se montrent que dans les plantes adultes et sont généralement tirés de la fleur et du fruit; aussi a-t-on vu paraître, dans les cultures, de nombreuses pseudo-espèces basées sur des différences d'aspect, peu stables, fréquentes dans les individus à l'état juvénile.

Personne mieux que notre excellent collaborateur n'était qualifié pour écrire sur ces plantes avec une compétence botanique et des connaissances culturales aussi étendues.

Son livre est sans précédent. De nombreux ouvrages généraux ont été consacrés aux Palmiers; mais à part les publications récentes de MM. le Dr Robertson Proschowsky, de Nice [1], et Giorgio Roster, de Florence, il n'en existait pas de spécialement écrits sur les représentants de cette belle famille introduits dans la région méditerranéenne.

L'œuvre de M. Chabaud est le fruit, non seulement de longues et patientes études, mais d'observations particulières, et sa connaissance de toutes les tentatives d'acclimatation qui ont été faites, lui a permis d'y retracer l'histoire des espèces que l'on peut rencontrer dans la région de l'oranger.

Après avoir consacré un chapitre à l'étude de la distribution géographique des Palmiers, l'auteur expose les caractères de la végétation de ces beaux arbres, puis traite de leur rôle décoratif et de leur culture. La description des genres, des espèces et des variétés occupe

[1] Dr Robertson Proschowsky, *Les Palmiers de la Côte-d'Azur, leur résistance au froid* (*Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation*, 1906-1907).

[2] Professeur Giorgio Roster, *Le Palme coltivate o provate in piena aria nei Giardini d'Italia* (*Bullettino della Società Toscana di Orticoltura*, 1913-1914-1915).

150 pages, dans l'ordre alphabétique des noms de genres; elle est suivie d'indications d'un très grand intérêt concernant la synonymie, l'habitat des plantes dans leur pays d'origine, leurs possibilités culturales, les jardins où l'on peut en observer de beaux exemplaires. Des planches hors texte donnent la reproduction photographique d'espèces particulièrement intéressantes.

Certains genres, d'une étude difficile en raison de la multiplicité des espèces, tels que les *Phœnix*, les *Cocos*, ont retenu l'auteur pour éclairer la question si embrouillée de leur nomenclature. On lui doit la création de trois espèces de ce dernier genre : les C. *elegantissima*, *erythrospatha* et *lilaceiflora*, décrits dans la *Revue Horticole* en 1905.

Ce livre comble une importante lacune dans la littérature horticole, et nous devons être reconnaissants à M, Chabaud de nous faire profiter de son savoir.

D. Bois.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 7 juin au 7 juillet les arrivages sur le marché aux fleurs furent assez forts et les ventes relativement bonnes. Les **Lilium** *Harrisii* sur tige valent de 5 à 6 fr. la douzaine; en fleur détachée avec son pédoncule 2 fr. la douzaine; les **Lilium** *lancifolium album* et **L.** *lancifolium rubrum* manquent complètement; les **Lilium** *candidum* très abondants ont cessé de paraître vers fin juin, on a vendu de 0 fr. 50 à 1 fr. la douzaine. Les **Roses** de Paris s'écoulent assez bien, *Ulrich Brunner*, très abondante vaut de 0 fr. 20 à 1 fr. 50 la douzaine; *Captain Christy*, de 0 fr. 50 à 2 fr. 50; *Madame Abel Chatenay*, *Gabriel Luizet* et *Président Carnot*, de 0 fr. 50 à 2 fr.; *Her Majesty*, en abondance, de 1 à 6 fr ; *Paul Neyron*, de 0 fr. 50 à 3 fr.; *Reine des Neiges*, de 0 fr. 30 à 2 fr. 50; *Kaiserin Auguste Victoria*, de 0 fr. 50 à 2 fr.; *Gloire de Dijon* sur courtes tiges, 0 fr. 50; *Général Jacqueminot*, peu, varie de 0 fr. 50 à 1 fr.; *Caroline Testout*, de 0 fr. 50 à 2 fr. 25 la douzaine; les **Roses** *Mousseuses* sont terminées, on a payé de 0 fr. 20 à 0 fr. 75 la douzaine; *Crimson Rambler* en branches longues, de 0 fr. 50 à 1 fr. la branche, et de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 le paquet sur courtes tiges. Les **Œillets** du Midi sont terminés; les **Œillets** dits *Américains* de Paris, de 1 à 3 fr. la douzaine; les **Œillets** de semis à fleurs doubles se vendent de 0 fr. 10 à 0 fr. 75 la botte. Les dernières **Pivoines** *odorantes* ont valu de 1 fr. à 1 fr. 50 la douzaine, elles laissaient à désirer comme beauté en raison des pluies. La **Pensée** *deuil* vaut de 0 fr. 20 à 0 fr. 40 le bouquet; la **Pensée** *Trimardeau*, 0 fr. 50 le bouquet. Les **Glaïeuls** *Colvillei*, terminés depuis fin juin, se sont vendus de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 la douzaine; les **Glaïeuls** *gandavensis* de Paris, extra, de 2 à 3 fr., les ordinaires, de 1 fr. 50 à 2 fr. la douzaine. La **Digitale** s'est vendue de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 la botte. Le **Delphinium** très abondant vaut 0 fr. 50 la botte. Le **Phlox** *decussata*, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 la botte. La **Gerbe d'Or** vaut 0 fr. 50 la botte. L'**Hortensia** du Midi, très abondant, se vend 1 fr. la douzaine. Le **Bluet**, 0 fr. 50 la botte. Les **Pois de Senteur** valent 0 fr. 30 la douzaine.

Les apports sur le marché aux légumes sont relativement assez importants étant donné les circonstances actuelles; les cours pratiqués sont très fermes en raison de ce que les offres sont plus faibles que les demandes. Les **Haricots verts** valent de 30 à 90 fr. les 100 kilos; les **Haricots** *beurre*, de 40 à 60 fr.; les **H.** *mange-tout*, de 50 à 60 fr.; les **H.** *à écosser*, de 65 à 70 fr. les 100 kilos. L'**Ail**, de 80 à 100 fr. les 100 kilos. Le **Cerfeuil**, de 60 à 80 fr. les 100 kilos. Les **Chamgnons** de couche de 1 fr. 20 à 1 fr. 80 le kilo. Les **Girolles**, de 50 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Asperges** en vrac, de 30 à 50 fr. les 100 kilos; en provenance d'Argenteuil, de 0 fr. 75 à 3 fr. la botte. Les **Carottes**, de 40 à 50 fr. le cent de bottes. Les **Epinards**, de 50 à 60 fr. les 100 kilos. L'**Echalote**, de 12 à 20 fr. le cent de bottes. La **Ciboule**, de 5 à 7 fr. le cent de bottes. Les **Courgettes**, de 6 à 9 fr. le cent. Les **Artichauts** de Paris, de 10 à 25 fr. le cent., de Bretagne, de 6 à 18 fr. le cent, à la poivrade, de 3 à 5 fr. le cent. L'**Estragon**, de 5 à 10 fr. le cent de bottes. Les **Navets**, de 60 à 75 fr. le cent de bottes. Les **Aubergines**, de 12 à 25 fr. le cent. Les **Chicorées-frisées**, de 10 à 18 fr. le cent. Les **Poireaux**, de 30 à 40 fr. les 100 bottes. Les **Laitues**, de 8 à 18 fr. le cent. Les **Scaroles**, de 12 à 20 fr. le cent. Les **Romaines**, de 20 à 32 fr. le cent. L'**Oseille**, de 14 à 20 fr. les 100 kilos. Le **Persil**, de 50 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Poivrons**, de 80 à 85 fr. les 100 kilos. Les **Pois** verts de 20 à 55 fr. les 100 kilos. Les **Pommes de terre** nouvelles valent de 12 à 24 fr. les 100 kilos. Les **Concombres**, de 3 à 7 fr. la douzaine. Le **Thym**, de 20 à 30 fr. le cent de bottes. Les **Choux-fleurs**, de 18 à 40 fr. le cent. Les **Choux** pommés, de 16 à 26 fr. le cent.

Les fruits se vendent bien et à des cours soutenus. Les **Abricots** de Paris valent de 85 à 150 fr.; d'Espagne, de 100 à 125 fr. les 100 kilos, et de 1 à 1 fr. 25 la caissette. Les **Amandes** vertes, de 50 à 100 fr. les 100 kilos. Les **Bigarreaux**, de 60 à 130 fr. les 100 kilos, et de 2 à 4 fr. la corbeille. Les **Cerises**, de 50 à 150 fr. les 100 kilos, et de 1 à 2 fr. la corbeille. Les **Cassis**, de 50 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Framboises**, de 80 à 100 fr. les 100 kilos, en seaux, de 45 à 55 fr. les 100 kilos. Les **Fraises** de Montauban de 35 à 55 fr. les 100 kilos; la **F.** *Héricart*, de 50 à 80 fr. les 100 kilos; les **F.** *Quatre-saisons*, de 2 fr. 25 à 2 fr. 75 le kilo; les **F.** de Paris, de 80 à 120 fr. les 100 kilos; les **F.** d'Hyères, de 0 fr. 50 à 2 fr. la corbeille. Les **Figues** de serre, de 1 à 2 fr. 50 la caissette. Les **Figues** fraîches de serre, de 1 à 2 fr. 50 les 20 fruits. Les **Fraises** de Niort, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 le panier, d'Angers, Rouen, Orléans, de 1 à 1 fr. 25 le panier. Les **Prunes** de serre, de 0 fr. 75 à 2 fr. la caissette. Les **Tomates** d'Algérie, de 40 à 48 fr.; du Midi et Paris, de 45 à 50 fr. les 100 kilos. Les **Groseilles** *à maquereaux*, de 30 à 40 fr.; *à grappes*, de 40 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Melons** d'Hyères, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50; de Nantes, de 2 à 4 fr. 50 pièce; de Paris, de 2 fr. 50 à 5 fr. pièce. Les **Brugnons** de serre, de 0 fr. 20 à 1 fr. pièce. Les **Raisins** de serre, *blanc*, de 10 à 18 fr.; *noir*, de 10 à 17 fr. le kilo.

H. Lepelletier.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE POUR LES VACANCES

Chaque année, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat fait délivrer pour un point quelconque de son Réseau, aux familles composées d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs dont les prix comportent une réduction très appréciable sur ceux des billets ordinaires.

L'émission des **billets de famille dits de Vacances** est dès à présent autorisée de et pour toutes les gares du Réseau de l'Etat. Elle sera continuée jusqu'au 30 Septembre et tous les billets délivrés à partir du 15 Juin seront valables uniformément, au retour, jusqu'au 5 Novembre.

Rappelons que le prix total d'un billet collectif de famille s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires au tarif plein pour les deux premières personnes, le prix d'un de ces billets pour la troisième personne et la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes, ce qui permet, par exemple, à une famille de cinq personnes de bénéficier d'une réduction de 40 0/0 sur le tarif ordinaire.

Signalons, également, que le chef de famille peut être autorisé à effectuer le voyage isolément à la condition qu'il en fasse la demande en même temps que celle du billet. Dans ce cas, il lui est remis un coupon spécial pour l'aller et pour le retour.

Enfin, il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet de famille et en même temps que ce billet une **carte d'identité** sur la présentation de laquelle le titulaire est admis à voyager isolément, à moitié du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Enlèvement des bagages à domicile dans Paris au moment des départs pour la campagne et les bains de mer.

Comme les années précédentes, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat a organisé, pour les époques où se produisent les plus nombreux départs pour la CAMPAGNE et les BAINS DE MER, un service exceptionnel d'enlèvement des bagages à domicile *à prix très réduits* : 0 fr. 10 par colis. L'enlèvement a lieu la veille du départ.

Ce Service fonctionnera à l'occasion des départs des 30 juin, 1er, 13, 14, 29, 30 et 31 juillet, 1er, 13, 14, 15 et 31 août et 1er septembre 1915.

En raison des circonstances, les demandes seront acceptées seulement pour les 10 premiers et les 16e et 17e arrondissements, et dans la mesure où le Service pourra être assuré effectivement eu égard aux voitures disponibles.

Les Voyageurs désirant faire enlever leurs bagages à domicile trouveront des formules spéciales de demandes dans les Bureaux de ville et les gares principales du Réseau à Paris. Les demandes doivent être adressées au Bureau spécial de l'enlèvement des Bagages, 20, rue de Grammont.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Nouveau Service de trains au 10 Juillet 1915.

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat annonce la mise en vigueur, *à dater du 10 Juillet courant*, d'un nouveau service de trains étudié principalement dans le but de faciliter les déplacements des familles pendant la saison d'Été.

Les relations entre la capitale et les principales stations balnéaires de la Manche et de l'Océan seront améliorées très sensiblement, du moins dans la mesure où il a été possible de le faire en tenant compte des besoins militaires. C'est ainsi que des trains spéciaux ou des voitures directes desserviront chaque jour les plages de Dieppe, Saint-Valéry-en-Caux, Fécamp, Etretat, Trouville, Deauville, Villers, Houlgate, Cabourg, Granville, Saint-Malo, Dinard, Les Sables-d'Olonne, la Rochelle, Chatelaillon, Fouras et Royan. Un train spécial circulera également entre Paris et Lannion, ce qui sera très appréciable pour les nombreux baigneurs se rendant sur la Côte Nord de Bretagne. En outre, la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne sera accessible aux voyageurs venant de Paris sans qu'ils aient à changer de voitures en cours de route.

La librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, à Paris, envoie franco à toute personne qui en fait la demande, son Catalogue le plus récent.

87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

87e ANNÉE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ❋

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 27. — 16 Août 1915

SOMMAIRE

GRAVURES NOIRES

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

École Nationale d'Horticulture de Versailles. — L'importation des Pins d'Europe interdite aux États-Unis. — Mise sous séquestre. — Les Roses allemandes. — L'exposition d'horticulture de San Francisco. — Le commerce des fleurs dans la région méditerranéenne. — Ligue de propagande pour l'emploi des produits horticoles. — Rose *American Pillar*. — Nécrologie : *M. R. H. Lock; M. B. Chabaud*; *MM. Claudius et Georges Pernet*; *M. Pierre Thiébaut*; *M. Jules Rudolph*; *M. Henri Chantin.*

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

Adresser tout ce qui concerne la publicité à M. DAMIENS, 26, rue Jacob.

AVIS AUX ABONNÉS

Avec le numéro du 16 août, les abonnements à la ***Revue Horticole*** qui finissaient le 31 décembre 1914 et qui ont été prorogés au 31 août arrivent à échéance.

Nous continuerons à ne faire paraître la ***Revue Horticole*** qu'une fois par mois jusqu'à la fin de l'année, et nous donnerons dans le numéro de décembre 1915 la table des matières des années 1914 et 1915, qui ne formeront qu'un volume. Nous reprendrons en 1916 la périodicité normale du journal.

Dans ces conditions nous avons pensé que le prix du réabonnement devait comprendre tout à la fois les quatre mois qui restent à courir jusqu'à la fin de l'année et l'année 1916 tout entière.

En conséquence, nous prions ceux de nos abonnés, dont l'abonnement est expiré de bien vouloir nous envoyer le montant de leur réabonnement pour les quatre mois de 1915 et l'année 1916 (France : 20 fr. ; Union postale : 22 fr.)

Le mode de paiement le plus simple est l'envoi du prix de l'abonnement en un mandat sur la poste dont le talon sert de quittance. Joindre à cet envoi une bande d'adresse de la ***Revue***. On peut aussi s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Ceux qui ne désireraient pas souscrire, dès à présent, un réabonnement de 20 francs, mais qui voudraient compléter le volume de la ***Revue Horticole*** de 1914-1915 avec les quatre numéros à paraître et les tables des matières, n'auront qu'à nous envoyer la somme de 3 francs.

Les abonnés qui ne voudraient pas renouveler leur abonnement sont instamment priés de refuser les numéros qui leur seront adressés, les abonnements continuant jusqu'à réception d'un avis contraire.

Adresser lettres et mandats au Directeur de la ***Revue Horticole***, rue Jacob, 26, à Paris (6e).

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée

et les versements d'OR.

La Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée vient d'ouvrir les guichets de ses gares à l'échange de l'or contre des billets de banque pour le compte de la Banque de France.

FÊTE DE L'ASSOMPTION

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 11 août 1915, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 23 août 1915, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue la conserveront.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

AVIS AUX ABONNES

Avec le numéro du 16 août, les abonnements à la **Revue Horticole** *qui finissaient le 31 décembre 1914 et qui ont été prorogés au 31 août arrivent à échéance.*

Nous continuerons à ne faire paraître la **Revue Horticole** *qu'une fois par mois jusqu'à la fin de l'année, et nous donnerons dans le numéro de Décembre 1915 la table des matières des années 1914 et 1915 qui ne formeront qu'un volume. Nous reprendrons en 1916 la périodicité normale du journal.*

Dans ces conditions, nous avons pensé que le prix du réabonnement devait comprendre tout à la fois les quatre mois qui restent à courir jusqu'à la fin de l'année et l'année 1916 tout entière.

En conséquence, nous prions ceux de nos abonnés, dont l'abonnement est expiré, de bien vouloir nous envoyer le montant de leur réabonnement pour les quatre mois de 1915 et l'année 1916 (France : 20 fr. ; Union postale : 22 fr.).

Le mode de paiement le plus simple est l'envoi du prix de l'abonnement en un mandat sur la poste dont le talon sert de quittance. Joindre à cet envoi une bande d'adresse de la **Revue**. *On peut aussi s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.*

Ceux qui ne désireraient pas souscrire, dès à présent, un réabonnement de 20 francs, mais qui voudraient compléter le volume de la **Revue Horticole** *de 1914-1915 avec les quatre numéros à paraître et les tables des matières n'auront qu'à nous envoyer la somme de 3 francs.*

Les abonnés qui ne voudraient pas renouveler leur abonnement sont instamment priés de refuser les numéros qui leur seront adressés, les abonnements continuant jusqu'à réception d'un avis contraire.

Adresser lettres et mandats au Directeur de la **Revue Horticole**, *rue Jacob, 26, à Paris (6e).*

CHRONIQUE HORTICOLE

Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles. — L'importation des Pins d'Europe interdite aux États-Unis. — Mise sous séquestre. — Les Roses allemandes. — L'exposition d'horticulture de San Francisco. — Le commerce des fleurs dans la région méditerranéenne. — Ligue de propagande pour l'emploi des produits horticoles. — Rose *American Pillar*. — Plantes nouvelles. — Nécrologie : *M. R. H. Lock*; *M. B. Chabaud*; *MM. Claudius et Georges Pernet*; *M. Pierre Thiébaut*; *M. Jules Rudolph*; *M. Henri Chantin*.

Ecole nationale d'Horticulture de Versailles. — L'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles, dont nous avons annoncé la réouverture le 1er mars 1915, vient d'achever ses cours de l'année scolaire.

Le Conseil des professeurs, dans sa séance du 30 juillet 1915, a proposé à M. le ministre de l'Agriculture les moyennes des notes nécessaires pour le passage des élèves en seconde et en troisième année.

Les examens de sortie pour la délivrance du *Diplôme de l'Enseignement supérieur de l'Horticulture* n'ont pu avoir lieu, les élèves de troisième année étant sous les drapeaux où ils font tous vaillamment leur devoir.

Il résulte, en effet, des renseignements parvenus à l'Ecole que 46 élèves ou anciens élèves sont déjà tombés au champ d'honneur, et, malheureusement, la liste des victimes de l'horrible guerre que nous subissons est loin, hélas ! d'être complète.

Ajoutons qu'un grand nombre d'anciens élèves ont été cités à l'ordre du jour de l'armée pour leur belle conduite devant l'ennemi; quelques-uns ont même été décorés de la Légion d'honneur ou de la Médaille militaire.

Le concours d'admission pour la rentrée des nouveaux élèves aura lieu, comme à l'ordinaire, le deuxième lundi d'octobre prochain. Les candidats doivent être âgés de quinze ans et demi,

au moins, au moment de la rentrée. Le programme des conditions d'admission est adressé gratuitement à ceux qui en font la demande, soit au ministre de l'Agriculture, à Paris, soit au Directeur de l'Ecole, à Versailles.

L'importation des Pins d'Europe interdite aux Etats-Unis. — Le *Journal Officiel* a publié l'avis suivant, émanant du ministère de l'Agriculture :

« Les horticulteurs exportateurs aux Etats-Unis sont informés que, par sa « Notice of quarantine n° 20 » en date du 1er mars 1915, le gouvernement fédéral a interdit l'importation sur son territoire de toutes les variétés de pins en provenance des pays d'Europe.

« Cette mesure, entrée en vigueur le 1er juillet 1915, a été prise en vue de prévenir l'introduction d'un insecte parasite, *Evetria Buoliana* (*pine shoot moth*). »

Nous publierons dans notre prochain numéro des renseignements sur cet insecte, renseignements qui nous ont été obligeamment communiqués par M. Turbat. Nous pouvons ajouter que les grandes pépinières françaises ne paraissent pas avoir donné asile à ce parasite, à notre connaissance, tout au moins.

Il est bon, en présence des tendances... protectionnistes plutôt que protectrices qui se manifestent périodiquement aux États-Unis, de rappeler à nos amis d'outre-Atlantique un discours prononcé par M. L. Marlatt, en 1910, comme président du 11e Congrès de l'Association américaine des entomologistes économiques : « Le monde est trop vaste et les insectes sont trop petits et trop nombreux pour que nous ayons quelque chance de les exterminer avec nos mesures mesquines, disait M. Marlatt... On peut se demander s'il ne serait pas préférable, à l'avenir, de laisser les choses suivre leur cours naturel, au lieu d'essayer d'écarter les insectes nuisibles, ce qui crée des entraves de toutes sortes au commerce. Le résultat final serait une condition stable, et nous n'aurions plus à gaspiller nos efforts pour l'établissement de quarantaines sur nos côtes en vue de nous préserver des insectes nuisibles amenés de l'étranger ».

Mise sous séquestre. — Le *Journal officiel* et la plupart des journaux quotidiens ont annoncé une mesure que nous reproduisons sans autres renseignements :

Les époux Charles Béranek, le mari d'origine autrichienne, la femme d'origine allemande, possédaient 8, rue de l'Ermitage, une grande entreprise d'horticulture. Ils avaient été naturalisés Français en 1913. Le décret du 28 juillet dernier leur enlevant le bénéfice de la naturalisation, leur établissement vient d'être mis sous séquestre en vertu d'un jugement rendu par la première Chambre du Tribunal civil. Les époux Béranek seront prochainement dirigés sur un camp de concentration.

L'exposition d'horticulture de San-Francisco. — D'après ce que nous lisons dans les journaux américains, le Palais de l'Horticulture constitue l'une des principales attractions à l'exposition Panama-Pacific, et reçoit de très nombreux visiteurs. La grande serre à Orchidées renferme, nous dit-on, des merveilles. Des arboriculteurs-exportateurs obtiennent un grand succès de curiosité en montrant la préparation des fruits depuis la cueillette sur l'arbre jusqu'à la mise en boîtes.

Les plantes de serre sont superbes; les spécimens les plus sensationnels qui y figurent ont été naturellement puisés dans les régions peu éloignées ; c'est ainsi que l'exposition de Cuba, qui occupe la partie centrale du Palais, au-dessous du dôme central, comprend de grands *Cocos*, *Oreodoxa regia*, deux majestueuses Fougères arborescentes dont l'âge est évalué, paraît-il, entre mille et deux mille ans, etc.

Dans les jardins de plein air, où le pavillon des Etats-Unis flotte au sommet d'un tronc d'*Abies Douglasi* d'une hauteur de 72 mètres, coupé près d'Astoria et pesant plus de 46.000 kilogr., les plantations européennes sont surtout représentées, vu les circonstances exceptionnelles, par les plantes bulbeuses, les Azalées, Rhododendrons et Conifères venus de Hollande, et par les Rosiers de France et d'Angleterre, qui ont obtenu un vif succès.

Le commerce des fleurs dans la région méditerranéenne. — M. Henri Kaczka, président du Syndicat des marchands de fleurs naturelles en gros de Paris, donne dans la *Petite Revue Agricole et Horticole* d'intéressants renseignements sur la saison florale 1914-1915, dont les résultats ont passé toutes les espérances :

« Au commencement de la saison, à cause du désarroi général et de l'irrégularité des chemins de fer, nous avons manqué les quelques affaires que nous aurions pu traiter et cela à des conditions assez avantageuses, selon les circonstances bien entendu.

« Après de nombreuses démarches auprès de M. le chef de la Commission militaire et de la Compagnie du P.-L.-M., grâce à la haute bienveillance et à l'appui énergique de M. Viger, sénateur et président de la Société Nationale d'Horticulture de France, nous avons obtenu satisfaction pour l'amélioration du transport des marchandises (nous devons, à cet effet, rendre hommage à la Compagnie du P.-L.-M., qui s'est efforcée en tous lieux de nous faciliter la tâche.

« La vente en gros a dépassé de beaucoup les espérances que pouvaient attendre les producteurs et les vendeurs.

« Il s'est vendu beaucoup de fleurs. La fleur de choix a subi une grande baisse, cela tient à la suppression des dîners, des réceptions, et au manque complet de réexpéditions pour la Russie et les pays Scandinaves; par contre, la fleur moyenne a eu un assez bon écoulement et certainement nous aurions pu la vendre en plus grande quantité, si la marchandise était arrivée normalement et en meilleur état, car bien sou-

vent elle nous est arrivée en très mauvaise condition : néanmoins, nous osons affirmer que les prix ont dépassé de beaucoup toutes les espérances.

« Le commerce des fleurs est d'une nécessité absolue. La période exceptionnelle que nous passons tend à prouver qu'en n'importe quelle circonstance, l'on ne saurait se passer de fleurs. La fleur est un complément de l'existence, indispensable dans la peine comme dans la joie. »

Ligue de Propagande pour l'emploi des produits horticoles. — L'association des horticulteurs professionnels anglais a récemment créé une ligue en vue de pousser à la consommation des fruits et légumes, écrit le *Gardeners' Chronicle.* Les commissionnaires et détaillants se sont déclarés favorables au mouvement qui se manifestera par la distribution de brochures, l'apposition de pancartes dans les trams, les magasins, enfin la réclame directe par la voie de la presse. Il semble que pour ce qui concerne les légumes il y a un vaste champ d'action pour la ligue, car si la consommation anglaise de fruits est énorme, beaucoup verraient avec plaisir un menu plus varié et plus abondant de légumes. L'initiative est certainement très intéressante et mériterait d'inspirer les producteurs du continent, où l'emploi de fruits et de fleurs pourrait être plus abondant. Pouvons-nous nous attendre par exemple à une ligue de la fleur à la boutonnière ou, comme diraient les Anglais, une ligue de la boutonnière ?

Rose American Pillar. — Il est bon de revenir de temps en temps sur les variétés déjà un peu anciennes, et d'en rappeler les mérites quand elles ont fait leurs preuves ; il en est tant qui ne laissent plus de traces au bout de quelques années, ou encombrent inutilement les jardins et les catalogues !

American Pillar constitue assurément l'un des meilleurs Rosiers sarmenteux qui existent. Il a des qualités exceptionnelles et nous ne lui connaissons pas de défaut, car il est réfractaire aux maladies et ne craint pas les insectes. Il a des aiguillons dangereux, cependant ; mais c'est un petit inconvénient qui peut avoir des avantages ..

C'est un arbuste d'une vigueur extraordinaire, au beau feuillage léger, mais très abondant, et offrant un très bel aspect. Ce feuillage vert foncé, très luisant et comme vernissé, persiste pour la plus grande partie pendant l'hiver, de sorte que le Rosier *American Pillar* joue fort bien le rôle d'arbuste d'ornement à feuilles persistantes. Sa floraison très abondante forme des bouquets volumineux, supportés par de longues tiges rigides ; les fleurs, simples, assez grandes, sont d'un rose foncé qui s'atténue peu à peu, avec une large zone blanche autour des étamines ; elles durent relativement longtemps, et ne s'effeuillent pas. Elles se succèdent depuis les premiers jours de juillet, pendant plus d'un mois.

Cette variété a été obtenue aux Etats-Unis par le Dr Van Fleet, qui n'en a pas indiqué l'origine ; aussi les avis sont-ils très partagés relativement à sa classification. Son feuillage rappelle beaucoup les *Wichuraiana*, tandis que le bois fait plutôt penser aux Multiflores sarmenteux ; c'est sans doute un croisement entre ces deux sections qui a donné naissance au Rosier *American Pillar.*

Nécrologie. — La science génétique vient de faire une perte importante en la personne de M. R. H. Lock, du jardin botanique de Peradeniya (Ceylan), dont la mort récente nous est apprise par le *Gardeners' Chronicle.* Jeune encore, M. Lock, un des élèves les plus distingués du Professeur Bateson de Cambridge, s'était occupé de la solution de nombreux problèmes de génétique, principalement en ce qui concerne les pois, maïs et tabac. Il avait eu l'occasion de faire d'intéressantes découvertes, notamment sur l'hérédité de « caractères invisibles » chez le Pois. Il avait publié, en 1906, sous le titre : *Recent Progress in the Study of Variation, Heredity and Evolution*, un important ouvrage sur l'hérédité, dont une seconde édition a paru récemment. A. Meunissier.

M. B. Chabaud. — L'hommage que M. Bois rendait récemment, ici même, à notre vénéré collaborateur, en signalant les mérites de son ouvrage sur *Les Palmiers de la Côte d'Azur*, prend aujourd'hui un triste caractère d'actualité : M. Chabaud vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après une vie exemplaire de travail persévérant et modeste, toute consacrée à l'horticulture et à la botanique. Nous saluons respectueusement ce digne et excellent homme, dont les travaux et les obtentions sont plus justement appréciés peut-être à l'étranger que dans notre pays, et qui, s'il avait eu le goût de la réclame, jouirait chez nous d'une très grande notoriété.

M. Pierre Thiébaut. — Nous avons appris avec un vif regret le décès de cet homme excellent et respectable qui, pendant de longues années, a tenu une place importante dans l'horticulture de la région parisienne. Successeur de M. Otto, il dirigea pendant longtemps, place de la Madeleine, à Paris, une de ces grandes maisons de marchand-grainier dont la réputation est basée sur la scrupuleuse exactitude et la loyauté commerciale. Les soins exigés par sa santé un peu délicate l'obligèrent à en laisser la direction, il y a déjà longtemps, à son fils ; mais il ne cessa pas de s'intéresser au progrès de l'horticulture, et de donner tous ses soins, notamment, aux beaux jardins qu'il possédait au Vésinet, et dont il enrichissait constamment les vastes collections végétales. Au sein de la Société Nationale d'Horticulture, où il occupa des fonctions importantes, comme à l'Union commerciale des Horticulteurs et Marchands-grainiers, dont il fut le trésorier jusqu'à une époque toute récente, ses conseils étaient toujours très écoutés. D'une grande courtoisie de manières, d'une bonne grâce qui n'excluait ni la fermeté, ni la

fidélité solide à ses amitiés, il était entouré d'une estime et d'une sympathie particulières.

Sa santé, depuis deux ans, donnait de sérieuses inquiétudes; il est décédé subitement, le 24 juillet, dans sa soixante et onzième année.

Son fils, M. Emile Thiébaut, qui continue dignement ses traditions, est capitaine d'infanterie, et actuellement prisonnier de guerre.

MM. Claudius et Georges Pernet. — Nous présentons nos profondes condoléances à M. Pernet-Ducher, le distingué rosiériste de Vénissieux-Lyon, qui a été frappé, dans cette terrible guerre, de la façon la plus cruelle par la mort de ses deux fils. Le premier, M. Claudius Pernet, âgé de trente-deux ans, membre du Comité administratif de la Société française des Rosiéristes, et qui apparaissait à tous comme le digne continuateur des œuvres de son père, a été tué dans le Nord le 23 octobre ; le second, M. Georges Pernet, qui n'avait que vingt-huit ans, est tombé face à l'ennemi, dans les Vosges, tout récemment. Il faut s'incliner devant ces morts glorieuses; mais que de deuils irréparables !

M. Jules Rudolph. — Notre excellent collaborateur, qui était un des anciens et fidèles employés de la maison Thiébaut, vient de mourir prématurément, victime de la guerre. Mobilisé dès le début, et passionné pour le devoir patriotique, il a contracté au service une congestion pulmonaire, qui l'a enlevé en trois jours à l'affection de sa famille. Sa vie a été toute consacrée au travail; étant l'aîné de sept enfants, il avait quitté l'école à treize ans pour apprendre le métier de jardinier, dans lequel il s'était élevé progressivement, consacrant une partie de ses nuits à acquérir de l'instruction. On lui doit un certain nombre de petits ouvrages de vulgarisation, qui constituent d'excellents guides pour les amateurs. Observateur attentif, travailleur acharné, il avait amassé en horticulture des connaissances étendues, qu'appréciaient les lecteurs de la *Revue Horticole*, à laquelle il a collaboré pendant près de vingt-cinq ans. Il avait quarante-quatre ans à peine! C'est avec une sincère affliction que nous présentons nos condoléances à sa veuve et à ses enfants, si cruellement éprouvés.

M. Henri Chantin. — Nous avons appris aussi avec regret la mort du dernier fils d'Antoine Chantin, qui avait acquis une réputation comme cultivateur de plantes de serre à feuillage, et dont l'établissement, situé à Paris, avait depuis un certain nombre d'années comme raison sociale « Les enfants d'Antoine Chantin ». Le percement d'une rue nouvelle à travers ses terrains avait diminué beaucoup l'importance de cet établissement, tout en fournissant l'occasion d'un hommage à la mémoire de son fondateur, car cette rue porte le nom d'Antoine Chantin.

Il nous faut ajouter à cette longue liste les noms de plusieurs autres horticulteurs qui ont vaillamment donné leur sang pour la patrie : M. Joanny Drevet, fils d'un horticulteur estimé de Lyon, qui avait été cité à l'ordre de son régiment; M. Grousseau, horticulteur à Compiègne, cité à l'ordre de sa division; M. Gaston Bazin ; M. Debrie, fils de M. Gabriel Debrie, le fleuriste réputé; M. Marius Biva et M. Desrues.

D. Bois et G. T.-Grignan.

FLORAISON DE BROMÉLIACÉES INTÉRESSANTES

M. R. Roland-Gosselin, de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), vient d'obtenir dans sa propriété « La Colline de la Paix », la floraison de deux Broméliacées peu connues sur lesquelles l'attention de nos lecteurs mérite d'être appelée.

Notre excellent collaborateur est, on le sait, un amateur éclairé de Cactées, dont il possède une collection remarquable. Il s'est attaché en outre à l'étude des Broméliacées et en a réuni de nombreuses et intéressantes espèces appartenant principalement au genre *Tillandsia*. Grâce aux soins judicieux qui leur sont prodigués, ces plantes croissent avec une vigueur exubérante, fleurissent et fructifient comme dans les conditions les meilleures de la vie normale.

Les deux Broméliacées qui viennent de montrer leurs fleurs à la Colline de la Paix sont le *Bakeria tillandsioides* Ed. André et le *Deuterocohnia longipetala* Mez.

La *Bakeria tillandsioides* est, pense-t-on, originaire de la Colombie ou du Brésil. Edouard André le décrivit et en donna une figure coloriée dans la *Revue horticole* (1889, p. 84), d'après une plante qui fleurit pour la première fois, en 1888, chez M. de la Devansaye, du Fresne, près Noyant (Maine-et-Loire), qui la tenait de Ed. Morren de Liège. Ed. André créa pour elle le genre *Bakeria*, intermédiaire, entre les *Brocchinia* et les *Cottendorfia*, de la tribu des Pitcairniées.

C'est une plante vivace, acaule, à feuilles nombreuses, longues de 20 à 25 centimètres et de 1 à 2 centimètres de largeur, d'un blanc

argenté sur les deux faces. L'inflorescence, en panicule lâche, à rameaux fins, étalés, porte des fleurs à sépales scarieux, aussi longs que l'ovaire qui est semi-infère, trigone et à trois loges. Les pétales sont oblongs, violets, plus longs que les sépales.

M. Roland-Gosselin cultivait, en plein air et en serre, cette espèce, depuis plus de vingt ans. « Elle poussait bien, nous dit-il, ne redoutant ni froid ni humidité ni sécheresse, mais je n'avais pu obtenir de fleurs malgré des traitements très divers. »

L'an dernier, il se décida à faire un nouvel essai : « Dès septembre, je réduisis la plante à une vie misérable, ne lui donnant pas une seule goutte d'eau et en l'exposant en plein soleil, en serre, contre le verre. J'eus enfin, ajoute-t-il, l'agréable surprise de voir émerger, fin mai, une belle et robuste tige à fleurs ; j'ai abondamment arrosé et la tige s'est développée à vue d'œil. »

L'inflorescence, scape compris, atteignit $1^m.25$ de longueur et portait 27 rameaux secondaires, 9 d'entre eux ayant de une à trois ramifications de troisième ordre. Les fleurs, que Ed. André laissait supposer hermaphrodites, sont dioïques ainsi que Mez l'indique [1]. Elles sont mâles dans la plante de la Colline de la Paix, car, si les styles existent, ils sont dépourvus de stigmates. M. Roland-Gosselin a remarqué que les fleurs qui se trouvent à la base des ramifications secondaires de l'inflorescence, au voisinage de l'axe primaire, ont parfois 4 et 5 sépales, avec un même nombre de pétales.

Le *Bakeria tillandsioides* est ornemental par son feuillage et aussi par ses nombreuses fleurs violettes. Notre aimable correspondant nous dit qu'il est absolument rustique à Villefranche-sur-Mer, qu'il croît aussi bien en épiphyte qu'en terre même calcaire, en serre froide qu'en serre chaude ou en appartement, et qu'il ne redoute ni eau ni sécheresse ; mais, après avoir essayé de tous les régimes, seul l'épuisement par sécheresse absolue de dix mois lui a permis d'en obtenir la floraison. C'est là une indication à retenir.

Il est probable que tous les exemplaires de *Bakeria tillandsioides* aujourd'hui en culture sont issus de celui de Morren, d'où provenait la plante qui a fleuri chez M. de la Devansaye. Ils seraient alors tous mâles et il faudrait renoncer à l'espoir de reproduire cette espèce par graines jusqu'au moment où une importation du pays d'origine nous mettra en possession de pieds femelles.

Cette plante s'est répandue chez les horticulteurs sous le nom de *Vriesea glaucophylla*, qui ne lui convient aucunement.

*
* *

Le *Deuterocohnia longipetala* Mez est une plante du Brésil voisine des *Dyckia*, de la tribu des Pitcairniées. L'exemplaire qui a fleuri à la Colline de la Paix et qui a été identifié par M. Roland-Gosselin, provient du Muséum d'histoire naturelle de Paris, où la plante était cultivée depuis de nombreuses années sans avoir pu être déterminée, en l'absence des matériaux nécessaires, car elle n'y a jamais donné de fleurs.

Le *D. longipetala* (Dyckia longipetala Baker, D. decomposita Baker, Puya flava Willd.) a été décrit et figuré dans le *Flora brasiliensis*, vol. 3, par. III, p. 506, pl. 95.

C'est certainement une plante très rare, car Mez, dans les *Monographiæ phanerogamarum* (loc. cit.), p. 465, ne dit pas l'avoir vue en fleurs dans les collections.

Elle est moins ornementale que la précédente. Ses feuilles, en rosette, mesurent 30 centimètres de longueur. L'inflorescence, de plus d'un mètre de longueur, porte des fleurs hermaphrodites qui s'épanouissent successivement, jaunes, bordées de bleu verdâtre.

D. Bois.

SEMIS DE LAITUES POUR L'HIVER

A la fin de l'hiver, les légumes verts sont devenus rares, même dans les jardins les mieux tenus ; on attend donc avec impatience l'apparition des premières Laitues qui, dès mars, se développent sur les côtières abritées où elles ont hiverné.

Toutes les Laitues cultivées ne sont pas susceptibles de résister au froid et aux intempéries hivernales de nos régions. Cependant, par une sélection habile et continue, on est arrivé à fixer quelques variétés parmi les plus rustiques, qui, moyennant quelques précautions élémentaires, traversent sans encombre la majorité de nos hivers.

[1] *Monographiæ Phanerogamarum*, vol. 9, Bromeliaceæ, p. 465.

Nous indiquerons comme pouvant être soumises à ce genre de culture les variétés suivantes :

Laitue de Passion. — Variété rustique à grand rendement, ainsi nommée parce qu'on commence à la récolter, en bonne année, vers le moment de la Passion. C'est une belle Laitue à feuillage vert un peu foncé, parsemé de quelques taches brunes; en terrain fertile, elle atteint fréquemment un diamètre de 0m,25, donnant une pomme assez grosse, ronde, d'un vert pâle lavé de rouge au sommet; elle est à graine blanche.

Laitue de Passion blonde. — Belle race de Laitue d'hiver, rustique et vigoureuse, formant des pommes larges, un peu méplates, bien pleines. D'un beau vert blond dans tout son ensemble, ses feuilles ne sont nullement piquetées ni teintées de rouge; sa graine est noire.

Laitue grosse blonde d'hiver. — Plante à grand développement, demandant à être plantée assez espacée, car elle atteint jusqu'à 0m,30 de diamètre; rustique, hâtive et productive, elle donne de grosses pommes d'un vert blond caractéristique; graine blanche.

Laitue d'hiver de Trémont. — Belle Laitue d'hiver très rustique, faisant de belles pommes, grosses, d'un vert blond lavé de roux, nous a paru être l'une des plus rustiques; a traversé à peu près sans encombre, en côtière, l'hiver 1913-1914; graine blanche.

Laitue rouge d'hiver. — Plante vigoureuse, se développant plutôt en hauteur qu'en largeur, ce qui permet de la planter assez serrée; rustique, vigoureuse, son feuillage est vert clair, sauf sur le bord des feuilles; les parties cloquées et celles ayant été le plus exposées au froid se colorent en rouge brun foncé sa graine est blanche.

Nous indiquerons également les Laitues *Morine* et *Brune d'hiver*, variétés à moyen développement, atteignant fréquemment mais ne dépassant guère 0m,20 de diamètre ; pommant bien toutes deux, elles peuvent être quelquefois préférées dans les petits jardins, mais leur volume réduit restreint forcément l'ensemble de la récolte.

Les semis de ces différentes variétés doivent être faits en pépinière, en sol léger et bien amendé, assez clair, parce que dès le jeune âge les laitues s'étalent horizontalement sur le sol. On les effectue du 15 août au 15 septembre, selon la nature des terrains et la situation plus ou moins chaude dont on dispose. Très souvent, pour posséder de beaux plants bons à mettre en place fin octobre ou premiers jours de novembre, on a intérêt à faire plusieurs semis successifs, car si l'automne est chaud et ensoleillé, les semis du 15 août sont déjà trop développés au moment de leur mise en place. Par contre, ceux effectués au 15 septembre ne peuvent guère être mis en place qu'en février suivant, n'étant pas assez développés à l'automne.

La mise en place se fait sur un emplacement fraîchement labouré à plat, à des distances variant selon le développement présumé des variétés mises en culture. A l'approches des grands froids, on jettera un peu de grande litière sur le sol de la plantation. Dès les premiers beaux jours, aussitôt que la terre est suffisamment ressuyée, on donne un serfouissage ou un binage destiné à faciliter l'échauffement de la surface et le développement des plantes ; on récolte souvent les premières dès la fin de mars ; en avril la récolte donnera en plein.

V. Enfer.

UNE NOUVELLE CLÉMATITE

CLEMATIS ALPINA VAR. CARUNCULOSA

Parmi les nombreuses espèces et variétés de Clématites nouvelles dont la Chine a enrichi nos jardins, depuis la fin du siècle dernier, celle qui fait l'objet de la présente note est particulièrement distincte par ses grandes fleurs jaunes et intéressante parce qu'elle appartient à la section *Atragene*, dont les fleurs sont pourvues de petits pétales (on sait que, chez la plupart des Clématites, les fleurs n'ont que des sépales pétaloïdes). Elle a été rattachée, comme variété, au *C. alpina*, Mill., qui est indigène, très largement dispersé en Europe, dans la Sibérie et jusqu'en Corée et qui se présente sous plusieurs coloris. La variété ici envisagée apporte parmi ses formes la couleur jaune qui y faisait défaut.

Le *C. alpina carunculosa*, que représente la figure ci-contre, a été introduit de la Chine par les soins de M. Maurice L. de Vilmorin, il y a quelques années déjà. Il a figuré dans son lot d'arbustes nouveaux exposés à la dernière quinquennale de Gand, en 1913, et il a été mentionné et figuré dans son catalogue des plantes composant cette exposition. Cultivé à Verrières depuis quelques années, il a été présenté en fleurs coupées par M. Ph. L. de Vilmorin à la séance de la Société nationale d'Horticulture de France le 10 juin dernier. Voici la description que nous en avons prise sur le vif.

Clematis alpina, Linn., var. *carunculosa*, Gagnepain. — Plante sarmenteuse, pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur, à rameaux pubescents et rougeâtres au soleil, à mérithalles allongés. Feuilles à longs pétioles accrochants, portant trois folioles pétiolulées, à limbe ovale cordiforme, irrégulièrement denté, parfois lobé, épais, à face supérieure vert foncé et pubescente ainsi que les bords, l'inférieure pâle, luisante et glabre, à nervures saillantes. Fleurs jaune clair, parfois lavées de rouge, solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures, ternées au sommet des rameaux de l'année, à pédoncules plus longs que les pétioles, pendantes, grandes, à quatre sépales longuement acuminés, mesurant 35 à 40 millim. de longueur, épais, pubescents sur les deux faces, à trois-cinq nervures très saillantes en dehors et relevées à la base en appendices mucronés, formant dans leur ensemble un faux calicule (que l'on voit bien sur la figure) ; pétales nombreux, de même teinte et de moitié plus courts que les sépales, linéaires-spatulés, pubescents, passant graduellement à l'état d'étamines, dont les anthères sont petites, jaunes et pubescentes. Carpelles nombreux, surmontés de longs styles plumeux, récurvés, formant des houppes globuleuses et luisantes à la maturité.

Habite la Corée. Introduit en 1908, par M. Maurice L. de Vilmorin. Fleurit en mai-juin.

Le *Clematis alpina carunculosa* est une plante beaucoup plus forte, plus vigoureuse et plus robuste que le type et ses variétés européennes, dont les tiges sont à peine grimpantes. A ces points de vue il égale les *C. montana rubens*, *C. Wilsonii* et autres qui atteignent facilement 5 à 6 mètres de hauteur. A ces espèces, il ajoute très heureusement le jaune de ses fleurs qui faisait défaut jusqu'ici parmi les Clématites à floraison printanière. Elles sont, en outre, plus grandes, abondantes, pendantes, et leur floraison très prolongée se place entre celle des espèces précitées. Il leur succède enfin des houppes de fruits soyeuses et argentées qui prolongent singulièrement la période décorative.

Originaire d'une région très froide, le *Clematis alpina carunculosa* est complètement rustique chez nous. Ses emplois, sa culture



Fig. 162. — *Clematis alpina* var. *carunculosa*.

et sa multiplication sont en tous points ceux des Clématites précitées et l'on sait combien elles sont maintenant recherchées pour l'ornement des hauts treillages, des berceaux, pylônes, etc. C'est plus qu'il n'en faut, il nous semble, pour recommander cette belle Clématite à l'attention des amateurs.

S. Mottet.

DEUTZIA LONGIFOLIA VAR. VEITCHII

Si on excepte la couleur légèrement rosée que l'on observe sur le revers des pétales de certaines variétés à fleurs doubles du *Deutzia crenata* (*D. scabra*, Hort.), notamment de la var. *flore-pleno extus purpureo*, toutes les espèces et variété anciennement cultivées étaient à fleurs uniformément blanches.

En 1888, l'abbé Armand David introduisit du Yunnan, au Muséum de Paris, une forme du *D. discolor*, Hemsl., remarquable par ses fleurs blanc rosé en dedans et roses en dehors, surtout en boutons, qui fut nommée *purpurascens*, que feu M. Micheli décrivit et fit figurer en couleur ici même [1] et que M. Rehder a récemment élevée au rang d'espèce (*l. c.*).

C'est de ce *Deutzia* que sont dérivées les variétés à fleurs plus ou moins roses, obtenues et assez largement répandues dans les jardins.

Le *Deutzia discolor purpurascens*, ne fut pas apprécié à sa valeur lors de son introduction, par la majorité des horticulteurs, sauf par M. Lemoine, de Nancy, qui l'utilisa largement pour l'obtention des nombreuses et magnifiques variétés dont il a successivement doté l'horticulture. La couleur rose du *D. d. purpurascens* se retrouve, plus ou moins intense, chez beaucoup de ses gains. Dans la série de ses hybrides avec le *D. gracilis*, notamment chez les variétés *rosea* et surtout *carminea*, qui est la plus vivement colorée ; dans celle de ses *D. Lemoinei*, telles que *Boule fleurie*, *Fleur de Pommier*, et dans plusieurs autres de la série *discolor*, comme *carnea*, *elegantissima*, *grandiflora*, etc.

Tels ont été à peu près les progrès horticoles réalisés jusqu'ici dans le genre *Deutzia*, en ce qui concerne l'intensité de la coloration de leurs fleurs, sans parler de nombreux autres mérites, notamment de la floribondité.

Depuis le commencement du présent siècle, les introductions de la Chine sont, on le sait, devenues particulièrement nombreuses, et le genre *Deutzia* s'est tellement enrichi que la totalité de ses espèces a été portée de 6 à 36 (non compris de nombreuses variétés), par M. Rehder, attaché à l'étude des plantes nouvelles de la Chine, à l'Arnold Arboretum. M. Rehder, auteur de plusieurs de ces nouveaux *Deutzia*, les a tous minutieusement décrits dans les *Plantæ Wilsonianæ* (part. I, p. 6-24 ; part. III, p. 146-150).

A la découverte et à l'introduction de beaucoup de ces nouveaux *Deutzia*, ont collaboré la plupart des amateurs et des explorateurs aujourd'hui bien connus, notamment M. Maurice L. de Vilmorin, à qui l'on doit plusieurs belles espèces, telles que le *D. sutchuenensis* et le très beau *D. Vilmorinæ*, le Dr A. Henry et, en particulier, M. E.-H. Wilson.

Parmi les importantes récoltes que ce dernier fit en Chine, s'est trouvé plusieurs fois, comme aussi dans les semis de M. Maurice L. de Vilmorin, un *Deutzia* à fleurs roses. C'est le *Deutzia longifolia*, Franch.[2], primitivement récolté par l'abbé Armand David, près de Moupine, dans le Setchuen, et introduit dans les cultures d'Europe par la Maison Veitch, de Londres, dès 1902. M. Wilson lui donna quelques années plus tard le nom de *D. Veitchii*. Mais, après comparaison avec l'échantillon de l'herbier du Muséum sur lequel Franchet avait fondé son *D. longifolia*, il fut reconnu que le *D. Veitchii* ne pouvait en être séparé et ce nom fut botaniquement abandonné.

Sans contester l'opportunité de cette assimilation, au point de vue strictement botanique, on nous permettra de remarquer que le *D. longifolia* étant une plante largement dispersée en Chine et variable dans plusieurs de ses caractères, le *D. Veitchii* horticolement envisagé ici, n'est identique à aucune de ses formes introduites et est supérieur à toutes par la grandeur et la coloration bien plus foncée de ses fleurs. Cette opinion est, d'ailleurs, confirmée par la note du *Botanical Magazine* qui accompagne la planche coloriée du *D. longifolia* et dont voici la traduction :

« L'espèce varie légèrement dans la grandeur de ses fleurs et dans l'intensité de leur

[1] *Deutzia discolor*, Hemsl., var. *purpurascens*, Hort. Voir *Revue Horticole*, 1895, p. 65, *cum tab.* ; *Bot. Mag.*, *tab.* 7708 ; *Journ. Soc. nat. Hort. Framce*, 1902, p. 301. — *D. purpurascens*, Rehder, *in Plantæ Wilsonianæ*, part. I, p. 323.

[2] *Deutzia longifolia*, Franch., in *Nouv. Arch. Mus. Par.*, sér. II, vol. VIII, p. 235 ; *Plantæ David.*, 1885, part. II, p. 53 ; *Bot. Mag.*, tab. 8493.



Deutzia longifolia var. Veitchii

A. Millot pinx.

Imp. Studium

coloration. Celle obtenue par MM. Veitch, en 1902, est une des meilleures; elle a de nouveau été obtenue à Kew en 1908. »

Cette supériorité étant reconnue, il y a donc lieu, ce nous semble, de distinguer la plante par une dénomination spéciale, et nous proposons de la nommer *D. longifolia*, Franch., var. *Veitchii*, Wilson.

En voici la description d'après une plante envoyée par la Maison Veitch même, à la Maison Vilmorin, et confiée à nos soins.

Deutzia longifolia Hemsl., var. *Veitchii*, Wilson (*ut spec.*). — Arbuste rameux, à branches arrondies, fortes, rougeâtres, à épiderme s'exfoliant sur les parties anciennes. Rameaux herbacés couverts ainsi que toutes les autres parties, d'une fine pubescence formée de poils étoilés, blancs. Feuilles opposées, courtement pétiolées, à limbe ample, elliptique, acuminé, long de 8 à 12 centimètres, large de 3 à 5 centimètres, bordé de dents fines et aiguës, vert blond, glabre et à nervures concaves en dessus, pâle en dessous, à nervures saillantes et parsemé de touffes de poils très courts. Fleurs d'un beau rose lilacé, foncé en dehors, tendre en dedans, très grandes, mesurant 30 à 35 millimètres de diamètre, disposées en corymbes multiflores sur les rameaux de l'année précédente; pédicelles courts, pubescents, accompagnés chacun d'une bractée linéaire ; calice campanulé, finement pubescent, à cinq petits lobes aigus, à la fin réfléchis; corolle à cinq pétales largement ovales, trinervés, à bords hyalins et nettement frangés au sommet; étamines dix, atteignant le milieu des pétales, à filets très élargis, spatulés, bifides au sommet et portant dans l'échancrure une petite étamine biloculaire, à pollen jaune; style à quatre-cinq branches stigmatiques. Fleurit en mai.

Originaire du Yunnan. Introduit vers 1902, par M. E.-H. Wilson, pour la Maison Veitch.

A ces très grandes fleurs rose foncé, qui en font incontestablement le plus beau des Deutzia à fleurs roses le *Deutzia longifolia* var. *Veitchii* ajoute le précieux mérite d'être très florifère, même en tout jeunes exemplaires, et de se forcer facilement. Une jeune plante, provenant d'une bouture faite en mars 1914, rentrée en serre vers la mi-février, a été présentée en fleurs à la Société nationale d'Horticulture de France le 8 avril dernier; elle a reçu un certificat de mérite.

Il est probable que l'hybridation, qui a donné déjà de si beaux résultats dans l'amélioration du genre, en donnera de plus remarquables encore avec ce nouveau parent, bien supérieur au *D. discolor purpurascens*.

Sa multiplication, sa culture et ses emplois sont en tous points semblables à ceux de ses congénères.

S. Mottet.

A WILLOWMERE

UNE BELLE MANIFESTATION AMÉRICAINE FRANCOPHILE [1]

La belle Roseraie à Willowmere, la maison de campagne du Vice-Amiral Aaron Ward et Mrs Ward, à Roslym, Long-Island N. Y. (Etats-Unis) nos distingués et éminents sociétaires, a été le lieu d'une Garden party organisée le 8 juin au bénéfice de la Société de l'Ambulance Américaine à Paris.

Il avait été décidé à la maison de Westbury de Mr. et Mrs Robert Bacon d'organiser cette fête, à la suite d'une allocution de M. Hugues Le Roux qui expliquait que, pour continuer son splendide travail humanitaire, l'Ambulance Américaine de Paris avait besoin de fonds.

Les personnes présentes à la réunion au cours de laquelle M. Le Roux prit la parole pour expliquer ces choses furent unanimes à penser qu'il fallait faire un effort en faveur de l'Ambulance. Le Vice-Amiral et Mrs Ward consentirent sans hésiter à l'idée que leur Roseraie de Willowmere soit ouverte au public à la fin de la première semaine de juin, alors que les roses sont les plus belles.

Deux mots sur la roseraie de Willowmere.

La roseraie existe depuis plus d'un siècle. Depuis la révolution, la propriété a été en possession de la famille Cairms dont Mrs Ward est une descendante l'Amiral ; et Mrs Ward ont commencé la culture des roses il y a environ vingt ans. Pendant ses années actives dans la marine, M. Ward fit du service dans toutes les parties du monde et, avec le souvenir de son jardin toujours à l'esprit, il collectionna un grand nombre de plantes et fleurs rares et de valeur. Mrs Ward passa aussi

[1] Extrait du *Journal de la Société française des Rosiéristes.*

beaucoup de temps au dehors et étudia la culture de la rose dans le Midi de la France.

La collection des roses de Willowmere est très importante et l'arrangement des massifs, allées et avenues, est de premier ordre.

Une obtention de notre premier vice-président, M. Pernet-Ducher, y tient une des premières places. C'est la rose dédiée à Mrs Ward, belle variété de couleur jaune, parfois lavée de saumon rose.

La merveilleuse roseraie de Willowmere, située dans les environs de New-York City, est considérée comme la plus attrayante de Long Island.

Le Comité américain de l'Ambulance-Hôpital américaine se compose de Mrs Bacon, Mrs C. B. Alexander, Mrs August Belmont, Mrs Edward Brandegee, Mrs Lloyd Bryce, Mrs W. R. Berton, Mrs F. L. Chapin, Mrs Wm. Greenough, Mrs E. H. Harriman, Mrs A. Barton Hepburn, Mrs J. S. Morgan, Mrs H. W. Munroe, Mrs H. Fairfield Osborn, Mrs H. Payne Whitney, Mrs Whitelaw Reid, Mrs Wm. Hamilton Russel, Mrs H. L. Satterlee, Mrs Charles H. Sherrill, Mrs A. A. Sayles, Mrs J. Montgomery Sears, Mrs Willard D. Straight, Mrs Bayard Thayer, Mrs Richard Townsend, Mrs W. K. Vanderbilt, Mrs Whitney Warren, Mrs Barrett Wendell et Miss Maud Wetmore.

La taxe d'entrée à la roseraie avait été fixée à un dollar. Le Comité reçut de 3 heures à 7 heures, et servit le thé aux visiteurs.

La fête a eu un grand succès puisque le Comité a reçu environ six mille francs, somme qui permettra d'acheter un auto-ambulance.

Il avait été proposé de nommer cette auto, soit Admiral ou Mrs Ward ou Willowmere, mais M. Aaron Ward, dans une pensée très délicate, désire que l'auto-ambulance porte le nom de notre regretté ami Claude Pernet

LE CHRYSALIDOCARPUS LUTESCENS

(ARECA LUTESCENS)

L'*Areca lutescens* Bory est un élégant Palmier qui est depuis très longtemps cultivé dans les serres d'Europe. Il a porté les noms les plus divers, car c'est aussi l'*Areca madagascariensis* de Martius, le *Chrysalidocarpus lutescens* Wendl. et l'*Hyophorbe indica* (non Gærtn.), l'*Hyophorbe borbonica* et l'*Hyophorbe lutescens* des horticulteurs. Nous-mêmes l'avons, il y a peu de temps, dans une étude générale sur les Palmiers de Madagascar, considéré comme une variété *littoralis* d'une espèce très voisine, le *Chrysalidocarpus Baronii* Becc.

Toute cette synonymie est due à ce que l'espèce, jusqu'au moment tout récent où l'un de nous l'a récoltée dans l'Est de Madagascar, était inconnue à l'état sauvage et n'avait été décrite que d'après les exemplaires de serre. Et encore cette description était-elle très incomplète, puisque les fleurs étaient ignorées.

L'origine malgache n'était même établie que par cette phrase de Martius : « L'*Areca madagascariensis* croît à Madagascar, où il est appelé par les Français *arbre à sel* ou *arecque singe*. Avec ses cendres les indigènes ont l'habitude de préparer du sel. »

En 1907, M. Beccari faisait remarquer qu'on ne trouve dans les herbiers aucun spécimen du type sauvage.

Il n'est donc pas surprenant que, dans ces conditions, nous n'ayons pas tout de suite rapporté à un Palmier qui n'était connu que par des exemplaires de serre, ordinairement stériles, les échantillons fleuris que nous possédions d'un *Chrysalidocarpus* du littoral oriental de Madagascar. Nous nous en étions seulement aussi rapprochés que possible, puisque le *Chrysalidocarpus Baronii* est l'espèce du genre qui est la plus voisine de ce *Chrysalidocarpus lutescens*. Mais notre mémoire était à peine paru que l'un de nous avait l'occasion de voir, à Madagascar, dans l'une des Stations d'Essai de l'île, un Palmier étiqueté *Areca lutescens*, et qui avait été paraît-il, envoyé sous ce nom par le Jardin Colonial de Nogent. Revenu sous son climat naturel, le pied avait fleuri et fructifié, et c'était alors, bien reconnaissable, le *Chrysalidocarpus* du littoral.

En même temps, d'ailleurs, M. Beccari, de son côté, s'arrêtait définitivement à la même identification, avec des échantillons que nous lui avions communiqués, et ainsi se trouve aujourd'hui établie l'histoire d'un Palmier qui intéresse notre horticulture et sur lequel, en

somme, nous ne savions encore jusqu'alors que bien peu de chose.

Sur le versant oriental de notre colonie, qui est la seule région de l'île où il croisse spontanément, le *Chrysalidocarpus lutescens* (puisque c'est là son véritable nom botanique, beaucoup mieux que celui d'*Areca lutescens*) est le *rehazo* des Tanala et le *lafohazo* des Betsimisaraka.

Il pousse par touffes de 10 à 20 troncs; et ces troncs de 3 à 4 mètres de hauteur, et de 8 à 10 centimètres au plus de diamètre, sont surmontés chacun de 6 ou 7 grandes feuilles, qui ont, y compris la gaîne, 1m,50 à 2 mètres de longueur.

La gaîne est longue de 50 à 60 centimètres; elle est convexe en-dessous et en gouttière en-dessus, et son sommet présente, au niveau de la base du rachis, deux saillies latérales. Le rachis, qui est de même forme que la gaine qu'il continue, est nu sur 20 centimètres environ[1] et sa largeur à ce niveau est de 15 millimètres.

Plus haut il présente sur sa face supérieure une assez forte carène. Les segments sont équidistants, longs et étroits, et leurs bords sont épaissis par des nervures tout à fait marginales. Ceux du milieu de la feuille ont 60 centimètres sur 2. Sur leur nervure médiane, vers la base, sont de petites squamules laciniées brunâtres.

Le bourgeon terminal est trop amer pour être un chou palmiste.

Les inflorescences, d'une longueur de 80 centimètres, sont de très bonne heure infléchies; elles sont ovoïdes, glabres, deux, ou même, quelquefois, trois fois ramifiées, et à ramifications lâches, arquées, ascendantes. L'axe principal, aplati, noirâtre, est nu sur 45 centimètres de longueur. La spathe inférieure est bicarénée, ouverte seulement au sommet, et insérée à 14 centimètres à peu près de la base; elle est longue de 25 centimètres, et large, lorsqu'elle est repliée, de 3 centimètres; la spathe supérieure, caduque, est fendue latéralement, très aiguë au sommet, et est longue de 35 centimètres, large, lorsqu'elle est repliée, de 5 centimètres. Les rameaux sont aux aisselles de petites bractées triangulaires aiguës; les bractéoles des glomérules floraux sont aussi aiguës, un peu recourbées vers le haut. Les boutons floraux (2 millimètres), sont un peu globuleux. Les sépales sont aussi larges que hauts, suborbiculaires, à sommet presque droit, avec une légère pointe médiane correspondant au sommet de la carène. Les pétales sont ovales, striés, faiblement aigus. Les six étamines, dans la fleur mâle, entourent un rudiment d'ovaire allongé et étroit. Dans la fleur femelle, qui se développe après la fleur mâle, les staminodes sont linéaires.

Fig. 162. — *Chrysalidocarpus* Areca *lutescens*.

Nous précisons que toute la description que nous venons de donner est celle qui se rapporte au type sauvage. Nous l'avons faite d'après des spécimens récoltés dans les bois des dunes littorales de l'Est de Madagascar, vers l'embouchure du Tapolo.

Du reste, sur cette côte orientale, ce Palmier est très commun entre Fénérive et Maroantsetra; et c'est sa fréquence dans la région littorale, c'est-à-dire dans la partie de l'île qui a naturellement été tout d'abord la plus fréquentée par les Européens, qui explique que ce soit cette espèce plutôt qu'une autre qui ait été anciennement apportée de Madagascar en Europe.

Lorsqu'il s'avance vers l'intérieur, le *Chrysalidocarpus lutescens* devient ordinairement plus grêle.

Quant aux longueurs du pétiole et de la gaîne, elles varient suivant les conditions de végétation et l'âge du pied; et c'est pourquoi il n'y avait pas de concordance, comme nous

[1] C'est surtout ce caractère qui nous avait fait rapprocher tout d'abord notre *Chrysalidocarpus* du *Chrysalidocarpus Baronii* plutôt que du *Chrys. lutescens*, car cette longueur de 20 centimètres est celle du pétiole du *Chr. Baronii*, tandis que d'après les spécimens de serre, on indique 60 centimètres pour le pétiole du *Chr. lutescens*.

l'avons dit en note, entre la longueur du rachis de nos spécimens et celle qu'indique M. Beccari pour des individus cultivés.

En général, un jeune pied a des gaînes, des pétioles et des feuilles de bien plus de longueur que sur un vieux pied, dans lequel les mêmes parties se raccourcissent. La longueur de toutes ces parties est aussi, généralement, en rapport avec la rapidité de croissance.

H. JUMELLE et H. PERRIER de la BATHIE.

MALADIE DES ABRICOTIERS DANS LA VALLÉE DU RHONE

Dans les premiers jours de mai 1915, un pépiniériste bien connu du département de l'Isère nous informait que ses cultures d'Abricotiers étaient décimées par une maladie qui mettait en sérieux péril la récolte de l'année. C'était la première fois qu'il l'observait ; aussi demandait-il instamment une visite à ses pépinières.

Etant donnés le développement et l'importance de la production fruitière dans la vallée du Rhône, l'apparition de cette maladie ne pouvait nous laisser indifférents, et l'un de nous se rendit à cette invitation.

L'inspection minutieuse des plantations d'Abricotiers de Chasse et de Loire lui permit tout d'abord de constater que la maladie n'était, heureusement, pas aussi généralisée que l'horticulteur le pensait. Les Abricotiers situés dans la partie basse de la vallée étaient indemnes, tandis que la maladie sévissait cruellement sur ceux situés plus au sud, en amont de Vienne, sur les pentes qui dominent à l'Est la vallée du Rhône. Voyons en quoi consiste cette maladie.

Elle affecte les arbres de plein vent pendant la période qui suit immédiatement la floraison. Les fleurs se dessèchent rapidement, tout en restant en place ; puis le dessèchement gagne les feuilles voisines et les jeunes rameaux. Une gommose abondante envahit ultérieurement les régions attaquées et s'étend parfois aux rameaux et aux bourgeons latéraux et du sommet vers leur base.

Par suite de cette gommose, les tissus des rameaux se gonflent ; la partie ligneuse se sépare nettement des parties libérienne et corticale ; le bois brunit, puis devient noirâtre. La circulation est totalement arrêtée, d'où le dessèchement constaté des rameaux.

Cette maladie, bien que peu nouvelle, existe pourtant à l'état endémique dans bien des régions. Elle a occasionné, en effet, d'après M. Faes[1], dans les grandes cultures fruitières du canton du Valais, en Suisse, particulièrement à Saxon, des dégâts considérables, pendant les années 1903, 1904, 1913, 1914, à la suite des périodes pluvieuses de printemps.

Nous n'avons pas connaissance que cette maladie ait été signalée dans la vallée du Rhône. Aussi estimons-nous bien faire d'en informer les pépiniéristes-fruticulteurs de cette région, de décrire les caractères de cette maladie et de donner quelques traitements rationnels pour éviter et combattre cette épidémie.

La maladie est d'ordre cryptogamique. Le champignon qui le produit est un *Monilia*. Quelques auteurs prétendent que le *Monilia cinerea* Bon. est l'espèce incriminée, d'autres opinent pour le *Monilia laxa* (Wallr) Sacc. et Vogl. Ces deux espèces attaquent d'ailleurs les fruits, tels que : Pêches, Cerises, Pommes, Poires, Pruniers, Abricotiers, etc., etc., et provoquent leur momification[2].

Malheureusement, amateurs et pépiniéristes laissent trop souvent ces fruits atteints sur les branches qui les portent, jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes. C'est là une *source essentielle* de contamination. Ces fruits devraient être *cueillis* et *brûlés*, mais *jamais enfouis*[3], dès l'apparition des pustules à conidies et avant leur ouverture.

Les spores émises à la surface de ces fruits s'échappent en grand nombre, tombent sur les rameaux et les jeunes bourgeons ou sont emportées par le vent. Au printemps suivant, elles germent avec une très grande facilité.

Ce sont les fleurs qui commencent à être attaquées, vraisemblablement par les stigmates. Ces fleurs portées par des tissus jeunes, très sensibles elles-mêmes, propagent rapidement la maladie dans l'intérieur des tissus très aqueux des jeunes rameaux.

Ce qu'il y a lieu de retenir dans l'attaque de ces arbres fruitiers, c'est d'abord l'atteinte assez faible des arbres peu vigoureux, et donnant par suite peu de fleurs, ce qui corroborerait en partie ce que nous disions à propos de la propagation de la maladie par celles-ci.

D'autre part, les pépinières d'arbres fruitiers fortement fumées, qui, par suite, donnent naissances à des pousses vigoureuses et s'accroissant rapidement, sont les plus atteintes; le milieu plus aqueux offrant, comme le dit avec raison M. Faes[4], un développement meilleur au Champignon.

Cette maladie attaque non seulement les Abricotiers, mais aussi les Pruniers, et les manifesta-

[1] « Maladie des Abricotiers au Valais », *La Terre Vaudoise*, 20 juin 1914, pp. 282, 283.

[2] Voir les Traités classiques de Prillieux, Delacroix, Massee, etc., etc.

[3] L'enfouissement préconisé, pour les Pruniers atteints, par M. Rabaté (*Revue de Phytopathologie*, 5 mai 1913, p. 29), est une mauvaise pratique.

[4] *Loc. cit.*, p. 283.

tions du parasite sur ceux-ci sont les mêmes que celles que nous avons décrites à propos des Abricotiers [5].

Le pépiniériste et l'amateur devront donc prendre des mesures énergiques pour combattre cette maladie grave à l'aide des traitements suivants :

1° *Traitement d'hiver.* — Enlever les branches mortes et les *brûler.* Pulvériser abondamment tronc, branches et rameaux, soit à l'aide des bouillies cuivriques (bordelaise ou bourguignonne) habituelles, soit avec des solutions de verdet neutre, et à la dose de 1.200 grammes par hectolitre d'eau, auxquelles on ajoutera, soit de la gélatine préalablement dissoute dans 10 litres d'eau chaude, soit du savon d'oléine à la dose de 2 kilogr. par hectolitre de liqueur cuprique, en ayant soin, comme précédemment, de dissoudre ce savon dans l'eau chaude. Les solutions cuivriques modifiées sont les bouillies mouillantes de MM. Vermorel et Danthony [6]. On peut également employer des bouillies cuivriques chaudes à la température de 70 degrés, sans toutefois que la solution de verdet ne dépasse 1 0/0 [7]. Ces traitements d'hiver seront *preventifs.*

2° *Traitement de printemps.* — Aucun traitement cuivrique n'est possible, les feuilles des Abricotiers, comme d'ailleurs celles des Pêchers, ne le supportant pas. Les parties attaquées seront *supprimées* et *brûlées.* Les pincements devront être effectués très bas, au-dessous des parties malades, afin de supprimer autant que possible toute trace de gommose et de mycélium dans l'intérieur des tissus des rameaux.

3° *Traitement général.* — Il consistera, suivant M. Faes [8], à donner aux arbres fruitiers non pas une fumure trop azotée, mais plutôt des fumures chimiques riches en phosphates ou en sels potassiques, ceux-ci donnant un bois plus résistant et s'aoûtant plus rapidement.

J. Chifflot et Massonnat,
Docteurs ès sciences.
Inspecteurs du Service phytopathologique.

CHRONIQUE GÉNÉTIQUE

LA GIROFLÉE A FLEUR DOUBLE

Miss Saunders a donné l'an dernier sur ce sujet, au Congrès de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, qui s'est tenu en Australie, une conférence d'un grand intérêt. Cette communication vient d'être publiée dans le journal de la Société d'Horticulture de Londres [1] et nous croyons utile d'en donner ici une analyse condensée.

La question des Giroflées doubles est une de celles qui ont suscité la plus grande curiosité en horticulture et fait couler le plus d'encre.

On sait que la Giroflée double a tous ses organes sexuels transformés en pétales, et qu'on ne peut, pratiquement, la propager qu'en recueillant les graines sur des individus ayant le pouvoir de reproduire des doubles en une certaine proportion.

Selon les recherches de Miss Saunders, cette race semble être apparue pour la première fois au XVIe siècle, et, très probablement, dans un jardin hollandais. Il en est fait mention tout d'abord par Dodoens en 1568, et elle est figurée dans l'herbal de de l'Obel en 1581. A cette époque, on la multiplait de boutures ; mais Parkinson, en 1629, constate qu'on peut l'obtenir de graines récoltées sur des plantes à fleurs simples ; et John Rea (1665) dit, implicitement, qu'il existe deux catégories de plantes à fleurs simples : celles qui donnent des doubles et celles qui n'en donnent pas [2].

Miss Saunders énumère ensuite les diverses et nombreuses méthodes préconisées autrefois pour l'obtention d'un plus grand pourcentage de plantes à fleurs doubles dans les semis.

Parmi les principales, nous pouvons citer :

1° Traitement spécial avec engrais abondants et fréquentes transplantations.

2° Sélection, comme porte-graines, des plantes à fleurs simples présentant un ou deux pétales supplémentaires.

3° Plantation de plantes à fleurs doubles près d'individus à fleurs simples, dans l'espoir que le pollen que l'on supposait exister chez les doubles puisse féconder les fleurs simples.

---

[5] Rabaté, « Une maladie des Pruniers. » *Revue de Phytopathologie*, 5 mai 1913, pp. 29 et 30.

[6] Notes sur les préparations insecticides, fongiques et bouillies mouillantes, 1913, *tr. à part*, pp. 26 et 31.

[7] *a*) Semichon, « Sur un nouveau procédé de sutvention des insectes et cryptogames par l'eau chaude ou les bouillies cupriques chaudes. » *Compte rendu de l'Acad. nat. d'Agr.*, 5 mai, 1915, pp. 190-205.

b) Couanon (Etienne) et Salomon. « Emploi de l'eau chaude contre les parasites de la Vigne. *C. R. de l'Acad. nat. d'Agr.*, 23 juin 1915, pp. 364-367.

[8] *Loc. cit.*, p. 283.

[1] *Journal Royal Hort. Soc.*, vol. XL. part. III.

[2] Pour l'historique de la Giroflée, on pourra lire avec intérêt l'importante étude de M. Tesnier, publiée tout d'abord dans le *Moniteur d'Horticulture.*

4° Semis de vieilles graines de préférence à celles de récolte récente.

Cette méthode peut donner quelque résultat, car l'expérience a prouvé que les graines donnant naissance à des plantes à fleurs simples perdent un peu plus tôt leur faculté germinative.

5° Réduction du nombre des siliques par suppression des branches faibles ou par castration.

6° Culture en des conditions empêchant la plante d'acquérir une vigueur trop grande : élevage en pots et réduction des arrosages. C'est la méthode allemande.

Ces deux derniers procédés conduisent au même résultat, c'est-à-dire à la production d'un nombre limité de graines; mais ils n'ont aucune action sur la duplicature.

7° Choix des graines en des régions spéciales sur la plante-mère. C'était le procédé recommandé par Chaté vers 1858. Il avait semé à part les graines du haut et du bas d'une même silique. Ces expériences, refaites par Miss Saunders, ont donné la même proportion de doubles dans les deux cas; mais, comme chez les Giroflées il y a souvent une distribution irrégulière des facteurs responsables pour la duplicature parmi les ovules de siliques individuelles, il est souvent nécessaire d'avoir des chiffres élevés pour obtenir la proportion vraie.

Chaté a préconisé également les diverses méthodes d'*essimplage*, employées par les jardiniers des environs de Paris. On désigne, sous ce nom, les procédés permettant de reconnaître à l'état juvénile les plantes devant donner des fleurs simples, afin de pouvoir les supprimer dès le début et conserver seulement les plantes qui donneront des fleurs doubles. Chaté disait que les doubles possédaient des feuilles longues, vert pâle et enroulées sur les bords, et qu'il est facile, pratiquement, de les reconnaître.

Il est plus que probable que ces différences permettent plutôt de distinguer une race de l'autre que les doubles des simples. Les difficultés pratiques augmentent d'ailleurs lorsque plusieurs races sont cultivées ensemble. Après de nombreuses années d'expérience, Miss Saunders se reconnaît incapable de trier au feuillage les futurs doubles. Dans un cas seul, il lui a été possible d'identifier les plantes à l'avance. C'est dans une race à fleur crème (sulphur white), chez laquelle il existe une association gamétique entre la présence de corpuscules colorés (plastides) et le caractère double. Les plantes à fleurs simples ont le coloris blanc, la sève et les plastides étant incolores ; presque tous les doubles sont à fleurs crème. On peut alors faire une distinction suivant la couleur des graines bien mûres qui sont brunes ou jaunâtres. On constate alors que la plupart des doubles sont produits par les graines les plus jaunes.

Quoi qu'il en soit, il faut se rendre à l'évidence et admettre que la nature simple ou double des plantes est déjà déterminée à la fécondation, et il faut rejeter toute méthode qui ne tient pas compte de ce fait. La vérité avait déjà été soupçonnée par Oberdick (1879) et Gœbel (1886) ; mais elle n'a pu être démontrée que par l'analyse mendélienne.

Il existe chez les deux espèces de *Matthiola* (*incana* et *annua*), non seulement des doubles et des simples, mais deux sortes de simples, ce qui fait trois catégories de plantes :

1° Des simples qui donnent toujours des simples;

2° Des simples qui donnent un mélange de simples et de doubles, ces derniers légèrement en excès et stériles ;

3° Des doubles incapables de donner des graines.

Si le type 2 est cultivé seul, il y aura une proportion constante de doubles (un peu plus que de simples), et cela indépendamment de la sélection et du traitement spécial qui pourra être appliqué.

Les simples purs possèdent au moins deux facteurs qui sont associés et dont la présence est nécessaire pour la production de fleurs simples.

Chaque individu provient d'un grain de pollen et d'un ovule contenant ces deux facteurs.

Les simples produisant des doubles sont « hétérozygotes ». Le premier individu de ce type qui est apparu, avait perdu ces facteurs à un moment quelconque de la division cellulaire ; et il en est résulté qu'*un certain nombre d'ovules* et *tous les grains de pollen*, en sont dépourvus.

Nous avons donc les deux combinaisons suivantes :

1° Union d'un ovule contenant les facteurs pour le caractère simple avec un grain de pollen ne les possédant pas, ce qui donne un simple « hétérozygote » ;

2° Union d'un ovule et d'un grain de pollen ne contenant pas ces facteurs, ce qui donne un double stérile.

De nombreuses expériences de croisements ont permis à Miss Saunders d'arriver à cette découverte. Quand on croise un simple pur par le pollen d'un simple donnant des doubles, on obtient tout simple en première génération ; et, en seconde génération, un mélange de 3 simples pour 1 double. Quand on fait l'inverse, c'est-à-dire qu'on croise un simple donnant des doubles par du pollen d'un simple pur, on n'obtient également rien que des plantes à fleurs simples; mais celles-ci sont de deux sortes : un peu moins de la moitié sont des simples purs et ne donnent plus jamais de doubles, un peu plus de la moitié donnent un mélange de simples et de doubles dans la proportion de 3 pour 1; et ces simples sont également de deux sortes comme précédemment.

Conclusion : puisque le croisement avec des simples purs tend à diminuer la proportion des doubles, il est nécessaire, pour avoir un haut pourcentage de ces derniers, de ne posséder qu'un matériel constitué uniquement de simples donnant des doubles. Tant que ce croisement n'aura pas eu lieu, la proportion des doubles se maintiendra automatiquement.

Cette proportion est définie et la même dans toutes les races, elle ne peut être augmentée par des moyens artificiels. Chaté disait qu'elle était de 50 0/0 ; mais que, par sa méthode, on pouvait lui faire atteindre 70 à 80 0/0. Selon Miss Saunders, elle est de 53 à 57 0/0.

Il existe cependant un moyen détourné pour avoir des plantes doubles en plus grand nombre. C'est ce qui résulte d'expériences faites à Cambridge ; Miss Saunders avait remarqué qu'un lot donnait une proportion très élevée de doubles sans qu'il y ait une mortalité plus grande de simples ; mais elle s'aperçut que cela était dû à ce que l'on choisissait, en plantant, les individus les plus vigoureux. En cultivant toutes les plantes, la proportion redevint la même ; et c'est probablement à cette sélection inconsciente que Chaté a dû ses résultats.

A. Meunissier.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 7 juillet au 7 août, les arrivages sur le marché aux fleurs ont été relativement importants, en raison des nombreuses fêtes du mois, la vente fut satisfaisante. Les **Lilium** *Harrisii* ont fait défaut ; les **Lilium** *lancifolium rubrum* très abondants depuis le 15 juillet valent sur longues tiges de 3 à 5 fr. la douzaine, en fleur détachée avec son pédoncule, de 1 fr. 25 à 2 fr. la douzaine ; les **L.** *lancifolium album* sur tiges, de 3 à 4 fr. la douzaine; les **Lilium** *tigrinum* se paient de 3 à 4 fr. la douzaine. Les **Roses** de Paris s'écoulent assez bien ; la variété *Ulrich Brunner* est très abondante mais laisse à désirer comme beauté, elle est de moins en moins pleine. on paie de 0 fr. 20 à 2 fr. la douzaine, les extra, en petite quantité, de 3 à 4 fr. la douzaine ; *Captain Christy*, de 0 fr. 50 à 2 fr. ; *Madame Abel Chatenay*, de 1 à 2 fr. 50 ; *Gabriel Luizet*, de 0 fr. 30 à 1 fr. 50 ; *Président Carnot*, de 1 à 2 fr. 50; *Her Majesty*, de 2 à 6 fr , c'est la seule variété, qui en ce moment, ait de très longues tiges, les extra atteignent facilement 8 fr. la douzaine ; *Président Carnot*, de 1 à 2 fr. 50 ; *William Allen Richardson*, de 0 fr. 75 à 2 fr.; *Eclair* et *Paul Neyron*, de 1 à 3 fr.; *Kaiserin Auguste Victoria*, de 0 fr. 50 à 3 fr.; *Gloire de Dijon*, de 0 fr. 50 à 1 fr.; *Caroline Testout*, de 0 fr. 30 à 2 fr. la douzaine ; *Madame Norbert Levavasseur*, en branche, de 1 à 2 fr. la botte ; *Noisette*, de 1 à 1 fr. 25 la botte ; *Madame Bérard*, de 1 à 2 fr. la botte. Les **Œillets** dits *Américains*, de 2 à 4 fr. la douzaine, très recherchés en ce moment, les apports étant moins importants, les extra en très grandes fleurs valent de 5 à 6 fr. la douzaine ; les **Œillets** de semis, à fleurs doubles, de 0 fr. 30 à 0 fr. 60 la botte. La **Pensée** *deuil* vaut de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 le bouquet ; la **Pensée** *Parisienne*, 0 fr. 50 le bouquet. La **Violette** de Paris, en très petite quantité, vaut 0 fr. 50 la botte. Les **Glaïeuls** *Gandavensis* de Paris, de 2 à 2 fr. 50 la douzaine ; les **Glaïeuls** Hybrides de *Lemoine*, de Paris, de 2 à 3 fr. la douzaine ; de fortes quantités de **Glaïeuls** de provinces valent de 1 fr. 50 à 2 fr. la douzaine. Le **Delphinium** se termine à 0 fr. 50 la botte. Les **Phlox** *decussata* sont très abondants, on les vend 0 fr. 50 la botte. La **Gerbe d'Or** vaut de 0 fr. 50 à 1 fr. la botte. L'**Hortensia** se termine, de 1 fr. 50 à 2 fr. la douzaine. Le **Pois de Senteur** vaut de 0 fr. 15 à 0 fr. 40 la douzaine. Le **Gypsophila** *elegans* se paie de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 la botte ; le **Gypsophila** *paniculata* très abondant et très beau vaut de 0 fr. 75 à 1 fr. la botte. Le **Statice** vaut 1 fr. la botte. Les **Dahlias**, dont les apports sont importants, valent sur courtes tiges de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 la douzaine, sur longues tiges, de 0 fr. 80 à 1 fr. la douzaine ; les **D.** *Cactus* et **D.** *Décoratifs* sont particulièrement recherchés pour les couronnes mortuaires. Les **Reine-Marguerite** *Comète* valent de 1 à 1 fr. 50 la botte. Le **Bluet**, de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 la botte. Le **Reséda**, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 la botte. La **Giroflée** *Quarantaine* blanche vaut 1 fr. la botte. Depuis le 15 juillet de Cannes on expédie du **Mimosa** *floribunda* que l'on vend de 3 à 5 fr. le panier de 5 kilos. Les **Echinops** *humilis* valent 0 fr. 40 la botte.

Les légumes s'écoulent assez bien. Les **Haricots verts** du Midi valent de 30 à 80 fr. les 100 kilos; d'Angers, Saumur et Paris, de 30 à 90 fr. les 100 kilos ; les **Haricots** *beurre*, de 50 à 55 fr.; les **H.** *mange-tout*, de 30 à 40 fr.; les **H.** *à écosser*, de 30 à 48 fr.; *Flageolets*, de 30 à 52 f0. les 100 kilos. L'**Ail**, de 90 à 100 fr. les 100 kilos. Les **Artichauts**, de 7 à 25 fr. le cent. Les **Carottes** nouvelles, de Nantes, Orléans, Tours et Paris, de 50 à 75 fr. le cent de bottes. Le **Cerfeuil**, de 15 à 24 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche, de 1 à 2 fr. 30 le kilo. Les **Girolles**, de 70 à 80 fr. les 100 kilos. Les **Chicorées frisées**, de 10 à 20 fr. le cent, et de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Choux** verts, de 20 à 55 fr. le cent. Les **Scaroles**, de 12 à 18 fr. le cent. Les **Laitues**, de 5 à 10 fr. le cent, et de 40 à 50 fr. les 100 kilos. Le **Laurier-sauce**, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Navets**, de 40 à 65 fr. le cent de bottes. Les **Ognons**, de 25 à 40 fr. le cent de bottes. L'**Oseille**, de 15 à 20 fr. les 100 kilos. Les **Panais**, de 40 à 45 fr. le cent de bottes. Le **Persil**, de 30 à 35 fr. les 100 kilos. Les **Piments** fins, de 1 fr. 50 à 1 fr. 80 le kilo. Les **Poireaux**, de 45 à 55 fr. le cent. de bottes. Les **Pois** verts de 30 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Pommes de terre** d'Espagne, de 28 à 30 fr.; autres provenances, de 10 à 20 fr. les 100 kilos. Les **Radis** *roses*, de 10 à 12 fr. le cent de bottes. Les **Courgettes**, de 10 à 15 fr. le cent. Le **Cresson**, de 0 fr. 55 à 1 fr. 80 les 12 bottes. L'**Estragon**, de 10 à 15 fr. le cent de bottes. Le **Thym**, de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la botte.

Les fruits s'écoulent assez bien. Les **Abricots** valent de 80 à 200 fr. les 100 kilos. Les **Amandes** vertes, de 50 à 100 fr. les 100 kilos. Les **Ananas**, de 2 à 5 fr. pièce. Les **Bananes**, de 15 à 20 fr. le régime. Les **Brugnons** de serre, de 0 fr. 20 à 0 fr. 55 pièce. Les **Cassis**, de 20 à 30 fr. les 100 kilos. Les **Cerises**, de 50 à 100 fr. les 100 kilos. Les **Citrons** d'Italie, de 4 à 7 fr. le cent, d'Espagne, de 8 à 13 fr. le cent. Les **Figues** fraîches, de 1 fr. 25 à 1 fr. 75 le kilo. Les **Fraises** *Quatre-saisons*, de 3 à 3 fr. 50 le kilo. Les **Melons**, de Nantes, de 0 fr. 75 à 2 fr. pièce ; de Cavaillon, de 0 fr. 50 à 1 fr. 10 pièce ; de Montauban, de 0 fr. 60 à 1 fr. pièce ; de Paris, de 1 à 3 fr. pièce. Les **Pêches** de serre, de 0 fr. 50 à 2 fr. 50 pièce ; de Montauban et autres provenances, de 35 à 200 fr. les 100 kilos. Les **Poires**, de 25 à 80 fr. les 100 kilos. Les **Prunes** d'Espagne, de 1 à 1 fr. 40 le kilo. Les

Prunes *Reine-Claude*, de 40 à 70 fr. les 100 kilos. Les Prunes d'Algérie, de 35 à 100 fr. les 100 kilos. Le Raisin de serre, blanc ou noir, de 4 à 6 fr. 50 le kilo. Le Raisin d'Algérie, de 45 à 120 fr. les 100 kilos. Les Tomates d'Algérie, de 40 à 50 fr. les 100 kilos; du Midi et Paris, de 45 à 55 fr. les 100 kilos. Les Groseilles *à grappes*, de 40 à 50 fr. les 100 kilos; les G. *à maquereaux*, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les Framboises, de 60 à 80 fr. les 100 kilos, en seaux, de 45 à 55 fr. les 100 kilos.

Quelques prix cotés en Hollande.

Sur le marché d'Aalsmer, d'après le journal *De Tuinbouw*, les prix suivants ont été cotés dans la dernière semaine de juillet :

Les Roses *Kaiserin*, 4 fr. 20 à 7 fr. 60 le cent; *Jonkheer J.L. Mock*, 6 fr. 30 à 10 fr. 50 le cent; *Madame Abel Chatenay*, 4 fr. 20 à 7 fr. 35 le cent; *Caroline Testout*, 2 fr. 10 à 3 fr. 80 le cent; *Sunburst*, 5 fr. 25 à 7 fr. 40 le cent; *Ulrich Brunner*, 3 fr. 15 à 5 fr. 50. Les Dahlias, 3 fr. 15 à 5 fr. 25 le cent. Les Pois de Senteur, 0 fr. 55 à 1 fr. 10 le cent. Les Bouvardias, 6 fr. 30 à 8 fr. 40 le cent. Les Lis du Japon, 6 fr. 30 à 9 fr. 45 le cent. Les Glaïeuls, 4 fr. 20 à 7 fr. 40 le cent.

Marché de Londres.

Les Reines-Marguerites, 3 fr. 75 à 6 fr. 25 la douzaine de bottes. Les Œillets *américains* de choix, 1 fr. 15 à 1 fr. 65 la douzaine; *Carola* très beaux, 1 fr. 95 à 2 fr. 55 la douzaine; *Malmaison*, 3 fr. 75 à 5 fr. la douzaine. Les Glaïeuls, 1 fr. 25 à 2 fr. 50, et jusqu'à 5 fr. pour la variété blanche *The Bride* (par douzaine de tiges). Les Roses *Reine des Neiges*, *Lady Hillingdon*, *Madame Abel Chatenay*, *Niphetos*, *My Maryland*, 1 fr. 10 à 1 fr. 25 la douzaine; *Richmond*, 1 fr. 10 à 1 fr. 90 la douzaine; *Sunburst*, 1 fr. 25 à 1 fr. 90 la douzaine. Le Raisin noir, 0 fr. 90 à 2 fr. 50 la livre de 480 grammes; *Cannon Hall*, 2 fr. 50 à 5 fr. Les Prunes *Reine-Claude*, 6 fr. 25 à 17 fr. 50 les 18 litres. Les Melons *Cantaloup*, 3 fr. 80 à 8 fr. 75 pièce. Les Poires *Williams*, 6 fr. 90 à 8 fr. 15 la boite de 48.

H. Lepelletier.

CORRESPONDANCE

A. de M. (*Gironde*). — La **culture des Cyclamens** a été traitée dans la *Revue* à diverses reprises, notamment en 1899, page 568, et en 1901, page 124. Nous ne pouvons que résumer ici le contenu de ces articles. On sème les graines de Cyclamens, une par une, espacées de 1 centimètre à 1 centimètre et demi, en terrine remplies d'un compost de terreau de feuilles, de terreau de couches et de sable fin en quantités égales; ces terrines sont mises en serre ou sur une couche, à une température de 18 à 22°; on entretient l'atmosphère bien humide. Lorsque les jeunes plantes ont une ou deux feuilles bien développées, on les repique en terrines ou à plein sol dans les bâches de la serre, dans le même compost, auquel on incorpore de la terre de bruyère sableuse. On les place très près du verre, on entretient une température de 15 à 18°, et on donne de l'air lorsque le temps le permet; il ne faut pas trop arroser, mais il faut maintenir le compost frais et l'atmosphère humide. Au bout de trois mois environ, on repique de nouveau, mais séparément en petits godets, que l'on place sur une couche chaude près du verre; on peut aussi repiquer à même la terre de la couche. On donne alors très peu d'air et très peu d'arrosages. On fait encore plusieurs rempotages successifs en récipients de plus en plus grands, en mettant toujours ensuite les plantes sur couche à l'étouffée pour favoriser la reprise; enfin, au mois de septembre, on les place en serre ordinaire (de préférence une serre basse), près du vitrage, à une température de 15 à 20 ou 22°.

Eviter toujours d'arroser trop; il vaut mieux laisser les Cyclamens souffrir un peu de la soif que de leur donner trop d'eau.

Les *C. Papilio* demandent la même culture.

J. E. S. N. — L'anomalie qu'offrent vos *Latania* de difficilement sortir leurs feuilles, ce qui les fait ressembler à des *Chamærops*, peut provenir de l'une ou de l'autre des circonstances suivantes :

1° Leur période de végétation en serre peut avoir été brusquement interrompue par leur mise en plein air l'été dernier avant l'époque voulue. Fatigués par une éclosion pénible de leurs dernières feuilles, en plein air, ils n'auront pas joui d'une franche période de repos et se seront trouvés ainsi rentrés trop tôt pour leur état.

2° Ils ont peut-être été cultivés en serre plus chaude que la vôtre avant que vous ne vous les soyiez procurés, et en quelque sorte forcés et peut-être bien poussés à l'engrais. A l'amoindrissement des conditions de leur éducation première, correspond forcément un ralentissement dans leur croissance.

3° Les feuilles trop courtes et se développant avec peine, surtout lorsqu'on vient de rentrer les *Latania* en serre, sont souvent un indice qu'il existe, dans la motte de terre, des racines vidées ou pourries.

4° Enfin, cette anomalie peut provenir aussi d'un excès dans la distribution d'engrais liquides.

Quoi qu'il en soit, nous vous conseillons de visiter avec soin les racines de vos plantes, d'en retrancher les parties mortes, de renouveler le compost sans qu'il soit cependant nécessaire d'augmenter le calibre des pots, et enfin de les placer le fond sur couche sourde de tannée ou de vieux fumier, pour déterminer plus de rapidité dans l'éclosion des feuilles.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.



La librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, à Paris, envoie franco à toute personne qui en fait la demande, son Catalogue le plus récent.

87e ANNÉE — 87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ❋

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 28. — 16 Septembre 1915

SOMMAIRE

GRAVURES NOIRES

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

Adresser tout ce qui concerne la publicité à M. DAMIENS, 26, rue Jacob.

AVIS AUX ABONNÉS

Avec le numéro du 16 août, les abonnements à la ***Revue Horticole*** qui finissaient le 31 décembre 1914 et qui ont été prorogés au 31 août arrivent à échéance.

Nous continuerons à ne faire paraître la ***Revue Horticole*** qu'une fois par mois jusqu'à la fin de l'année, et nous donnerons dans le numéro de décembre 1915 la table des matières des années 1914 et 1915, qui ne formeront qu'un volume. Nous reprendrons en 1916 la périodicité normale du journal.

Dans ces conditions nous avons pensé que le prix du réabonnement devait comprendre tout à la fois les quatre mois qui restent à courir jusqu'à la fin de l'année et l'année 1916 tout entière.

En conséquence, nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré de bien vouloir nous envoyer le montant de leur réabonnement pour les quatre mois de 1915 et l'année 1916 (France : 20 fr. ; Union postale : 22 fr.).

Le mode de paiement le plus simple est l'envoi du prix de l'abonnement en un mandat sur la poste dont le talon sert de quittance. Joindre à cet envoi une bande d'adresse de la ***Revue***. On peut aussi s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Ceux qui ne désireraient pas souscrire, dès à présent, un réabonnement de 20 francs, mais qui voudraient compléter le volume de la ***Revue Horticole*** de 1914-1915 avec les quatre numéros à paraître et les tables des matières, n'auront qu'à nous envoyer la somme de 3 francs.

Les abonnés qui ne voudraient pas renouveler leur abonnement sont instamment priés de refuser les numéros qui leur seront adressés, les abonnements continuant jusqu'à réception d'un avis contraire.

Adresser lettres et mandats au Directeur de la ***Revue Horticole***, rue Jacob, 26, à Paris (6e).

CHRONIQUE HORTICOLE

Nos deuils. — L'exportation des légumes interdite. — Nécessité de développer la production maraîchère. — Le Trèfle à quatre feuilles. — Un nouveau *Diervilla*. — Un nouveau *Cypripedium* de la Nouvelle-Guinée hollandaise. — Les Roses allemandes. — Germination spontanée de l'*Eucalyptus Globulus*. — La maladie des Abricotiers dans la vallée du Rhône. — La mouche des fruits. — Nécrologie : *Madame Lagrange*.

Nos deuils. — Nous avons encore à enregistrer la mort glorieuse de plusieurs soldats connus dans le monde horticole. Citons notamment :

M. Boisard, architecte paysagiste à Paris, cité à l'ordre de son corps d'armée.

M. Ménard, fils d'un amateur parisien, également cité à l'ordre de son corps d'armée.

M. Cambron, fils du vice-président de la Chambre syndicole des Fleuristes en boutique de Paris.

M. Debailleul, horticulteur à Montreuil-sous-Bois.

MM. Anatole, Emile et Fernand Girault, fils de M. Girault-Bergera, horticulteur-maraîcher à Orléans. Le malheureux père a encore deux fils sur le front!

M. Kauffmann, horticulteur à Belfort.

M. Lanson, fils de M. Lanson-Turbat, arboriculteur à Olivet (Loiret).

M. Georges Montigny, fils de M. Montigny-Baraton, horticulteur-pépiniériste à Bourges.

M. René Montigny, fils de M. Montigny, le chrysanthémiste bien connu d'Orléans.

M. Sourdeau, rosiériste à Villecresnes.

M. Cerceau, fils de l'arboriculteur de Pierrefitte.

MM. Barbier et Cie, les grands pépiniéristes d'Orléans, qui ont déjà perdu plusieurs membres de leur personnel, communiquent des nouvelles de dix-sept autres qui ont été blessés.

Les exportations de légumes interdites. — Le *Journal Officiel* a publié au commencement du mois l'avis suivant :

La récolte des légumes, ainsi que celle des pommes de terre, paraît devoir être notablement déficitaire. Cet état de choses résulte d'une part des conditions climatériques, qui ont favorisé le développement des maladies cryptogamiques, et, plus encore, de l'insuffisance de la main-d'œuvre. Sans être inquiétante, la situation exige cependant que des mesures de prudence soient prises dès maintenant.

Aussi, à dater du 15 septembre, il ne sera plus accordé d'autorisation de sortie pour les pommes de terre et pour les légumes. Exception sera faite toutefois : 1° pour les pommes de terre de semence en caissettes à destination de l'Espagne et de l'Amérique ; 2° pour les légumes à destination de l'Angleterre, autres que les poireaux, ognons, choux, carottes, navets, aulx et pommes de terre, dont l'exportation sera supprimée pour toute destination.

Nécessité de développer la production maraîchère. — La notice suivante a été publiée dans la *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture* :

Les enquêtes relatives à la production maraîchère indiquent que, par suite de la pénurie de main-d'œuvre, les surfaces consacrées aux légumes les plus communs ont été quelque peu restreintes. Elles montrent aussi qu'il y a eu certaines perturbations dans les débouchés et que, si l'on en tient compte, il n'y a peut-être pas des différences considérables entre l'offre et la demande.

L'exportation vers l'Allemagne a été, en effet, nulle : la demande de la Suisse a été restreinte : celle de l'Angleterre a été irrégulière. En France même, dans la zone de l'intérieur, la présence de nombreux réfugiés, de blessés et de forts contingents de troupes dans les petites villes a eu pour conséquence une consommation plus grande de certains légumes près de leur lieu de production, d'où diminution du chiffre des envois sur Paris et les grandes villes. Dans la zone des armées, la demande a été considérable ; elle l'est encore d'autant plus aujourd'hui qu'on voudrait améliorer le régime alimentaire des soldats par l'introduction dans leur ration d'une plus grande quantité d'aliments rafraîchissants : légumes et fruits.

Aussi est-il désirable que tous les producteurs de légumes soient persuadés que de nombreux débouchés leur seront assurés au cours de l'hiver et du printemps prochain.

Il semble nécessaire, dans l'état actuel de la production maraîchère, que les cultivateurs pratiquant notamment et d'une façon habituelle la culture des gros légumes : choux, poireaux, ognons, carottes, se groupent pour satisfaire aux besoins de la population civile et militaire.

Il n'est pas moins important d'attirer leur attention sur l'intérêt que présente, en vue de l'extension désirable des cultures maraîchères, l'organisation syndicale ou coopérative pour faciliter la vente des légumes.

Le Trèfle à quatre feuilles. — Le Trèfle à quatre feuilles devait infailliblement trouver un regain de faveur auprès du public en temps de guerre. Il n'y a pas manqué, et depuis longtemps il fait l'objet de ventes fructueuses au Quai aux fleurs, en petites touffes en pots, et chez les fleuristes; il est souvent accompagné d'une étiquette ainsi conçue : « Trèfle à quatre feuilles-Porte-bonheur ».

En examinant les plantes, on s'aperçoit qu'elles ont bien toutes quatre et parfois même cinq feuilles (ce qui doit probablement augmenter leur efficacité), mais qu'elles n'appartiennent pas à la même espèce.

L'une, à quatre folioles bien vertes, assez grandes et zonées de brun vers leur milieu, n'est autre que l'*Oxalis Deppei*, très connu et généralement employé pour bordures estivales. L'autre est le *Trifolium repens quinquefolium atropurpureum*, variété naine du Trèfle blanc à feuilles pourpre foncé, et dont le nombre des folioles varie de quatre à cinq, parfois même six. Il existe une autre variété de Trèfle blanc à feuilles pourpres, plus amples et moins pourpres que chez cette dernière, mais qui n'a que trois folioles.

Par contre, le vrai Trèfle à quatre feuilles, c'est-à-dire la forme du *Trifolium repens* à quatre folioles normalement vertes, fait complètement défaut dans le commerce. C'est la plus rare et la plus inconstante quant au nombre de ses folioles; on ne la rencontre qu'exceptionnellement aux bords des chemins, dans les prés, etc., toujours en petites colonies, ou même en exemplaires isolés, et les feuilles à quatre folioles sont toujours en minorité. Cette forme a été expérimentalement fixée, il y a quelques années, dans les cultures expérimentales de la Maison Vilmorin, à Verrières, comme le Professeur Hugo de Vries avait fixé celle du Trèfle des prés à quatre folioles, qui est encore plus rare à l'état spontané.

D'autres plantes encore donnent plus ou moins complètement le change avec le vrai Trèfle à quatre feuilles ; le *Marsilea quadrifoliata* est celle qui lui ressemble le plus. C'est une Rhizocarpée sans aucun intérêt décoratif, petite plante gazonnante qui habite les endroits humides et les bords des mares sur plusieurs points de la France. Citons enfin l'*Oxalis tetraphylla*, très proche voisin de l'*O. Deppei*, et quelques autres espèces moins répandues; le nombre des folioles est du reste, très variable chez les Oxalis, de une (*O. monophylla*) à trois, à cinq et parfois neuf chez certains de ses représentants (*O. enneaphylla*, *O. lasiandra*), etc. — (S. MOTTET.)

Un nouveau Cypripedium de la Nouvelle-Guinée hollandaise. — Le *Gardeners' Chronicle* a publié dernièrement la description avec figure du *Cypripedium papuanum* Ridley, nouvelle espèce collectée par le Dr Wollaston dans sa récente exploration de la Nouvelle-Guinée hollandaise, et introduite à l'état vivant par l'honorable Charles Rothschild. C'est une plante de petite taille, haute de 20 à 25 centimètres, à feuilles coriaces, tessellées, produisant une hampe uniflore de 15 à 20 centimètres. La fleur, qui rappelle assez le *C. javanicum*, n'est guère ornementale, et présente un coloris rouge sale, lavé de vert et de jaune verdâtre.

Un nouveau Diervilla. — L'Arnold Arboretum a reçu de Corée, il y a quelques années, une forme nouvelle de *Diervilla florida* qui a reçu le nom de variété *venusta*. C'est, dit le *Gardeners' Chronicle*, un des plus beaux *Diervilla* connus, et l'un de ceux dont la floraison est le plus précoce. Il est très vigoureux, et chaque année il se couvre, avant que les feuilles soient à demi développées, d'une profusion de grandes fleurs roses. Il y a peu d'arbrisseaux, parmi ceux introduits dans les dernières années par l'Arnold Arboretum, qui promettent de rendre autant de services et de devenir aussi populaires dans les régions septentrionales.

Les Roses allemandes. — La Section des Roses de la Société Nationale d'Horticulture de France, après avoir examiné la question de la rédaction des futurs catalogues de Roses, s'est ralliée aux principes suivants :

1° Le maintien sous certaines conditions de noms de roses d'obtention allemande ou autrichienne ayant des qualités ou une notoriété commerciale;

2° Le changement de nom de certaines variétés de même origine ou d'obtention en France, chez nos alliés ou les neutres, mais présentant des appellations trop allemandes;

3° Une liste de variétés de ces origines diverses pour laquelle la suppression dans nos catalogues nationaux a été proposée, mais au sujet desquelles la Société estime qu'il doit y avoir étude ultérieure de la question.

M. Maurice de Vilmorin, qui a communiqué cette décision à la Société française des Rosiéristes, dans une lettre publiée au journal de cette société, ajoute que les variétés allemandes-autrichiennes ou à appellation de tournure trop allemande devraient être exclues de nos catalogues, à moins de changement de leur nom par leurs obtenteurs français, alliés ou neutres, ou insérées dans la section III, si on leur reconnaissait une valeur suffisante.

Il joint à sa lettre une liste d'exemples des trois catégories. Par exemple, *Conrad Ferdinand Meyer* serait conservé, mais on supprimerait le nom de l'obtenteur; *Frau Karl Druschki* deviendrait *Reine des Neiges*, *Ænnchen Muller* deviendrait *Annette Muller* (?) et *Kronprinzessin Victoria* deviendrait *Princesse Impériale Victoria* (??) *Feuerzauber* deviendrait *Feu enchanteur*, etc.; pour d'autres variétés moins connues, la Section propose la suppression après examen.

Germination spontanée de l'Eucalyptus Globulus. — M. Robertson-Proschowsky, directeur du jardin d'acclimatation « Les Tropiques », à Nice, signale dans la *Petite Revue agricole et horticole* un fait curieux : « Mes fils, écrit-il, sont venus me dire qu'ils avaient trouvé toute une pépinière d'*Eucalyptus Globulus* nés spontanément! En grimpant sur le toit d'un vieux bâtiment, qui se trouve sous un *Globulus*, ils avaient constaté que la gouttière, contenant une couche de débris végétaux décomposés, était toute garnie de petits *Eucalyptus*! !

« Donc, malgré que des millions de graines arrivent là où l'arbre pourrait se développer, aucune de ces graines ne s'est développée, et là où aucune plante ne pourrait vivre, un grand nombre a levé par les graines tombées! ! »

La maladie des Abricotiers dans la vallée du Rhône. — A la suite de la publication que nous avons faite d'une étude de MM. Chifflot et

Massonnat portant ce titre[1], nous avons reçu de M. Girerd, de Brignais, une lettre dans laquelle celui-ci rapprochait cette étude d'une communication faite par M. Rolland à la Commission permanente des Etudes de la Société pomologique de France, et signalant les dégâts causés aux Abricotiers par le *Botrischus dispar*. M. Rolland avait fait allusion, notamment, aux invasions de *Monilia* qui suivent les attaques du *Botrischus*, et que l'on considère parfois à tort comme la cause première du dépérissement des arbres; et M. Girerd nous demandait s'il n'y avait pas opposition entre l'opinion exprimée par M. Rolland et celle de MM. Chifflot et Massonnat.

M. Chifflot, à qui nous avons transmis cette demande de renseignements, nous a adressé la réponse que voici :

« La maladie cryptogamique qui attaque les Abricotiers et Pêchers de la vallée du Rhône est indépendante de celle occasionnée par le *Botrischus dispar*. Les dégâts produits par ce petit Coléoptère sont certes importants; mais j'estime qu'en détruisant le premier, le second continuerait à vivre. Je sais bien aussi que ce *Botrischus*, en perforant les troncs et les branches des Pêchers, entraîne aveé lui un Champignon indéterminé à l'heure actuelle (*Ambrosia*) que M. Beauverie a étudié il y a quelques années. Quelle relation existe entre ce Champignon (*Ambrosia*) et le *Monilia*, la question est à résoudre. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Pour le moment, les deux maladies sont dissemblables et par leurs causes et par leurs effets. »

La mouche des fruits. — M. Bouvier a présenté récemment à l'Académie d'Agriculture une note de M. P. Lesne, au sujet de la présence de la mouche des fruits dans les jardins fruitiers des environs de Paris. La mouche des fruits (*Ceratitis capitata* Wied), signalée par M. Giard en 1900 et 1906 aux environs de Courbevoie (Seine), fut observée au mois d'octobre 1914 dans un jardin d'Asnières (Seine), par M. Lesne.

Dès lors, la présence en apparence permanente de la mouche des fruits dans nos régions apparaît comme un nouveau et sérieux danger pour nos cultures. On sait, en effet, que cette espèce est devenue un fléau dans diverses contrées tropicales et que, même dans la région méditerranéenne, elle cause des dégâts importants.

La lutte contre cet insecte, malheureusement, est loin d'être aisée, par suite de la multiplicité des plantes qu'il attaque et de la succession continue des générations au cours de la belle saison. Il est à souhaiter que les observations entreprises sur ses parasites et les essais d'introduction de plusieurs d'entre eux aux îles Hawaï et en Italie aboutissent à des résultats satisfaisants et susceptibles d'être généralisés.

Nécrologie : M[me] *Lagrange*. — M. Lagrange, l'habile cultivateur de plantes aquatiques, d'Oullins (Rhône), a eu la douleur de perdre sa femme ; c'était pour lui une véritable collaboratrice, et les habitués de nos grandes expositions la connaissaient bien.

Nous présentons à M. Lagrange nos bien sincères condoléances.

D. Bois et G. T.-Grignan.

UN IRIS NOUVEAU DU MAROC

IRIS BELOUINI (D. BOIS ET CORNUAULT)

Ce nouvel *Iris*, originaire du Maroc, appartient au sous-genre *Pogoniris* et se place au voisinage de l'I. *germanica* Linné, dont il possède les mérites comme plante ornementale.

Nous le dédions à M. Beloüin, capitaine de la Légion étrangère, qui en envoya des rhizomes à l'un de nous.

La description suivante a été faite sur des pieds vivants cultivés au champ de courses de Lonchamp :

Rhizome épais, se dénudant après la floraison et émettant plusieurs turions sur divers points de sa surface. Tige florale robuste, glaucescente (sur le vif), de 1 mètre à 1m,25 de hauteur, droite ou légèrement arquée, rameuse, ordinairement à deux rameaux de 15 à 30 centimètres de longueur, 1-3 flores, naissant à l'aisselle de feuilles bractéiformes vert pâle, très légèrement scarieuses au bord, semblables aux bractées florales (spathes), mais plus longues. Feuilles radicales d'abord glauques puis vert pâle (sur le vif), *se flétrissant après la floraison et caduques*, d'environ 0m,50 de longueur, un peu variables dans leurs contours, mais généralement plus ou moins courbées, très longuement atténuées à la base, *élargies dans le tiers supérieur*, *courtement et obliquement arrondies au sommet qui est brièvement mucroné*.

Fleurs 5-7, terminant la tige florale et les rameaux, très grandes (18 à 20 centimètres de large), violettes, délicieusement odorantes, sortant de spathes bivalves. Valves presque égales, ovales-lancéolées, carénées dans la moitié supérieure, aiguës, vert pâle, *à peine scarieuses au bord* (sur le vif) *même après la floraison*. Pédicelle court. Périanthe à tube

[1] *Revue Horticole*, 16 août 1915, page 540.

plus long que l'ovaire, à divisions libres, dissemblables : les *externes* obovales-cunéiformes, longues de 9 centimètres à 9 cent. 1/2, *larges de 4 cent. 1/2 à la partie la plus développée, d'abord étalées horizontalement puis légèrement infléchies, à bords latéraux redressés au sommet*, d'un beau violet uniforme dans les deux tiers supérieurs du limbe, blanchâtres, veinées de brun et barbues sur la nervure médiane dans le tiers inférieur; les *internes* dressées, conniventes, à peu près aussi longues que les externes, *suborbiculaires*, obtuses, à peine ondulées sur les bords, violet clair, contractées à la base en onglet court, étroit, blanchâtre, veiné de brun. Etamines linéaires, de 3 centimètres de long, à filet égalant l'anthère. Stigmates obovales-cunéiformes, à deux lobes (crêtes) divariqués, *obliquement tronqués et laciniés au sommet.* Capsules et graines inconnues. (Les ovaires ne se sont pas développés)[1].

L'*I. Belouini* diffère de l'*I. germanica* principalement par son rhizome *se dénudant après la floraison*; sa tige *plus robuste*, de 1 m. à 1m,25 de hauteur; par ses feuilles *marcescentes puis caduques* après la floraison (et non persistantes), *courtement et obliquement arrondies au sommet obscurément mucroné* (et non plus ou moins longuement acuminées); par ses bractées ou spathes *à peine scarieuses au bord et au sommet*, même après la floraison (et non scarieuses dans leur moitié supérieure); par son odeur *suave*; par ses fleurs à divisions extérieures d'un violet *moins foncé, étalées horizontalement ou légèrement infléchies* comme dans les *I. sambucina* et *cypriana* (et non réfléchies verticalement), à limbe *une fois plus long que large* (et non aussi large que long), à bords redressés latéralement au sommet (et non uniformément pendants comme le reste du limbe dans l'*I. germanica*); par ses divisions internes *suborbiculaires*, à peine ondulées; par ses stigmates *obovales-cunéiformes, à lobes obliquement tronqués et laciniés au sommet.*

Si nous procédons à l'examen comparatif avec les autres espèces affines, nous verrons que :

L'*Iris cypriana*[2], qui a les divisions externes du périanthe étalées, possède des feuilles persistantes, étroites, acuminées et des bractées presque entièrement scarieuses, comme celles de l'*I. pallida.*

L'*I. Junonia*[3], dont les feuilles tombent avant l'hiver, a les feuilles acuminées, les bractées scarieuses dans leur moitié supérieure et les divisions externes du périanthe pendantes.

L'*I. Billioti*[4], très voisin de l'*I. germanica*, a les spathes vertes, excepté au bord de l'extrême pointe, mais ses feuilles sont persistantes, acuminées et les divisions externes du périanthe sont pendantes.

L'*I. megapotamica*[5], qui appartient aussi au groupe des I. orientaux de la section Pogoniris à tige élevée, rameuse, pluriflore, a les feuilles persistantes, acuminées; la spathe scarieuse dans le tiers supérieur et les divisions externes du périanthe pendantes.

*
* *

L'I. *Belouini* croît à l'état spontané au Maroc, à mi-chemin entre Fez et Mecknès, sur les berges pierreuses et abruptes de l'Oued Madhouma, et aux environs de cette rivière dans un sol plus fertile.

Des échantillons incomplets, mal desséchés, récoltés au Maroc et en Tunisie, conservés dans l'herbier Cosson, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, paraissent appartenir à cette espèce.

*
* *

Les rhizomes récoltés en 1913 par le capitaine Beloüin, plantés à l'automne de cette

---

[1] *I. Belouini.* — Rhizomate crasso, post anthesin mox denudato et turiones edente. Caule robusto 1 m.-1m,25 alto, ramoso, ramis elongatis. Foliis ensiformibus, primum glaucis, dein pallide virentibus, post anthesin marcescentibus et deciduis, apice breviter et oblique rotundatis, obscure mucronatis. Spathis herbaceis pallide virentibus, margine apiceque, etiam post anthesin, vix scariosis. Floribus 5-7 maximis, violaceis, suaviter redolentibus, basi albicanti fusco venosis, barbatis. Laciniis perigonii : *exterioribus* primum horizontalibus, dein leviter inflexis, ad apicem lateraliter erectis, obovato-cuneiformibus 9 cent. — 9 cent. 1/2 longis, 4 cent. 1/2 latis; *interioribus* exterioribus aequilongis, suborbicularibus, subito in unguem contractis. Antheris filamentum aequantibus. Stigmatibus obovato-cuneiformibus, lobis divaricatis apice oblique truncatis et laciniatis. Maroc, Beloüin, 1913.

[2] *I. cypriana* Baker et Foster, *Gardeners' Chron.* 1888,2, p. 182; Baker, *Handbook of Irideæ*, p. 37; Dykes, *The genus Iris*, 177.

[3] *I. Junonia* Schott et Kotschy, *Œstr. bot. Woch.* 1854, p. 209: Walpers, *Annales*, 6.55; Boissier, *Flora orient.*, 5, 138; Dykes, *The genus Iris*, p. 174.

[4] *I. Billioti* Foster, *Garden. Chron.*, 1887, 738; Baker, *Handb. of Irideæ*, p. 37; Dykes, *The genus Iris*, p. 175.

[5] *I. megapotamica* Dykes (I. Ricardi Hort.), Dykes, *The genus Iris*, 176.

même année, n'ont produit que des feuilles en 1914. Cette année (1915), une dizaine d'entre eux (sur plusieurs centaines) ont donné naissance à des tiges qui ont fleuri fin mai.

Toutes les fleurs étaient violettes; cepen-

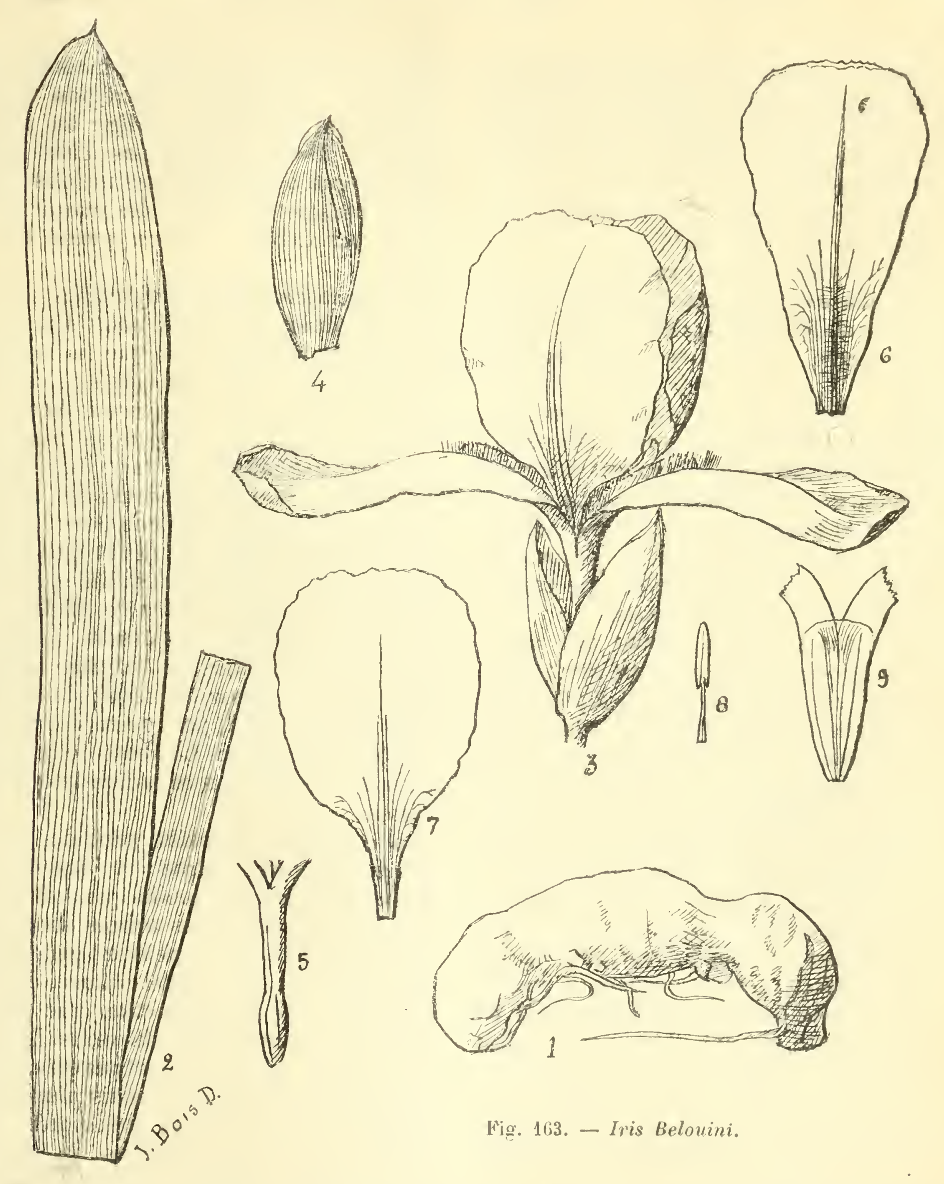


Fig. 163. — *Iris Belouini.*

1, Rhizome ; 2, feuille ; 3, fleur avec sa spathe ; 4, une valve de la spathe : 5, ovaire et tube du périanthe ; 6, une division externe du périanthe ; 7, une division interne du périanthe ; 8, une étamine ; 9, un stigmate. (*Réduction de moitié.*)

dant, le capitaine Beloüin nous a signalé que quelques-uns des rhizomes envoyés produisent des fleurs mauves.

Ces rhizomes sont évidemment parmi ceux très nombreux, qui n'ont encore produit que des feuilles ; et, comme la végétation de tous les pieds cultivés est exactement la même, ces *Iris* mauve ne constituent sans doute qu'une variété de couleur. Les rhizomes ont tous été cultivés en pots et abrités l'hiver sous des châssis, sans autre couverture. Un pied laissé dehors pour expérience a supporté, sans trop de peine, les froids rigoureux de l'hiver 1913-1914.

D. Bois et P. Cornuault.

FRUITS ET LÉGUMES FORCÉS EN 1915

En temps normal, notre production de fruits et légumes forcés alimente l'exportation à l'étranger et l'expédition en province.

Cette année 1915, l'exportation n'existe pour ainsi dire pas, et l'expédition en province a été rendue difficile par l'irrégularité des transports par chemin de fer.

Ces produits forcés sont généralement d'un prix assez élevé et consommés par les grands restaurants et les tables riches, qui, cette année de guerre, ont disparu ou réduit leurs dépenses.

Malgré la réduction des cultures forcées ou le retard dans la production, occasionnés par la difficulté de trouver des ouvriers et le prix du charbon, un avilissement des prix était à craindre. Fort heureusement, cette baisse ne s'est pas produite et les prix, à époque correspondante, ont été suffisants, sans cependant atteindre les cours normaux.

C'est surtout l'Asperge forcée qui a été atteinte : l'*Asperge verte*, avec une production très limitée, est restée de 0 fr. 45 à 0 fr. 50 la botte, soit une moins-value d'environ 30 0/0, et l'*Asperge blanche* de Cavaillon-Loris, dont les envois très réduits ont débuté dans les premiers jours de février, de 4 à 25 fr. la botte, pour tomber à des prix de 35 0/0 inférieurs à la moyenne de l'année précédente.

Les *Carottes* et *Navets* nantais ont apparu sur le marché parisien fin février, avec une dizaine de jours de retard ; leur prix, moins élevé pour débuter, s'est cependant mieux soutenu, et, avec des cours variant de 0 fr. 35 à 0 fr. 60 la botte, ils ont obtenu un résultat global légèrement supérieur à la moyenne de 1914. Pour les *Salades*, même résultat.

La petite production nationale d'*Endives* (Chicorée Witloof) a bénéficié de la disparition de l'importante production belge ; aussi les prix ont-ils presque doublé, variant entre 85 et 115 fr. les 100 kilogr., rendant ce produit inabordable aux petites bourses.

La campagne de *Haricots verts* a été insignifiante, du 15 au 20 avril, à 7 fr. le kilogramme pour tomber à 2 fr.

La *Tomate*, peu abondante, a fait des prix satisfaisants et soutenus.

Avec un mois de retard dans la production, la campagne des *Melons*, dont la culture était réduite de plus de moitié dans la région nantaise et la région parisienne, n'a pas été brillante ; pas de prix élevés, mais des cours ordinaires et réguliers. La région de Nice-Antibes, qui avait eu à souffrir du mauvais temps en février, n'avait pas d'aussi beaux produits que d'habitude ; les melons nantais étaient plus petits et ceux des maraîchers parisiens ont débuté avec un grand mois de retard.

Les premières *Fraises* d'Antibes sont arrivées vers mi-mars ; qu'il nous soit permis, en passant, de constater que la Compagnie du P. L. M. a fait les transports de cette contrée dans des conditions relativement satisfaisantes, et qu'elle n'a jamais manqué de favoriser l'expédition sur Paris dans la limite du possible, malgré l'encombrement de ses voies par la guerre ; comme pour les autres fruits forcés, les prix de début n'ont pas été élevés, mais ils se sont régulièrement maintenus, surtout pour la Fraise *Dr Morère*, de 2 fr. 50 à 4 fr. 50 la caissette. Rosny-sur-Seine a continué dans les mêmes conditions, de 2 à 5 fr. la caissette jusque dans les premiers jours de mai, pour terminer fin mai à 1 fr. 50 en moyenne. La vente de la fraise en plateaux a été moins régulière que celle des caisses.

La quantité de fruits produite par les arbres sous verre, *Pêchers* et *Vignes*, est sensiblement la même, quelle que soit l'époque de leur production. Ces arbres sont plantés dans des serres qui ne peuvent généralement être employées qu'à cette culture. C'est dans la précocité de la production que réside la différence du produit de la vente. Les serres qui, faute de charbon, n'ont pas été chauffées, ont produit quand même, mais plus tard et à peu près en même temps que le plein-air.

Faite dans ces conditions, la campagne des serres qui ont pu être chauffées en 1915 a produit des fruits dont la vente a été relativement bonne en mai : de 3 à 5 fr. pour la *Pêche* et de 3 fr. 50 à 4 fr. pour le *Brugnon*, puis en juin un peu moins cher, et prix soutenu en juillet et août.

Le *Raisin* de serre nouveau a fait complètement défaut jusqu'en juin ; le *Chasselas doré* de Thomery ayant fini en mai, notre marché s'est trouvé totalement dépourvu de raisins frais pendant un mois. Le premier *Foster's seedling* s'est vendu de 12 à 20 fr. le kilo-

gramme vers la dernière quinzaine de juin, pour tomber à 5 fr. en juillet.

Les *Prunes*, de mi-mai au 15 juillet, ont fait des prix variant de 0 fr. 40 à 0 fr. 75, et les *Cerises*, qui ont été les premiers fruits forcés apparus sur le marché parisien, ont été assez bien vendues.

Au résumé, en tenant compte des circonstances actuelles, la vente a été bonne pour les légumes forcés, exception faite des Asperges. Elle a été satisfaisante pour les fruits, qui sont arrivés plus tard qu'en année ordinaire et en moins grande quantité. Ces fruits ont bénéficié de l'absence de la concurrence belge.

Il y aura lieu, pour remédier à la pénurie probable de légumes cet hiver, d'encourager et stimuler les primeuristes-maraîchers, afin d'obtenir une plus grande production de légumes et d'en hâter la venue.

J.-M. Buisson.

LE COLUMNEA GLORIOSA A L'ÉTAT NATUREL

ET DANS LES SERRES D'EUROPE

Le nº 25 de la *Revue horticole* a publié la description, avec une planche coloriée, du *Columnea gloriosa* Sprague.

J'ai été surpris de voir la forme de la plante cultivée en serre. Ici, à l'état sauvage, elle est complètement différente : les tiges, qui sont complètement verticales et droites, comme si on avait attaché un plomb à leur extrémité, forment un rideau serré, même, parfois, composé de deux couches ; elles sont hétérophylles : des deux feuilles opposées l'une est grande et l'autre petite ; les feuilles grandes de chaque seconde paire se touchent par les bords, et les petites, qui alternent entre elles avec une régularité absolue, leur sont superposées. Ci-joint un croquis très exact, de grandeur naturelle, d'un trajet d'une tige, croquis que j'ai fait à la forêt.

Les feuilles, qui sont charnues, ont le fond vert et sont couvertes de poils courts, très nombreux, d'une apparence soyeuse et de couleur carmin pourpre.

La plante est très ornementale, même quand elle n'est pas en fleur ; elle est, en outre, excessivement florifère et fleurit plusieurs fois l'année (comme d'ailleurs tous les *Columnea* de Costa Rica).

Elle croît naturellement sur les branches des arbres en plein soleil, ou à mi-ombre. Altitude : 1.000 à 1.200 mètres, quoique je l'aie rencontrée aussi à 200 mètres. Elle prospèrera mieux en serre tempérée que dans la serre chaude. Je recommande d'essayer sa culture à l'air libre en été.

A propos de *Columnea*, il serait bon de corriger une erreur qui m'est imputable : le *Columnea glabra* des catalogues horticoles n'est pas cette espèce, et en est complètement différent. J'avais envoyé cette plante à MM. V. Lemoine et fils avec le nom provisoire de « *C. glabra major* », mais je ne croyais pas qu'on allait l'adopter. C'est une espèce encore indéterminée.

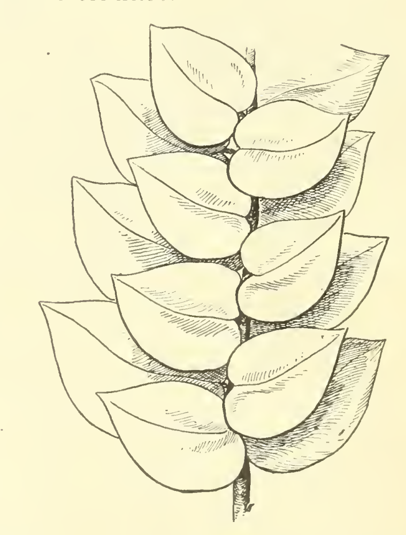


Fig. 164. — Tige feuillée de *Columnea gloriosa* à l'état sauvage.

Le *C. glabra* vrai n'a pas été introduit en Europe jusqu'à présent.

C. Wercklé.

* * *

Nous remercions M. Carlos Wercklé de ses intéressantes observations. Elles permettent de se rendre compte des variations qui peuvent être constatées entre plantes de même espèce considérées comparativement à l'état sauvage dans leur pays d'origine et à l'état cultivé dans nos serres.

Nous avons montré l'importance que peuvent atteindre, dans certains cas, les modifications provoquées dans les plantes tropicales par le changement de milieu [1].

Il est bien certain que, dans nos serres, les plantes rencontrent des conditions notablement différentes ; la chaleur, l'insolation, l'état hygrométrique ne sont plus les mêmes, et l'action de ces facteurs réunis se traduit par des changements très nets dans leurs tissus et dans leur port.

D. Bois.

CLEMATIS FLORIDA BICOLOR

UN BEL EXEMPLE DE FLORAISON

Sans la terrible maladie qui les décime au point d'en rendre la culture presque impossible dans certains jardins [2], les Clématites à grandes fleurs seraient aussi populaires que les Rosiers. Ce n'est que chez les spécialistes très expérimentés et, comme par hasard, dans les jardins d'amateurs, qu'on admire ces lianes dans toute la splendeur de leur floraison.

La grande et belle reproduction photographique ci-contre, obligeamment prêtée par notre confrère anglais *Gardening illustrated*, montre ce qu'elles peuvent devenir avec l'âge, lorsque leur tige, bien lignifiée à la base, a échappé à la maladie, et quel splendide ornement elles deviennent pour tous les supports qu'on leur confie.

Cette belle figure représente une des plus anciennes variétés du *C. florida* Linn., le *C. florida bicolor*, Hort. Jap., connu aussi sous le nom de *C. Sieboldii*, Don, fleurissant dans la propriété de Miss Willmott, à Warley, près Londres, bien connue pour les riches collections de plantes et le grand jardin alpin qu'elle renferme.

La plante est originaire du Japon, d'où elle a été introduite en Angleterre, par M. Low, en 1837. C'est une variété semi-double, dont les fleurs présentent, au centre, une houppe formée de lamelles pétaloïdes, de couleur pourpre, provenant de la transformation partielle des filets staminaux, entourés de six grands sépales blancs, formant une élégante collerette.

Cette semi-duplicature et sa double coloration, qu'on juge bien sur la figure, donnent aux fleurs une élégance et une valeur décorative qu'on ne retrouve pas chez les variétés entièrement doubles, ni chez celles à fleurs simples et unicolores, quoique souvent bien plus grandes.

Le *Clematis florida*, qui a produit quelques autres variétés, est considéré par certains auteurs comme une simple forme du *C. patens*. Comme lui, il fleurit sur les rameaux de l'année précédente, ce qui indique clairement qu'il ne doit pas être taillé au printemps, afin de ne pas supprimer du même coup la plupart de ses fleurs. Elles s'épanouissent en fin mai-juin et une deuxième floraison se produit parfois à l'automne.

D'après le Dr Le Bèle, il n'existerait qu'une seule variété de *C. florida à fleurs doubles*, le *C. florida alba plena* qui, encore, n'est, pour lui, qu'une forme prolifère. Toutes les autres variétés doubles seraient des formes du *C. patens*. Les Clématites floridées étant seulement pollinifères, les hybrides sont, pour ce même auteur, si rares qu'ils se réduisent à un seul, obtenu du *C. Viticella* et nommé *C. V. venosa*, mais qui est néanmoins une véritable Floridée.

Le traitement comme aussi la multiplication du *C. florida* bicolor ne diffère pas de celui de la plupart des autres Clématites grandiflores, avec cette simple restriction que le *C. florida* et ses variétés manquent un peu de rusticité.

S. Mottet.

---

[1] D. Bois et I. Gallaud, Modifications anatomiques et physiologiques provoqués dans certaines plantes tropicales par le changement de milieu. — *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 11 décembre 1905.

[2] Cette maladie, dont on ne connaît encore qu'imparfaitement les causes, est probablement attribuable à plusieurs affections consécutives, qui se préparent successivement la voie, notamment les Anguillules ou Nématodes du genre *Heterodera*, puis les Bactéries du genre *Bacillus* et probablement le *B. caulivorus*, commun à beaucoup d'autres plantes, sur lesquelles il produit des effets aussi désastreux. — Voir *Revue Horticole*, 1894, p. 512 ; 1807, pp. 85, 191. — *Les Clématites*, etc., par G. Boucher et S. Mottet, pp. 112-113. (S. M.)



CLEMATIS FLORIDA var. *BICOLOR* (*C. Sieboldii*).

Dans le jardin de Miss Willmott, à Warley.

REVUE DES PUBLICATIONS

Les Agave et les Fourcroya du Guatemala. — M. William Trelease, qui s'est attaché tout particulièrement à l'étude des Agavées, vient de publier dans les *Transactions of the Academy of Science of Saint-Louis*, vol. XXIII, n° 3 (15 juillet 1915), p. 129-152, planches VI-XXXV, une monographie des plantes de cette tribu de la famille des Amaryllidacées qui habitent le Guatemala.

On y trouve la description, accompagnée de figures, de plusieurs espèces nouvelles d'*Agave* et de *Fourcroya* (Furcræa) : *A. tortispina, pachycentra, Hurteri, Thomasæ, Deamiana, minarum, tenuispina, opacidens, sicæfolia, Kellermaniana, samalana, lagunæ, nivea, Donnell-Smithii, tecta*; *F. quicheensis, samalana, guatemalensis, melanodonta.*

Nouvelles espèces de chênes américains a gros fruit. — M. William Trelease décrit dans les *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. LIV, n° 216 (janvier-avril 1915), p. 7-11, planches 1-3, deux espèces nouvelles de Chênes remarquables par les grandes dimensions de leurs glands : le *Quercus chiapasensis*, qui croît au Mexique, dans l'état de Chiapas, voisin du *Q. Skinneri*, à gland hémisphérique de 35 millimètres de diamètre, avec cupule de 45 millimètres de diamètre ; le *Q. cyclobalanoides*, également du Mexique, voisin du *Q. insignis*, à gland ellipsoïde de 50 millimètres de diamètre.

D. Bois.

The Philippine Journal of Science. — Champignons des Philippines communiqués par C. F. Baker, par M. Patouillard — Notes sur des Fougères de Bornéo, par E. B. Copeland. — L'état actuel des explorations botaniques aux Philippines ; genres et espèces attribués à tort à la flore des Philippines ; études sur les Rubiacées des Philippines ; nouvelles espèces de *Schefflera* et d'*Eugenia*, par E. D. Merrill.

Bullætin de l'A.O.P.I (Italie). — Sur une nouvelle maladie des Aurantiacées aux Etats-Unis, par le professeur G. Trinchieri, de Rome ; cette maladie, nommée chancre des *Citrus*, serait causée par une bactérie, le *Pseudomonas Citri*.

The Gardeners' Chronicle (Londres.)— Les espèces japonaises de *Picea* et d'*Abies*, par Homi Shirasawa. — Le radium et la végétation, nouvelles expériences de MM. Sutton. — L'approvisionnement des produits horticoles en Angleterre et la guerre.

Botanical Magazine. — *Alpinia mutica*, vieille espèce asiatique récemment réintroduite à Kent. — *Corylus mandshurica*, Noisetier asiatique allié au *C. rostrata*, introduit en 1882 par le Dr Bretschneider. — *Rhododendron Soulieri*, espèce chinoise introduite en 1908 par M. Wilson. — *Senecio glastifolius*, espèce sud-africaine vivace à peu près rustique, introduite à Kew en 1913 ; ses fleurs ont les ligules rose lilacé clair et le disque jaune.

G. T.-Grignan.

CHRONIQUE GÉNÉTIQUE

SEMIS DE CYTISUS DALLIMOREI ; CROISEMENTS D'ARBRES FORESTIERS

SEMIS DE CYTISUS DALLIMOREI

M. A. Rolfe signale dans le *Gardeners' Chronicle* du 12 juin 1915 (p. 331) le résultat d'un semis de *Cytisus Dallimorei* fait à Kew. On sait que cette plante est un hybride obtenu en 1900 dans cet établissement, entre *C. Andreanus* et *C. albus*[1]. Une plante de *C. Andreanus* fut isolée en serre et les fleurs furent fécondées par du pollen de *C. albus*. C'est probablement le premier hybride de Cytise obtenu intentionnellement, les précédents étant dus au hasard.

Le Cytise d'André (*Cytisus scoparius*, var. *Andreanus*) est très distinct par ses fleurs jaunes à ailes pourpre brun foncé ; les fleurs du *C. albus*, le Genêt du Portugal, sont blanches, parfois teintées de rose.

Dans le *C. Dallimorei*, elles sont roses, à ailes plus foncées, et se rapprochent de la mère par ce caractère. On obtint de ce croisement deux graines seulement qui germèrent : l'une qui donna la plante à fleur rose (*C. Dallimorei*) ; et l'autre, une forme à fleur jaune qui produisit elle-même, par semis, trois plantes dont deux à fleur jaune et une à fleur blanc crème marquée de rose.

Les semis de *C. Dallimorei*, qui ont donné cette année leur troisième floraison, présentent, d'après M. Rolfe, une variation extraordinaire. Les uns sont des *C. Andreanus* à peu près purs ;

[1] *Gardeners' Chronicle*, 18 juin 1910, p. 397 ; *Revue Horticole*, 1910, p. 352 ; *Botanical Magazine* tab. 8482 (1913).

d'autres, à fleur jaune pâle, ressemblent au *C. scoparius* var. *sulfureus*. Il y a en outre des plantes se rapprochant du type de première génération (*C. Dallimorei*) et d'autres très voisines du *C. albus*, ainsi que diverses formes intermédiaires. Dans une autre plate-bande, M. Rolfe remarque sur vingt plantes : 3 *Dallimorei* plus ou moins variables de couleur et très florifères; six autres, mêmes, mais peu florifères; trois blancs très voisins de *C. albus*; trois à fleur blanc crème avec ailes citron ; un blanc à ailes pourpres et un jaune pâle à ailes rouges.

Ces faits permettent de faire plusieurs observations intéressantes au point de vue génétique. Tout d'abord, le caractère d'avoir les ailes plus foncées est *dominant*, puisqu'on le retrouve dans le *C. Dallimorei*, et qu'étant absent dans la plante à fleur jaune, il ne réapparaît plus dans sa descendance. D'autre part, sinon la plante originale de *C. Andreanus*, tout au moins la plupart des plantes de ce type en culture, sont hétérozygotes pour ce caractère. En effet, les diverses observations s'accordent à dire que les semis redonnent toujours une certaine proportion de plantes à fleurs jaunes; ce qui explique l'apparition d'un individu de ce coloris en première génération.

L'origine du *C. scoparius* var. *Andreanus* est assez obscure. Son introduction en culture serait due à M. Puissant[2] qui l'aurait trouvé à l'état spontané en Normandie; mais, d'autre part, s'il faut en croire le *Jardin*[3], cette plante était déjà cultivée, quelques années auparavant, sous le nom de *Genista bicolor*, par un horticulteur de la Mayenne.

On connaissait, antérieurement à cette découverte, plusieurs variétés du *C. scoparius* — ou *Genista scoparia* comme on l'appelle le plus souvent — notamment une variété à fleur pleine, une variété grandiflore, et une autre à fleur jaune pâle, connue sous le nom de *pallida* d'*ochroleuca* ou de *sulfurea*. Au sujet de cette dernière, et se basant sur l'apparition dans la descendance de *C. Dallimorei* de plantes de ce type, M. Rolfe se demande si cette variété ne proviendrait pas d'un croisement spontané entre *C. scoparius* et *C. albus*, ce qui est fort possible.

Enfin, d'autre part, un horticulteur irlandais, M. Smith[4] a mis au commerce il y a plusieurs années différentes variétés très jolies de *C. Andreanus* : Firefly, Daisy Hill, Butterfly, etc., dont les divers coloris semblent se rapprocher assez de ceux observés par M. Rolfe dans la descendance du *C. Dallimorei*.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie cataloguent également sous le nom de *Genista Andreana hybride varié* une série de jolies plantes présentant diverses nuances de rouge ou de jaune foncé sur fond jaune plus ou moins pâle ou blanc.

Les observations de M. Rolfe nous permettent de supposer avec beaucoup de vraisemblance que toutes ces formes résultent d'un croisement spontané qui aurait eu lieu entre *C. Andreanus* et *C. albus*.

CROISEMENTS D'ARBRES FORESTIERS

Le *Gardeners' Chronicle* du 5 juin 1915, sous la signature de M. A. T. Gillanders, nous donne l'analyse d'un intéressant article de M. A. Henry, qui s'est fait en Angleterre l'apôtre de l'application, à l'hybridation des arbres forestiers, des données nouvelles concernant la génétique.

Nous citerons textuellement quelques passages du travail de M. A. Henry : « Durant les quatre dernières années, j'ai fait des expériences sur la production d'arbres nouveaux par hybridation, dans l'espoir d'obtenir des sortes poussant vigoureusement et capables de pouvoir produire du bois rapidement.

Mon objectif, qui était de montrer que des arbres nouveaux et de réelle valeur pouvaient être obtenus artificiellement, est maintenant réalisé, et il y a possibilité pour qu'un travail similaire, établi sur des bases commerciales, puisse être entrepris par des établissements commerciaux. »

L'auteur considère que les hybrides d'arbres forestiers « se rencontrent dans la nature sous forme de rares individus situés à la partie limitrophe des espaces occupés par deux espèces. Cela se présente dans le comté de Yorkshire où l'on trouve un Chêne hybride dans les localités où le Chêne sessile des collines arrive en contact avec le Chêne pédonculé des vallées. »

M. A. Henry tire de ses observations les conclusions suivantes, qui s'accordent d'ailleurs très bien avec ce que nous connaissons du mendélisme.

1° Le premier croisement est généralement d'une vigueur exceptionnelle, plus grande que celle des parents.

2° La seconde génération renferme des séries d'individus qui diffèrent l'un de l'autre et des parents. Le premier croisement ne se reproduit jamais pur et donne une descendance variée et mélangée.

3° D'une manière générale, aucun individu de seconde génération n'égale en vigueur le premier croisement.

Par suite du fait que l'hybride ne se reproduit pas et qu'un temps considérable serait nécessaire pour arriver à le fixer, il y a avantage, pour le moment, à hybrider des arbres se propageant facilement de boutures, tels que Saules, Peupliers, etc... ou bien encore à refaire à chaque fois le premier croisement en plaçant côte à côte des arbres s'hybridant.

C'est sur ces données qu'un hybride remarquable de Peuplier, *Populus generosa* (*P. angulata* ♀ × *P. trichocharpa* ♂) a été produit artificiellement par M. A. Henry. Une liste importante de croisements d'arbres exécutés de 1909 à 1914 est donnée dans son mémoire.

A. Meunissier.

[2] *Rev. Hort.*, 1886, p. 372.
[3] 1908, p. 132.
[4] *Rev. Hort.*, 1906, p. 313 ; *Rev. Hort.*, 1909, p. 299.

UN PETIT CHEF-D'ŒUVRE DE MOSAÏCULTURE

Les parterres de mosaïque, dont on médit parfois, ont deux mérites qui, dans les grands jardins, justifient la dépense de temps et d'ingéniosité qu'ils exigent : ils offrent aux yeux d'harmonieuses combinaisons de dessins et de coloris, et ils peuvent constituer, à l'occasion, de petits tableaux de genre d'un attrait particulier, en raison de la difficulté que pré-ente leur exécution, et qui associent les fleurs elles-mêmes à l'expression des sentiments de celui qui les dispose.

C'est ainsi qu'un amateur de plantes, habitant Menton, a fait figurer dans sa villa une pittoresque reproduction d'un crocodile, et nous avons signalé cette amusante fantaisie dans notre numéro du 1er mars 1914, page 107. Cela faisait penser à d'autres mosaïques, en pierre, celles-là, qu'on voit dans les villas



Fig. 165. — Mosaïque exécutée par M. Ravenaud à la Villa Aubry, à Albertville.

romaines mises au jour à Pompéi, et qui représentaient un chien de garde. *Cave canem*! disait l'inscription ; le terrible crocodile de la villa de Garavan avait un air plus redoutable encore. Mais que dire du canon de 75, dont on célèbre ici la gloire? Ce n'est pas simplement une propriété particulière qu'il garde, ce sont tous les biens de notre pays, les biens matériels et l'honneur lui-même; c'est le sauveur de la France, et le monde entier a proclamé l'hommage qui lui est dû.

Le massif de mosaïque dont nous reproduisons ici la photographie ne constitue donc pas seulement un tableau d'une actualité spéciale, il traduit en même temps l'expression d'un sentiment de confiance patriotique dont le pays tout entier est aujourd'hui animé.

C'est un de nos abonnés, M. Ravenaud, jardinier chef à la villa Aubry, à Albertville (Savoie), qui a exécuté ce massif, dont il nous a aimablement communiqué la photographie. L'exécution fait honneur à son talent ; bien disposé sur un terrain en pente en avant de l'habitation, le massif se voit à merveille. Il est d'assez grandes dimensions, comme permet d'en juger la comparaison avec l'enfant qui s'est placé sur le côté droit. Le dessin est d'une netteté remarquable, ce qui constitue la règle essentielle en ces matières ; et M. Ravenaud nous indique que le canon et les obus ont été reproduits avec des couleurs aussi conformes que possible à la nature. On ne peut que le féliciter de la réussite de ce petit chef-d'œuvre.

G. T.-Grignan.

LA TORDEUSE DES PINS (EVETRIA BUOLIANA) [1]

L'*E. Buoliana* est un micro-lépidoptère appartenant à la famille des tordeuses (*Tortricidæ*) c'est-à-dire à celle-là même dans laquelle sont compris d'autres insectes très nuisibles, comme la pyrale de la vigne, la teigne et la petite teigne du raisin, le ver des pommes (*Carpocapsa pomonella*), etc.

Cette espèce, qui tire son nom du baron Buol, entomologiste viennois, fut décrite pour la première fois par Schiffermiller en 1776, en même temps que d'autres lépidoptères observés près de Vienne. Depuis ce temps jusqu'à 1914, elle avait été l'objet de nombreuses études, et de fréquentes occasions d'alarmes justifiées, pour les dommages causés aux Pins, seulement en Europe — de l'Angleterre à la Russie, et de la Norvège à la France méridionale — et en Sibérie. On se souvient de plusieurs invasions de l'insecte, très graves, parmi lesquelles sont particulièrement à noter celles de 1805 à 1807 (en Danemark, de nouveau endommagé de façon considérable pendant plusieurs années, vers 1870), de 1836 à 1838 (en divers points d'Europe, mais surtout en Allemagne) et de 1833 à 1885 (en Saxe). Le lépidoptère a été trouvé aussi dans les pineraies des Alpes et des Apennins.

Mais dans l'été 1914, l'*E. Buoliana* a été signalé aussi en Amérique où — cela paraît désormais certain — elle a été introduite accidentellement, justement dans ces dernières années, par les importations répétées de petits plants de *Pinus* provenant d'Europe ; la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre ont fourni jusqu'à ce jour, annuellement, aux pépinières américaines, plusieurs milliers de ces plants durant l'automne, l'hiver, et au commencement du printemps. S'il s'agit effectivement d'un parasite introduit, il paraît prouvé par ce fait que l'insecte, rencontré seulement jusqu'à présent dans des pépinières et dans des parcs privés, n'a encore jamais été trouvé sur les arbres des forêts américaines. Signalé pour la première fois en Amérique, justement en 1914, comme la cause des sérieux dommages rencontrés sur des pins européens à Long Island, dans l'Etat de New-York, l'*E. Buoliana* a été, dans la suite, retrouvé dans trente-deux pépinières et propriétés privées situées en vingt localités diverses des neuf états suivants : Illinois, Ohio, Virginie occidentale, Pennsylvanie, New Jersey, New-York, Massachusetts, Connecticut et Rhode Island; il ne manque donc pas de raisons fondées pour soupçonner que l'insecte soit encore plus largement répandu.

Le papillon adulte est long de 9 millimètres en moyenne, et mesure, les ailes ouvertes, de 18 à 22 millimètres environ. Il a la tête, les appendices de celle-ci et le thorax coloriés en jaune orange clair, pendant que l'abdomen est gris obscur. Les ailes antérieures sont de couleur orange, tendant au rouge brique, avec plusieurs stries ou bandes argentées, placées transversalement, irrégulières, bifurquées ou parfois confluentes, les ailes postérieures sont brun-noirâtres. Les pattes sont blanches, celles antérieures tirent sur le rouge par devant.

En Europe, les papillons apparaissent en juillet et quelquefois à la fin de juin, dans les soirées chaudes, ils volent en grand nombre autour des pins ; durant le jour, au contraire, ils demeurent au repos sur les branches et échappent facilement à la recherche. Au commencement d'août, ils déposent isolément leurs œufs à la base des nouveaux bourgeons. De l'œuf, en peu de temps, sort une larve, laquelle attaque le bourgeon à la base et en rongeant l'intérieur, y creuse une petite cellule où cette larve qui, pendant les mois d'automne, n'a atteint que peu de millimètres en longueur, se dispose à hiverner. Dans cet état, la présence de l'insecte passe facilement inaperçue, bien qu'un œil expert puisse reconnaître à la base du bourgeon une petite exsudation de résine, laquelle recouvre le trou d'entrée percé par la larve et qui a un aspect différent de l'exsudation normale des bourgeons.

A l'approche du mois de mai, quand commence l'ascension de la sève dans les arbres, la larve abandonne sa cachette hivernale et perfore le bourgeon le plus voisin, le détruisant ainsi que tous autres qui lui sont nécessaires pour son alimentation. La larve se nourrit seulement de la partie tendre de la pousse, sur laquelle ne sont pas encore apparues les feuilles, et à l'époque où celles-ci se sont développées, tous ou presque tous les bourgeons de la cime se montrent déjà morts ou endommagés. Alors la larve se prépare une sorte de cellule revêtue de fils soyeux dans un des bourgeons vidés, et s'y dispose à sa transformation en chrysalide. Après environ trois semaines, sort le papillon adulte.

Ce lépidoptère produit des dégâts très considérables, non seulement par la destruction d'un grand nombre de bourgeons et de jeunes pousses, mais encore par le dommage causé aux pousses adjacentes, qui persistent alors que régulièrement elles devraient se substituer aux pousses terminales détruites, si bien que les arbres res-

[1] Extraits d'une étude publiée dans le Bulletin de l'Association horticole professionnelle d'Italie, et dont M. Turbat nous a obligeamment communiqué la traduction, faite par M. Grison, d'Orléans. Depuis lors, cette étude nous a été adressée par son auteur, M. le Dr Trinchieri, professeur de botanique à l'Université de Rome.

tent en permanence déformés. Ces pousses se replient en dessous et vers l'extérieur, puis croissent de nouveau en dessus décrivant une courbe. Le résultat est une déformation caractéristique, laquelle, en raison de l'aspect bizarre présenté par la branche qui en est frappée, a été désignée sous les noms vulgaires de « Bayonnette » en France, de « Posthorn » et de « Waldhorn » en Allemagne et de « Dutch pipe » (pipe hollandaise) en Amérique.

Cette déformation peut s'atténuer pendant les années successives de croissance, mais ne peut être totalement supprimée.

Il ne manquerait pas, parmi les mêmes insectes, et surtout en Europe, de parasites de l'*E. Buoliana*, et même, comme on l'a observé en France, d'oiseaux insectivores, par exemple, le « Loriot » (*Oriolus oriolus*) et peut-être certaines espèces de *Parus* qui donnent la chasse aux larves et mériteraient pour cela une plus grande protection dans les pineraies.

Mais le moyen de lutte expérimenté depuis les temps anciens contre l'insecte et retenu jusqu'ici comme le plus efficace — dans l'impossibilité où l'on se trouve de l'atteindre avec les insecticides — consiste, selon le conseil concordant des auteurs, dans le complet et systématique enlèvement des bourgeons et pousses infestés et dans la destruction immédiate de ces organes végétaux par le moyen du feu. L'enlèvement des parties atteintes — opération à laquelle, en Europe, on conseille de procéder pendant les mois de mai et la première quinzaine de Juin — réussirait plus avantageusement, en s'en rapportant aux récentes observations faites en Amérique, si on l'exécutait pendant les mois d'automne et d'hiver, alors que les jeunes larves sont cachées dans les bourgeons encore clos. Il serait ainsi possible aux bourgeons secondaires de se développer au printemps, sans retard. Toutefois, il est toujours prudent de faire une nouvelle inspection dans le printemps, quand les dommages apparaissent plus manifestes, pour éliminer de la plante les parties attaquées qui auraient éventuellement échappé aux précédentes recherches.

Giulio Trinchieri.

POIREAUX POUR LE PRINTEMPS

Le Poireau a pris une telle place dans la consommation que c'est l'un des légumes dont on se passe le moins aisément. Au printemps, lorsque ceux plantés au cours de l'été précédent montent à graine bien avant l'arrivée de ceux semés ordinairement en pleine terre, c'est une grande privation dans les ménages qui s'en trouvent dépourvus pendant un certain temps.

Dans les jardins possédant un certain matériel vitré, on arrive à combler cette lacune, grâce à des semis faits sur couche, de bonne heure, avec du Poireau *court de Rouen*, variété hâtive, se développant rapidement, surtout si l'on repique une partie de ce semis précoce en plein terreau.

Tout autre est la situation des personnes ne possédant aucun matériel spécial et ne pouvant, de ce fait, avoir recours qu'aux semis de plein air; pour celles-là, nous indiquerons l'un des procédés suivants :

1° Semer sur un emplacement bien ameubli et fertile, du 15 au 20 septembre, du Poireau *long d'hiver*, variété rustique, résistante aux intempéries hivernales. Ce semis dit « d'automne » sera effectué en rayons profonds seulement de 2 à 3 centimètres, distants entre eux de 0m,25, si on ne craint pas de consommer des poireaux verts, lesquels, avec une mine moins attrayante peut-être, sont tout aussi bons et suffisamment tendres. On les distancera à 0m,40, si, dès les premiers beaux jours, on veut les butter pour faire blanchir leur base; mais quelle que soit la distance adoptée, on épandra la semence aussi régulièrement que possible, un peu clair, ce plant ne devant pas être repiqué; on évitera, en ne semant pas trop dense, d'avoir à pratiquer un éclaircissage assez long.

Aussitôt le semis terminé, on le plombe en marchant dessus dans le sens des lignes, puis on comble les rayons par un coup de râteau fin.

Dans les terres creuses ou légères à l'excès, si l'on doit semer sur un labour récent, il sera bon, après avoir fourché le terrain, de le marcher partout pour affermir la surface, faucher de nouveau pour pouvoir y tracer les rayons facilement; semer et marcher de nouveau pour plomber le semis;

2° Faire dès que la terre peut se travailler, dès le commencement de février dans les sols légers, un premier semis en côtière, ou tout au moins dans une situation bien abritée, de Poireau *court de Rouen*, dont une partie, suffisamment éclaircie pour qu'elle puisse se développer rapidement, pourra être consommée sur place, tandis que l'autre partie du plant sera mise en place de bonne heure

en terrain copieusement fumé, de façon à accélérer son développement.

Les soins d'entretien consisteront au début, pour les semis d'automne, en quelques arrosages pour assurer leur levée ; un peu plus tard, un binage léger devra maintenir le sol exempt de mauvaises herbes, et si le plant est suffisamment développé, on ramènera en même temps un peu de terre de chaque côté des rayons pour protéger leur base contre les grands froids. Dès le beau temps, serfouir le sol pour lui permettre de s'échauffer, et augmenter le buttage au fur et à mesure du développement des plantes.

Ces poireaux, qui n'atteignent jamais le volume de ceux dits « de saison », se développeront suffisamment pour pouvoir être livrés à la consommation d'avril à fin mai suivant. Ceux semés en février leur succèderont, comblant ainsi complètement l'espace de temps compris entre la montée à graine des uns et l'arrivée des produits issus des semis printaniers des autres.

V. Enfer.

SILENE GALLICA VAR. QUINQUEVULNERA

Chaque printemps, la Société d'Horticulture de Tunisie convie ses adhérents, ainsi que les élèves des Ecoles secondaires de Tunis et de l'Ecole coloniale d'Agriculture, à suivre un certain nombre d'excursions botaniques.

Savamment dirigées par M. le docteur Cuénod, c'est au cours de l'une de ces excursions, en 1908, que nous récoltâmes pour la première fois la jolie petite plante qui fait l'objet de cette courte note.

C'est à l'orée des bois et des taillis, dans les parties éclairées, qu'on rencontre cette jolie miniature, peu exigeante sur la nature du terrain, car elle croît plus volontiers sur les accotements calcaires et durcis de la belle route en lacets qui mène aux Chênes — l'une des plus belles stations sylvicoles de la Kroumirie — et, de là, à Ain-Draham. Il y a là une des plus captivantes promenades qu'en Tunisie puisse faire un touriste épris des belles choses de la nature.

Notre Silène est certainement calciphile et, en tout cas, héliophile, car on ne la rencontre plus dans les parties ombrées par les Chênes — *Quercus Ilex*, *Q. Mirbecki* — qui constituent, en majeure partie pour la première de ces deux espèces, la forêt d'Ain-Draham. On ne la rencontre pas non plus en peuplements, mais disséminée, ce qui peut paraître étonnant, considérant la finesse des graines de cette Caryophyllée.

Desfontaines l'élève au rang d'espèce, *S. quinquevulnera*, qu'il place dans son *Flora Atlantica* entre les *Silene lusitanica* et *hispida*, et dont il donne la diagnose qui suit : « Tige érigée, noueuse, de 3 à 4 décimètres, hirsute, rameuse, rarement simple.

« Feuilles inférieures spatulées ou ovales, obtuses, pétiolées, à pétioles décurrents ; les supérieures lancéolées.

« Fleurs solitaires, sessiles, distinctes, unilatérales. Bractées lancéolées, longeant le calice. Calice hirsute, cylindrique, tubuleux, fruit parfaitement ovale, à dix stries et cinq dents se terminant en pointe. Pétales petits, à limbe arrondi, entier ou irrégulièrement denté; disque pourpre intense, à marge plus pâle.

« Capsules ovales, érigées, disposées par deux, à trois loges polyspermes. Graines petites, rugueuses. »

Séduit par le brillant coloris grenat pourpre des pétales et la gracilité de cette charmante et si rustique miniature, nous rapportâmes de cette excursion quelques plantes pourvues de capsules, remplies de graines qui paraissaient mûres.

Chaque année, depuis 1908, nous cultivons le *Silene quinquevulnera*. Semé en décembre, la végétation s'accomplit pendant la période d'hiver, et dès mars, nous obtenons une profusion d'inflorescences qui, par le nombre des fleurs qu'elles portent, constituent un bel ensemble très remarquable qui permet, dès maintenant, de bien augurer du parti que l'on va pouvoir en tirer au point de vue ornemental dans le jardin, pour la décoration des corbeilles comme garniture de premier printemps.

Cette jolie Silène croît ici dans les régions à basse température l'hiver, et où la neige tombe presque chaque année. Il semble donc qu'il soit possible de la cultiver en France au même titre et avec les mêmes soins que ses congénères.

L. Guillochon,
Assistant du Service botanique de Tunis.

PLANTES NOUVELLES

Plantes nouvelles.

La Société nationale d'Horticulture, dans sa séance du 12 août, a décerné des Certificats de mérite aux plantes nouvelles dont voici la description :

Glaïeuls hybrides de primulinus obtenus par la Maison Vilmorin :

Le Cid (Gandavensis). — Fond rose tendre fortement moucheté carmin foncé sur les bords, centre clair, divisions inférieures à fond jaunâtre finement ponctué carmin.

Cinna (Lemoinei). — Grande fleur très ouverte, à fond lilas tendre, moucheté sur les bords violet évêque, macule sablée et lignée violet brun.

Brunetière (Lemoinei). — Fond rose saumoné clair, à deux ou trois macules carmin vif.

Orchidée.

Brassocattleya Mme Marie Ruffier, issu du *Brassocatleya Mme Charles Maron* croisé par le *Cattleya Percivaliana*, espèce à petites fleurs d'un coloris très brillant. Les fleurs de cet hybride n'ont rien perdu de la grandeur de celles du premier parent, mais elles ont acquis un coloris rose feu vif très remarquable, qui les distingue parmi les plus beaux semis du *Brassavola Digbyana*, et atteint une grande intensité sur les bords des divers segments (obtention de M. Guttin, horticulteur à Argenteuil).

* * *

A l'exposition d'été de la Société Royale d'Horticulture d'Angleterre, à Holland House, 6 juillet, des récompenses ont été décernées à un certain nombre de plantes nouvelles, parmi lesquelles les suivantes :

Lilium regale. — Ce beau Lis, qui avait déjà reçu un Certificat de mérite sous le nom de *L. myriophyllum* (voir *Revue Horticole*, 1913, p. 367), a reçu cette fois un certificat de 1re classe. Chez Miss Willmott, l'amateur anglaise bien connue, qui l'exposait à Londres, la plante dépasse 2 mètres de hauteur. Les boutons sont rose foncé, et quand les fleurs s'épanouissent, elles sont blanc jaunâtre en dedans, roses en dehors, avec le tube jaune et les anthères d'un beau jaune doré.

Lilium Amos Perry. — Hybride obtenu entre le *L. Parryi* et le *L. Humboldti magnificum*. Les fleurs rappellent surtout le premier parent par leur forme et leur coloris, mais elles sont beaucoup plus penchées; les pétales allongés, pointus, sont d'un beau jaune d'or, nuancé d'orangé, avec une abondance de petites taches rouge cramoisi à l'intérieur. Cet hybride, très remarqué, a reçu un Certificat de mérite.

Rose Queen Alexandra. — Fleurs simples, jaune citron pâle, un peu nuancé de rose. (Certificat de mérite).

Odontoglossum Georgius Rex (Certificat de 1re classe). — Magnifique Orchidée obtenue par M. J. Gurney Fowler. Longue hampe ramifiée (28 fleurs sur le sujet exposé). Les fleurs portent de larges macules brun pourpré foncé, cachant presque entièrement le fond blanc; labelle très grand, maculé de même, avec une large bordure blanche.

Hemerocallis Golden Bell. — Fleurs ayant à peu près la taille et l'allure de celles de l'*H. aurantiaca major*, avec un beau coloris jaune vif. La plante, d'une hauteur de 0^m^.90 à 1^m^.20, est très florifère et paraît constituer une excellente acquisition (Certificat de mérite).

Max Garnier.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

AVIS IMPORTANT — Les cours indiqués ci-après sont relevés avec grand soin; nous devons cependant appeler l'attention de nos abonnés sur la valeur exacte de ces renseignements. Les écarts entre le prix maximum et le prix minimum y sont déjà parfois considérables, par suite des différences de qualité; et pourtant il peut encore arriver que des fruits ou des fleurs soient vendus aux Halles au-dessus du cours maximum que nous indiquons, s'ils sont exceptionnellement beaux, ou qu'ils n'atteignent pas le cours minimum, ou même ne se vendent pas du tout, s'ils sont médiocres. Notre Revue commerciale a donc seulement pour but d'indiquer les tendances générales du marché, les produits qui y sont expédiés et les fluctuations des cours, plutôt que des prix précis pouvant servir de base pour des achats ou des ventes.

Du 7 août au 7 septembre, les arrivages sur le marché aux fleurs ont atteint une bonne moyenne; la pluie et le temps frais que nous avons eus durant cette période ont contribué à la modération des apports; la vente fut généralement bonne et tout particulièrement pour les fêtes de la Sainte-Marie et de la Saint-Louis.

Le **Lilium** *Harrisii* manque totalement; le **Lilium** *lancifolium rubrum* relativement abondant se paie de 2 à 4 fr. la douzaine sur longues tiges, en fleurs séparées avec leur pédoncule, on paie de 1 fr. 50 à 2 fr. la douzaine, le **L.** *lancifolium album* se vend de 2 à 4 fr. la douzaine, et de 2 à 2 fr. 50 la douzaine sur courtes tiges; le **Lilium** *tigrinum*, dont les ap-

ports sont limités, vaut de 2 à 3 fr. la douzaine. Les **Roses** de Paris s'écoulent assez facilement et à des cours soutenus, sur très longues tiges les apports sont très limités et sont de plus très recherchées, on paie : *Ulrich Brunner*, de 0 fr. 30 à 2 fr. 50 la douzaine ; *Captain Christy*, très peu, de 0 fr. 50 à 2 fr. ; *Gabriel Luizet*, de 0 fr. 30 à 2 fr. ; *Her Majesty*, très demandée, de 2 à 10 fr. ; les extra ont atteint 15 fr. la douzaine ; *Président Carnot*, de 0 fr. 50 à 3 fr. ; *Prince de Bulgarie*, de 1 à 3 fr. ; *Madame Abel Chatenay*, 0 fr. 75 à 3 fr. 50 ; *William Allen Richardson*, de 0 fr. 75 à 2 fr. 50 : *Eclair*, de 1 fr. 50 à 5 fr. ; *Paul Neyron*, de 0 fr. 60 à 3 fr. ; *Kaiserin Auguste Victoria* et *Caroline Testout*, de 0 fr. 50 à 3 fr. ; *Gloire de Dijon*, de 1 à 2 fr. ; *Maréchal Niel*, de 1 à 2 fr. 50 ; *Madame Bérard*, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 ; *Reine des Neiges*, de 0 fr. 30 à 3 fr. ; *Souvenir de la Malmaison*, 0 fr. 50 la douzaine ; *Madame Norbert Levavasseur*, en branches, se termine de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 la botte. Les Œillets dits *Américains* sont de très bonne vente, en fleurs de grandeur moyenne, de 2 à 2 fr. 50 la douzaine ; en très grandes fleurs, de 4 à 6 fr. la douzaine. La **Violette** de Paris, dont les apports sont limités, se paie de 0 fr. 20 à 0 fr. 50 le bouquet ; les **Œillets** de semis, à fleurs doubles, sont peu abondants, on les vend de 0 fr. 50 à 2 fr. la botte. La **Pensée** *deuil* vaut de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 le bouquet ; la **Pensée** *Parisienne*, de 0 fr. 50 à 1 fr. le bouquet. Les **Glaïeuls** *Gandavensis* valent de 1 fr. 50 à 2 fr. la douzaine ; les hybrides de Lemoine, de 2 à 3 fr. 50 la douzaine. La **Gerbe d'Or** vaut 1 fr. la botte. Les **Pois de Senteur** se terminent, il n'y a plus que des blancs qu'on paie de 0 fr. 30 à fr. 50 la douzaine. Le **Gypsophila** *elegans* vaut 0 fr. 50 la botte ; le **Gypsophila** *paniculata*, dont il n'y a plus que quelques bottes, se vend 1 fr. la botte. **Le statice** est très demandé, on le paie 1 fr. la botte. Les **Dahlias** sont de très bonne vente, on les vend de 0 fr. 50 à 1 fr. 25 la douzaine. Le **Stevia** vaut 1 fr. la botte. La **Reine-Marguerite** est de très bonne vente aux prix soutenus de 1 fr. 50 à 2 fr. la botte. Le **Bluet** vaut de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 la botte. Le **Réséda** se vend bien de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 la botte. La **Giroflée** *Quarantaine*, dont les apports sont limités, se vend de 0 fr. 75 à 2 fr. la botte. Le **Mimosa**, de 4 à 5 fr. le panier de 5 kilos. Les **Echinops** valent de 0 fr. 75 à 1 fr. la botte. Le **Physalis** vaut 1 fr. la botte. Les **Hydrangea** valent 2 fr. la douzaine. Quelques bottes de **Chrysanthêmes** à floraison hâtive ont fait leur apparition sur le marché du 20 au 25 août, mais elles laissaient tellement à désirer qu'on les a vendues à vil prix aux marchands des rues. Le **Lilas** blanc, dont nous avons vu quelques bottes, à fleurs frêles, pour le 15 août, s'est vendu à raison de 5 fr. la botte.

Le marché aux légumes est sans activité et les cours sans grande fluctuation. On a vendu les **Haricots verts** de 25 à 70 fr. les 100 kilos ; les Haricots *beurre*, de 30 à 50 fr. les 100 kilos ; les **H.** à écosser, de 30 à 38 fr. les 100 kilos. Les **Cornichons**, de 25 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche, de de 1 fr. 60 à 2 fr. 50 le kilo. Les **Girolles**, de 80 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Tomates**, de 18 à 30 fr. les 100 kilos. Les **Pommes de terre**, de 18 à 22 fr. les 100 kilos. **L'Ail**, de 90 à 130 fr. les 100 kilos. Les **Aubergines**, de 6 à 15 fr. le cent. Les **Laitues**, de 3 à 12 fr. le cent. **Le Laurier-sauce**, de 30 à 35 fr. les 100 kilos. Les **Navets**, de 30 à 50 fr. le cent de bottes ; de Flins et Viarmes, de 25 à 35 fr. les 100 kilos. Les **Ognons**, de 40 à 50 fr. le cent de bottes, en provenance d'Espagne, de 24 à 30 fr. les 100 kilos. **L'Oseille**, de 12 à 15 fr. les 100 kilos. Les **Panais**, de 20 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Poireaux**, de 25 à 30 fr. le cent de bottes. Le **Persil**, de 20 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Artichauts**, de 6 à 25 fr. le cent. Les **Asperges** *en pointes*, de 0.15 à fr. 50 la botte. Les **Carottes**, de 60 à 65 fr. le cent de bottes. Le **Céleri**, de 40 à 80 fr. le cent de bottes. Le **Cerfeuil**, de 15 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Chicorées frisées**, de 6 à 15 fr. le cent. Les **Choux** verts, de 40 à 55 fr. le cent. ; les Choux rouges, de 30 à 50 fr. le cent. Les **Choux-fleurs**, de 40 à 80 fr. le cent. La **Ciboule**, de 7 fr. à 10 fr. le cent de bottes. Les **Concombres**, de 2 à 5 fr. la douzaine. Les **Courgettes**, de 8 à 10 fr. le cent. Les **Échalotes**, de 90 à 100 fr. les 100 kilos. Les **Epinards**, de 20 à 30 fr. les 100 kilos. Les **Scaroles**, de 4 à 12 fr. le le cent. **L'Estragon**, de 3 à 7 fr. le cent de bottes. Les **Pois** verts, de 35 à 55 fr. les 100 kilos. les **Radis** *roses*, de 5 à 8 fr. le cent de bottes. Les **Romaines**, de 4 à 16 fr. le cent.

Les fruits sont de vente courante. Les **Raisins** ont des demandes bien suivies, les Raisins *blancs* se sont vendus de 45 à 100 fr. ; les Raisins *noirs*, de 40 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Pêches** de serre, de 0 fr. 50 à 2 fr. pièce ; de Montreuil, de 0 fr. 20 à 1 fr. pièce ; de Paris, de 70 à 200 fr. les 100 kilos ; du Midi, de 60 à 140 fr. les 100 kilos. Les **Poires** de choix, de 40 à 65 fr. ; communes, de 8 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Prunes** *Reine-Claude* de choix de 60 à 100 fr. les 100 kilos ; les ordinaires, de 20 à 50 fr. les 100 kilos. Les **Noisettes** fraîches, de 70 à 110 fr. les 100 kilos. Les **Noix** seront, paraît-il, abondantes, on paie de 35 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Prunes** *Mirabelles*, de 20 à 30 fr. les 100 kilos. ; les Prunes *Questch*, de 20 à 50 fr. les 100 kilos. Les **Ananas**, de 2 à 5 fr. pièce. Les **Bananes**, de 15 à 28 le régime. Les **Brugnons** de serre, de 0 fr. 20 à 0 fr. 75 pièce, ceux de plein air, de 80 à 110 fr. les 100 kilos. Les **Citrons** d'Italie, de 4 à 7 fr. ; d'Espagne, de 8 à 13 fr. le cent. Les **Figues** d'Espagne, de 1 fr. 25 à 1 fr. 75 la caissette, du Midi, de 1 fr. à 1 fr. 25 la corbeille. Les **Fraises** *Quatre-Saisons*, de 2 à 2 fr. 50 le kilo ; d'Orléans, de 0 fr. 40 à 0 fr. 75 le petit panier. Les **Framboises**, de 100 à 120 fr. les 100 kilos. Les **Groseilles** *à grappes*, de 50 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Melons** de Paris, de 0 fr. 75 à 1 fr. 50 pièce ; de Cavaillon, de 0 fr. 30 à 1 fr. pièce : *Cantaloup* de Bellegarde, de 0 fr. 40 à 1 fr. 20 pièce. Les **Pommes** de choix, de 30 à 70 fr. ; communes, de 25 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Tomates**, de 18 à 24 fr. les 100 kilos.

*
* *

Au marché de Londres, on note des arrivages de fruits de France, qui sont bien accueillis : Prunes *Reine-Claude* et *Royale*, Poires d'*Epargne* (Jargonelle des Anglais). La vente est active à peu près dans tous les compartiments, particulièrement en ce qui concerne les légumes. Les plantes en pots sont moins demandées en cette saison.

H. Lepelletier.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE

26, rue Jacob, à PARIS

LES ROSIERS

Par **COCHET-COCHET** et **S. MOTTET**

Historique, classification, nomenclature, description, culture en pleine terre et en pots, taille, forçage en terre et sous châssis; multiplication, bouturage, greffage et marcottage; fécondation artificielle, choix et variétés horticoles; maladies et insectes.

Deuxième édition. — 1 vol. in-18 cart. toile, de 336 pages et 66 figures................ 3 fr.

LES PARCS ET JARDINS

AU COMMENCEMENT DU XXe SIÈCLE

Par **Jules VACHEROT**

PRINCIPES GÉNÉRAUX. — Définition, style, classification. — Théorie générale de la composition des jardins d'ornement.

STYLE CLASSIQUE (jardins français). — Historique. — Constitution du jardin français. — Application moderne du style classique.

STYLE ROMANTIQUE OU PAYSAGER (jardins anglais). Historique. — Théorie spéciale à leur composition. — Eléments naturels. — Emploi des objets naturels. — Objets de main-d'œuvre, effets et emploi. — Conclusions, application et exécution.

PARCS ET JARDINS PUBLICS. — Les parcs et squares de la ville de Paris; jardin botanique, jardin zoologique, jardin d'acclimatation; jardin de collège, d'école; hospices; pépinières et établissements horticoles. Jardins d'expositions en France et à l'étranger.

1 vol. in-8° de 470 pages, avec nombreux plans, photographies et figures.............. 15 fr.

LES BÉGONIAS

CULTURE ET MONOGRAPHIE

Par **Ad. Van den HEEDE**

Culture et multiplication des diverses races maladies et insectes; fécondation; cultures spéciales. — Monographie du genre.

1 vol. in-18 de 221 pages avec 52 fig.. 2 fr. 50

L'ŒILLET A LA GRANDE FLEUR

Par **J. RUDOLPH**

Historique, Races et variétés à grandes fleurs, Multiplication, Cultures, Culture méridionale, Maladies et insectes nuisibles.

1 vol. in-18 de 126 pages, avec 22 figures. 2 fr.

MA PRATIQUE DES CONSERVES DE FRUITS

ET LÉGUMES ET DE QUELQUES AUTRES ALIMENTS

Par Mlle **MARAVAL**

1 vol. in-16, 250 p. et 40 illustrations. 2 fr. 50

TRAITÉ D'HORTICULTURE PRATIQUE

Par **BELLAIR**

Culture maraîchère, arboriculture, fruitière, floriculture, arboriculture d'ornement multiplication des végétaux, maladies et animaux nuisibles. La première partie comprend la culture potagère en pleine terre et de primeur; l'arboriculture fruitière normale et forcée; le greffage des arbres fruitiers. La deuxième : les fleurs de pleine terre, les plantes de serres, les arbres et arbustes d'ornement.

1 vol. in-12, cart. toile de 1318 pages, avec 598 figures.............................. 8 fr.

LES PLANTES DE SERRE

DESCRIPTION, CULTURE ET EMPLOI DES ESPÈCES ORNEMENTALES OU INTÉRESSANTES CULTIVÉES DANS LES SERRES DE L'EUROPE.

Par **G. BELLAIR** et **L. SAINT-LÉGER**

Notions de culture sous verre. — Description et culture des plantes de serre par ordre alphabétique. — Liste par espèces des plantes de serre.

Un beau vol. gr. in-8 de 1672 pages et 637 fig. cartonné.............................. 16 fr.

MANUEL DE L'EXPERT

DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA GRÊLE

Par **FRANÇOIS**

Effets de la grêle sur les différentes natures de récoltes; maladies et insectes dont les dégâts ne doivent pas être confondus avec ceux de la grêle; des expertises.

1 vol. in-18 de 108 pages.............. 1 fr. 25

LA MAISONNETTE ET SON JARDIN

Par **CURÉ** et **MARAVAL**

La maisonnette. — Un peu d'hygiène. L'enfant, la mère de famille garde-malade. — Entretien du linge et des vêtements. — Culture potagère. — Les arbres fruitiers. — Basse-cour, rucher, cuisine, conserves. — Economie sociale.

1 vol. in-18, 202 pages, 110 fig.......... 2 fr.

LE CASSIS

HISTOIRE, CULTURE, USAGES ET DÉBOUCHÉS

Par **J. VERCIER,**

Professeur spécial d'horticulture à Dijon.

1 vol. de 122 pages avec 20 fig....... 1 fr. 50

CONSERVES DE FRUITS

Par **ROLET**

Les agents et méthodes de conservation. Emploi de la chaleur. Divers modes d'utilisation du froid. Conservation des différents fruits. Rôle des coopératives.

1 vol. in-18 de 494 p. avec 171 fig., broché 5 fr. cartonné.............................. 6 fr.

LES CONSERVES DE LÉGUMES ET DE VIANDES

Par **ROLET**

Conservation des légumes, conserves au vinaigre. Les fleurs en confiserie. Conservation des œufs, du lait, du beurre, des fromages, des viandes, volailles, gibier. Charcuterie. Viandes en boîte. Législation.

1 vol. in-18 de 483 p. avec 90 fig., broché 5 fr., cartonné.............................. 6 fr.

TRAITÉ DE LA CULTURE FRUITIÈRE

COMMERCIALE ET BOURGEOISE

Par **BALTET**

Fruits de dessert, de cuisine, de pressoir, de séchage, de confiserie, de distillation; choix des meilleurs fruits pour chaque saison; plantations de vergers et de jardins fruitiers; taille et entretien des arbres; animaux nuisibles et maladies; récolte des fruits, leur emballage et leur emploi.

3e *édit.* 1 vol. in-18 de 650 p. avec 350 fig. 6 fr.

La librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, à Paris, envoie franco à toute personne qui en fait la demande, son Catalogue le plus récent.

87e ANNÉE — REVUE — 87e ANNÉE

HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ✻

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 29. — 16 Octobre 1915

SOMMAIRE

GRAVURES NOIRES

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

Le Livre d'Or de la France. — Nos deuils. — L'exportation des pommes de terre de semence. — Société d'Horticulture et de Viticulture du Puy-de-Dôme. — Ecole nationale d'Agriculture de Grignon. — Une visite à Verrières-le-Buisson. — *Syringa Sweginzowi.* — *Salix Bockii.* — *Alyssum maritimum compactum lilacinum.* — Les effets du radium sur la végétation. — Préparons la prochaine récolte de pommes de terre. — Protection des cultures contre les animaux nuisibles et le gibier surabondant. — La destruction des mouches. — Nécrologie : *M. Gustave Camus*; *M. Harvey*; *M. Chédane-Guinoisseau.* — *Erratum.*

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

AVIS AUX ABONNÉS

Avec le numéro du 16 août, les abonnements à la ***Revue Horticole*** qui finissaient le 31 décembre 1914 et qui ont été prorogés au 31 août arrivent à échéance.

Nous continuerons à ne faire paraître la ***Revue Horticole*** qu'une fois par mois jusqu'à la fin de l'année, et nous donnerons dans le numéro de décembre 1915 la table des matières des années 1914 et 1915, qui ne formeront qu'un volume. Nous reprendrons en 1916 la périodicité normale du journal.

Dans ces conditions nous avons pensé que le prix du réabonnement devait comprendre tout à la fois les quatre mois qui restent à courir jusqu'à la fin de l'année et l'année 1916 tout entière.

En conséquence, nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré de bien vouloir nous envoyer le montant de leur réabonnement pour les quatre mois de 1915 et l'année 1916 (France : 20 fr.; Union postale : 22 fr.).

Le mode de paiement le plus simple est l'envoi du prix de l'abonnement en un mandat sur la poste dont le talon sert de quittance. Joindre à cet envoi une bande d'adresse de la ***Revue***. On peut aussi s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Ceux qui ne désireraient pas souscrire, dès à présent, un réabonnement de 20 francs, mais qui voudraient compléter le volume de la ***Revue Horticole*** de 1914-1915 avec les quatre numéros à paraître et les tables des matières, n'auront qu'à nous envoyer la somme de 3 francs.

Les abonnés qui ne voudraient pas renouveler leur abonnement sont instamment priés de refuser les numéros qui leur seront adressés, les abonnements continuant jusqu'à réception d'un avis contraire.

Adresser lettres et mandats au Directeur de la ***Revue Horticole***, rue Jacob, 26, à Paris (6e).

A partir du 20 octobre prochain, une quittance du montant de l'abonnement augmenté de 0 fr. 75 *pour frais de recouvrement sera présentée par la poste à tout abonné qui n'aura pas envoyé avant cette époque le montant de son abonnement.*

CHRONIQUE HORTICOLE

Le Livre d'Or de la France. — Nos deuils. — L'exportation des Pommes de terre de semence. — Société d'Horticulture et de Viticulture du Puy-de-Dôme. — École nationale d'Agriculture de Grignon. — Une visite à Verrières-le-Buisson. — *Syringa Sweginzowi*. — *Salix Bockii*. — *Alyssum maritimum compactum lilacinum*. — Les effets du radium sur la végétation. — Préparons la prochaine récolte de pommes de terre. — Protection des cultures contre les animaux nuisibles et le gibier surabondant. — La destruction des mouches. — Nécrologie : *M. Gutave Camus*; *M. Harvey*; *M. Chédane-Guinoisseau*. — *Erratum*.

Le livre d'or de la France. — M. Maurice Desrues, dont nous avons déjà mentionné la mort glorieuse, a été cité à l'ordre de l'armée en ces termes : « Sous-officier d'une bravoure remarquable, a été tué le 22 juin 1915 à la tête de sa section, alors qu'à coups de grenades il résistait à une contre-attaque ennemie, dans un boyau qu'il venait de conquérir ».

M. Desrues était le gendre de M. Félix Lellieux, horticulteur-décorateur à Paris, président du Comité de Floriculture de la Société nationale d'Horticulture.

Nos deuils. — Notre excellent collaborateur, M. Lucien Daniel, professeur de botanique appliquée à la Faculté des Sciences de Rennes, vient d'être cruellement frappé dans ses affections par la mort de son fils unique, tué le 24 septembre, en Champagne, alors qu'il dirigeait le tir de sa batterie. M. Jean Daniel n'était pas un inconnu pour nos lecteurs; il nous avait donné, peu de temps avant la guerre, une étude sur l'hérédité des xénies chez certaines races de Haricots, qui parut dans notre numéro du 1er juin 1914 et fut très remarquée. Digne fils d'un père qui lui avait donné l'exemple du dévouement passionné à la science et du travail acharné, il donnait les plus brillantes espérances. Il venait de corriger les épreuves de sa thèse de doctorat ès sciences lorsque la mort l'a frappé. Que de pertes irréparables !

Parmi les victimes de la guerre, on signale encore :

Le lieutenant Alexandre de Lestrade, fils du comte de Lestrade, le distingué président de la Société d'Horticulture de la Dordogne.

M. Marcel Bachimont, fils de l'horticulteur-grainier de Choisy-le-Roi;

M. Marcel Delavier, fils de M. Victor Delavier, horticulteur à Antibes et à Paris, rue Saint-Merri.

Enfin, 46 membres de la Société des Anciens Elèves de l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles.

L'exportation des pommes de terre de semence. — Un décret du 21 décembre 1914 excepte les pommes de terre, dites de semence, en caissettes, de la prohibition de sortie qui frappe les farines alimentaires. Il avait été réglé, pour l'application de cette disposition, que seraient réputées pommes de terre de semence celles qui seraient présentées en caisses ne pesant pas plus de 50 kilogrammes brut.

L'augmentation des prix et la nécessité d'assurer le ravitaillement de la population civile et de l'armée ont déterminé la commission ministérielle des dérogations aux prohibitions de sortie, à arrêter les mesures propres à empêcher que la facilité consentie par le décret susvisé ne dégénère en abus.

Cette Commission a, en conséquence, décidé que, dorénavant et jusqu'au premier mars prochain, les pommes de terre déclarées pour l'exportation à destination d'un pays autre que les Etats de l'Amérique ou que l'Espagne ne pourraient plus être considérées comme pommes de terre de semence, *quel que soit* le mode d'emballage.

Société d'Horticulture et de Viticulture du Puy-de-Dôme. — Cette importante Société, dont le siège est à Clermont-Ferrand, est convoquée en Assemblée générale pour le premier dimanche de novembre, en vue de délibérer sur un projet de modification des statuts qui comporte une importante transformation ; il s'agit, en effet, d'obtenir pour la société la déclaration d'utilité publique, qui, en lui conférant la personnalité civile, lui permettrait de posséder et d'acquérir. La loi exigeant, en pareille matière, l'existence d'une dotation préalable de 15.000 fr. au minimum, le président de la Société du Puy-de-Dôme, M. Christophle, lui a fait généreusement don de cette somme. Le Conseil d'administration propose de conférer à la Société le nouveau titre de « Société d'Horticulture, de Viticulture et d'Etudes agronomiques du Puy-de-Dôme », et place au premier rang de ses projets, pour le cas où il obtiendrait la déclaration d'utilité publique, la création d'un jardin d'études, en commençant par une collection des meilleures variétés de fruits.

Ecole nationale d'Agriculture de Grignon. — Par décision du ministre de l'Agriculture en date du 7 septembre, l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon reprendra son enseignement le 15 novembre prochain.

Cette école recevra, outre ses propres élèves

de 2e et de 3e année dégagés d'obligations militaires, les élèves de 2e année de l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier qui se trouvent dans la même situation. Les élèves de chacune des trois écoles continueront d'ailleurs à être classés entre eux et à part des élèves des deux autres écoles.

L'Ecole recevra de plus, en première année, les candidats admissibles du concours de 1914 dont l'admission sera ultérieurement prononcée, conformément aux indications ci-après, et les candidats qui seront déclarés admis à la suite du concours à ouvrir en 1915.

Ce concours aura lieu dans les mêmes conditions que les années précédentes et comprendra toutes les épreuves réglementaires.

Les candidats admissibles en 1914 et qui n'ont pu, par suite de la mobilisation, subir les épreuves orales, conserveront le bénéfice de leur admissibilité et prendront part aux épreuves orales du concours de 1915, en même temps que les candidats admissibles de ce concours.

Les candidats qui ont subi intégralement les épreuves du concours de 1914 conserveront les droits que leur donnent les notes obtenues par eux à ce concours. Ils seront classés d'après ces notes, concurremment avec les candidats du concours de 1915. Une liste unique d'admission sera établie d'après les résultats définitifs des concours de 1914 et 1915.

Les droits des candidats inscrits sur cette liste et qui ne pourraient, en raison de leur situation militaire, rentrer immédiatement à l'école, seront réservés jusqu'à la rentrée scolaire qui suivra la cessation des hostilités.

Une visite à Verrières-le-Buisson. — Une Commission de visite de la Société nationale d'Horticulture s'était rendue le 18 août dernier à Verrières-le-Buisson, pour examiner les cultures de la Maison Vilmorin-Andrieux et Cie, et en particulier les Glaïeuls hybrides de *primulinus*. Le rapport de cette Commission, qui vient d'être publié dans le journal de la Société, exprime la satisfaction qu'ont éprouvée les visiteurs en trouvant ces cultures aussi bien tenues, aussi soignées qu'en temps de paix. La Commission est unanime, lisons-nous dans ce rapport, « pour féliciter MM. Vilmorin-Andrieux de la façon parfaite dont ils ont maintenu, malgré la guerre, l'entretien de leurs cultures — nous entendons *entretien* dans le sens le plus large du mot, comprenant la sélection et l'étude des meilleures races et la production de nouveautés ; — tâche difficile, exigeant beaucoup de soins et sans doute de grands sacrifices, mais que se devait d'accomplir une Maison qui est une de nos gloires horticoles ».

En ce qui concerne les Glaïeuls hybrides de *primulinus*, le rapport s'exprime comme suit : « L'examen des plantes sur pied nous a confirmés dans l'opinion que ces Glaïeuls, vigoureux, faciles à forcer, sont appelés à rendre des services particuliers grâce à leur allure légère, à leur floribondité, à leurs coloris nouveaux. Les lots que nous avions sous les yeux comprennent déjà un très grand nombre de variétés, dans lesquelles on remarque des teintes abricotées, saumon, crevette, etc., des blancs, des violets, des fleurs striées... ; l'influence des *Gandavensis*, des *Lemoinei* est parfois très apparente, mais, en général, elle a seulement contribué à grandir les fleurs, à améliorer leur forme, à varier leurs tons dont le fond reste jaune le plus souvent. Les hampes portent souvent quinze boutons, et quatre fleurs épanouies en même temps, parfois cinq. Notons que beaucoup de hampes se ramifient, et que la production de graines est abondante sans fécondation artificielle. »

Syringa Sweginzowi. — MM. Lemoine et fils, de Nancy, mettent au commerce cette année, entre autres nouveautés, un Lilas portant cette dénomination, et dont ils donnent la description suivante :

« Ses feuilles, de grandeur moyenne, sont vert sombre, à pointe aiguë ; ses fleurs, produites en longues grappes ramifiées, couvrant tout l'arbuste au mois de juin, sont d'une teinte rose chair doux, et délicieusement parfumées ; c'est un des plus charmants arbustes que nous possédons ».

Cette espèce est originaire de la Chine centrale, d'où elle fut introduite au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Salix Bockii. — Parmi les arbres d'introduction récente qui figurent aux Jardins Royaux de Kew, on signale un Saule nouveau, importé de Chine par M. E. H. Wilson. Il forme un buisson bas et étalé, ne dépassant pas 1 mètre à 1m.20 de hauteur, à petites feuilles vert foncé, avec d'élégants chatons en automne. Il est dioïque, comme presque tous les *Salix*, et d'après M. Wilson l'individu mâle est le plus ornemental quand il est en fleurs, tout en produisant des chatons plus courts.

Cet arbre est parfaitement rustique, et se multiplie facilement par boutures et marcottes.

Alyssum maritimum var. compactum lilacinum. — La Société nationale d'Horticulture a décerné, le 9 septembre, un certificat de mérite à une plante nouvelle présentée sous ce nom par la Maison Vilmorin-Andrieux. C'est une très jolie variété de l'Alysse odorant, formant des touffes larges de 20 à 30 centimètres très compactes, ne dépassant pas 15 centimètres de hauteur, et se couvrant littéralement de fleurs lilas plus ou moins foncé, très odorantes.

D'après les renseignements fournis par les présentateurs, la plante produit en juin-juillet une première floraison, puis refleurit plus abondamment encore en fin août-septembre, et persiste fraîche jusqu'aux gelées, les grappes s'allongeant beaucoup pendant la floraison.

Cette nouvelle variété, la première à fleurs colorées que produit l'Alysse odorant, est une plante fort intéressante en raison de la couleur

de ses fleurs, de son port remarquablement touffu et compact, et plus encore en raison de sa floraison plus prolongée et plus abondante à l'automne que celle du type. On peut en former de jolies bordures de corbeilles ou de plates-bandes, en garnir les petits massifs ou ceux dans lesquels il est désirable d'obtenir un fond de plantes très basses accompagnant des plantes élevées. Sa culture est des plus facile ; les graines doivent être semées en avril-mai, en place ou en pépinière ; dans ce dernier cas, les plants sont repiqués à 25 centimètres environ en tous sens

Les effets du radium sur la végétation. — M. Sutton, le grand agriculteur de Reading (Angleterre), a invité dernièrement un certain nombre d'agriculteurs et d'horticulteurs à venir examiner les résultats des cultures expérimentales qu'il a entreprises depuis deux ans pour vérifier l'influence exercée par le radium sur la végétation. Le *Gardeners' Chronicle* rend compte de cette visite dans un article dont nous extrayons ce qui suit :

« Dans une série, les sels de radium avaient été mélangés au sol ; dans d'autres ils étaient renfermés dans des récipients en terre cuite ou en verre, afin de ne laisser pénétrer dans le sol que certaines des radiations. Dans aucun cas on n'a pu constater qu'une quelconque des préparations de radium employées exerçât une influence favorable sur la végétation, et dans des cas assez nombreux on a pu observer des indications nettes d'une influence défavorable. C'est ce qu'on a remarqué d'une façon particulièrement frappante dans une série d'essais sur des *Antirrhinum*. Les plantes qui avaient été soumises à l'influence du radium présentaient presque toutes un aspect jaunâtre et rabougri, analogue à celui de plantes qui auraient été cultivées dans un sol déficitaire en azote. L'impression qui se dégageait très nettement de cette série, c'était que les radiations et émanations du radium paraissaient avoir nui à l'absorption de l'azote par les racines.

« Nous savons qu'il existe divers procédés pour extraire le radium de ses minerais, et peut-être des résidus provenant d'autres sources exerceraient-ils, comme on l'a assuré, une influence favorable ; mais en attendant, nous sommes obligés de conclure des premiers essais étendus et rigoureux faits en Angleterre que le radium ne stimule pas la végétation. En examinant les Carottes, Ognons, Epinards, Pommes de terre, etc., on se disait qu'avec du fumier ou un engrais chimique complet, on aurait obtenu de bien meilleurs résultats qu'avec les sels de radium qui coûtent dix fois plus cher. »

Préparons la prochaine récolte de pommes de terre. — Les Pommes de terre n'ont pas donné, dans l'ensemble de la France, les rendements que l'on pouvait espérer ; en outre, la demande s'accroît des besoins de l'armée ; cela explique les hauts cours dès maintenant pratiqués pour la pomme de terre, aussi bien pour les tubercules des variétés fines potagères que pour les variétés fourragères et de grosse consommation. En signalant cette situation dans le *Journal d'Agriculture pratique*, M. Hitier appelle l'attention sur un danger qui pourrait en résulter :

« Devant les prix qui leur sont offerts, les agriculteurs sont tout naturellement incités à vendre leurs pommes de terre et à en vendre le plus possible, à ne garder à la ferme que le déchet, le rebut, les pommes de terre de trop petite dimension, de trop faible poids pour être portées sur le marché. Or, il y a là un véritable danger pour notre agriculture et même pour l'ensemble du pays, si l'on n'y prend pas garde ; il est indispensable, en effet, afin d'assurer la production en 1916, de mettre de côté, dès l'automne, au moment même de l'arrachage, de bons tubercules de semences pour la plantation du printemps prochain.

« Aimé Girard, dans ses belles et magistrales *Recherches sur la culture de la pomme de terre industrielle et fourragère*, a précisé combien le manque de soins dans le choix des tubercules de plant influait sur les rendements obtenus à l'hectare ; il a montré également que la dégénérescence, trop souvent constatée, de la pomme de terre dans beaucoup de nos exploitations agricoles ne résultait pas du tout, comme l'on était porté à le croire, d'un abâtardissement naturel de la variété cultivée, mais résultait uniquement de l'insouciance avec laquelle était choisi le plant. »

Il est donc nécessaire de sélectionner les tubercules de plant, et M. Hitier donne à ce sujet des conseils judicieux qu'on fera bien de méditer.

Protection des cultures contre les animaux nuisibles et le gibier surabondant. — M. le ministre de l'Agriculture a adressé aux préfets une circulaire en date du 14 septembre, traitant cette importante question.

La chasse étant restée fermée l'an dernier, et les mesures de police consécutives à l'état de siège n'ayant permis qu'un emploi restreint du fusil pour la destruction des animaux nuisibles, le nombre de ces animaux s'est notablement accru malgré les mesures prises pour les détruire.

En raison de la prolongation de la guerre qui s'oppose à l'ouverture de la chasse, la situation va s'aggravant. La multiplication des animaux nuisibles et de certains gibiers est devenue sur beaucoup de points un grand danger pour l'agriculture, et il y a lieu de se préoccuper de prendre de nouvelles mesures pour y remédier.

La circulaire ministérielle rappelle d'abord les principales dispositions légales concernant la destruction des animaux nuisibles.

Le droit de destruction de ces animaux se distingue à beaucoup d'égards du droit de chasse. Tandis que la chasse est un attribut de la propriété, le droit de destruction constitue un moyen de défense des personnes ou des produits

de la terre. Il en résulte des différences caractéristiques : d'abord l'exercice de ces droits peut ne pas appartenir aux mêmes personnes ; ensuite les animaux qu'il s'agit de détruire ne sont pas nécessairement tous ceux qui rentrent dans la définition du gibier auquel s'applique la chasse ; enfin, beaucoup de moyens de destruction diffèrent de ceux qu'autorise la chasse proprement dite.

Comme conséquence, l'exercice du droit de destruction est soumis à des règles de police qui dérogent sur divers points aux dispositions légales ou réglementaires concernant la chasse.

Les mesures prévues par la loi pour l'exercice de ce droit de destruction peuvent être classées en deux catégories : les unes sont laissées à l'initiative individuelle des intéressés agissant chacun sur son terrain, sans intervention de l'administration ; les autres, au contraire, nécessitent une action administrative ayant un caractère d'utilité publique et peuvent, en conséquence, sous certaines réserves, s'étendre sur tous les terrains, à l'exception des propriétés closes.

En ce qui concerne les mesures individuelles, comme il est interdit, en raison de l'état de siège, de sortir muni d'une arme, les propriétaires, possesseurs ou fermiers ne peuvent actuellement utiliser le fusil ni pour repousser ou détruire les fauves, ainsi que la loi leur en donne le droit, ni pour détruire les animaux nuisibles même lorsque les arrêtés préfectoraux réglementant ces destructions prévoient l'emploi des armes à feu. Ils ont le droit, pour les fauves, de se servir de tous moyens autres que le fusil, et, pour les animaux nuisibles, des moyens autorisés par les arrêtés préfectoraux, exception faite également de l'emploi du fusil.

Il appartient aux préfets des départements pour lesquels les arrêtés réglementaires actuellement en vigueur ne prévoient pas de procédés suffisamment efficaces eu égard aux dégâts commis par certains animaux nuisibles, de modifier leurs arrêtés de manière à permettre l'emploi de moyens plus énergiques tels que, par exemple, pour les lapins les bourses et furets, les panneaux, les trous à lapins et, s'il y a lieu, les chiens (les lacets ou collets ne doivent en aucun cas être autorisés).

La destruction des mouches. — De tout temps, les mouches ont paru incommodes et nuisibles dans les lieux habités ; mais en temps de guerre, elles constituent un danger beaucoup plus grave. Aussi s'occupe-t-on un peu partout de les détruire. M. Edmond Perrier, le savant directeur du Muséum, a fourni récemment à ce sujet, dans le journal *Le Temps*, des indications dont voici quelques extraits :

M. Perrier signale que les mouches domestiques pondent de préférence dans le fumier de cheval n'ayant que vingt-quatre heures de séjour à l'écurie. « Après vingt-quatre heures, elles dédaignent absolument tout fumier qui a subi un commencement de fermentation. Il ne faut pas plus de cinq ou six jours aux larves pour atteindre l'époque de leur métamorphose, et aucune larve ne venant s'ajouter à celles qui sont écloses pendant la première journée, il est évident que toute mesure de protection prise plus tard est parfaitement inutile. Il ne faut pas non plus procéder à la désinfection du fumier le jour même de son extraction. La plupart des désinfectants propres à tuer les larves : le borax, les solutions de crésyl, de sulfates ferreux ou ferriques retardent alors la fermentation du fumier, si bien qu'il peut encore recevoir des œufs pendant un jour ou deux et qu'il n'en devient que plus fertile en mouches.

« Les larves de mouches n'aiment pas la forte chaleur... Or, au centre d'un tas de fumier frais, la fermentation, dès le lendemain de son extraction, fait monter la température jusqu'à plus de 70°. Les larves fuient donc ces régions chaudes et viennent toutes prendre l'air frais vers la surface. On peut alors s'en débarrasser, dans une proportion de 90 0/0, en brassant le fumier; toutes les larves qui arrivent au contact des parties chaudes sont tuées. Il est encore plus pratique de faire un trou dans le tas de fumier de la semaine, de déposer le fumier frais dans ce trou et de le recouvrir aussitôt. La chaleur communicative du fumier en pleine fermentation épure le fumier nouveau en quatre ou cinq heures. Les mouches ne pondent pas dans le fumier vieux de deux jours ; il est inutile par conséquent de le recouvrir de paille, de terre ou de bâches ; mais déposer du fumier frais à sa surface, comme c'est partout l'usage, c'est mettre en incubation environ dix mille mouches. »

Nécrologie. — M. Gustave Camus est décédé récemment. Botaniste distingué, il avait fait de nombreuses publications sur les Orchidées indigènes, sur les Saules de France et de l'Europe, sur les Bambusées, etc.

M. Chédane-Guinoisseau, horticulteur à Angers, est également décédé au commencement de septembre. Ses cultures de Rosiers, et aussi de végétaux de terre de bruyère, Camellias, Azalées, etc., étaient très réputées.

M. Harvey. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Harvey, rédacteur en chef de notre excellent confrère de Londres, *The Garden*. M. Harvey, qui possédait une très grande compétence technique et pratique, était entouré d'une vive estime dans le monde de la presse horticole, et nous nous associons bien sincèrement aux regrets suscités par sa mort prématurée.

Erratum. — Dans notre numéro du 16 septembre 1915, p. 584, 2e colonne, lignes 23 et 51, au lieu de : *Iris megapotamica*, lire : *I. mesopotamica*.

D. Bois et G. T.-Grignan.

ECHIUM FRUTESCENTS

Le Dr Georges Perez vient de nous adresser aimablement une série de photographies représentant diverses plantes cultivées par lui aux Canaries. On y voit notamment plusieurs espèces frutescentes rares du genre *Echium* (Vipérine), de la famille des Boraginacées, remarquables par leur port et dont les grandes inflorescences sont si ornementales.

On sait que notre correspondant s'est attaché tout particulièrement à l'étude de ce genre dont il possède de nombreux représentants dans son jardin de Puerto Orotava, à Ténérife; il s'est employé aussi à introduire les plus belles espèces dans nos jardins de la région méditerranéenne par l'envoi de graines et la rédaction d'articles destinés à en faire connaître les mérites, dont plusieurs ont été publiés dans ce journal[1].



Fig. 166. — Groupe d'*Echium* hybrides à La Quinta, Santa Ursula, Ténérife.

Les espèces dont nous venons de recevoir les photographies sont :

Echium candicans Linné fils, de Madère ;

Echium callithyrsum Webb, des Canaries ;

Echium nervosum Dryander, des Canaries ;

Echium onosmæfolium Webb et Berthelot, des Canaries ;

Echium Piniana Webb et Berthelot, des Canaries, dont un exemplaire a atteint 5m.30 de hauteur.

Enfin un groupe d'E. hybrides reproduit par la figure 166, dont les parents supposés

[1] Voir : *Echium Piniana*, R. H. 1912, p. 350 ; *Les Echium des Canaries*, R. H. 1912, p. 441 ; *Echium hybride nouveau*, R. H. 1913, p. 442 ; *L'Echium Auberianum*, *Journ. soc. nation. hort. France*, 1912, p. 471 ; *Les Echium Auberianum, Bourgæanum et Wildpretii*, J. S. N. H. F. 1912, p. 571.

seraient les *E. nervosum* Dryander et *simplex* De Candolle, des Canaries.

Le *Botanical Magazine*, numéro d'avril 1915, tab. 8617, a donné la figure en couleur de l'E. *Perezii* Sprague, dédié à notre collaborateur qui l'a découvert à l'île Palma (Canaries).

Cette espèce nouvelle a été décrite dans le *Bulletin of miscellaneous information*, de Kew, 1914, p. 210; elle est voisine de l'E. *Wildpretii* H. H. W. Pearson, superbe plante de l'île de Ténérife, figurée aussi dans le *Botanical Magazine*, tab. 7847, dont les fleurs, en ample thyrse terminal, sont d'un rouge pâle. L'E. *Perezii* s'en distingue par ses fleurs rose tendre, en cymes plus lâches, plus longuement pédonculées, les branches du style plus longues, etc.

Nous signalons aux amateurs de jardins de la Côte d'Azur ces nouveautés dont la propagation est très désirable.

D. Bois.

LE PUCERON LANIGÈRE

RÉSISTANCE RELATIVE DE CERTAINES VARIÉTÉS

Quelle que soit l'efficacité des remèdes préconisés contre le puceron lanigère, les traitements d'été, à cause de la densité du feuillage, sont presque toujours incomplets, et quelques colonies échappées au traitement reprennent rapidement leur essor. Mais, vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre, la chute des feuilles, en mettant à jour les ramifications atteintes, facilite l'inspection. Celle-ci devra porter non seulement sur les parties aériennes, mais jusqu'à la base des sujets, car les pucerons hivernent jusque dans l'enfourchement des premières racines.

Les sujets soumis au palissage, espaliers, contre-espaliers, losanges ou cordons horizontaux, seront dépalissés pour pouvoir atteindre les colonies qui s'établissent fréquemment derrière les branches charpentières, entre celles-ci et le treillage, ou en dessous des tiges obliques ou horizontales.

La destruction des insectes pourra être faite au pinceau s'il s'agit de traiter un nombre restreint de sujets ou de badigeonner le collet des arbres après avoir enlevé jusqu'aux premières racines la terre qui les recouvre. Mais si l'on en a un grand nombre à traiter, l'emploi d'un pulvérisateur à main, à air comprimé, facile à tourner dans tous les sens, est à recommander. Il est indispensable, toutefois, de se servir d'un insecticide énergique et pénétrant et de tenir le jet du pulvérisateur assez près des colonies à exterminer pour que la force de projection du liquide désassocie les colonies en détruisant le plus rapidement possible le duvet blanc qui les protège.

Une question qui mériterait d'être étudiée de près, c'est la résistance de certaines variétés à ce redoutable insecte.

Quand on examine attentivement l'état d'envahissement de nombreuses variétés de pommiers cultivées sous diverses formes dans les jardins fruitiers, on est frappé des différences considérables existant entre elles. Tandis que quelques-unes sont rarement attaquées par le puceron lanigère, d'autres en sont recouvertes; parmi ces dernières et presque partout, surtout aux expositions chaudes, la *Calville blanche* est parmi les plus envahies. L'épiderme des unes est-il plus résistant que celui des autres? c'est à supposer, car nous avons maintes fois constaté ces différences sur des pommiers en losange, et dans cette forme les nombreux points de contact devraient plutôt généraliser la dispersion de l'insecte.

Si l'immunité totale ou partielle de certaines variétés pouvait être prouvée au moyen de nombreuses observations, on pourrait en tenir compte dans l'établissement des listes de plantations, et les grouper ensemble par catégorie, en évitant de mettre en contact celles qui sont toujours envahies et celles qui au contraire, grâce à leur résistance naturelle, ne le sont que très rarement. Les soins seraient ainsi rendus plus faciles et le résultat obtenu meilleur, puisque les centres d'infection seraient isolés.

Au point de vue des situations, on peut dire que les plus chaudes et les plus sèches sont celles où la propagation se fait le plus vite.

Dans les cordons doubles superposés, les

mêmes variétés sont toujours plus envahies dans le cordon inférieur que dans le cordon supérieur. A ce sujet j'ai pris cet été, dans un grand jardin fruitier entouré de murs, adossé à un grand parc, quelques notes qui n'ont assurément qu'une valeur toute locale, mais qui, si elles étaient multipliées, pourraient, je crois, fournir d'excellentes indications pour de futures plantations.

La situation était plutôt chaude et le sol argilo-calcaire, un peu froid en hiver, s'échauffe et sèche volontiers en été; malgré cela les pommiers indemnes ont une bonne végétation, les fruits y viennent beaux et bien colorés.

Parmi les variétés les plus généralement envahies, nous citerons : un espalier de *Calville blanche* faisant face au midi, muni à son sommet d'un abri vitré fixe; planté depuis une dizaine d'années, il est complètement perdu. Des contre-espaliers et cordons de la même variété sont parmi les plus atteints.

La *Reinette de Caux*, la *Reinette de Grandville*, la *Reine des Reinettes* et la *Belle fleur jaune* (Linneous Pippin) étaient presque autant envahies.

La *Reinette* ou simplement *Pomme de Champ Gaillard*, originaire des Basses-Alpes, le *Fenouillet gris*, *Mac Sellan*, *Merveille de Chelmsford* et *Sturmer's Pippin* étaient moyennement attaqués.

Etaient un peu moins attaquées les variétés suivantes : *Api rose*, *Baldwin*, *Beauté de Kent*, *Belle Dubois*, *Blenheim Pippin*, *Calville Lesans*, *Calville Saint-Sauveur*, *Châtaignier*, *Cox Orange*, *Grand Alexandre*, *Jeanne Hardy*, *Pigeon rouge*, *Rambourg d'hiver*, *Reinette Burchart*, *Reinette du Canada blanche* et *grise*, *Reinette franche*, *Reinette dorée*, *Reinette de Harbert* et *Reinette Thouin*.

Presque complètement indemnes ou rarement atteintes, les variétés *Belle Joséphine*, *Court-pendu* et *Reinette Baumann*.

Complètement indemnes, non seulement dans cette situation un peu particulière d'un jardin passablement infesté, mais même dans bien d'autres situations, seules ou en losange, les variétés *Borowitzky* et *Précoce de Croncels*.

V. Enfer.

LES THALICTRUM ASIATIQUES

Le genre *Thalictrum*, dont les amateurs de noms français ont fait « Pigamon », et qui appartient à la famille des Renonculacées, renferme une cinquantaine d'espèces très largement dispersées dans les zones tempérées des deux hémisphères et principalement celle septentrionale; la France seule en possède une quinzaine d'espèces.

Les *Thalictrum* sont des plantes vivaces, rustiques, de port et taille variables, à feuilles composées, assez élégantes, rappelant chez certaines espèces, notamment le *T. minus* Linn., celles des *Adiantum*. Leurs fleurs sont petites, nombreuses, mais de peu d'effet, parce qu'elles sont dépourvues de pétales et que chez la plupart des espèces les sépales sont souvent très petits et caducs dès l'épanouissement; ils persistent, toutefois, chez quelques espèces et les étamines, nombreuses et jaunes, contrastent alors agréablement avec les sépales lorsqu'ils sont amples et colorés, ainsi que le démontre la planche coloriée ci-contre.

Des nombreuses espèces asépalées, on ne cultive guère dans les jardins que le *T. aquilegifolium* Linn., assez commun dans les bois montagneux, c'est le plus répandu dans les jardins et le plus décoratif par son port trapu, son beau feuillage, et surtout par ses fleurs dont les étamines, ainsi que leurs filets, sont blancs chez le type, roses ou lilas chez ses variétés. Les *T. angustifolium* Linn. et *T. flavum* Linn., tous deux indigènes, et le *T. glaucum* Desf., d'Espagne et d'Italie, dont le nom indique la teinte du feuillage, ont des fleurs ou plus exactement des étamines jaunes. Leurs grande taille, leur port, leur beau feuillage et leur robusticité les font apprécier pour orner les endroits humides.

Parmi les espèces à fleurs sépalées, se placent deux jolies petites espèces anciennement connues, mais peu répandues parce qu'elles sont un peu délicates. Ce sont : *T. anemonoides* Michx., de l'Amérique du Nord et *Thalictrum tuberosum* Linn., des Pyrénées, notable, en outre, par les petits tubercules dont est formée sa souche. Tous deux sont à fleurs blanches; le dernier, plus robuste, prospère en terre douce et tient une place honorable dans les rocailles.

Viennent ensuite deux espèces asiatiques,

les seules ayant jusqu'ici mérité les honneurs de la culture et beaucoup plus décoratives que les précédentes parce que plus fortes, plus robustes et à fleurs colorées. Le *Thalictrum Delavayi* Franch., dont l'introduction du Yunnan, au Muséum, par l'abbé Delavay, remonte à 1890, atteint environ 50 centimètres de hauteur; son feuillage élégant et finement découpé et surtout ses fleurs violettes, en panicules terminales, d'aspect très léger, s'épanouissant de juin en août, le firent accueillir avec empressement, mais sa nature exigeante et sa courte durée ont beaucoup limité sa culture [1].

Dans ces toutes dernières années, une nouvelle espèce analogue au *T. Delavayi* au moins par la couleur de ses fleurs, mais bien plus élevée et surtout plus robuste, a fait son apparition dans les cultures et s'annonce comme une plante de grande valeur décorative.

C'est le *T. dipterocarpum* Franch., auquel la *Revue Horticole* (1908, p. 439) a déjà consacré une note de sa Chronique aux premiers moments de son apparition dans les cultures d'Europe. Comme tant d'autres nouveautés remarquables de ces dernières années, la plante a été recueillie dans la Chine occidentale par M. E. H. Wilson pour la Maison Veitch de Londres, qui la présenta à la Société d'Horticulture de Londres en 1908 et la répandit ensuite dans les cultures.

Depuis cette époque, le *Th. dipterocarpum* s'est fait apprécier, non pas seulement par sa belle allure et l'élégance de ses fleurs, mais aussi et surtout par sa vigueur et sa robusticité. A ces deux points de vue, nous pouvons dire qu'il exagère la beauté du *Th. Delavayi*, sa taille et ses inflcrescences étant beaucoup plus développées, et qu'il offre, sur ce dernier, l'avantage d'être de culture beaucoup plus facile. C'est une supériorité qu'il nous a été très agréable de constater dans les essais que la maison Vilmorin a confiés à nos soins, et qui lui vaudra certainement une place de choix dans les jardins, car peu de plantes vivaces ont un port plus léger, plus gracieux et un coloris plus délicat, le jaune des étamines contrastant très heureusement avec le violet des sépales.

Le premier essai du *Th. dipterocarpum* fut fait à Verrières dans les mêmes conditionde culture que le *Th. Delavayi*, c'est-à-dire en terre de bruyère et dans un endroit abrité du soleil. Les plantes devinrent grêles, pauciflores et sans supériorité sur celles de son congénère. D'autres plants furent élevés et mis cette fois en pleine terre ordinaire dans une grande plate-bande de plantes vivaces. Ils y poussèrent beaucoup plus vigoureusement et dès la deuxième année leurs inflorescences dépassèrent 1m.50 de hauteur et produisirent en juillet-août des myriades de fleurs du plus charmant effet. C'est une des plus petites inflorescences que représente la belle planche coloriée ci-contre que la *Revue horticole* a fait peindre pour en faire apprécier la beauté à ses lecteurs. Voici la description que nous en avons prise sur nature :

Thalictrum dipterocarpum Franch. [2]. — Plante vivace, rustique, cespiteuse, à tiges peu nombreuses, minces, mais fortes, droites, raides, glabres, ainsi d'ailleurs que toutes les autres parties de la plante, pouvant atteindre près de 2 mètres de hauteur, à mérithales très allongés dans le haut. Feuilles inférieures mesurant 30 centimètres et plus de long, tripennées, à rachis violacé, horizontal, arrondi, élargi à la base en deux oreillettes embrassant complètement la tige, renflé à l'insertion des pennes, légèrement décurve entre celles-ci; folioles petites, ternées, pétiolulées, longues de 15 à 30 millimètres, rarement entières et alors ovales-acuminées, mais le plus souvent divisées au sommet en trois lobes, le médian mucroné et parfois à son tour trilobulé, vert mat très foncé en dessus, pâles et presque glauques en dessous. Fleurs violet-lilas vif, petites, pendantes, disposées en très longue panicule terminale, pouvant atteindre plus de 60 centimètres, à ramifications très grêles, arrondies, alternes et à pédicelles inégaux, filiformes, longs de 15 à 25 millimètres, à bractées nulles ou rudimentaires; calice à quatre sépales pataloides, ovales, concaves, longs seulement de 6 à 8 millimètres; corolle nulle; étamines environ 30, filets minces, violacés, plus longs que les sépales, pendants et à anthères jaunes, filiformes, biloculaires, apiculées au sommet; follicules 5 à 10, violacés à l'état jeune, surmontés d'un style blanchâtre crochu et persistant, longs de 6 à 7 millimètres à maturité, monos permes indéhiscents, arqués et comprimés, paraissant ailés et à trois-cinq nervures saillantes sur chaque face.

Habite la Chine occidentale, entre 1,000 et 1,500 mètres d'altitude. Introduit en 1908. Fleurit en juillet-août.

Les inflorescences du *Thalictrum dipterocarpum* sont extrêmement légères et gracieuses, autant par leurs boutons simulant des petits grelots violets et pendants que par leurs fleurs épanouies, que relève fortement leur faisceau d'étamines jaunes. Ces inflorescences se conservent bien dans l'eau et

---

[1] *Thalictrum Delavayi* Franch. Voir *Revue Horticole*, 1891, p. 330, 586; 1892, p. 355.— *Bot. Mag.*, tab. 7152.

[2] *Thalictrum dipterocarpum*, Franchet, in *Bull. Soc. Bot. France*, 1886, p. 308. — *Plantæ Delavay.*, p. 12.



Thalictrum dipterocarpum

J. Eudes pinx.

Imp. Studium

produisent un effet charmant dans les petits vases dont on se plait à orner les appartements, ainsi que dans les bouquets.

Des indications qui précèdent, il résulte que la multiplication et la culture du *Thalictrum dipterocarpum* sont aussi faciles que celles de la plupart des plantes vivaces. Le semis est l'unique moyen de propagation, car la souche n'est pas divisible. Les graines ou plus exactement les petits fruits, que la plante produit en abondance, doivent être semés tels, en automne de préférence, afin que l'enveloppe aie le temps de se décomposer pour libérer le germe. Le semis se fait préférablement en terrines, en terre légère et fertile, et sous châssis froid. La germination a lieu au printemps. Les plants sont repiqués en pépinière d'éducation lorsqu'ils sont pourvus de plusieurs petites feuilles, puis mis en place, de préférence à l'automne, à environ 30 centimètres de distance en tous sens ; la première floraison a lieu alors dans le cours de l'été. Pour en obtenir le plus bel effet dans les plates-bandes, il faut en former des groupes d'une douzaine de sujets rapprochés les uns des autres.

S. Mottet.

POUR AVOIR DES POIS DE SENTEUR EN HIVER

Depuis quelques années, on a le plaisir de voir à nos printanières expositions horticoles de jolis lots de fleurs de Pois de senteur dits anglais et américains, que nous avons la satisfaction, par une culture *ad hoc*, d'obtenir jusqu'aux premières gelées. Mais il est particulièrement agréable d'en posséder pendant la saison hivernale, en décembre et janvier surtout, c'est-à-dire aux époques où les fleurs graciles pour les ornementations florales des appartements seront des mieux accueillies.

L'ancienne vogue que les Pois de senteur ont reconquise dans nos cultures est des mieux justifiée. C'est, en effet, une de nos fleurs qui ont marqué un réel progrès, non seulement comme variations de coloris, mais par la longueur et la rigidité de leur pédoncule, et aussi dans les formes ondulées de leurs pétales.

D'autre part, une autre race encore peu connue, apparue il y a quelques années, possède, en plus des avantages des Pois de senteur anglais et américains, celui d'avoir une très grande précocité et d'épanouir ses fleurs pendant les mois les plus sombres de l'année ; cette espèce a le grand mérite de pouvoir être forcée modérément sans nuire à la floraison. Ces Pois de senteur constituent la race *Telemly*, avec laquelle on peut récolter des fleurs à la Noël. Pour cela, il suffit de suivre les quelques conseils que je vais énumérer.

On sème, dans les premiers jours d'août, cela afin d'obtenir des fleurs en décembre et janvier. Le semis se fait dans des pots de 8 à 9 centimètres, préalablement remplis, jusqu'à 3 centimètres du bord, d'un compost préparé de la façon suivante : un tiers de terreau et de deux tiers de terre de jardin ; ensuite on place huit graines que l'on enfonce légèrement avec le doigt, puis on recouvre avec le compost précité jusqu'à 1 centim. 1/2 du bord. Lorsque les graines sont levées, on ne laisse que cinq ou six plantes par pot. Les pots sont placés sur un sol sur lequel on aura mis environ 3 centimètres de cendre, de manière à éviter l'incursion des limaces. On devra arroser avec la plus grande modération et attention. Vers la mi-septembre, on procède à la plantation en pleine terre en serre froide bien éclairée, on plante à une distance de 30 centimètres sur la ligne, chaque ligne distante de 50 centimètres ; mais on ne doit pas planter plus de deux lignes sur le même terre-plein, et celui-ci avoir une hauteur de bonne terre de jardin d'environ 60 centimètres ; mais si l'on ne possède pas de serre froide susceptible d'effectuer la plantation en pleine terre des Pois de senteur, on se contentera de les rempoter dans des pots de 18 centimètres de diamètre. On aura soin de placer les plantes le plus près possible du vitrage.

A partir de leur plantation jusqu'à leur floraison, il faut aérer le plus possible le jour et la nuit, excepté cependant lorsqu'il gèle. Lorque le froid atteint quatre à cinq degrés, on doit recouvrir les vitres de la serre de paillassons afin d'éviter que la gelée ne pénètre à l'intérieur de la serre. Pendant leur végétation, les Pois de senteur demandent une alimentation très substantielle qu'on doit augmenter progressivement ; c'est ainsi qu'il est bon de les arroser tous les huit ou quinze jours avec un engrais mêlé aux eaux d'arro-

sages. Les engrais potassiques conviennent particulièrement bien.

Les Pois de senteur sont facilement attaqués par le puceron vert, si on ne prend soin de leur donner une aération suffisante. On les détruit facilement en faisant, le soir, une fumigation au tabac que nous préférons aux seringages à la nicotine diluée.

En suivant les conseils que nous venons d'indiquer succinctement, on est assuré d'obtenir une floraison superbe depuis le 15 décembre au mois de février, ce qui dédommage amplement des soins que l'on a pris.

Un jardinier anglais, très habile dans cette culture, résumait ses conseils dans une courte formule qu'on peut traduire comme suit :

Ameublir le sol profondément ;
Donner de l'engrais généreusement ;
Espacer largement;
Tuteurer promptement;
Arroser de bonne heure;
Supprimer les gousses de graines.

Notons en terminant, à propos du nom de la jolie plante dont nous parlons, que l'on constate chez beaucoup de variétés récentes une tendance à la diminution ou à la suppression du parfum. Cela tient sans doute à ce que les semeurs, en sélectionnant les plantes pour leur beauté, leur vigueur, leur floraison précoce ou leur aptitude au forçage, ont un peu négligé ce caractère. Au récent Congrès des amateurs américains spécialistes, M. Harrison Dick faisait remarquer qu'il y a bien aussi de la faute de la Sweet Pea Society, qui accorde dans ses jugements 25 points pour la longueur de la tige, 25 pour le coloris, 20 pour la grandeur de la fleur, 15 pour sa substance, 15 pour le nombre de fleurs portées par une tige, et... rien pour le parfum. On considère sans doute qu'il est acquis d'avance. Mais peut-être devra-t-on se préoccuper de cette question, et modifier les règlements en conséquence ; car, vraiment, un Pois de senteur sans parfum, une Gesse odorante inodore !!...

La même impression s'est d'ailleurs fait jour en Angleterre, et dans ce pays la Société Nationale des Pois de senteur a cru devoir en tenir compte, car à sa dernière exposition, tenue en juillet de cette année, elle avait créé un concours pour les variétés les plus parfumées.

Ajoutons que la Société spéciale anglaise possède un jardin d'essai à Roxwell, dans l'Essex, et qu'une visite à ce jardin, organisée par la Société, avait réuni près de soixante-dix de ses membres, la plupart venus par chemin de fer. Ces Messieurs sont allés ensuite visiter deux établisssements d'horticulture voisins dans lesquels des hectares sont consacrés à la culture des Pois de senteur pour la production de graines.

On voit qu'en Angleterre, comme aux Etats-Unis, la vogue de cette gracieuse plante est beaucoup plus développée que dans notre pays. Aussi les noms de langue anglaise dominent-ils de beaucoup dans les catalogues de Pois de senteur. Depuis quelques années, toutefois, quelques semeurs français se sont mis à l'œuvre, et ont commencé à produire des variétés de valeur, auxquelles nos amateurs s'intéressent de plus en plus. H. Theulier.

ROSIER AMERICAN PILLAR

Nous sommes heureux de pouvoir confirmer par une photographie que nous avons prise le 20 juin dernier, dans les collections de M. de Vilmorin à Verrières, tout le bien qu'a dit la *Revue Horticole* du Rosier *American Pillar*, dans sa note de Chronique du 16 août dernier.

Ce Rosier est, en effet, une des variétés sarmenteuses récentes les plus remarquables, tant par sa vigueur exceptionnelle que par son beau feuillage et surtout par ses fleurs d'un rose frais, à centre blanc, qui sont grandes et, comme on le voit, réunies en vastes et nombreux corymbes terminant tous les rameaux. L'arbuste ici représenté a trois ans de plantation et atteint près de 4 mètres de hauteur ; une simple mais solide perche, bien haubanée, lui sert de support. Ses jeunes pousses sont d'une vigueur et d'une force peu communes ; quelques unes ont atteint d'un seul jet le sommet du support. Le feuillage est très ample et persiste très tard, comme chez les Multiflores. Quant aux fleurs, quoique simples, elles produisent autant et plus d'effet décoratif que celles des variétés doubles. Elles ont, en tous cas, un mérite qu'on ne retrouve guère que chez la variété *Hia-*

watha, qui pourrait bien ne pas être complètement étrangère à sa création. C'est que les pétales sont presque aussi marcescents que chez ce dernier; individuellement, ces fleurs persistent fraîches pendant une quinzaine, et la prolongation de la durée de la floraison indiquée « pendant plus d'un mois » n'est nullement exagérée. Ajoutons enfin que sa



Fig. 167. — Rosier *American Pillar*.

multiplication est très facile, même par le simple bouturage sous cloche à l'automne.

A tous points de vue, le Rosier *American Pillar* se recommande à l'attention des amateurs, mais plus particulièrement pour orner les pylônes et former des sujets isolés, comme celui représenté ici.

S. Mottet.

L'ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE AUX ÉTATS-UNIS

Le journal *American Florist* a publié dernièrement le rapport rédigé par le secrétaire de l'Association américaine d'assurance contre la grêle pour l'exercice social finissant le 1er août 1915. Ce rapport montre que l'assurance de cette catégorie de risques fonctionne fort bien aux États-Unis, et qu'elle y rend de grands services. Nous nous proposons d'en indiquer sommairement les principales caractéristiques.

Le nombre des membres assurés était, en clôture d'exercice, de 1.621. La superficie vitrée assurée dans l'ensemble s'élevait à 3.754.000 mètres carrés.

L'État qui possède la plus grande quantité de serres assurées est le Missouri; viennent ensuite, assez loin, le Colorado et le Kansas; puis le Nebraska, l'Ohio, la Pensylvanie, l'Illinois, le Texas, l'Iowa, et, avec des chiffres notablement moins élevés, l'Indiana, le territoire d'Oklahoma, le Tennessee, le Michigan, le Maryland, le Wisconsin, etc.

Le total des recettes pour l'exercice a été de 307.950 fr. Le total des dépenses a été de 124 300 fr. (en comptant le dollar pour une valeur nominale de 5 fr.).

Le total des indemnités pour pertes payées au cours de l'année a été de 96.425 fr. Ces pertes, comme on le comprend sans peine, ont été réparties d'une façon variable, et leur chiffre ne correspond pas à celui des surfaces vitrées assurées. L'État dans lequel elles ont été le plus élevées est celui de Nebraska, dépassant de près de 6.000 fr. le Missouri, dans lequel les serres assurées représentent une surface presque trois fois plus grande. Viennent ensuite le Kansas, l'Iowa, l'Indiana, etc.

Depuis la fondation de l'Association, le nombre des sinistres réglés s'est élevé à 2.200, correspondant à un total de près de 1.585.000 fr.

Au cours de l'exercice 1914-1915, les indemnités les plus élevées payées à la suite d'orages ont été de 6.468 fr. dans le Missouri; 6.100 fr. à El Paso et 5.845 fr. à Chicago (Illinois); 5.120 fr. et 4.610 fr. dans le Nebraska; 4.270 fr. dans l'Oklahoma, 3.630 fr. dans le Texas, etc. Ces chiffres, on le voit, ne sont pas très élevés pour un pays dans lequel il existe des établissements possédant des surfaces très considérables de serres.

La statistique des orages de grêle ayant eu lieu aux États-Unis, pendant les vingt-huit dernières années, fait ressortir entre les divers États des différences curieuses : il y en a eu 189 dans le Kansas, 159 dans l'Illinois, 150 dans l'Iowa, 148 dans le Missouri, 125 dans l'Ohio, 121 dans la Pennsylvanie, 118 dans l'État de New-York, 93 dans le New-Jersey, 89 dans le Nebraska, 80 dans le Colorado; les chiffres suivants sont beaucoup moins élevés. Enfin, au bas de l'échelle, on trouve deux États qui, pendant cette longue période, n'ont eu aucun orage de grêle : la Floride et l'Orégon; la Californie n'en a eu qu'un; le Mississipi et la Caroline du Sud, deux; le Maine, le Tennessee et le Vermont, trois.

G. T.-Grignan.

LES CARYOTA [1]

C'est au milieu de la prodigieuse richesse palmique de l'Inde méridionale, de Ceylan et des îles adjacentes, renommées entre toutes pour la beauté de leur végétation merveilleuse, que l'on rencontre, en compagnie des *Borassus*, *Zalacca*, *Livistona*, *Licuala*, *Areca*, *Ptychosperma*, etc., le genre *Caryota*, unique dans toute la famille des Palmiers par ses frondes bipennées. En dehors de ce caractère, les *Caryota* se font remarquer par la grâce et la structure singulière de leurs feuilles dont les folioles secondaires, courtes et larges, dentées, prémorses au sommet, ressemblent à des coins ou à de larges segments de frondes de Capillaires, ce qui leur donne, jusqu'à un

[1] Extrait de l'ouvrage: *Les Palmiers de la Côte-d'Azur*. Un vol. in-8° de 208 pages, avec planches hors texte. Librairie agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, Paris, 1915.

certain point, vus de loin, l'aspect d'un arbre dicotylédoné.

Un autre caractère non moins remarquable de ce genre est le suivant : lorsque l'arbre arrive à l'âge adulte, les spadices se développent d'abord au sommet de la tige, y fleurissent, puis la floraison continue de haut en bas jusqu'au moment où l'arbre, épuisé par la fructification de sa dernière inflorescence, meurt et repousse de drageons comme les Bananiers stolonifères, *Musa sinensis* et *paradisiaca*; mais, dans les espèces à racines fibreuses et non stolonifères, les auteurs ne disent pas, du moins à notre connaissance, si l'arbre périt définitivement dès l'accomplissement de la maturation des fruits, comme les Bananiers monocarpiques (*Musa superba* et *Ensete*). Que de surprises nous ménage encore la fructification des Palmiers!

Dans une note publiée dans la Chronique de la *Revue Horticole* du 1er janvier 1894, M. le Dr Sauvaigo, conservateur du Musée d'histoire naturelle de la ville de Nice, annonçait qu'un exemplaire de *Caryota*, le *C. urens*, fleurissait à l'air libre dans la villa Chauvassaignes (aujourd'hui villa Saint-Louis), à Menton.

Il s'exprimait ainsi :

« Assis sur le bord d'une terrasse et planté depuis 1883, ce Palmier mesure actuellement $2^m.60$ de hauteur; la tige brunâtre, annelée, présente à la base un diamètre de $0^m.15$.

« Les feuilles, placées sur le stipe à des intervalles écartés, sont amples, larges de 1 mètre vers la base; les segments luisants, coriaces, rudes, cunéiformes et subrectangulaires, ont une extrémité déchiquetée et prémorse.

« La première floraison de ce *Caryota* date de 1889.

« Le spadice qui fait aujourd'hui le sujet de notre admiration a une longueur de 3 mètres. D'abord ascendant, puis fortement infléchi, il laisse pendre jusqu'à terre ses longs rameaux grêles, florifères, de 1 mètre environ de longueur, garnis de fleurs sessiles, réunies par trois. »

La rédaction ajoutait : « Nous sommes heureux d'apprendre que ce bel exemplaire continue à fleurir, et nous désirons que cette espèce se multiplie à l'air libre sur notre littoral méditerranéen. »

Nos leçons de botanique nous retenant à Toulon, nous ne pûmes nous rendre à Nice pour étudier la floraison de ce rare palmier. Malheureusement, lorsque nous fûmes libre, des raisons de santé nous empêchèrent de nous rendre à Menton ; nous avons donc cherché à nous procurer des renseignements sur cette floraison, mais il nous a été impossible de les obtenir, le jardinier, M. Ronco, qui avait assisté aux floraisons successives de ce palmier, étant mort. Nous avons appris seulement l'année dernière que ce *Caryota* n'existait plus.

Ce Palmier était tout près du pont Saint-Louis; il était planté sur le bord du ravin frontière entre Menton et Vintimille, dans la villa Saint-Louis.



Fig. 168. — *Caryota urens.*

La confusion est grande dans beaucoup de genres de Palmiers, mais elle est encore plus grande dans les espèces du genre *Caryota*. D'après les ouvrages que nous avons sous la main, il en existerait une douzaine, dont quelques-unes appartiendraient aux genres *Arenga*, *Wallichia*, *Orania*, *Didymosperma*, etc. Aussi nous ne donnerons pas d'autres descriptions que celle qu'on vient de lire.

Le *Caryota urens*, à cause de son utilité, est universellement cultivé, même dans les pays où il croît naturellement. Humboldt et Bonpland l'ont vu aux bords de l'Orénoque et de l'Atabapo, et plus tard sur les Andes, dans le passage de Quindiu, à une hauteur de 975 mè-

tres. Ses feuilles fournissent des fibres très résistantes, connues à Ceylan sous le nom de Kittul, que porte ce Palmier. Pendant les chaleurs, il produit une sève sucrée très abondante donnant un bon vin de Palme; le tissu cellulaire du centre du tronc renferme en abondance une fécule aussi bonne que le sagou, avec laquelle les Indiens font du pain très nutritif. La chair du fruit a une saveur très âcre et presque caustique.

Le *Caryota urens*, à cause de sa provenance (il atteint en Asie le 30e degré de latitude Sud), demande la serre tempérée et la serre froide ; il ne résistera en plein air dans les jardins de la Côte d'Azur que dans les parties les plus abritées, où la température descend très rarement au-dessous de zéro.

B. Chabaud.

A TRAVERS LES CATALOGUES

Les Catalogues d'horticulteurs sont peu nombreux cette année, pour de multiples raisons. Cependant nous en avons reçu plusieurs, dont il convient de dire quelques mots.

La Maison Vilmorin-Andrieux et Cie a publié cet automne, comme chaque année, un Catalogue des Ognons à fleurs et Fraisiers. La liste des articles offerts y est aussi complète que d'habitude. Nous y remarquons des Glaïeuls hybrides de *primulinus*, offerts en mélange de jaunes, en mélange d'orangés en mélange de toutes couleurs, à des prix très modérés.

La même Maison a joint à cet envoi celui du Catalogue des semis d'automne préparé pour 1914, et qui est toujours exact. Les prix sont les mêmes pour toute la série des fleurs et la majeure partie des graines potagères ; seuls, les Carottes, Navets et Pissenlits ont subi une hausse.

M. Viaud-Bruant, de Poitiers, a publié ses catalogues de printemps et d'automne (Cultures florales et Pépinières), à peu près aussi volumineux que les années ordinaires, et tout aussi variés. On y trouve un assez grand nombre de nouveautés, notamment parmi les Chrysanthèmes d'automne, les Géraniums, les Lantanas, diverses variétés fruitières, etc. Nous citerons en particulier :

Chrysanthème Victoire-de-la-Marne. — Plante basse, robuste, très florifère, grandes fleurs d'une belle forme régulière, d'un coloris uniforme de rouge géranium-Bruant, unique à ce jour dans le genre hrysCanthème: le coloris est d'une puissance et d'une richesse incomparables, les revers des ligules du centre légèrement bronze chaud ardent ; c'est le Chrysanthème donnant pour la première fois l'impression vive de la couleur violente du géranium.

Pêche franco-espagnole. — Superbe nouveauté vigoureuse, très productive, à beau et large feuillage, provenant d'un semis de noyaux reçus d'Espagne, d'où le nom.

Fruit énorme, se nuançant de rouge à l'insolation; chair très blanche, excessivement fine et parfumée, non adhérente, de qualité exquise; maturité mi-août.

Fraisier des Quatre-saisons Érigé du Poitou. — Provient d'un semis de l'excellente variété *Janus*; il s'est montré le plus vigoureux, tout en restant très fertile et très remontant. En raison de sa végétation dressée, les fruits sont soutenus au-dessus de terre, ce qui est un grand avantage pour la cueillette, et cette disposition évite qu'ils ne soient salis par les pluies.

Poire Beurré d'avril. — Arbre vigoureux et fertile, fruit moyen ou assez gros, en trochet, verdâtre passant au jaune taché de fauve ; chair fine, bien fondante, extrêmement juteuse, saveur très sucrée et très parfumée, qualité très bonne; mars-avril, se prolongeant jusqu'en mai.

Enfin deux variétés de Vigne que M. Bruant présente comme « deux incomparables producteurs directs, tout à fait hors pair, d'une *résistance absolue* aux maladies, et produisant régulièrement un vin de qualité à goût franc.

« Avec ces nouveaux producteurs, il ne sera plus nécessaire de soufrer, et presque pas de sulfatage, sauf les années tout à fait prédisposantes aux maladies. »

En voici les descriptions :

Roi des Blancs. — Hybride très résistant, très fertile, grappes longues, gros grains, goût exquis, aussi bon que le chasselas ; vin parfait et alcoolique. Bien supérieur à la *folle blanche.* Taille courte.

« *Roi des Noirs* ou *Noah Noir.* — D'une rusticité exceptionnelle; taille longue, débourrement tardif, ce qui assure une fertilité régulière, belles grappes allongées. Bon vin alcoolique. »

MM Barbier et Cie, d'Orléans, annoncent les deux Rosiers nouveaux suivants :

Hybride de Wichuraiana Moussu : Le Poilu. — Arbuste vigoureux à rameaux garnis de nombreux poils ou aiguillons. Pédoncules, sépales et ovaires très moussus. — Floraison en bouquets de 8 à 15 fleurs grandes, doubles, bien faites, rose satiné passant au rose lilacé avec reflets argentés. Plante très intéressante et très jolie. (*Wichmoss* × *muscosa japonica.*)

Polyantha : La Marne. — Plante naine à feuillage vert foncé pourpré, luisant, vernissé, exempt de maladies. Fleur semi-double, rose saumonné vif à l'extrémité des pétales, blanc

rosé vers la base. Pétales ondulés. Floraison abondante et continuelle, en bouquets de 15 à 40 fleurs. Les fleurs qui persistent souvent un mois sur la plante passent successivement du rose vif au rose pâle, puis au blanc et au blanc verdâtre, formant un curieux contraste. Floraison précoce apparaissant de 8 à 15 jours plus tôt que celle des autres variétés. (*Madame Norbert Levavasseur* × *Comtesse du Cayla*.)

Une élégante gravure qui orne la couverture du catalogue montre un bouquet brillamment fleuri de cette dernière variété.

MM. Cayeux et Le Clerc, de Paris, offrent, comme de coutume, diverses nouveautés en fait de graines potagères et de graines de fleurs. Citons notamment :

« *Pois ridé nain Pionnier.* — Se distingue au premier abord par la grosseur de son grain ridé vert. Comme précocité, il vient en même temps que le Pois *Express à longue cosse*. Semé dans nos champs d'essais le 10 mars 1913, il était en boutons le 12 mai, en forts « plateaux » le 26 mai, et le 10 juin la cueillette battait son plein !

« La cosse, large, légèrement pointue, contient jusqu'à neuf grains de toute première qualité.

« Le Pois *Pionnier* est certainement l'un des plus productifs des Pois nains sucrés à grains ridés. Il sera particulièrement apprécié des cultivateurs pour son rendement, et des consommateurs pour son goût exquis. Hauteur, 45 centimètres.

« *Reine-Marguerite des fleuristes rose superbe.* — Cette très remarquable variété nous est venue d'Amérique, l'an dernier, et après l'avoir bien étudiée dans nos cultures, nous pouvons la recommander vivement à nos clients comme une plante de valeur, aux fleurs de grandes dimensions, portées par des pédoncules mesurant couramment 0m.60 à 0m.70 de longueur.

« Les pétales, longs et larges, incurvés et bouclés au centre, donnent au capitule l'aspect d'un Chrysanthème d'une belle teinte rose très jolie et particulièrement brillante.

« *Reine-Marguerite Progression.*—Nouvelle race de Reine-Marguerite atteignant 0m.40 à 0m.50 de hauteur, à rameaux qui, sans être divariqués, ne sont cependant pas aussi dressés que ceux de la race dite *Pyramidale*. Les tiges, très solides, portent des fleurs doubles, un peu aplaties, mesurant 0m.14 et même 0m.15 de diamètre (pour le capitule central), du plus beau blanc pur. C'est une acquisition de valeur soit pour les plates-bandes ou les massifs, soit pour la fleur coupée. »

Max Garnier.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 7 septembre au 7 octobre, les arrivages sur le marché aux fleurs ont été d'une bonne moyenne ; la vente continue à être satisfaisante, la marchandise s'enlève même assez facilement car journellement, à la cloche de huit heures, il ne reste rien à liquider. Le **Lilium** *Harrisii* est peu demandé, on le vend 6 fr. la douzaine ; les autres espèces de Lilium font défaut. Les **Roses** de Paris, dont les apports sont assez importants, sont de bonne vente, le choix extra sur longues tiges se fait rare ; on a vendu *Ulrich Brunner*, de 0 fr. 30 à 1 fr. 50 la douzaine ; *Captain Christy*, de 0 fr. 50 à 2 fr. 50 ; *Gabriel Luizet*, de 0 fr. 30 à 1 fr. 75 ; *Her Majesty* tire à sa fin et n'est plus très belle ; le choix extra sur très longues tiges est très recherché de 1 fr. 50 à 6 fr. ; *Président Carnot*, de 0 fr. 50 à 3 fr. ; *Gabriel Luizet* de 0 fr. 30 à 2 fr. ; *Madame Abel Chatenay*, de 0 fr. 50 à 2 fr. ; *William Allen Richardson*, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 ; *Eclair*, de 1 à 4 fr. ; *Paul [Neyron]*, de 0 fr. 75 à 4 fr. ; *Reine des Neiges*, de 0 fr. 30 à 1 fr. 50 ; *Kaiserin Auguste Victoria*, de 0 fr. 50 à 3 fr. ; *Caroline Testout*, de 0 fr. 30 à 1 fr. ; *Gloire de Dijon*, de 1 à 2 fr. ; *Maréchal Niel*, de 1 à 3 fr. ; *Madame Bérard*, de 1 à 2 fr. ; *Mistress John Laing*, de 0 fr. 50 à 2 fr. ; *Souvenir de la Malmaison*, très peu, de 0 fr. 30 à 1 fr. 25 la douzaine ; Les Œillets dits *Américains* sont en très petite quantité, en grandes fleurs, on paie de 2 fr. 50 à 3 fr. la douzaine, en très grandes fleurs, 4 à 6 fr. la douzaine ; les **Œillets** de semis, à fleurs doubles, de choix, de 0 fr. 50 à 1 fr. 25 la douzaine, ordinaires de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 la botte. La **Violette** de Marcoussis est très demandée, on paie de 10 à 15 fr. le cent de petits bouquets. La **Pensée** *Cornue*, 0 fr. 50 le bouquet, la **Pensée** *deuil*, de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 le bouquet ; la Pensée *Parisienne*, de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 le bouquet. Les **Glaïeuls** tirent à leur fin et laissent complètement à désirer comme beauté, on paie de 0 fr. 75 à 1 fr. 15 la douzaine, Le **Gypsophila** *elegans*, de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 la botte. Les **Dahlias** sont en assez grande quantité, mais les pétales tombent facilement, ce qui en contrarie la vente, on paie de 0 fr. 30 à 0 fr. 75 la douzaine. Le **Réséda** se vend de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 la botte. La **Giroflée** *Quarantaine*, apports limités, se paie de 0 fr. 57 à 1 fr. 25 la grosse botte. Le **Mimosa**, dont les arrivages se limitent à quelques paniers, se vend de 4 à 4 fr. 50 le panier de 5 kilos. Le **Physalis** vaut de 1 à 1 fr. 50 la botte. Les **Chrysanthèmes** ordinaires valent de 0 fr. 60 à 1 fr. la botte ; à fleurs de moyenne grandeur, de 4 à 6 fr. la douzaine ; à très grandes fleurs, de 10 à 12 fr. la douzaine. Les Œillets d'Ollioules ont fait leur apparition le 15 septembre, la vente en est peu active en raison des apports de Paris ; on paie de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 la botte ; les Œillets de Cannes ont paru le 25 septembre, le panier de 20 douzaines se paie, vu le mauvais état des fleurs, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le panier ; ceux en provenance d'Italie, très courts de tiges et vilains de fleurs en raison de la longueur des transports, sont vendus à vil prix.

Sur le marché aux légumes, la vente s'effectue dans de bonnes conditions. Les **Haricots verts** subissent une hausse assez sensible, en provenance du Midi on paie de 30 à 100 fr. ; de Paris de 30 à 80 fr. les 100 kilos. **L'Ail** se vend aux prix élevés

de 110 à 150 fr. les 100 kilos. Les **Artichauts** valent de 5 à 30 fr. le cent. Les **Asperges** *en pointes*, de 0.45 à 0 fr. 50 la botte. Les **Aubergines**, de 5 à 15 fr. le cent. Les **Carottes**, de 25 à 35 fr. le cent de bottes. Le **Céleri**, de 35 à 50 fr. le cent de bottes. Le **Cerfeuil**, de 15 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche, de 2 fr. 30 à 3 fr. le kilo. Les **Chicorées frisées**, de 3 à 8 fr. le cent, et de 15 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Choux** pommés, de 20 à 40 fr. le cent. Les Choux *rouges*, de 30 à 40 fr. le cent. Les **Choux de Bruxelles**, de 50 à 70 fr. les 100 kilos. Les **Choux-fleurs** de Paris, de 20 à 65 fr. le cent. La **Ciboule**, de 7 à 10 fr. le cent de bottes. Les **Cornichons**, de 40 à 65 fr. les 100 kilos. Le **Cresson**, de 0 fr. 30 à 0 fr. 75 les 12 bottes. Les **Échalotes**, de 90 à 110 fr. les 100 kilos. Les **Ognons**, de 30 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Epinards**, de 30 à 35 fr. les 100 kilos. Les **Scaroles**, de 3 à 8 fr. le cent. Les **Haricots** *beurre*, de 40 à 50 fr. les 100 kilos; les **Haricots** à écosser, de 30 à 38 fr. les 100 kilos. Les **Lentilles**, de 40 à 115 fr. les 100 kilos. Les **Navets**, de 12 à 25 fr. le cent de bottes. Les **Ognons** des Vertus, de 25 à 40 fr. le cent de bottes; les **Ognons** d'Espagne, de 25 à 30 fr. les 100 kilos. L'**Oseille**, de 15 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Panais**, de 20 à 40 fr. le cent de bottes. Le **Persil**, de 15 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Piments**, 2 fr. 80 le kilo. Les **Poireaux**, de 40 à 60 fr. le cent de bottes. Les **Pois** de Paris, de 50 à 80 fr. les 100 kilos. Les **Pommes de terre**, *Hollande*, de 15 à 18 fr. les 100 kilos; *jaune ronde*, de 14 à 16 fr.; *Saucisse rouge*, de 15 à 17 fr. les 100 kilos. Les **Potirons**, de 1 à 4 fr. pièce. Les **Radis** *roses*, de 5 à 7 fr. le cent de bottes. La **Rhubarbe**, de 0 fr. 20 à 0 fr. 35 la botte. La **Romaine**, de 5 à 15 fr. le cent. Le **Thym**, de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la botte. Les **Tomates**, de 20 à 55 fr. les 100 kilos.

Les fruits s'écoulent assez bien. Les **Amandes** vertes valent de 60 à 110 fr. les 100 kilos. Les **Ananas**, de 2 à 5 fr. pièce. Les **Bananes**, de 15 à 20 fr. le régime. Les **Brugnons** de serre, de 0 fr. 20 à 0 fr. 75 pièce: Les **Brugnons** du Midi et de Paris, de 80 à 110 fr. les 100 kilos. Les **Châtaignes**, de 40 à 50 fr. les 100 kilos. Les **Citrons** d'Italie, de 4 à 10 fr.; d'Espagne, de 4 à 5 fr. le cent. Les **Dattes**, de 110 à 120 fr. les 100 kilos. Les **Figues** du Midi, de 40 à 90 fr. les 100 kilos; les **Figues** de *Barbarie*, de 1 à 1 fr. 50 la caissette. Les **Fraises** des *Quatre-Saisons*, de 2 à 2 fr. 50 le kilo. Les **Framboises**, de 1 fr. 40 à 1 fr. 50 le kilo. Les **Melons** de Cavaillon, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 pièce; de Montauban, de 0 fr. 30 à 0 fr. 70 pièce; de Paris, de 2 à 4 fr. pièce. Les **Noix** vertes en brou, de 30 à 80 fr. les 100 kilos; fraîches écalées 70 à 90 fr. les 100 kilos. La **Noix** *de Coco*, de 60 à 70 fr. le cent. Les **Pastèques**, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 pièce. Les **Pêches** de serre, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 pièce, de Montreuil, de 0 fr. 50 à 1 fr. pièce, du Midi, de 80 à 200 fr. les 100 kilos. Les **Poires** de choix, de 40 à 120 fr. les 100 kilos; communes, de 20 à 30 fr. les 100 kilos. Les **Pommes** de choix, de 40 à 90 fr.; communes, de 15 à 30 fr. les 100 kilos; les extra, de 0 fr. 15 à 1 fr. pièce. Les **Prunes** *Questch*, de 32 à 40 fr., diverses, de 22 à 30 fr. les 100 kilos. Les **Raisins** de Thomery, de 1 à 3 fr. le kilo, d'Algérie, de 60 à 100 fr. les 100 kilos; du Midi-Paris, blanc, de 60 à 120 fr., noir, de 50 à 60 fr. les 100 kilos; du Sud-Ouest, de 75 à 140 fr. les 100 kilos.

H. Lepelletier.

CORRESPONDANCE

M. V. (*Seine-et-Marne*). — Le Haricot *Saint-Esprit*, qu'on appelle aussi Haricot à l'Aigle, est une variété naine à parchemin à cosses longues, droites, à grain un peu courbé en forme de rognon, bien blanc, mais portant autour de l'ombilic une tache d'abord rose vif, puis brune ou noire dont la forme rappelle assez bien celle d'un oiseau qui aurait les ailes étendues. Cette tache, qui a valu à cette variété son nom, la rend très facile à reconnaître. Le grain est bien plein, et convient très bien pour faire de la purée.

L'ouvrage *Les plantes potagères*, de MM. Vilmorin, range cette variété dans la section des Haricots suisses.

M. R. S. — Les Pins ont des graines à envelopper plus dure en général que les autres Conifères, mais leur faculté germinative est bien supérieure. Faites le semis au printemps (avril-mai) à l'air libre. Toutefois, il vaut mieux mettre en stratification, à partir de janvier-février, les graines de certaines espèces, telles que *P. Cembra*, *P. contorta*, *P. Coulteri*. Les Pins à trois et à cinq aiguilles sont plus exigeants que les autres en ce qui concerne la nature du sol.

Il est bon d'attendre au moins un an avant de procéder au repiquage des jeunes semis; cette opération se fera en juin-juillet.

En ce qui concerne le *Pinus Cembra*, voici ce qu'écrit M. Hickel dans son remarquable ouvrage sur les *Graines et plantules*: « La germination est très irrégulière et toujours très lente. Aux Barres (graines des Alpes françaises), on a obtenu 25 °/₀ seulement en moyenne (3 °/₀ seulement la deuxième année) et 52 °/₀ au maximum, et on y attribuait ces faibles résultats à une maturation incomplète. En raison de ce que j'ai observé pour le *P. koraiensis*, je pense que l'explication du fait est tout autre et que la lenteur des résultats d'expériences tient à ce que les conditions où la graine y est placée sont trop différentes des conditions naturelles. Certains pépiniéristes se sont bien trouvés de conserver les graines dans l'eau, à l'air libre, pendant une partie de l'hiver. »

N° 3178 (*Finistère*). — La plante dont vous nous avez envoyé des échantillons fleuris est l'*Eupatorium micranthum* Less. (Eupatoire en arbre), connu aussi sous le nom d'*E. Morrisii*, espèce mexicaine qui demande la serre froide dans la région parisienne, mais peut vivre en plein air dans le Midi, et sans doute aussi dans certaines parties de la Bretagne; on l'emploie parfois pour la fleur coupée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Nouveaux Services de Trains au 5 octobre 1915

Au mois de juillet dernier, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat ayant mis en vigueur un service de trains étudié principalement dans le but de faciliter les déplacements des familles pendant la saison d'été.

La période des vacances étant sur le point d'être terminée, cette Administration a dû envisager certaines modifications dans l'organisation actuelle de ses trains et elle appliquera, à partir du 5 octobre prochain, un nouveau service mieux approprié aux circonstances actuelles.

Ce Service se rapproche sensiblement de celui qui fonctionnait avant le 10 juillet. Pour le moment, il ne saurait être question de revenir à l'organisation du temps de paix ; les besoins de la défense nationale imposent encore, en effet, de nombreuses sujétions devant lesquelles doivent s'incliner tous les *desiderata* des voyageurs civils, quelque intéressants qu'ils puissent être.

Quoi qu'il en soit, des trains express continueront à circuler, au moins aussi nombreux qu'au printemps dernier, sur toutes les artères principales du réseau, notamment sur les lignes ci-après :

Paris à Dieppe par Pontoise. Paris à Rouen et au Havre. Paris à Caen et à Cherbourg. Paris à Granville. Paris à Rennes et à Brest. Paris à Bordeaux. Rouen au Mans et à Angers. Rennes à Nantes et à Bordeaux.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

STATIONS THERMALES

Vichy. — Aix-les-Bains. — Evian-les-Bains. — Vals-les-Bains. — Allevard. — Besançon. — Thonon. — Saint-Gervais-les-Bains.

Billets d'aller et retour collectifs (de famille)- 2e et 3e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1er Septembre au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le Tarif général, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4e et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

PARIS A LONDRES
par DIEPPE

PRIX DES BILLETS

Billets simples valables sept jours.

1re classe........ 49 fr. 45
2e classe......... 36 fr. 20

Billets d'aller et retour valables **UN MOIS**

1re classe........ 85 fr. 15
2e classe......... 61 fr. 15

Service journalier dans chaque sens (sauf le Dimanche).

Départ de Paris-Saint-Lazare...... à 8 h. 55.
Départ de Londres................. à 10 h.

Wagon-Restaurant entre Paris et Dieppe et vice-versa.

87e ANNÉE — 87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : D. BOIS, ✻

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 30. — 16 Novembre 1915

SOMMAIRE

GRAVURES NOIRES

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, 20 fr. ; Étranger, 22 fr. — Le numéro : 0 fr. 90

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

Adresser tout ce qui concerne la publicité à M. DAMIENS, 26, rue Jacob.

AVIS AUX ABONNES

Avec le numéro du 16 août, les abonnements à la ***Revue Horticole*** qui finissaient le 31 décembre 1914 et qui ont été prorogés au 31 août sont arrivés à échéance.

Nous continuerons à ne faire paraître la ***Revue Horticole*** qu'une fois par mois jusqu'à la fin de l'année, et nous donnerons dans le numéro de décembre 1915 la table des matières des années 1914 et 1915, qui ne formeront qu'un volume. Nous reprendrons en 1916 la périodicité normale du journal.

Dans ces conditions nous avons pensé que le prix du réabonnement devait comprendre tout à la fois les quatre mois qui restent à courir jusqu'à la fin de l'année et l'année 1916 tout entière.

En conséquence, nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré de bien vouloir nous envoyer le montant de leur réabonnement pour les quatre mois de 1915 et l'année 1916 (France : 20 fr.; Union postale : 22 fr.).

Le mode de paiement le plus simple est l'envoi du prix de l'abonnement en un mandat sur la poste dont le talon sert de quittance. Joindre à cet envoi une bande d'adresse de la ***Revue***. On peut aussi s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Ceux qui ne désireraient pas souscrire, dès à présent, un réabonnement de 20 francs, mais qui voudraient compléter le volume de la ***Revue Horticole*** de 1914-1915 avec les quatre numéros à paraître et les tables des matières, n'auront qu'à nous envoyer la somme de 3 francs.

Les abonnés qui ne voudraient pas renouveler leur abonnement sont instamment priés de refuser les numéros qui leur seront adressés, les abonnements continuant jusqu'à réception d'un avis contraire.

Adresser lettres et mandats au Directeur de la ***Revue Horticole***, rue Jacob, 26, à Paris (6e).

CHRONIQUE HORTICOLE

Le livre d'or de la France. — Morts au champ d'honneur. — Ministère de l'Agriculture. — École nationale d'Horticulture de Versailles. — Institut national agronomique. — Concours international de Roses nouvelles à Bagatelle 1916-1917. — Pour les cultivateurs des régions dévastées. — Les exportations de végétaux à destination du Brésil. — Les herborisations en automobile. — Le *Caryota urens* de Menton. — Pé-tsaï de Chefoo. — *The Garden.* — Les Roses les plus estimées en Australie. — Fraisier *Saint-Fiacre.* — *Renanthera pulchella.* — *Cattleya Andromaque.* — Notes sur la taille Lorette. — La sélection des greffes en arboriculture fruitière. — Catalogues reçus. — Nécrologie : *M. Ed. Prillieux.*

Le livre d'Or de la France. — Le fils d'un des horticulteurs les plus estimés de la région parisienne, M. Gravereau, vient d'être cité à l'ordre de son corps d'armée avec le libellé suivant :

« Gravereau (Lucien-Albert), infirmier de la section coloniale.

« N'a cessé de faire preuve d'intelligence et de dévouement depuis le début de la campagne, en Belgique, sur la Marne, et particulièrement au cours des opérations commencées le 25 septembre 1915. Affecté à la salle d'opérations, est resté plus de 60 heures sur la brèche et n'a consenti à prendre du repos qu'après achèvement de son service. »

M. Rouyer, chef du Service de la multiplication au Muséum, vient d'être promu capitaine, et cité à l'ordre du jour de la division, avec Croix de guerre, dans les termes suivants :

« Le 29 août 1914, détaché avec sa section en « poste avancé, attaqué par des forces très supé- « rieures, ne s'est replié que sur ordre, après « avoir perdu la moitié de son effectif et a été « blessé grièvement. Revenu sur le front, mon- « tre beaucoup d'intelligence et de dévouement « dans le commandement d'une compagnie de « génie et dans la direction des travaux spéciaux « dont elle est chargée. »

Morts au champ d'honnenr. — M. A. Belin, horticulteur à Argenteuil et président du Comité des Orchidées de la Société nationale d'Horticulture, vient d'être cruellement frappé par la mort de son fils, un tout jeune homme qui donnait les plus belles promesses, et qui est tombé glorieusement au champ d'honneur.

Parmi les autres victimes de la guerre figure M. Jean Nigon, le plus jeune fils de l'horticulteur réputé d'Antibes, dont les quatre autres enfants sont également mobilisés.

Ministère de l'Agriculture. — A la suite du remaniement opéré dans le Cabinet, dont M. Viviani a cédé la présidence à M. Briand, le portefeuille de l'Agriculture a été confié à M. Jules Méline, ancien président du Conseil qui, malgré son grand âge, n'a pas hésité à mettre sa haute expérience au service de l'agriculture française, qui lui doit tant déjà.

Ecole nationale d'Horticulture de Versailles. — Le concours d'admission a eu lieu les 11 et 12 octobre dernier.

Le Jury, composé de MM. Nanot, directeur de l'Ecole, Chatenay et Truffaut, premiers vice-présidents de la Société nationale d'Horticulture de France, Bassard, Lafosse et Petit, professeurs à l'Ecole, a proposé à M. le Ministre de l'Agriculture d'admettre élèves 23 candidats.

L'effectif des trois promotions d'élèves qui suivent actuellement les cours est le suivant:

Elèves de 3e année, 14; de 2e année, 33; de 1re année, 23 ; soit un total de 70 élèves.

Un certain nombre de professeurs étant actuellement mobilisés, l'Administration de l'Agriculture les a remplacés provisoirement et pendant la durée de la guerre : par M. Costantin, membre de l'Institut, professeur de Botanique, qui enseignera la Pathologie végétale ; par M. Ch. Grosdemange, ancien élève diplômé de Versailles, professeur de la Société d'Horticulture de Soissons, qui enseignera l'Arboriculture d'ornement et la Pépinière, et par M. Pierre Passy, maître de conférences à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, qui enseignera l'Arboriculture fruitière et la Pomologie.

Institut national agronomique. — Des inquiétudes ayant été manifestées au sujet des conséquences de la reprise des cours à l'Institut agronomique, le ministère de l'Agriculture a publié au *Journal Officiel* du 24 octobre l'avis qui suit :

« Le ministère de l'Agriculture ayant décidé la réouverture de l'Institut national agronomique, pour permettre aux administrations dont les agents proviennent de cette école d'assurer le recrutement de leur personnel, des mesures spéciales seront prises pour que les candidats à l'Institut agronomique et les élèves de cette école qui auront été mobilisés se trouvent, au point de vue des carrières qu'ils poursuivent, dans des conditions au moins aussi avantageuses que si la guerre n'avait pas eu lieu.

« Ces mesures sont actuellement en préparation. »

Concours international de Roses nouvelles à Bagatelle 1916-1917. — M. Forestier, Conservateur du Bois de Boulogne, vient d'adresser aux producteurs de Roses nouvelles la circulaire

relative au concours qui sera jugé en 1916-1917. Les conditions, que nous rappelons, sont les suivantes :

1° Les plantes devront avoir été cultivées en pot, autant que possible, et être envoyées à plusieurs exemplaires — 5 au moins — à la Roseraie de Bagatelle[1], avant le 15 avril, et être accompagnées d'une notice sur leur origine, leur parenté, et, s'il y a lieu, des renseignements nécessaires pour les soins particuliers à leur donner.

2° Les rosiers nouveaux présentés seront mis en pleine terre dès leur arrivée à Bagatelle, et resteront en place jusqu'au mois d'octobre de la deuxième année, afin de permettre au Jury d'en étudier pendant deux saisons la floraison et la qualité de végétation.

Pour les cultivateurs des régions dévastées. — Une œuvre des plus intéressantes s'est constituée pour la reconstitution du matériel agricole dans les régions dévastées. Le Comité d'honneur de cette œuvre, présidé par M. Fernand David, ancien ministre, compte parmi ses membres M. Henneguy, président de l'Académie d'Agriculture, MM. Lindet, Loubet, Edmond Perrier, Pluchet, président de la Société des Agriculteurs de France, Tisserand et Viger. En outre, un Comité de Patronage de la Presse, présidé par M. Jean Dupuy, ancien ministre de l'Agriculture, groupe les représentants des principaux journaux parisiens.

Le Comité vient de lancer un appel dont nous extrayons ce qui suit :

« La Commission agricole de l'Automobile-Club de France a pensé qu'il y avait une œuvre d'intérêt national à entreprendre, en mettant à la disposition des agriculteurs éprouvés les appareils et outils agricoles dont ils ont un besoin urgent et en permettant ainsi, partout où cela est possible, la remise en culture des terres.

« L'aide que nous apporterons aux agriculteurs ne doit pas du tout se confondre d'ailleurs avec les indemnités qui seront attribuées par l'Etat comme réparation des dommages de guerre, car celles-ci, étant donné leur caractère officiel, ne pourront être réparties que dans un temps forcément éloigné et dans des conditions très spéciales. Nous voulons au contraire agir immédiatement, dès qu'un besoin urgent de matériel nous est signalé.

« Nous avons donc constitué un Comité chargé de recueillir des souscriptions, de grouper toutes les collaborations nécessaires, de se mettre en relations avec les Comités locaux des régions éprouvées. »

La correspondance doit être adressée au secrétaire du Comité, et les fonds à M. Ward, à l'Automobile-Club de France, 6, place de la Concorde, à Paris.

[1] Adresse pour le chemin de fer : « Roseraie de Bagatelle, au Bois de Boulogne, en gare de Neuilly-Porte-Maillot-Paris. »

Les exportations de végétaux à destination du Brésil. — Par décret en date du 10 mars dernier, le Gouvernement du Brésil a prescrit que les plantes et semences importées sur son territoire devront être accompagnées d'un certificat phytopathologique délivré par les fonctionnaires compétents du service d'origine, et attestant qu'elles ne sont attaquées par aucun parasite dangereux.

La réception de ces plantes et de ces semences sera toujours subordonnée à un examen sanitaire, et les produits atteints de maladies susceptibles de se transmettre seront détruits ou réexportés, au choix du destinataire.

Les emballages des plantes et semences importées devront porter les noms et adresses de l'expéditeur et de l'importateur, ainsi que la désignation du lieu et de l'établissement de provenance.

Les herborisations en automobile. — C'est la *Revue scientifique* qui nous signale cette excellente utilisation de l'automobile. Elle reconnaît que le botaniste est généralement l'ennemi de la vitesse, parce qu'en général il recherche la plante rare; mais elle ajoute : « L'automobile est toutefois utile pour arriver sans fatigue sur les points à étudier en détail. M. Heckel estime que le temps et l'activité économisées peuvent être utilement dépensés à la recherche des plantes peu apparentes dans un point sélectionné... »

Quelle jolie variation sur les vers d'Horace :

Sunt quos curriculo *Verbascum olympicum*
Collegisse juvat, metaque fervidis
Evitata rotis, et *Palma* nobilis (*un majestueux Palmier*)
Terrarum dominos evehit ad deos !

C'est un heureux contraste avec les utilisations meurtrières actuelles de l'automobile !

Le Caryota urens de Menton. — Il s'est glissé dans l'étude de M. Chabaud sur les *Caryota*, publiée dans notre dernier numéro, p. 573, une erreur qu'une de nos abonnées, Madame Hearn, a bien voulu nous signaler, et que nous nous empressons de rectifier.

La villa Saint-Louis, à Menton, n'a jamais porté le nom de « Chauvassaignes ». Elle fut achetée en 1886 par un amateur distingué, M. A. Williams Hearn, qui y planta le *Caryota urens* peu d'années plus tard.

M. Hearn est mort en 1903, et son habile jardinier, M. Ronco, en 1908 ou 1909; à cette époque déjà, le *Caryota* présentait des indices de mauvaise santé; actuellement, il est moribond.

Pé-tsaï de Chefoo. — Le Dr Trabut, directeur du Service botanique de l'Algérie, vient de publier, dans la *Revue Horticole de l'Algérie*, mai-juin 1915, la figure de cette variété de Chou chinois dont il a reçu des graines du Japon, par le service botanique, sous le nom de *Chefoo Pe-tsaï Cabbage*. Cette variété forme une pomme, ses feuilles se coiffant à la manière de celles d'une Romaine. Des essais de culture vont être tentés en Algérie.

The Garden. — M. Herbert Cowley a été nommé rédacteur en chef de notre excellent confrère *The Garden*, pour succéder à M. Harvey, dont il était depuis cinq ans le coadjuteur comme « assistant editor ».

M. Cowley s'était enrôlé, dès le début de la guerre, dans l'armée anglaise, et avait vaillamment fait son devoir sur le front. Il y reçut une blessure dont les suites lui ont laissé une légère infirmité, et l'ont fait réformer il y a peu de temps.

Les Roses les plus estimées en Australie. — Un plébiscite avait été organisé, l'été dernier, par une publication australienne, l'*Argus*, pour le choix des douze meilleures variétés de Rosier. Le parfum semble avoir joué un rôle secondaire dans le choix des rosiéristes australiens ; les variétés ont été classées dans l'ordre suivant : 1, *Frau Karl Druschki*; 2, *Madame Abel Chatenay*; 3, *White Maman Cochet*; 4, *Lyon-Rose*; 5, *Kaiserin Auguste Victoria*; 6, *General Mac Arthur*; 7, *Belle Siebrecht*; 8, *La France*; 9, *Joseph Hill*; 10, *Prince Camille de Rohan*; 11, *Rhea Reid*; 12, *Maman Cochet*.

Avis à nos compatriotes qui voudraient offrir aux soldats de l'Anzac des fleurs de leur choix — au moins à la saison prochaine !

Fraisier « Saint-Fiacre ». — Cette excellente variété remontante à gros fruits a reçu un Certificat de mérite de la Société royale d'Horticulture d'Angleterre, à sa séance du 14 septembre. Nous en avons publié la description en 1911 (page 408), en signalant sa mise au commerce par la maison Vilmorin-Andrieux et Cie.

Renanthera pulchella. — Cette espèce nouvelle a fleuri pour la première fois en août 1913 à l'établissement de MM. A. Paters et Cie, à Bruxelles, dans une importation de *R. Imschootiana*; elle a été nommée par M. Rolfe, qui l'a décrite dans le Bulletin de Kew.

Elle rappelle beaucoup par le port le *R. Imschootiana*, mais ses fleurs ne sont que moitié aussi grandes et présentent d'autres différences. Leur coloris général est jaune, avec les lobes latéraux du labelle et la moitié supérieure des pétales lavés de cramoisi.

Cattleya Andromaque. — MM. Maron et fils, de Brunoy, ont présenté récemment à la Société nationale d'Horticulture deux exemplaires de ce bel hybride dont un constituant une forme distincte qu'ils ont dénommée *superba*. Leurs fleurs grandes, bien étalees et d'une forme superbe, ont les pétales et les sépales blancs, et le labelle rouge cramoisi; mais le coloris de ce dernier organe diffère notablement dans les deux plantes. On sait que le *C. Audromoque* est un hybride entre *C. triumphans* et le *C. Gigas alba*, et que le *C. triumphans* est lui-même un descendant du *C. Rex*. Chez le *C. Audromaque* ordinaire, le rouge du labelle rappelle beaucoup celui du *C. Gigas*, tandis que chez la forme *superba*, il est mélangé et veiné de pourpre tirant sur le marron, de jaune brunâtre et d'autres nuances délicates rappelant le *C. Rex*. Cette dernière forme surtout est d'une grande beauté.

Notes sur la taille Lorette. — M. L. Chasset, qui, même au front de ses armées, poursuit ses observations culturales et met à profit ses courts loisirs pour les communiquer à ses confrères, a envoyé des notes sur la taille Lorette à *La Pomologie française*, qui les a publiées dans son numéro de septembre dernier.

M. Chasset avait été invité à aller voir les effets produits par cette méthode de taille au château de M. C... B..., « quelque part en France », selon la formule; il n'a trouvé là, dit-il, qu'une faillite de plus à enregistrer, dans un sol où d'ailleurs les arbres prospèrent admirablement. Voici un passage de la note de M. Chasset :

« L'essai de la taille courte a été fait sur des palmettes à 4, 6 et 8 branches et aussi sur des cordons obliques.

« Les palmettes à branches verticales traitées sont totalement dénudées, et sauf un ou deux rameaux poussés au hasard, on croirait les arbres à leur période de repos en plein hiver; une *Passe-Crassane* est totalement dénudée, *Duchesse d'Angoulême* ne brille pas, et *Williams* part dans l'autre monde, voilà pour les palmettes.

« Les cordons obliques, eux, sont plus généreux comme poussée, mais plus une seule coursonne en dessous; celles que l'on pourra reconstituer se trouveront sur le dessus du cordon.

« L'aspect général des arbres ainsi traités me rappelle exactement l'essai fait à Vilvorde (Belgique), par notre ami M. Dufour, et à Vilvorde cependant n'y avait-il pas le voisinage de pays ? le climat ? etc... Mais le sol de Wagnonville n'est pas partout... »

La sélection des greffes en arboriculture fruitière. — Dans une intéressante étude publiée dans *La Pomologie française*, M. Chasset appelle l'attention des cultivateurs d'arbres fruitiers sur l'importance du choix de bons greffons, et fait remarquer que les différences, si frappantes parfois, dans la forme et le goût du fruit, la vigueur et la fertilité des arbres de certaines variétés bien connues, doivent être souvent attribuées à la négligence avec laquelle on prend les greffons au hasard, au lieu de faire un choix raisonné :

« Sélectionner la vigueur pour les variétés reconnues peu vigoureuses, rechercher la production pour celles un peu ou trop stériles, écarter les arbres se rapprochant trop des égrains, par suite d'un manque de sélection dès l'origine, augmenter le volume des fruits ou le ramener à un volume raisonnable pour le rendre plus *marchand*, rechercher une coloration plus intense pour l'un, moindre pour l'autre, suivant que le marché réclame ce fruit peu ou point coloré,

réunir la finesse de la chair au sucre et au parfum pour ce fruit un peu flottant comme qualité, tout cela c'est de la sélection heureuse et utile.

« Et cette sélection sera parfois ardue, comme cela est arrivé pour *Passe-Crassane*, où il a fallu de nombreuses années pour fixer un type parfait... »

M. Chasset passe en revue un certain nombre de variétés de Pommes et de Poires, pour lesquelles il donne des indications et des conseils utiles relativement au meilleur type à choisir parmi les fruits et aux conditions dont il faut tenir compte pour choisir les greffons.

Catalogues reçus. — Nous avons encore reçu les catalogues des maisons suivantes :

Pépinières Desfossé-Thuillier fils et Cie, 23, route d'Olivet, à Orléans. — Arbres et arbustes d'ornement forestiers et fruitiers; jeunes plants.

Veuve E. Gauguin et fils, 4, route d'Olivet, à Orléans. — Arbres et arbustes d'ornement forestiers et fruitiers, jeunes plants, plantes vivaces de pleine terre en collection.

Nécrologie. — *M. Ed. Prillieux.* Nos lecteurs apprendront avec regret la mort de ce savant éminent, fondateur de la Pathologie végétale en France.

M. Prillieux, né à Paris en 1829, entra comme élève, en 1850, à l'Institut agronomique de Versailles. Il se rendit dans le midi, chargé d'une mission d'études sur la vigne, ravagée par l'Oïdium, et commença la publication de travaux de botanique qui le firent remarquer. Nommé professeur d'histoire naturelle des végétaux cultivés à l'Ecole centrale en 1874, il se vit confier la Chaire de botanique à l'Institut agronomique lorsque celui-ci fut créé à Paris, deux années plus tard. En 1876, il remplaça Adolphe Brongniard comme membre de la Société nationale d'Agriculture, dans la section d'histoire naturelle agricole.

En 1883, il était nommé inspecteur général de l'Enseignement agricole et il devint, en 1888, directeur du laboratoire spécial de pathologie végétale à l'Institut agronomique. Il abandonna ces deux fonctions en 1897. En 1898, il fut élu membre de l'Académie des Sciences (Section de botanique) où il succéda à Charles Naudin. On lui doit sa création de la Station de pathologie végétale de la rue d'Alésia, à Paris, qu'il a dirigée jusqu'à sa mort.

M. Prillieux fut conseiller général, puis sénateur du département de Loir-et-Cher. Il était officier de la Légion d'honneur.

Il a été publié, dans divers recueils de botanique et d'agriculture, de nombreux travaux sur l'anatomie, la morphologie et la physiologie des végétaux, surtout sur les maladies des plantes causées par des parasites végétaux; on peut citer parmi les plus importants : une *Etude du mode de végétation des Orchidées*, parue en 1866 dans les *Annales des sciences naturelles*, et son ouvrage : *Maladies des plantes agricoles, des arbres fruitiers et des arbres forestiers, causées par les parasites végétaux* (2 volumes, 1896-1897), qui est consulté par tous ceux qui s'occupent de pathologie végétale.

D. BOIS et G. T.-GRIGNAN.

UN NOUVEAU SOLEIL HYBRIDE A FLEUR DE GAILLARDE

Nous avons signalé brièvement en 1913 (page 318), l'apparition du « Soleil rouge », ou, comme on l'a dénommé ensuite plus justement, Soleil à fleur de Gaillarde. Cette remarquable variation, qui rappelle, en beaucoup plus grand, les coloris de l'*Helenium cupreum* et de divers *Gaillardia*, avait été obtenue aux Etats-Unis. Elle était dérivée de l'*Helianthus lenticularis* (ou *annuus* var. *lenticularis*), qui habite les Montagnes Rocheuses dans les Etats de Colorado et de New-Mexico; une forme *coronatus* apparue chez ce Soleil, et lavée de rouge marron, fut croisée en 1910 avec le grand Soleil annuel, et c'est ainsi qu'apparut la forme zonée, dans laquelle une grande partie des ligules est rouge brunâtre, les extrémités restant jaunes.

M. A. Meunissier a exposé naguère (p. 518) les considérations génétiques auxquelles donnent lieu l'obtention et la reproduction de ce coloris.

Le Soleil à fleur de Gaillarde, à son tour, a été croisé avec un autre *Helianthus* d'un grand intérêt horticole, l'*H. cucumerifolius* var. *purpureus*. C'est à M. Henri Cayeux, directeur des cultures municipales de la Ville du Havre, que revient le mérite de cette hybridation. Opérée en 1914, elle a donné cette année un ensemble de plantes remarquables, très ramifiées, aussi florifères que l'*H. cucumerifolius*, et ayant sensiblement le même port, mais légèrement plus grandes[1].

[1] On sait que l'*H. cucumerifolius*, ou Soleil à feuilles de Concombre, ne dépasse guère 1m.20 de hauteur, tandis que l'*H. annuus* ou Tournesol s'élève plus de 2 mètres.

Les fleurs, dont nous avons reçu des échantillons, par l'entremise de MM. Cayeux et Le Clerc, en plein été et au commencement d'octobre, sont de grande taille, nettement colorées de rouge (variant du rouge sang au rouge-brun) au centre, et plus ou moins largement bordées de jaune, dont la teinte va du jaune soufre au vieil or. Le disque central est à peine plus grand que celui de l'*H. cucumerifolius*, et n'atteint jamais les proportions de celui de l'*H. annuus*.

Les fleurs de la seconde série, c'est-à-dire celles de l'arrière-saison, produites par des ramifications latérales étaient naturellement moins grandes, dans l'ensemble, que celles du premier envoi, et quelques-unes ne dépassaient pas de beaucoup les plus grandes fleurs de Gaillarde. Les premières avaient des dimensions à peu près intermédiaires entre celles de l'*Helianthus cucumerifolius* et celles du Tournesol.



Fig. 169. — Nouveau Soleil hybride à fleur de Gaillarde.

Le feuillage restreint, qui rappelle beaucoup l'*H. cucumerifolius*, la finesse et l'abondance des ramifications, joints à la richesse des coloris, constituent des qualités de premier ordre, soit qu'on envisage l'utilisation de ce nouvel hybride comme plante pour les grands massifs ou les plates-bandes, soit pour la fleur coupée. On ne peut que se féliciter de l'obtention d'une aussi remarquable nouveauté dans notre pays.

G. T.-Grignan.

LES IRIS INTERMÉDIAIRES

On sait combien est précoce la floraison des *Iris pumila*, petites plantes basses, recherchées pour bordures, dont les fleurs s'épanouissent, presque toutes à la fois, dès les premiers beaux jours, au commencement d'avril, et se terminent vers la fin de ce même mois.

La floraison des Iris d'Allemagne, beaucoup plus nombreux et plus divers dans leur date de floraison, comme aussi dans leurs caractères et leurs couleurs, ne commence, chez les variétés les plus hâtives, que vers la mi mai, pour se terminer dans la première quinzaine de juin chez les variétés les plus tardives [1].

La floraison de ces deux races d'Iris laissait donc une interruption d'une quinzaine de jours entre la fin des *Iris pumila* et le commencement des *Iris germanica*. Les horticulteurs et les amateurs de ce beau genre avaient depuis longtemps cherché à combler cette lacune par l'obtention de variétés très hâtives, et déjà quelques-unes avaient été obtenues qui répondaient parfaitement à ce désir, notamment *Ivorine* et *Dorothée*, qui commencent à fleurir entre le 1er et le 10 mai, qui sont déjà répandues dans les collections et que l'on classait provisoirement parmi les *germanica* ordinaires.

D'autres variétés plus nombreuses ont été obtenues depuis à l'étranger, et ont fait leur apparition dans les catalogues horticoles sous le nom d'*Iris interregna*, qui fait évidemment allusion à leur floraison intermédiaire.

Ces Iris, au nombre d'une quinzaine, ont été essayés comparativement à la très importante collection d'Iris à barbe que possède la Maison Vilmorin dans ses établissements de Verrières, et qui comprend plus de quatre cent cinquante variétés.

Toutes ces nouvelles variétés d'Iris intermédiaires ne se sont peut-être pas montrées suffisamment méritantes quant à la grandeur, la tenue ou les couleurs de leurs fleurs, mais chez la plupart, le commencement de leur floraison s'effectue bien entre la fin des *Iris pumila* et le commencement des *germanica*, soit du 1er au 10 mai, comme chez les variétés sus-indiquées.

Parmi ces variétés, les suivantes ont été notées comme étant les plus méritantes, tant au point de vue de la beauté de leurs fleurs qu'à celui de la date de leur floraison :

Brunette, fl. jaune paille, à onglets fortement rayés brun ; styles larges et bleuâtres ; barbe jaune vif.

Margaret, fl. blanc légèrement teinté sur les divisions supérieures ; les inférieures lavées et veinées bleuâtre.

Dauphin, fl. violet concolore, à divisions inférieures un peu plus foncées ; barbe jaune vif.

Diamond, fl. grandes, blanc bleuté, à divisions inférieures légèrement lavées violet, souvent complètement réfléchies.

Dorothée, fl. très grandes et belles, mauve tendre, concolores, à divisions inférieures amples, fortement veinées de brun à l'onglet et souvent réfléchies ; très beau.

Freya, fl. bleu tendre, concolores, à divisions inférieures veinées violet ; barbe jaune ; styles à nervure médiane violette.

Helge, fl. jaune clair, à divisions inférieures rayées jaune foncé ; barbe jaune vif.

Ingeborg, fl. grandes, blanc pur, à onglets rayés jaunâtre, barbe jaune ; très beau.

Ivorine, fl. grandes, blanc jaunâtre, à onglets et barbe jaune.

Odin, fl. à divisions supérieures bleu très pâle ; les inférieures plus foncées ; barbe jaune.

Queen Flavia, fl. jaune clair, à divisions inférieures un peu plus foncées et rayées de jaune à l'onglet ; barbe jaune.

Sarah, fl. à divisions supérieures blanc légèrement nuancé ; les inférieures légèrement lavées violet pâle ; barbe presque blanche.

Ces nouveaux Iris ne sont pas seulement intermédiaires entre les *Iris pumila* et les *Iris germanica* par la date de leur floraison. Ils le sont aussi par leur taille, par leur feuillage et par les dimensions de leurs fleurs, si bien que l'on peut les qualifier de « petits germanica hâtifs ». Leur feuillage, moins ample que celui de leurs grands congénères n'atteint que 35 à 40 centimètres de hau-

[1] Il est à remarquer que, jusque vers la fin du siècle dernier, on n'a connu et cultivé qu'une demi-douzaine de variétés d'*Iris pumila* et que leur nombre actuel ne dépasse pas beaucoup la trentaine, tandis que les variétés anciennes d'*Iris germanica* étaient au nombre de plusieurs centaines, et leur nombre s'est encore notablement accru depuis une dizaine d'années du fait de l'obtention de variétés grandiflores très remarquables à ce point de vue.
S. M.

teur ; leurs hampes sont plus grêles ne dépassant guère 45 à 55 centimètres ; enfin leurs fleurs, larges d'environ 10 à 12 centimètres, peuvent être assimilées, comme dimensions, à celles des anciens *Iris germanica* à petites fleurs ; elles en possèdent la diversité de coloration, ainsi que l'on peut s'en rendre compte aux descriptions qui précèdent.

Voilà donc une nouvelle race d'Iris parfaitement intermédiaire, à laquelle de nouvelles obtentions viendront sans doute ajouter des perfectionnements dans la grandeur et la diversité de leurs couleurs. Telle qu'elle se présente actuellement, les amateurs ne manqueront pas, sans doute, de l'apprécier, car elle répond exactement à sa dénomination.

Grâce à ces nouveaux Iris intermédiaires, la floraison des Pogon-Iris se poursuit maintenant sans interruption, chez les centaines de ses représentants, durant plus de deux mois. Leur obtention est d'autant plus heureuse que, dans ces dernières années, des variétés à fleurs particulièrement grandes ont été créées, atteignant au moins le double en diamètre de celles des *Iris pumila*.

A ces mérites, on peut ajouter ce fait, rare parmi les autres fleurs, que celles des Iris à barbe présentent les trois couleurs fondamentales : le jaune, le rouge et le bleu, et fait plus rare encore, le jaune et le bleu ou le violet se trouvent parfois associés dans les mêmes fleurs (principalement chez les variétés issues de l'*Iris variegata*), et que ces trois couleurs se sont combinées en une infinité de nuances.

C'est pour engager les amateurs à cultiver ces belles plantes en plus grand nombre, et de préférence les variétés modernes des trois sections ici envisagées, que nous rapelons l'extrême facilité de leur culture et de leur multiplication.

S. Mottet.

LIMITATION DES VARIÉTÉS FRUITIÈRES

Nous constatons chaque automne, au moment des plantations, lorsque nous consultons les catalogues de pépinières, que quoique tenant presque toujours compte des choix faits par la Section Pomologique de la Société Nationale d'Horticulture de France, ils continuent à mentionner un bon nombre de variétés dont la plupart ne paraissent pas avoir des mérites transcendants.

Ce fait trouve peut-être son explication dans les exigences de la clientèle d'une part, chaque amateur pouvant avoir des préférences, basées le plus souvent sur le plaisir éprouvé par la dégustation d'un bon fruit dont il a retenu le nom.

Il faut bien avouer que, s'il y a des fruits constamment inférieurs, il en existe d'autres qui dans des conditions particulièrement favorables sont excellents, et parfois médiocres dans des situations moins avantageuses. Quelques autres sont excellents, mais les arbres qui les produisent, manquant de vigueur, ne se prêtent à aucune forme, tandis que d'autres restent acerbes dans les sols froids et humides, parce que les sujets qui les produisent jouissent au contraire d'une végétation exubérante.

D'autres se plaisent en terrains secs et y acquièrent une qualité exceptionnelle, tandis que dans les situations humides, ils n'ont aucun parfum et sont souvent la proie des maladies cryptogamiques.

Dans les plantations commerciales, les variétés seront peu nombreuses, il faut s'attacher aux fruits acceptés par le commerce, les seuls dont on puisse tirer parti ; chez l'amateur, ces mêmes variétés se retrouveront accompagnées de beaucoup d'autres dont quelques-unes auront les préférences du maître de céans.

Dans les bonnes situations, en sols profonds et fertiles, toutes les variétés retenues par la Section pomologique sont susceptibles de donner de bons résultats, à condition de réserver l'espalier à la *Belle Angevine*, à la *Bergamote Crassanne*, au *Beurré Gris*, au *Beurré d'Hardenpont* et au *Doyenné d'hiver*, lesquels ne sauraient prospérer en plein air.

Parmi les autres variétés, le *Beurré d'Amaulis*, le *Beurré Diel*, le *Charles-Ernest*, la *Fondante des bois*, *Le Lectier*, *La Louisebonne*, gagneraient en beauté s'ils pouvaient être cultivés en espalier, où il serait facile de les préserver de la tavelure.

Toutes les autres variétés adoptées sont intéressantes et sont susceptibles de donner de bons résultats, si l'on fournit à chacune d'elles un emplacement en rapport avec leur vigueur. Nous ferons simplement remarquer en passant que le *Beurré d'Angleterre* devient

difficile à obtenir, et que pour les amateurs de poires cuites entières, ils pourraient le remplacer par le *Beurré Capiaumont* ou *Beurré Aurore*, mûrissant fin septembre, qui se comporte bien au verger.

Le *Beurré Bretonneau* manque complètement de qualité dans les terrains froids. La Poire *de Tongres*, fort estimée dans le nord de la France et en Belgique, est dans nos régions bien inférieure au *Beurré Dumont* et au *Doyenné du Comice*, qui mûrissent vers la même époque. Le *Seigneur Espéren*, quoique d'une grande fertilité, manque assez souvent de qualité, surtout dans des terres fortes; il y a des fruits meilleurs à cette époque.

Par contre, nous voyons toujours avec plaisir introduire dans les plantations, en nombre restreint bien entendu, le *Doyenné de Mérode* ou *Doyenné Boussoch*; s'il manque un peu de finesse, c'est un beau fruit facile à obtenir, de bonne qualité s'il a été entre-cueilli et a acquis sa maturité lentement au fruitier.

La *Bonne d'Ezée*, fruit de septembre, souvent volumineux, est excellente cultivée en petites formes et greffée sur Cognassier.

La *Fondante du Comice*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Doyenné du Comice*, est un beau et bon fruit de septembre-octobre.

Le *Délice d'Hardenpont* (*Archiduc Charles*), dont les fruits moyens ou assez gros, qui mûrissent en octobre-novembre, sont très savoureux, mériterait d'être un peu plus cultivé.

La *Bonne de Malines*, fruit à peine moyen, cependant excellent quand il est greffé sur Cognassier, de vigueur modérée, sera conduite sous de petites formes.

Le *Zéphirin Grégoire*, fruit moyen excellent de décembre, a une vigueur suffisante sur Cognassier.

La *Bergamote fortunée* se rencontrait il y a quelque quarante ans dans tous les jardins; elle a à peu près disparu, chassée par la *Passe-Crassanne*; elle n'est cependant pas sans intérêt puisqu'elle se conserve très tard, mais pour la récolter aussi bonne que possible, il est nécessaire de la cultiver en espalier à une exposition chaude et de la cueillir le plus tard possible.

Le *Doyenné de Montjean*, ou *Doyenné Perrault*, est un excellent fruit, gros, mûrissant en janvier; il ne réussit sur Cognassier que dans les sols éminemment favorables à ce sujet, et encore ne peut-on lui imposer que de petites formes, en U le plus souvent.

En parcourant nos souvenirs, bien d'autres noms nous reviennent à la mémoire, mais nous possédons largement dans les variétés adoptées de quoi satisfaire les goûts les plus difficiles; et puis l'amateur pourra toujours adjoindre aux variétés classiques un fruit de son choix s'il est convaincu qu'il pourra lui donner satisfaction.

V. ENFER.

MILTONIA VEXILLARIA MEMORIA BARON SCHRŒDER

La gravure hors-texte jointe au présent numéro représente une Orchidée d'un mérite tout à fait exceptionnel à la fois pour sa belle culture et pour son coloris distinct. Il est rare qu'on puisse admirer des plantes de *Miltonia vexillaria* aussi richement fleuries pour une taille assez modeste, et ce remarquable spécimen fait honneur à la célèbre collection du Lieutenant-Colonel Sir George Holford, dans laquelle il a fleuri, à Westonbirt (Angleterre).

La variété à laquelle il appartient, et qui est dédiée au célèbre et regretté amateur anglais le Baron Sir Henry Schrœder, est de premier ordre par la grandeur de ses fleurs et par leur coloris brillamment contrasté, la tache marron pourpré de la base du labelle tranchant très vivement sur le rose tendre des segments, qui se dégrade jusqu'au blanc vers les bords.

Cette plante, qui fit son apparition parmi des semis d'origine incertaine, fleurit pour la première fois au mois de mai 1910, et obtint à Londres un Certificat de 1re classe. On suppose qu'elle est issue d'un croisement entre deux formes de *Miltonia vexillaria*; toutefois, quelques amateurs ont émis l'opinion que la *Miltonia Bleuana* devait figurer parmi ses ascendants, soit au premier, soit au second degré.

Quoi qu'il en soit, c'est une plante d'une admirable beauté, et si l'on considère que sa floraison dure aisément trois semaines, on conçoit l'attrait pour les amateurs de cette famille privilégiée des Orchidées.

G. T.-GRIGNAN.



MILTONIA VEXILLARIA var. *MEMORIA BARON SCHRŒDER.*

LES POIS DE LA SAINTE-CATHERINE

Une fois la Toussaint venue, les semis de pleine terre se font de plus en plus rares au jardin potager. La température incertaine et les nuits froides ne sont pas favorables à la levée des graines et les jeunes plantes, encore trop tendres, supportent mal, sans abri, les fraîcheurs et les brumes de novembre.

On ne sème guère en pleine terre, dans ce mois, que le Pois *Michaux* ordinaire, dit de Sainte-Catherine, à cause de l'époque à laquelle s'effectue le semis.

Le Pois *Michaux* ordinaire, appelé encore *Michaux de Chantenay* ou *Petit Pois de Paris*, très voisin du *Michaux de Hollande*, est plus rustique que ce dernier et, partant, il se prête mieux que lui au semis automnal de pleine terre pour la région parisienne. Le *Caractacus*, le *Prince Albert* et l'*Express* pourraient peut-être donner quelques résultats semés maintenant, mais ces variétés étant plus délicates que le *Michaux* ordinaire et par conséquent d'une réussite plus aléatoire, le Pois de la Sainte-Catherine reste donc la variété la plus recommandable pour les semis de la fin de novembre (sous le climat parisien, bien entendu).

Sa tige ramifiée, dépassant 1 mètre de hauteur, porte des fleurs toujours accouplées, paraissant vers le dixième nœud et se superposant en 10 à 11 étages, ce qui, en tenant compte des inflorescences qui se trouvent sur les branches secondaires, en fait une variété d'un grand rapport, à production soutenue. Les cosses en sont droites, parfois légèrement incurvées, pas très grandes (0.06 à 0.07) mais bien pleines. Le grain est rond, d'un blanc saumoné, et chaque cosse en contient de 7 à 8.

Le semis se pratique vers le 20 novembre, dans une plate-bande située à bonne exposition, d'une inclinaison si possible de 15 à 20 centimètres vers le sud, au pied d'un mur exposé au midi, en rayons tracés à la serfouette espacés de 45 à 50 centimètres, profonds de 10 à 12, ou en poquets à la houe à raison de 5 à 6 grains par trou en observant les mêmes distances. Les graines sont recouvertes par la terre provenant du côté sud du rayon, le côté nord restant surélevé pour servir d'abri aux jeunes semis.

On peut également semer, suivant la façon habituelle de procéder pour les variétés à rames, en double rang avec un écartement de $0^m.30$ à $0^m.35$, chaque double rang espacé de son correspondant par un sentier de $0^m.70$ à $0^m.80$, de manière à permettre la libre circulation parmi la plantation et, par là, faciliter les soins culturaux et la cueillette. Il faut, cela va sans dire, laisser le même espacement de $0^m.70$ à $0^m.80$ entre le mur et la première ligne de pois.

Une dizaine de jours après la levée, on donne un premier binage, et lorsque les plantes atteignent de $0^m.10$ à $0^m.15$ de hauteur, ce qui a lieu généralement en février, on butte légèrement et on rame.

Les rames d'une longueur de $1^m.10$ à $1^m.20$, bien branchues, sont enfoncées obliquement de $0^m.08$ à $0^m.10$ à l'intérieur des lignes, leur partie supérieure s'entrecroisant dans les deux rangs.

Quand il gèle trop fort, on couvre les planches de feuilles ou de vieux fumier qu'on retire dès que le thermomètre remonte. Habituellement, on prend soin de pincer la tige principale au-dessus de la 9e ou 10e inflorescence et de répéter cette opération pour les ramifications, dans le but d'empêcher l' « emballement » de la plante, lequel a lieu toujours au détriment de la fructification.

Ainsi traité, le Pois *Michaux* ordinaire donnera en mai-juin, quelques jours avant les variétés très hâtives (telles que *Prince Albert* et *Express*) semées en février.

C'était également à la même époque que les maraîchers parisiens commençaient à semer leurs Pois en culture forcée, sur couche tiède chargée de 20 à 25 centimètres d'un mélange en parties égales de terreau et de terre ordinaire.

Mais les nombreux arrivages de Pois de l'Algérie et du Midi de la France ont fait délaisser cette méthode de culture, peu lucrative au marais, où le temps, la place et le matériel sont parcimonieusement comptés, au profit de cultures plus rémunératrices, et l'amateur seul, aujourd'hui, la pratique.

E. Meunier.

L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

La Société nationale d'Horticulture de France a ouvert son hôtel, les 6, 7 et 8 novembre, à une exposition de Chrysanthèmes, fruits et fleurs de saison.

Cette exposition, organisée un peu tardivement (nous n'avons pas pu l'annoncer, pour notre part, la décision du Conseil ayant été prise le 14 octobre), avait naturellement des proportions modestes ; mais elle était bien variée, et présentait de beaux échantillons des produits de la saison. Les visiteurs sont venus en assez grand nombre, et l'on peut espérer que la recette, destinée à l'amélioration du sort des blessés, aura atteint un chiffre très appréciable.

Les Chrysanthèmes cultivés à la grosse fleur n'étaient pas fort nombreux; cependant on en admirait quelques échantillons remarquables. Une mention spéciale, à cet égard, revient à M. Cornu, qui avait envoyé quelques fleurs coupées énormes et parfaites de *Mrs. Gilbert Drabble*, ainsi qu'une plante de la même variété, de culture tardive, à tige unique, portant un beau feuillage et une fleur superbe — le tout cultivé avec l'engrais *Magic*, indiquait une pancarte.

M. Labbé avait un grand lot de Chrysanthèmes en fleurs coupées, à beau feuillage et à très grands capitules ; nous avons remarqué notamment les variétés *Mrs. R. C. Pulling*, *Ami Lemaire*, *His Majesty*, *H. J. Jones*, *Undaunted*, *W. Rigby*, *Jeanne Mamelle*, *Fez*, *Splendour*, *D. B. Crane*, *Madame F. Martin*, *The Duke*, etc.

M. Martin, de Champigny, autre spécialiste émérite, exposait un autre superbe lot de fleurs coupées, composé entièrement de semis non dénommés.

Il y avait aussi de très grosses fleurs, bien réussies, dans les belles décorations florales disposées par la maison Chénier; à côté d'elles figuraient, dans des vases élégants, des Œillets, des Roses, des Carlines, etc.

M. Édouard Debrie avait, lui aussi, de grands vases décoratifs ornant l'entrée de la salle; on y remarquait de superbes fleurs de Chrysanthèmes, des fruits de *Physalis* et d'élégants feuillages colorés.

Le lot le plus important de Chrysanthèmes était celui de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie. Ce lot très élégant, qui garnissait tout le fond de la grande salle, formait un tapis de plantes basses, Chrysanthèmes décoratifs, *Baronne de Vinols* et ses divers sports, parmi lesquels étaient parsemées, en vases et en bacs, des plantes en buissons et en petits standards, notamment des variétés à fleurs simples; et d'autres formaient fond. Nous avons remarqué *André Bœuf*, *M. Courbron*, *Mademoiselle Emilienne Dor*, *Metta*, *Favori*, *Ville d'Avranches*, *Golden Parasol*, *Odette*, *Surprise*, et, en bordure du tapis, *Charles Bœuf*, *Purpurine* et *Gerbe d'Or*. Sur les côtés, plusieurs nouveautés très intéressantes sur lesquelles nous reviendrons en détail : *Champagne*, *La Marne*, *L'Artois*, *Alsace*, *Gohelle* (fig. 170) et *L'Ourcq*; ces variétés étaient présentées en grandes fleurs.

M. Auguste Nonin avait un lot assez important, très varié, comprenant peu de grosses fleurs, mais un choix très intéressant de fleurs coupées et plantes des divers groupes de Chrysanthèmes, et dans le nombre plusieurs nouveautés inédites : *Comtesse de Grailly*, *L'Or de France*, *La Meuse*, *Galliéni*, *Gondole*, *Coq Gaulois*, *La Champagne* (différent de celui exposé sous le même nom par MM. Vilmorin-Andrieux), *Joffre*, *Lumineux*, *Nacelle*, *Bosphore* (tubuliflore), etc. Remarqué aussi *Queen Mary*, *Surprise*, *Invulnérable*, etc.

M. Courbron présentait un joli lot de sports de *Baronne de Vinols*.

M. Aymard Hové, jardinier chez Mme Rigaud, avait un joli lot bien varié de Chrysanthèmes en fleurs moyennes.

La floriculture était encore représentée par divers lots d'Œillets, d'Orchidées et d'autres plantes de serre.

Les Orchidées formaient deux grands et beaux lots, l'un de MM. Henri Vacherot et Lecoufle, l'autre de M. Marcoz. Nous y avons admiré des séries de *Cattleya* et *Læliocattleya* aux brillants coloris, des *Odontoglossum* hybrides, *Oncidium* bien fleuris, *Cypripedium* de choix, *Vanda cœrulea* d'un bleu intense, etc., etc.

MM. A. Truffaut et Cie n'avaient qu'un petit lot, mais d'une grande élégance et d'une culture parfaite : plusieurs *Phœnix Rœbeleni*, *Dracœna deremensis Warnecki*, *Ficus australis* panaché, Crotons *Rainbow*, *Fred. Sander*, etc.

MM. Lévêque et fils avaient envoyé un grand lot d'Œillets à grandes fleurs, bien varié. Le domaine de Rochefort en Yvelines (M. Le-

fèvre, jardinier-chef) avait un lot varié dans lequel figuraient de très beaux Œillets à grosses fleurs des variétés *Madame Charles Page*, *Canari*, *Président Viger*, *Robert Singer*, *M. Pommery*, etc., à côté de Bégonias *Gloire de Lorraine*, de tiges coupées d'*Oncidium*, etc. Enfin, M. Lellieux avait disposé à plusieurs endroits de la grande salle de beaux et majestueux exemplaires de *Kentia* et autres Palmiers, ainsi que de grands Lauriers tiges.

Les lots de fruits étaient importants, et plusieurs d'entre eux d'une beauté remarquable.

Parmi les plus beaux, il faut citer ceux de



Fig. 170. — Chrysanthème *Gohelle* à l'Exposition de la Société Nationale d'Horticulture.

deux amateurs, M. Edmond Fouret, de la Norville (Seine-et-Oise) : trois grandes corbeilles, une de Poires *Doyenné d'hiver* et deux de *Passe-Crassane*, fruits très gros, d'une régularité et d'une beauté irréprochables. — M. Magné, de Villeneuve-le-Roi : *Calville blanche*, *Reinette du Canada*, *Calville rouge*, Poires *Duchesse d'hiver*, *Joséphine de Malines*, *Triomphe de Jodoigne*, etc.

Quant aux habiles professionnels, triomphateurs habituels de nos concours et expositions, que dire d'eux, sinon qu'ils ont été à la hauteur de la réputation? M. Duru avait un grand et superbe lot de Pommes *Calville blanche*, de Poires *Passe-Crassane*, *Beurré Diel*, *Doyenné du Comice*, *Belle des Abrets*, d'une finesse merveilleuse. M. Henri Eve, de Bagnolet, exposait un autre très beau lot,

bien présenté, composé de fruits parfaits et très réguliers. D'autres apports, moins importants, mais excellents, de M. Louis Dargent, de M. Urbain Faucheur, de M. Leconte aîné, amateur, de M. Cartier, produisaient la meilleure impression. M. Simiou présentait sous une vitrine une série de belles Pommes *Reinette du Canada*, de Poires *Charles-Ernest*, *Beurré-Diel* et *Passe-Crassane*.

En résumé, cette exposition a montré que la guerre n'avait pas arrêté l'activité de beaucoup de nos producteurs de la région parisienne, et elle leur a en même temps apporté un stimulant, précurseur de l'avenir prochain. Il est réconfortant de constater que l'Horticulture conserve, à travers la crise mondiale, l'activité qui, pour elle, est une condition essentielle de durée.

G. T.-Grignan.

TOMATE JOFFRE ET TOMATE DES ALLIÉS

Deux nouvelles variétés de Tomates ont eu leur nom inspiré par la terrible guerre que nous subissons : la Tomate *Joffre*, née sous les auspices de M. Plateau, directeur technique des serres de forçage de Paramé; la Tomate *des Alliés*, dont les graines ont été envoyées de Pétrograd, par une attention aimable de la Société impériale d'horticulture de Russie à notre Société nationale d'horticulture de France.

La *Revue Horticole* a déjà montré des photographies de ces deux nouveautés dans les numéros de mars et avril 1915.

Que pensent de ces nouvelles venues le professionnel et l'amateur de culture, la cuisinière et le consommateur, après une seconde année d'expérience?

Je puis affirmer à ce quadruple point de vue que ces Tomates se sont montrées entièrement dignes de leurs belles dédicaces.

La Tomate *Joffre* ainsi que celle *des Alliés* font partie de la série des variétés lisses, qui font prime de plus en plus sur les marchés.

La première est avant tout une Tomate de serre et de forçage ; cultivée côte à côte en plein air avec la Tomate *des Alliés*, elle s'est montrée plus grêle, plus délicate, plus sensible à la maladie, et de quelques jours plus tardive à mûrir ses fruits ; par contre, les gelées précoces que nous avons subies dans l'Auxerrois aux premiers jours d'octobre, nous ayant obligés à arracher prématurément les pieds de Tomate, ceux de la variété *Joffre* se sont très bien conservés, et ont continué à mûrir privés de leurs feuilles et pendus dans la serre.

La Tomate *des Alliés*, à la végétation luxuriante et trapue, rebelle à la maladie, produit l'effet, à côté de sa compagne malouine, d'une vigoureuse campagnarde comparée à une demoiselle de la ville.

Voici ce que m'écrit à son sujet le président de la Société des Maraîchers de Genève, M. Dufour : « J'ai le plaisir de vous annoncer que la Tomate *des Alliés* a donné partout des résultats magnifiques. » Il serait intéressant, après la distribution de graines qui a été faite au printemps 1915 à la Société d'horticulture de France, de connaître l'avis d'autres personnes l'ayant cultivée.

Ici, dans mon jardin du Cassoir, les résultats ont été encore plus probants que l'année dernière, soit avec les plantes issues du reste des graines envoyées de Russie, soit avec celles provenant de graines récoltées en France en 1914. La moyenne du poids des fruits a été de 200 grammes, mais ceux pesant 250 grammes et plus étaient nombreux.

50 pieds cultivés m'ont donné 249 kilogr. de tomates, soit en chiffre rond 5 kilogr. par pied. Un pied palissé sur un piquet de 0m.90 avait 6 bouquets de fruits, composés, de bas en haut, de 7, 6, 5, 4, 3 et 2, soit 27 tomates; les deux dernières n'étant pas arrivées à maturité, il a été récolté 25 fruits du poids total de 5 kilogr. Sur la même hauteur de piquets un pied de *Joffre* n'avait que 4 bouquets de fruits composés ensemble de 45 unités. La grappe supérieure ayant imparfaitement mûri, j'ai récolté 4 kilogr.

Poussant plus loin l'expérience, j'ai voulu me rendre compte, défalcation faite des déchets, du rendement exact de 1 kilogr. de fruits de chaque variété ; voici le résultat :

Tomates Joffre. — 11 fruits au kilogr., 250 grammes de déchets en retirant les graines.

Tomates des Alliés. — 5 fruits au kilogr., déchets en retirant les graines 95 grammes.

Reste à connaître l'avis du cuisinier et du consommateur... Je partage entièrement celui

d'un grand hôtelier auxerrois chez lequel est allée la majeure partie de ma récolte : la tomate *Joffre* est parfaite pour la confection des hors-d'œuvre, depuis les minces tranches présentées simplement en salade jusqu'aux préparations plus savantes dignes de la haute cuisine française. Mais pour l'usage culinaire proprement dit, nous donnons la préférence à la Tomate *des Alliés*, dont les énormes fruits sont d'une manipulation plus rapide et laissent moins de déchets.

Alliés et *Joffre* sont l'une et l'autre peu acides, ce qui est à considérer en cuisine.

En somme, les deux variétés se complètent et sont dignes d'être cultivées simultanément, jusqu'au jour où, réalisant le dernier souhait du regretté M. Curé, d'un mariage heureux entre la Tomate *Joffre* et la Tomate *des Alliés*, sortira bientôt la Tomate des Vainqueurs!

Madeleine Maraval.

FAUT-IL CHANGER LES NOMS DES PLANTES ALLEMANDES?

Nous avons déjà fait allusion, dans la *Revue Horticole*, aux répugnances bien naturelles éprouvées en France et dans d'autres pays à l'égard des dénominations allemandes, et nous avons déjà signalé plusieurs propositions faites pour résoudre le problème qui se pose : ne plus employer de noms allemands, sans pourtant priver les jardins d'un certain nombre de plantes de valeur qui déjà y ont acquis droit de cité.

La question est toujours à l'étude; elle ne pourra évidemment être tranchée que par une entente établie entre les grandes sociétés horticoles non seulement de France, mais aussi de quelques autres nations amies. Continuons donc à enregistrer les opinions formulées de divers côtés.

Le Conseil de la Société nationale d'Horticulture, dans sa séance du 14 octobre, a adopté la résolution suivante :

« Suppression pure et simple, dans les cultures et sur les catalogues, de toutes les variétés de plantes d'origine austro-allemande. »

Cette solution, à vrai dire, nous paraît incomplète. Beaucoup d'amateurs possèdent actuellement dans leurs jardins, par exemple, les Rosiers *Frau Karl Druschki*, *Kaiserin Auguste Victoria*, *Gruss an Teplitz*, etc. Le premier pourra être désormais désigné sous le nom de *Reine des Neiges*, déjà bien connu; mais les autres? Les amateurs ne les arracheront pas, quoi qu'on puisse dire; ils continueront à les cultiver, voire même à les propager par greffe chez eux et chez leurs voisins. Il reste à savoir s'il conviendrait d'adopter pour ces variétés un nom nouveau.

Le Comité administratif de la Société française des Rosiéristes ne croit pas que ce soit possible, et il allègue à l'appui de cette opinion des raisons excellentes :

« Faire adopter un nouveau nom pour une Rose anciennement connue dans le monde entier est chose plus facile à dire qu'à faire adopter. Un exemple nous est donné par M. Pernet-Ducher pour la variété *Marquise Litta*. Cette variété venait à peine d'être mise au commerce que M. Pernet-Ducher voulut compléter son appellation, et à cet effet envoya à tous ses acheteurs une circulaire disant que la variété devait s'appeler *Marquise Litta de Breteuil*. La rectification resta sans effet; la variété est toujours connue sous le nom de *Marquise Litta* dans beaucoup de pépinières. »

Et il en résulte un inconvénient grave, comme le fait remarquer le Comité :

« On peut conclure de cet exemple que les acheteurs seraient exposés à acheter une même Rose sous des noms différents, s'ils s'adressaient, comme cela arrive fréquemment, à plusieurs fournisseurs. »

En somme, le Comité administratif de la Société française des Rosiéristes, après avoir pris connaissance de diverses propositions, a arrêté sa manière de voir de la façon suivante :

« 1° Suppression pure et simple de la multitude des variétés allemandes non méritantes.

« 2° Maintien des bonnes variétés.

« Il ne croit pas que les changements de noms soient possibles. »

Max Garnier.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Séance du 14 octobre 1915.

Deux grands et beaux lots, présentés par la Maison Vilmorin, garnissaient tout un côté de la grande salle :

1° Un lot de fleurs coupées de plantes vivaces d'ornement, très choisies et renfermant des espèces et variétés d'introduction ou d'obtention récente : *Aconitum volubile* et *Wilsoni*, divers beaux Asters : *Beauty of Colwall*, *Chasteté*, *Climax*, *Nancy*, *Novæ-Angliæ rosens* ; des *Helianthus*, *Pentstermon*, *Polygonum*, *Salvia*, *Thalictrum dipterocarpum*, *Tritoma Besteri*, *T. rufa* et sa variété *venusta*, qui a reçu un certificat de mérite, *Vernonia novæboracensis*, etc.

2° Un lot de rameaux d'arbres et d'arbustes d'ornement à fleurs, fruits ou feuillage décoratifs, où l'on remarquait divers *Berberis*, les *Clematis Armandi*, *C. paniculata grandiflora*, *C. Wilsoni*, le *Clerodendron Fargesi*, en fruits, une série de *Cotoneaster*, *Viburnum*, *Vitis*, etc.

M. Maurice Martin, de Champigny, avait envoyé plus de quarante Chrysanthèmes de ses semis inédits, en très belles fleurs, qui ont été très admirées.

Au Comité des Orchidées, MM. Maron et fils, de Brunoy, présentaient un très beau lot, comprenant le *Catthya labiata alba G. Whitelegg*, le *Masdevallia tovarensis*, une jolie touffe de *Miltonia vexillaria Leopoldi* et trois intéressantes nouveautés :

Cattleya Solfataurea, issu du *C. Solfatare* et du *C. aurea*, à sépales et pétales jaune paille, avec le labelle orangé foncé, lavé de rose clair au bord antérieur.

Brassocattleya Dianæ, issu du *B. Orpheus* et du *Cattleya Mendeli*, à fleurs de bonne substance, blanc crème ; gorge du labelle orangée, avec les bords supérieurs rose clair. Segments larges, labelle grand et bien épanoui, à bords entiers (Certificat de mérite).

Brassocattleya La Marne, issu du *B. Bayard* et du *Cattleya Mendeli*. Fleurs grandes et d'une belle tenue, pourpre clair dans l'ensemble, à labelle pourpre foncé avec le disque blanc jaunâtre et les bords ondulés-frangés (Certificat de mérite).

M. Marcoz, de Brunoy, a obtenu également un Certificat de mérite avec le *Brassocattleya Souvenir de l'aviateur Pégoud*, issu du *Cattleya Pittiana* et du *B. Marguerite Fournier*, à fleurs grandes et amples, de texture épaisse, rouge violacé, à large labelle lacinié sur les bords, rose cramoisi pourpré vif.

Au Comité d'arboriculture fruitière, dix présentateurs avaient envoyé de très beaux lots de Raisin et de Poires, parmi lesquels dominaient les Poires *Doyenné du Comice*. Les plus remarqués parmi ces lots ont été ceux de M. Duru, de Montmagny ; de M. Pecquenard, de Bourg-la-Reine, et de M. Pierre Passy.

G. T.-Grignan.

REVUE DES PUBLICATIONS

Orchid hybrids. — Sander et Fils. Un vol. in-8° de 158 pages. Saint-Albans (Angleterre), 1915.

Le nombre des Orchidées hybrides est aujourd'hui considérable. Les horticulteurs et les amateurs se sont livrés à des croisements qui ont souvent donné des résultats heureux au point de vue de l'amélioration, et l'on a vu successivement apparaître, dans les cultures, des *métis* (plantes issues de variétés appartenant à la même espèce), puis des *hybrides* (produit de deux espèces d'un même genre), des *hybrides bigénériques* (dont les ascendants appartiennent à deux genres) et enfin les *hybrides plurigénériques*, à la création desquels ont participé des hybrides et des espèces représentant une intervention de plus de deux genres.

En l'absence d'un *Index* permettant de mettre de l'ordre dans leur nomenclature, les plantes ainsi obtenues ont été dénommées sans règle, le même hybride étant parfois désigné sous des noms différents appliqués par divers obtenteurs, alors que, dans d'autres cas, le même nom a été donné à des plantes tout à fait distinctes. Les noms de genres nouveaux destinés à grouper les hybrides bi ou pluri-génériques furent, d'autre part, créés de manière arbitraire.

Les *Lois de la nomenclature horticole* adoptées en principe en 1910 au Congrès international d'Horticulture de Bruxelles (Bulletin de la Société Royale de Botanique de Belgique, t. XLVII, p. 363 à 424), permettent d'agir aujourd'hui avec méthode.

En ce qui concerne les Orchidées hybrides, l'ouvrage de MM. Sander et fils met de la clarté dans cette confusion regrettable, en donnant non seulement les noms corrects des plantes, mais en indiquant leur ascendance, les syno-

nymes, les noms des obtenteurs et la date de l'obtention.

Une première édition en avait été publiée il y a quelques années.

Dans la première partie (table I) du livre, les recherches sont facilitées par la disposition des noms d'hybrides dans l'ordre alphabétique.

Dans la deuxième partie (Table II), on trouve une énumération alphabétique des genres suivie, pour chacun d'eux, toujours dans le même ordre, de celle des espèces qui ont donné naissance à des hybrides avec le rôle de porte-graine, et la liste de toutes les plantes (espèces, variétés ou hybrides) qui sont intervenues comme porte-pollen dans la création de ces hybrides dont les noms sont cités en regard, dans une autre colonne.

Comme on le voit, le livre de MM. Sander et fils est conçu de manière à faciliter les recherches; il contient de précieuses indications et l'on peut dire qu'il sera des plus utiles à tous ceux, amateurs ou professionnels, qui s'occupent de cette belle famille des Orchidées, dont le rôle est si grand en Horticulture.

D. Bois.

Sur trois types de Vanilles commerciales de Tahiti, par MM. Costantin et Bois. (Extrait des Comptes rendus de l'Académie des Sciences).

La culture de la Vanille a une grande importance pour nos colonies, et en particulier pour Tahiti, le premier producteur au moins comme quantité, sinon comme qualité. MM Costantin et Bois, ayant entrepris d'étudier les divers types de vanilles cultivés à Tahiti, ont constaté qu'ils sont au nombre de trois, qu'ils décrivent d'une façon détaillée ; ce sont : 1° le *Vanilla planifolia*, espèce bien connue (dans le commerce, vanille *Mexique*) ; 2° un autre type voisin (variété) mais présentant des différences dans la forme des feuilles, beaucoup plus étroites, et dans celles des fleurs, et auquel MM. Costantin et Bois donnent le nom d'*angusta* (vanille *Tahiti* du commerce) ; enfin 3° la vanille *Tiarei*, qui n'a pu être déterminée avec précision en l'absence de fleurs, et qui a fait brusquement son apparition à Tahiti il y a cinq ou six ans, sans qu'on connaisse son origine. Ce type donne des fruits de grande taille (jusqu'à 25 centimètres), à parfum et goût faible, agréable et doux, mais avec un arrière-goût d'héliotrope.

G. T. Grignan.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 7 octobre au 7 novembre, les arrivages sur le marché aux fleurs ont été assez abondants, et la vente a toujours été d'une bonne moyenne à des cours satisfaisants. Les **Lilium** *Harrisii*, dont les apports sont très limités, valent de 5 à 7 fr. la douzaine, les L. *lancifolium album*, de 4 à 6 fr. la douzaine, les L. *lancifolium rubrum*, rares, de 5 à 6 fr. la douzaine. Les **Roses** de Paris, dont les apports diminuent chaque jour, vont se terminer, les extra sur longue tige atteignent des prix élevés ; on a vendu : *Ulrich Brunner*, avec aucune feuille sur la tige, de 0 fr. 50 à 2 fr. la douzaine ; *Captain Christy*, le choix recherché, de 0 fr. 50 à 6 fr. ; *Gabriel Luizet*, très rare, de 0 fr. 50 à 3 fr. ; *Her Majesty*, terminé depuis le 15 octobre ; *Président Carnot*, de 1 à 4 fr. ; *Prince de Bulgarie*, de 2 à 3 fr. 50 ; *Madame Abel Chatenay*, très recherchée, de 1 à 7 fr. : *Eclair*, très peu, de 1 fr. 50 à 5 fr. *Paul Neyron*, de 2 à 12 fr. ; *Reine des Neiges*, de 0 fr. 50 à 7 fr., *Kaiserin Auguste Victoria*, très peu, de 1 à 4 fr. : *Caroline Testout*, peu, de 0 fr. 50 à 2 fr. 50 ; *Gloire de Dijon*, se termine de 0 fr. 50 à 2 fr. ; *Dickson*, très peu, de 1 à 2 fr. ; *Madame Bérard* se termine de 2 à 4 fr. : *John Laing*, de 1 à 2 fr. 50 ; *Souvenir de la Malmaison*, peu, de 1 à 2 fr. la douzaine ; les **Roses** du Midi ont fait leur apparition depuis le 20 octobre, on paie *Safrano*, au panier de 5 kilos, de 3 à 4 fr., en raison de la température trop clémente les pétales tombent ; *Reine des Neiges* arrive très beau, de 1 à 2 fr. 50 la douzaine ; *Président Carnot*, très jolie pour un début, de 1 à 2 fr. : *Madame Abel Chatenay*, jolie de fleur, mais courte de tige, de 1 à 1 fr. 50 ; *Grolez*, même observation, de 1 à 1 fr. 50 ; *Kaiserin Auguste Victoria*, même remarque, de 1 à 1 fr. 25 la douzaine ; les **Roses** en provenance d'Italie ont fait leur apparition depuis le 15 octobre, mais en raison de la température douce et du long transport, les fleurs tombent presque toutes, on paie le panier de 100 roses *Madame Ulrich Brunner* ou *Reine des Neiges*, 3, 4 ou 5 fr. Les **Glaïeuls** de Paris se terminent, de 2 à 4 fr. la douzaine ; les Glaïeuls du Midi ont de vilaines fleurs, on paie de 1 à 2 fr. la douzaine. **L'Eucalyptus** du Midi vaut de 3 à 4 fr. le panier de 5 kilos. Le **Poivre** très demandé par les fleuristes vaut de 1 à 1 fr. 25 la botte. Les **Œillets** dits *Américains* à fleurs de grandeur moyenne, peu, valent de 3 à 5 fr. la douzaine ; à très grande fleur, rare et très recherchée, de 5 à 9 fr. la douzaine ; les Œillets d'Ollioules, très courts de tige, de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 la douzaine ; en provenance d'Antibes, relativement rares, par suite des pluies dans la deuxième quinzaine d'octobre, valent de 0 fr. 30 à 0 fr. 75 la douzaine ; les Œillets d'Italie de 3 à 4 fr. le panier de 20 douzaines. La **Violette** de Paris, blanche, de 1 à 2 fr. 50 le bouquet plat ; de couleur, dont les apports sont de moyenne importance, de très bonne vente, de 0 fr. 15 à 0 fr. 25 le petit bouquet, du Midi de 10 à 20 fr. le cent de petits boulots. La **Violette de Parme** de Paris est vilaine, on paie de 0 fr. 50 à 1 fr. le bottillon, du Midi est en très forte hausse pour la Toussaint, de 2 fr. 50 à 4 fr. le bottillon, a atteint de 4 à 5 fr. le bottillon en fleurs blanches. Les **Dahlias** se terminent de 0 fr. 50 à 1 fr. 25 la douzaine. La **Pensée** *deuil*, 0 fr. 50 la botte ; la Pensée *Parisienne*, de 0 fr. 75 à 1 fr. la botte. La **Giroflée** *Quarantaine* vaut de 1 à 1 fr. 25 la botte. Le **Réséda** de Paris, 1 fr. la botte. Le **Physalis** en branche, de 0 fr. 60 à 1 fr. 25 la botte, en fruits détachés, de 5 à 10 fr. le cent. Le **Mimosa** se vend de 5 à 7 fr. le panier de 5 kilos, suivant choix car en raison de l'humidité lors de son emballage, il arrive plus ou moins abimé. Les

Chrysanthèmes sont de bonne vente, pour la Toussaint, les fleuristes ont fait de sérieuses commandes en choix et en extra, les ordinaires valent de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 la botte; en fleur de grandeur moyenne, de 3 à 5 fr. la douzaine; en belle grande fleur, de 6 à 12 fr. la douzaine en très grande fleur, de 12 à 18 fr. la douzaine; ces derniers sont très rares car les boutons ont avorté. L'**Anthemis** à fleurs blanches ou jaunes vaut de 10 à 15 fr. le cent de bottes. Les **Asters** très abondants, de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 la botte. La **Pensée** du Midi vaut de 1 à 1 fr. 50 le cent de bouquets. Les **Lilas** sont, depuis la fin d'octobre, plus abondants, à fleurs blanches de 3 à 5 fr. la botte, et de 7 à 9 fr. la gerbe; à fleurs rouges, *Trianon*, peu, de 6 à 7 fr. la botte. Les feuillages rouges font fureur en ce moment; les feuilles rouges de la **Boule de Neige** valent en branches, de 0 fr. 60 à 1 fr. 50 la botte, de **Noisetier**, de 0 fr. 50 à 1 fr. la botte, les autres sortes de feuillages rouges de 1 à 3 fr. la botte.

Le marché aux légumes est assez bien approvisionné; les Haricots verts et autres sortes sont en hausse, les autres légumes sont très fermes à l'exception de l'Ail, des Echalotes et des Pommes de terre dont les cours se maintiennent assez fermes. On paie : L'**Ail**, de 140 à 150 fr. les 100 kilos; Les **Asperges** *en pointes*, de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 la botte. Les **Aubergines**, de 3 à 14 fr. le cent. Les **Carottes**, de 20 à 27 fr. le cent de bottes, en vrac, de Meaux, de 18 à 24 fr. les 100 kilos. Le **Céleri-Rave**, de 0 fr. 15 à 0 fr. 60 la botte. Le **Cerfeuil**, de 15 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Champignons** de couche, 1 fr. 10 à 2 fr. 10 le kilo. Les **Cèpes** continuent d'arriver, mais ceux de premier choix, seuls, ont un débit assuré, les produits quelque peu douteux sont impitoyablement sacrifiés, on a vendu de 80 à 110 fr. les 100 kilos. Les **Chicorées frisées**, de 5 à 10 fr. le cent. Les **Choux** verts, de 10 à 25 fr. le cent. Les Choux *rouges*, de 15 à 40 fr. le cent. Les **Choux de Bruxelles**, de 40 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Choux-fleurs** du Midi, de 30 à 35 fr. le cent, de Paris, de 15 à 75 fr. le cent. Le **Cresson**, de 0 fr. 50 à 0 fr. 85 les 12 bottes. Les **Crosnes**, de 70 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Échalotes**, de 30 à 40 fr. le cent de bottes. Les **Endives**, de 100 à 120 fr. les 100 kilos. Les **Epinards**, de 20 à 25 fr. les 100 kilos. Les **Scaroles**, de 5 à 14 fr. le cent. Le **Fenouil**, de 0 fr. 70 à 0 fr. 80 la botte. L'**Estragon**, de 5 à 7 fr le cent de bottes. Les **Haricots verts** d'Algérie, de 50 à 80 fr. les 100 kilos, du Midi, de 60 à 140 fr. les 100 kilos; de Paris, de 70 à 90 fr. les 100 kilos; les **Haricots** *beurre*, de 70 à 80 fr. les 100 kilos; les **Haricots** à écosser, de 16 à 20 fr., H. *Flageolets*, de 20 à 30 fr. les 100 kilos. les H. écossés, de 80 à 110 fr. les 100 kilos. Les **Lentilles**, de 40 à 115 fr. les 100 kilos. Les **Laitues**, celles de Perpignan, sont moins recherchées que celles de la région parisienne, on paie de 3 à 10 fr. le cent; la Laitue *Batavia*, de 25 à 35 fr. le cent. Le **Laurier-sauce** de 30 à 45 fr. les 100 kilos. La **Mâche**, de 20 à 30 fr. les 100 kilos. Les **Navets**, de 10 à 20 fr. les 100 kilos. Les **Ognons** de 25 à 40 fr. les 100 kilos L'**Oseille**, de 20 à 30 fr. les 100 kilos. Le **Persil**, de 10 à 20 fr. les 100 kilos. Les **Poireaux**, de 60 à 80 fr. le cent de bottes. Les **Pois verts**, de 60 à 75 fr. les 100 kilos. Les **Pommes de terre**, *Hollande*, de 18 à 20 fr. les 100 kilos, *Chardon* (jaune ronde), de 14 à 16 fr., *Saucisse rouge*, de 17 à 18 fr., *rose*, de 18 à 20 fr. les 100 kilos. Les **Potirons**, de 1 à 3 fr. 50 pièce. Les **Radis** *roses*, de 20 à 30 fr. le cent de bottes de 3 bottes. Les Radis *noirs* de 15 à 20 fr. le cent de bottes. La **Rhubarbe**, de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 la botte. Les **Salsifis**, 30 fr. le cent de bottes. Le **Thym**, de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la botte.

La vente des fruits est satisfaisante; on a vendu : Les **Bananes**, de 15 à 30 fr. le régime. Les **Citrons** d'Italie, de 4 à 10 fr., d'Espagne, de 7 à 12 fr. le cent. Les **Coings**, de 30 à 40 fr. le cent et de 120 à 140 fr. les 100 kilos. Les **Dattes**, de 0 fr. 50 à 4 fr. la boite et de 110 à 140 fr. les 100 kilos. Les **Figues** fraîches, de 0 fr. 60 à 1 fr. la corbeille, et de 32 à 55 fr. les 100 kilos. Les **Figues** de *Barbarie*, de 1 à 1 fr. 50 la corbeille. Les **Fraises** d'Orléans, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 le corbeille, les **Fraises** des *Quatre-Saisons*, de 2 à 2 fr. 50 le kilo. Les **Grenades**, de 15 à 20 fr. le cent. Les **Marrons** d'Italie, de 35 à 90 fr., de France, de 25 à 42 fr. les 100 kilos. Les **Melons**, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 pièce. Les **Nèfles**, de 30 à 60 fr. les 100 kilos. Les **Noix** écalées, de 70 à 80 fr. les 100 kilos. Les **Poires** de choix, de 40 à 120 fr , ordinaires, de 20 à 30 fr. les 100 kilos. Les **Pommes** de choix, de 35 à 100 fr., les ordinaires, de 10 à 30 fr. les 100 kilos.

H. Lepelletier.

CORRESPONDANCE

M. B. — Il nous paraît bien préférable de ne rempoter vos Orchidées que vers la fin du repos. A ce moment, les racines n'adhèrent plus aux parois des pots et on peut les décoller assez facilement; d'autre part, si l'on en blesse quelques-unes au cours des manipulations nécessaires, cela n'a guère d'importance puisqu'elles sont inactives; la plante a vite fait de les remplacer une fois qu'elle entre en végétation.

Les plantes attendent fort bien jusqu'à la fin du repos, si le rempotage n'a pour but que de leur fournir un récipient plus grand, un compost plus frais ou mieux choisi. Mais si leur existence paraissait menacée, si le compost renfermait des moisissures ou des insectes susceptibles de causer de graves dégâts, il ne faudrait pas attendre, et le plus tôt serait le mieux.

N° 11076. — Le Tussilage ou Pas-d'âne, est une plante très envahissante, qui se multiplie avec une extrême rapidité; ses racines sont nombreuses, traçantes et difficiles à extirper.

« On ne peut se débarrasser du Pas-d'âne, disent MM. Menault et Rousseau dans leur ouvrage : *Les plantes nuisibles en Agriculture et en Horticulture*, que par de bons labours faits très profondément et surtout en été; le drainage donne aussi d'assez bons résultats; l'arrachage à la pioche est insuffisant et très coûteux. Mais, quelque moyen que l'on emploie pour se débarrasser du Tussilage, il ne faut pas perdre de vue que cette plante est prompt à se multiplier quand on laisse mûrir des graines nombreuses que le vent dissémine facilement. »

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

LE MAROC PAR MARSEILLE

Traversée la plus courte, la plus abritée, la mieux desservie.

Combinaisons de trains multiples pour aller à Marseille dans de bonnes conditions de confort et de rapidité : trains rapides ou express avec vagons-restaurants le jour, avec vagons-lits, lits-salon avec ou sans draps, couchettes la nuit. Paris-Marseille en 13 heures.

Paquebots confortables de la Compagnie de Navigrtion Paquet. Se renseigner sur les dates des départs et retenir sa place au Siège Social, 4, Place Sadi-Carnot, à Marseille ou à l'Agence, 54, Faubourg Montmartre, à Paris (téléph. Trudaine 55-89).

Service de vedettes spécial à la Compagnie Paquet pour le transport des voyageurs et des bagages en rade de Casablanca.

Marseille-Tanger : 125 fr. en 1re, 90 fr. en 2e, 60 fr. en 2e entrepont.

Marseille-Casablanca : 150 fr. en 1re, 120 fr. en 2e, 80 fr. en 2e entrepont.

Paris-Tanger : 187 fr. 85 en 1re, 132 fr. en 2e, 88 fr. 70 en 3e.

Lyon-Tanger : 139 fr. 60 en 1re, 96 fr. 60 en 2e.

Paris-Casablanca : 217 fr. 85 en 1re, 160 fr. en 2e, 100 fr. 70 en 3e classe.

Enregistrement direct des bagages pour Casablanca au départ des principales gares du réseau P.-L.-M. sur présentation d'un titre de parcours pour Marseille, Tanger, Casabianca.

Demander au Service central de l'Exploitation de la Compagnie P.-L.-M. — 2e Division. — Publicité, 20, boulevard Diderot; aux gares, agences et bureaux de ville du P.-L.-M.; à l'Agence P.-L.-M. à Casablanca, boulevard de l'Horloge, au Siège social ou aux Agences de la Compagnie Paquet, le prospectus détaillé envoyé gratuitement, contenant des conseils pratiques pour se rendre au Maroc.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Service des Trains
PENDANT LA SAISON D'HIVER

Au mois de juillet dernier, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat avait mis en vigueur un service de train, ét dié principalement dans le but de faciliter les déplacements des familles pendant la Saison d'Eté. Depuis le 5 octobre, elle applique un nouveau service mieux approprié aux circonstances actuelles.

Ce Service se rapproche sensiblement de celui qui fonctionnait avant le 10 juillet. Pour le moment, il ne saurait être question de revenir à l'organisation du temps de paix ; les besoins de la défense nationale imposent encore, en effet, de nombreuses sujétions devant lesquelles doivent s'incliner tous les desirata des voyageurs civils, quelque intéressante qu'ils puissent être.

Quoi qu'il en soit, des trains express circulent au moins aussi nombreux qu'au printemps dernier, sur toutes les artères principales du Réseau, notamment sur les lignes ci-après :

Paris à Dieppe, par Pontoise. — Paris à Rouen et au Havre. — Paris à Caen et à Cherbourg. — Paris à Granville et à Saint-Malo. — Paris à Rennes et à Brest. — Paris à Bordeaux. — Rouen au Mans et à Angers. — Rennes à Nantes et à Bordeaux.

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée
et les versements d'OR.

La Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranee vient d'ouvrir les guichets de ses gares à l'échange de l'or contre des billets de banque pour le compte de la Banque de France.



Serres
ET
Chauffages
F. GUILLOT-PELLETIER
Maison fondée en 1839
ORLEANS
62, rue d'Hauteville
PARIS

87e ANNÉE

REVUE HORTICOLE

87e ANNÉE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

Fondée en 1829 par les auteurs du « BON JARDINIER »

RÉDACTEUR EN CHEF : **D. BOIS**, ✻

Secrétaire de la rédaction : Georges T.-GRIGNAN

1914-1915 — N° 30. — 16 Décembre 1915

SOMMAIRE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE HORTICOLE

1914-1915. — Le livre d'or de la France. — L'Institut agronomique et la guerre. — Ministère de l'Agriculture. — Comité permanent de l'Agriculture. — Société nationale d'Horticulture. — Académie des Sciences; fondation Loutreuil. — Remplacement des Roses austro-allemandes. — Étude sur les Fougères. — *Iris Belouini*. — *Echium* frutescents. — *Lilium cernuum*. — *Cattleya Général Joffre*. — Humogène. — Culture mécanique. — L'origine du Loganberry. — Extension du *Marsonia Rosæ* dans les cultures. — Destruction des insectes. — Nécrologie : *W. Atlee Burpee*.

LA REVUE HORTICOLE PARAIT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Un an, France, **20** fr. ; Étranger, **22** fr. — Le numéro : **0** fr. **90**

BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS-6e

Adresser tout ce qui concerne la publicité à M. DAMIENS, 26, rue Jacob.

AVIS AUX ABONNES

Les circonstances qui nous avaient conduits à ne faire paraître la ***Revue Horticole*** qu'une fois par mois n'ayant pas changé, nous sommes obligés, contrairement à ce que nous avions espéré, à continuer jusqu'à nouvelle ordre à la ***Revue Horticole*** sa périodicité mensuelle provisoire.

Dans ces conditions, l'échéance des abonnements reçus ou à recevoir pour une période déterminée sera reculée de façon que chaque abonné reçoive un nombre de numéro égal à celui qui lui eût été servi avec la périodicité normale de la ***Revue***.

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré de bien vouloir nous envoyer le montant de leur réabonnement pour l'année 1916 (France : 20 fr.; Union postale : 22 fr.).

Le mode de paiement le plus simple est l'envoi du prix de l'abonnement en un mandat sur la poste dont le talon sert de quittance. Joindre à cet envoi une bande d'adresse de la ***Revue***. On peut aussi s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Les abonnés qui ne voudraient pas renouveler leur abonnement sont instamment priés de refuser les numéros qui leur seront adressés, les abonnements continuant jusqu'à réception d'un avis contraire.

Adresser lettres et mandats au Directeur de la ***Revue Horticole***, rue Jacob, 26, à Paris (6e).

CHRONIQUE HORTICOLE

1914-1915. — Le livre d'or de la France. — L'Institut agronomique et la guerre. — Ministère de l'Agriculture. — Comité permanent de l'Agriculture. — Société nationale d'Horticulture. — Académie des Sciences; fondation Loutreuil. — Remplacement des Roses austro-allemandes. — Étude sur les Fougères. — *Iris Belouini.* — *Echium* frutescents. — *Lilium cernuum.* — *Cattleya Général Joffre.* — Humogène. — Culture mécanique. — L'origine du Loganberry. — Extension du *Marsonia Rosæ* dans les cultures. — Destruction des insectes. — Nécrologie : *W. Atlee Burpee.*

1914-1915. — Nous terminons aujourd'hui ce volume qui portera la date de deux années. C'est le deuxième, dans l'histoire déjà longue de la *Revue Horticole*, qui présentera cette particularité; il avait été précédé de celui de 1870-1871. Mais qu'était l'*Année terrible*, en comparaison de l'époque actuelle! Après plus de seize mois écoulés, la guerre n'a fait qu'étendre ses ravages, et nul signe n'annonce encore à nos yeux l'aurore de la Victoire, dont la certitude s'impose plus que jamais à notre confiance et à nos volontés.

C'est pourquoi nous devons renoncer au projet, annoncé il y a quelques mois, de reprendre notre périodicité normale, et la *Revue Horticole* continuera de paraître une fois par mois seulement, jusqu'au jour où les événements attendus mettront fin aux difficultés que nos lecteurs connaissent.

Le livre d'or de la France. — M. Alfred Nomblot, le distingué pépiniériste de Bourg-la-Reine et secrétaire général de la Société nationale d'Horticulture, a été nommé chef de bataillon, et cité à l'Ordre du jour dans les termes suivants :

« A, dès le début de la mobilisation et dans toutes les circonstances, rendu les plus signalés services par son activité, son dévouement, son esprit d'initiative et d'organisation. Blessé le 18 avril dernier, a refusé d'être évacué pour continuer son service. »

L'Institut agronomique et la guerre. — Notre grand Institut agricole a payé largement sa dette à la défense du pays. Les renseignements parvenus à l'Association amicale des anciens élèves de l'Institut national agronomique lui permettent déjà d'établir la statistique suivante :

Sur 1.100 ingénieurs agronomes mobilisés, on a eu à enregistrer :

Morts au champ d'honneur	103
Disparus	24
Prisonniers	27
Promus chevaliers de la Légion d'honneur	17
Décoré de la médaille militaire	1
Cités à l'ordre du jour	85

Ministère de l'Agriculture. — M. Lafosse, inspecteur général des eaux et forêts, est nommé chef du cabinet du ministère de l'Agriculture; M. Ponscarme est nommé chef adjoint; M. Sagourin, inspecteur de l'Agriculture, est détaché au cabinet du ministre de l'Agriculture.

Comité consultatif permanent de l'agriculture. — M. Méline vient d'instituer un Comité permanent de l'agriculture.

Le Conseil supérieur de l'Agriculture qui fonctionne déjà à ce ministère paraissait tout désigné pour cette mission ; cependant il n'a pas semblé pouvoir répondre efficacement aux besoins souvent immédiats du moment, à cause du nombre élevé de ses membres et de l'éloignement de Paris de la plupart d'entre eux.

En créant ce nouveau comité permanent, au concours duquel il pourra faire appel rapidement, M. Méline pense pouvoir, sans ces pertes de temps si préjudiciables à nos intérêts économiques, décider de toutes les mesures utiles commandées par les circonstances.

Dans son rapport au président de la République, le ministre expose qu'il prend possession du ministère au moment où surgissent, après quinze mois de guerre, de très importants problèmes qui intéressent à la fois l'agriculture et la défense nationale et dont la solution exige une rapidité d'exécution « sans laquelle les meilleures mesures restent souvent sans effet ».

C'est pour aller vite, sans s'exposer à des erreurs, que M. Méline a jugé utile de placer à côté de lui ce comité consultatif permanent de l'agriculture.

Le nouveau comité comprend 18 membres, parmi lesquels figurent trois anciens ministres de l'Agriculture, MM. Jules Develle, Gomot et Viger, plusieurs sénateurs et députés, M. Tisserand, directeur honoraire de l'Agriculture, M. Henry Sagnier, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture, M. Berthault, directeur de l'Enseignement et des Services agricoles, et diverses autres personnalités très qualifiées.

Société nationale d'Horticulture de France. — A la séance du 11 novembre, le Président a annoncé que l'exposition, ouverte quelques jours plus tôt dans l'hôtel de la Société, avait donné un résultat inespéré en ce qui concerne les recettes. Elle a eu de nombreux visiteurs.

En raison du succès de cette première tentative, le Conseil d'administration a décidé qu'une exposition printanière sera organisée en 1916 et se

tiendra dans les premiers jours du mois de juin, au Cours-la-Reine.

Le Président a en même temps adressé de vifs remerciements à MM. François Grosdemange, rue de Bagnolet, à Romainville (Seine), et Moura, propriétaire-viticulteur à Moissac (Tarn-et-Garonne), qui ont offert à la Société les fruits qu'ils avaient présentés à la dernière exposition, avec demande d'en faire bénéficier des œuvres de secours aux blessés militaires.

Ces fruits ont été envoyés, les uns à l'hôpital annexe de l'Ecole Polytechnique, les autres à l'Hôpital des Alliés, 75, boulevard Arago, Paris.

M. Moura, dont le nom avait été omis dans notre compte-rendu sommaire, avait exposé de superbe raisin *Chasselas doré*.

Académie des Sciences. Fondation Loutreuil. — Sur la proposition du Conseil de la *fondation Loutreuil*, fondation d'une valeur approximative de trois millions et demi, qui a été instituée à l'Académie des Sciences, il y a deux ans environ, par un généreux donateur habitant la Russie, la Commission nommée à cet effet a, selon le vœu du testateur, accordé un certain nombre de subventions « pour encourager le progrès des sciences de toute nature », notamment : 1.000 fr. à M. Costantin, professeur au Muséum, pour continuer ses recherches sur les Orchidées.

Le remplacement des Roses austro-allemandes. — A propos de l'article de M. Max Garnier publié dans notre dernier numéro, p. 589, un abonné nous écrit :

« C'est exact : on continuera d'une part à les cultiver, et d'autre part, il ne serait pas honnête de changer leur nom pour continuer à les vendre.

« Il me semble que la solution du problème est tout indiquée : que nos horticulteurs produisent pour chaque type de variété allemande une nouveauté meilleure et plus belle. Nous n'hésiterons pas à laisser disparaître celles qui auront été dépassées. Nos horticulteurs sont certainement à la hauteur pour le faire, mais il faut peut-être diriger leurs recherches et leurs efforts dans le sens voulu. »

En effet, voilà la solution élégante. M. Croibier, notamment, a déjà donné l'exemple, et *Frau Karl Druschki*, de nom si rébarbatif, pourra être remplacé partout par *Candeur lyonnaise*, si cette variété l'égale par sa floribondité et sa vigueur, puisqu'elle la surpasse par sa beauté. Espérons que les autres indésirables seront promptement remplacées avec avantage.

Etude sur les Fougères. — Le prince Roland Bonaparte a fait récemment hommage à l'Académie des sciences du premier fascicule d'un ouvrage qu'il vient de publier sous le titre « Notes ptéridologiques ». Cet opuscule contient les résultats de l'étude de 948 groupes de ptéridophytes, appartenant aux collections de l'auteur ou qui lui ont été envoyés en communication à fin de détermination, par des établissements scientifiques de France ou de l'étranger. On y trouve trente-cinq espèces et vingt-quatre variétés ou formes nouvelles.

L'herbier ptéridologique que le prince Roland Bonaparte a formé pour faciliter ses recherches dans le grand groupe des Fougères, si intéressant pour le naturaliste et pour l'horticulteur, compte, à l'heure actuelle, environ 300.000 spécimens provenant de toutes les régions du globe.

Iris Belouini. — A propos de cette nouvelle espèce du Maroc, récemment décrite dans nos colonnes par MM. Bois et Cornuault, M. W. R. Dykes, le grand iridographe anglais, fait dans le *Gardeners' Chronicle* la remarque suivante :

« La découverte de cette espèce nouvelle à l'extrémité occidentale de la Méditerranée offre un grand intérêt, parce qu'elle nous fait connaître un autre parent possible de l'*I. germanica*, qui est presque certainement d'origine hybride, mais dont les parents ne sont pas connus. »

Echium frutescents. — M. le Dr G. Perez nous écrit : « Dans la photographie que vous avez reproduite page 565, numéro du 16 octobre de la *Revue Horticole*, figure à gauche, notre célèbre Dragonnier (*Dracæna Draco* Linné). L'*Echium nervosum* Dryander, l'un des parents de l'hybride représenté à côté, croît sur le littoral de Madère.

« La plante rarissime de Palma (Canaries) est l'*E. Pininana* Webb et Berthelot, dont le nom spécifique vient, je crois, de la langue des anciens habitants, les « Guanches ».

« Je le répète, c'est l'*E. Wildpreti* H. H. W. Pearson, qui, en France, supportera le mieux les gelées, car son habitat est à 2 000 mètres au-dessus du niveau de la mer ; la température y tombe quelquefois à — 10° la nuit. »

Lilium cernuum[1]. — Cette jolie espèce coréenne, bien que découverte par Komarov en 1907, et cultivée depuis quelque temps à Petrograd par Kesseling, était fort peu connue jusqu'ici ; elle a fleuri en Angleterre pour la première fois, semble-t-il, au mois de juin dernier, chez M. Amos Perry ; le *Gardeners' Chronicle* vient de lui consacrer un intéressant article accompagné de deux figures.

C'est une espèce voisine du *L. tenuifolium*, mais qui s'en distingue par le coloris rose clair et par le parfum de ses fleurs. La plante ne porte que deux fleurs sur la photographie reproduite par notre confrère anglais, mais celui-ci fait la remarque suivante à ce propos : « Rien n'empêche de supposer que, quand il sera établi et soumis à une culture appropriée, ce Lis sera multiflore et de plus haute taille, quoiqu'il soit tout à fait improbable, d'après la grosseur du bulbe, qu'il devienne autre chose qu'un Lis miniature. »

Voici la description de cette espèce nouvelle :

Bulbe petit, pérennant, oblong-ovoïde avec quelques écailles ovales-acuminées ou ovales-

1. *Lilium cernuum* Komarov, in *Acta Hort. petropol.*, 1901, p. 461.

lancéolées. Tige haute de 30 à 80 centimètres, cylindrique, lisse ou sillonnée, dressée. Feuilles nombreuses, linéaires, étroites, appliquées contre la tige, longues de 8 à 18 centimètres, larges de 1 1/2 à 3 millimètres, nettement uninervées, à bords étroitement révolutés. Racème lâche, de 1 à 6 fleurs (*à l'état naturel*); pédicelles longs de 5 à 15 centimètres, droits, réclinés au sommet; bractées très petites, solitaires, linéaires-lancéolées, atténuées au sommet. Fleurs penchées, lâches, odorantes, à périanthe toujours lilacé, à segments largement lancéolés, larges de 2 centimètres, longs de 2 1/2 à 4 cent. 1/2, complètement repliés en arrière dès le commencement de l'épanouissement, formant capuchon au sommet, couverts sur leur surface d'innombrables petites taches oblongues violet foncé; filets un peu plus courts que le périanthe, à anthères violet foncé, longs de 12 millimètres, ovaire atteignant 1 centimètre de long, à style en massue, un peu plus court que les anthères. Capsule non connue.

Cattleya Général Joffre. — La Société nationale d'Horticulture a décerné un certificat de Mérite avec félicitations, le 11 novembre dernier, à un nouvel hybride portant ce nom, et digne de le porter; c'est une superbe obtention de MM. Maron et fils, de Brunoy. Ses parents sont le *C. Fabia* var. *Madame Edouard Debrie* et un hybride non dénommé du *C. Rex*. En voici la description :

Plante de taille moyenne, à gros pseudobulbes renflés, à feuilles épaisses, d'un beau vert. Fleurs portées sur une tige de 10 centimètres de longueur, au nombre de deux sur cette plante, qui fleurit pour la première fois. Sépales longs de 7 centimètres, de coloris jaune ocre. Pétales de même longueur et de 6 centimètres et demi de largeur, blanc crème. Labelle à fond bien ouvert, avec des lignes purpurines sur fond jaune très brillant, qui avance de chaque côté de la gorge pour se fondre en un coloris pourpre des plus intenses. L'ensemble de cette fleur, de forme irréprochable, est des plus séduisants.

Humogène. — Ce nom vient d'être donné à la préparation de terre tourbeuse (peat) inoculée de bactéries nitrifiantes que M. Bottomley a fait connaître en Angleterre, et dont nous avons déjà parlé (voir notamment numéro du 16 mars 1915, page 418).

Signalons, à ce propos, que deux praticiens anglais qui ont essayé l'humogène, et dont le *Gardeners' Chronicle* a publié des appréciations récemment, disent n'avoir retiré à peu près aucun avantage de son emploi. Il faudra sans doute attendre de nouvelles expériences pratiques pour pouvoir émettre une opinion définitive sur le nouvel amendement.

Culture mécanique. — Les études relatives à l'emploi des moteurs mécaniques pour remplacer les animaux dans la culture des terres ont pris dans ces derniers temps un grand développement, et fait connaître des appareils réellement pratiques, qui promettent de rendre de grands services.

Aux termes d'un décret en date du 7 septembre dernier, les groupements agricoles comptant au moins sept participants (syndicats professionnels, sociétés coopératives, associations syndicales) peuvent recevoir, à titre d'expérience et de démonstrations, des subventions sur le budget du ministère de l'Agriculture pour l'achat d'appareils moteurs destinés à la culture mécanique.

Le montant de la subvention est fixé d'après un barème arrêté par la Commission de répartition, sous réserve de l'agrément du ministre. Il ne peut excéder le tiers de la dépense afférente à l'achat de l'appareil, et le quart de cette dépense s'il s'agit d'un groupement faisant appel, en outre, au crédit agricole, conformément à la loi du 29 décembre 1906.

Ces maxima pourront respectivement être portés à la moitié et au tiers pour les régions qui ont eu à souffrir des faits de guerre.

L'origine du Loganberry. — M. Edward A Bunyard, le pomologue anglais bien connu, donne, dans le *Garden*, des détails sur l'origine du Loganberry, détails inédits, croyons-nous, et qu'il nous paraît intéressant de reproduire.

M. le juge Logan, l'obtenteur de cet arbuste, avait formé une vaste collection de Ronces et de Framboisiers. Le Loganberry prit naissance dans un coin où se trouvaient rapprochés : 1° la Ronce *Auginbaugh* (descendant du *Rubus vitifolius*) ; 2° la Ronce *Texas Early* (*R. villosus* ?), et 3° un Framboisier de nom incertain, qui ressemblait à *Red Antwerp*. Le porte-graine fut le premier arbuste, mais on ignore quel était le porte-pollen.

M. Bunyard remarque, d'autre part, que les semis de Loganberry reproduisent exactement le type original, parfois avec des fruits de qualité inférieure, mais sans retour à un parent quelconque; et il émet l'opinion que ce pourrait bien être une simple mutation, et non un produit de croisement.

Extension du Marsonia Rosæ dans les cultures de Rosiers. — M. Chifflot, dans une note présentée au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences (Session du Havre, 1914), dit avoir constaté la présence fréquente, dans la région lyonnaise, d'un parasite bien connu des Rosiéristes, le *Marsonia Rosæ*, Briosi et Cavara.

Nous avons reçu de M. Toinon, d'Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), des feuilles portant les taches caractéristiques de ce parasite qui, paraît-il, a attaqué chez notre correspondant de nombreux Rosiers, principalement des groupes Multiflores, Thé et Noisette sarmenteux. Les feuilles atteintes portent des taches assez larges, d'abord brunes, puis d'un noir brillant, sur lesquelles apparaissent de petites verrucosités brillantes. Les feuilles atteintes tombent rapidement.

Ce parasite apparaît surtout à l'automne, mais parfois dès le mois de juin lorsque les conditions sont favorables.

On doit le combattre en brûlant les feuilles qui en sont atteintes et en pulvérisant le sol et les branches, après la taille, à l'aide de solutions cuivriques, bouillies bourguignonne ou bordelaise.

Nécrologie. — Nous apprenons, avec un grand regret, la mort de M. W. Atlee Burpee, chef de la célèbre maison de graines de Philadelphie (Etats-Unis). Il avait une grande réputation de commerçant entreprenant, perspicace et loyal; peu de temps avant la guerre actuelle, il avait fait en Europe un voyage d'études et d'affaires, au cours duquel il avait visité la France et reçu un très cordial accueil de ses confrères à Paris.

D. Bois et G. T.-Grignan.

DECAISNEA FARGESII

A la séance du 7 octobre dernier, M. Ph. L. de Vilmorin a présenté, à la Société nationale d'Horticulture de France, parmi une collection d'une cinquantaine d'essences ligneuses plus ou moins rares, des rameaux en fruits de *Decaisnea Fargesii*. Cet arbuste n'a pas trouvé auprès des amateurs l'accueil qu'il méritait, en raison surtout de ses fruits à la fois étranges et décoratifs. Malgré ses vingt ans d'introduction, il offre encore l'attrait d'une nouveauté. C'est pour cela que nous avons cru devoir le rappeler à l'attention des amateurs.

Nous nous contenterons, toutefois, d'en résumer l'histoire et les caractères, car, dès sa première fructification en France, M, D. Bois lui a consacré, dans la *Revue Horticole*, 1900, p. 270, un substantiel article, illustré de trois grandes figures de détails, qui conserve toute sa valeur documentaire.

Le *Decaisnea Fargesii* Franch. a été recueilli par l'abbé Farges, dans le Sutchuen, puis par l'abbé Delavay, dans le Yunnan et introduit en France, dès 1895, par les soins de M. Maurice L. de Vilmorin. Il appartient à la famille des Berberidées, tribu des Lardizabalées et constitue la deuxième espèce du genre. Le *D. insignis*, Hook. f. et Thomps. ne semble pas introduit dans les cultures.

Les exemplaires de l'Arboretum de Verrières, dont la plantation remonte à une quinzaine d'années, atteignent environ 4 mètres de hauteur; leurs ramifications sont grosses, raides, peu nombreuses, très ascendantes, à yeux très saillants. Les feuilles sont caduques, grandes, à six-huit paires de folioles opposées, ovales, aiguës et d'un beau vert foncé. Les fleurs, qui se montrent de bonne heure, en avril, sont jaunâtres, monoïques, en grappes lâches, fasciculées et de peu d'effet. Les premières épanouies sont souvent roussies par les gelées, encore fréquentes à cette époque, mais comme elles s'épanouissent très successivement du haut en bas des rameaux, il en noue presque toujours suffisamment pour assurer une fructification plus ou moins abondante.

Les fruits, qui constituent la partie la plus curieuse et la plus décorative de cet arbrisseau, sont réunis par six à douze, en grappes pendantes. Ce sont de fausses gousses charnues, longues de 10 centimètres, grosses comme le pouce, d'abord vertes, puis prenant à leur maturité une belle teinte bleu foncé et s'ouvrant à la fin en deux ou trois valves, pour laisser voir autant de rangées de grosses graines noires et plates, noyées dans une pulpe très aqueuse. Leur maturation s'achève vers la fin de septembre et ils persistent sur pied au moins jusqu'à la Toussaint. Ces fruits singuliers ont été comparés à de grosses chenilles bleues, celles de certains Sphinx, notamment. Leur aspect est tout à fait curieux lorsqu'ils pendent au-dessous du feuillage; ils peuvent être cueillis et devenir un objet de vif intérêt dans les appartements. On les dit comestibles, mais nous devons avouer n'avoir jamais été tentés d'y goûter, tant nous sommes gâtés par l'abondance et l'excellence de nos fruits d'automne.

Là ne se limite pas l'intérêt du *Decaisnea Fargesii*, car son beau feuillage, qu'il ne perd qu'après d'assez fortes gelées, son port érigé, en font un arbuste de choix soit à isoler, soit à planter sur le devant des massifs. Sa rusticité a été absolue jusqu'ici, il prospère en toutes bonnes terres et sa multiplication est tout à fait facile par le semis fait, de préférence dès la maturité des graines; la germination a lieu alors au printemps suivant et la floraison, puis la fructification commencent dès la troisième ou la quatrième année.

Et maintenant, n'est-il pas regrettable qu'au bout de vingt ans d'introduction, le *Decaisnea Fargesii* puisse encore, comme, hélas, tant d'autres arbustes non moins remarquables, être considéré comme une rareté, alors que l'on continue à bourrer les jardins des amateurs avec les sempiternels Fusains, Troënes, Aucubas et consorts? Certes, la faute n'est point imputable à la presse horticole qui s'efforce de les faire connaître.

S. Mottet.

NOTES D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

TAILLE DES ARBRES NÉGLIGÉS

Dans maints jardins, l'an dernier, la taille des arbres fruitiers a plutôt laissé à désirer, soit qu'elle ait été, faute de mieux, confiée à des mains inexpérimentées, ou que, pis encore, elle ait été complètement délaissée. Ce manque de soins n'a pas été sans causer un dommage sensible à tous les arbres fruitiers, mais surtout à ceux dont la formation n'était pas encore terminée.

La même situation se renouvelant cet hiver, il est urgent d'aviser aux moyens permettant d'atténuer un peu la pénurie de main-d'œuvre. Les ouvriers habiles ne sont pas plus nombreux, il est vrai, mais on a eu davantage le temps de s'organiser et de faire appel à des professionnels qui, quoique ayant droit au repos après de longues années de labeur, se dévoueront volontiers pour leur art, guidant de leurs conseils et faisant profiter de leur expérience quelques ouvriers intelligents qui, bien encadrés, rendront, le cas échéant, des services appréciables.

N'oublions pas que l'arbre fruitier représente un capital qui perd rapidement de sa valeur dès qu'il est abandonné à lui-même, tandis que, bien dirigé, sa valeur s'accroît pendant de nombreuses années.

Si l'on rencontre de jeunes sujets n'ayant reçu aucune taille l'hiver dernier, il faut tout d'abord, en raccourcissant et régularisant les prolongements, chercher à rétablir l'harmonie entre eux. Les mieux situés, en général les plus près du sommet, et ceux jouissant d'un fort empâtement à leur base, auront profité de ces circonstances exceptionnelles pour acquérir, par rapport à d'autres moins favorisés, un développement exagéré; tous ceux de cette catégorie seront donc taillés sévèrement pour refouler la sève au profit des retardataires. Pour ceux conduits en pyramides, on se basera aussi pour la longueur à conserver aux prolongements sur la branche charpentière la plus faible de chaque étage. Pour celles d'une vigueur suffisante et dont l'équilibre n'a pas été rompu, on fera sur la flèche, à hauteur voulue, les incisions nécessitées par l'obtention d'un nouvel étage; dans le cas contraire, elle sera taillée sur le premier œil, se trouvant immédiatement au-dessus de la taille précédente.

La réduction de la flèche aura pour but de concentrer la végétation sur les parties ayant le plus souffert de manque de soins pendant la saison précédente.

Si, de la charpente, nous passons aux coursonnes ou ramifications secondaires, il s'en trouvera bien quelques-unes qui auront pris un développement exagéré; si elles sont situées sur le dessus des branches charpentières, le mieux est de supprimer radicalement jusque sur leur empâtement les plus vigoureuses.

Celles de force moyenne seront conservées, mais pour peu qu'elles se soient trop allongées, on les rapprochera un peu, supprimant de préférence, sur chacune d'elle, les parties les plus éloignées ainsi que celles qui, par leur nombre, pourraient faire confusion, tout en réservant quelques boutons à fleurs parmi les mieux placés.

D'autres coursonnes auront, sans aucun doute, végété péniblement; pour éviter leur disparition qui laisserait des vides sur la charpente, on fera à chacune d'elle, à un centimètre environ au-dessus de leur point d'attache, une incision transversale complétée par une incision longitudinale qui, commencée à quelques centimètres en dessous de son point d'intersection, sera prolongée le plus loin possible sur cette coursonne dont les écorces ainsi débridées favoriseront la nutrition.

Les yeux restés à l'état latent, et dont le développement sera jugé nécessaire, seront incisés d'abord transversalement et longitudinalement depuis le coussinet de l'œil jusqu'à 4 ou 5 centimètres en dessous. Par contre, quelques ramifications qu'il y a avantage à conserver, quoique ayant déjà acquis un fort développement, seront incisées en dessous de leur point d'attache pour en atténuer la vigueur.

Sur les branches charpentières obliques ou horizontales, il faudra surveiller attentivement les ramifications ayant une tendance à se développer d'une façon exagérée.

C'est surtout sur les cordons horizontaux de pommiers ou de poiriers que nous devrons concentrer notre attention, car, ici, presque toujours en temps normal, les coursonnes

placées sur le dessus et celles situées près des parties coudées, tendent à s'emporter. Les plus vigoureuses ayant déjà un large empâtement seront supprimées, sur les autres, on s'ingéniera, par des suppressions raisonnées, à ne leur conserver, quitte à les tailler un peu plus longues que les ramifications se rapprochant le plus possible de l'horizontale, taillant l'extrémité des rameaux latéraux sur un œil en dessous, éborgnant d'un coup d'ongle ou de pointe de serpette celui qui le précède immédiatement s'il se trouve sur le dessus de la partie conservée. On relèvera l'extrémité des cordons horizontaux pour éviter la formation de nouveaux gourmands.

Toutes les plaies un peu étendues, surtout sur les pommiers, seront recouvertes au plus tôt d'un enduit protecteur, les soustrayant au contact de l'air et à l'invasion du puceron lanigère. Du goudron liquide mis avec soin, seulement là où c'est nécessaire, ou du mastic Lhomme-Lefort liquide peuvent très bien remplir le but, l'essentiel est, au moyen d'un petit pinceau trempé dans la dissolution adoptée, de pouvoir faire ce travail rapidement.

V. Enfer.

UN LIVRE D'ACTUALITÉ

Le Troupeau français et la Guerre. Viande indigène, Viande importée, par A. Massé, ancien ministre du Commerce. *Lettre-préface*, de M. Jules Méline. Un volume in-18 de 378 pages, avec diagrammes. Librairie agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, à Paris. Prix : 3 fr. 50.

Parmi les problèmes soulevés par la guerre imposée à la France et que ses armées soutiennent vaillamment, il en est peu qui suscitent d'aussi profondes préoccupations que les conséquences des prélèvements faits au troupeau français pour les besoins de l'alimentation des troupes. Les relevés publiés par le ministère de l'Agriculture ont montré les conséquences qui en résultent pour l'avenir de l'élevage national; en vue de les conjurer, une Commission, dite des *Viandes frigorifiées*, fut constituée il y a un an sous la présidence de M. Méline. Les travaux de cette Commission ont provoqué un projet de loi qui a été présenté au Parlement et qui, malheureusement, n'a pas encore abouti.

M. Alfred Massé, ancien ministre du Commerce, fut un des membres les plus actifs et un des rapporteurs de cette Commission. Des études approfondies auxquelles il s'est livré est sorti le livre que nous présentons aujourd'hui au public. Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'on y trouve le tableau le plus complet et le plus vivant de l'accroissement énorme provoqué par la guerre dans la consommation de la viande, en même temps que des indications réfléchies sur les méthodes à suivre pour sauvegarder l'avenir. Ces méthodes se résument facilement : pour épargner le troupeau français et lui permettre de se reconstituer aussi rapidement que possible, il est nécessaire de recourir sur une large échelle à l'importation des viandes frigorifiées.

Au rebours d'autres pays, principalement de l'Angleterre dont l'exemple a été cité cent fois, la France est dans l'enfance en ce qui concerne ce commerce. Il y a donc une éducation à poursuivre; or, c'est précisément à en réunir et à en exposer les éléments que M. Alfred Massé s'est consacré avec un talent qu'on est heureux de louer.

La réorganisation du commerce intérieur du bétail et de la viande préoccupait, depuis des années, les meilleurs esprits. Les vices dont ce commerce est entaché ont été signalés maintes fois; mais les réformes nécessaires ont rencontré une résistance obstinée, souvent même de la part de ceux qui auraient dû être appelés à les réaliser. Cette question délicate se lie à celles que la guerre a soulevées; il est donc naturel que l'auteur l'ait traitée avec un égal soin.

Sur ce point, il n'y a pas à créer de toutes pièces une organisation qui n'existait pas et qui est désormais imposée par des nécessités urgentes, il y a à redresser des organisations sorties de leur rôle naturel; M. Massé a cherché et a indiqué les solutions appelées à donner aux intérêts des producteurs les sauvegardes qui leur font défaut aujourd'hui.

L'ouvrage se présente sous le patronage de M. Méline; c'est le meilleur éloge qu'on puisse en faire. « Votre livre, dit M. Méline dans la préface qu'il lui a donnée, arrive à son heure et il sera lu par tous ceux que préoccupe l'avenir de notre agriculture au lendemain de la guerre. » Cette prévision ne peut manquer de se réaliser.

Henry Sagnier.

CHRYSANTHÈMES NOUVEAUX

Voici la liste et la description sommaire des variétés nouvelles de Chrysanthèmes qui ont obtenu des certificats de mérite de la Société nationale d'Horticulture de France à l'occasion de l'exposition du 6 novembre dernier :

1° Présentation de MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, à Paris :

L'Artois. — Japonais rouge sang de bœuf, les ligules du centre présentant légèrement leur revers isabelle. Plante saine et solide. Grande fleur.

L'Ourcq. — Incurvé. Blanc de neige à centre blanc soufré. La fleur devient blanc pur à complet épanouissement. Très grande fleur.

2° Présentation de M. Auguste Nonin, horticulteur, 20, avenue de Paris, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine) :

Galliéni. — Japonais. Ligules rouge rubis à revers argenté.



Fig. 171. — Chrysanthème *Artois.*

Comtesse de Grailly. — Japonais incurvé. Rose pourpre sur fond blanc.

Lumineux. — Décoratif rouge clair teinté capucine.

L'Or de France. — Japonais incurvé. Décoratif. Jaune d'or, paille, blé mûr.

Reine des Mauves. — Japonais. Décoratif. Mauve très vif.

La Meuse. — Japonais. Rouge cramoisi noir. (Certificat décerné pour le coloris.)

Gondole. — A fleurs simples. Rouge cramoisi brillant, centre jaune.

3° Présentations de M. Chantrier, jardinier-chef, Casa Caradoc, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

Briscous. — Japonais incurvé. Groseille; centre plus vif.

Amour. — Japonais incurvé. Ligules grenat pourpre, à pointe or.



Fig. 172. — Chrysanthème *L'Ourcq.*

Bedous. — Japonais incurvé. Jaune de chrôme.

Avance. — Japonais. Rouge étrusque, fond saumoné.

D'autre part, la Société nationale d'Horticulture, dans sa séance du 11 novembre, attribué des certificats de mérite aux trois variétés ci-après, présentées par M. Maurice Martin, amateur, à Champigny (Seine) :

Louis Callé (n° 499). — Japonais incurvé. Blanc rosé.

Jean Chaumette (n° 507). — Japonais incurvé. Ligules pourpres, à revers lavé de vieil or.

Pierre Pin (n° 469). — Japonais. Vieil or ligné de carmin; centre en spirale.

Max Garnier.

LE GROSEILLIER ÉPINEUX

Le Groseillier épineux est un arbuste buissonnant qui, lorsqu'il est abandonné à lui-même, donne des fruits plutôt petits, d'autant plus difficiles à récolter que ses jeunes rameaux sont armés de nombreux aiguillons aux pointes acérées.

Pour en obtenir de beaux fruits, il faut apporter un peu d'ordre dans ce chaos et tenter de leur donner une forme ayant pour but d'exposer davantage leurs fruits à la lumière, d'en augmenter la qualité et d'en rendre la récolte plus facile.

On peut les cultiver à la suite des autres groseilliers en en formant de petits vases, complètement évidés au centre, auxquels on donne un diamètre de 0m.40 à la base et de 0m.80 au sommet. Pour remédier à leur végétation presque toujours retombante, on peut établir, à cet effet, une armature légère en fers de 6 millimètres plantés régulièrement en cercle à 0m.20 de l'axe de la touffe, puis réunis et fixés vers leurs sommets à un cercle de même métal d'un diamètre double de celui de la base.

L'établissement de ce vase sera fait en conservant une dizaine de jeunes ramifications dont chacune d'elle sera palissée sur l'une des tiges de fer placées à cet effet; on maintiendra l'équilibre entre elles en pinçant plus ou moins sévèrement celles qui devanceraient les autres.

A défaut de fers de grosseur convenable, on pourrait les remplacer momentanément par des bambous semblables à ceux qui servent à tuteurer les chrysanthèmes en pots.

On en peut faire également de petits contre-espaliers, sortes de petites palissades ne dépassant guère 1m.25 de hauteur. Les lames directrices sont fixées verticalement tous les 20 centimètres, et les groseilliers plantés tous les 0m.40 ou 0m.60 fourniront chacun deux ou trois branches charpentières qui seront placées verticalement; l'équilibre sera maintenu entre les diverses branches issues du même pied par des pincements en vert appropriés.

On les dirige aussi quelquefois sous forme de petits cordons horizontaux; mais, comme au bout de quelques années les branches charpentières s'épuisent et deviennent stériles, on pourvoit à leur remplacement en conservant sur la souche un jet vigoureux avec lequel on le reconstitue rapidement.

On peut aussi, et c'est peut-être l'une des formes les plus agréables lorsque les fruits sont régulièrement disposés par couleurs, en faire de jolies palissades hautes de 1m.20 à 1m.30 au plus au-dessus du sol. Elles peuvent servir à dissimuler les abords d'un carré de couches ou même de clôture sur l'un des côtés du potager. Pour cela, il suffit de sceller, tous les 4 mètres, des fers à T percés de 4 trous, le plus inférieur à 8 ou 10 centimètres au-dessus du sol, les autres également distancés jusqu'au sommet des fers. Après avoir réuni ceux-ci par des fils de fer bien tendus, on les garnit de tringles de sapin rouge ou de pitchpin, distantes entre elles de 0m.30 à la base et inclinées de manière à former un V dont l'ouverture inférieure soit égale à sa hauteur; l'ensemble forme une succession de losanges à la base desquels, tous les 0m.30, sera plantée une bouture bien enracinée de la variété choisie.

Vers la fin de l'hiver, le brin principal sera rabattu sur deux bons yeux latéraux destinés à donner deux bourgeons devant être palissés en V sur les tringles conductrices, au fur et à mesure de leur élongation.

L'hiver suivant, on rabattra chacun des rameaux ainsi obtenus à 0m.25 ou 0m.30 de leur point d'intersection, de façon qu'en répétant ces suppressions chaque hiver, on arrive près du sommet de la palissade vers la fin de la quatrième année. Pendant cette période et au cours des années qui suivront, ne pas oublier d'entretenir leur vigueur par une fumure appropriée et un bon paillis pendant l'été, pour peu que le terrain se dessèche facilement.

La taille de ramification consiste à rogner chaque petit rameau latéral à 3 yeux au-dessus de ceux qui forment comme un verticille à leur base. Les coursonnes plus âgées portent déjà des rosettes fruitières à leur base et même un peu plus haut ; on les rapproche sur ces agglomérations d'yeux à fleurs. Les rameaux stériles seront taillés à 3 yeux et les gourmands, s'il en existe, seront supprimés au-dessus de leurs yeux stipulaires. Plus tard, au moment de la taille, et pour éviter la confusion, on simplifiera les

vieilles coursonnes en enlevant une partie de leurs ramifications, parmi les plus éloignées de la branche charpentière.

Les prolongements seront équilibrés au moyen de pincements appliqués à ceux qui tendraient à se développer trop rapidement.

Les bourgeons latéraux seront pincés sur 2 ou 3 feuilles au plus et, s'il apparaissait des gourmands sur la charpente, on les rabattrait près de leur base dès qu'ils commencent à se lignifier.

Tous ceux qui se développeraient sur la souche seront supprimés complètement, au fur et à mesure de leur apparition.

V. Enfer.

LA QUESTION DU SULFATE DE CUIVRE

La Chambre des députés a entamé, dans la seconde quinzaine de novembre, un grand débat sur un projet de loi concernant la taxation des denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage, projet de loi auquel sont venues se superposer diverses propositions émanant de députés. A cette occasion, M. Barthe a proposé un amendement ajoutant, dans l'énumération de l'article 1er, les matières nécessaires à la culture.

C'est du sulfate de cuivre qu'a parlé essentiellement M. Barthe; il a rappelé que cette substance, qui devrait coûter actuellement 80 fr. les 100 kilogr., étant donné le cours du cuivre-métal, est coté 125 francs, et la hausse se poursuit graduellement. Il a rappelé aussi que la récolte de cette année, dans les quatre départements gros producteurs de vin, avait été très amoindrie cette année par suite des attaques du mildiou, contre lequel on n'avait pas pu lutter comme il aurait fallu, par suite du prix de vente et de la rareté du sulfate de cuivre. Enfin, il a demandé au Gouvernement d'acheter les quantités nécessaires de ce produit.

M. Dior a fait remarquer que la France produit de moins en moins du sulfate de cuivre, parce que les tarifs douaniers ne protègent pas suffisamment cette fabrication.

M. Méline, ministre de l'Agriculture, a rappelé dans sa réponse que les prix du sulfate de cuivre ont subi, par la force des choses, des fluctuations que supportent toutes les matières qui dépendent de la guerre, qui sont des matières premières de guerre. Malheureusement pour la viticulture, le sulfate de cuivre rentre dans cette catégorie. L'élément essentiel de la production est l'acide sulfurique qui est monopolisé par la guerre, et c'est elle qui tient entre ses mains, dans une certaine mesure, pour la production française, la fabrication du sulfate de cuivre. « Je n'ai pas besoin d'ajouter, a-t-il dit, qu'il y a d'autres facteurs qui agissent dans le même sens, notamment l'augmentation du prix de transport, du prix de la main-d'œuvre; tout cela vous explique comment le prix du sulfate de cuivre devait fatalement augmenter en France.

« Il en est résulté que la situation économique du marché a été complètement renversée. Avant la guerre — et ici je suis un peu en désaccord avec l'honorable M. Dior — la fabrication française suffisait presque complètement aux besoins de la viticulture. Ces besoins peuvent se chiffrer à environ 700.000 quintaux; sur ces 700.000 quintaux, nous en importions seulement 155.000; aujourd'hui les proportions sont complètement renversées, l'industrie française ne produit plus que 155.000 quintaux et elle est obligée d'en demander à l'étranger plus de 500.000.

« Il en résulte qu'à l'heure actuelle, que nous le voulions ou non, nous sommes tributaires de l'étranger et notamment de l'Angleterre; c'est l'Angleterre qui nous fournit la plus grosse quantité de sulfate de cuivre, et c'est évidemment de ce côté que nous devons tourner nos regards. La taxation, en ce qui concerne le sulfate de cuivre, serait forcément inopérante, puisque vous seriez obligés de taxer un produit étranger, ce qui, bien loin de favoriser l'importation, ne ferait que la retarder, la paralyser, en décourageant les importateurs. »

Parmi les procédés qu'on peut employer pour remédier à cette situation, a dit M. Méline, c'est d'attirer en France le plus de sulfate qu'on pourra; par conséquent, de s'efforcer d'en faire venir de l'Angleterre les quantités nécessaires à notre viticulture.

« C'est de ce coté qu'a porté l'effort de mon honorable prédécesseur, M. Fernand David, qui a été saisi de la question bien avant moi, qui a fait à ce moment ce qu'il pouvait faire

et ce que j'ai continué à faire; il a demandé aux viticulteurs français, par l'intermédiaire des syndicats, de lui faire connaître leurs besoins. Quand ces besoins ont été connus de lui, il s'est mis en rapport, par l'ambassade de Londres, avec les producteurs anglais; il a tâché d'obtenir d'eux dans les meilleures conditions possibles les fournitures nécessaires. C'est ainsi qu'on a pu cette année même obtenir le supplément d'importation dont la viticulture a eu le profit. Je n'ai pas besoin de dire que mon intention est de continuer dans la même voie et d'activer encore les relations existantes entre les viticulteurs français et les producteurs anglais.

« ... J'ai fait un second effort dans une autre direction. Mon honorable prédécesseur a déjà recouru à l'influence dont il disposait auprès du ministre de la Guerre pour tâcher d'obtenir de lui qu'il veuille bien concéder à la fabrication française cette matière si précieuse qui s'appelle l'acide sulfurique.

« Le ministre de la Guerre, d'après les renseignements que j'ai, a fait de grands efforts pour donner aux fabricants français des satisfactions assez larges. Je tâcherai qu'elles soient plus larges encore, mais ma bonne volonté est limitée par les besoins de la fabrication militaire. »

Quant au remède consistant dans des achats faits par l'Etat pour les rétrocéder aux Syndicats, M. Méline déclare douter beaucoup de son efficacité : « il pourrait avoir pour conséquence d'aggraver le mal; le jour où l'Etat serait acheteur de sulfate de cuivre, il serait rançonné par l'étranger vendeur, ce qui augmenterait le prix, au lieu de le diminuer. »

Après un assez long débat, M. Barthe a retiré son amendement en se réservant d'en faire l'objet d'une proposition de résolution qui viendrait devant la Chambre un peu plus tard. Il a en effet déposé peu après cette proposition, et la Commission de l'Agriculture, qui en a été saisie, a adopté, après audition de M. Méline, la résolution suivante qui sera soumise à la Chambre :

« La Chambre invite le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires : 1° pour intensifier la production nationale des sels de cuivre; 2° pour assurer leur importation; 3° pour régulariser les prix et éviter la spéculation. »

M. Barthe a été désigné comme rapporteur.

Au cours de la même discussion, M. Brizon avait déposé à la Chambre des Députés un amendement ainsi conçu :

« Seront également soumis à taxation les engrais nécessaires à l'Agriculture. »

M. Brizon avait rappelé, à ce propos, la hausse considérable enregistrée sur le prix des engrais :

« Le superphosphate qui, avant la guerre, valait environ 5 fr. les 100 kilogr., vaut aujourd'hui 10 fr. 50 et 11 fr. — je parle du 13/15. Le nitrate de soude, dont nous aurons besoin pour nos cultures au printemps, ce nitrate si nécessaire pour parer dans la mesure du possible, à l'insuffisance des ensemencements, valait environ 30 fr. avant la guerre; on le paye maintenant au moins 45 fr. Même hausse sur le sulfate d'ammoniaque, sur le sulfate de potasse, enfin sur tous les engrais nécessaires au bon rendement de la culture. »

L'amendement de M. Brizon a été adopté par 364 voix contre 149.

G. T.-GRIGNAN.

LES SANSEVIÈRES

Des Hæmodoracées[1] cultivées, le genre *Sanseviera* est un des plus intéressants, d'abord par le nombre d'espèces connues qu'il comprend, mais surtout à cause de l'utilité et des avantages que possèdent à plusieurs points de vue la majeure partie de ses représentants.

Quoique nous ayons surtout à considérer ici le point de vue ornemental, nous croyons ne pas devoir passer sous silence l'intérêt économique présenté par certaines espèces, susceptibles de fournir à l'industrie textile la matière première propre à la fabrication de cordages et tissus d'une très grande résistance. A l'heure actuelle, il reste encore de grosses difficultés à surmonter pour que l'exploitation de ces plantes devienne rémunératrice, mais ces difficultés qui sont surtout d'ordre mécanique seront peut-être vaincues.

L'aire de dispersion des Sansevières est

[1] Notons que M. N.-E. Brown, de Kew, classe le genre *Sanseviera* parmi les Liliacées, auprès du genre *Dracæna*. — G. T.-G.

très étendue; on les rencontre surtout en Afrique et en Asie, en Abyssinie, à Zanzibar, au Congo, au Sénégal, en Guinée, à Ceylan, Java, en Cochinchine. Des cultures existent à la Martinique, la Guadeloupe, Cuba, et même jusqu'en certaines contrées de la Floride (Etats-Unis).

On en connaît actuellement une trentaine d'espèces, à peu près toutes cultivées dans les collections importantes des grands jardins botaniques d'Europe; mais nous n'en retiendrons que les suivantes, seules dignes d'intérêt en tant que plantes d'ornement. Ce sont par ordre de mérite : *Sanseviera Laurentii*, *S. guineensis*, *S. fasciata*, *S. zeylanica*; *S. liberica* et *S. thyrsiflora*. — Toutes ces espèces conviennent bien pour l'ornementation de nos serres, où elles se comportent parfaitement dans n'importe quelle situation, en pots ou en pleine terre, et là même où la majeure partie des autres végétaux se refusent à vivre, les Sansevières résistent assez facilement, notamment dans les endroits sombres, humides ou arides; mais il est bon de choisir de préférence des individus sains, vigoureux et assez forts préalablement cultivés en pots depuis plusieurs années, et de les mettre en place dans la plus favorable saison, comprise de mai à septembre.



Fig. 173. — *Sanseviera zeylanica.*

Quoique les Sansevières soient, en raison de leur habitat, des plantes de serre chaude, elles résistent parfaitement en serre tempérée, voire même en serre froide. Nous avons eu l'occasion d'en



Fig. 174. — *Sanseviera guineensis.*



Fig. 175. — *Sanseviera fasciata.*

faire l'essai au point de vue de la résistance au froid, et sauf pour le *Sanseviera Laurentii*, qui n'était pas disponible à cette époque, toutes les espèces que nous venons de citer se sont parfaitement comportées à une température moyenne de 5 degrés centigrades. Après deux ans de cette culture, les plantes, replacées en serre tempérée, puis en serre chaude quelques mois après, végétèrent avec autant de vigueur que celles qui n'avaient pas été soumises à cette épreuve.

Grâce à cette rusticité, les Sansevières se recommandent comme d'excellentes plantes d'appartement. Leur parfaite résistance à une atmosphère sèche, aux poussières, au manque d'air, au défaut ou à l'excès d'arrosage, au manque de lumière, qui sont les principaux facteurs hâtant la mort des autres plantes en appartement, fait que les amateurs trouveraient dans la culture de ces végétaux une vive satisfaction.

Tous les *Sanseviera* sont des végétaux vivaces, et les espèces qui nous occupent sont toutes acaules, c'est-à-dire sans tiges, à feuilles radicales, planes, plus ou moins épaisses, rigides, dressées ou presque dressées, de longueur et largeur variables suivant leur âge et leur vigueur et prenant naissance sur des rhizomes assez volumineux, fixés au sol par des racines persistantes.

Les inflorescences, en grappes simples, dressées à l'extrémité d'une hampe plus ou moins longue et rigide, sont constituées par de nombreuses fleurs tubuleuses, odorantes, le plus souvent blanches, ou blanc verdâtre, à segments plus ou moins développés.

La floraison ne se manifeste généralement que chez les individus déjà forts, et dans ce cas à peu près chaque année, mais à des époques très variables. Quant à la durée, elle n'excède guère une huitaine de jours, et bien rares sont les individus donnant plus de deux inflorescences.

Aussi n'est-ce pas là que réside particulièrement l'intérêt ornemental de ces végétaux, mais bien dans l'aspect décoratif de leur feuillage, marbré chez la plupart de vert ou de gris plus ou moins intense, ou ligné de bandes d'un blanc jaunâtre. En voici les descriptions succinctes.

Sanseviera Laurentii. — La plus belle espèce connue jusqu'à ce jour. Feuilles bien dressées et rigides pouvant atteindre jusqu'à $0^{m}.70$ de long, zébrées de gris argenté et de vert foncé, luisantes, et lignées, dans toute leur longueur et sur les bords, d'une bande d'un blanc jaunâtre de 6 à 10 millimètres.

M. N.-E. Brown considère cette plante comme une variété du *S. trifasciata* Prain (*S. guineensis* Gér. et Labroy, *S. zebrina* Gentil).

S. guineensis. — Plante à feuilles plus étroites, mais beaucoup plus longues, 1 m. à $1^{m}.25$ environ, très rigides et nettement dressées, zébrées de blanc grisâtre et de vert foncé, luisantes.

S. fasciata. — Espèce à feuilles moins longues ($0^{m}.70$ environ) que l'espèce précédente mais plus larges, zébrées et striées de vert et de gris plus ou moins foncé variant avec l'âge des feuilles qui, bien dressées à l'état juvénile, deviennent retombantes à l'état adulte à partir de leur moitié supérieure.

S. zeylanica. — Plante d'aspect particulier avec ses feuilles disposées en rosette, érigées, de 0.40 à 0.50, assez étroites, épaisses, en forme de gouttière, obscurément teintées de marbrures transversales vert pâle et vert foncé.

S. liberica. — A feuilles planes, larges, obscurément marbrées de vert clair sur la face inférieure à l'état juvénile, passant au vert foncé à l'état adulte, un peu ondulées sur les bords à leur partie supérieure ; hauteur $0^{m}.80$ environ.

S. thyrsiflora. — A feuilles planes, dressées, très rigides, un peu concaves et moins larges que dans l'espèce précédente, obscurément zébrées de vert grisâtre sur les deux faces, passant rapidement au vert foncé ; hauteur $0^{m}.70$.

Culture.

Comme nous l'avons dit précédemment, ces végétaux sont des plus faciles à cultiver ; les principales conditions à observer consistent surtout à ne leur donner que des arrosages très restreints en hiver, surtout pour les individus cultivés en serre tempérée ou froide. Ils pourront être plus copieux pour les plantes cultivées en serre chaude, car dans ce dernier cas la pourriture des feuilles et des rhizomes n'est pas à redouter.

Le plus rapide et le meilleur procédé de propagation est la division des touffes, qui se fait à l'époque du rempotage, vers février-mars en serre chaude, avril-mai en serre tempérée ou froide. Il est prudent de laisser sécher les rhizomes pendant une journée avant de les rempoter.

Il faut également modérer l'arrosage, pour favoriser la cicatrisation des plaies ; une quinzaine de jours après, on augmente progressivement au fur et à mesure que se développent les nouvelles feuilles. Pendant

les mois de juillet et août, un seringage chaque matin est utile à ces plantes.

Comme les Sansevières fructifient assez facilement en serre chaude, leur propagation peut également se faire par semis de graines, en terrines bien drainées et placées sur une bonne température de fond de 20 à 25 degrés. Elles germent en une dizaine de jours. Malheureusement ce procédé, s'il a l'avantage de permettre l'obtention d'un assez grand nombre d'individus, a l'inconvénient de faire attendre au moins pendant trois ou quatre ans pour pouvoir les utiliser.

Le bouturage des portions de feuilles, qui réussit parfaitement pour toutes les espèces que nous avons citées, n'est pas à recommander, pour la même raison.

Le sol qui convient le mieux aux Sansevières est un mélange par parties égales de sable un peu gros, terre franche tamisée, terreau de feuilles et terreau de couche. Un rempotage tous les trois ou quatre ans est suffisant, pourvu qu'il ait lieu dans des pots d'assez grand diamètre, pour ne pas gêner le développement des rhizomes; un drainage parfait est nécessaire pour assurer l'évacuation rapide des eaux d'arrosage. D'ailleurs, pour les plantes cultivées en pleine terre dans les serres, les mêmes précautions doivent être observées, et avant leur mise en place il faut s'assurer que le sous-sol est bien perméable, afin d'obtenir une bonne végétation.

J. Poupion.

LES PIPER ORNEMENTAUX

Le genre *Piper*, de la famille des Pipéracées, à laquelle il a donné son nom, renferme un grand nombre d'espèces; quelques-unes ont un intérêt commercial considérable, tel que le *Piper nigrum* qui produit le poivre du commerce; il en existe aussi un certain nombre qui présentent un réel intérêt ornemental.

Les *Piper* ornementaux se trouvent à l'état de plantes herbacées ou d'arbustes; la plupart des premières sont grimpantes et, parmi elles, nous trouvons le *P. porphyrophyllum*, originaire de la Malaisie, une des plus belles plantes grimpantes de serre, dont les feuilles, largement ovales-cordiformes, sont d'un beau vert bronzé sur le dessus avec de petites taches roses irrégulièrement parsemées sur toute cette surface, principalement sur les nervures; le dessous des feuilles est rougeâtre; leurs dimensions varient de 0m.10 à 0m.12 de longueur sur autant de largeur et pourraient même atteindre de plus grandes proportions dans des serres chaudes, humides, avec une culture intensive; en vieillissant, elles perdent malheureusement de leurs belles couleurs et deviennent plus foncées; la tige est également de couleur pourpre.

A côté, nous avons le *P. ornatum* des Iles Célèbes, dont les feuilles, de même forme, sont d'un vert tendre avec des taches irrégulières d'un rose blanchâtre, le dessous vert pâle; le *P. argenteum*, à feuilles largement lancéolées et acuminées parcourues par des macules faiblement argentées ; le *P. Futokadsura*, du Japon, espèce vigoureuse à feuilles cordiformes d'un beau vert, plus rustique que les autres.

Parmi les *P.* non grimpants, nous avons le *P. decurrens*, originaire de Colombie, encore appelé *Artanthe decurrens*, à tige dressée, sillonnée, ailée, vert pâle; à feuilles elliptiques, lancéolées, courtement pétiolées, d'une longueur de 0m.18 à 0m.25 et 0m.10 de largeur; la face supérieure est d'un beau vert foncé métallique et glabre, tandis que l'inférieure est légèrement pubescente et pourpre; le *P. costatum* du Pérou, qui est, avec le précédent, un des plus remarquables par son feuillage, également vert foncé sur le dessus, assez profondément bullé, à nervure principale très apparente et dessous rougeâtre; la tige blanchâtre est ailée et se ramifie à son sommet.

Le *P. zacuapanum*, nommé aussi *P. tiliæfolium*, du Mexique, est d'un port imposant; ses feuilles très amples, largement cordiformes, d'un beau vert, atteignent d'assez grandes dimensions, elles peuvent avoir de 0m.25 à 0m.35 de longueur sur 0m.20 à 0m.25 de largeur; elles sont également bullées et à nervures très saillantes sur le dessous. Les tiges vertes à nœuds assez forts restent garnies de feuilles jusqu'à la base, la forme est buissonnante et par une culture appropriée on obtient assez rapidement de fortes touffes très ornementales.

Très voisin de celui-ci, se trouve le *P. cornifolium* de la Nouvelle-Grenade; également

buissonnant, à tiges vertes et feuilles largement lancéolées, glauque en dessus, plus acuminées, légèrement bullées, d'un vert pâle en dessous et pétioles un peu rougeâtres. La dimension de ces feuilles varie de 0m.30 à 0m.35 pour la longueur et 0m.15 à 0m.20 pour la largeur. Comme le précédent, il peut atteindre 1m.80 à 2 mètres de hauteur, mais il est un peu moins ornemental.

Nous arrêterons là la liste de ces *Piper*, quoiqu'il en existe encore un grand nombre d'aspect très agréable, tels que les *P. angustifolium*, *amplum*, *rugosum* et *Bredemeyeri*; les quelques espèces que nous venons de citer sont les plus remarquables; quant à leur floraison, elle n'a aucun intérêt.

Pour les *Piper* à feuillage coloré, comme les *P. porphyrophyllum*, *ornatum*, *argenteum*, *decurrens* et *costatum*, la serre chaude est nécessaire, principalement pour le premier qui est assez délicat; quant aux autres une serre tempérée, et même tempérée — froide pour le *P. Futokadsura* — est suffisante.

Les *Piper* de serre chaude demandent un compost plus léger que les autres: la terre de bruyère et le terreau de feuilles par moitié, auxquels l'on ajoutera un peu de terreau de couche et de sable de rivière, en formeront la base car ces espèces demandent une terre assez substantielle mais poreuse, les arrosages devant être assez fréquents pendant leur période de végétation; quant aux autres plus vigoureux, l'on pourra adjoindre au mélange un peu de terre franche et augmenter la proportion de terreau de couche jusqu'au quart du mélange; ces dernières demandent du reste beaucoup de nourriture et des pots assez grands, par suite de l'abondance de leur feuillage qui absorbe beaucoup.

La plupart de ces dernières s'accommodent très bien de la pleine terre dans une serre tempérée ou un jardin d'hiver, où elles prospèrent beaucoup plus vigoureusement.

Les espèces grimpantes ont naturellement leur emploi tout indiqué le long du vitrage ou des charpentes des serres qu'elles égayent de leurs brillants coloris; quant au *P. Futokadsura*, il garnit avantageusement les piliers et rocailles des jardins d'hiver. Les *P. decurrens* et *costatum* en jeunes exemplaires formeront de très belles potées et les autres à grand développement, en pots ou en pleine terre, isolés sur les pelouses d'un jardin d'hiver, y produiront le meilleur effet.

La multiplication de ces plantes se fait aisément de boutures que l'on fait dans du sable, le tout tenu à l'étouffée sur chaleur de fond; l'époque la plus favorable est le commencement de l'année; les espèces buissonnantes se multiplient aussi par séparation des touffes. Le *P. costatum* ayant une tendance à se dégarnir de la base devra être bouturé assez souvent, car c'est dans son jeune âge qu'il est le plus joli; les *P. zacuapanum* et *cornifolium* peuvent, sans inconvénient, être taillés assez sévèrement, ils repartent très bien sur le vieux bois, ce qui rajeunit les touffes et provoque l'apparition de nouvelles pousses au pied de la plante. Les jeunes exemplaires des espèces grimpantes, palissés sur de petits tuteurs que l'on garnit le mieux possible, sont d'un très heureux effet et décorent agréablement les tablettes d'une serre.

Les insectes à craindre sont ceux de toutes les plantes de serre, les cochenilles, kermès et thrips, que l'on détruit par des lavages et vaporisations insecticides, ainsi que par de nombreux bassinages.

G. Béhagnon.

SALPIGLOSSIS A FLEUR DE GLOXINIA

Les Salpiglossis sont des plantes fort anciennement cultivées et trop connues pour qu'il soit nécessaire de refaire leur histoire et la genèse de leurs améliorations.

Rappelons simplement que le *S. sinuata*, Ruiz et Pav., introduit du Chili en 1820, est aujourd'hui considéré comme le type unique des variétés cultivées, car on lui rattache une bonne demi-douzaine de formes, autrefois spécifiquement désignées, et qui ne sont, au demeurant, que des formes probablement spontanées, différant entre elles, peut-être par de légers caractères, mais surtout par les coloris de leurs fleurs. Les noms suivants décrivent suffisamment quelques-unes de ces variétés plus anciennes et des plus distinctes: *S. atropurpurea*, Graham; *S. coccinea*, Paxt; *S. spectabilis*, Sweet; *S. straminea*, Hook; *S. picta*, Swet, etc.

Tels sont les types qui ont concouru à la création de la quinzaine de coloris et de la race naine, que l'on cultivait généralement



Salpiglossis hybrides nouveaux

J. Eudes pinx. Imp. Studium

en mélange, jusque vers la fin du siècle dernier. Nous devons dire qu'à ces coloris ne se limitait pas l'étendue des variations des Salpiglossis horticoles, car c'est un de leurs grands mérites que de posséder une variabilité presque infinie dans leur couleur de fond et surtout dans la disposition de leurs panachures qui sont, comme on le sait, un de leurs plus grands mérites. La belle planche coloriée ci-contre montre, d'ailleurs, la finesse et la symétrie du fin réseau de veines qui orne leur corolle. Toutes les couleurs intermédiaires entre le blanc, le jaune d'or, les roses et rouge cramoisi ou écarlate, le brun, le mauve, le violet et le bleu presque pur se rencontrent chez ces magnifiques plantes.

Un autre mérite, auquel on doit la reproduction à peu près fidèle et la culture séparée des principaux coloris, réside dans leur autofécondation usuelle, leur pollen étant glutineux et les insectes visitant peu leurs fleurs.

Tels étaient les *Salpiglossis* cultivés jusqu'à la fin du siècle dernier, dont les fleurs ne mesuraient que 4 à 5 centimètres de diamètre, lorsqu'il fut mis au commerce, sous le nom de *S. superbissima*, une variété tout à fait remarquable par ses fleurs mesurant 7 à 8 centimètres de diamètre et d'un rouge coccinė brodé or, dont nous ignorons toutefois complètement l'origine. La plante était demi-naine et à feuillage plus ample que celui de ses congénères. Ce fut le point de départ de la splendide race grandiflore dont nous allons maintenant parler, de quelques-unes des belles variétés que la Maison Vilmorin a obtenues et auxquelles elle a donné le nom de « Salpiglossis à fleur de Gloxinia », dont les fleurs atteignent jusqu'à 10 et 11 centimètres de diamètre.

C'est en croisant, dès son apparition, le *Salpiglossis superbissima* avec les coloris les plus distincts des anciennes variétés, et en sélectionnant ensuite très rigoureusement les porte-graines que la Maison Vilmorin est parvenue à obtenir, dans ses établissements de Verrières, les très grandes fleurs dont nous venons de parler, et qui présentent aujourd'hui la plupart des coloris des anciennes variétés. Une race « naine à très grandes fleurs », n'atteignant qu'environ 60 centimètres, a également été créée, qui possède maintenant la plupart des coloris de la race *superbissima* grande, laquelle est elle-même plus naine que l'ancienne race, ne dépassant guère 80 centimètres de hauteur. Les plantes ont, en outre, une meilleure tenue, les ramifications étant plus courtes, plus fortes, rassemblant les fleurs en bouquet terminal, enfin le feuillage est lui-même plus ample, moins profondément divisé et à bords réfléchis.

En résumé, les *Salpiglossis superbissima* ont acquis la plupart des coloris de l'ancienne race, amplifiant encore notablement chez la nouvelle race à « fleurs de Gloxinia » la grandeur de leurs fleurs, sans rien perdre de leur port trapu, ni de l'ampleur de leur feuillage et leur tenue parfaite. Si bien qu'aujourd'hui ils doivent logiquement remplacer l'ancienne race dans les jardins des amateurs soucieux de ne cultiver que les plus belles variétés de fleurs, et cela d'autant mieux qu'il existe également une race naine. Il va sans dire que leurs emplois décoratifs restent les mêmes, et l'on sait le bel effet que les *Salpiglossis* produisent dans les corbeilles et en groupes dispersés dans les plates-bandes, où leur floraison se poursuit pendant les mois les plus chauds de l'année.

Leurs fleurs ne sont malheureusement pas utilisables pour la confection des bouquets, non seulement parce que fragiles et se fanant rapidement une fois coupées, mais encore parce que toutes les parties vertes sont couvertes de glandes visqueuses, répandant à certains moments une odeur désagréable.

La grande facilité de culture des Salpiglossis et leur résistance à la sécheresse augmentent beaucoup leur intérêt et devraient engager les amateurs à les cultiver plus généralement, d'autant plus que leur floraison principale se produit dans le moment des vacances et des villégiatures.

Ce sont avant tout des plantes de grand soleil, aimant la terre saine, fertile, et la chaleur. L'humidité, lorsque persistante, leur devient funeste, surtout au début de leur végétation et pour grainer. Ce n'est que tout à fait exceptionnellement que les arrosements peuvent leur être profitables.

Le semis en place, en lignes espacées d'une trentaine de centimètres, ou même à la volée, à la mi-avril, est le plus simple et le plus généralement pratiqué. Les graines, assez fines, doivent être semées très clair, mélangées à du sable bien sec, pour les répartir régulièrement, et de préférence recouvertes d'un peu de sable, pour faciliter leur germination. Il suffit alors d'éclaircir les plants, lorsque déjà assez forts, à une quinzaine de centimètres sur le rang ou un peu plus en tous sens pour jouir ensuite de leur floraison, sans autre soin qu'un tuteurage si les vents ou les orages viennent à les coucher.

Longtemps, on a cru que les Salpiglossis ne

supportaient que difficilement le repiquage et tous les ouvrages horticoles indiquent le semis en place, comme nous venons de le décrire. C'est exact jusqu'à un certain point, lorsqu'il s'agit de repiquages à racines nues, directement en pleine terre, et encore, lorsque les plants sont très jeunes, qu'on les transplante avec une petite motte de terre, dans un moment où le temps est sombre et pluvieux, peut-on user de ce moyen pour regarnir les vides qui se présentent presque toujours dans les semis en place.

Cependant, si on sème les graines en fin mars, en pots ou en terrines, sous châssis ou en serre froide, très près du verre et en ne les arrosant que très modérément, on obtient une levée bien plus certaine et plus abondante qu'en pleine terre. Ensuite, lorsque les plants ont trois ou quatre petites feuilles, on les repique en pépinière à plein sol, sous châssis; on les tient ombragés et étouffés pendant quelques jours, pour assurer leur reprise, puis on les aère graduellement et on conserve les châssis, en les mettant de préférence sur quatre pots renversés, pour les garantir des pluies, encore fréquentes au commencement d'avril; on les découvre enfin complètement quelque temps avant de les mettre en place.

Cette transplantation doit se faire lorsque les plants ont déjà une bonne rosette de feuilles, de préférence par un temps sombre et en ménageant aux racines autant de terre qu'elles peuvent en conserver; un bon arrosage, un peu avant la déplantation, aide beaucoup à conserver la motte de terre. Ces jeunes plantes devenant plus fortes que celles semées en place peuvent être espacées de 80 centimètres et même plus. En résumé, c'est le classique repiquage en pépinière dont se trouvent si bien la majorité des plantes élevées de semis, aussi bien les légumes que les fleurs, simplement avec un peu plus de soin dans les manipulations, dans les arrosements et contre la pluie et l'humidité atmosphérique.

Aux amateurs désireux d'obtenir des plantations bien régulières, des plantes fortes, à grandes fleurs et commençant à fleurir quelques semaines plus tôt que celles semées en place, nous conseillons le semis en pépinière comme nous venons de l'indiquer. Il offre, en outre, l'avantage d'obtenir un bien plus grand nombre de plantes des graines que l'on possède, ce qui a bien son importance dans la culture des variétés à très grandes fleurs que nous venons de décrire, car elles en produisent beaucoup moins que les anciennes.

S. Mottet.

REVUE COMMERCIALE HORTICOLE

Du 7 novembre au 7 décembre, les arrivages sur le marché aux fleurs ont été importants; la vente a été relativement bonne, tout se trouve vendu à la fin de chaque marché. Les **Roses** du Midi, dont les arrivages sont très importants depuis le 20 novembre, s'écoulent assez bien. Les **Roses** en provenance d'Italie arrivent chaque jour plus abondantes, les vendeurs Italiens comptent recevoir environ 1.000 paniers par jour. Les **Glaïeuls** du Midi sont vilains, on les vend difficilement de 1 à 1 fr. 50 la douzaine. Les **Œillets** dits *Américains* font défaut, il n'arrive que quelques cartons chaque jour, on paie en grandes fleurs de 3 à 4 fr. la douzaine, en très grandes fleurs de 5 à 8 fr. la douzaine. La Violette du Midi est abondante, on paie 10 fr. le cent de bouquets, et de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 le boulot. Les **Chrysanthèmes** ordinaires, pas beaux, valent de 0 fr. 75 à 1 fr. 50 la botte, ceux à grandes fleurs, de 2 à 4 fr. la douzaine, à très grandes fleurs, de 5 à 10 fr. la douzaine. Le **Lilas** rouge *Trianon* vaut de 4 à 5 fr. la botte et de 7 à 8 fr. la gerbe; le **Lilas** blanc double vaut 8 fr. la demi-gerbe.

Le marché aux légumes n'est approvisionné que modestement, les cours sont en conséquence élevés du fait que les demandes sont actives; certains légumes sont relativement rares et très chers. Les **Choux** verts, de 10 à 45 fr. le cent; les **Choux** rouges, de 30 à 45 fr. le cent; les **Choux** *Brocolis*, de 10 à 14 fr. le cent. Les **Choux de Bruxelles**, de 70 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Choux-fleurs** de Roscoff, de 25 à 65 fr. le cent. Les **Haricots verts** sont en forte hausse, d'Algérie, de 70 à 110 fr., du Midi, de 80 à 250 fr. les 100 kilos; les Haricots à écosser, de 12 à 55 fr. les 100 kilos. Les **Lentilles** sont rares, de 80 à 90 fr. les 100 kilos. Les **Laitues**, de 7 à 15 fr. le cent. Les **Poireaux** relativement rares, de 45 à 90 fr. le cent de bottes. Les **Pommes de terre**, *Hollande* de 22 à 24 fr. les 100 kilos; *ronde jaune*, de 14 à 16 fr., *Saucisse rouge*, de 10 à 20 fr.; *Rosa*, de 20 à 23 fr. les 100 kilos.

Les fruits s'écoulent assez bien. Les **Poires** de choix, de 40 à 140 fr. les 100 kilos, les communes, de 12 à 40 fr. les 100 kilos. Les **Pommes** de choix, de 40 à 120 fr. les 100 kilos, les communes très abondantes, de 14 à 30 fr. les 100 kilos. Les **Raisins** de serre, *Muscat*, de 6 à 15 fr. le kilo; blanc, de 2 à 6 fr. le kilo; de Thomery, blanc, de 1 à 3 fr. 50 le kilo.

H. Lepelletier.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. *Le Gérant* : G. T.-Grignan.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

DU VOLUME DE 1914-1915

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PLANCHES COLORIÉES

DU VOLUME DE 1914-1915

PLANCHES NOIRES HORS TEXTE

TABLE ALPHABÉTIQUE DES FIGURES NOIRES

DU VOLUME DE 1914-1915

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DU VOLUME DE 1914-1915

C

D

E

F

G

H

I

J, K

R

S

T

V, X

Y, Z

FIN DES TABLES DU VOLUME DE 1914-1915



Serres
ET
Chauffages
F. GUILLOT-PELLETIER
Maison fondée en 1839
ORLEANS
62, rue d'Hauteville
PARIS




HOLZER
BINDER

